M[GR] Henri DELASSUS
DOCTEUR EN THÉOLOGIE

La CONJURATION ANTICHRÉTIENNE

Le Temple Maçonnique voulant s'élever sur les ruines de l'Église Catholique

Les puissances de l'enfer ne prévaudront pas contre Elle
(MATTH., XVI, 18)

TOME III

Société Saint-Augustin
Desclée, De Brouwer et C[ie]
LILLE, 41, Rue du Metz

LA CONJURATION ANTICHRÉTIENNE

NIHIL OBSTAT :

Insulis, die 11 Novembris 1910.

H. Quilliet, s. th. d.
librorum censor.

IMPRIMATUR

Cameraci, die 12 Novembris 1910.

A. Massart, vic. gen.
Domus Pontificiæ Antistes.

III

SOLUTION DE LA QUESTION

LE MONDE

CIEL ET TERRE

ET SON ÉNIGME

I. — L'ŒUVRE DE L'AMOUR ÉTERNEL ET LA CHUTE

CHAPITRE LII

L'ŒUVRE DE L'AMOUR ÉTERNEL.

Depuis le XVIIIe siècle, la conjuration antichrétienne a fait porter son principal effort sur la France, fille aînée de l'Eglise. C'est donc là que nous avons dû l'observer principalement. Mais comme cette conjuration s'étend à toute la terre, nous avons dû bien souvent faire des incursions dans les autres parties du monde pour y suivre ses agents.

Leurs derniers actes ont introduit sur la scène un personnage nouveau à qui semble bien appartenir le premier rôle. Les Francs-Maçons nous ont conduits aux Juifs, puis les Juifs nous ont mis en présence de Satan.

Si donc nous désirons avoir une idée complète et approfondie de la conjuration antichrétienne, c'est lui que nous devons maintenant étudier. Qui est-il? Que veut-il? Comment se met-il en rapports avec les hommes et à quelle fin?

Cette étude une fois faite nous aurons à chercher si, en opposition à l'action satanique, il n'existe pas une autre action extra-naturelle pour la combattre; et si nous trouvons qu'elle existe, nous aurons à demander à qui doit appartenir la victoire.

Ces questions nous appellent dans les hautes ré-

gions de la philosophie et de la théologie. Que nos lecteurs ne s'effraient point, et par crainte de ne pas comprendre, ne sautent pas au-dessus de ces pages. Nous serons assez clair, croyons-nous, pour qu'ils puissent suivre sans effort et trouver dans cette étude un intérêt d'autant plus captivant qu'il est d'ordre plus élevé.

L'explication de la présence du démon dans notre monde et de l'action funeste qu'il y exerce appellent la question préalable du mal et de ses origines, et la question du mal ne peut être résolue que dans la connaissance de l'être, de l'être surnaturel comme de l'être naturel.

L'être est, je ne puis le nier : j'ai conscience de mon existence et j'ai la vue et le contact des mille et mille objets qui m'entourent, qui agissent sur moi et sur qui j'exerce mon action.

Je suis, mais il y a cent ans, je n'étais pas. J'étais moins qu'un grain de sable perdu au fond des mers. Comment suis-je? Je ne puis me l'expliquer que par l'action d'un autre être, antérieur à mon existence et qui m'a produit comme moi-même je produis. Et comme toutes les choses qui m'entourent, la terre et le ciel eux-mêmes, ont commencé, ma raison conclut à un premier Etre, existant, Lui, par Lui-même, par conséquent éternel. Un tel Etre peut seul tirer toutes choses de « l'absence éternelle » afin qu'elles soient avec Lui.

La raison qui ne veut pas s'aveugler elle-même ne peut se défendre de remonter ainsi de l'être contingent et borné qu'elle est et dont elle constate la présence hors d'elle, à l'Etre nécessaire, portant en soi la raison de son être.

Existant en Lui-même, ayant en soi le principe de l'être, il peut en être la source éternelle.

Pourquoi a-t-il voulu que nous fussions avec Lui?

On ne peut en donner d'autres raisons que celle-ci : Il a voulu voir des *images* de son essence, car c'est cela que nous sommes. Il a voulu faire déborder hors de Lui les idées qui sont en Lui et transmettre son bonheur.

Bonum est diffusivum sui, a dit saint Thomas d'Aquin après Aristote. Le bien aime à se répandre, sa nature est de se donner. Par conséquent le Bien infini, l'Etre infini a un désir infini de se communiquer. L'Apôtre saint Jean, inspiré par Dieu, a donné de Dieu cette définition : Dieu est amour, *Deus charitas est*. C'est donc dans l'amour qui est en Dieu, qui est Dieu, que se trouve le motif de la création et le principe de toute créature.

Dieu se connaît infiniment pour infiniment s'aimer. Connaître, aimer, c'est la vie des intelligences. Se connaître, s'aimer, c'est dans l'Etre infini la vie absolue. Aussi Dieu est-il appelé dans les Saintes Ecritures : le Dieu vivant (1). La vie en Dieu, — il nous l'a révélé, — c'est la génération du Verbe et la spiration de l'Amour, relations ineffables, d'où les trois Personnes qui constituent la nature divine.

Dans les transports de leur mutuel amour, les trois Personnes divines ont appelé du néant des personnes nouvelles pour voir en elles la répétition de leur bonheur (2). Elles nous ont fait don de l'être, de la vie et de l'intelligence pour nous aimer et être aimées de

1. Le mot Dieu, par lequel on dénomme l'Infini, dérive d'un Verbe grec qui signifie : Vivre.

2. Les seules intelligences, les seules personnes, sont capables de bonheur; mais si les créatures matérielles ne sont point faites pour être *heureuses*, elles le sont pour contribuer au bonheur des êtres spirituels.

nous, pour se procurer cette gloire accidentelle et verser en nous quelque chose de leur bonheur. Tel est le mystère de la création : Explosion de l'Amour de Dieu, comme dit M. de Saint-Bonnet, débordement de l'amour infini. Dieu est bon, il est entraîné par sa nature à se donner. Tel est le mot de l'énigme qui se pose devant l'esprit de l'homme, lorsqu'il réfléchit sur ce qu'il est, sur ce qu'est l'univers.

M. Blanc de Saint-Bonnet commence le livre posthume édité par la piété fraternelle sous ce titre *L'amour et la chute,* par ces paroles :

« Le christianisme aujourd'hui s'efface des esprits dans ses deux grandes notions : l'Amour qui est la vie de Dieu et la chute qui compromet la vie de l'homme. Cet oubli, qui produit tous nos maux, menace de laisser crouler la civilisation. Si la pensée de la chute de l'homme et de l'amour que Dieu lui porte pouvait rentrer dans les esprits, tout en Europe changerait de face ». Tous les écrivains qui ont compris la Révolution, qui voudraient en délivrer le monde, s'efforcent de restaurer la pensée de la chute. Le divin Sauveur Jésus s'est chargé lui-même de restaurer la pensée de l'amour en manifestant les feux de son sacré Cœur.

Dieu ne pouvait satisfaire sa Bonté dans le don de l'existence à un être unique, comme il ne pouvait épuiser sa beauté dans une seule image de son essence. Il a donc multiplié ses créatures et il en a multiplié les espèces (species, image). Dieu, dit saint Thomas d'Aquin, a amené les idées à l'être pour communiquer aux créatures sa bonté et la représenter en elles (1). Il a produit des natures multiples et

1. Summa T. Pars I, Q. XLVI, Dans les éditions ordinaires, cette question ne contient que trois articles. Dans le manuscrit 138 de la bibliothèque du Mont Cassin, il s'en trouve un autre qui est reproduit dans l'édition des œuvres de saint Thomas, publiée par Léon XIII : *De la subordination des choses.*

diverses afin que ce qui manque à l'une d'elles pour représenter sa divine Bonté fût suppléé en une autre. Il ajoute : « Il y a distinction formelle pour les êtres qui sont d'espèce différente; il y a distinction matérielle pour ceux qui ne diffèrent qu'au point de vue numérique. Dans les choses incorruptibles (les purs esprits) il n'y a qu'un individu pour chaque espèce. » L'innombrable multitude des anges présente donc des degrés infinis de perfection toujours plus hauts, de beauté toujours plus parfaite, de bonté toujours plus communicative.

Purs esprits et êtres matériels ne sont point le tout de la création, Dieu a aussi produit les êtres mixtes que nous sommes, animaux raisonnables composés de corps et d'âme. L'ensemble de ces êtres forme le monde. « Celui qui vit éternellement, dit la Sainte Ecriture, a tout créé en même temps (1). » Les purs esprits, êtres simples, non composés, eurent dès cet instant leur perfection. Les êtres matériels n'existèrent d'abord que dans leurs éléments et avec les lois qui devaient les régir pour les amener à former la multitude des corps : ce qui donna naissance au temps (2). Les êtres animés ne purent apparaître que lorsque la matière fut arrivée au point de pouvoir se prêter à la formation de leurs corps. Ils

1. Eccli. XVIII, 1. Deus simul ab initio temporis utrumque de nihilo condidit creaturam, spiritalem et corporalem, angelicam videlicet et mundanam et deinde humanam quasi communem ex spiritu et corpore constitutam (4e Concile de Latran, chap. 1.)

2. La durée de Dieu, si l'on peut ainsi dire, est appelée : Eternité; la durée dans le monde des corps est appelée : Temps; la durée dans le monde des créatures purement spirituelles est appelée : œvum. Le temps est successif, l'œvum ne l'est point, c'est comme un instant, mais un instant angélique qui peut correspondre à une durée corporelle indéterminée; l'éternité n'a point de commencement. Elle a été définie par Boèce : « La possession parfaite, à la fois totale et présente, d'une vie interminable. »

n'existèrent d'abord que dans le principe de leur espèce qui se développa en individus par des générations successives.

Ainsi naquit le monde : « Le monde a été fait par Lui, dit saint Jean (1) ». Mettant au singulier cette expression « le monde », l'Apôtre marque qu'il n'y a qu'un seul monde, c'est-à-dire qu'il ne se trouve dans la création aucune partie qui soit étrangère aux autres.

Mais dans cette unité, quelle multiplicité et quelle diversité! Ne parlant que des anges, Daniel (2) s'écrie : « Mille milliers le servent et une myriade de myriades se tiennent debout devant Lui, le Seigneur des armées », le Seigneur de toute la hiérarchie des divers ordres d'êtres.

Commentant cette parole, saint Thomas dit : « Les anges forment une multitude qui dépasse toute multitude matérielle ». Il s'appuie sur ce que saint Denys l'Aréopagite dit au chapitre XIV de la Hiérarchie céleste : « Elles sont nombreuses les bienheureuses phalanges des esprits célestes; elles dépassent la mesure infime et restreinte de nos nombres matériels » (3).

Or, formant une espèce à lui seul, chacun de ces esprits reflète, pour ainsi dire un point de l'infini, il est une image différente de la perfection divine, un resplendissement spécial de la divine Beauté. Quelle imagination pourrait se figurer la splendeur croissante de ces miroirs de la divinité qui, partant des confins du monde humain, vont, montant toujours en groupes rangés, jusqu'au trône de l'Eternel? Qui pourrait aller par la pensée de l'un à l'autre jusqu'à

1. Joan. I, 10.

2. Dan. VII, 10.

3. Qui considère les millions d'étoiles que la main de Dieu a jetées dans l'espace, peut-il s'étonner de la multitude des esprits célestes qui, eux, peuvent le glorifier par eux-mêmes?

celui qui tient le sommet de cette hiérarchie et reçoit la première et la plus éclatante irradiation de la gloire de Dieu! « O profondeur inépuisable de la sagesse et de la science de Dieu, s'écrie saint Paul. De Lui par Lui et pour Lui, sont toutes choses. A Lui, la gloire dans tous les siècles (1)! »

Mais voici qui est plus accablant à notre esprit et plus émouvant à notre cœur. L'Amour n'a point trouvé son apaisement dans la création, quelque ineffable que soit ce don de l'être, et de la vie dans l'être, et de l'intelligence dans la vie! Après avoir fait des créatures les images de sa perfection, Dieu a voulu en faire des amis et pour cela les élever jusqu'à Lui. Ne nous étonnons point. Dieu est amour, et sa charité descend comme un torrent qui renverse tous les obstacles, ceux qui viennent de l'Infini et ceux qui viennent de la nature du fini.

C'est ici le mystère des mystères de l'Amour : ce don de Dieu à nous, nous élevant jusqu'à Lui pour nous aimer et être aimé de nous! Comment en donner, je ne dis point la connaissance adéquate, mais une idée suffisante pour nous inviter à l'abandon amoureux de notre âme à l'Ami divin.

Comment Dieu se donne-t-il à nous? Comment le possédons-nous? De quel amour sommes-nous appelés à l'aimer?

Disons d'abord avec saint Thomas que Dieu est en toutes ses créatures comme la cause est dans son effet. Il est, Lui, cause première, la cause initiale et la cause persistante, la cause créatrice et la cause conservatrice de tout ce qui est. Il est de plus dans ses créatures par son essence, c'est-à-dire par l'idée que chacune d'elles réalise. Il y est enfin par sa

1. Ad Rom. XI, 33 34.

puissance qui, après les avoir créés, les maintient dans l'être qu'il leur a donné et se fait le premier principe de leur activité.

Dans les intelligences Dieu est, ou du moins peut être, selon un autre mode : comme l'objet connu en celui qui connaît et l'objet aimé en celui qui aime. Mais ceci ne constitue pas un mode spécial de présence distinct du mode général. En donnant à la créature raisonnable de le connaître et de l'aimer, Dieu ne fait que la mouvoir à sa fin selon que sa nature le demande, comme il fait dans les autres créatures.

Un mode de présence vraiment spécial serait celui qui produirait un effet d'un ordre en dehors, au-dessus de l'ordre naturel.

Or, ce mode existe. Dieu dans son amour infini l'a inventé, l'a fait être et il nous en a révélé l'existence.

Disons en quoi il consiste.

L'usage normal de notre raison nous fait arriver à la connaissance de Dieu et cette connaissance produit en nous l'amour. C'est une connaissance abstraite, par le raisonnement, de la vue des êtres et de leur contingence. Elle en laisse désirer une autre : la vue directe du Souverain Etre lui-même. Comme nous l'avons expliqué aux premières pages de ce livre (1), cette vue n'est naturellement possible à aucune créature existante ou à produire. Mais on la conçoit comme possible si, sur la nature créée, Dieu venait greffer, pour ainsi dire, une participation de la nature divine. Participant à cette nature, l'homme, l'ange, pourraient en produire les actes : voir Dieu et aimer Dieu, comme Dieu se voit et s'aime.

Dieu a daigné nous informer que son amour est allé

1. Pages 19-22.

jusque-là. Par le don de la grâce sanctifiante, il nous a rendus participants de la nature divine. « Dieu, par Jésus-Christ Notre-Seigneur, dit l'Apôtre saint Pierre, a fait les très grands et les très précieux dons qu'il nous avait promis; par eux, il nous a rendus participants de sa nature divine (1) ».

Quelle est l'œuvre propre de la nature divine? C'est d'engendrer le Verbe et de spirer l'Amour. Cette œuvre est si absolue que les termes en sont des Personnes : le Père, le Fils, et le Saint-Esprit. Si vraiment nous sommes rendus participants de la nature divine, cette participation qui est la grâce sanctifiante doit amener en nôtre âme comme un écho de la génération du Verbe et de la procession de l'Esprit. Qu'il en soit et qu'il en sera ainsi, cela nous est encore affirmé : « Voyez, nous dit l'Apôtre saint Jean de la part de Dieu, voyez quel amour le Père a pour nous, de vouloir qu'on nous appelle enfants de Dieu, et que nous le soyons en effet... Oui, mes bien-aimés, nous sommes, dès maintenant, les enfants de Dieu. Mais ce que nous serons un jour ne paraît pas encore. Nous savons que lorsqu'il viendra dans sa gloire, nous lui serons semblables, parce que nous le verrons tel qu'il est. Et qui a cette espérance en Lui devient saint comme Dieu est saint » (2).

Nous verrons Dieu tel qu'il est, et cela parce que nous lui serons, parce que nous lui sommes semblables; et lui étant semblables, nous sommes légitimement appelés ses enfants, nous sommes vraiment ses enfants. Nous le sommes dès maintenant, parce que déjà nous possédons la grâce sanctifiante qui nous fait participer à la nature divine. Déjà cette nature participée produit en nous ses actes, les actes des

1. II Petr. I, 4.
2. I Joan, III, 2.

Vertus théologales, la foi, l'espérance et la charité qui nous font atteindre Dieu en Lui-même et qui après le temps de l'épreuve deviendront vision, possession, amour béatifique.

La production de ces actes, sur la terre comme au ciel, est et sera, disions-nous ci-dessus, comme un écho en nous de la génération du Verbe et de la procession de l'Esprit. Saint Thomas le fait comprendre dans les huit articles de la soixante-troisième question de la première partie de sa Somme intitulée: *De la mission des Personnes divines.*

Il y a eu mission visible de la seconde Personne de la Sainte Trinité par le Père dans l'Incarnation.

Et il y a eu mission visible de la troisième Personne par les deux autres en diverses circonstances.

Outre ces missions visibles, il y en a d'invisibles en chacun de nous et à tout instant de la vie chrétienne. Et c'est par elles que Dieu est en nous autrement qu'à titre de cause et d'exemplaire, comme il est dans toutes ses créatures, selon la diversité de leurs natures. La *mission* le fait habiter en nous d'autre façon. De même qu'en Dieu, le Fils est engendré par le Père et que l'Esprit procède du Père et du Fils; en nous, chrétiens, et en général dans toutes les créatures intelligentes ornées de la grâce sanctifiante, rendues par là participantes de la nature divine, le Père de qui procède le Fils, *envoie* le Fils, le Père et le Fils, de qui procède l'Esprit, *envoient* le Saint-Esprit, et cela non pas une fois, mais dans tous les actes de la vie surnaturelle qui sont foi et charité; mission du Fils dans l'acte de Foi, mission de l'Esprit-Saint dans l'acte de charité, comme au ciel, la vision intuitive sera produite par la mission du Verbe, et l'amour béatifique par la mission de l'Amour divin.

D'où il résulte que les trois Personnes divines habitent en nous comme en elles-mêmes, agissent en nous comme en elles-mêmes. C'est ce que Notre-Seigneur avait promis : « Si quelqu'un m'aime, répond aux avances de mon amour, Nous viendrons en lui et Nous ferons en lui notre demeure » (1). Et non seulement elles y habitent, mais elles y ont leurs relations et ces relations ont leur répercussion dans nos âmes, dans nos intelligences et dans nos cœurs surnaturalisés par la grâce. « Nous parlons de mission, au sujet du Fils, dit saint Augustin (2), en raison des dons qui touchent à l'intelligence ». On peut dire même chose, au sujet du Saint-Esprit, en raison des dons du cœur : il embrase les facultés affectives d'un amour surnaturel, comme le Fils illumine l'intelligence des clartés de la Foi.

C'est là en nous le commencement d'une vie vraiment divine qui se déploiera dans les cieux; là, la foi, sera vision et l'amour, béatitude, par le même mode, par le retentissement de la vie divine en nous.

Toute vie prend son origine en une naissance. Une vie nouvelle ne peut sortir que d'une nouvelle génération. C'est ce qu'a fait en nous le saint baptême. Il nous a fait entrer dans cette vie supérieure, spécifiquement et génériquement distincte de la vie naturelle. C'est la nécessité que Notre-Seigneur avait ainsi exprimée : « En vérité, en vérité, je vous le dis, nul, s'il ne *renaît* de l'eau et du Saint-Esprit ne peut entrer dans le royaume de Dieu » (3), là où Dieu est vu et aimé comme il se voit et s'aime. La première naissance nous a rendus participants de la nature humaine, la seconde, de la nature divine.

1. Joan, XIV, 23.
2. De Trinit. IV, ch. XX.
3. Joan, III, 5.

La création s'explique par le désir de Dieu qui est entraîné, si on peut le dire, par la splendeur de son Verbe, à vouloir son éclat reparaître dans des esprits créés à son image. Le don du surnaturel trouve son explication dans la sainteté de Dieu. Elle fait l'union divine, elle appelle les créatures à une union participée : *Sanctus, sanctus, sanctus, Dominus Deus Sabaoth.* Saint, saint, saint est le Dieu des armées. Il est trois fois saint en lui-même par la Trinité de ses Personnes; et il est saint dans la multitude des esprits ordonnés, hiérarchisés comme une armée, qu'il appelle à l'union sanctifiante, à s'unir à lui surnaturellement. Cette union exige une régénération en Lui, il est assez puissant pour la produire, quoiqu'elle demande une vertu plus haute que celle exigée pour la création. Aussi la Très Sainte Vierge, pleine de la grâce divine, a exhalé son admiration et sa joie dans ces mots : *Fecit mihi magna qui* POTENS *est et* SANCTUM *nomen ejus.* Il a fait en moi de grandes choses Celui qui est *puissant* et dont le nom est *saint.* Par la sainteté nous entrons dans l'infini sans nous y confondre, nous pénétrons dans le sein de Dieu sans nous y perdre, conservant notre individualité, notre personnalité, tout en étant uni à la Divinité, de telle sorte qu'elle produit en nous ce qu'elle produit en Elle-même. Voilà la grande chose qui émerveillait la Très Sainte Vierge et lui faisait jeter ce cri : *Magnificat anima mea Dominum et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo.*

L'union surnaturelle à Dieu, aussi bien chez les anges que chez nous, a deux degrés : la préparation et la jouissance, la grâce et la gloire. Par la grâce nous sont données les arrhes de la dotation qui n'est délivrée qu'à l'heureuse issue de l'épreuve à laquelle la préparation nous soumet.

Car Dieu veut respecter la liberté de ses créatures, et cette volonté l'oblige à ne rendre définitif le don du surnaturel qu'après acceptation reconnaissante et amoureuse.

Les Personnes divines qui veulent habiter en nous, frappent d'abord, par les appels de la grâce, à la porte de notre cœur. Elles veulent être accueillies en amies avant de produire en nous les grandes choses que nous avons dites. Elle nous offrent leur amitié, *Vos amici mei estis* (1), il faut que nous leur donnions la nôtre, que nous entrions en commerce avec Elles, en commerce d'amour. Si cette offre doit être acceptée, elle peut être repoussée, refus qui serait une offense et une offense d'une culpabilité infinie, le terme de l'injure étant Dieu.

Cette injure fut-elle faite à l'infinie Bonté?

1. Joan, XV, 14.

CHAPITRE LIII

LA CHUTE

I. — AU CIEL

Le chapitre précédent a pu paraître une digression, un hors-d'œuvre, il n'en est rien, il a dit ce qu'il était nécessaire de dire pour préparer l'esprit à l'intelligence, de tout ce qui va suivre.

Donc, dès leur création (1), Dieu a appelé l'innombrable multitude des anges à contracter avec Lui une alliance d'amitié telle que, s'ils étaient fidèles, elle les amènerait à jouir de la vue de son Etre, à le contempler face à face, à pénétrer dans sa vie intime et à y participer. Sa Bonté les prévint d'amour; à eux incombait le devoir de répondre à cette avance.

Qu'en fut-il?

L'archange saint Michel et ceux des anges qui écoutèrent sa voix, s'ouvrirent avec enthousiasme et gratitude au don divin. Lucifer et les anges qui suivirent son exemple opposèrent un refus à la munificence divine.

---

1. Condens in eis naturam et largiens gratiam. (S. Aug. *De natura et gratia.*)

Comment cela put-il être?

Les anges, dans la supériorité de leur intelligence, voyaient, comprenaient l'excellence du don qui leur était offert mieux que nous ne pouvons le faire.

Comment un don si excellent, un don réellement divin jusque dans son objet, peut-il être méprisé? Ce fait, le plus déconcertant qui ait été et qui sera jamais, nous fait descendre au fond de la misère de l'être contingent, eût-il la sublimité de celui qui, par l'excellence de sa nature, était au faîte de la hiérarchie angélique.

En transmettant l'être aux créatures intelligentes, Dieu y met le désir du bonheur. Cette impulsion les emporte et les dirige vers Dieu, le souverain bien, lorsqu'elles accueillent en elles, par une libre correspondance, le rayon de l'amour divin; elle les livre au mal, lorsqu'elles préfèrent à cet amour l'aveugle mouvement de l'amour-propre. A ce désir du bonheur Dieu ajouta la Grâce, c'est-à-dire une attraction d'ordre surnaturel se superposant à l'attraction d'ordre naturel vers le Souverain Bien.

La vie présente est donnée à l'homme, et le premier instant a été donné à l'ange pour que la créature fasse céder en elle le moi à l'amour; pour que le moi, renonçant à l'égoïsme, se donne au souverain Bien. « En se donnant ainsi, loin de s'anéantir, le moi, par la merveille de la personnalité, entre lui-même en la possession du Bien; il en est pénétré comme on est pénétré par la joie, comme le corps est pénétré par l'air qu'il respire et dont il est enveloppé. Mais le fini, dont la nature tient du néant, peut demeurer stérile; et malgré l'impulsion divine, devenir l'opposé de l'Amour, tomber dans l'état contraire à Dieu, dans l'état de celui qui refuse de se donner, de celui qui n'aime pas. Cet égoïsme est

possible pour l'être ayant la liberté d'user, comme il voudra, du don sacré de l'existence et du pouvoir de se refuser à l'Amour » (1).

Ce fut, hélas! la conduite de nombre d'anges, c'est aussi la conduite de nombre d'hommes. Créés pour l'éternelle Félicité, ils s'en détournèrent, et s'en détournent pour courir à leur ruine. Ce mouvement d'indépendance de la créature est nommé *superbia* (2), σuπερ au-dessus βια force, et dans notre langue *suffisance*, état de celui qui croit se suffire. La suffisance ou l'orgueil n'est-elle pas dans ceux qui en sont atteints le sentiment d'une *force exagérée* qui prétend tout trouver en soi-même?

Saint Thomas d'Aquin dit (3) que tous les anges sans exception, sous la motion de Dieu, ont accompli un premier acte bon qui les portait vers Dieu comme auteur de la nature. Il leur restait de faire un second acte d'amour plus parfait, l'acte de charité, l'acte d'amour surnaturel. La grâce les y invitait, elle les poussait à se tourner vers Dieu en tant qu'il est l'objet de la Béatitude.

Saint Michel et ceux des anges qui l'imitèrent par un rejaillissement de la grâce reçue, firent hommage de tout leur être à Dieu; par un acte d'amour, ils unirent leur volonté au don que Dieu leur offrait, et par cet acte ils arrivèrent à leur fin surnaturelle.

Les autres se renfermèrent en eux-mêmes, et Dieu ne put faire parvenir la vie surnaturelle dans ces cœurs orgueilleux; il ne pouvait violer inutilement leur liberté. A cause de leur nature purement spirituelle, leur volonté fut fixée dans le mal par ce premier acte. Il leur fut fait sur-le-champ selon leur

---

1. Blanc de Saint-Bonnet : *L'amour et la chute.*
2. Initium omnis peccate superbia. Eccli., X, 15.
3. S. T., Pars I, Q. LXIII, art. 5.

choix. Pendant que les esprits dociles à la vocation surnaturelle entraient dans le ciel de la gloire, jouissaient immédiatement de la vue de Dieu en Lui-même, dans le mystère des Processions divines qui constituent son Etre; eux abandonnaient même le ciel de la grâce et étaient relégués pour toujours dans les régions inférieures, dans la géhenne de l'enfer, châtiment de leur orgueil.

A leur tête se trouvait Lucifer, le plus parfait des anges et, par suite, de tous les êtres créés. C'est sa suggestion et son exemple qui entraînèrent les autres. Se voyant au sommet de la création, il ne voulut point regarder au-dessus de lui, chercher sa perfection et sa béatitude dans l'union à une nature supérieure à lui, il voulut les trouver en lui-même. Il se renferma donc dans sa nature, voulant se contenter de jouir de ses facultés naturelles.

« Esprit superbe et malheureux, vous vous êtes arrêté en vous-même; admirateur de votre propre beauté elle vous a été un piège » (1). C'était non seulement ingratitude, mais révolte contre Dieu à qui il appartient de déterminer la fin de chacun de ses créatures.

On ne doit point lui attribuer, comme l'observe saint Thomas, l'espoir insensé de détrôner l'Etre suprême, ou de s'asseoir de haute lutte à sa droite comme son égal (2). Il n'eut que le désir d'être semblable à Dieu (3), c'est-à-dire de pouvoir poser com-

1. Bossuet, *Elévations*, IVe semaine, 2e Elévation.

2. L'ange qui connaît Dieu, non comme nous par raisonnement, mais, comme l'observe saint Thomas, d'une connaissance nécessaire et infaillible qui lui vient de la connaissance qu'il a de lui-même, reproduction de la nature divine, réelle et exacte, quoiqu'infiniment distante du divin exemplaire, ne pouvait avoir une telle idée.

3. Je suis semblable au Très-Haut. Is. XIV, 13, 14.

me se suffisant à lui-même, comme n'ayant nul besoin d'être perfectionné par rien en dehors de lui. Dieu s'est défini : « Je suis celui qui suis ». Dans son orgueil, Lucifer dit : « Je suis ce que je suis. Dieu n'attend d'aucune nature supérieure à la sienne un surcroît de perfection; je veux en cela être comme Lui. A moi aussi il suffit d'être ce que je suis par ma propre nature et de m'y complaire. » « Le démon ne s'est pas tenu dans la vérité », dit l'Apôtre saint Jean (1). La vérité est que même sa nature il la tenait de Dieu et elle le rendait dépendant de Lui.

L'orgueil le poussa d'autant plus dans cette voie que Dieu, en lui offrant l'état surnaturel, lui faisait connaître ses desseins sur la nature humaine. Lucifer vit que pour entrer en union avec Dieu et recevoir en cette union la vie surnaturelle, il devait s'incliner devant un être inférieur à lui en l'une des deux natures dont devait se composer sa personne, le Fils de *Dieu* fait *Homme* devenu le Chef de toute la création (2); et même devant la Femme qui, coopérant à l'Incarnation du Verbe, mériterait de partager sa royauté sur l'univers, ciel et terre (3).

---

1. Joan, VIII, 44.

2. Primogenitus omnis creaturæ. Colos. I, 15, 16, 17. In omnibus Ipse primatum tenens. Eph. I, 20, 21, 22. Pacificans... sive quæ in cœlis sunt. Coloss. I, 20. Origène dit que Jésus a pacifié les cieux en obtenant aux bons anges, le don des dons, c'est-à-dire, la vie surnaturelle. « Il cœlis quidem non pro peccato sed pro munere oblatus est (Hom. 2, Supra caput, 1 et 2, Levit.)

3. « Dieu ayant introduit une seconde fois sur la scène du monde, son Fils premier-né, il dit : « Que tous les » anges l'adorent! » Cette seconde introduction, cette nouvelle présentation faite par le Père, se réfère visiblement à son Fils placé dans un second et nouvel état, par conséquent à son Fils incarné. Croire au Fils de Dieu fait homme, espérer en lui, l'aimer, le servir, l'adorer, telle fut la condition du salut. Les deux testaments nous disent que le précepte s'adressa aux anges comme aux hommes : il est

La faute de Lucifer, le crime de son orgueil fut donc précisément de répudier le surnaturel; et la tentation qu'il fit subir aux anges qui étaient au-dessous de lui, après y avoir succombé lui-même, peut donc être appelée, en toute propriété de terme, la tentation du *naturalisme*. Retenons cette constatation, elle nous servira de flambeau dans la suite de cette étude, car nous verrons cette même tentation se reproduire au paradis terrestre, puis au désert où Jésus se retira après son baptême; et c'est à elle aussi que la chrétienté est soumise depuis le quinzième siècle, par la Franc-Maçonnerie, la Juiverie et le démon.

Dans le ciel, cette tentation occasionna ce que la Sainte Ecriture appelle : « Le grand combat. *Et factum est prælium magnum in cælo*. Michel et ses anges combattirent contre le Dragon, et le Dragon et ses anges combattirent; mais ils ne purent vaincre » (1).

C'est la même guerre qui se poursuit ici-bas et qui chez nous se présente sous cet aspect : « L'antagonisme entre deux civilisations ». Pour faire comprendre ce qu'elle fut au ciel, et comment sur la terre, elle a pour adversaires non pas seulement des hommes contre des hommes, mais aussi des humains contre les

---

écrit dans l'un et dans l'autre : Et adorent eum omnes angeli ejus.

» Satan frémit à l'idée de se prosterner devant une nature inférieure à la sienne, à l'idée surtout de recevoir lui-même de cette nature si étrangement privilégiée, un surcroît actuel de lumière, de science, de mérite et une augmentation éternelle de gloire et de béatitude. Se jugeant blessé dans la dignité de sa condition native, *il se retrancha dans les droits et les exigences de l'ordre naturel.* » Cardinal Pie, III Instruction Synodale. Voir, Somme théologique, P. I, Q. LXIV, a. I, ad IV. — Suarez parle de même : *De malig. ang.* L. VII, C. XIII, n. 13 et 18.

1. Apoc. XII, 7.

démons. — « *Nous n'avons pas à lutter seulement contre la chair et le sang, mais contre les princes, contre les puissances, contre les dominateurs de ce monde de ténèbres, contre les esprits mauvais répandus dans l'air* » (1), — il est nécessaire de dire l'ordre, la hiérarchie et la subordination que Dieu a établis entre ses créatures.

Nous voyons au plus bas de la création les choses inanimées qui n'ont que l'existence; au-dessus d'elles celles qui participent, à des degrés divers, à l'énergie vitale; puis les animaux raisonnables, et au sommet les pures intelligences. Nous savons, par notre propre expérience, que les êtres inférieurs sont sous la dépendance des êtres supérieurs. Dieu en créant l'homme a dit : « Qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur les animaux domestiques et sur toute la terre »; et cette domination nous l'exerçons.

Proportion gardée, il en va de même au ciel.

Il n'y a pas seulement entre les purs esprits différence de degrés dans la ressemblance à l'être divin, dans la participation à sa perfection, il y a aussi commerce entre les êtres supérieurs et les êtres inférieurs, ceux-là donnant à ceux-ci. C'est ce qu'explique, dans un langage sublime, saint Denys l'Aréopagite ou du moins l'auteur des traités qui lui sont attribués.

« Dans cette libérale effusion de la nature divine, dit-il, sur toutes les créatures, une plus large part échoit aux ordres de la hiérarchie céleste, parce que, dans un commerce plus immédiat et plus direct, la divinité laisse écouler en eux plus purement et plus efficacement la splendeur de sa gloire ». Or, dans

1. Eph. VI, 12.

toute constitution hiérarchique, des degrés de perfection résultent les degrés de subordination. « Le dernier ordre de l'armée angélique est élevé à Dieu par les augustes puissances des degrés plus sublimes. Quel est le nombre, quelles sont les facultés des divers ordres que forment les esprits célestes? C'est ce qui n'est exactement connu que par Celui qui est l'adorable principe de leur perfection. La première hiérarchie est régie par le souverain initiateur lui-même, et elle façonne les esprits subalternes à la divine ressemblance. Elle ne se livre pas sur eux aux excès d'un tyrannique pouvoir, mais s'élançant vers les choses d'en-haut avec une impétuosité bien ordonnée, elle entraîne avec amour vers le même but les intelligences moins élevées. Il faut estimer, c'est toujours saint Denys qui parle, que la hiérarchie supérieure plus proche par son rang du sanctuaire de la divinité, gouverne la seconde par des moyens mystérieux; à son tour la seconde, qui renferme les Dominations, les Vertus, les Puissances, conduit la hiérarchie des Principautés, des Archanges et des Anges; et celle-ci régit la hiérarchie humaine afin que l'homme s'élève et se tourne vers Dieu et s'unisse à lui. Et ainsi, par divine harmonie et juste proportion, tous s'élèvent, l'un par l'autre, vers Celui qui est le souverain principe et la fin de toute belle ordonnance. Il est appelé le Dominateur suprême, parce qu'il attire tout à Lui comme à un centre puissant, et parce qu'il commande à tous les mondes et les régit avec une pleine et forte indépendance, en même temps qu'il est l'objet du désir et de l'amour universels. Toutes choses subissent son joug par une naturelle inclination et tendent instinctivement vers Lui, attirées par les charmes puissants de son indomptable et suave amour (1).

1. S. Denys l'aréopagite : *De la hiérarchie céleste*, Passim.

C'est donc une loi de la nature universelle, qu'entre les créatures il existe une hiérarchie basée sur l'inégalité de leur participation à la perfection suprême, sur la supériorité ou l'infériorité de la nature qui leur est échue.

Les êtres d'une nature inférieure, d'une perfection moindre sont subordonnés à ceux qui sont d'une nature supérieure. Les anges d'un rang plus élevé exercent donc sur ceux qui sont au-dessous d'eux ce que saint Thomas appelle une *Prælatio*, une suprématie d'autorité et de puissance.

Cette prélature appartenait, sur toute la hiérarchie des êtres, au plus sublime de tous les anges, à celui qui avait reçu le nom de Lucifer, de porte-lumière à raison du rôle qui lui était dévolu dans le ciel et que l'Aréopagite explique ainsi : « Toute grâce excellente, tout don parfait vient d'en haut et descend du Père des lumières. Il est une source féconde et un large débordement de clartés qui comble de sa plénitude tous les esprits. »

Lucifer, placé au premier rang, recevait donc les premiers flots de ce fleuve de lumière et de vie qui découle de Dieu et de lui, ils se répandaient dans les sphères inférieures. De là son nom de Lucifer, transmetteur de la lumière.

Il eût bien voulu conserver la prélature qui le rendait si glorieux, et c'est pour la maintenir en sa possession qu'il livra bataille. Saint Augustin, qui appelle Satan : *Perversus sui amor*, dit que dans son péché il a aimé le pouvoir qui lui était propre. « *Angelum peccasse amando propriam potestatem* (1).

Ce pouvoir, il voulut le conserver alors que son péché le transférait à d'autres.

Par suite du péché que lui et ses disciples venaient

1. Genesi ad litteram, chap. XV.

de commettre, une nouvelle distinction s'était établie entre les purs esprits; les uns étaient surnaturalisés, les autres ne l'étaient point. Or, le surnaturel faisait entrer les premiers dans une région inaccessible aux seconds, leur donnait une dignité et des prérogatives auxquelles ceux-ci ne pouvaient plus atteindre. Nous en avons la preuve dans la louange que la Sainte Eglise décerne à une créature humaine, mais extraordinairement surnaturalisée l'humanité de l'Homme-Dieu : *Exultata est super choros angelorum.* Nous savons de plus que la Très Sainte Vierge, la Mère du Christ a été couronnée Reine des anges.

Lucifer, voyant cela, voulait quand même maintenir et affirmer la suprématie que l'excellence de sa nature lui donnait sur les autres anges. Ceux-ci résistèrent, et le cri *Quis ut Deus?* exprime bien le genre de cette résistance. Il marque une opposition fondamentale aux suggestions naturalistes que Satan répandait dans les rangs de la milice céleste pour conserver sa domination sur ses frères. « Qui est comme Dieu ? » répondirent ceux-ci. Qui peut prétendre se suffire à lui-même, subsister en lui-même, trouver en lui-même sa fin dernière? Et d'autre part, qui peut être supérieur à la créature que Dieu a élevée à une participation de sa nature divine? Dieu, qui est au-dessus de tout, donne à la créature à laquelle il s'unit par grâce, une dignité qui l'élève au-dessus de qui que ce soit dans le monde de la pure nature.

Les prétentions de Lucifer et des siens furent ainsi repoussées. Lui, le prince des archanges, devint, par son orgueil, le subordonné de celui des bons anges qui est le dernier dans l'ordre de la nature.

CHAPITRE LIV

LA CHUTE

II. — SUR LA TERRE.

Le fait préhistorique que nous venons de rapporter d'après les Saintes Ecritures et les révélations divines, est aussi un fait historique, parce qu'il est entré dans la trame des événements de ce monde. Sans lui ils ne peuvent s'expliquer, en lui ils trouvent leur lumière.

Depuis que l'humanité existe, il y a lutte, il y a combat, combat dans le cœur de chaque homme, combat entre les bons et les méchants, combat du naturalisme contre le surnaturel, de l'égoïsme humain contre l'Amour infini. Ce combat n'est donc que la continuation de celui qui s'est livré entre les purs esprits à l'origine du monde, et chez nous comme dans le ciel, c'est Lucifer qui mène la bataille et s'il rencontre encore saint Michel comme adversaire, à notre tête, il voit surtout Marie qui a pris près de Dieu la place qu'il a laissée vide par son péché, le plus formel qui soit : *peccatum aversio a Deo.*

Le péché de Lucifer et de ses anges leur enleva, avons-nous dit, la prélature, c'est-à-dire la prééminence et cette sorte de juridiction qui en découle, sur les

anges qui leur étaient inférieurs. Leur enleva-t-elle le pouvoir qu'ils avaient sur le monde matériel? Saint Paul a décidé la question. Il les appelle encore après leur chute : « les vertus des cieux ». Saint Denys, dans son livre des *Noms divins* (ch. IV), dit d'une manière générale que les dons accordés à la nature angélique ne sont nullement changés chez les démons, mais y demeurent dans leur intégrité.

Saint Thomas d'Aquin précise cette vérité. Il observe qu'après sa chute, le démon est encore appelé « chérubin », mais non plus « séraphin ». C'est que le mot « chérubin » signifie « plénitude de science, tandis que séraphin signifie « qui brûle » du feu de la charité. La science est compatible avec le péché, mais non la charité.

Ils gardent ainsi leur puissance; c'est ce qu'observe Bossuet. « Ils continuent, dit-il, à être appelés « Vertus des Cieux », pour nous montrer qu'ils conservent encore dans leur supplice la puissance comme le nom qu'ils avaient par leur nature. Dieu pouvait justement les priver de tous les avantages naturels, c'est toujours Bossuet qui parle, il a mieux aimé faire voir, en les leur conservant, que tout le bien de la nature tournait en supplice à ceux qui en abusent contre Dieu. Ainsi l'intelligence leur est demeurée aussi perçante et aussi sublime que jamais; et la force de leur volonté à mouvoir les corps, par cette même raison, leur est restée comme des débris de leur effroyable naufrage. »

Au livre III du traité de la Trinité, chapitre IV, saint Augustin nous dit que « *toute* la nature corporelle est administrée par Dieu avec le concours des anges. » Dans sa réponse à Baldad, Job parlant de la puissance de Dieu, l'appelle : « Celui sous qui se courbent ceux qui portent le monde » (1). Saint

1. Job IX, 13. Traduction de Bossuet.

Satan était à l'éveil. Il vit Jésus naître dans l'étable de Bethléem et vivre obscur dans l'humble bourgade de Nazareth. Les prodiges qui avaient entouré son berceau ne lui avaient point échappé, mais trente années passées à l'atelier d'un charpentier dans la soumission et l'obéissance, l'humilité et la pauvreté, ne lui parurent point pouvoir être les prémices de celui qui devait renverser son empire (1).

Quand il le vit sortir de sa retraite; quand il entendit les paroles de Jésus annonçant que le royaume de Dieu était proche; quand il vit le Précurseur se refuser à baptiser Jésus par cette raison qu'il n'était pas digne de dénouer les courroies de ses sandales et dire que Lui baptiserait dans l'Esprit-Saint; quand surtout il fut témoin de la descente du Saint-Esprit et qu'il entendit la voix du Père céleste déclarer : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé! » il commença à se demander

---

tre nature, car, par l'inégalité dont il parle, il prouve qu'il a la nature humaine; et par l'égalité qu'il affirme, il déclare posséder la nature divine.

(Saint Léon, Pape, 7[e] *Sermon sur la Nativité*).

1. Dieu est présent partout, il connaît tout ce qui se fait et tout ce qui se dit, parce qu'il est en toutes ses créatures comme principe de leur être et de leur activité. Il n'en est pas de même des anges, bons ou mauvais. L'ange est dans un lieu selon que par sa volonté il applique à ce lieu l'action de sa vertu. Il s'y trouve non pas *circonscrit*, comme le sont les corps, mais *défini* de telle manière qu'il n'est pas dans un autre. De sorte que bien des actes de Jésus ou concernant sa personne ont pu échapper à Satan. Il est vrai, que ce qu'il n'a point connu par lui-même, il a pu le connaître par un ou plusieurs démons qu'il aurait délégués près du divin Sauveur pour être instruits de tout ce qui le concernait.

Au surplus, comme l'observe saint Augustin (*Cité de Dieu*, IX, 21), le Christ n'a été connu des démons qu'autant qu'il l'a voulu, et il ne l'a voulu qu'autant qu'il l'a fallu... Quand il crut bon de se cacher un peu plus profondément, le prince des ténèbres douta de Lui et Le tenta pour savoir s'il était le Christ.

s'il ne s'était point trompé jusque-là, et si ce Jésus n'était point ce Fils de la Femme qui lui avait été montrée au jour de sa première victoire comme devant lui enlever l'empire et lui écraser la tête.

Il voulut s'en assurer; et Dieu le permettant, à raison des leçons qui en résulteraient pour nous (1), il put essayer sur Jésus ses suggestions et ses prestiges comme il l'avait fait au paradis terrestre et dans les cieux (2).

On sait le récit de l'Evangile. Après son baptême Jésus se retira dans le désert, s'abstenant de toute nourriture durant quarante jours. Le voyant pressé par la faim selon la faiblesse de la chair qu'il avait prise, Satan profita de cette occasion pour le tenter, pour découvrir ce qu'il lui importait de savoir, par une épreuve tout à fait décisive. « *Demon Christum aggressus est, potissimum ut exploraret utrum vere Filius Dei esset*, dit Suarez (3). C'est surtout pour savoir s'il était le Fils de Dieu que le démon s'attaqua au Christ ».

Sa première parole manifesta sa pensée : « Si tu es le Fils de Dieu... » Montrant les pierres arrondies en forme de pain qui jonchaient le sol, comme il avait

---

1. Ne nous persuadons pas, chrétiens, qu'il eût été permis à Satan de tenter le Sauveur sans quelque haut conseil de la Providence divine. (Bossuet, Sermon sur le démon. 1er dim. de Carême.)

2. Il n'est pas indigne de notre Rédempteur, dit saint Grégoire le Grand, d'avoir voulu être tenté, parce qu'il était venu en ce monde pour être mis à mort. Il était juste au contraire qu'il vainquît ainsi nos tentations par les siennes de même qu'il était venu triompher de notre mort par sa mort... Le Fils de Dieu a pu être tenté par suggestion; mais jamais la délectation n'a pénétré dans son âme. Aussi cette tentation du diable a-t-elle été tout extérieure et nullement au dedans de Lui. (Sermon sur l'évangile du 1er dimanche de carême.)

3. In tertiam partem divi Thomæ. Q. XLI, art. I, com. II.

les verrions agiter ce monde avec la même facilité que nous tournons une petite boule ».

Sommes-nous soumis à leur empire, comme le sont les êtres matériels? L'espèce humaine tient le dernier rang dans la hiérarchie des esprits et de ce fait elle doit recevoir la lumière et l'inspiration au bien par le ministère des anges. De fait, nous avons chacun notre ange gardien qui remplit près de nous cet office. Le démon a-t-il conservé sa prélature sur nous? Notre race a été dotée, dès la création, dans la personne d'Adam, notre chef, de la grâce sanctifiante, qui fait entrer dans l'ordre surnaturel. Or, nous avons vu que le surnaturel établit entre les êtres une hiérarchie d'ordre supérieur soustrayant Adam et ses descendants à l'empire du démon.

Il en conçut d'amers sentiments. La jalousie qui s'était éveillée en lui lorsque l'Homme-Dieu avait été présenté à ses adorations s'exaspéra. « C'est une envie furieuse, dit Bossuet, qui anime les démons contre nous. Ils voient qu'étant bien inférieurs par nature, nous les passons de beaucoup par la grâce ». Et ailleurs : « L'inimitié de Satan n'est pas d'une nature vulgaire; elle est mêlée d'une noire envie qui le ronge éternellement. Il ne peut souffrir que nous vivions dans l'espérance de la félicité qu'il a perdue, et que Dieu, par sa grâce, nous égale aux anges; que son Fils se soit revêtu d'une chair humaine pour nous faire des hommes divins. Il enrage quand il considère que les serviteurs de Jésus, hommes misérables et pécheurs, assis dans des trônes augustes, le jugeront à la fin des siècles avec les anges ses imitateurs. Cette envie le brûle plus que ses flammes » (1).

1. Ier sermon de Carême.

Et c'est pourquoi il s'efforce de nous entraîner à sa suite dans le péché qui fait perdre la prérogative que la grâce nous donne sur lui.

Au premier jour, voyant ce qu'est la nature humaine, une seule espèce dans la multitude des individus qu'avec le temps elle devait embrasser, il se dit que s'il parvenait à faire décheoir du rang où la grâce l'avait placé, celui en qui l'espèce entière était alors contenue, il récupérerait sur elle l'empire que le droit de nature lui donnait, il deviendrait le prince, le chef de l'humanité. A l'envie se joignit donc l'ambition pour le porter à tenter auprès de nos premiers parents la séduction qu'il avait exercée sur les anges; s'il venait à les persuader, la race entière tomberait sous son empire.

Comme il avait fait aux anges, Dieu avait fait à Adam et à Eve le don de la grâce sanctifiante, prélude et préparation de la gloire. Avant de les y admettre il fallait qu'ils s'en montrassent dignes. De là, la nécessité de l'épreuve au paradis terrestre comme au paradis céleste. Là comme ici, Dieu voulut, Dieu devait, peut-on dire, demander à sa créature son consentement au pacte d'amitié qu'il voulait contracter avec elle pour l'éternité. Les termes du commandement, ou de la prohibition, fait à Adam et à Eve, tels qu'ils sont formulés dans le texte biblique, indiquent avec une clarté suffisante une loi, une clause se référant à la conservation ou à la perte de l'état paradisiaque et des privilèges qui le constituaient. « *Ne comedas... quocumque enim die comederis... morte morieris.* » Il s'agissait pour l'homme de rester en possession ou de perdre le don de l'immortalité, et, comme la suite du récit le prouve, les autres dons qui lui étaient connexes. La nature de l'homme composé d'un corps et d'une âme demandait que l'acte

duquel dépendait sa destinée fût à la fois intérieur et extérieur, un acte pleinement délibéré et en même temps un acte extérieur. C'est ce qui eut lieu : Vous ne mangerez point de ce fruit, sinon vous mourrez.

Pour opérer sa séduction, Satan se présenta dans le jardin sous la forme du serpent. Dieu, dans le paradis, se montrait à l'homme et conversait avec lui sous une figure visible; il en était de même des anges. Eve ne fut donc pas surprise d'entendre parler un serpent. Qu'était ce serpent? Il en est qui traduisent le mot hébreu « séraphim » par « serpent volant et étincelant ». Peut-être Adam et Eve avaient-ils l'habitude de voir les anges célestes sous cette forme.

Il vint donc près de l'arbre de la science du bien et du mal et il demanda à Eve : « Est-ce que Dieu aurait dit : Vous ne mangerez pas de tout arbre du jardin? » La femme répondit : « Nous mangeons du fruit des arbres du jardin. Mais du fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu a dit : Vous n'en mangerez point et vous n'y toucherez point de peur que vous ne mouriez. » Le serpent dit à la femme : « Non, vous ne mourrez point. Mais Dieu sait que le jour où vous en mangerez, vos yeux s'ouvriront et vous serez comme Dieu, connaissant le bien et le mal. » Vous serez comme Dieu. Voilà la tentation, la tentation renouvelée de celle qui a séduit les anges. Etre comme Dieu, se suffire à soi-même. Quelle tentation pour l'égoïsme! Adam y succomba comme y avaient succombé les anges qui se laissèrent flatter par l'orgueil. Vous serez comme Dieu, connaissant par vous-même le bien et le mal. Trouvant dans l'usage de vos facultés naturelles le progrès qui vous mènera à la perfection à laquelle votre nature prétend, vous arriverez au bonheur, à un bonheur semblable à celui dont Dieu jouit, un bonheur qui ne sera ni emprunté ni dépendant.

Comme les mauvais anges, Adam et Eve se laissèrent convaincre.

On le voit, sur la terre comme au ciel, l'essence de la tentation fut le naturalisme. Ce fut pour avoir l'orgueil de dire, à la suite des anges rebelles : comme Dieu, je me suffirai, qu'Adam franchit la défense de manger du fruit funeste. Hélas! son orgueil le fit tomber non seulement dans l'état de nature, mais encore dans l'état de nature corrompue. Lui et Eve se virent, tout à coup, non des Dieux, mais des êtres de chair!

De plus, ils se virent soumis à Satan. « Quiconque se livre au péché, dit saint Jean, est l'esclave du péché (1) », et quiconque prête l'oreille à Satan retombe sous sa suprématie dont la grâce l'avait exempté. Lucifer put dès lors se promettre sur la terre un empire semblable à celui qu'il avait conservé aux enfers sur ceux qui l'avaient suivi dans son apostasie. Il domina sur tous les enfants d'orgueil (2).

De fait, jusqu'à l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le genre humain tout entier (3), à l'exception d'un tout petit peuple dépositaire de la promesse, vécut dans le naturalisme où Adam l'avait en-

1. Joan, VIII, 34.

2. Dernière parole de Dieu à Job.

3. On ne réfléchit pas assez aux conséquences renfermées dans les lois de l'*espèce*. Certainement, il y a quelque chose en moi qui n'était pas en Adam, puisque je suis un individu; mais il n'y a rien eu d'*essentiel* en Adam qui ne soit en moi. Car lui-même était l'espèce, avant d'être individu. « Tous les hommes qui naissent d'Adam, dit saint Thomas, peuvent être considérés comme un seul homme, puisqu'ils ont tous la même nature. » La science, qui ne peut pas se rendre compte du prodige de l'espèce, au sein de la nature, pour les plantes et pour les animaux, comment sonderait-elle, pour l'homme, la loi de solidarité, à laquelle se rattachent à la fois la réversibilité du mérite et le péché originel!

traîné et sous le joug du démon par lequel il s'était laissé séduire. Satan se fit élever des temples et dresser des autels sur tous les lieux de la terre et il s'y fit rendre un culte aussi impie que superstitieux. Combien de fois le peuple élu lui-même se laissa-t-il entraîner par lui, au point de sacrifier à « Moloch » jusqu'à ses enfants (1) !

Aujourd'hui encore, partout où l'Evangile n'a point été prêché, partout où le tabernacle se trouve encore absent, Lucifer et ses démons règnent. Les missionnaires du XVII[e] siècle ont été bien surpris lorsque, partis de la France légèrement sceptique d'alors, ils ont débarqué dans les Indes orièntales et se sont trouvés au milieu des manifestations diaboliques les plus étranges. Les voyageurs comme les missionnaires de nos jours sont témoins des mêmes prodiges. M. Paul Verdun a publié un livre : *Le diable dans les missions* (2). Des faits sans nombre qu'il a recueillis, dans les relations de voyages et de séjours, sous les glaces des pôles comme sous les feux de l'Equateur, dans les forêts des sources de l'Amazone, aussi bien que sur les bords du Brahmapoutre, dans les pagodes des villes chinoises et sous les huttes des sauvages de l'Océanie, partout où le christianisme ne s'est point implanté, les populations croient, et non sans raison, à la puissance des démons dans les idoles, les pierres et les arbres consacrés à son culte. Les apparitions et possessions sont chez eux choses fréquentes, connues et admises de tout le monde. Dans tous ces pays il existe des sorciers. Pour le devenir,

---

1. Toutes les religions païennes, après comme avant la venue du Christ, procèdent de la magie ou y aboutissent, et celle-ci, dans la diversité de ses formes et de ses pratiques, apparaît comme une dans son essence et se manifeste comme le culte de Satan.

2. 2 vol. in-12, chez Delhomme.

il faut subir des épreuves cruelles qui dépassent de beaucoup les pratiques les plus pénibles de la mortification chrétienne. Dans la plupart de ces initiations, une manifestation du démon montre qu'il accepte le candidat comme sien, il en fait un possédé ou il l'enlève. Ces sorciers ont pour serviteur ou pour maître un démon familier qu'ils font agir, revêtu d'une apparence de bête. Ils peuvent donner à certains objets — amulettes, fétiches — une vertu bienfaisante ou nuisible. La nature de ces objets est indifférente; c'est leur consécration au démon qui leur donne leur vertu. Partout, les sorciers haïssent et craignent les missionnaires catholiques et partout les missionnaires chassent les démons. Les envoyés des missionnaires, de simples chrétiens, des vierges, des enfants même ont le même pouvoir. Ces faits constatés de nos jours, confirment non seulement les récits de l'Evangile, mais encore ceux des païens de l'antiquité et ceux de nos pères du moyen âge. Ils confirment également ce que la doctrine catholique nous enseigne sur le péché originel et sur ses suites.

LA TENTATION RENOUVELÉE

CHAPITRE LV

I. — LA TENTATION DU CHRIST

« Dès que la méchanceté du démon nous eut empoisonné du venin mortel de son envie, dit le Pape saint Léon (1), le Dieu tout-puissant et clément, dont la nature est bonté, la volonté, puissance, et l'action miséricorde, indiqua d'avance le remède que sa piété destinait à guérir les humains ; et cela dans les premiers temps du monde, quand il déclara au serpent que de la Femme naîtrait, quelqu'un d'assez fort pour écraser sa tête pleine d'orgueil et de malice. Il annonçait par là que le Christ viendrait en notre chair à la fois Dieu et homme, et que, né d'une Vierge, sa naissance condamnerait celui par qui la source humaine avait été souillée. Après avoir trompé l'homme par sa fourberie, le démon se réjouissait de le voir dépouillé des biens célestes ; il se réjouissait d'avoir trouvé quelque consolation dans sa misère par la compagnie des prévaricateurs, et d'avoir été cause que Dieu, ayant créé l'homme dans un état si honorable, avait changé ses dispositions à son égard. Il a donc fallu, bien-aimés frères, la merveilleuse économie d'un profond dessein pour qu'un Immuable et dont la vo-

1. 2e sermon sur la Nativité.

lonté ne peut cesser d'être bonne, accomplît, au moyen d'un mystère plus caché, les premières vues de son amour, et pour que l'homme, entraîné au mal par l'astuce et la méchanceté du démon, ne vînt pas à périr, contrairement au but que Dieu s'était proposé. »

Au temps marqué par la divine sagesse, Dieu a exécuté ce dessein de sa miséricorde, manifesté à l'heure même de l'offense et de la chute. Il envoya son Fils réparer la faute de notre père. Chez les hommes la justice faiblit quand elle se fait miséricorde; dans la Rédemption elle demeure intacte : Dieu pardonne, mais la justice a satisfaction puisqu'un Dieu-Homme se substitue aux coupables et expie pour eux.

Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu d'un vrai Dieu, Il prit la condition d'esclave et apparut aux démons comme aux hommes dans l'humilité de la chair, « dans une chair semblable à celle du péché, et ainsi reconnu homme par tout ce qui a paru de lui » (1).

---

1. Rom. VIII, 3, et Phil. II, 7.

Il y a autant de danger à dire qu'il n'y a pas en Jésus-Christ une nature semblable à la nôtre, qu'à nier qu'il soit égal en gloire à son Père. C'est sur l'autorité divine qu'est appuyée notre foi, et c'est une doctrine divine que nous professons. Elles sont vraies, ces paroles que Jean, rempli du Saint-Esprit, a fait retentir : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu et le Verbe était Dieu »... Ce que le même prédicateur ajoute est également vrai : « Le Verbe a été fait chair, il a habité parmi nous, et nous avons vu sa gloire, comme la gloire du Fils unique du Père ». Dans l'une et l'autre nature, le Fils de Dieu est donc le même, prenant ce qui est de nous sans rien perdre de ce qui lui est propre; renouvelant l'homme dans l'homme, il restait en lui-même immuable... c'est pourquoi, lorsque le Fils unique de Dieu confesse qu'il est inférieur à son Père, auquel il se dit égal, il montre qu'il a véritablement en Lui l'une et l'au-

Satan était à l'éveil. Il vit Jésus naître dans l'étable de Bethléem et vivre obscur dans l'humble bourgade de Nazareth. Les prodiges qui avaient entouré son berceau ne lui avaient point échappé, mais trente années passées à l'atelier d'un charpentier dans la soumission et l'obéissance, l'humilité et la pauvreté, ne lui parurent point pouvoir être les prémices de celui qui devait renverser son empire (1).

Quand il le vit sortir de sa retraite ; quand il entendit les paroles de Jésus annonçant que le royaume de Dieu était proche ; quand il vit le Précurseur se refuser à baptiser Jésus par cette raison qu'il n'était pas digne de dénouer les courroies de ses sandales et dire que Lui baptiserait dans l'Esprit-Saint ; quand surtout il fut témoin de la descente du Saint-Esprit et qu'il entendit la voix du Père céleste déclarer : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé ! » il commença à se demander

---

tre nature, car, par l'inégalité dont il parle, il prouve qu'il a la nature humaine ; et par l'égalité qu'il affirme, il déclare posséder la nature divine.

(Saint Léon, Pape, 7e *Sermon sur la Nativité*).

1. Dieu est présent partout, il connaît tout ce qui se fait et tout ce qui se dit, parce qu'il est en toutes ses créatures comme principe de leur être et de leur activité. Il n'en est pas de même des anges, bons ou mauvais. L'ange est dans un lieu selon que par sa volonté il applique à ce lieu l'action de sa vertu. Il s'y trouve non pas *circonscrit*, comme le sont les corps, mais *défini* de telle manière qu'il n'est pas dans un autre. De sorte que bien des actes de Jésus ou concernant sa personne ont pu échapper à Satan. Il est vrai, que ce qu'il n'a point connu par lui-même, il a pu le connaître par un ou plusieurs démons qu'il aurait délégués près du divin Sauveur pour être instruits de tout ce qui le concernait.

Au surplus, comme l'observe saint Augustin (*Cité de Dieu*, IX, 21), le Christ n'a été connu des démons qu'autant qu'il l'a voulu, et il ne l'a voulu qu'autant qu'il l'a fallu... Quand il crut bon de se cacher un peu plus profondément, le prince des ténèbres douta de Lui et Le tenta pour savoir s'il était le Christ.

s'il ne s'était point trompé jusque-là, et si ce Jésus n'était point ce Fils de la Femme qui lui avait été montrée au jour de sa première victoire comme devant lui enlever l'empire et lui écraser la tête.

Il voulut s'en assurer; et Dieu le permettant, à raison des leçons qui en résulteraient pour nous (1), il put essayer sur Jésus ses suggestions et ses prestiges comme il l'avait fait au paradis terrestre et dans les cieux (2).

On sait le récit de l'Evangile. Après son baptême Jésus se retira dans le désert, s'abstenant de toute nourriture durant quarante jours. Le voyant pressé par la faim selon la faiblesse de la chair qu'il avait prise, Satan profita de cette occasion pour le tenter, pour découvrir ce qu'il lui importait de savoir, par une épreuve tout à fait décisive. « *Demon Christum aggressus est, potissimum ut exploraret utrum vere Filius Dei esset*, dit Suarez (3). C'est surtout pour savoir s'il était le Fils de Dieu que le démon s'attaqua au Christ ».

Sa première parole manifesta sa pensée : « Si tu es le Fils de Dieu... » Montrant les pierres arrondies en forme de pain qui jonchaient le sol, comme il avait

---

1. Ne nous persuadons pas, chrétiens, qu'il eût été permis à Satan de tenter le Sauveur sans quelque haut conseil de la Providence divine. (Bossuet, Sermon sur le démon. 1er dim. de Carême.)

2. Il n'est pas indigne de notre Rédempteur, dit saint Grégoire le Grand, d'avoir voulu être tenté, parce qu'il était venu en ce monde pour être mis à mort. Il était juste au contraire qu'il vainquît ainsi nos tentations par les siennes de même qu'il était venu triompher de notre mort par sa mort... Le Fils de Dieu a pu être tenté par suggestion; mais jamais la délectation n'a pénétré dans son âme. Aussi cette tentation du diable a-t-elle été tout extérieure et nullement au dedans de Lui. (Sermon sur l'évangile du 1er dimanche de carême.)

3. In tertiam partem divi Thomæ. Q. XLI, art. I, com. II.

montré à Eve le fruit défendu, il lui proposa de faire un miracle qui prouverait sa divinité : changer les pierres en pains. Il ne remarquait point que ce miracle, s'il était fait, prouverait précisément le contraire, car l'apaisement de la faim pouvait être obtenu par des moyens naturels et humains, et vouloir se le procurer en appelant à son aide la puissance divine, c'était manquer au respect dû à Dieu. Peut-être le voyait-il et alors sa proposition était doublement malicieuse. On sait quelle fut la réponse de Jésus ; elle exprimait son respect pour son Père et pour la Parole dont Dieu a fait la règle de notre conduite, à nous, enfants des hommes et au Verbe incarné lui-même. D'autre part, elle laissait le tentateur dans l'ignorance relativement à sa Personne.

La seconde tentation trahit visiblement le trouble de Satan. Dans son extrême désir d'atteindre le but poursuivi, il aurait accepté de savoir, au prix de sa propre humiliation, si Notre-Seigneur était vraiment le Fils de Dieu. Si Jésus, se précipitant du haut du temple, comme il le demandait, les anges fussent venus le soutenir, il aurait reconnu par là, pensait-il, qu'il était le maître souverain de la céleste hiérarchie, mais à sa honte et à sa confusion. Car il eût été cruel pour lui de voir Jésus tombant du haut du temple comme s'il descendait du ciel, porté par les bons anges, qui sont les ministres de Dieu dans le châtiment qui lui est infligé, devant la foule qui remplissait les parvis du temple, et le présenter dans cette pompe céleste et cette majesté qui eût forcé les adorations des spectateurs. Jésus, comme il l'avait fait la première fois, dissipa d'un mot tiré des Saintes Ecritures cette tentation que Satan avait crue bien séduisante.

Il ne se tint point encore pour satisfait ; et usant de

nouveau de la puissance surhumaine des esprits, maîtres de la pesanteur et de l'espace, il transporta Jésus sur la cime d'une haute montagne. « Lorsqu'on dit que l'Homme-Dieu fut transporté par le diable sur une montagne élevée ou dans la cité sainte, observe saint Grégoire, pape, l'esprit répugne à le croire et les oreilles humaines s'effraient de l'entendre affirmer. Nous reconnaîtrons cependant que cela n'est pas incroyable, si nous comparons d'autres faits à celui-ci. Certes, le démon est le chef de tous les hommes iniques et tous les impies sont les membres de ce chef. Est-ce que Pilate ne fut pas un membre du diable? Ne furent-ils pas les membres du diable, les Juifs qui persécutèrent Jésus-Christ et les soldats qui le crucifièrent? Aussi, quoi d'étonnant si le Christ s'est laissé transporter par le démon luimême sur une montagne, puisqu'il a bien voulu souffrir d'être crucifié par les membres du démon (1). »

Les deux premières tentations n'avaient pu résoudre la question qui tourmentait le Prince de ce monde. Il comprit qu'il serait inutile de continuer à pousser ses tentatives dans le même sens. Aussi, à la troisième tentation il ne dit plus : « Si vous êtes le

1. Sermon sur le 1er dimanche de Carême.

Saint Augustin, dans son commentaire sur le Psaume LXIII, V. 7, dit aussi :

Le *Christ, comme homme*, s'est mis à portée des intentions perverses des juifs, et comme homme il a souffert qu'ils s'emparassent de Lui, En effet, on n'aurait pu s'emparer de Lui, s'il n'eût été homme, ni le voir s'il n'eût été homme, ni le frapper s'il n'eût été homme, ni le crucifier et le mettre à mort s'il n'eût été homme. C'est donc comme homme qu'il s'est exposé à toutes ces souffrances, qui ne pouvaient avoir prise sur lui s'il n'eût été homme. Mais si Lui, n'avait été homme, l'homme n'eût pas été délivré. Cet homme a pénétré le fond des cœurs, c'est-à-dire le secret de leur cœur, offrant au regard des hommes, son humanité, ne faisant point paraître sa divinité; cachant sa nature de Dieu, par laquelle il est l'égal du Père.

Fils de Dieu ». Laissant cette question qu'il sentait ne pouvoir résoudre, il poursuivit un autre dessein.

Depuis la catastrophe du paradis terrestre, il régnait en maître sur l'humanité avilie et dégradée; mais il tremblait pour son empire toutes les fois qu'il se rappelait la prédiction du Seigneur : une Femme et son Fils t'écraseront la tête. Inquiet, il ne cessait d'épier les enfants des hommes, particulièrement ceux qui lui paraissaient les plus intelligents et les plus forts, pour les prendre à son service. Jamais son attention n'avait été éveillée sur aucun comme sur celui-ci, jamais personne ne lui avait paru devoir jouer dans le monde un aussi grand rôle. Il le voit entrer dans la carrière et commencer une œuvre qui, sans doute et vu l'extraordinaire virtualité du personnage, aura sur le cours du monde, sur la direction du genre humain, une influence qui ne peut être estimée. Il se dit qu'il doit, pour conserver son empire, s'emparer de cette force. Donc, après avoir fait montre de sa puissance en transportant Jésus sur le pinacle du Temple, il opère un prestige qui doit le séduire, s'il n'est qu'un homme, et le mettre à son service. Du haut de la montagne où il l'a transporté, il lui fait voir tous les royaumes du monde et leur gloire, et il dit : « Je te donnerai toute cette puissance et la gloire de ces empires; car cela m'a été livré et je le donne à qui je veux. » Cela m'a été livré. Hélas! oui, par Adam et par son péché. Je le donne à qui je veux. Non. La puissance de Lucifer dépend tout entière d'une simple permission divine. « Tout cela je te le donnerai, si tu te prosternes et tu m'adores. » Tu le vois, je suis le maître du monde. Je connais ton génie. Je te donnerai le gouvernement de l'univers, sous ma suzeraineté, si tu me prêtes foi et hommage. »

Sans doute que la prédication de Jean-Baptiste annonçant que le royaume de Dieu était proche avait engagé Lucifer à prendre ses mesures pour maintenir sur la terre l'empire dont il jouissait depuis tant de siècles. Un homme lui était nécessaire pour lutter contre l'envoyé de Dieu, comme lui-même l'avait fait au ciel contre l'archange Michel, pour maintenir sur la terre le règne du naturalisme et empêcher le royaume de Dieu, c'est-à-dire le surnaturel d'en prendre possession. Il voulut voir si Jésus ne serait point cet homme. Il s'efforce de l'éblouir, d'exciter en Lui l'amour du monde et de ce qui est dans le monde : la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux et l'orgueil de la vie (1), en un mot de le plonger dans le naturalisme et par lui d'y maintenir tous les peuples. La parole de Dieu prononcée par l'Homme-Dieu, avec l'autorité qui lui appartenait, lui enleva sa chimère : « Retire-toi, Satan. Car il est écrit : tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu ne serviras que lui seul. »

« Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu ne serviras que lui seul ». C'était ce que venait réapprendre à la race d'Adam, celui qui avait la mission de le rétablir dans sa dignité première d'enfant de Dieu destiné à l'éternelle Béatitude que procure la vie surnaturelle.

La tentation de Notre-Seigneur fut l'un des grands mystères de sa vie. Les hommes étaient devenus au paradis terrestre les sujets de Satan et les esclaves de la nature. Il importait que Notre-Seigneur, en entreprenant l'œuvre que son Père lui avait confiée « d'introduire de nombreux fils dans la gloire », vainquît d'abord l'ennemi qui s'était assujetti l'humanité et avait borné son ambition à la vie présente et à la jouissance des biens de ce monde. Il pourrait alors,

1. Joan, II, 16.

nouvel Adam, chef de l'humanité régénérée, lui procurer une bénédiction plus précieuse que celle perdue à l'origine.

Quand Jésus eut achevé sa mission d'Evangéliste, au lundi de la Grande Semaine où il devait accomplir son autre mission, celle de nous racheter, les apôtres André et Philippe présentèrent à Jésus des Gentils venus à Jérusalem pour la solennité de Pâques et qui avaient témoigné le désir de voir le Messie. A leur demande Jésus tressaille. Il voit en eux et dans leur démarche comme les prémices et le gage de la conversion du monde païen, qui sera le fruit de sa mort, qu'il vient de montrer prochaine. Cette pensée l'émeut. On dirait comme un prélude de la terrible agonie qui devait se produire trois jours plus tard au jardin des Oliviers. Il s'écrie : « Mon âme est troublée. Et que dirai-je? Père, sauvez-moi de cette heure! Mais c'est pour cela que je suis venu. Père, glorifiez votre nom ». Et il vient une Voix du ciel : « Je l'ai glorifié et de nouveau je le glorifierai ». La foule s'étonne. Jésus dit : « Ce n'est pas pour moi que cette voix s'est fait entendre, c'est pour vous... Maintenant, c'est le jugement de ce monde, maintenant le prince de ce monde va être jeté dehors. »

Jésus, de concert avec le ciel, annonçait ainsi la ruine de l'empire de Satan et l'inauguration du royaume nouveau, du Royaume du Christ, du Royaume des Cieux, qui allait être fondé sur cette ruine, par sa mort sur la croix.

Ainsi allait être restauré l'ordre surnaturel, auquel seraient de nouveau conviés juifs et gentils, toute la race d'Adam rachetée par le sang de l'Homme-Dieu.

LA TENTATION DE LA CHRÉTIENTÉ

CHAPITRE LVI

II. — TENTATIVES DIVERSES

Mors et vita duello conflixere mirando. La mort et la vie se sont livrées sur le calvaire un combat auquel les anges assistaient pleins d'admiration. Dans ce combat, l'auteur de la vie meurt, mais dans sa mort il est vivant et par sa mort il règne. « *Dux vitæ mortuus regnat vivus* ». La rançon a été payée, la Rédemption est accomplie, le péché du monde est ôté et le prince de ce monde est vaincu, son règne est fini en principe, mais il faut que le royaume qu'il s'était fait soit reconquis, c'est le *magnum prælium* du ciel qui va se poursuivre sur la terre dans les mêmes conditions. Souvent l'Eglise paraîtra expirante; toujours dans sa mort apparente, elle puisera une nouvelle vie.

Le duel se livre d'abord entre chaque âme et son tentateur. La Rédemption est universelle, le divin Sauveur a mérité le salut de tous les hommes, mais la justification continuera à dépendre de la volonté de chacun. Les mérites du Christ ne seront appli-

qués aux individus qu'avec leur consentement et leur coopération (1). Le surnaturel redevenu l'apanage de l'humanité doit, comme toujours, être accepté par chacun de ses membres. Avant cette acception, supposée dans l'enfant, effective chez l'adulte, le fils d'Adam est encore sous le joug de Satan, et il y rentre par la répudiation volontaire de l'état de grâce, soit en commettant des actes condamnés par la morale chrétienne, ce qui lui fait perdre l'amitié de Dieu, soit par la résolution de se cantonner dans la nature seule par l'indifférence religieuse. C'est la loi qui a été promulguée dès le commencement au ciel et sur la terre. Elle n'a point changé, elle n'a pu changer avec la Rédemption. La nouvelle source de vie que la lance du soldat romain a fait couler du Cœur de Jésus en croix est ouverte à tous, mais elle ne donne ses eaux qu'à ceux qui viennent les y puiser.

Ce qui est vrai pour les individus, l'est pour les peuples. Appelés par la voix des Apôtres, juifs et gentils se rendirent un à un à cette source, et leur agglomération forma le corps de l'Eglise.

Pour reconquérir son empire, Satan s'attaqua au corps social comme il s'attaque aux personnes. C'est ce qui avait été dit au commencement et ce que demandait la Sagesse divine : « *Inimicitias ponam inter semen tuum et semen illius.* » Après avoir annoncé la Rédemption du genre humain par le Fils de la Femme, Dieu avait fait voir la lutte qui devait

1. La baptême est conféré aux enfants des parents qui le demandent pour eux ; à eux ensuite de ratifier ce qui a été fait. C'est ainsi que les choses s'étaient passées au ciel et au paradis terrestre : les anges et nos premiers parents reçurent la grâce sanctifiante au moment de leur création, ils durent ensuite consentir au don qui leur avait été fait.

suivre entre les deux cités, l'une race du serpent, l'autre race de la Femme bénie.

Le mot hébreu employé par la Genèse pour marquer les attaques du serpent désigne bien les deux genres d'assaut que l'Eglise n'a cessé d'avoir à subir : les persécutions et les hérésies. Ce mot marque une haine s'exerçant à la fois et par la ruse et par la cruauté. C'est bien là les deux guerres que l'histoire n'a cessé de voir s'alterner, ou même se confondre, depuis les premiers jours jusqu'à ceux où nous sommes.

Satan suscita d'abord la persécution des empereurs romains qui dura trois siècles et fit tant de milliers de martyrs. Ne pouvant étouffer l'Eglise dans son sang, il eut recours à d'autres moyens de destruction (1).

Presqu'aussitôt après le règne de Constantin, nous arrivons au pontificat du pape Gélase I[er] en l'an du Christ 493. Comme la situation est sombre! La conversion de l'empire, un siècle auparavant, semble avoir été stérile, et la catastrophe paraît imminente. L'Orient tout entier est aux mains de chrétiens infidèles au concile œcuménique de Chalcédoine; l'Occident est sous la domination des Ariens qui rejettent le concile œcuménique de Nicée; le Pape lui-même est sujet d'un souverain Arien. Et comme si une seule hérésie ne suffisait pas, le Pélagianisme se propage dans le Picenum avec la connivence des évêques. Dans le Nord de l'empire démembré, les Bretons d'abord infestés par le Pélagianisme sont maintenant dépossédés par les Saxons païens. Le

---

1. Le tableau qui suit est emprunté au livre de Charles Stanton Devas; maître ès arts de l'Université d'Oxford: *L'Eglise et le Progrès du monde,* traduit de l'anglais par le dominicain Folghera.

clergé catholique est opprimé dans les royaumes ariens de Bourgogne, d'Aquitaine, d'Espagne, et le culte catholique est momentanément aboli par les Vandales ariens d'Afrique. L'Orient presqu'entier prend parti pour le patriarche de Constantinople Acace dans son schisme, et adhère à l'hérésie monophysite, tandis que, en dehors de l'empire, l'hérésie opposée, le Nestorianisme, fait de scandaleux progrès.

Est-ce là un cas isolé? Cent quinze ans plus tôt, alors que saint Grégoire de Nazianze allait inaugurer sa prédication à Constantinople (378), la situation ne semblait-elle pas désespérée avec l'Arianisme grandissant et les schismes de plus en plus nombreux? Et plus tard, aux débuts du pontificat de saint Grégoire-le-Grand, l'Eglise ne semblait-elle pas menacée d'une fin prochaine? Les derniers vestiges de la civilisation romaine s'écroulaient devant l'invasion des Lombards en Italie; en Orient et en Occident, famines, pestes, tremblements de terre; les Bretons chrétiens sont massacrés, réduits en esclavage, chassés dans les montagnes désertes par leurs ennemis païens; l'Arianisme est encore le maître en Espagne et dans une grande partie de l'Italie. Rien d'étonnant que saint Colomban — et il n'était pas le seul — crût à la fin du monde.

Si nous partageons en trois périodes chronologiques l'histoire entière de l'Eglise, les tempêtes que nous venons de décrire se rapportent à la première, mais les deux autres ne sont pas moins agitées. Dans la seconde (636-1270), l'Eglise se vit à plusieurs reprises menacée de destruction : au VIIIe siècle par les Arabes; au IXe, les Normands; au Xe, les empereurs germaniques. La troisième période, la plus proche de nous, est marquée par trois grands faits, dont chacun, suivant les principes des probabilités histo-

riques, aurait dû être fatal à l'Eglise. D'abord, le Grand Schisme : durant trente-sept ans, les fondements mêmes sont ébranlés, le principe de l'obéissance est discrédité, quoique, par contre, la bonne foi, et qui plus est, la sainteté se montrent dans les deux obédiences comme pour attester une autorité divine, encore qu'en guerre avec elle-même. Ensuite, éclate le Protestantisme : les catholiques sont victimes de calomnies et d'insultes indescriptibles, bientôt suivies de pillage, de destructions, de massacres. L'Angleterre en 1540 ressemble à un pays ravagé : les œuvres d'art et les trésors du savoir, amassés par des siècles disparaissent. La France voit ses églises détruites par centaines, ses prêtres et ses religieux immolés par milliers ; les princes catholiques sont déclarés indignes de commander, et la religion catholique est outragée par d'horribles sacrilèges. D'un seul coup, au milieu de cet ouragan d'égoïsme et de fanatisme, les deux tiers de son empire semblent irrémédiablement perdus pour l'Eglise. Enfin le jansénisme triomphe pendant le dix-huitième siècle : la grande Eglise de France en est infestée jusqu'aux moelles ; Joseph II, l'archiduc de Toscane, le roi de Naples sont à la veille de rompre avec le Saint-Siège ; des évêques et des professeurs discutent ouvertement des doctrines catholiques ; les jésuites, en champions de Rome contre le Protestantisme et le Jansénisme, sont persécutés à outrance en Portugal, en Espagne, en France, à Naples, et la menace d'un schisme contraint le Pape à supprimer cette garde d'élite à l'heure même où il en a le plus pressant besoin. Puis vient la Révolution qui renouvelle les massacres des premiers siècles.

Ce tableau est bien lugubre, mais le revers n'est-il pas consolant ? A chacune de ces dates, le Maître

intervient. Constantin succède à Dioclétien; les quatrième, cinquième et sixième siècles finissent par trois conversions qui sont trois éclatantes bénédictions : celle de saint Augustin, celle de Clovis, celle des Anglo-Saxons; la désolation des siècles suivants aboutit à Hildebrand et aux Croisades; le zèle des Dominicains, des Franciscains, le rayonnement de la Somme théologique de saint Thomas d'Aquin sont, pour ainsi dire, la réponse de Dieu à la tyrannie impériale et à l'hérésie albigeoise; la blessure du grand schisme est à peine fermée, et voici Fra Angelico, la fleur de l'art chrétien, et Thomas à Kempis, la fleur de la mystique chrétienne; après Luther et Calvin apparaît la vraie Réforme, œuvre du Concile de Trente, et de nouvelles missions s'étendent à l'Orient et à l'Occident, amenant à l'Eglise des peuples plus nombreux que ceux qui l'avaient désertée.

Dans cette lutte gigantesque, observons-le, c'est toujours la France qui a fourni le champ de bataille le plus disputé et le plus illustre. Clovis bat les Ariens, Charles-Martel les Arabes, Charlemagne les Lombards, Montfort écrase l'Albigéisme, saint Louis plante la croix devant Tunis, les Guise et la Sainte-Ligue triomphent de la mort, et aujourd'hui, parmi les missionnaires, ce sont ceux qui sont sortis du cœur de la France, qui poussent le plus loin les conquêtes de l'Eglise dans les pays infidèles. Qu'il est vrai ce mot de l'histoire : *Gesta Dei per Francos!*

C'est aussi en France que se voit le front de bataille d'une autre guerre plus intime que celle qui vient d'être décrite.

Les autres combats furent divers, partiels et relativement parlant, de courte durée. C'était le corps à

corps de deux géants qui, après un effort dans un sens essaient de renverser leur adversaire dans une poussée contraire. Ce qui nous reste à décrire, c'est la lutte continue parce qu'elle doit être décisive ; c'est la lutte profonde qui atteint les sources mêmes de la vie spirituelle dans l'individu comme dans la société et dans l'Eglise. Son objet est celui qui fut d'abord en litige entre les anges, puis entre nos premiers parents et le serpent : naturalisme contre surnaturel.

Dès les premiers jours du christianisme, ce combat se livra dans le fond des âmes, mais au XIVe siècle, Satan crut le moment venu de transporter ce drame intime sur la grande scène du monde et d'en faire l'auguste tragédie que nous offre l'histoire des peuples chrétiens en ces derniers siècles.

CHAPITRE LVII

III.— TENTATION FONDAMENTALE ET GÉNÉRALE

I. — DE LA RENAISSANCE A LA RÉVOLUTION

On vient de le voir, Satan essaya d'abord d'étouffer l'Eglise dans le sang. Il n'y put réussir. Quand les païens eurent mis fin à la persécution sanglante, on vit l'enfer faire ses plus grands efforts pour obtenir que se détruise par elle-même cette Eglise que l'attaque des ennemis du dehors avait affermie. Il suscita les hérésies. Par elles, il détachait du corps mystique du Christ des membres plus ou moins nombreux, et même des populations. Mais il arrivait que ce que l'Eglise perdait d'un côté, elle le regagnait de l'autre, et que, même les brebis égarées après plus ou moins de détresse, revenaient au bercail.

Il conçut alors un autre dessein plus digne de son infernal génie. Tout en continuant à susciter des sectes, les diverses confessions protestantes suivies du jansénisme, il se dit que son triomphe serait assuré et pour toujours, s'il parvenait à former dans le sein même de l'Eglise une société d'hommes qui resteraient mêlés aux catholiques, comme le levain est

mêlé à la pâte, pour y produire une fermentation secrète qui mettrait à se développer, s'il le fallait, une suite de siècles, mais qui aboutirait infailliblement à chasser du corps de l'Eglise l'esprit surnaturel pour y substituer l'esprit naturaliste. Il remporterait ainsi sur la terre le même triomphe, mais plus complet, que celui qu'il avait obtenu au ciel par la séduction du tiers de la milice céleste. Il espérait arriver par cet empoisonnement lent, insensible, ignoré, à une dissolution complète du royaume de Dieu sur la terre.

Les deux premières parties de cet ouvrage ont décrit ce travail obscur de la Franc-Maçonnerie, car c'est elle qui est dans la chrétienté le ferment naturaliste. Il suffit pour s'en convaincre de relire ce qu'elle a dit elle-même d'elle-même et de considérer ses œuvres.

Nous l'avons vu naître dans les catacombes de Rome au XIVe siècle. Je ne contredis point ceux qui ont vu des sociétés secrètes au sein de l'Eglise avant cette époque. Elles existaient, elles donnèrent leur aide aux diverses hérésies. Mais ce n'est qu'au XIVe siècle que se forma la société qui eut pour but de substituer la religion naturelle à la religion chrétienne, non dans un pays ou dans un autre, mais dans toute la chrétienté, et qui a poursuivi ce but imperturbablement jusqu'à ce jour, après avoir cru arriver au terme de ses efforts par la Révolution.

Depuis les Humanistes jusqu'aux Encyclopédistes, et depuis les Encyclopédistes jusqu'aux modernistes, c'est toujours et partout le cri du naturalisme qui se fait entendre, ce sont les institutions inspirées par l'idée naturaliste qui veulent se substituer aux institutions chrétiennes, si bien que le cardinal Pie a pu constater ce fait : « La question vivante qui agite

le monde est de savoir si le Verbe fait chair, Jésus-Christ, restera sur nos autels ou s'il y sera supplanté par la déesse raison. »

La secte ténébreuse qui s'est dénommée Franc-Maçonnerie n'a cessé, depuis le XIVe siècle, de se développer dans tous les pays chrétiens, puis chez tous les peuples de l'univers. Partout elle se mêle à toutes les manifestations de l'activité humaine pour les tourner au but que Satan lui a marqué, le triomphe de la raison sur la foi, de la nature sur la grâce, de l'homme sur Dieu. C'est ce qu'il avait proposé aux anges : Secouez le joug du Dieu Rédempteur et sanctificateur. Soyez vous-mêmes à vous-mêmes et vous serez comme des dieux.

« L'époque où s'accomplit la transformation de l'antiquité païenne par le christianisme mise à part, dit l'historien Pastor, il n'en est pas de plus mémorable que la période de transition qui relie le moyen âge aux temps modernes et à laquelle on a donné le nom de Renaissance... On arbora franchement l'étendard du paganisme. On prétendit détruire radicalement l'état de choses existant (la civilisation chrétienne) considérée par eux (les humanistes) comme une dégénérescence ».

« A l'homme déchu et racheté, dit M. Bériot, la Renaissance opposa l'homme ni déchu, ni racheté, s'élevant par les seules forces de sa raison et de son libre-arbitre ». L'idéal naturaliste de Zénon, de Plutarque et d'Epicure qui était de multiplier à l'infini les énergies de son être, devint l'idéal que les fidèles de la Renaissance substituèrent dans leur conduite aussi bien que dans leurs écrits aux aspirations surnaturelles du christianisme. Aussi M. Paulin Paris a-t-il pu dire en toute vérité que ce qui commença à être changé dans le monde, à l'époque de la Renais-

sance, « ce fut le but de l'activité humaine » : l'ordre surnaturel fut plus ou moins complètement mis de côté, la morale devint la satisfaction donnée à tous les instincts, la jouissance sous toutes ses formes objet de toutes les convoitises. La notion chrétienne de nos destinées était renversée dans les cœurs et en même temps le divorce s'établissait entre la société civile et la société religieuse. « A Dieu, disait Alberti, dans son Traité du droit, doit être laissé le soin des choses divines. Les choses humaines sont de la compétence du juge. »

« La Réforme, dit M. Taine, n'est qu'un mouvement particulier dans une révolution qui commença avant elle », retour du christianisme au naturalisme.

Cette révolution eut son aboutissement dans les dernières années du XVIII[e] siècle. C'est bien l'établissement et le règne du naturalisme sur les ruines du christianisme que poursuivirent les Philosophes puis les Jacobins. Barruel, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*, en fait l'observation : « Les ouvrages des Encyclopédistes sont remplis de traits qui annoncent la résolution de faire succéder une religion purement naturelle à la religion révélée ». Aussi leur ambition ne se bornait point à transformer la France, mais à « recommencer l'histoire », et pour cela à « refaire l'homme lui-même » (1), selon le type naturaliste. « Le grand but poursuivi par la Révolution, disait Boissy-d'Anglas, c'est de ramener l'homme à la pureté, à la simplicité de la nature », et il demandait le retour d'une religion « brillante » se présentant avec des dogmes qui promettraient « le plaisir et le bonheur ».

Ils instituèrent donc le culte de la Nature que les

---

1. Voir ci-dessus, page 51.

humanistes avaient appelé de leurs vœux. Lorsque l'on crut le catholicisme mort en France, grâce à la guillotine et aux proscriptions, on se mit à l'œuvre pour instituer la religion de la nature. Robespierre en fit l'inauguration par son discours du 7 mai 1794: « Toutes les sectes, dit-il, doivent se confondre dans la religion nouvelle de la nature ». Le Dieu de la révélation fut remplacé par l'Etre suprême indiqué par la raison. La raison elle-même fut déifiée, elle eut son calendrier, ses décades, ses fêtes, son culte, sa morale.

Un discours n'est point suffisant pour instaurer une religion, aussi la fête de l'Etre suprême ne fut qu'un point de départ. Peu de temps après la fête du 10 août 1793, où des honneurs divins furent rendus à une statue de la Nature, élevée sur la place de la Bastille (1), on vit apparaître une société à caractère religieux, soutenue par les gouvernants qui lui livrèrent aussitôt son apparition plusieurs de nos églises : les théophilanthropes (2). Dans l'inauguration du Temple de la Fidélité, la théophilanthropie

1. Voir ci-dessus le chapitre V, *La Révolution institue le naturalisme.*

2. Nous avons sous les yeux les brochures qu'ils s'empressèrent de publier pour faire connaître et répandre la religion nouvelle :

De l'origine du culte des théophilanthropes, ce qu'il est, ce qu'il doit être. *Discours prononcé le jour de l'inauguration du Temple de la* FIDÉLITÉ, *(église St-Gervais) et de* MONTREUIL *(église Ste-Marguerite).* An VI de la République.

MANUEL DES THÉOPHILANTHROPES OU ADORATEURS DE DIEU ET AMIS DES HOMMES. *Contenant l'exposition de leurs dogmes, de leur morale et de leurs pratiques religieuses, avec une indication sur l'organisation et la célébration du culte.* An VI.

INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE SUR LA MORALE RELIGIEUSE, PAR DEMANDES ET PAR RÉPONSES. *Rédigé par l'auteur du Manuel des Théophilanthropes.* An V.

RITUEL DES THÉOPHILANTHROPES. *Contenant l'ordre de leurs différents exercices, et le recueil des Cantiques, Hymnes et Odes,*

est présentée comme « le culte des premiers humains, de l'homme sortant des mains de l'Etre suprême, culte original, religion de la nature que Dieu, essentiellement immuable, n'a pu vouloir changer ». Donc, à la base de la théophilanthropie était la négation formelle de l'amour divin ayant voulu élever l'humanité à l'ordre surnaturel (1).

Un rituel déterminait le costume que devait revêtir l'officiant de ce culte. « Une tunique bleu-céleste, prenant depuis le col jusqu'aux pieds, une ceinture rose et par-dessus une robe blanche ouverte sur le devant ». A l'ouverture de la cérémonie « des enfants déposent sur l'autel une corbeille de fleurs et de fruits ; on brûle de l'encens ; puis le lecteur commence l'office par une oraison à laquelle les assistants s'associent se tenant debout : « Père de la na-

---

adoptés par les différents Temples, tant de Paris que des départements. An VI.

RECUEIL DE CANTIQUES, HYMNES ET ODES pour les fêtes religieuses et morales des Théophilanthropes, précédé des invocations et formules qu'ils récitent dans leurs fêtes.

ANNÉE RELIGIEUSE DES THÉOPHILANTHROPES. *Recueil des discours et extraits sur la religion et la morale universelles pour être lus pendant le cours de l'année, soit dans les temples publics soit dans les familles.* Nous n'avons point cette ANNÉE RELIGIEUSE, qui comprenait six volumes.

1. Dans l'INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE SUR LA MORALE RELIGIEUSE, « Livre composé pour les théophilanthropes adopté par le jury d'instruction pour être enseigné dans les écoles primaires », on lit les demandes et réponses qui suivent.

D. La morale donne-t-elle une règle pour distinguer ce qui est bon et ce qui est mal ?

R. Oui.

D. Quelle est cette règle ?

R. C'est la maxime suivante : « Le bon est tout ce qui tend à conserver l'homme ou à le perfectionner. Le mal est tout ce qui tend à le détruire ou à le détériorer. »

C'est bien la morale des humanistes ; et c'est bien aussi celle des Manuels scolaires d'aujourd'hui.

ture, je bénis tes bienfaits, je te remercie de tes dons... Daigne agréer avec nos chants (1) l'offrande de nos cœurs et l'hommage des présents de la terre que nous venons de déposer sur ton autel en signe de notre reconnaissance de tes bienfaits. »

Inutile d'exposer ici tout ce rituel. Il règle l'office des décades et des règles à observer aux fêtes : du printemps, 10 germinal; de l'été, 10 messidor; de l'automne, 10 vendémiaire; de l'hiver, 10 nivôse; de la fondation de la République, 1er vendémiaire; de la souveraineté du peuple, 30 ventôse; de la jeunesse, 10 germinal; des époux, 10 floréal; de la reconnaissance, 10 prairial; de l'agriculture, 10 messidor; de la liberté, 10 thermidor; des vieillards, 10 fructidor.

Le Rituel de ces fêtes débute par cette introduction: « La théophilanthropie est le culte de la religion naturelle... L'auteur de la nature a uni tous les hommes par le lien d'une seule religion et d'une seule morale, liens précieux qu'il faut bien se garder de rompre, en introduisant des doctrines et des pratiques qui ne conviendraient pas à toute la famille du genre humain. » Le Manuel qui expose les dogmes des théophilanthropes exprime ce vœu : « Puisse ce code faire le bonheur du monde entier! » Leurs dogmes se réduisent à deux : l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Mais ce qu'est Dieu, ce qu'est l'âme, comment Dieu récompense les bons, punit les méchants, les Théophilanthropes ne le savent pas et ne portent pas jusque-là leurs recherches indiscrètes : ils sont convaincus qu'il y a trop de distance entre Dieu et la créature, pour que celle-ci puisse prétendre à le connaître.

1. Un instituteur et une institutrice étaient attachés à chaque temple pour apprendre les chants aux élèves.

Si leurs dogmes sont simples, leur morale ne l'est pas moins. Elle se borne à cette règle, à cette unique règle :

« Le bien est tout ce qui tend à conserver l'homme ou à se perfectionner.

» Le mal est tout ce qui tend à le détruire. »

Ce n'est point sans motif que nous avons donné quelque étendue à l'exposé de ce qu'était, de ce que voulait être la théophilanthropie s'établissant sur la ruine de la religion révélée que la Révolution se flattait bien d'avoir opérée.

Dans son livre intitulé : *Théorèmes de politique chrétienne,* Mgr Scotti a un chapitre où il établit que le culte des théophilanthropes, qui n'est, dit-il, que le déisme ou le naturalisme, est le GRAND ARCANE DES SOCIÉTÉS SECRÈTES.

C'est bien cela. La mystérieuse opération que les alchimistes maçons veulent faire subir au genre humain, c'est de transformer l'or de la grâce, l'or de la gloire offert et donné à l'humanité par l'Amour infini, en ce que l'on peut bien appeler le plomb vil du naturalisme. C'est ce qu'ils ont poursuivi de la Renaissance à la Révolution. Ils ont cru aboutir; ils le croient plus que jamais. Leur espérance a été vaine, elle le sera encore. L'âme chrétienne, malgré la corruption des idées tentée sur elle depuis plusieurs siècles et malgré les massacres des derniers jours, s'est montrée si vivante, que Napoléon s'est vu forcé à lui rendre le culte catholique. Nous avons l'indomptable confiance qu'il en sera encore ainsi après le règne de nos Blocarts.

CHAPITRE LVIII

TENTATION FONDAMENTALE ET GÉNÉRALE

(suite)

II. — DE LA RÉVOLUTION A NOS JOURS

Ni Satan ni sa race ne renoncèrent à leur dessein après l'échec que leur fit subir le Concordat. Dès que la Franc-Maçonnerie se fut réorganisée, elle en reprit la poursuite avec une nouvelle ardeur et sur un plan plus vaste et mieux étudié. Nous pourrions nous contenter de prier nos lecteurs de se reporter à ce qui a été dit précédemment, mais il est bon d'en rappeler les principaux points, afin que les faits cités, se trouvant ainsi rapprochés, reçoivent les uns des autres une lumière qui mette dans une évidence plus manifeste, la tentation à laquelle est soumise la chrétienté.

Dans la première phase, c'est-à-dire de la Renaissance à la Révolution, la conjuration antichrétienne employa plusieurs siècles au pervertissement des idées, faisant succéder les unes aux autres les opinions opposées aux données de la foi, et mettant le temps nécessaire à les faire pénétrer d'une contrée à une autre, des classes supérieures dans les classes inférieures. Elle se disait que les esprits étant ainsi pré-

parés, une vigoureuse impulsion suffirait à faire crouler l'édifice ecclésiastique.

Le moment venu, la secousse fut donnée avec une impétuosité, avec une fureur à laquelle rien ne résista.

Cette rapidité et cette violence mêmes furent cause de la réaction qui s'imposa.

Eclairée par cette expérience la secte se dit que pour réussir dans sa seconde entreprise elle devait marcher lentement pour arriver sûrement, non seulement dans le travail des intellectuels sur l'esprit public, mais aussi dans le travail préalable que d'autres de ses agents doivent poursuivre dans l'ordre des faits, la destruction de l'établissement temporel de l'Eglise. « Le travail que nous allons entreprendre, est-il dit, dans les Instructions secrètes qui furent rédigées lors de la réorganisation de la Franc-Maçonnerie, n'est l'œuvre ni d'un jour, ni d'un mois, ni d'un an; il peut durer plusieurs années, un siècle peut-être; mais dans nos rangs le soldat meurt et le combat continue. »

La première chose qui fut faite au moment même où le culte catholique était rétabli, fut de le déconsidérer aux yeux des populations, de le faire décheoir du rang que lui donna son institution divine. A cela fut employée l'égalité civile des cultes. On a vu la ténacité de Napoléon à l'établir dans le Concordat et à lui donner dans les articles organiques plus d'assiette avec les moyens de s'imposer. L'on a entendu le cri de Pie VI : « Sous cette égale protection des cultes se cache et se déguise la persécution la plus dangereuse et la plus astucieuse qu'il soit possible d'imaginer contre l'Eglise de Jésus-Christ, afin que les forces de l'enfer puissent prévaloir contre elle ».

Du concordat et de la législation française, la machine désorganisatrice fut transportée dans la convention européenne qui fut appelée « la Sainte-Alliance. » « Si l'esprit qui a produit cette pièce avait parlé clair, observe J. de Maistre, nous lirions en tête : convention par laquelle tels et tels princes déclarent que tous les chrétiens ne sont qu'une famille professant la même religion et que les différentes dénominations qui les distinguent ne signifient rien ».

L'égalité n'était encore accordée jusque-là qu'aux cultes chrétiens, la secte profita de la révolution de 1830 pour y introduire les Juifs et du second empire pour y faire entrer les Musulmans.

Dès le lendemain du concordat, également, au lieu de permettre à l'Eglise de France de reconstituer son patrimoine, comme cela avait été stipulé, on prit des mesures qui se multiplièrent avec le temps et dont on ne vit bien l'effet que lorsque fut accomplie la spoliation qui suivit la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Les acquisitions de terres ne furent point autorisées, les fondations durent être faites en rentes sur l'Etat, Les églises, les presbytères, les évêchés furent peu à peu déclarés propriétés des communes, des départements, de l'Etat. On voulait que le moment venu on pût enlever à l'Eglise de France toutes ses propriétés, et par là ne plus lui laisser aucun contact avec la terre, elle qui n'est cependant point une société de purs esprits. En même temps on chassait le clergé catholique de toutes les administrations scolaires, hospitalières, etc., où il pouvait être en rapports avec la société et exercer quelque influence.

Mais la secte avait des visées plus hautes. L'Eglise de France n'est qu'une Eglise particulière. Elle s'appliquait bien à obtenir que l'exemple de la France fût suivi par les autres nations. Mais ce qui impor-

tait le plus à la réalisation de ses desseins, c'était de volatiliser aussi l'établissement temporel de l'Eglise, chef de toutes les Eglises, *caput omnium Ecclesiarum*, comme elle faisait porter sur les airs les Eglises particulières. Ce fut la première des missions données à la Haute-Vente. Elle y parvint par le pouvoir qu'elle exerçait plus ou moins directement sur les Puissances. Le Piémont, avec le secours de Napoléon III et la connivence des gouvernements des autres pays, arriva à faire disparaître les Etats de l'Eglise, à enlever aux Papes le prestige et l'autorité qu'ils tenaient de leur qualité de souverains temporels, égaux des rois et des empereurs, et même supérieurs à tous par leur ancienneté et l'éminence de leur dignité.

Quand tous ces points d'appuis terrestres que les siècles, la sagesse des hommes et la Providence de Dieu avaient donnés à l'Eglise, lui eurent été enlevés, vint la séparation de l'Eglise et de l'Etat, opérée en France d'abord pour servir d'exemple et d'entraînement aux autres nations catholiques.

On sait avec quelle perfidie la secte avait combiné cette opération. En même temps qu'elle coupait le dernier câble qui reliait encore l'Eglise et la société et rendait désormais impossibles toutes relations entre ces deux mondes, elle pensait couper en même temps, par l'appas des biens temporels, l'autre câble, celui qui unit l'Eglise de France à l'Eglise mère et maîtresse. Elle promettait une jouissance précaire de ces biens à qui voudrait méconnaître la hiérarchie, son autorité et son existence.

Par ces moyens progressifs et si savamment agencés, l'Eglise de France devait, dans leur pensée, s'évanouir.

Tout cela n'était que la première partie du pro-

gramme, le travail de destruction nécessaire à l'établissement de la religion naturelle.

Il ne suffit point, en effet, que l'Eglise, l'organe du surnaturel dans le monde disparaisse, il faut qu'à la religion révélée succède la religion naturelle. C'est par elle que Satan peut reprendre possession de son empire, tout en donnant satisfaction au besoin religieux qui agite toute créature intellectuelle qui n'est point arrivée au terme de la dégradation.

Satan ne fait point confidence du but qu'il poursuit à tous ceux qu'il emploie à l'atteindre. Il pousse celui-ci dans une voie et celui-là dans une autre. Il en laisse aller plusieurs, sous cette impulsion, au delà du terme qu'il s'est marqué. Mais il sait ce qu'il veut, et on ne peut l'ignorer quand on considère l'ensemble des mouvements qu'il imprime. Ils convergent vers le naturalisme, ils tendent à établir une religion humanitaire sur les ruines de la religion apportée du ciel par le Fils de Dieu.

Les instruments dont il se sert et que nous voyons à l'œuvre depuis un siècle, en ont, sinon la claire vue, du moins un sentiment instinctif.

Que dit Waldeck-Rousseau lorsqu'il inaugura à Toulouse la phase actuelle de la persécution ? Il montra en conflit deux sociétés : « La démocratique » emportée par le large courant de la Révolution, et la catholique, qu'il ne nomma point, mais qu'il désigna suffisamment en disant qu'elle survit au grand mouvement du XVIIIe siècle. Prenant parti dans ce conflit, il annonça qu'il s'attaquerait d'abord aux premières lignes de l'armée du divin Rédempteur et sanctificateur : les congrégations et ordres religieux.

« Il faut en finir, avait dit, avant lui, Raoult Rigault, voilà dix-huit cents ans que cela dure. » Il y avait en effet alors dix-huit cents ans que Satan avait été

dépossédé de son empire et qu'il s'efforçait de le reconquérir.

Parlant avec une plus entière franchise que Waldeck-Rousseau, M. Viviani a déclaré que le but de la guerre qui nous est faite est « d'opposer à la religion divine la religion de l'Humanité ». Gambetta avait dit avant lui : « La lutte est entre les agents de la théocratie romaine et les fils de 89 ». Bourgeois : « Il faut poursuivre la victoire de l'esprit de la Révolution, de la Philosophie et de la Réforme sur l'affirmation catholique ». M. Viviani remonta à la tribune pour dire : « Nous sommes face à face avec l'Eglise catholique » et cela pour « la direction à donner à l'humanité ». L'Eglise la porte au ciel, nous voulons la ramener sur la terre. Dans cette même séance, M. Pelletan fut encore plus explicite. « Le grand conflit est engagé entre les Droits de Dieu et les Droits de l'homme »; le droit de Dieu, le droit de son amour, le droit de sa nature, qui est le Bien, de s'épancher, de se communiquer jusqu'au don d'une participation à sa nature divine; et le droit de l'homme d'écouter son égoïsme, de se confiner en lui-même et là de triompher de Dieu et de son amour. « La Révolution, a dit Lafargue, c'est le triomphe de l'homme sur Dieu. »

« L'heure est venue d'opter entre l'ordre ancien qui s'appuie sur la Révélation et l'ordre nouveau qui se reconnaît d'autres fondements que la science et la raison humaine » (1). « L'effort doit être suprême » (2). « C'est le grand duel engagé entre la religion et la libre pensée » (3).

---

1. Bulletin de la Grande-Loge symbolique au lendemain de la publication de l'Encyclique de Léon XIII sur la Franc-Maçonnerie.

2. L'orateur du convent de 1902.

3. L'*Action* à l'occasion de l'affaire Ferrer

Lorsque survint dans la Franc-Maçonnerie la querelle sur l'Etre suprême à garder ou à congédier, le *Monde maçonnique* intervint pour dire : « Il n'y a qu'une religion, une seule vraie, une seule naturelle, la religion de l'humanité ». En disant cela, le *Monde maçonnique* ne faisait que constater la doctrine constante de la Franc-Maçonnerie. M. Gustave Bord, l'un de ceux qui l'ont le mieux étudiée, a pu résumer ainsi ses constatations : « La Franc-Maçonnerie est une *secte religieuse* qui, après quelque tâtonnement, s'organisa surtout en Europe vers 1723, professa une doctrine humanitaire et se superposa aux autres religions. »

Tout cela confirme le mot de Mgr Scotti : « Le grand arcane des sociétés secrètes, c'est le naturalisme »; et celui de Léon XIII : « Le dessein suprême de la Franc-maçonnerie, c'est de détruire de fond en comble toute la discipline religieuse et sociale née des institutions chrétiennes et lui en substituer une nouvelle dont le principe et les lois fondamentales sont tirées du naturalisme ». « Je viens chercher la lumière, doit dire le récipiendaire au jour de son initiation, car mes compagnons et moi nous sommes égarés à travers la nuit qui couvre le monde », depuis qu'il est enveloppé des ténèbres de la *superstition*; c'est-à-dire depuis que des superfétations mystiques sont venues s'imposer à la raison, depuis que des devoirs empiriques ont égaré les consciences, depuis que les fallacieuses promesses d'outre-tombe ont fait abandonner la poursuite des vrais biens, ceux que la nature nous offre si libéralement.

C'est donc bien la suggestion du naturalisme qui est la suggestion-mère, celle d'où dérivent ou celle à laquelle se rapportent toutes les suggestions que la

Franc-Maçonnerie répand dans le monde depuis ses origines. Et le naturalisme est bien la tentation suprême à laquelle Satan soumet la chrétienté depuis qu'il a su se donner à cette intention ce merveilleux organisme qu'est la Franc-Maçonnerie. Par elle, il fait se continuer dans notre monde le combat, le même combat qu'il a soulevé au ciel aux premières heures de la création du monde et qu'il s'est hâté de susciter à nouveau aux premiers jours d'existence du genre humain. Le citoyen Sibrac avait le sentiment de cette continuité, lorsqu'en 1866, au Congrès de la libre-pensée tenu à Bruxelles, faisant appel aux femmes pour le Grand-Œuvre, il disait : « C'est Eve qui a jeté le premier cri de révolte contre Dieu ». Et les instituteurs de la Franc-Maçonnerie ont bien marqué que ces vues ne leur étaient pas étrangères, lorsqu'ils ont donné aux loges comme cri d'admiration et d'applaudissement cette exclamation : Eva! Eva!

La secte, par elle-même ou par ceux qu'elle suggestionne de près ou de loin, a rempli le rôle qui lui était assigné avec une ampleur, une persévérance et une efficacité qui remplissent de stupeur ceux qui sont à même d'en voir les résultats. Que nos lecteurs se rappellent ce que nous avons dit des associations créées sur tous les points du monde pour abattre les barrières doctrinales au sein du catholicisme comme dans toutes les sectes et préparer ainsi le terrain religieux à l'établissement de la « religion de l'avenir » du « judaïsme des nouveaux jours » (1).

Déjà cette religion prend figure en Amérique. « La religion américaine, dit M. Bargy (2), a deux carac-

1. Nous avons abrégé dans le présent ouvrage ce que nous avons rapporté sur ce sujet dans le *Problème de l'heure présente*. Et combien de faits nouveaux sont venus en confirmation, depuis la publication de ce livre!

2. La religion dans la société aux Etats-Unis.

tères qui la définissent; elle est *sociale* et elle est *positive :* sociale, c'est-à-dire plus soucieuse de la société que des individus; positive, c'est-à-dire plus curieuse de ce qui est humain que de ce qui est surnaturel ». Et M. Strong, en tête de son rapport officiel pour l'Exposition de 1900 : « Aujourd'hui la religion se mêle moins du futur que du présent. La religion, servante du progrès terrestre, confond son but avec celui des sciences morales et sociales », c'est-à-dire s'humanise, se naturalise.

Dans le livre que nous venons de citer, M. Bargy a un chpiatre intitulé : *Une paroisse américaine,* qui peut se présenter comme le type, perfectible, des futurs groupes religieux fondés sur le naturalisme.

La paroisse est divisée en clubs : club des hommes, club des garçons, club des filles. Pour les femmes mariées, on reconnaît ne pouvoir les organiser en clubs parce que le ménage les retient chez elles. Il y a néanmoins quelques institutions pour elles.

Au club des hommes : il y a trois séances de gymnase par semaine; chaque mardi, une séance de discussion sur les questions sociales; et chaque jeudi, danse.

Au club des garçons : chaque lundi, classes d'arithmétique, d'orthographe, de tenue des livres et de calligraphie; trois fois par semaine, classe de gymnase et jouissance des bains; le mardi, danse; le mercredi, exercices militaires et autres.

Au club des filles : tous les jours, classes de couture, de modes, de cuisine; trois fois par semaine, classe de culture physique; deux fois par semaine, classe de tenue des livres; cinq fois classes de sténographie et d'écriture à la machine.

Les pasteurs favorisent la danse. Des concerts, des pièces jouées par les membres servent ainsi à créer

une atmosphère sociale... C'est dans les clubs qu'est la vie interne et intime de la paroisse. Mais son action s'étend au dehors des clubs par la clinique, par l'atelier de secours, et surtout par deux œuvres de mutualité : le bureau de placement et l'association du prêt.

Les Eglises ainsi organisées au point de vue de l'action sociale sont appelées « Eglises institutionnelles ». L'Eglise institutionnelle a créé un nouveau type de pasteur : le pasteur homme d'affaires. « Le directeur d'une usine, dit l'*Evening Post,* n'a pas besoin de plus de talent pour l'action que le chef d'une Eglise moderne avec la multiplicité de ses œuvres. Il n'y a pas de place pour la théologie chez un homme qui préside six comités dans une après-midi. L'Eglise institutionnelle ne formera pas de Thomas d'Aquin ».

Une si grande dépense d'activité et d'argent a-t-elle du moins un but spirituel? M. Bargy s'est posé cette question. Il répond : « Les Eglises d'Europe ont le dogme tant à cœur que tout ce qu'elles font d'humain semble à leurs adversaires un chemin secret qui mène au dogme; mais il ne vient guère à l'esprit d'un Américain de soupçonner dans une bonne œuvre une arrière-pensée dogmatique. Les œuvres sociales deviennent l'existence même de ces Eglises. Pour les jeunes ministres de la nouvelle école, ce sont les œuvres qui font le charme de leur métier. Dans la pensée du clergé, son œuvre humanitaire n'est pas subordonnée à son œuvre ecclésiastique; quand l'équipe de foot-ball, est représentée au service (religieux) du soir, il s'en félicite, mais quand la quête du soir fournit de l'argent pour le foot-ball il ne s'en félicite pas moins. De même, les membres des œuvres les aiment pour elles-mêmes; c'est la seule forme de religion que beaucoup aiment; les Américains

ont une tendance à ne pas comprendre d'autre culte que l'action; les œuvres ne sont pas pour eux une aide à la religion, elles sont la religion même ».

Il y a à New-York une « Conférence religieuse de l'Etat de New-York »; elle excite les autres Etats à se donner des confédérations semblables. Elle a chaque année une réunion générale. La session de 1900 a réuni des représentants de onze sectes, y compris des Juifs. Ses séances se tiennent le matin dans le « Bâtiment des charités réunies », et celles du soir dans les diverses églises, à tour de rôle. Dans la session de 1900, les conférenciers discutèrent entre autres questions, celles-ci qui montrent bien l'esprit et les tendances de ces associations : « la possibilité d'un culte commun », « la religion, principe vital d'une démocratie ». Un court service religieux a lieu aux séances du soir; et un comité formé de deux pasteurs et d'un rabbin a proposé un « Manuel du culte en commun », composé de prières tirées des offices juifs, de fragments de la liturgie chrétienne, ancienne et moderne, et d'extraits d'Ecriture Sainte adoptés par les juifs, les chrétiens et les sociétés morales ».

M. Stanley-Root, chargé d'une enquête sur l'Eglise moderne par le journal de New-York, le plus soucieux des questions religieuses, a observé de près ces ministres du nouveau type, et il conclut ainsi : « MUTUALITÉ EST LE PREMIER ET LE DERNIER MOT DU CHRISTIANISME... »

Cette mentalité des Américains explique comment ils mettent dans leur ardeur au travail, à la conquête de la fortune, une sorte de sentiment qu'ils appellent religieux.

« On croit, dit M. Bargy, que les Américains ont le goût du bien-être. Ce n'est pas tout à fait cela, ils

en ont la religion. Leur culte de la civilisation matérielle a tous les caractères de l'illusion religieuse. Ils s'immolent vraiment à Moloch comme les martyrs volontaires de Carthage » (1).

Telle est l'ébauche actuellement existante de la religion naturelle. Ce culte naturaliste trouvera certainement meilleur accueil que celui inventé par les Robespierriens et les théophilanthropes.

C'est chez les protestants, dira-t-on, qu'il est né : il ne sortira point de chez eux. Que l'on se détrompe. Plus d'une paroisse catholique l'a adopté plus ou moins complètement en Amérique. Et chez nous, la démocratie chrétienne ne pousse-t-elle pas le clergé en ce sens?

L'ex-abbé Hébert s'est permis de dire : « De nos jours, la foi active et vivante, n'est-elle pas plutôt dans une Maison du Peuple que dans une Cathédrale, dans un Laboratoire, dans une épicerie coopérative, que dans nombre de couvents? (2) » C'est une exagération qui va jusqu'au mensonge. Mais ne pourrait-il pas citer des tendances et des faits qui couvriraient ce mensonge d'une certaine apparence de vérité?

A côté de ce culte humanitaire prendront place les cultes proprement lucifériens que nous avons vu ainsi se former, comme dans l'Eglise catholique se trouvent les Ordres et les Congrégations religieuses plus directement et plus pleinement voués au culte de Dieu.

1. Voir pour plus de détails le *Problème de l'heure présente,* chapitre XLVIII.

2. *Revue Blanche* du 15 mars 1903.

CHAPITRE LIX

TENTATION FONDAMENTALE ET GÉNÉRALE *(suite)*

III. — A L'HEURE ACTUELLE

M. A. d'Estienne, traitant du problème religieux dans la *Revue moderniste internationale* (1), dit : « L'admirable progrès des sciences naturelles et historiques, en rétrécissant chaque jour davantage le domaine du surnaturel, a fini par l'éliminer complètement et par créer une mentalité hostile à toute idée religieuse qui serait censée fondée sur lui... Cette crise ne pourrait être apaisée qu'à la condition de rendre acceptable la conception religieuse en la recréant et en la réinterprétant selon les exigences de la science moderne. Nous avons créé la science qu'il nous fallait, nous allons créer la religion qu'il nous faut... Je ne m'attarde pas à discuter la conception matériellement extérieure de la religion, fondée sur une révélation plus ou moins directe et personnelle de Dieu ; cette conception est désormais étrangère à notre mentalité actuelle... Ce dont l'homme a besoin en ce moment, ce n'est plus de confiance en un être infini, mais de confiance dans *sa nature capable d'évoluer et*

1. N° de mars 1910, p. 91-96.

de progresser à l'infini... L'état actuel de notre mentalité religieuse exige une expression *complètement dégagée de tout apanage surnaturel*... Comme la philosophie, la religion doit s'humaniser elle aussi... C'est tout un monde de théocratie, monde millénaire, qui s'écroule, mais c'est un être nouveau qui naît : l'homme source de sa propre force, but de sa propre activité, lumière de sa propre conscience et créateur éternel de soi-même : l'Homme-Dieu. »

Que les choses en soient là pour tous, il suffit de jeter un regard autour de soi pour se convaincre du contraire. Mais que ce soit l'aboutissement très nettement marqué de la tentation que Lucifer fait subir à la chrétienté depuis le XIVe siècle, que beaucoup soient arrivés à ce terme, et que la masse y soit entraîné, rien de plus certain.

La tentation qui travaille, qui agite le monde depuis cinq siècles n'a jamais été plus nettement exposée que dans ces mots : Le monde de la théocratie, monde millénaire, doit s'écrouler. Il est désormais étranger à notre mentalité actuelle, hostile à toute idée religieuse qui serait fondée sur le surnaturel. Cet écroulement cause ou causera un vide dans l'âme humaine naturellement religieuse. Ce vide demande à être comblé. Comment? En rendant acceptable la conception religieuse. Comment la conception religieuse peut-elle être rendue acceptable à la mentalité moderne? En la recréant, en la réinterprétant selon les exigences de la science moderne. Nous avons créé la science qu'il nous fallait; nous allons créer la religion qu'il nous faut. Quelles sont les exigences de cette création? La religion nouvelle ne peut plus être une religion extérieure, c'est-à-dire une Eglise, et surtout une Eglise fondée sur une révélation plus ou moins directe et personnelle de

Dieu. Notre mentalité exige une expression complètement dégagée de tout apanage surnaturel. Comme la philosophie s'est humanisée, la religion doit s'humaniser elle aussi. Elle doit être faite non plus de confiance en un être infini, mais de confiance dans la nature humaine capable d'évoluer et de progresser à l'infini à partir de cet être nouveau que la science nous fait, de cet être dégagé du surnaturel, fixé dans le naturalisme : l'homme source de sa propre conscience, créateur éternel de soi-même ; et par là devenu l'Homme-Dieu.

C'est en quelques mots tout le fond du modernisme dont N. S. P. le Pape Pie X a dit dans l'Encyclique *Pascendi dominici gregis :* « Qui pourra s'étonner que Nous le définissions le rendez-vous de toutes les hérésies. Si quelqu'un s'était donné la tâche de recueillir toutes les erreurs qui furent jamais contre la foi et d'en concentrer la substance et comme le suc en une seule, véritablement il n'eût pas mieux réussi. Ce n'est pas encore assez dire : Les modernistes ne ruinent pas seulement la religion catholique, mais toute religion », pour aboutir à « l'identité de l'homme et de Dieu, c'est-à-dire au panthéisme ».

Ce qui rend cette tentation si radicale, infiniment dangereuse, comme l'observe S. S. Pie X, « c'est que les artisans du modernisme, il n'y a pas à les chercher aujourd'hui parmi les ennemis déclarés. Ils se cachent, et c'est un sujet d'appréhension et d'angoisse très vive, dans le sein même et au cœur de l'Eglise, ennemis d'autant plus redoutables qu'ils le sont moins ouvertement. Nous parlons d'un grand nombre de catholiques laïques et, ce qui est encore plus à déplorer, de prêtres, qui, sous couleur d'amour de l'Eglise, absolument courts de philosophie et de

théologie sérieuses, imprégnés au contraire jusqu'aux moelles d'un venin d'erreur puisé chez les adversaires de la foi catholique, donnent, audacieusement, en phalanges serrées, l'assaut à tout ce qu'il y a de plus sacré dans l'œuvre de Jésus-Christ... Ce n'est pas du dehors, c'est du dedans qu'ils trament sa ruine... Amalgamant en eux le rationaliste et le catholique, ils le font avec un tel raffinement d'habileté qu'ils abusent facilement les esprits mal avertis ».

Le P. Weiss, dans son livre *Le Péril religieux*, montre l'extension et l'empire que le modernisme a pris dans le monde des « intellectuels ». Il termine l'avant-dernier chapitre de son ouvrage par ces paroles qui sont la conclusion de toutes les citations qu'il a prises dans une multitude d'auteurs et de tous les faits qu'il a rapportés : « L'homme moderne considère « l'humanité » comme son propre Dieu, et se conduit comme son propre maître et seigneur, non seulement à l'égard des autres hommes, mais à l'égard de Dieu. Si l'on veut indiquer la place que l'homme prend dans la pensée moderne, il n'y a pas d'autre mot à employer que celui d'*homothéisme*, employé par Léo Berg, ou bien encore d'égothéisme, employé par Kircher. On ne peut imaginer un contraste plus grand avec la conception chrétienne de l'homme. » Ajoutons que l'on ne peut rien concevoir de plus parfaitement identique à l'attitude des anges rebelles en face de Dieu au jour de la grande tentation.

Que l'on ne croie point que cet état d'esprit et de cœur reste confiné dans le cercle des « intellectuels ». La littérature verse ce poison en silence, goutte à goutte, dans les veines du public, de tout le public. Pas un jour ne s'écoule sans que journaux, revues, magazines, etc., n'insinuent ce venin dans le cœur de millions d'individus, ici dans un article de fond,

là dans un feuilleton, ailleurs dans une correspondance ou une courte note.

« Il n'est pas douteux, écrivait récemment un publiciste, M. Maurice Talmeyr, que, depuis le dix-huitième siècle, il n'y ait toujours eu, en permanence, une conjuration philosophique et littéraire — soit de la prudence la plus extrême, soit de la plus extrême audace, — pour arracher de nos esprits non seulement toute espèce de catholicisme, mais toute croyance à un surnaturel quelconque. Il est également certain que cette conjuration, à l'heure actuelle, bat son plein, en mesurant toujours son action aux milieux où elle doit l'exercer ».

L'action de la littérature sur l'esprit public, quoique s'exerçant tous les jours sur la multitude, ne fut point jugée assez prompte par les conjurés, ni assez décisive, et c'est pourquoi l'école neutre fut instituée. Grâce à elle, a écrit M. Payot dans son *Cours de morale* (p. 199), « toute idée surnaturelle aura bientôt disparu ». L'image qu'il emploie pour exprimer sa pensée est bien faite pour inspirer à l'instituteur et par lui à l'enfant le plus profond mépris de tout l'objet de la foi chrétienne :

« C'est dans la mer seulement, où le fleuve mêle ses eaux à celles des autres fleuves, que la boue qu'il charrie tombera au fond. Il en est ainsi des civilisations, des philosophies et des religions qui ne perdront leurs croyances troubles et ne se décanteront que dans la religion universelle qui réunira les consciences supérieures libérées des étroitesses des hypothèses et des dogmes qui divisent. »

Et ailleurs dans la préface de ce même livre :

« Quant à la croyance au surnaturel elle porte atteinte à l'éducation du sens de la causalité, déjà lent à s'éveiller; or le sens de la causalité est la caracté-

ristique des esprits sains et vigoureux. Si chacun observait les causes réelles de ses échecs, de ses souffrances, quels progrés dans l'art de vivre! Aussi la croyance au surnaturel, qui théoriquement, est une doctrine de néant est-elle dangereuse en éducation, car elle risque de faire perdre à l'esprit son contact avec la réalité, c'est-à-dire avec le réseau serré des lois dont la connaissance assure notre liberté. Elle donne de l'essor et de l'autorité à l'imagination décevante, maîtresse d'erreur et de fausseté, puissance ennemie de la Raison » (1).

« L'école, avait dit M. Spuller lors de l'institution de l'école neutre et alors qu'il était lui-même ministre de l'instruction publique (2), l'école, voilà désormais le temple de la foi des temps nouveaux », des temps où toute pensée surnaturelle sera absente des esprits, où il n'y aura plus d'autre foi que celle accordée aux dires des savants, de ces savants qui font de la nature le seul Dieu connaissable.

Inutile d'insister. La question de la neutralité scolaire, de son but et de ses suites, a été trop abondamment traitée, lors de la discussion des dernières lois scolaires pour qu'elle ne soit point présente à l'esprit de nos lecteurs. Observons cependant que si l'enseignement actuellement donné à l'enfance va jusqu'à ruiner les fondements de la religion naturelle elle-même, jusqu'à nier l'existence de Dieu, la spiritualité de l'âme, etc., celui qui inspire nos législateurs sait qu'un jour ou l'autre une réaction se fera infailliblement, parce que l'homme est fait de telle sorte qu'il ne peut être sans religion. Mais il espère que la notion même de l'état surnaturel auquel nous avons été appelés étant entièrement extirpée de l'esprit hu-

1. 2e édition, page XI.

2. Discours prononcé à Lille en 1889.

main, les hommes n'y reviendront pas, n'y pourront revenir, et que dans la détresse où l'athéisme les aura plongés, ils n'auront plus d'autres aspirations que celles qui appartiennent à la nature, à l'intelligence et au cœur renfermés dans leurs bornes naturelles. Ils auront alors amené l'humanité au point où le tentateur la veut, pour qu'il puisse de nouveau régner sur elle, et cela désormais à toujours, la Rédemption ayant été méprisée et le Rédempteur rejeté.

Lorsque J. de Maistre, — aux débuts de la Révolution qui fut le point culminant de la première phase de la tentation naturaliste, disait d'elle : « Elle est satanique », il ne voyait point le pourquoi de cette invasion de Satan dans notre monde; il constatait le fait, il voyait les Jacobins mus par les esprits infernaux, il n'avait point le mot de leur intervention, il ne savait pas la pensée dernière de Lucifer : rejeter la France et, par elle la chrétienté, dans le naturalisme pour ressaisir ainsi l'empire sur l'humanité une seconde fois déchue.

L'œuvre avance, l'œuvre de la suprême iniquité et de la radicale infidélité. L'apôtre saint Paul nous a mis en garde contre « le mystère d'iniquité ». Ce mot mystère ne désignait-il pas une trame secrète? Nous la faisons remonter au XIVe siècle, parce qu'alors elle a commencé de se manifester; mais l'apôtre saint Paul la voyait déjà se former sous ses yeux divinement éclairés. Ce mystère d'iniquité, il l'appelait aussi la grande apostasie. Elle se consomme sous nos yeux.

M. Ferdinand Buisson l'a constaté en ces termes : « L'Etat sans Dieu, l'école sans Dieu, la mairie sans Dieu, le tribunal sans Dieu, comme aussi la science et la morale sans Dieu, c'est tout simplement la con-

ception d'une société *humaine* qui veut se fonder exclusivement sur la *notion humaine*, sur ses phénomènes et sur ses lois. Détacher de l'Eglise la nation, la famille, les individus, — la démocratie, poussée par un merveilleux instinct de ses besoins et de ses devoirs prochains — s'y prépare ».

Nous assistons à la sécularisation absolue du gouvernement et des lois, du régime administratif et de l'économie sociale, de la politique interne et des relations internationales. Tout cela s'est affranchi de l'Eglise, du Rédempteur et de Dieu. C'est le fait dominant de la société nouvelle.

Et à ce fait, nombre de catholiques se rallient. Ils disent que les sociétés, jusque-là chrétiennes, peuvent éliminer de la vie publique tout élément surnaturel et se replacer dans les conditions de ce qu'ils croient être le droit de la nature. Ils voient même en cela un progrès. Ils l'appellent « Le progrès », la bonification par excellence !

Et ce à quoi ils applaudissent en dehors d'eux, ils y tendent eux-mêmes, pour leur propre compte.

Peut-il en être autrement ? « Les citoyens demeureront toujours grandement exposés à cette maladie du naturalisme dans les pays où le naturalisme sera admis comme l'état normal et légitime des institutions et des sociétés publiques » (1).

Le cardinal Pie a recueilli sur les lèvres d'une des victimes de cet état social ces paroles qui veulent être une justification du naturalisme individuel :

« A Dieu ne plaise que je m'attache jamais, de propos délibéré du moins, à cette vie grossière des sens qui assimile l'être intelligent à l'animal sans raison ! Cette vie ignoble est indigne d'un esprit cultivé, d'un

1. Cardinal Pie, t. II, p. 402.

cœur noble et bien fait : je repousse le matérialisme comme une honte pour l'esprit humain. Je professe hautement les doctrines spiritualistes; je veux, de toute l'énergie de ma volonté, vivre de la vie de l'esprit et observer les lois exactes du devoir. Mais vous me parlez d'une vie supérieure et surnaturelle : vous développez tout un ordre surhumain, basé principalement sur le fait de l'incarnation d'une personne divine; vous me promettez, pour l'éternité, une gloire infinie, la vue de Dieu face à face, la connaissance et la possession de Dieu, tel qu'il se connaît et qu'il se possède lui-même; comme moyens proportionnés à cette fin, vous m'indiquez les éléments divers qui forment, en quelque sorte, l'appareil de la vie surnaturelle : foi en Jésus-Christ, préceptes et conseils évangéliques, vertus infuses et théologales, grâces actuelles, grâce sanctifiante, dons de l'Esprit-Saint, sacrifice, sacrements, obéissance à l'Eglise. J'admire cette hauteur de vues et de spéculations. Mais, si je rougis de tout ce qui m'abaisserait au-dessous de ma nature, je n'ai non plus aucun attrait pour ce qui tend à m'élever au-dessus. *Ni si bas, ni si haut*. Je ne veux faire *ni la bête, ni l'ange;* je veux rester homme. D'ailleurs, j'estime grandement ma nature; réduite à ses éléments essentiels et telle que Dieu l'a faite, je la trouve suffisante. Je n'ai pas la prétention d'arriver après cette vie à une félicité si ineffable, à une gloire si transcendante, si supérieure à toutes les données de ma raison; et, surtout, je n'ai pas le courage de me soumettre ici-bas à tout cet ensemble d'obligations et de vertus surhumaines. Je serai donc reconnaissant envers Dieu de ses généreuses intentions, mais je n'accepterai pas ce bienfait qui serait pour moi un fardeau. Il est de l'essence de tout privilège de pouvoir être refusé. Et puisque

tout cet ordre surnaturel, tout cet ensemble de la révélation est un don de Dieu, gratuitement ajouté par sa libéralité et sa bonté aux lois et aux destinées de ma nature, je m'en tiendrai à ma condition première. »

Ainsi parle « l'honnête homme ».

Tel avait été, équivalemment du moins, le raisonnement d'Adam, lorsque le tentateur lui dit : « Vous serez comme des dieux, vous trouverez votre suffisance en vous-mêmes ». Tel celui de Lucifer.

Comme l'observe le cardinal Pie, la prétention de celui qui veut se claquemurer dans le naturalisme, vivre de la vie de la raison sans participer à la vie surnaturelle, est une prétention pratiquement chimérique et impossible; car, depuis le péché du premier père, l'homme a été blessé dans sa nature; il est malade dans son esprit et sa volonté. Il n'est capable par lui-même ni de connaître toute la vérité, ni de pratiquer toute la morale même naturelle, encore moins de surmonter toutes les tentations de la chair et du démon sans une lumière et une grâce d'en haut.

Mais de plus, ce raisonnement méconnaît le souverain domaine de Dieu qui après avoir tiré l'homme du néant, conservait le droit de perfectionner son ouvrage et de l'élever à une destinée plus excellente que celle inhérente à sa condition naturelle. En nous assignant une vocation surnaturelle, Dieu a fait acte d'amour, mais il a fait aussi acte d'autorité. Il a donné, mais en donnant il veut qu'on accepte. Son bienfait nous devient un devoir. La qualité d'enfant de Dieu, le don de la grâce, la vocation à la gloire, c'est là une noblesse qui oblige; quiconque y forfait est coupable.

Ajoutons que ce qui oblige les individus oblige les

nations. En faisant l'homme essentiellement sociable, Dieu n'a pu vouloir que la société humaine fût indépendante de Lui. Depuis que la plénitude des nations est entrée dans l'Eglise, l'ordre surnaturel s'impose à elles comme il s'impose à chacun de nous. Elles n'ont pas le droit de se rendre apostates. Si elles le font, une telle méconnaissance des droits de Dieu ne saurait prétendre à l'impunité. *Peccatum peccavit Jerusalem; propterea instabilis facta est.* La France a commis le péché d'abandonner Dieu, à cause de cela elle ne sait plus se tenir debout; et toujours chancelante, roulant de chute en chute, d'abîme en abîme, de catastrophe en catastrophe, elle cherche en vain à retrouver ses conditions d'équilibre et de stabilité. Tous ceux qui la glorifiaient en sont venues à la prendre en commisération, si ce n'est en mépris, en voyant ces humiliations. *Omnes qui glorificabant eam, spreverunt illam quia viderunt ignominiam ejus.*

Faut-il faire entendre une voix plus humaine?

Déjà, en 1834, M. Guizot donnait cet avertissement :

« Se figure-t-on ce que deviendrait l'homme, les hommes, l'âme humaine et les sociétés humaines, si la religion y était effectivement abolie, si la foi religieuse en disparaissait réellement? Je ne veux pas me répandre en complaintes morales et en pressentiments sinistres; mais je n'hésite pas à affirmer qu'il n'y a point d'imagination qui puisse se représenter, avec une vérité suffisante, ce qui arriverait en nous et autour de nous, si la place qu'y tiennent les croyances chrétiennes se trouvait tout à coup vide, et leur empire anéanti. Personne ne saurait dire à quel degré d'abaissement et de dérèglement tomberait l'humanité ».

Gladstone a dit de même :

« *Du jour où le divorce entre la pensée humaine et le christianisme sera consommé, datera l'irrémédiable commencement de la décadence radicale de la civilisation dans le monde* » (1).

1. (Discours à l'Univ. de Glasgow, 1879.)

CHAPITRE LX

LA FEMME BELLIGÉRANTE DE PAR DIEU

Depuis la fin du moyen âge, il y a donc dans la chrétienté une impulsion continue exercée non seulement sur les individus, mais aussi sur les peuples en tant que peuples, et qui vise à changer le but que l'activité humaine s'était proposé, se fondant sur la parole du Christ. Ce but était la vie éternelle. Les mœurs, les coutumes, les lois, les institutions s'étaient peu à peu formées sur cette donnée. Depuis la Renaissance, il y a une tendance contraire qui se fortifie et se développe de jour en jour : donner comme but à toute l'activité sociale et personnelle l'amélioration des conditions de la vie présente pour arriver à une plus pleine et plus universelle jouissance. « Le XIVe siècle a ouvert la marche, dit Taine, et depuis, chaque siècle n'est occupé qu'à préparer dans l'ordre des idées de nouvelles conceptions, et dans l'ordre politique de nouvelles institutions (répondant au nouvel idéal). Depuis ce temps-là la société n'a plus retrouvé son guide dans l'Eglise et l'Eglise son image dans la société. »

Les nations se replaceront-elles jamais sous la conduite de l'Eglise? L'Eglise reverra-t-elle jamais les

peuples prêter l'oreille et ouvrir le cœur au sermon sur la montagne? Ou bien faudra-t-il que Dieu se contente désormais de cueillir des âmes au milieu d'une société qui s'éloignera de plus en plus de Lui? L'idée de la civilisation chrétienne subsiste toujours dans nombre d'esprits, elle se réveille chez plusieurs et l'Eglise est toujours là pour la maintenir et la rappeler. Finira-t-elle par reprendre le dessus sur l'idée de la civilisation naturaliste? et après une lutte de plusieurs siècles, arrivera-t-elle à triompher de la tentation satanique et à reprendre sa marche ascendante pour une période de temps que nous ne pouvons apprécier, mais qui pourrait bien être plus longue que celle du dérèglement dans lequel nous nous sommes égarés, hélas! trop longtemps?

Qui ose l'espérer?

Et cependant nous savons que Dieu laisse le plus souvent aux passions humaines déchaînées et au démon lui-même, le soin d'exécuter ses volontés et d'accomplir ses éternels desseins. « Telle est, si je ne me trompe, dit le cardinal Pie, la part ordinaire de la Providence dans l'histoire des siècles : l'homme se meut, s'agite, dans la sphère de ses pensées, de ses désirs souvent coupables; et Dieu, habile à tirer le bien du mal, convertit en moyens les obstacles, et du crime lui-même se forge une arme puissante. Alors le résultat est de Dieu et il est toujours admirable (1). »

Dieu cependant ne veut point agir seul. Il nous a donné la liberté, et c'est la grande loi du monde surnaturel que nous en usions, afin que nous ayons le mérite de nos œuvres et qu'Il puisse nous en donner la récompense.

Le premier emploi de la liberté, dans la tentation,

1. Eloge de Jeanne d'Arc.

est de se défendre. Depuis la Renaissance du naturalisme, l'Eglise et avec elle ses fidèles n'ont cessé de le faire. Notre intention n'est point de rappeler ce que les catholiques, au cours de ces cinq à six siècles, ont opposé à l'invasion du naturalisme dans la chrétienté. Nous ne dirons point les luttes théologiques que cette invasion a suscitées sur mille terrains et par lesquelles l'erreur réfutée a servi à donner à la vérité une plus exacte précision et un plus puissant éclat. Nous ne ferons point non plus l'histoire des efforts faits pour soutenir et maintenir les institutions sociales conçues et réalisées dans l'esprit de la civilisation chrétienne. Ces deux ordres de défense et d'attaque demanderaient des développements infinis qui ne rentrent point dans l'objet propre de ce livre.

Ce que demande le thème qu'il traite, au point où il est arrivé, c'est ceci :

Nous avons exposé l'action secrète des Francs-Maçons, dirigés par les Juifs, guidés eux-mêmes par Satan pour substituer une civilisation humanitaire et naturaliste à la civilisation chrétienne. La contre-partie veut que nous cherchions s'il n'y a point une autre action secrète, celle des saintes âmes éclairées, dirigées par le ciel, qui contrecarrerait, entraverait l'œuvre de l'enfer et finirait par la détruire. La sentence prononcée par Dieu au commencement du monde : — « Je mettrai une inimitié entre toi et la Femme, entre ta postérité et sa postérité; celle-ci te meurtrira à la tête et tu la meurtriras au talon », — nous fait entendre que notre recherche ne doit pas être vaine.

Toi, c'est Satan; la Femme, c'est Marie. La race du serpent comprend la foule de ceux qui le suivent, anges et hommes. Il leur communique quelque chose

de sa puissance, *Dedit illi virtutem suam et potestatem magnam* (Ap. XIII, 2). La race de la Femme, c'est la multitude des fidèles (1).

Saint Maxime de Turin fait cette observation : « Dieu ne dit pas : je mets, pour qu'on ne l'entende pas d'Eve. La promesse se rapporte au futur : je mettrai, désignant ainsi la femme qui doit enfanter le Sauveur. » D'autre part, par ces mots *semen tuum, semen illius*, Dieu n'a pu signifier une génération charnelle. Satan n'en a point et n'en peut avoir. Parmi les êtres immatériels Dieu seul engendre un Fils. C'est donc d'une autre paternité et d'une autre filiation qu'il est ici question : paternité et filiation morales fondées sur la ressemblance et l'adoption. Il y a des fils du diable qui procèdent de lui en tant qu'il les entraîne dans le péché, et qui sont ses fils par la ressemblance que le péché leur donne avec lui. « Vous avez le diable pour père, a dit Notre-Seigneur aux Juifs, et vous accomplissez les désirs de votre père ». Et il y a aussi des Enfants de Marie qui l'aiment et qui en sont aimés, qui l'admirent et qui, dans cette admiration, se font, avec son secours, à sa ressemblance.

Marie les a conçus en son cœur au jour de l'Annonciation et elle a coopéré au Calvaire à leur naissance spirituelle. En concevant le Sauveur selon la chair, elle nous a conçus en esprit, parce qu'elle concevait notre Rédemption (2).

Les deux races sont donc bien en présence et la

---

1. Corpus Ecclesiae mysticum non solum consistit ex hominibus sed etiam ex angelis... Totius autem hujus multitudinis Christus est caput. De ejus influentia non solum homines receperunt sed etiam angeli. *Sum. theol.*, Pars II, Q. VIII, a. 4.

2. Quando supervenit in eam Spiritus sanctus operata est mundi salutem et concepit redemptionem. S. Ambr. Ep. 49 ad Sabinum.

cause qui les a mis aux prises est du ciel et de la terre; les champions de là-haut sont aujourd'hui sur notre champ de bataille.

L'Apôtre saint Jean a bien vu l'unité de cette guerre. Il en a décrit les deux phases qui se sont déroulées l'une et l'autre devant la Femme et, si l'on peut dire ainsi, sous son Généralat.

Au chapitre XII de son Apocalypse, il nous montre la Femme revêtue du soleil de la divinité. « Le Verbe tenant de Marie son vêtement de chair, dit saint Bernard, la fait rayonner de la gloire de sa majesté. » La lune, image du monde instable qu'elle domine et gouverne avec son Fils Jésus, est sous ses pieds. Sur sa tête est une couronne de douze étoiles, symbole de ses prérogatives qui lui donnent une splendeur supérieure à celle des plus sublimes créatures.

C'est la Mère du Christ, la Mère de Dieu qui est ici représentée.

Elle va devenir la Mère des hommes, *Clamabat parturiens et cruciabatur ut pariat*. Elle est au Calvaire. « Il me semble, dit Bossuet, que j'entends Marie qui parle au Père éternel d'un cœur tout ensemble ouvert et serré : serré par une extrême douleur, mais ouvert en même temps au salut des hommes par la sainte dilatation de la charité ». C'est au milieu de ces excessives douleurs par lesquelles elle entre en participation des supplices de la croix que Jésus l'associe à sa fécondité : « Femme, voilà votre Fils. Voici votre Mère. »

Le dragon qui a entraîné avec sa queue la troisième partie des étoiles du ciel, s'arrête devant la Femme et veut dévorer ce fils. De là le combat jusqu'au jour où se fera entendre dans le ciel la voix qui dira : « Maintenant, le salut de notre Dieu est affermi et

sa puissance et son règne, et la puissance de son Christ parce que l'accusateur de nos frères, qui les accusait jour et nuit devant notre Dieu, a été précipité » (1).

Ce chant de triomphe se fit entendre dans le ciel après la victoire de l'archange saint Michel, il se fera entendre sur la terre lorsque le dragon sera de nouveau précipité dans les enfers pour n'en plus sortir. Les prophètes mêlent dans leurs oracles les scènes distantes par le temps et le lieu, mais que de rapports de causes ou d'idées les leur font rapprocher! Saint Jean parle en même temps du grand combat qui eut lieu dans le ciel et de celui qui se livre sur la terre, parce que la cause est la même. Notre-Seigneur lui-même fit ainsi lorsqu'il annonça la ruine de Jérusalem et celle du monde.

Après que la première défaite l'eut fait abîmer aux enfers une première fois, le démon vint sur la terre livrer un nouveau combat. Là il fut vainqueur et, par le péché originel, il inonda la terre de corruption. « Le serpent, dit saint Jean, jeta de sa gueule comme un grand fleuve, après la Femme pour l'entraîner dans ses eaux », Celle qui lui avait été montrée comme devant recueillir sa royauté au ciel et sur la terre. Il pensait que le fleuve d'iniquité qu'il avait fait jaillir au paradis terrestre atteindrait Marie. Dieu ne le permit point, la Mère du Christ parut Immaculée au sein de l'universelle souillure. « Et le dragon s'irrita contre la Femme et il alla faire la guerre à ses enfants qui gardent les commandements et qui rendent témoignage à Jésus-Christ » (2).

---

1. Ap XII-10. Nous avons remarqué que le nom « diable » signifie accusateur. Le diable les accuse de s'être laissés séduire par lui.

2. Apoc. XII, 15-17.

Ceux qui rendent témoignage à Jésus-Christ et se montrent ainsi enfants de Marie sont ceux des hommes qui confessent que Jésus-Christ est Fils de Dieu, Rédempteur des hommes, Restaurateur de l'ordre surnaturel. Satan et les siens, ceux de l'enfer et ceux de la terre, veulent, à l'encontre des prédicateurs de l'Evangile, maintenir sous la dépendance de Lucifer ceux que la foi et le baptême n'ont point encore régénérés, et ramener à lui ceux qui sont rentrés dans l'ordre surnaturel; et la Femme et ses enfants luttent contre lui et contre eux pour leur arracher leurs victimes, les rendre à Dieu, et les maintenir dans l'innocence et la fidélité. Lutte de tous les jours, sans cesse renouvelée par une inimitié que Dieu a faite perpétuelle.

C'est donc non seulement entre Marie et le serpent, mais aussi entre les suppôts de Satan et les Enfants de Marie que l'inimitié a été établie et que la lutte a été annoncée, dès le commencement du monde, inimitié absolue et lutte incessante, car la parole divine ne fixe ni temps ni mesure. C'est jusqu'au jugement dernier que Satan cherchera à se soumettre les hommes et à les entraîner dans son domaine; et c'est également jusqu'au second avènement du divin Sauveur que Marie s'efforcera de leur appliquer les mérites de la Rédemption et par là de les faire entrer dans le royaume des cieux. Car si la Rédemption du genre humain a été opérée par le sacrifice de Jésus, elle ne l'a été alors qu'en principe et en droit, il faut que la sanctification s'accomplisse en chacun de nous individuellement. Or, cette sanctification exige que l'homme soit d'abord arraché aux mains de Satan, puis qu'il lui soit soustrait chaque fois qu'il a la faiblesse ou la folie ou la perversité de retourner à son tyran. De là cette lutte

perpétuelle, dans laquelle la Très Sainte Vierge, refuge des pécheurs, secours des chrétiens, Mère de la divine foi et de la divine grâce, joue le rôle que Dieu lui a assigné aux premiers jours du monde.

Cette lutte est universelle. Partout on la voit d'individu à individu entre hommes, de chrétiens à démons, entre esprits, et en même temps de cité à cité, de la cité de Dieu à la cité du monde dont Lucifer est le prince. Partout et toujours l'enjeu est le même : le surnaturel.

Il est nécessaire d'exposer ici plus explicitement que nous ne l'avons encore fait, ce qu'est le surnaturel, afin de donner à entendre la suréminence de cette guerre, *magnum prœlium,* et la sublimité des intérêts qui en dépendent.

Le Messie promis au jour même de la chute de nos premiers parents, ne devait pas être seulement notre Rédempteur, notre Sauveur, notre Jésus ; il devait aussi être notre Christ, en Lui est la plénitude de la divinité, par Lui nous recevons participation de la nature divine. « Le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous, et à tous ceux qui l'ont reçu il a donné le pouvoir d'être faits enfants de Dieu » (1). « Dieu qui est riche en miséricorde, dit l'Apôtre saint Paul, n'a consulté que l'amour excessif dont il nous a aimés ; et alors que nous étions morts par le péché, il nous a donné la vie dans le Christ » (2). « Je suis venu, a dit le Christ lui-même, pour qu'ils aient la vie en abondance » (3). Non une vie quelconque, mais « la vie éternelle » (4). C'est par le baptême que cette vie surnaturelle nous est

1. Joan. I.
2. Eph., II, 3-6.
3. Joan, X, 12.
4. Joan, III, 14-15.

communiquée. Il nous greffe sur le Christ, dit saint Paul, il fait de nous les membres vivants de son corps mystique (1). Dieu ne nous a point laissé ignorer à quelle sublimité cette incorporation nous porte : « Quand fut arrivée la plénitude des temps, Dieu envoya son Fils, formé de la Femme pour racheter ceux qui étaient sous la loi et pour qu'il nous fût donné de recevoir l'adoption des enfants de Dieu. Et parce que vous êtes ses enfants, Dieu a envoyé dans vos cœurs l'Esprit de son Fils qui crie : Abba, Père. Nul de vous n'est donc plus esclave, mais il est fils; que s'il est fils, il est héritier de par Dieu (2).

Ex magno genere ex tu, dit Tobie à l'ange Raphaël; c'est ce que peuvent dire à chacun de nous les anges, aussi bien les déchus que les saints. Ils savent de quelle race nous sommes, la plus grande qui soit, car nous sommes de la race du Christ qui est le Fils de Dieu.

Dieu, par un acte libre de son amour, a donc établi un lien transcendant entre notre nature et la sienne, entre nos personnes et sa Personne.

Ce lien n'était pas nécessaire en soi, il n'était commandé ni même formellement réclamé par aucune exigence de notre être, il est dû à la charité immense, à la libéralité gratuite et excessive de Dieu envers sa créature. Mais par suite de la volonté divine, ce lien est devenu obligatoire, indéclinable, nécessaire.

1. Notre-Seigneur Jésus-Christ est le nouvel Adam. Il a été, comme l'ancien, établi par Dieu le Chef de l'humanité, nous sommes contenus en lui comme nous étions portés dans le premier homme. D'où il suit que le Christ et les chrétiens ne sont qu'un tout, forment une seule personne mystique, ainsi que la tête et les membres.

De même donc que le péché d'un seul nous fait tous mourir, la justice d'un seul peut se répandre sur tous et rendre la vie à tous (I Cor., XV, 47-49; Rom., V, 15; Ephes., I, 22.)

2. Gal., IV, 4-5.

Il subsiste éminemment et il subsistera éternellement, en Jésus-Christ, Dieu et homme tout ensemble, nature divine et nature humaine toujours distinctes, mais irrévocablement unies par le nœud hypostatique; il doit s'étendre selon des proportions et par des moyens divinement institués à toute la race dont le Verbe incarné est le chef et aucun être moral, soit individuel et particulier, soit public et social, ne peut le rejeter ou le rompre, en tout ou en partie, sans manquer à sa fin, et par conséquent sans se nuire mortellement à lui-même et sans encourir la vindicte du Maître souverain de nos destinées.

Or Satan ne cesse d'agir et sur chacun de nous et sur les nations en tant que nations pour obtenir d'elles et de nous ce cri de révolte : « Brisons leurs liens et jetons leurs chaînes loin de nous » (1). De son côté, Dieu ne cesse de répandre dans nos cœurs sa grâce et de donner aux sociétés les secours naturels et surnaturels pour nous maintenir dans son amour.

De ces secours et de ces grâces, Marie est la dispensatrice. C'est donc entre Elle et Satan qu'en dernière analyse, le combat est livré « *Inimicitias ponam inter te et mulierem et semen tuum et semen Ipsius.* Celle-ci te meurtrira à la tête et tu la meurtriras

1. Ps. II, 3.

La jalousie de Satan le porte à enlever à l'homme le bonheur et la gloire, de là la tentation. Par la tentation, les démons concourent aux desseins de la Providence qui procure le bien de l'homme en l'attirant au bien et en le détournant du mal. Les bons anges ont reçu mission de collaborer à cet effet.

Mais le bien de l'homme est aussi procuré d'une manière indirecte par mode d'exercice, en luttant pour repousser le mal, pour conquérir le bien. C'est par la tentation que les démons concourent à lui procurer ce second bien. Et ainsi ils ne sont pas totalement exclus de la collaboration à l'ordre de l'univers. Le dernier ne songe qu'à assouvir sa jalousie et sa haine. En réalité il concourt à l'œuvre divine.

au talon. » C'est bien la lutte ordinaire entre l'homme et le serpent : celui-ci saisit facilement le talon de l'homme, qui marche droit, tandis que l'homme cherche à broyer la tête du serpent qui rampe. Mais quelque cruelle que puisse être la morsure qu'il fait au talon, elle n'est pas incurable, tandis que sa tête, une fois écrasée, il meurt. Le vainqueur est donc clairement indiqué : ce sera la Vierge, ce sera l'Eglise par le secours de Marie, ce sera tout homme de bonne volonté qui l'invoquera et se mettra sous sa protection.

Toute l'histoire du genre humain, tout l'ensemble de la religion se ramènent à un mystère d'amour, à un mystère du mal, à un mystère de triomphe : l'amour doit avoir le dernier mot. Le terme final de l'histoire universelle sera l'amour triomphant et glorifiant de même que le commencement avait été l'amour créateur.

CHAPITRE LXI

PAR QUELLES ARMES BATTRE LE TENTATEUR ?

Pénitence! Pénitence! Pénitence! Tel fut le cri de la Très Sainte Vierge, en son gémissement, à Lourdes les 25, 26, 27 et 28 février 1858. Douze ans auparavant, le 19 septembre 1846, la Femme de la Genèse promise au monde était venue exciter ses troupes au combat, en leur disant d'employer les mêmes armes. Elle leur demandait de reprendre la pratique de l'abstinence et du jeûne et de revenir en même temps qu'à la mortification à la prière, en particulier à la sanctification du dimanche. A Lourdes aussi, Marie avait demandé que la prière fût jointe à la pénitence. Elle avait particulièrement recommandé la récitation du chapelet et montré avec quel respect il doit être dit.

Vingt ans avant les reproches et les avertissements de Marie à la Salette, Dieu lui-même avait appelé l'attention, par une manifestation dans les airs, sur le grand symbole du sacrifice. A Migné, le 17 décembre 1826, la croix apparut aux yeux des populations étonnées, comme au temps de Constantin, faisant un premier appel à la France pour sa conversion. Priè-

re, conversion, pénitence, ce sont les conditions divinement voulues de toutes les miséricordes.

Comment ce triple appel fut-il reçu? Si nous promenons les yeux à la surface des choses, nous ne pourrions être qu'inifiniment désolés. Partout et dans toutes les classes de la société, l'amour du plaisir, le luxe, la luxure n'ont cessé de faire de jour en jour des progrès croissants. La leçon de 1870 a donné à ces progrès quelques heures d'arrêt. Dès le lendemain, ils ont repris leur course avec fureur. Inutile de dire où l'on en est aujourd'hui.

Et la prière — du moins la prière publique — n'entendons-nous pas de jour en jour son bruit s'éteindre dans nos cités? Savez-vous, demande le cardinal Pie, pourquoi le premier de tous les peuples, celui que l'Esprit-Saint a nommé un peuple de géants, savez-vous pourquoi il a disparu de la terre? L'Ecriture va nous le dire : *Non exoraverunt antiqui Gigantes, qui destructi sunt confidentes virtuti suæ,* et ces hommes qui se fiaient à leurs forces ont été détruits. Nous voulons rendre justice à notre siècle; par plus d'un côté, c'est un siècle de géants. Mais au milieu de toutes ces merveilles et de tout l'éclat de cette gloire, la religion regarde autour d'elle avec anxiété. Car, hélas! si la prière allait se taire parmi nous; si l'esprit allait cesser de purifier, de vivifier la matière; si les hommes croyant se suffire à eux-mêmes allaient dire à Dieu de se retirer; si le malheur que Mardochée suppliait le Seigneur d'écarter de son peuple quand il disait : « Ne fermez pas la bouche de ceux qui chantent vos louanges », allait fondre sur nous; le jour ne tarderait pas à venir, où, sur les ruines fumantes de notre patrie et sur les débris dispersés de notre civilisation, les générations pourraient dire : « Ces hommes géants n'ont pas prié,

et tandis qu'ils se confiaient en leurs forces, ils ont été détruits. »

Grâces à Dieu, au-dessous des surfaces, se passent des choses plus consolantes et plus rassurantes. Il reste des milliers et des milliers de saintes âmes qui tous les jours et cent fois le jour élèvent vers le ciel ces supplications : Pardonnez nos offenses, les nôtres, et celles de votre peuple; ne le laissez pas succomber aux tentations qui l'assaillent de toutes parts; délivrez-le du mal dans lequel est plongé le monde contemporain. Et à ces conjurations elles joignent ces désirs d'une puissance plus grande sur le cœur de Dieu parce que ceux-ci procèdent du pur amour : Père, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel. Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit, comme il était au commencement. Que cette gloire soit telle qu'a voulu se la procurer la pensée créatrice, la pensée rédemptrice et la pensée sanctificatrice, au premier jour du monde; qu'elle soit donnée dans sa plénitude à la Trinité divine, maintenant à l'heure où nous sommes, et toujours jusqu'à la fin du monde terrestre, pour réaliser dans les siècles des siècles, dans l'éternité des cieux, tout le concept de la prédestination.

A ces prières adressées à Dieu, s'ajoutent celles à la Très Sainte Vierge. De combien de millions de bouches, et combien de fois chaque jour, s'élèvent vers le trône de Marie ces paroles de vénération, d'admiration, de confiance et d'amour « Je vous salue, Marie, pleine de grâce. » Je sais que je puis faire monter vers vous mes plus confiantes prières car Dieu est avec Vous, vous êtes la Bénie entre toutes les femmes, qui fûtes montrée au genre humain dans la désolation et la terreur de sa chute,

comme le canal de bénédiction par qui nous viendrait le salut. De plus, votre fruit, le fruit de vos entrailles est le Béni, en qui réside la plénitude des miséricordes et des bontés divines.

Que de prières s'ajoutent chaque jour à celles-là sur toute la surface du monde, variées à l'infini comme l'est la diversité des états d'âme, et comme le demande la vicissitude des événements du monde, mais toutes finissant pas se confondre en un même vœu : le règne de Dieu sur la terre par le développement de la vie surnaturelle dans les âmes.

Puis viennent, de temps à autre, les prières extraordinaires dont les Papes donnent le signal. Alors de toutes les parties de l'univers, du sein de toutes les foules, du fond de tous les monastères, du pied de tous les autels des supplications ardentes sont envcyées vers le trône de Dieu.

Aux prières privées il faut joindre la sainte Liturgie, — l'office divin et la messe, — d'une bien plus grande puissance, car elle est la prière de l'Eglise, la prière de l'Epouse parlant à son Epoux. Aussi la secte maçonnique a tout fait pour la supprimer. Elle a cru y réussir en 93 en fermant les églises, en massacrant prêtres et religieux; et de nos jours, c'est par l'exil des personnes consacrées au service divin, c'est par des tentatives de nouvelle fermeture des églises et de spoliation des vases sacrés, qu'elle a rouvert l'ère des persécutions.

« Ne dites pas, c'est le cardinal Pie qui parle, que l'Eglise ayant des promesses d'immortalité, il semble inutile de prier pour elle. Il est, des grâces très importantes, très nécessaires, que Dieu n'accorde à son Eglise elle-même qu'eu égard aux prières de ses enfants. Ce que peuvent faire descendre de lumière, de force, de saintes inspirations, de généreuses ré-

solutions dans le cœur du Vicaire de Jésus-Christ et de toute la hiérarchie supérieure, les prières, les invocations, les soupirs des prêtres fervents, des humbles lévites, des vierges consacrées, des pieux fidèles, nul ne peut le dire autant que cela doit être su et compris. Si nous avons une Eglise saintement régie et merveilleusement conservée au milieu de tant d'éléments d'anarchie et de dissolution; si nous avons un Pape (Pie IX) héroïquement ferme, à une époque de transactions et de compromis universels, un épiscopat et tous les Ordres ecclésiastiques solidement unis au Vicaire de Jésus-Christ, n'en doutez pas, cela est dû aux prières de la grande famille chrétienne. »

En même temps que la prière, il y a dans l'Eglise les exorcismes. Car, dès la seconde période de la guerre déclarée au surnaturel et à la civilisation chrétienne, aux premiers jours de la Réforme, l'ange de l'Apocalypse cria : « Malheur! Malheur! Malheur à ceux qui habitent sur la terre ». Et un ange ministre des vengeances du Seigneur reçut la clef du puits de l'abîme. Il l'ouvrit et les démons s'en échappèrent, nombreux comme une invasion de sauterelles. Ils avaient à leur tête, comme roi, l'ange de l'abîme qui se nomme en hébreu Abaddon (*perdition*, *ruine*, par opposition au Christ *sauveur*) et Apollyon, c'est-à-dire *destructeur*. C'était bien en effet le commencement des destructions et des ruines, le commencement de la perdition par l'antichristianisme. Le pape Grégoire XVI dans l'Encyclique *Mirari vos* où il condamna la doctrine de Lamennais dit : *Vere apertum dicimus puteum abyssi* (1).

1. La fumée qui de nos jours sort du puits de l'abîme et obscurcit le soleil, ce sont « ces idées modernes », qui voilent, dans presque tous les esprits, les vérités surnaturelles. Et ces sauterelles, ce sont les démons, qui, d'une part,

Ces démons échappés de l'enfer aux jours de la Réforme ne sont pas encore refoulés dans l'abîme. La preuve, que c'est la pensée des souverains Pontifes, en est dans l'exorcisme que les papes Léon XIII et Pie X font formuler par tous les prêtres qui viennent de célébrer la messe et par les fidèles qui joignent leurs voix à celle du ministre de Dieu : « Saint Michel, archange, défendez-nous en ce combat : contre la malice et les embûches du démon, soyez notre secours. Que Dieu lui fasse sentir (à Satan) son empire, nous le demandons instamment. Et vous, chef de la milice céleste, par la vertu divine, refoulez en enfer Satan et les autres esprits mauvais, qui sont répandus dans le monde pour perdre les âmes. »

Ce qui donne à l'exorcisme comme à la prière sa pleine puissance, c'est l'union qu'à la personne qui prie ou qui exorcise avec le divin Rédempteur, en tant que Rédempteur, en tant que victime d'expiation. Plus cette union est intime et plus favorablement est accueillie la médiation entre Dieu et le monde. La grande médiatrice, Marie, s'est associée sur le calvaire au sacrifice de Jésus et la douleur de son âme, traversée par le glaive que Siméon lui

---

excitent les francs-maçons et les journalistes, les orateurs et les romanciers, qui se sont mis à leur service, à employer tous leurs talents à propager la libre-pensée et les idées révolutionnaires, et qui, d'autre part, portent les lecteurs et les auditeurs à les accueillir avec faveur et à faire, de ces suggestions la règle de leur conduite publique et privée. Les Encycliques de Pie IX et particulièrement son *Syllabus*, les lettres de Léon XIII, *Humanum genus et Immortale Dei*, venant confirmer et développer l'Encyclique de Grégoire XVI, n'ont pu encore désillusionner les hommes de notre temps des erreurs sorties de l'abîme depuis le XVIe siècle et contre lesquelles Pie VI, Pie VII, et Léon XII les avaient déjà prémunis.

avait prédit, eut, comme le dit la sainte liturgie, l'amertume et l'infini de l'étendue des mers.

Ceux qui combattent sous ses ordres, ceux du moins qui sont aux premiers rangs, partagent son martyre et c'est par ce martyre qu'ils réparent l'iniquité et appellent la miséricorde.

Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi in carne mea. Mystérieuses paroles ! Saint Augustin les expliquant dit : Jésus-Christ a souffert tout ce qu'il devait souffrir. Elevé en croix, il a dit : « Tout est consommé », c'est-à-dire rien ne manque à la mesure de mes souffrances. Tout ce qui a été écrit de moi est maintenant accompli. Les souffrances de Jésus sont donc complètes. Oui. Mais seulement dans le Chef. Restent encore à endurer les souffrances de Jésus dans son corps mystique, dans ses membres. Nous sommes en effet le corps et les membres de Jésus-Christ. L'Apôtre était un de ses membres ; voilà pourquoi il dit : J'accomplis dans ma chair ce qui manque aux souffrances de Jésus-Christ.

Au dernier chapitre de l'Apocalypse se lisent d'autres mystérieuses paroles : « Le moment est proche. Que celui qui est injuste fasse encore le mal, que l'impie se souille encore. Que le juste pratique encore la justice et que le saint se sanctifie encore ». Dans la terrible menace faite aux endurcis dans la première partie de ce verset et dans la pressante exhortation faite aux justes dans la seconde, certains auteurs ascétiques ont vu une loi de la Providence, en vertu de laquelle, aux grandes époques de l'histoire du monde, alors que Dieu se dispose à déployer la puissance de son bras, s'il y a souvent parmi les hommes recrudescence de malice et de corruption, il y a aussi recrudescence de justice et de sainteté.

L'adorable Providence dont toutes les voies sont

justice et miséricorde aime à faire surabonder le bien où abonde le mal. Elle attend que les mérites aussi bien que les démérites de la pauvre humanité soient montés bien haut pour descendre avec ses miséricordieuses sévérités. Et ces mérites elle les suscite dans des âmes privilégiées à qui elle donne une vocation d'expiation et de sacrifice.

Cette conviction entretient dans l'espérance contre toute espérance, l'âme filialement abandonnée à Dieu. Au plus fort des jours mauvais, elle se demande si le mal qui déborde ne serait pas secrètement compensé par l'augmentation du bien caché dans l'intimité des âmes avec Dieu.

Il est nécessaire que nous nous arrêtions un peu longuement sur ce point, car c'est ici que se manifeste la lutte entre la lumière et les ténèbres, entre les puissances de ce monde et les vertus d'En-haut.

CHAPITRE LXII

VICTIMES D'EXPIATION ET DE SALUT.

Notre-Seigneur Jésus-Christ qui est sans cesse vivant afin d'intercéder pour nous, est aussi sans cesse mourant sur l'autel afin d'apaiser pour nous la justice infinie. Il n'est pas seul à accomplir ce sacrifice d'expiation. Les moines, les moniales viennent enfermer leur vie auprès du tabernacle, et chaque jour ils mêlent la petite goutte d'eau de leurs sacrifices au vin du sacrifice du Rédempteur, afin, comme le dit saint Paul, d'accomplir dans leur chair ce qu'il faut ajouter aux souffrances du Christ, pour l'Eglise qui est son corps. Prenons pour exemple le Chartreux; voici quelques-unes des mortifications que sa règle lui impose : le lever de nuit pour la récitation de l'Office divin, le cilice continuellement porté sur la chair, les coups, les meurtrissures de la discipline, l'abstinence perpétuelle de viande, le jeûne depuis le 15 septembre de chaque année jusqu'à Pâques, l'abstinence de laitage, pendant l'avent et le carême et tous les vendredis de l'année, l'abstinence au pain et à l'eau une fois par semaine, etc.

On s'est habitué de nos jours à considérer l'entrée dans les couvents d'hommes et de femmes adonnés à la contemplation et à la pénitence comme une

œuvre égoïste de salut individuel. Il est bon de rappeler à l'heure actuelle, aux âmes capables d'héroïsme, que là est la première œuvre sociale, car c'est là qu'est et que sera toujours la grande puissance contre l'auteur de tous les maux qui affligent la société (1). Comme le dit saint Paul, nous n'avons pas seulement à lutter contre la chair et le sang, mais contre les princes, contre les puissances, contre les dominations de ce monde de ténèbres, contre les esprits mauvais répandus dans l'air (2). Et c'est pourquoi Notre-Seigneur nous a donné cet avis que les grands démons ne se chassent que par le jeûne et la prière (3).

Il y a dans la vie de mortification des religieux et de ceux qui les imitent de plus ou moins près dans le monde une influence capitale sur la marche des événements; l'enfer ne l'ignore pas et les politiques sectaires le sentent. Il semble qu'un esprit satanique leur souffle à l'oreille : là sont vos plus redoutables

---

1. Dans le discours qu'il prononça à la consécration de l'église du Sacré-Cœur à Bethléem-les-Anvers, Mgr Mermillod a fort bien dit aux « Filles du Cœur de Jésus » chargées de prier dans ce sanctuaire : « Sans les âmes victimes et consolatrices qui unissent leurs sacrifices à celui de Jésus sur l'autel, le monde croulerait. J'ai vu en Allemagne un tableau sublime : *La dernière messe se célèbre sur la terre*. Au ciel le Père éternel attend qu'elle s'achève; les anges du jugement, appuyés sur leurs trompettes se disposent à exécuter les ordres du Très-Haut, et à appeler le monde aux grandes assises de l'éternité. Et cependant l'Hostie et le Calice élevés par le prêtre, suspendent encore l'accomplissement de la sentence suprême. Quand la dernière goutte du calice sera bue, Dieu dira : « Le sang de mon Fils a cessé de couler sur la terre; les immolations des âmes justes, unies à celles de la grande Victime de l'autel sont achevées. Tout est fini, il n'y a plus de temps. » Ainsi, dans leur union à Jésus-Christ, les âmes justes immolées soutiennent le monde. »

2. Eph., VI-12.

3. Marc, IV-28.

adversaires. Aussi leur première œuvre dès leur arrivée au pouvoir est de fermer les asiles de la prière et de la pénitence. Heureusement pour nous, les carmels, les trappes, les chartreuses ne sont point anéantis par l'exil, ils continuent de fonctionner à l'étranger, et c'est toujours pour la France comme pour l'Eglise. « L'une des considérations les plus dignes d'exercer toute l'intelligence de l'homme, a dit Joseph de Maistre, quoique dans le fait, le commun des hommes s'en occupe fort peu, est que le juste, en souffrant volontairement, ne satisfait pas seulement pour lui, mais pour le coupable par voie de réversibilité. C'est une des plus grandes et des plus importantes vérités de l'ordre spirituel. » Dans ses *Eclaircissements sur les sacrifices*, il dit encore : « Aucune nation n'a douté qu'il n'y eût dans l'effusion du sang une vertu expiatoire. Or, ni la raison ni la folie n'ont pu inventer cette idée, encore moins la faire adopter généralement. Elle a sa racine dans les dernières profondeurs de la nature humaine, et l'histoire, sur ce point, ne présente pas une seule dissonance dans l'univers. On croyait comme on a cru, comme on croira toujours, que l'innocent pouvait payer pour le coupable... Telle a été constamment la croyance de tous les hommes. Elle s'est modifiée dans la pratique, suivant le caractère des peuples et des cultes ; mais le principe paraît toujours. On trouve spécialement toutes les nations d'accord sur l'efficacité merveilleuse du sacrifice volontaire de l'innocence qui se dévoue elle-même à la divinité comme une victime propitiatoire. Toujours les hommes ont attaché un prix infini à cette soumission du juste qui accepte les souffrances ; c'est par ce motif que Sénèque, après avoir prononcé son fameux mot : « Voyez le grand homme aux prises avec l'infortune, ces deux lut-

teurs sont dignes d'occuper les regards de Dieu », ajoute tout de suite : « surtout s'il l'a provoquée. »

Origène, parlant de l'*Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde,* dit : « Il a servi d'expiation selon certaines lois mystérieuses de l'univers, ayant bien voulu se soumettre à la mort en vertu de l'amour qu'il a pour les hommes, et nous a racheté par son sang des mains de celui qui nous avait séduits et auquel nous étions vendus par le péché. » De cette Rédemption générale opérée par le grand sacrifice, Origène passe à ces rédemptions particulières, qu'on pourrait appeler *diminuées*, mais qui tiennent toujours au même principe. « D'autres victimes, dit-il, se rapprochent de celle-là. Je veux parler des généreux martyrs qui ont aussi donné leur sang... Leur mort détruit des puissances malfaisantes, elle procure à un grand nombre d'hommes des secours merveilleux, en vertu d'une certaine force qui ne peut être nommée. »

Le christianisme repose tout entier sur le dogme de l'expiation, de la rédemption par la douleur. Le Sauveur des hommes a peu agi, observe le cardinal Pie, et beaucoup souffert. L'évangile est concis sur sa vie, prolixe sur sa passion. Sa grande œuvre a été de mourir; c'est par sa mort qu'il a vivifié le monde. Or, si telle est la première et la plus fondamentale vérité du symbole chrétien, c'est ainsi la première loi morale du christianisme que les disciples, et surtout les apôtres du Crucifié, continuent le mystère de ses douleurs.

Tous, religieux ou laïques, peuvent apporter leur part petite ou grande à cette œuvre d'expiation et de salut; quoique non tous de la même manière. Tout chrétien doit vivre d'une vie vraiment chrétienne; or, la vie chrétienne ne va pas sans mortification, et en

vertu de la communion des saints, toute mortification, tout sacrifice a sa répercussion dans le corps de l'Eglise, pour l'expiation du péché, et aussi pour enlever aux tentations leur force de séduction.

Au-dessus de la vie simplement chrétienne, il y a un état mystique, dans lequel il ne faut point vouloir s'introduire de soi-même, mais seulement sur l'appel de Dieu contrôlé et reconnu par un sage directeur.

Cette recommandation est importante. Il n'est pas rare de voir des âmes adresser au divin Maître la demande de la soufffrance dans un élan enthousiaste de ferveur. Dieu n'y répond pas toujours. Il sait, dans sa prescience que, malgré peut-être la sincérité de leur requête, ces âmes ne sont pas de taille à convertir leurs souhaits en actes. De plus, ces souhaits peuvent donner à l'âme l'illusion d'être arrivée à la perfection.

Dans l'état mystique qui vient de la prédestination divine, l'âme est étroitement unie au divin Agneau immolé pour le salut du monde; elle souffre avec Lui, soit en infligeant à son corps les tortures qui lui sont inspirées par Dieu, soit en acceptant, en souffrant d'un cœur aimant, celles que Dieu lui inflige directement. Les vies des saints sont pleines de faits se rapportant à l'un ou à l'autre de ces cas.

Pour ce qui est du premier, prenons cet exemple entre mille, sainte Colette, que Notre Saint-Père le Pape Pie X vient de placer au calendrier des fêtes à célébrer par l'Eglise universelle. Appelée à réformer l'Ordre des Franciscains, elle se livra à des expiations dont le souvenir fait frémir. Son lit se composait de quelques sarments; son oreiller était un bloc de bois. « Elle se revêtait, dit le manuscrit de Thonon, d'une haire dure et inhumaine; elle ceignait son débile corps de trois cruelles chaînes de

fer qui navraient douloureusement son innocente chair. »

La V. Catherine Emmerich, qui vécut de 1774 à 1824 (1), nous fournit un exemple récent de l'expiation passive. Nous nous y arrêterons parce que cette extatique a eu pour mission particulière, comme nous le verrons, de combattre la Franc-Maçonnerie et ses œuvres.

Au jour de sa première communion, Jésus lui inspira la pensée de s'offrir en victime pour l'Eglise. Recevant le sacrement de confirmation, elle fut instruite que la grâce du Saint-Esprit venait lui apporter le don de force pour être fidèle à la résolution qu'elle avait prise d'après cette inspiration, de souffrir tout ce que Dieu lui donnerait à souffrir pour expier les crimes dont se rendent coupables les peuples chrétiens. Elle se mit dès lors à offrir à Dieu ses actions et ses souffrances pour telle ou telle fin intéressant la catholicité. Ainsi par exemple, quand elle arrachait les mauvaises herbes dans le champ de son père, elle

1. Catherine Emmerich était fille de pauvres et pieux paysans du hameau de Flamske, près de Coesfeld, ville du diocèse de Munster. Elle a eu plusieurs historiens, tous allemands. Leurs ouvrages ont tous été traduits en français : le Dr Krobbe, doyen de la cathédrale de Munster; le R. P. Thomas Wégéner, postulateur dans le procès de sa béatification, le R. P. Schmoeger, Rédemptoriste; l'ouvrage de ce dernier compte trois volumes in-8o.

Dom Guéranger a rendu à cette servante de Dieu et à la mission dont elle fut chargée ce témoignage : « En lisant ces visions dont l'ensemble est d'une grande beauté, et qui portent fréquemment la trace d'une lumière surhumaine, on ne peut s'empêcher de reconnaître une action providentielle qui s'est exercée d'abord sur les contrées de l'Europe où le naturalisme a fait le plus de ravages, pour arriver ensuite à nous et nous aider puissamment à raviver cette foi pieuse qui languissait depuis longtemps ».

Le 9 mai 1909, il y a eu au Vatican réunion de la S. Congrégation des Rites pour l'examen des écrits de la V. Anne-Catherine Emmrich, en vue de sa Béatification.

conjurait le Seigneur d'extirper la mauvaise herbe que l'homme ennemi a semée dans le champ de l'Eglise. Quand les orties qu'elle cueillait lui mettaient aux mains une âpre cuisson, elle suppliait le Seigneur de ne pas permettre que les pasteurs des âmes se laissassent rebuter par les fatigues et les souffrances qu'ils rencontraient en cultivant la vigne du Seigneur.

Mais ce n'était là que des essais d'apprentissage. Peu après, elle conjura le Seigneur de la charger des expiations que réclamait la Justice divine. Son sacrifice accepté, elle subit, tout le cours de sa vie, avec une patience incroyable, des souffrances indicibles et de toute nature. Lorsqu'elle eut vingt-quatre ans, Jésus lui fit partager le supplice de la couronne d'épines. C'était en 1798, à l'heure où Bonaparte fit emprisonner le pape Pie VI et s'empara des Etats de l'Eglise. Elle reçut ensuite et porta toute sa vie les autres stigmates de la Passion.

Cette petite villageoise du hameau de Flamske a complété la pensée de ces deux génies Origène et de Maistre que nous avons rapportée ci-dessus, et cela dans un style non moins noble que le leur : « Je vis, dit-elle un jour, la grâce du Saint-Esprit passant dans les opérations des Apôtres, des disciples, des martyrs, de tous les saints : j'ai vu comment ils souffraient pour l'amour de Jésus, comment ils souffraient en Jésus et dans l'Eglise qui est son corps ; j'ai vu comment ils devenaient par là des canaux vivants du fleuve de grâce de sa Passion réconciliatrice. Bien plus, comme ils souffraient en Jésus, Jésus souffrait en eux et de Jésus venaient leurs mérites, qu'ils transmettaient à l'Eglise. Je vis quelle quantité de conversions furent opérées par les martyrs : ils étaient comme des canaux creusés par la souffrance pour porter à des milliers de cœurs le sang vivant du

Rédempteur. » Dans ces paroles, elle résumait tout le mystère de sa propre vie et de celles de tant d'autres épouses du Christ.

A l'époque où elle vivait, c'est-à-dire au commencement du siècle dernier, pour ne parler que de notre temps, d'autres avaient reçu la même vocation. Elle-même nous dit : « La Mère de Dieu a réparti ce travail (de lutte contre les suppôts de Satan et d'expiation de leurs crimes), entre sept personnes, la plupart du sexe féminin. J'ai vu parmi elles la stigmatisée de Cagliari, ainsi que Rose-Marie Serra, et d'autres que je ne puis nommer, un franciscain du Tyrol et un prêtre habitant une maison religieuse située au milieu des montagnes, lequel souffre au delà de toute expression à cause du mal qui se fait dans l'Eglise. » Et ailleurs : « Je vis travailler avec moi pour l'Eglise, de la même façon que je travaille moi-même six personnes, trois hommes et trois femmes. C'était la stigmatisée de Cagliari, Rose-Marie Serra et une personne très malade, affligée de grandes infirmités corporelles ; le franciscain du Tyrol, que j'ai vu très souvent uni d'intention avec moi ; puis un jeune ecclésiastique habitant une maison où résident plusieurs autres prêtres, dans un pays de montagnes. Ce doit être une âme d'élite ; il est dans une affliction inexprimable à cause de l'état actuel de l'Eglise, et il a à endurer des douleurs extraordinaires dont Dieu le favorise. Tous les soirs, il lui adresse une fervente prière, afin qu'il daigne le faire souffrir pour tout ce qui se fait de mal ce jour-là dans l'Eglise. Le troisième est un homme d'un rang élevé, marié, ayant beaucoup d'enfants, une femme méchante et extravagante et un grand état de maison. Il habite une grande ville où il y a des catholiques, des protestants, des jansénistes et des libres-penseurs. Tout est par-

faitement réglé chez lui : il est très charitable envers les pauvres et supporte très noblement tout ce que lui fait souffrir sa méchante femme » (1). Catherine ajoute : « Je vois encore cent mille vrais croyants faisant leur devoir avec simplicité ».

Ce que la Vénérable dit de ces cent mille et particulièrement de ce riche qui contribuaient avec elle à réparer les iniquités du monde et à apaiser la Justice divine est bien remarquable et bien consolant. Elle ne dit point d'eux qu'ils s'imposaient des pénitences, mais ils remplissaient fidèlement leurs devoirs et supportaient patiemment les misères que la Providence leur avait ménagées. Par là ils obtenaient que Dieu les tînt au nombre de ceux qui, non seulement se justifient eux-mêmes, mais qui satisfont pour les autres et qui viennent en aide à la Sainte Eglise dans les difficultés que les méchants lui suscitent.

A toutes les heures d'épreuves pour l'Eglise, Dieu a répandu cet esprit de réparation, et toujours il a été accueilli par nombre de fidèles dans la mesure de leur charité et aussi dans celle de la grâce qui leur était faite. Toujours aussi, dans les moments de crise, il s'est trouvé des âmes plus généreuses, plus héroïques pour répondre à l'appel divin et accepter la mission de victimes. L'auteur de la vie de sainte Lydwine, Huysmans, dit fort bien : « Dieu a toujours trouvé à travers les âges des saints qui ont consenti à payer, par des douleurs, la rançon des péchés et des fautes. Cette loi d'un équilibre à

1. Saint Jean de la Croix fait cette remarque : « Les pénitences de son choix ne peuvent produire dans l'âme les mêmes fruits que la croix de Providence ; et l'on voit des personnes d'une grande austérité ne pouvoir subir une contradiction. »

garder entre le bien et le mal, est singulièrement mystérieuse, quand on y songe; car, en l'établissant, le Tout-Puissant paraît avoir voulu fixer lui-même des bornes et mettre un frein à sa Toute-Puissance. Pour cette règle il faut, en effet, que Jésus fasse appel au concours de l'homme et que celui-ci ne se refuse pas à le prêter. Afin de réparer les forfaits des uns, il réclame les prières et les mortifications des autres; et c'est là vraiment la gloire de la pauvre humanité : jamais Dieu ne fut leurré. » L'auteur de ces lignes a raconté, à la stupéfaction des hommes de notre temps, l'effroyable et si longue agonie de la vierge de Schiedam et il a eu soin de tracer auparavant l'effroyable état dans lequel se trouvait l'Europe au temps où cette sainte consentit à être victime pour elle, c'est-à-dire à la fin du XIVe siècle et au commencement du XVe, alors que la chrétienté commençait à dévoyer.

A la même époque, un peu auparavant, sainte Brigitte pourvut d'une manière différente aux besoins de l'Eglise. Elle eut à combattre publiquement, elle, humble femme, la corruption du siècle par la parole et l'action. On la vit parcourir tous les pays de l'Europe, exhorter les peuples à la patience, réformer les mœurs du clergé et des religieux, dicter aux évêques, aux princes et aux rois des règles de vie marquées au coin de la sagesse divine. Pendant trente années, elle exhorta les papes d'Avignon à rompre leurs chaînes et à rentrer à Rome. Sa vie nous paraît plus active que passive; cependant l'énumération de ses pénitences, dit Vastovius, nous donnerait le frisson et ferait croire à des inventions, si l'on ne savait que l'amour divin élève l'âme au-dessus d'elle-même. A ces pénitences corporelles se joignaient les tortures de l'âme. Elle éprouvait des difficultés

presque insurmontables à se produire publiquement et à blâmer, comme cela lui était ordonné, les crimes des princes et des peuples. « Va à Rome, lui avait dit Notre-Seigneur, et demeure dans cette ville jusqu'à ce que tu auras pu parler au Pape et à l'empereur et leur communiquer ce que je te dirai pour eux. » La Très Sainte Vierge avait annoncé à Brigitte le schisme d'Occident et lui avait ordonné de transmettre au cardinal Albani ce qu'elle lui dictait: « J'informe le cardinal par toi que, du côté droit de la Sainte Eglise, le fondement est considérablement ébranlé, de telle sorte que la voûte supérieure est déchirée en plusieurs endroits et menace tellement ruine que beaucoup de ceux qui passent dessous y perdent la vie. La majeure partie des colonnes qui devraient se tenir droites, s'inclinent déjà jusqu'au sol, et le pavé est si détérioré que les aveugles en entrant font des chutes. Parfois il en arrive autant à ceux qui voient clair : ils tombent comme les aveugles en heurtant aux trous du pavé. Cet état de choses rend la situation de l'Eglise fort dangereuse; et ce qui doit en résulter apparaîtra dans un avenir prochain : car elle (la partie de droite) subira entièrement un écroulement, si elle n'est réparée. La chute fera tant de bruit qu'on l'entendra à travers la chrétienté tout entière. Mais il faut entendre ces choses dans un sens spirituel », c'est-à-dire non d'une église matérielle, mais de l'Eglise.

Combien d'autres victimes volontaires nous pourrions évoquer dans tout le cours de l'histoire de l'Eglise! De nos jours, nous vîmes entre plusieurs autres Louise Lateau dont plusieurs de nos lecteurs ont pu contempler les extases et toucher les stigmates. La Mère Marie-Thérèse a fondé une congréga-

tion dont l'œuvre unique, pourrait-on dire, est l'Adoration réparatrice.

En face des monstrueux excès du mal, la grâce de Dieu a suscité dans un certain nombre de cœurs fidèles un immense désir de compenser, par les dévouements de leur amour, les outrages de l'impiété. Aussi d'autres œuvres sont nées de cette grande pensée de réparation. Chacune a son but, il y a tant de genres de crimes à expier! Chacune a son caractère particulier, apparaissant à la place et à l'heure voulue par Dieu dans cet admirable parterre des âmes où les fleurs se multiplient à l'infini sans jamais être absolument semblables. A toutes ces associations réparatrices, Notre-Seigneur permet de prendre une part active à ses souffrances, et toutes ensemble unies à l'Eglise, dit saint Paul, reproduisent dans sa plénitude le mystère de sa vie et de sa mort.

Pendant que les uns blasphèment, les autres prient et pleurent : *unus orans et unus maledicens*. Pendant que les uns outragent le Christ et son Eglise, les autres s'immolent à côté de la sainte Victime.

La Patronne de toutes ces âmes expiatrices est la Vierge des Sept-Douleurs. Le 29 décembre 1819, Jésus donna à Catherine Emmerich l'intuition des douleurs de sa Mère à l'heure de sa Passion et il lui dit : « Si tu veux porter secours, souffre ainsi. » Après le retour de son Fils au ciel, Marie resta sur la terre jusqu'à ce que, sous sa tutelle, l'Eglise se fût fortifiée et pût sceller dans le sang des martyrs la victoire de la Croix.

Depuis, et jusqu'au dernier avènement du Seigneur, elle ne laisse à aucune époque l'Eglise manquer de membres qui, marchant sur ses traces, deviennent par leur sacrifice volontaire, des sources de pardon et de bénédiction pour la communauté chrétienne.

C'est donc cette Mère de miséricorde qui, suivant les besoins et les mérites de l'Eglise assigne aux instruments choisis la tâche qu'ils auront à accomplir pour lutter victorieusement contre Satan et ceux qui se mettent sous ses ordres : *Inimicitias ponam inter te et mulierem et semen tuum et semen Illius.*

CHAPITRE LXIII

UNE ANTAGONISTE DE LA FRANC-MAÇONNERIE.

Nous avons dû préparer nos lecteurs à comprendre et à admettre le rôle qui fut assigné à la vénérable Anne-Catherine Emmerich dans l'épreuve actuelle de l'Eglise, la guerre à mort que livre la Franc-Maçonnerie à l'Epouse du Christ. Ils ont dû voir que, s'il y a une action souterraine et même infernale qui influe sur les événements de ce monde, il en est une autre qui vient du ciel et qui a sur eux une efficacité non moins certaine. Le moment est venu de dire avec quelle puissance et quel succès une simple moniale a pu se poser en face de la secte maçonnique et s'opposer à son œuvre. Il en est sans doute aujourd'hui qui lui ont succédé dans cette tâche et qui la remplissent avec le même héroïsme; même de son temps, c'est-à-dire dans la première partie du dix-neuvième siècle, elle ne fut point seule, et si nous nous attachons particulièrement à elle, c'est qu'en nulle autre l'opposition à la Franc-Maçonnerie n'a paru aussi directe. Plusieurs s'étonneront de ce que nous dirons, comme ce qui précède a pu les étonner, mais selon la pensée d'un grand chrétien, « le temps est venu de montrer hardiment à notre monde empoisonné par des siècles de scepticisme et de matérialisme, le miracle

et l'œuvre visible de Dieu chaque fois que nous en avons l'occasion. Notre société est descendue au fond de l'abîme, elle ne se relèvera qu'en regardant en haut. »

Dans ses contemplations, Anne-Catherine assistait au développement du mystère d'iniquité. Tout ce qui intéressait en tous lieux la Sainte Eglise lui était montré. Les souffrances et les oppressions de la chrétienté, les dangers que courait la foi et les blessures qui lui étaient portées, l'usurpation des biens ecclésiastiques, la profanation des choses saintes lui étaient mises devant les yeux, et la tâche d'expiation qui en résultait pour elle l'absorbait parfois si longtemps que des jours et des semaines se passaient sans qu'elle pût revenir, avec l'usage de ses sens extérieurs et de ses facultés intellectuelles, dans ce monde visible qui l'entourait. A la vue de ce débordement d'impiétés et de crimes, elle entrait en lutte avec les Puissances du mal; elle résistait aux attaques de Satan, particulièrement à celles qui ont pour but de corrompre d'esprit et de cœur le clergé, ce que nous avons vu être la principale tâche assignée à la Haute-Maçonnerie. Elle s'opposait par ses souffrances et ses sacrifices à tout ce qu'elle voyait en péril dans l'Eglise, dans sa hiérarchie, dans l'intégrité de sa foi, de sa morale, de sa discipline. Tout ce que la fausse science, tout ce que la connivence avec les erreurs du temps, avec les maximes et les projets du prince de ce monde, en un mot tout ce qui menaçait l'ordre établi par Dieu lui était manifesté en des visions d'une simplicité merveilleuse, qui lui faisaient comprendre ce qu'elle avait à faire et à souffrir pour porter secours à ceux qui combattaient, consolation à ceux qui étaient tristes, pour expier et pour détourner les maux que ces attentats appelaient.

« Je vis, dit-elle un jour, la justice de Dieu peser sur le monde, je vis sous forme de rayons le châtiment et le malheur descendre sur beaucoup ; et je vis aussi que tandis que j'étais saisie de pitié et que je priais, des torrents de douleurs se détournaient de la masse, pénétraient en moi et me tourmentaient en mille manières. » « Sur cette pauvre vierge, dit son historien, Dieu a posé toutes les tribulations de son Eglise comme cela n'était peut-être jamais arrivé depuis sa fondation. »

L'enfer essaya d'entraver sa mission.

En mars 1813, le préfet de Munster, accompagné du lieutenant de police, se rendit près d'elle à Dulmen. Le lendemain il y envoya huit médecins et chirurgiens de l'armée avec ordre d'employer tous les moyens pour cicatriser les stigmates de la Passion qu'elle portait sur son corps. Le 22 de ce mois, une enquête ecclésiastique sur l'état mystique de la Vénérable fut commencée sous la présidence du vicaire général Clément-Auguste de Droste, qui devint plus tard si célèbre comme archevêque de Cologne. Elle fut continuée le 28 du même mois, puis le 7 avril. Du 10 au 20 juin, Anne-Catherine fut gardée à vue par vingt bourgeois de Dulmen pour s'assurer que le sang des stigmates ne venait d'aucune cause naturelle. Six ans plus tard, en 1819, le gouvernement nomma une nouvelle commission composée du landrath, de deux médecins et de trois ecclésiastiques. Le 2 août, ils voulurent transporter Anne-Catherine dans la maison du conseiller de la Chambre des finances Mersmann. Elle s'y refusa. Un haut gradé de la Franc-Maçonnerie, Borgès, vint pour lui arracher son consentement. Il ne put l'obtenir. Alors on l'enleva de force, ses historiens racontent longuement les épreu-

ves qu'on lui fit subir et les indignités auxquelles on se livra à son égard. Au dire du médecin qui la vit à sa rentrée chez elle le 29 août, ses yeux étaient éteints, son corps d'un froid cadavérique n'était plus qu'un squelette. Elle avait néanmoins conservé sa force d'âme et la vivacité de son esprit. Durant toutes ces épreuves les desseins et les actes des personnages qui travaillaient contre l'Eglise ne cessèrent point de lui être montrés, afin qu'elle les entravât par le mérite attaché à ses souffrances et l'énergie et la sainteté de ses prières.

L'Eglise était alors, comme elle est encore aujourd'hui à l'une des heures les plus critiques de son histoire. 1820, nous l'avons vu, fut l'année où la Haute-Vente entra en pleine activité, et nous savons quelle mission lui avait été donnée. « Or, dit l'un des historiens de notre héroïne, ce que Anne-Catherine faisait, dans l'état de contemplation, contre cette conjuration infernale, était une œuvre aussi réelle accompagnée de résultats aussi positifs que tout ce qui se fait dans la sphère de la vie habituelle. Le martyre auquel elle se soumettait n'était pas seulement une passion, mais aussi une action, comme en Notre-Seigneur Jésus-Christ le sacrifice du Calvaire fut une œuvre, l'œuvre de la Rédemption. Un jour elle crut succomber sous le poids des douleurs qui la crucifiaient ; son ange l'exhorta à la résignation en lui disant : « Le Christ n'est pas encore descendu de la croix. Il faut persévérer avec Lui jusqu'à la fin. »

C'est par la participation aux souffrances de la divine Passion que, dans le moment où l'enfer fait plus d'efforts pour reprendre possession du monde, les personnes choisies de Dieu triomphent de lui et ob-

tiennent pour l'Eglise la victoire, puis la paix dans un accroissement de gloire.

Clément Brentano (1), dans son journal, à la date du 2 janvier 1820, après avoir décrit une scène plus déchirante que jamais, recueillit d'elle ces paroles : « Quand j'étais près de succomber et que je gémissais, perdant courage, je voyais aussitôt dans leur réalité les mêmes souffrances éprouvées par Lui. Ainsi j'ai été flagellée, couronnée d'épines, traînée avec des cordes, je suis tombée par terre, j'ai été jetée et clouée sur la croix. C'est pour l'Eglise que j'ai ainsi souffert.

» J'ai eu la vision d'une grande église (2). Auprès d'elle je vis beaucoup de gens de distinction, parmi

---

1. Clément Brentano s'était converti au catholicisme en 1818. Il fut, à cette époque, l'un de ceux qui tentèrent de régénérer la poésie en l'imprégnant de la foi religieuse du moyen âge. Il fut présenté à Catherine Emmerich par le Vénérable Overberg, qui était son confesseur extraordinaire, et par Mgr Saïler, évêque de Ratisbonne.

De 1818 à 1824, il se tint constamment auprès de l'extatique et se fit son secrétaire, notant jour par jour ce qu'elle rapportait de ses extases. Comme il répugnait à la Sœur de faire ces déclarations, son conducteur céleste lui dit : « Tu ne peux savoir combien d'âmes, lisant ces choses, en seront édifiées et portées à la vertu. » Ce ne fut donc que dans les dernières années de sa vie qu'elle put donner son témoignage sur tout ce par quoi Dieu la fit passer et sur tout ce qu'il lui fit connaître. Toujours ces communications lui coûtèrent, et un an avant sa mort, dans les premiers jours de février 1823, Notre-Seigneur dut lui dire : « Je ne te donne pas ces visions pour toi; mais elles te sont octroyées afin que tu les fasse recueillir. Tu doit les communiquer comme je te les donne, afin de montrer que je suis avec mon Eglise jusqu'à la consommation des siècles ».

2. L'Eglise spirituelle est souvent montrée aux extatiques sous la figure d'une église matérielle : la basilique Saint-Pierre pour toute l'Eglise catholique, un temple particulier pour un diocèse. Ici, la description qui en est faite, montre qu'il s'agit de l'église Saint-Etienne à Vienne, capitale de l'Autriche.

lesquels plusieurs étrangers, avec des tabliers et des truelles. Ils semblaient envoyés là pour démolir cette église. Déjà ils ont commencé à la détruire au moyen des écoles qu'ils livrent à l'incrédulité. Toute sorte de gens se réunissaient à eux. Il y avait là jusqu'à des prêtres et même des religieux. Cela me causa une telle affliction que j'appelai mon divin Epoux au secours. Je le suppliai de ne pas laisser l'ennemi triompher cette fois. »

Anne-Catherine voit la Franc-Maçonnerie acharnée à la destruction de l'Eglise d'Allemagne. La secte y envoie des étrangers qui conjurent contre elle d'une part avec les autorités du pays et de l'autre avec les loges, elle voit la masse écouter et suivre, séduite par les idées que répandent même des prêtres et des religieux.

Dans cette même vision, elle eut la consolation de voir cinq personnages, dont trois étaient revêtus d'habits sacerdotaux, venir au secours de l'Eglise de Vienne, et le ciel coopérer à leur œuvre. « Mais, ajoute-t-elle, cette Eglise ne sera sauvée qu'après le grand orage ». Que voulut-elle dire par là? Voulait-elle parler de la grande crise qui mettra fin à l'épreuve actuelle de l'Eglise universelle, à la grande tentation du naturalisme? Nous ne saurions le dire. Elle vit une flamme partir de terre envelopper l'église Saint-Etienne, objet de sa vision, l'envelopper et atteindre ceux qui étaient à l'œuvre pour la démolir. L'historien de la vénérable interprète cet incendie comme « un grand danger suivi d'une nouvelle splendeur après la tempête ».

Nous ne savons, si à cette date, il y eut à Vienne un complot maçonnique; mais voici ce qui se passait à Francfort-sur-le-Mein. Les princes d'Allemagne y avaient convoqué une assemblée, où plusieurs prê-

tres catholiques se montrèrent animés des mêmes sentiments que les laïques qui la composaient. Le plus dangereux, au dire de Catherine, était le vicaire général Wessenberg, de Constance. Cette assemblée rédigea deux projets d'organisation intérieure et extérieure de l'Eglise. Catherine vit dans la salle des délibérations le démon sous la forme d'un chien qui lui dit : Ces hommes-là font vraiment mon ouvrage. Catherine s'offrit en victime d'expiation et Dieu lui imposa une œuvre de réparation qui dura quinze jours.

L'action de la Franc-Maçonnerie auprès des puissants; pour obtenir, par des lois et des règlements, l'altération de la constitution que Notre-Seigneur a donnée à son Eglise, n'était pas sa seule préoccupation. Elle n'était pas moins attentive aux efforts faits pour corrompre l'esprit de la jeunesse.

« J'ai eu une vision, dit-elle en avril 1823, sur la fâcheuse situation des jeunes étudiants d'aujourd'hui. Je les ai vus à Munster ainsi qu'à Bonn courant les rues. Ils avaient dans les mains des paquets de serpents dont ils suçaient la tête, et j'entendis ces paroles : Ce sont des serpents philosophiques ». Le rationalisme de Kant, de Fichte, de Schilling, et de Hegel empoisonnait en effet les étudiants des universités allemandes. Elle ajoutait : « Je vis que beaucoup de pasteurs se laissaient prendre à des idées dangereuses. Accablée de tristesse, je détournai les yeux de cette vision qui me remplissait d'angoisses et je priai pour les évêques ». C'est de l'Allemagne que nous est venue la fausse science en philosophie, en théologie, en Ecriture-Sainte, tout ce modernisme que Pie X a solennellement condamné dans l'Encyclique *Pascendi*. La sœur Emmerich la voit à ses dé-

buts s'emparer de l'esprit des étudiants et séduire même des ecclésiastiques. A cette vue, elle prie et elle souffre pour obtenir que les évêques exercent celui de leurs devoirs qui est le premier et le plus important puisqu'il est attaché à leur nom même Επισκοπος celui de la vigilance.

Parlant de ces novateurs, elle dit un jour : « Je les vois dans un certain rapport avec la venue de l'antéchrist. Car eux aussi, par leurs menées, coopèrent à l'accomplissement du mystère d'iniquité ». Cette coopération, elle la voyait jusque dans le détail. C'est ainsi qu'elle déplorait l'art que nous avons signalé ci-dessus, avec lequel la Franc-Maçonnerie sait inventer les mots séducteurs et les ravages que ces mots produisent par le trouble qu'ils jettent dans les idées. « Elle a vu, dit son historien, toutes choses se dessécher et mourir devant le *progrès des lumières* et sous le régime de la *liberté* et de la *tolérance.* »

L'action exercée par l'humble religieuse par ses prières et ses expiations n'était point renfermée dans les limites de son propre pays, elle s'étendait à l'Eglise tout entière.

A la fin du premier empire, la convocation du conciliabule de Paris et les efforts faits par l'empereur pour enlever au pape l'institution des évêques, eurent dans son âme et dans son corps un douloureux retentissement (1). Dans les temps qui suivirent jus-

1. On sait ce qui se passa dans le plus grand secret, entre Pie VII et les « Cardinaux noirs », pour protester contre le soi-disant « Concordat » du 25 janvier 1813 arraché au Pontife isolé et tourmenté. Pie VII reprit pour lui-même les paroles de son prédécesseur Pascal II à l'empereur d'Allemagne et il les répéta à l'empereur des Français :

« Notre conscience reconnaissant notre écrit mauvais, nous le confessons mauvais, et, avec l'aide du Seigneur, nous dé-

qu'à sa mort, elle eut sa part dans toutes les épreuves par lesquelles la conjuration antichrétienne a fait passer la Sainte Eglise. Son ange la transportait en esprit là où agissaient les puissances du mal.

En juillet 1820, elle raconta ce qui suit : « Il me fut dit qu'il fallait faire un voyage ou je verrais la détresse du monde... Je n'eus (dans ce voyage) aucune joie, si ce n'est de voir que l'Eglise est fondée sur le roc... Quand j'arrive dans un pays, je vois les sièges principaux de la perdition. Et de ces foyers elle se répand à travers la contrée comme par des canaux empoisonnés. Sans le secours de Dieu, on ne pourrait contempler tant de misères et d'abominations sans en mourir de douleur. »

Elle se trouve d'abord dans « la patrie de saint François Xavier » (La Navarre). « J'y vois beaucoup de saints et ce pays tranquille comparativement à la patrie de saint Ignace (l'Espagne). En France, elle voit sainte Geneviève, saint Denys, saint Martin et beaucoup d'autres saints qui prient pour nous. Mais elle voit aussi « de grandes misères, une affreuse corruption et d'horribles abominations dans la capitale. » Il lui semble que cette ville est sur le point de s'engloutir. « Il me sembla qu'on minait en dessous de cette grande ville où le mal est à son comble. Il y avait plusieurs diables occupés à ce travail. Ils étaient déjà très avancés et je croyais qu'avec tant et de si lourds édifices, elle allait bientôt s'effondrer » (1).

sirons qu'il soit cassé tout à fait, afin qu'il n'en résulte aucun dommage pour l'Eglise, ni aucun préjudice pour notre âme. »

1. Ceci a été écrit par Clément Brentano sous la dictée de la Vénérable en 1820. Le P. Schmœger qui a écrit sa vie, l'a publiée en 1867, en allemand, et la traduction française a paru en 1868. En 1820, les égouts qui sillonnent le sous-sol de Paris n'étaient point creusés, et en 1867, le métropolitain n'était pas construit.

« J'entrai ensuite en Espagne. Je vis par tout le pays une longue chaîne de sociétés secrètes. Et mon ange me dit : « Aujourd'hui, Babel est ici. »

« De ce malheureux pays, je fus conduite dans l'île où a été saint Patrice (Irlande). Les catholiques y étaient très opprimés. Ils avaient des rapports avec le Pape, mais en secret.

» De l'île de saint Patrice je fus conduite à une autre grande île (l'Angleterre). J'y ai vu de l'opulence, des vices, beaucoup de misères et de nombreux vaisseaux. »

Elle visite ensuite les royaumes du Nord, puis l'Orient, elle passe en Chine et dans les Indes, arrive en Amérique et revient en Europe. « Elle est toute bouleversée de ce voyage, dit son historien, et comme près de mourir. » Nous n'avons fait qu'indiquer les principales étapes de ce mystique voyage ; nous devons nous arrêter à ce qu'elle dit de Rome : « J'arrivai chez saint Pierre et saint Paul. Je vis un monde ténébreux, plein de détresse, mais traversé comme par des traits de lumière, par d'innombrables grâces émanées des milliers de saints qui reposent là. J'ai vu le Saint-Père dans une grande tribulation et une grande angoisse. Je le vis entouré de trahisons (1). Je vis

1. Elle revient souvent sur les traîtres qui entourent le Pape et sur les embûches qui lui sont tendues : « Je vois tant de traîtres ! s'écria-t-elle un jour. Ils ne peuvent pas souffrir qu'on dise : cela va mal ».

Mgr Battandier, dans la correspondance qu'il envoie à la *Semaine de Montréal*, a dit il y a un an : « ... Je me bornerai à reproduire cette phrase d'une longue conversation qu'un évêque avait il y a une dizaine de jours avec le Souverain-Pontife. — « Vous vous étonnez de ce que vous me dites, mais vous ne savez pas que tel et tel vont habituellement chez M. Barrère. Bien plus cet ambassadeur arrive à payer, et grassement, de mes gens pour continuer auprès de ma personne ce métier d'espion ».

— C'est bien le *periculum ex falsis fratribus* que dénonçait

que dans certains cas d'extrême détresse, il a des visions et des apparitions (1). Je vis beaucoup de bons et pieux évêques, mais ils étaient faibles, et le mauvais parti prenait le dessus. Je vis l'Eglise des apostats prendre de grands accroissements. Je vis les ténèbres qui en partaient se répandre à l'entour, et je vis beaucoup de gens déserter l'Eglise légitime et

---

saint Paul comme le plus grave de ceux qui lui avait été donné de surmonter.

— Mais pourquoi le pape ne chasse-t-il pas ces serviteurs indignes? Je répondrai à la question par une anecdote qui s'est passée sous Léon XIII. Un jour un prélat haut placé gravit en hâte les escaliers de la Secrétairerie d'Etat et se précipite chez le cardinal. Il arrive à moitié essoufflé et, en une phrase hachée par le besoin de respirer, apprend au cardinal qu'il vient d'avoir fortuitement la preuve que trois employés du Vatican sont payés par le gouvernement italien pour espionner et référer au Quirinal tout ce qu'il lui serait important de connaître. Il s'attendait à des remerciements, à une explosion d'indignation et à des mesures sévères contre ces traîtres. Le cardinal se borna à lui répondre avec calme : « Je reconnais, Monseigneur, que vos renseignements sont exacts, mais ils ne sont point complets. Ce n'est pas trois, mais quatre personnes que le gouvernement italien paye pour ce service. D'autre part, si elles disparaissaient du Vatican, elles seraient remplacés immédiatement par d'autres, et ma situation serait bien plus délicate, car il me faudrait arriver à les trouver. »

1. Un mois plus tard, le 10 août 1820, elle dit : « La détresse du saint Père (Pie VII) et de l'Eglise est si grande qu'on doit implorer Dieu jour et nuit. Le saint Père, plongé dans l'affliction, s'est renfermé, pour se dérober à de dangereuses exigences. Il est très faible et tout épuisé par la tristesse, les soucis et la prière. La principale raison pour se tenir enfermé est qu'il ne peut plus se fier qu'à peu de personnes. Mais il y a près de lui un vieux prêtre très simple et très pieux qui est un ami et qu'on regarde à cause de sa simplicité comme ne valant pas la peine d'être éloigné. Il voit et il remarque bien des choses qu'il communique fidèlement au saint Père. J'ai eu à le renseigner pendant qu'il priait sur des traîtres et des gens mal intentionnés, parmi les hauts fonctionnaires qui vivent dans l'intimité du saint Père, afin qu'il lui en soit donné connaissance. »

se diriger vers l'autre, disant : « Ici tout est plus naturel ».

» Je vis de nouveau les manèges de l'homme noir. J'eus encore le tableau des démolisseurs s'attaquant à l'Eglise de Saint-Pierre. Je vis encore comment, à la fin, Marie étendit son manteau au-dessus de l'Eglise, saint Pierre et saint Paul intervenant aussi, et comment les ennemis de Dieu furent chassés. »

Cette vision eut lieu, avons-nous dit, en 1820, c'est-à-dire sous le règne de Pie VII qui occupa le trône pontifical de 1800 à 1823. Les cinq dernières années de son pontificat furent celles où Catherine Emmerich fut favorisée des révélations les plus importantes relativement au sujet que nous traitons. Celle-ci est l'une des principales. Catherine y vit le pape Pie VII dans une grande tribulation et une grande angoisse. Il était en effet à ce moment soumis à des épreuves plus pénibles que ne l'avaient été son arrestation par les satellites de Napoléon et ce qui suivit. Elle dit que dans des moments d'extrême détresse, il fut favorisé de visions. Nous voyons dans son histoire qu'elle-même fut souvent conduite par son ange près de lui, comme aussi près de son successeur, Léon XII. Elle se rendait près d'eux, non de corps, mais à la manière des esprits. Elle leur transmettait les conseils et même parfois les remontrances que lui suggérait son guide céleste. Ces communications se produisaient-elles par des illuminations d'esprit à esprit, comme saint Thomas d'Aquin nous montre les anges s'entretenant entre eux, ou par des paroles dites et entendues? Nous ne le savons; mais cette ignorance ne doit pas faire rejeter la possibilité de ces messages. Puisque Dieu acceptait les prières et les souffrances de sa servante pour le bien de l'Eglise, on peut admettre qu'il l'envoyait

près du Pasteur suprême pour l'éclairer, l'encourager et lui faire éviter les pièges que ses ennemis et les traîtres à leur service lui tendaient, sans que cependant elle quittât son lit de douleurs. Elle-même, dans la mention qu'elle fait d'un message dont elle fut chargée auprès d'un ecclésiastique, nous donne l'idée de la manière dont ces communications sont reçues. « Il me fallut aller à Munster, près du vicaire général. J'eus à lui dire qu'il gâtait beaucoup de choses par sa raideur, qu'il devait donner plus de soins à son troupeau et rester davantage chez lui pour ceux qui avaient besoin de le voir. Ce fut comme s'il eût trouvé dans son livre un passage qui lui suggérait ces pensées. Il fut mécontent de lui-même ». Görres, au chapire XXVI du IV[e] livre de la *Mystique divine*, parle de cette action à distance, en rapporte de nombreux exemples en tout genre et en essaie l'explication.

Il en distingue trois formes et donne pour exemples du premier type Rita de Casia, Pierre Regala, Bennon, évêque de Meissen, Alphonse de Balzana, S. Anchieta; du second type, la Bienheureuse Lidwine, Catherine Emmerich; du troisième type, saint Joseph de Cupertin, saint Antoine de Padoue; saint François Xavier, Marie d'Agréda, saint Laurent Justinien, Angèle de la Paix.

Il est permis de croire que ce n'est point chose bien rare que Notre-Seigneur Jésus-Christ vienne ainsi en aide à son Vicaire par des voies extraordinaires. L'auteur de la vie de Catherine Emmerich parle à cette occasion de l'assistance que Grégoire XVI et Pie IX reçurent par une autre mystique, Marie Moerl, dans des moments de danger particulier. Plus récemment, en 1897 et 1898, une religieuse du Bon-Pasteur, née Comtesse de Drotz zu Vischering, eut mission d'in-

former Léon XIII du désir que Notre-Seigneur avait de voir le genre humain consacré à son divin Cœur (1).

---

1. Les « Annales du Mont Saint-Michel » ont aussi parlé d'une vision que Léon XIII aurait eue tandis qu'il célébrait la messe, vision dont il aurait donné communication à Mgr T., consulteur de la Congrégation des évêques et Réguliers. Il lui aurait été ainsi recommandé de prescrire les prières et l'exorcisme qui sont récités après toutes les messes basses. Voici comment les *Annales* la rapportent : « La terre lui apparut comme enveloppée de ténèbres; et d'un abîme entr'ouvert, il vit sortir une légion de démons qui se répandaient sur le monde pour détruire les œuvres de l'Eglise et s'attaquer à l'Eglise elle-même qu'il vit réduite à l'extrémité. Alors saint Michel apparut et refoula les mauvais esprits dans l'abîme ». Non à cet instant, mais plus tard, quand la multiplicité et la ferveur de ces prières auront produit leur plein effet.

CHAPITRE LXIV

OU L'ON VOIT NUBIUS REPARAITRE

Plusieurs fois Anne-Catherine parle de l'Eglise des apostats qu'elle appelle aussi l'Eglise des ténèbres et dont elle marque les progrès. Elle y signale ailleurs la présence et l'influence de certains affidés des principaux chefs de la Franc-Maçonnerie. Qu'est-ce que cette Eglise? Elle ne le précise point, sinon par le mot que l'on a lu ci-dessus : « Ici tout est plus naturel », et qui semble indiquer qu'elle y entendait les propos de ceux qui désertent l'ordre surnaturel pour se trouver plus à l'aise dans le naturalisme.

Elle dit que la faiblesse, que la tolérance du clergé a permis à cette plaie de s'étendre. Elle dit même avoir été à Rome, en esprit comme toujours, pour soutenir le Pape, sollicité par son entourage à faire trop de concessions. Déjà dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg,* J. de Maistre faisait dire par le sénateur russe au comte et au chevalier catholiques : « Examinez-vous vous-mêmes dans le silence des préjugés et vous sentirez que votre pouvoir vous échappe. » Et il marquait cette cause : « Vous n'avez plus cette *conscience de la force* qui reparaît si souvent sous la plume d'Homère, lorsqu'il veut nous rendre sensibles les hauteurs du courage. Vous n'avez plus de héros,

VOUS N'OSEZ PLUS RIEN ET L'ON OSE TOUT CONTRE VOUS ». Catherine Emmerich apprit dans ses visions que cette « conscience de sa force » renaîtrait dans le clergé et cela lui fut présenté sous une belle image: « ... La grande Dame (la hiérarchie ecclésiastique ainsi figurée) porte avec elle dans un tabernacle un trésor, une chose sainte, qu'elle conserve, mais qu'elle ne connaît plus bien : ce trésor, c'est l'autorité spirituelle et la force secrète de l'Eglise dont ceux qui sont dans la maison des noces (les catholiques) ne veulent plus, ne la supportant plus. Mais ce pouvoir croîtra de nouveau dans le silence. Ceux qui résistent seront alors chassés de la maison, et tout sera renouvelé » (1). N'assistons-nous point de nos jours, sous le Pontificat de Pie X, à l'accomplissement de cette prophétie?

« Je vis de nouveau les manèges de l'homme noir. »

Déjà Catherine Emmerich avait parlé des agissements de l'HOMME NOIR à la cour de Rome et plusieurs fois encore il en sera question dans la suite de son histoire.

Nos lecteurs se souviennent sans doute que précisément à cette époque où la Vénér. Catherine Emmerich souffrait pour l'Eglise, la Franc-Maçonnerie qui venait de se réorganiser, avait établi à Rome même ce qu'elle appela la Haute-Vente et qu'à la tête de cette arrière-loge elle avait placé un personnage, membre de l'une des ambassades accréditées auprès du Saint-Siège. Ce personnage avait pris pour pseudonyme dans cette société secrète le mot NUBIUS, l'homme-nuée, l'homme des ténèbres et du mystère. La mission spéciale que le Pouvoir occulte lui avait assignée était de préparer l'assaut final à donner au Saint-Siège ficat. Grâce à sa situation dans la diplomatie, à la

1. Vie par le P. Smœgher, II, p. 360.

noblesse de sa famille, à sa fortune, à sa séduction naturelle, il était reçu partout, il avait ses entrées chez les Supérieurs d'Ordres, les préfets des congrégations, les cardinaux, et grâce à son extrême prudence, il n'éveillait nulle part aucun soupçon.

Est-ce lui qu'Anne-Catherine suivait de son regard de Voyante et qu'elle qualifie l'homme-noir, comme lui se disait l'homme-nuée? Il n'est point téméraire de le croire.

Durant l'octave de la fête de saint Jean l'Evangéliste en cette année 1820 où la Haute-Vente était en pleine activité, la Vénérable eut des visions touchant l'Eglise et les assauts qui allaient lui être livrés. « Je vis, dit-elle, la Basilique Saint-Pierre (figurant, comme nous l'avons déjà observé, l'Eglise romaine, l'Eglise catholique), une énorme quantité d'hommes travaillant à la renverser ». On sait qu'au commencement du XIIIe siècle, Innocent III eut une vision symbolique toute semblable. Les murailles de la basilique de Latran, mère et maîtresse de toutes les églises, lui paraissaient s'entr'ouvrir. Saint Dominique et saint François vinrent la soutenir. Catherine Emmerich dira plus tard qu'elle vit aussi à côté des démolisseurs d'autres hommes occupés à faire à l'Eglise de Saint-Pierre des réparations. Ici elle ajoute : « Des lignes de manœuvres occupés au travail de destruction s'étendaient *à travers le monde entier*, et je fus étonné de l'ensemble avec lequel tout se faisait. Les démolisseurs détachaient de l'édifice de gros morceaux. Ces sectaires sont en grand nombre et parmi eux il y a des apostats. En faisant leur travail de démolition, ils semblaient suivre certaines prescriptions et certaines règles. Ils portent des tabliers blancs, bordés d'un ruban bleu et garni de poches. Ils ont des truelles fichées dans leur ceinture. Ils ont d'ailleurs des vêtements de

toute espèce. Il se trouve parmi eux des personnages distingués entre les autres, grands et gros (1), avec des uniformes et des croix, lesquels toutefois ne mettaient pas eux-mêmes la main à l'œuvre, mais ils marquaient sur les murs de l'église, avec la truelle, ce qu'il fallait démolir. Je vis avec horreur qu'il y avait aussi parmi eux des prêtres catholiques. (Elle dit un autre jour qu'elle saisissait sur les lèvres de ces ecclésiastiques les grands mots maçonniques, lumière, science, justice, amour). Souvent, quand les démolisseurs ne savaient pas bien comment s'y prendre, ils s'approchaient, pour s'en instruire, d'un des leurs, qui avait un grand livre où avait été tracé tout le plan à suivre pour les destructions, et celui-ci marquait exactement, avec la truelle, le point qui devait être attaqué; et bientôt un quartier de plus tombait sous leur marteau. L'opération allait tranquillement son train et marchait à coup sûr, mais sans éveiller l'attention et sans bruit, les démolisseurs ayant l'œil au guet » (2).

Le lecteur ne doit pas perdre de vue que ceci fut écrit par Clément Brentano en 1820 sous la dictée de Catherine Emmerich. Pouvait-on mieux décrire ce que personne ne soupçonnait alors? Etait-il possible de mieux voir et de mieux dire par qui et comment la

1. Cette apparence extérieure leur était donnée aux yeux de la Voyante, sans doute, pour indiquer la place plus ou moins importante qu'ils occupaient dans la secte.

2. Dans la préface de ses Œuvres pastorales, Mgr Isoard écrivait en 1884 : « Ils savent très nettement, très exactement ce qu'ils veulent faire, les hommes qui travaillent à effacer toute trace de religion en France. Le but exécrable qu'ils se sont marqué, ils ne le perdent point de vue. Ils ont un plan de campagne. Les grandes lignes de ce plan sont tracées définitivement depuis plus de cent années. Les opérations particulières sont fixés depuis plus de quarante ans. Les moindres détails d'exécution sont arrêtés depuis quatorze ans.

guerre contre l'Eglise serait conduite? Nous voyons aujourd'hui qu'un plan de destruction a été tracé à l'avance avec une sagesse diabolique. Nous voyons que les ouvriers chargés de l'exécution, sont répartis sur toutes les contrées du monde, que les rôles ont été distribués et que chacun a reçu signification de la besogne qui lui incombe. Ils piochent à la place qui leur est marquée; ils s'arrêtent quand les circonstances le demandent pour reprendre ensuite le travail avec une nouvelle ardeur. Dans tous les pays catholiques, l'assaut est mené simultanément ou successivement : contre la situation que le clergé séculier occupait dans l'Etat et les diverses administrations; contre les biens qui lui permettaient de vivre, de rendre à Dieu le culte qui lui est dû, d'enseigner la jeunesse et de soulager la misère; contre les ordres religieux et les congrégations. Pour ce qui est de la France, le plan général de la guerre qui devait être livrée aux catholiques fut déposé sur le bureau de la Chambre des Députés, le 31 mai 1883, par Paul Bert. Dans l'exécution de ce plan, Ferry, Waldeck, Combes, Loubet, Briand, Clemenceau n'ont eu aucune politique personnelle. Ils ont exécuté ce dont le chef mystérieux avait tracé les lignes, allant consulter ses subalternes, les dépositaires de sa pensée, lorsqu'ils étaient hésitants ou entravés. Après les douze premières années de ce travail, l'épiscopat de France put dire : « Le gouvernement de la République a été la personnification d'un *programme* en opposition absolue avec la foi catholique. » Depuis lors, chaque année est venue abattre une nouvelle partie de l'édifice élevé par nos pères, l'Eglise de France. Catherine Emmerich voyait les Francs-Maçons et leurs aides distribués en diverses équipes ayant chacune une besogne déterminée. C'est ce que nous avons vu. Gam-

betta a été chargé de la déclaration de guerre, Paul Bert a porté la pioche dans l'enseignement, Naquet dans la constitution de la famille, Jules Ferry dans le culte, Thévenet, Constans, Floquet, etc., ont chassé le clergé de toutes ses positions ; Waldeck-Rousseau s'est attaqué aux congrégations religieuses ; Combes, Clemenceau, Briand, ont fait et poursuivi la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Pour les travaux de démolition à l'intérieur de l'Eglise, il y a aussi les ingénieurs qu'il est facile de nommer : l'un s'attaque à l'Ecriture Sainte, l'autre à la théologie, un troisième à la philosophie, celui-ci à l'histoire, celui-là au culte. Il y a surtout des associations internationales chargées, comme nous l'avons vu, de répandre dans le public, et particulièrement dans la jeunesse, l'esprit réfractaire au dogme.

Anne-Catherine, qui voyait ainsi les Francs-Maçons et leurs affidés ou leurs dupes s'acharner à démolir l'Eglise au dedans comme au-dehors, voyait aussi le clergé et les bons fidèles s'efforcer de les entraver dans leur travail et même de relever les ruines déjà faites, mais, dit-elle, « avec peu de zèle ». Les défenseurs lui semblaient n'avoir, ni confiance, ni ardeur, ni méthode. Ils travaillaient comme s'ils ignoraient absolument de quoi il s'agissait et combien grave était la situation. « C'était déplorable » (1).

1. Le 4 décembre 1820 : « Elle eut une vision et un avertissement touchant plusieurs prêtres qui, bien que cela dépendît uniquement d'eux, ne donnaient pas ce qu'ils auraient dû donner avec l'aide de Dieu ; elle vit aussi qu'ils auraient à rendre compte de tout l'amour, toutes les consolations, toutes les exhortations, toutes les instructions touchant les devoirs de la religion qu'ils ne nous donnent pas, pour toutes les bénédictions qu'ils ne distribuent pas quoique la force de la main de Jésus soit en eux, pour tout ce qu'ils omettent de faire à la ressemblance de Jésus, (II, p. 358).

Catherine Emmerich n'était point la seule personne à qui Dieu fît voir les menées de la Franc-Maçonnerie, afin de l'engager à combattre la secte par ses prières et ses sacrifices. Il y avait à Rome une pauvre femme, mère de famille, du nom d'Anne-Marie Taïgi, dont le P. Calixte, Trinitaire, a publié une vie, déclarée « conforme aux pièces du procès apostolique ». Le 27 juillet 1909, a eu lieu, chez le cardinal Ferrata, la réunion antépréparatoire à sa Béatification. Son historien nous dit : « Elle voyait surnaturellement les réunions des Francs-Maçons dans les différentes parties du monde; elle assistait à leurs conciliabules, elle avait connaissance de leurs plans; et, à cette vue, elle adressait à Dieu de ferventes prières et de généreuses immolations. Notre-Seigneur lui avait dit : « Je t'ai choisie pour te mettre au rang des martyrs... Ta vie sera un long martyre pour le soutien de la foi ». Elle avait accepté. Et, en plus d'une occasion, Dieu déjoua les projets de la secte, en considération de ses mérites. Ainsi, aux premiers jours du pontificat de Grégoire XVI (1831), une révolte armée ayant son point de départ à Bologne, s'étendit de proche en proche jusqu'aux portes de Rome. L'intention était de mettre la ville éternelle en révolution. Des témoins entendus au procès de Béatification affirmèrent que, dès les premiers jours de cette révolte, Anne-Marie prédit qu'elle échouerait. Elle avait eu l'assurance que son sacrifice était accepté.

L'effort principal des démolisseurs a toujours porté sur la citadelle de la catholicité. Là nous avons vu que le Pouvoir occulte avait établi la Haute-Vente et, à sa tête, l'homme qui se faisait appeler par ses affiliés Nubius. De son côté, Catherine suivait les

intrigues à Rome d'un homme puissant. « Je vis, dit-elle un jour, le Pape en prières. Il était entouré de faux amis. Je vis surtout un petit homme noir travailler à la ruine de l'Eglise avec une grande activité. Il s'efforçait de captiver les cardinaux par des adulations hypocrites ». Nos lecteurs se souviennent sans doute que dans sa lettre au Prussien Klauss, Nubius disait : « Je passe quelquefois une heure de la matinée chez le vieux cardinal Somaglia, le secrétaire d'Etat; je monte à cheval, soit avec le duc de Laval, soit avec le prince Cariati, ou je rencontre souvent le cardinal Bernetti. De là je cours chez le cardinal Palotta; puis je visite dans leurs cellules le procureur général de l'Inquisition, le dominicain Jabalot, le théatin Ventura ou le franciscain Orioli. Le soir, je commence chez d'autres cette vie si bien occupée aux yeux du monde ». Dans ces visites, dans ces conversations, il ne perdait jamais de vue la mission qu'il avait reçue, le but qu'il voulait atteindre et dont il disait à l'un des siens : « On a chargé nos épaules d'un lourd fardeau, cher Volpa ».

Le 15 novembre 1819, la Vénérable dit : « Il me faut aller à Rome (en esprit comme toujours). Je vis le Pape faire trop de concessions dans d'importantes affaires traitées avec les hétérodoxes. Il y a à Rome un homme noir qui sait beaucoup obtenir par des flatteries et des promesses. Il se cache derrière des cardinaux; et le Pape, dans le désir d'obtenir une certaine chose, a consenti à une autre chose qui sera exploitée d'une manière nuisible. J'ai vu cela sous la forme de conférences et d'échange d'écrits. Je vis ensuite l'homme noir se vanter plein de jactance devant son parti. « Je l'ai emporté, dit-il, nous allons voir bientôt ce qu'il adviendra de la Pierre sur laquelle est bâtie l'Eglise ». Mais il s'était vanté

trop vite. Il me fallut aller trouver le Pape. Il était à genoux et priait. Je lui dis (de la manière qu'elle-même a déjà expliquée), ce que j'étais chargé de lui faire savoir. Et je le vis tout à coup se lever et sonner. Il fit appeler un cardinal qu'il chargea de retirer la concession qui avait été faite. Le cardinal entendant cela, fut tout bouleversé et demanda au Pape d'où lui venait cette pensée. Le Pape répondit qu'il n'avait point à s'expliquer là-dessus. « Cela suffit, dit-il, il en doit être ainsi ». L'autre sortit tout stupéfait.

« Je vis beaucoup de gens pieux qu'attristaient fort les intrigues de l'homme-noir. Il avait l'air d'un Juif. »

Ailleurs elle dit encore de ce même personnage : « Le petit homme-noir, que je vois si souvent, a *beaucoup de gens qu'il fait travailler pour lui sans qu'ils sachent dans quel but*. Il a aussi ses affidés dans la nouvelle Eglise des ténèbres », c'est-à-dire si nous ne nous trompons, dans ce que l'on a appelé le catholicisme libéral, puis la démocratie chrétienne, le naturalisme et enfin le modernisme.

Un autre jour, parlant encore de l'homme-noir, la Vénérable dit : « Je le vis opérer beaucoup de soustractions et de falsifications ». Elle le voyait, ajoute son historien, faire disparaître certaines pièces, en dénaturer d'autres, obtenir la destitution des hommes en place qui le gênaient dans ses desseins. » Elle voyait des conseillers du Pape gagnés par ses séductions, favoriser les menées de la secte. Ils s'efforçaient de soustraire à la connaissance du Pontife les démarches entreprises dans un but hostile à l'Eglise, celui, par exemple, d'unir les croyances catholique, luthérienne et grecque dans une même Eglise, dont le Pape destitué de tout pouvoir séculier, ne

serait que le chef apparent. » Nos lecteurs savent que la secte a élargi aujourd'hui ses idées. Ce qu'elle veut maintenant, ce n'est plus seulement la fusion des confessions chrétiennes, c'est la destruction de toutes les barrières, dogmatiques et autres, pour permettre à tous les hommes de se trouver unis en un catholicisme qui, pour les contenir tous, ne professerait plus rien, n'exigerait plus l'adhésion à aucun dogme. « D'un lieu central et ténébreux, disait encore Anne-Catherine (sans doute le lieu où l'homme-noir présidait, où la Haute-Vente délibérait), je vois partir des messagers qui portent en divers lieux des communications. (Nous avons vu dans la correspondance des membres de la Haute-Vente qu'elle avait, par les Juifs qui en faisaient partie, des rapports avec tous les pays). Ces communications, je les vois sortir de la bouche des émissaires comme une vapeur noire qui tombe sur la poitrine des auditeurs et allume en eux la haine et la rage ».

Elle constatait un jour en ces termes les effets de cette conspiration et de cette propagande, jusque dans le clergé : « Je vois que dans cet endroit (?) l'on mine et l'on étouffe la religion si habilement qu'il reste à peine une centaine de prêtres qui ne soient pas séduits (par les idées modernes que les Juifs ont déclaré avoir intérêt à propager). Je ne puis dire comment cela se fait, mais je vois le brouillard et les ténèbres s'étendre de plus en plus ». Elle ajoute : « J'espère pouvoir aider ceux qui résistent à ces séductions en prenant sur moi les douleurs de la Passion du Christ. Et quand elle eut dit cela, on vit son corps se raidir et prendre la position d'une personne étendue sur la croix. Une sueur froide découla de son front, sa langue s'engourdit. Cela dura dix minutes et se répéta trois fois le même jour. A la fin, elle s'af-

faissa et resta plusieurs jours dans un état d'anéantissement dont elle ne sortit que par la bénédiction de son confesseur. « Continuez, lui dit Jésus dans une circonstance semblable, continuez à prier et à souffrir pour l'Eglise. Elle remportera la victoire malgré ses abaissements momentanés, car elle n'est pas une institution humaine. »

Anne-Catherine avait terminé le récit de sa grande vision de 1820 par des paroles de consolation. Après avoir dit : « J'ai sous les yeux le tableau des démolitions de l'Eglise de Pierre et des manèges de l'homme-noir, » elle avait ajouté : « Je vois comment à la fin Marie étendit son manteau au-dessus de l'Eglise et comment les ennemis de Dieu furent chassés. » Nous venons d'entendre Notre-Seigneur lui mettre au cœur la même espérance.

CHAPITRE LXV

PRÉVISIONS DE L'ANTAGONISTE DES FRANCS-MAÇONS

Nous n'entendons pas donner les révélations de la V. Anne-Catherine Emmerick comme des articles de foi; mais aucun de nos lecteurs n'aura pu ne pas être étonné du rapport qu'elles ont, même dans leurs détails, avec les faits connus depuis; ce qui autorise à accorder une certaine confiance aux prédictions qu'elle fit des événements qui sont encore à venir (1). « Je

1. Dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, le sénateur après avoir rappelé les pressentiments qui furent exprimés par les païens, dans les années qui précédèrent la venue du divin Sauveur dit :

« Le matérialisme, qui souille la philosophie de notre siècle, l'empêche de voir que la doctrine des esprits, et en particulier celle de l'esprit prophétique, est tout à fait plausible en elle-même, et, de plus, la mieux soutenue par la tradition la plus universelle et la plus imposante qui fut jamais. Pensez-vous que les anciens se soient tous accordés à croire que la puissance divinatoire ou prophétique était un apanage inné de l'homme? (En note, nombreuses références.) Cela n'est pas possible. Jamais un être et, à plus forte raison, jamais une classe entière d'êtres ne sauraent manifester généralement et invariablement une inclination contraire à sa nature. Or, comme l'éternelle maladie de l'homme est de pénétrer l'avenir, c'est une preuve certaine qu'il a des droits sur cet avenir et qu'il a des moyens

vois, dit-elle un jour, les ténèbres s'épaissir. Un grand orage menace, le ciel est couvert d'une manière effrayante. Il y a peu de gens qui prient et la détresse des bons est grande (1). Je vois partout les communautés catholiques opprimées, vexées, ruinées et privées de liberté. Je vois beaucoup d'églises fermées. Je vois de grandes misères se produire partout. Je vois des guerres et du sang versé. »

Un autre jour : « Je vis le peuple farouche, ignorant, intervenir avec violence. Mais cela ne dura pas. » Une autre fois encore, en la fête de saint Michel 1820 : « J'eus la vision d'une immense bataille. Toute la plaine était couverte d'une épaisse fumée. Il y avait des vignes remplies de soldats, d'où l'on tirait continuellement. C'était un lieu bas : on voyait de grandes villes dans le lointain. Je vis saint Mi-

---

de l'atteindre, au moins dans de certaines circonstances...

» Si vous me demandez ce qu'est cet esprit « prophétique », je vous répondrai que « jamais il n'y eut dans le monde de grands événements qui n'aient été prédits de quelque manière. » Machiavel est le premier homme de ma connaissance qui ait avancé cette proposition; mais si vous y réfléchissez, vous-même, vous trouverez que l'assertion de ce *pieux* écrivain est justifiée par toute l'histoire. Vous en avez un dernier exemple dans la Révolution française, prédite de tous côtés et de la manière la plus incontestable... Pourquoi voulez-vous qu'il n'en soit pas de même aujourd'hui? L'univers est dans l'attente. Comment mépriserions-nous cette grande persuasion? Et de quel droit condamnerions-nous les hommes qui, avertis par ces signes divins, se livrent à de savantes recherches?... Puisque, de tous côtés, une foule d'êtres s'écrient de concert : VENEZ, SEIGNEUR, VENEZ! pourquoi blâmeriez-vous les hommes qui s'élancent dans cet avenir mystérieux et se glorifient de le deviner... »

Au dessus des *prévisions* des hommes supérieurs par le génie, il y a les *prophéties* des saints, des personnages que Dieu favorise de communications surnaturelles.

1. Ailleurs : « Mon divin Epoux me montra les tristesses de l'avenir. Je vis combien peu de personnes prient et souffrent pour détourner les maux qui vont venir. »

chel descendre avec une nombreuse troupe d'anges et séparer les combattants. Mais cela n'arrivera que quand tout sera perdu. Un chef invoquera saint Michel et alors la victoire descendra. » Parlant ailleurs de cette bataille qui semble, dans sa pensée, devoir mettre fin à l'état de choses actuel, elle dit aussi : « L'archange saint Michel viendra au secours du généralissime qui l'invoquera et lui annoncera la victoire. » Déjà le 30 décembre 1809, elle avait dit voir saint Michel « planant au-dessus de l'église de Saint-Pierre, brillant de lumière, portant un vêtement rouge sang et tenant à la main un grand étendard de guerre. Des verts et des bleus combattaient contre des blancs qui paraissaient avoir le dessous. Tous ignoraient pourquoi ils combattaient. Cependant l'ange descendit, alla aux blancs et je le vis plusieurs fois en avant de toutes leurs cohortes. Alors ils furent animés d'un courage merveilleux, sans qu'ils sussent d'où cela leur venait. L'ange multipliait ses coups parmi les ennemis, des troupes d'ennemis passaient du côté des blancs, d'autres s'enfuyaient de tous côtés. » L'historien d'Anne-Catherine ajoute : « Elle ignorait l'époque de cette bataille et de cette intervention céleste. »

Ainsi que la Vénérable Anne-Catherine Emmerich l'avait prévu, nous avons vu les communautés opprimées. Nous avons assisté aux inventaires de nos églises et aux procès faits aux prêtres qui y célébraient la messe. Elles ne sont point fermées, mais, légalement, elles ne nous appartiennent plus et l'usurpateur attend l'heure propice pour nous en chasser. Les grèves, qui se multiplient partout, font présager une insurrection générale. Et la guerre est toujours menaçante, devant mettre en conflit tous les peuples et dans chaque nation la population entière sera sous les armes.

Catherine Emmerich annonce que lorsque tout paraîtra perdu, l'archange saint Michel invoqué par l'un des généralissimes, viendra lui donner la victoire. Ce serait le commencement des divines miséricordes.

En 1820, fin d'octobre, l'état de l'Eglise fut de nouveau montré à la Vénérable sous l'image de la basilique de Saint-Pierre. Elle vit les sociétés secrètes étendre leurs ramifications par toute la terre et livrer à l'Eglise une guerre d'extermination qui lui parut en rapports avec l'empire qu'établira l'antéchrist. Cette vision reproduit beaucoup de traits semblables à ceux que l'on trouve dans l'Apocalypse de saint Jean. La pauvre paysanne ne connaissait, naturellement, que bien peu de choses de la Sainte Ecriture, comme de n'importe quels livres. Dans cette extase elle vit, comme cela lui avait déjà été montré, l'intervention de la Très Sainte Vierge. L'Eglise lui parut entièrement restaurée. Elle vit les travaux de la secte détruits, et ses tabliers et tout son attirail brûlés par la main du bourreau sur une place marquée d'infamie.

Trois mois auparavant elle avait dit : « J'eus de nouveau la vision de l'église Saint-Pierre sapée suivant un plan formé par la secte secrète. Mais je vis aussi le secours arriver au moment de la plus extrême détresse. »

Plusieurs fois ses sinistres visions se terminèrent par l'apparition de la Très Sainte Vierge descendant du ciel et couvrant du manteau de sa protection l'Eglise catholique figurée par la basilique Saint-Pierre. La principale de ces visions est ainsi rapportée : « Anne-Catherine voyait l'église démolie par les Francs-Maçons et en même temps relevée par le clergé et les bons fidèles, mais, dit-elle, avec peu de zèle.»

Déjà toute la partie extérieure de l'église était abattue. Il ne restait plus debout que le sanctuaire avec le Très Saint Sacrement. « J'étais accablée de tristesse et je me demandais où était cet homme que j'avais vu autrefois se tenir sur l'Eglise pour la défendre portant un vêtement rouge et tenant une bannière blanche. Alors je vis une femme pleine de majesté s'avancer dans la grande place qui est devant l'église. Elle avait son ample manteau relevé sur les deux bras, et elle s'éleva doucement en l'air. Elle se posa sur la coupole et étala sur l'église dans toute son étendue son manteau qui semblait rayonner d'or. Les démolisseurs venaient de prendre un instant de repos ; mais quand ils voulurent se remettre à l'œuvre, il leur fut absolument impossible de s'approcher de l'espace couvert par le manteau virginal.

» Cependant les bons se mirent à travailler avec une incroyable activité. Il vint des hommes d'un très grand âge, impotents, oubliés, puis beaucoup de jeunes gens forts et vigoureux, des femmes et des enfants, des ecclésiastiques et des séculiers ; et l'édifice fut bientôt restauré entièrement. Je vis tout se renouveler et une église qui s'élevait jusqu'au ciel. Quand j'eus ce spectacle, je ne voyais plus le Pape actuel, mais un de ses successeurs à la fois doux et sévère. Il savait s'attacher les bons prêtres et repousser loin de lui les mauvais. »

« Quant à l'époque où cela doit arriver, je ne puis l'indiquer. »

En la fête de la Très Sainte Trinité de cette même année, elle avait dit : « Je vis une image de ce temps *éloigné* que je ne puis décrire. Mais je vis sur toute la terre la nuit se retirer et la lumière et l'amour (la foi et la charité) reprendre une nouvelle vie. J'eus à cette occasion des visions de toute espèce sur la

renaissance des Ordres religieux. Le temps de l'antéchrist n'est pas si proche que quelques-uns le croient. Il aura encore des précurseurs, et j'ai vu dans deux villes des docteurs de l'école desquels il pourrait sortir de ces précurseurs ». D'autre part, la Franc-Maçonnerie ne sera point complètement anéantie. Nous avons entendu Anne-Catherine nous dire qu'elle prépare la venue de l'antéchrist, ici elle dit : « Les hommes au tablier blanc continuèrent à travailler, mais sans bruit et avec grande circonspection. Ils sont craintifs et ont toujours l'œil au guet. » Après le triomphe de l'Eglise, après la rénovation de toutes choses dans le Christ, ils continueront donc à exister, à se recruter, comme ils le firent après le Concordat et la Restauration, mais dans un mystère plus grand et plus impénétrable que jamais, jusqu'aux approches du jour où l'homme de péché viendra couronner leur œuvre, pour être ensuite lui-même vaincu par le Christ triomphant au milieu de ses élus. La prochaine victoire ne sera donc point la dernière. Et de celle que nous attendons le divin Sauveur a voulu en laisser la gloire à sa Mère, selon ce qui avait été dit au premier jour : *Ipsa conteret caput tuum.*

Il y a quatre-vingts ans et plus, que Catherine Emmerich était favorisée de ces visions sur l'avenir, qu'elle les décrivait au sortir de ses extases et que Clément Brentano les consignait dans ses notes sous sa dictée : Quels étaient en cela les desseins de Dieu ? On n'en voit point d'autres que celui de soutenir les courages aux jours de la grande épreuve par l'assurance donnée qu'elle se terminerait subitement quand tout semblerait perdu par l'intervention de l'Immaculée.

D'autres personnes ont reçu et nous ont donné les

mêmes espérances. En 1830, une Fille de la Charité, Catherine Labouré, reçut de la Très Sainte Vierge l'assurance d'une succession d'événements à venir, les uns heureux, les autres malheureux.

Dans une première apparition, le 18 juillet 1830, la Vierge immaculée dit que le monde était menacé d'un bouleversement général. Dans la seconde, le 27 novembre, même année, elle en montra la cause : c'est que le monde s'est replacé sous l'empire de Satan. Mais en même temps elle se montra intercédant pour lui et le présentant à Dieu sous la forme d'un globe, de ses mains virginales. Sa prière fut exaucée, car des grâces abondantes se répandirent de ses mains sur le globe et particulièrement sur un point, la France (1). Mais à sa prière, il faut que se joigne la nôtre, et c'est pourquoi il fut ordonné à la Sœur Labouré de faire frapper et répandre partout une médaille portant cette inscription : « O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous ! »

---

1. Après le récit de la grande bataille où les bons triomphent par le secours de saint Michel, Anne-Catherine ajoute : « Lorsque l'ange fut descendu du haut de l'église, je vis au-dessus de lui dans le ciel, une grande croix lumineuse à laquelle le Sauveur était attaché; de ses plaies sortaient des faisceaux de rayons resplendissants qui se répandirent sur le monde. Les rayons des mains, du côté et des pieds avaient la couleur de l'arc-en-ciel; ils se divisaient en lignes très menues, quelquefois aussi ils se réunissaient et atteignaient ainsi des villages, des villes, des maisons sur toute la surface du globe. Les rayons de la plaie du côté se répandaient sur l'église placée au-dessous, comme un courant très abondant et très large. L'église en était tout illuminée, et je vis la plupart des âmes entrer dans le Seigneur par ce courant de rayons.

» Je vis aussi à la surface du ciel un cœur resplendissant duquel partait une voie de rayons qui se répandaient sur l'Eglise et sur beaucoup de pays. Il me fut dit que ce cœur était Marie. »

C'est donc vers Marie que nous devons porter le regard et faire monter nos prières. « Si Dieu sauve le monde et il le sauvera, a dit Dom Guéranger (1), le salut viendra par la Mère de Dieu. Par elle, le Seigneur a extirpé les ronces et les épines de la gentilité ; par Elle Il a successivement triomphé de toutes les hérésies ; aujourd'hui, parce que le mal est à son comble, parce que toutes les vérités, tous les devoirs, tous les droits sont menacés d'un naufrage universel, est-ce une raison de croire que Dieu et son Eglise ne triompheront pas une dernière fois ? Il faut l'avouer, il y a matière à une grande et solennelle victoire, et c'est pour cela qu'il nous semble que Notre-Seigneur en a réservé tout l'honneur à Marie ; Dieu ne recule pas comme les hommes devant les obstacles. — Lorsque les temps seront venus, la sereine et pacifique Etoile des mers, Marie, se lèvera sur cette mer orageuse des tempêtes politiques, et les flots tumultueux étonnés de réfléchir son doux éclat, redeviendront calmes et soumis. Alors il n'y aura qu'une Voix de reconnaissance montant vers Celle qui, une fois encore, aura apparu comme le signe de paix après un nouveau déluge. Marie est la clef de l'avenir, comme elle est la révélation du passé. »

Mgr Pie, à peu près dans le même temps, disait aussi dans l'église Notre-Dame de Poitiers :

« La grandeur même de nos maux est la mesure des grâces qui nous sont réservées. Marie Immaculée *a été posée comme un arc lumineux dans la nue, et cet arc est un signe de la réconciliation, de l'alliance entre Dieu et la terre.* Si noirs que soient les nuages

---

1. Préface à l'ouvrage du P. Poiré, *La Triple couronne de la Mère de Dieu.*

accumulés au-dessus de nos têtes, et qui sont comme un rideau qui nous empêche d'apercevoir aucune éclaircie dans le ciel, je ne m'inquiète point parce que Dieu a déclaré qu'à la vue de l'arc il se souviendrait de sa promesse et qu'aucune inondation universelle ne détruirait plus la terre... *Il est dans la destinée de Marie d'être une aurore divine* ».

Bien avant eux et tant d'autres qui ont parlé dans le même sens, Marie elle-même avait dit à sainte Brigitte : « Je suis la Vierge de laquelle est né le Fils de Dieu. Je me tins auprès de la croix au moment où il triompha de l'enfer et ouvrit le ciel en répandant le sang de son cœur divin... Je plane aujourd'hui au-dessus de ce monde et j'intercède sans cesse auprès de mon Fils. Je suis semblable à l'arc-en-ciel qui paraît descendre des nues sur la terre pour la toucher de ses deux extrémités ; car je m'incline vers les hommes et ma prière atteint les bons et les méchants. Je m'incline vers les bons pour les maintenir dans la fidélité aux enseignements de leur Mère, et je m'incline vers les méchants pour les retirer de leur malice et les préserver d'une plus grande perversité... L'homme qui met ses soins à raffermir les fondements de l'Eglise peut compter dans sa faiblesse sur l'aide de la Reine du ciel » (1).

A l'heure actuelle, tous les vrais Enfants de Marie ont les regards tournés vers la Vierge Immaculée. C'est sur Elle qu'ils comptent pour raffermir les fondements de l'Eglise et dissiper la pestilence qui, des loges maçonniques et des antres de la Kabbale, s'est répandue sur toute la surface de la terre. Toutes les âmes restées vraiment chrétiennes sont actuellement tournées avec un invincible espoir vers l'Avocate

1. Révélations, IV, 48 et III, 10.

du genre humain, la toute-puissante médiatrice entre le divin Rédempteur et les rachetés. Toutes sentent que, seule, Marie peut déjouer les gigantesques complots formés contre le Christ et contre son Eglise. Hâtons par des prières plus ferventes que jamais l'heure de cette délivrance.

ISSUE DE L'ANTAGONISME
ENTRE LES DEUX CIVILISATIONS.

CHAPITRE LXVI

I. — PRÉMONITIONS DIVINES.

Plusieurs auront été étonnés de nous voir, en ce temps de scepticisme, présenter à leur attention les paroles d'une Voyante. Ils ne doivent point perdre de vue que la lutte engagée entre la civilisation chrétienne et la civilisation païenne, ne doit pas être envisagée seulement dans les faits que l'histoire enregistre et dont elle est le témoin, mais dans leurs causes. Ces causes, nous les avons montrées à l'origine même du monde dans le don que Dieu a voulu faire à l'humanité, comme au monde angélique, de la vie surnaturelle, et dans l'opposition que les hommes, comme les démons, écoutant leur orgueil et prêtant l'oreille aux suggestions de Lucifer, font aux avances de la Bonté divine. La lutte qui se voit sur la terre n'est donc que la résultante de celle livrée dans des régions mystérieuses entre Satan et ses suppôts, les Kabbalistes et les Francs-Maçons, etc., d'une part, et d'autre part, les saints et leur Reine, la Mère de la grâce divine.

Déjà nous avons dû ouvrir, sous les yeux de nos

lecteurs, le chapitre douzième de l'Apocalypse de saint Jean. Nous devons y revenir.

Dans ce chapitre, avons-nous dit, saint Jean nous transporte à la fois sur deux champs de bataille, l'un à la surface de la terre, l'autre dans les profondeurs des cieux. Il déroule sous nos yeux la double lutte que le Dragon a engagée là-haut contre Michel et ses anges et celle qu'il soutient ici contre la Femme, Mère de celui à qui il appartient de gouverner toutes les nations. La scène céleste et la scène terrestre paraissent même se confondre et ce qui en fait le trait d'union, c'est la Femme qui apparaît de part et d'autre. Au ciel, comme sur la terre, le Dragon se tient devant Elle, épiant l'heure de l'enfantement du Fils, le Fils du ciel, Notre-Seigneur Jésus-Christ, le fils de la terre, la race de ceux qui s'opposent ici-bas à Satan sous la bannière de Marie.

Plusieurs traits de cette vision peuvent s'appliquer à la Très Sainte Vierge, mais pour pouvoir rendre compte de tous les traits de l'image symbolique qui est ici présentée, il faut les appliquer à l'*Eglise :* l'Eglise qui a commencé au Paradis terrestre pour se développer à travers les périodes patriarcale et mosaïque et atteindre sa forme définitive dans le catholicisme, c'est l'*humanité* (1er trait) *élevée* par Dieu à une condition supérieure, à l'état surnaturel (2e trait). Elle nous est représentée comme enfantant le Roi auquel le psaume II, 9, promet la victoire sur les nations, c'est-à-dire le Christ. En effet, l'humanité élevée et sanctifiée, doit *produire le Christ intégral* (3e trait) : d'abord Jésus-Christ lui-même, qui est véritablement *Fils de l'homme,* et comme tel, appartient à la *race de la femme;* puis tous les élus, membres du corps mystique dont il est la tête, avec les-

quels Lui et sa Mère doivent écraser la tête du serpent et régner en vainqueurs sur l'humanité rebelle à Dieu (1).

Après avoir montré la Franc-Maçonnerie dans son organisation, ses œuvres, ses aspirations, ses maîtres et son chef, nous devions donc transporter la pensée de nos lecteurs dans les régions mystiques où des âmes privilégiées entrent en lutte directe avec Satan et les siens pour s'opposer à leurs œuvres et en détruire les effets.

La conclusion de cette étude a été l'annonce discrète d'événements formidables qui se termineraient par le triomphe des Enfants de Dieu et la rénovation de l'ordre chrétien troublé depuis la Renaissance. Si l'on songe à la longueur de la période qu'ils doivent clore et à la grandeur de l'objet en litige, on ne s'étonnera point, on comprendra bien que ces événements doivent être tout à fait en dehors de l'ordre ordinaire des choses, et qu'ils soient de ceux dont Dieu a cru devoir nous prévenir.

Souvent il a eu la bonté de condescendre au désir du cœur humain impatient de connaître ses destinées. Dans les longs siècles qui ont précédé la venue du Messie, il a consolé l'attente par des promesses sans cesse renouvelées. Il a annoncé les événements dans lesquels elles devaient prendre corps, il a déterminé les temps et les lieux où devait se produire leur réalisation.

Le Messie venu, l'expiation accomplie, le salut mérité, Dieu pouvait laisser la Rédemption s'étendre de peuple à peuple, gagner les générations les unes après les autres, sans nous manifester le plan d'après lequel s'accomplirait l'œuvre du divin Sauveur. Il

1. La sainte Bible, traduite en français sur les textes originaux. T. VII, *Apocalypse*. P. Peffard, S. J.

le fit cependant par le livre, qu'il dicta dans l'île de Pathmos à l'Apôtre bien-aimé.

Et maintenant, bien des faits nous permettent de croire qu'après cette révélation fondamentale il ne s'est point condamné à un silence absolu. Des jours obscurs et des jours terribles devaient venir où le courage des enfants de Dieu demanderait à être soutenu. Dans ces conjonctures, des hommes, des femmes de rare vertu, dont la sainteté, pour plusieurs du moins, a été attestée par des décrets de canonisation, sont venus dire : Dieu a manifesté ses voies à mon esprit et voici ce qui sera.

Pour aucun de ces prophètes, l'Eglise ne nous dit, comme elle le fait pour ceux de l'Ancien Testament et pour les Apôtres : L'Esprit-Saint s'est emparé de son intelligence et lui a dicté ces paroles (1). Mais elle affirme que le don de prophétie comme le don des miracles est permanent parmi les enfants de Dieu, qu'il s'est manifesté dans le passé et qu'il continuera à se manifester dans l'avenir. Nous pouvons donc ouvrir les livres où de saints personnages ont consigné ce qu'ils ont vu ou cru voir des desseins de Dieu, des démarches de sa Providence et chercher à y découvrir ce qui doit résulter des événements auxquels nous assistons.

Dans cette investigation, deux défauts sont à éviter : donner sa confiance à quiconque se présente comme prophète, voir dans tout ce qui est dit la révélation de ce qui se passe dans le temps où l'on se trouve.

---

1. Suivant la doctrine de l'Eglise, les révélations faites à un particulier n'ont qu'une valeur privée, n'engageant la croyance de personne, ne pouvant servir qu'à l'édification personnelle des fidèles, et l'Eglise, lorsqu'elle les approuve ne fait que reconnaître que l'on ne rencontre dans ces pages rien qui soit opposé à la foi ou à la morale chrétienne.

Ne perdons jamais de vue dans une étude de ce genre la parole du psalmiste : « Dieu est de l'éternité à l'éternité, mille ans sont devant lui comme le jour qui s'écoule ou comme la nuit qui vient. » Par conséquent, ne nous étonnons point si, parlant aux siens, il les entretient d'événements à longue échéance, d'événements qui embrasseront parfois plusieurs siècles. C'est au-dessus des temps qu'il fait planer leur esprit, et c'est à cette hauteur que nous devons nous élever si nous voulons avoir l'intelligence de ce qui nous a été annoncé par eux, déjà dès le onzième siècle.

Ils ont assisté en esprit au long effort du naturalisme pour s'implanter dans la chrétienté, effort de cinq siècles aux dernières énergies duquel nous assistons.

Cinq siècles !

Si le fait n'était là, on aurait peine à croire à un si long combat. Mais l'enjeu, n'est-ce point cette chose qui surpasse toute chose : l'avenir de l'humanité, non seulement pour le temps, mais pour l'éternité ? Chez nous l'un des principaux éléments de la grandeur d'une œuvre, c'est le temps qu'elle demande, la durée nécessaire à son achèvement. Mais que sont nos cinq siècles de luttes en regard de la sublimité du duel engagé entre Lucifer et l'Homme-Dieu et de celui qui vit les armées de Satan s'attaquer aux armées de Michel pour leur enlever le don qui les divinise ? Et pour ce qui se passa dans l'Eden, sans doute, la Sainte Ecriture nous en présente le récit dans des termes qui le mettaient à la portée des intelligences primitives pour lesquelles il fut d'abord rédigé ; mais on n'a pas de peine à concevoir quelle fut la grandeur du drame qui devait avoir de si grandes conséquences pour le genre humain tout entier et pour toute la suite des siècles.

L'épreuve à laquelle la chrétienté est soumise depuis le quatorzième siècle, le siège de l'Eglise par la secte maçonnique, l'envahissement progressif du naturalisme dans la cité de Dieu par la Renaissance, puis la Réforme, puis le Philosophisme, puis la Révolution répond, par son ampleur à la grandeur des drames précédents.

Une pensée cependant se présente. Comment Dieu dans son infinie bonté peut-il laisser ainsi durer un scandale auquel tant d'âmes achopperont?

Il n'y a d'autre réponse que celle de l'Esprit-Saint par la bouche de Salomon dans l'Ancien Testament et celle de saint Paul dans le Nouveau :

« Quel homme peut connaître le conseil de Dieu?
Qui peut pénétrer ce que veut le Seigneur?
Les pensées des hommes sont incertaines,
Et nos opinions sont hasardées.
Nous avons peine à comprendre ce qui est sur la terre,
Et nous n'apercevons point sans travail ce qui est dans nos mains;
Qui donc a pénétré ce qui est dans le ciel? » (1).

Et l'Apôtre :

« O profondeur insondable de la sagesse et de la science de Dieu! que ses jugements sont inconcevables et ses voies incompréhensibles. Qui a connu la pensée du Seigneur, ou qui a été son conseiller? De Lui, par Lui et pour Lui sont toutes choses » (2).

Mais s'il a fait toutes choses pour sa gloire, il les a aussi faites pour notre salut; et qui oserait dire que le nombre des saints, le nombre de ceux qui jouiront de l'éternelle Béatitude aurait été plus grand durant ces cinq siècles, et que leurs vertus auraient été

---

1. Sap. IX.
2. Ad Rom. XI, 33-36.

plus héroïques et leur gloire plus illustre si leur vie s'était écoulée dans une paix sans stimulants et sans combats. Et puis dans la considération des œuvres de Dieu, il faut savoir ne point borner son horizon. Que sont nos cinq siècles de luttes auprès de cinquante, soixante siècles, plus peut-être qui ont dû attendre la venue du divin Rédempteur, et auprès de ceux plus nombreux que l'on peut supposer devoir jouir des fruits de sa Rédemption! Cette pensée n'est point téméraire : le Saint-Esprit ne nous a-t-il point appris qu'il règle toutes choses avec mesure, nombre et poids?

Dieu plane au-dessus de l'immense champ de bataille qui embrasse toute la création, seul éternel, seul principe de tout être, des substances spirituelles, aussi bien que des substances matérielles : auteur de tout ce qu'il y a d'être dans les démons, aussi bien que dans toutes les autres créatures, il domine les combattants de toute la hauteur de son être infini. Il n'est point compromis dans la lutte, quelles qu'en soient les vicissitudes; il n'en peut être troublé, ou plutôt il les dirige à ses fins « avec force et douceur », c'est-à-dire avec une puissance d'un succès infaillible, quoique respectant la liberté de tous.

S'il est vrai que la lutte à laquelle nous assistons aujourd'hui remonte à la Renaissance, rien d'étonnant que Dieu en ait tracé dès cette époque les différentes phases. Le temps n'est point pour Dieu ce qu'il est pour nous. Il est de l'éternité à l'éternité, et mille ans sont à ses yeux comme le jour d'hier quand il passe et comme une veille de la nuit. Voilà ce que l'homme ne doit point cesser de se dire quand il considère les révolutions qui transforment le monde et qu'il en cherche l'intelligence. Des milliers d'années ont dû passer avant que pût s'accomplir la

promesse faite à Adam d'un Rédempteur. Combien d'autres milliers, combien de luttes et de vicissitudes demande la Rédemption pour arriver à son terme, pour triompher de ce que le péché originel a mis au cœur de l'homme, pour achever dans leur étendue et leur perfection les desseins de la Bonté infinie !

Aussi accueillons-nous facilement les paroles d'espérance et de réconfort que de grands serviteurs de Dieu sont venus nous apporter, et croyons-nous volontiers qu'ils étaient ses ambassadeurs lorsque à l'entrée de cette longue période de luttes, où le naturel voudrait étouffer le surnaturel, où Satan voudrait triompher de la Vierge, ils vinrent dire : Ne craignez rien, Dieu est avec vous, et il est le souverain Maître de toutes choses, il saura faire tourner à votre avantage et à sa gloire la méchanceté du démon.

« Notre siècle, a dit Mgr Rœss, évêque de Strasbourg, a particulièrement besoin de savoir que Dieu dirige tous les événements de ce monde par sa divine Providence, et que, s'il veut bien faire connaître ses desseins à l'humanité, c'est aux âmes humbles qu'il les révèle. » Et Mgr Vibert, évêque de Saint-Jean-de-Maurienne : « Dieu prouve, par ces prophéties, que tout est soumis à son gouvernement ; et, pour que la preuve soit plus complète, il ne se sert presque toujours, pour annoncer les plus grands événements, que de ceux qui sont petits et sans valeur, selon le monde : *Revelasti ea parvulis.* » Mgr Marinelli, évêque de Syra, dit de son côté : « Dans l'immense amour que Dieu porte à son Eglise, œuvre de ses mains, et aux hommes qui, la plupart du temps, sont ingrats, mais n'en restent pas moins ses créatures, il a daigné prédire et annoncer aux mortels par la bouche de ses prophètes, depuis le commencement du monde, et dans l'Ancien Testament, vraie figure et type de son

Eglise sous le Nouveau Testament, les vicissitudes de la Sainte Eglise, les tribulations et les maux qui, à toutes les époques et surtout vers la fin des temps, devaient frapper et opprimer le monde, afin de tenir les hommes en éveil contre Satan et ses émissaires, et de les disposer à prévenir, dans la pénitence et l'humilité, les coups suspendus par la Justice divine sur la tête des méchants. C'est aussi par une particulière Providence que Dieu a voulu faire précéder, en tous temps, les grandes catastrophes du monde et les grandes tribulations de l'Eglise de signes précurseurs et de prédictions, parce que les coups prévus d'avance sont moins terribles à supporter, dit saint Grégoire-le-Grand. »

Depuis cinq siècles, sous la direction de Lucifer et par l'action des loges, le judaïsme, le protestantisme et le modernisme aidés par toutes les passions et par tous les vices sont à l'assaut de la civilisation chrétienne. Aujourd'hui leurs bataillons réunis font le suprême effort pour substituer à la religion divine la religion de l'humanité et rendre à Satan la direction des âmes et des peuples.

Cette fois, pensent-ils, c'est l'engagement définitif, car leur maître sait la parole de l'Apôtre : « Il est impossible que ceux qui ont été une fois éclairés, qui ont goûté le don céleste, qui ont eu part au Saint-Esprit, qui ont goûté la parole de Dieu et les merveilles du monde à venir, et qui pourtant sont tombés, de les renouveler une seconde fois en les amenant à la pénitence, eux qui pour leur part crucifient de nouveau le Fils de Dieu et le livrent à l'ignominie. Lorsqu'une terre, abreuvée par la pluie qui tombe souvent sur elle, produit une herbe utile à ceux pour qui on la cultive, elle a part à la bénédiction de Dieu; mais si elle ne produit que des épines et

des chardons elle est jugée de mauvaise qualité, près d'être maudite, et l'on finit par y mettre le feu » (1).

Sera-ce le sort de la génération présente ? Sommes-nous jugés avoir assez « méprisé les richesses de la bonté, de la patience et de la longanimité divines » (2) ? Il en est qui le croient et non des moins éclairés.

Depuis la Révolution, le naturalisme s'est emparé de tout l'organisme social. S'il ne peut régir toutes les existences individuelles, il veut être la loi des Etats et le principe régulateur du monde moderne. La notion séculaire de l'Etat chrétien, de la loi chrétienne, du prince chrétien, notion si magnifiquement posée dès les premiers âges du christianisme, est abolie, semble-t-il, à tout jamais. La sécularisation de tout l'ordre social est le mot d'ordre donné, accepté, et dont la réalisation se poursuit avec une persévérance qui ne s'est point lassée depuis plus d'un siècle et qui vient d'aboutir en France à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, c'est-à-dire à une sorte d'apostasie. Partout d'ailleurs, les gouvernants et les peuples imprégnés de cette doctrine que l'élément civil et social ne relève que de l'ordre humain, se sont soulevés contre Dieu et contre son Christ, ils brisent leurs liens, ils secouent le joug de ce qu'ils appellent la superstition. Ils en sont arrivés non seulement à la négation de tout ordre et de tout être surnaturel, mais à la déification de l'homme substitué à Dieu.

Par l'école, ils ont pris le moyen de rendre leur œuvre perpétuelle et indestructible.

---

1. Ad Haebr., VI, 4-8.
2. Ad Rom., II, 4.

Ils vont plus loin que Satan. Jamais Satan n'a nié Dieu. Il ne le pourrait : Sa nature si élevée et par conséquent si éclairée ne le permet point. Eux, abusant de la faiblesse intellectuelle de l'enfant, ne se contentent pas d'introduire dans son âme le mépris de l'Eglise, de ses enseignements, de ses sacrements, de tout ce qui constitue le surnaturel. Ils nient non seulement le Christ, autour de la grâce, mais même l'existence d'un Dieu créateur. Et comme l'idée de Dieu ne cesse de hanter l'esprit humain, dans les régions supérieures de l'enseignement, ils la corrompent. Dieu, disent-ils, n'est autre chose que le monde conçu par notre esprit *sous sa forme idéale* et le monde pas autre chose que Dieu lui-même perçu par nous *dans sa réalité.*

C'est à cette doctrine qu'aboutit le MODERNISME que Sa Sainteté Pie X a mise à nu dans l'Encyclique *Pascendi,* le poursuivant, le décimant, l'anathématisant dans tous et chacun de ses appareils d'érudition et de raisonnement.

Le fond de l'abîme n'est-il pas atteint et que faut-il de plus pour avoir à redouter les menaces que saint Paul nous a fait entendre? La prophétie de Daniel est réalisée dans toute son étendue : « *Et elevabitur et magnificabitur adversus Deum, ët adversus Deum deorum loquetur magnifica.* L'homme s'élèvera contre le Seigneur; il proférera contre le Dieu des dieux des insolences superbes, on verra l'apothéose de l'homme à l'exclusion de toute divinité ».

Qu'attendre dans cet état que la foudre qui anéantit? Le monde, s'il veut persévérer n'a plus de raison d'être.

Se convertira-t-il? Se retournera-t-il vers Dieu pour lui dire la prière que Jérémie lui adressa à la suite de ses lamentations?

« Toi, Jéhovah, Tu règnes éternellement!

» Ton trône subsiste d'âge en âge.

» Pourquoi nous oublierais-tu à jamais?

» Nous abandonnerais-tu pour toute la durée de nos jours?

» Fais-nous revenir à Toi; Jéhovah! et nous reviendrons;

» *Donne-nous d'autres jours comme ceux d'autrefois.*»

Voilà la grande énigme du jour. Les peuples chrétiens se convertiront, et le monde pourra jouir des longs siècles de prospérité temporelle et spirituelle que quelques-uns espèrent; ou il persévérera dans son apostasie et alors Dieu frappera le monde.

Laquelle de ces deux solutions un prochain avenir verra-t-il se réaliser?

Qui peut le dire s'il ne consulte que sa propre sagesse? Les miséricordes de Dieu sont infinies et la malice de l'homme excitée par la perversité de Satan ne connaît point de bornes. Cependant, Dieu nous fait des avances répétées, les invites les plus pressantes : le Sacré-Cœur, l'Immaculée Conception et aujourd'hui la canonisation de Jeanne d'Arc. Finirons-nous par suivre, ou serons-nous comme les eaux qui ne remontent point à leurs sources? L'histoire présente-t-elle l'exemple d'un peuple sorti de sa voie et qui y soit rentré? Après les réactions, réactions d'un jour qui suivent les catastrophes, on voit les peuples se retrouver ce qu'ils étaient avant elles.

C'est notre fait d'hier et d'aujourd'hui.

Dieu dans sa prédilection fera-t-il pour nous une exception à la loi de l'histoire?

Il en est qui portent cette espérance au cœur et qui l'ont exprimée.

« Pour répondre aux prières des saints, dit M. de Saint-Bonnet, Dieu nous rappellera des bords du néant, et le genre humain, stupéfait de l'iniquité commise

en reniant son Créateur et son Rédempteur, éclairé sur l'inanité de son long vouloir, de ses inutiles efforts pour mettre le paradis sur la terre, laissera tomber son orgueil et retournera aux sources de la vie. Les générations qui seront ensuite appelées à compléter le nombre des élus, se trouveront édifiées pour jamais par la grandeur de ce triple spectacle : une profondeur dans la malice humaine n'ayant d'égale que l'impuissance où elle se sera vue réduite ; le néant dans lequel sera momentanément rentrée la civilisation qui s'est dépouillée de la foi ; puis, comme aux jours de Noé, un miracle de la Bonté intervenant pour que l'Homme soit encore. »

« Cela doit se faire, a dit le saint Pape Pie IX, par un prodige qui remplira le monde d'étonnement. »

J. de Maistre avait dit bien avant lui : « Je ne doute nullement de quelque événement extraordinaire », pour mettre fin à la situation présente.

Extraordinaire et même prodigieux ne veut point dire phénoménal. Qu'y a-t-il de plus extraordinaire et de plus prodigieux dans l'histoire de France et même, on peut dire, dans l'histoire du monde, que l'intervention de Jeanne d'Arc au moment où allait commencer pour la chrétienté la grande tentation qui se terminera peut-être avec sa glorification sur les autels ? Et qu'y a-t-il en même temps de plus simple et de plus facile à Dieu que de prendre une petite paysanne au milieu de son troupeau et de lui donner ses lumières pour mener à bien l'expulsion des Anglais du sol de la France ou pour nous délivrer de la tyrannie des francs-maçons, des juifs et de Satan ?

Si nous en croyons les saints, ce moment viendra, ce moment est proche.

CHAPITRE LXVII.

II. — VOIX DES SAINTS.

Dès le douzième siècle, Dieu manifesta à sainte Hildegarde, abbesse bénédictine, la grande Prophétesse du Nouveau Testament comme l'ont appelée ses contemporains, ce drame qui devait occuper cinq à six siècles de l'histoire humaine. Saint Bernard, les papes Eugène III, Anastase IV et Adrien IV ont déclaré successivement que ses révélations avaient Dieu pour auteur. Ses œuvres ont été publiées dans la Patrologie de Migne. Tome CXCVII (1).

1. Sainte Hildegarde n'avait que cinq ans quand le Saint-Esprit la saisit d'une vision surnaturelle qui ne finit qu'avec sa vie. Trente-six ans plus tard, l'Esprit du Seigneur l'inonda de ses feux et fit d'elle un docteur de l'Eglise. Ses premières révélations forment le livre *Scivias*, sigle de *Scito vias (Domini). Apprends les voies du Seigneur*. C'est une sorte d'épopée où se déroule toute l'histoire religieuse de l'humanité depuis la création du monde jusqu'à la consommation finale. Les trois dernières visions consignées dans ce livre révélèrent à la sainte la fin du temps et lui firent entrevoir le paradis. A l'âge de soixante-cinq ans, elle contempla et retraça durant sept ans les visions du *Liber divinorum operum*. La dixième et dernière vision de l'ouvrage est une autre révélation des derniers temps du monde. Outre ces ouvrages, on a d'elle un très grand nombre de lettres, car elle était en correspondance avec les papes, les cardinaux, les évêques, les docteurs de Paris, les rois, les reines, les grands de toute l'Europe, jusqu'à Constantinople et Jérusalem. Elle naquit vers l'an 1100.

Dans une lettre adressée au clergé de Cologne et une autre à celui de Trèves, elle annonça le protestantisme fils de la Renaissance. Elle en marqua les causes et les auteurs. « Ces imposteurs, dit-elle, dans la première de ces lettres, ne sont pas ceux qui doivent précéder le dernier jour, mais ils en sont le germe et le précurseur. Toutefois leur triomphe n'aura qu'un temps. *Puis viendra l'aurore de la justice, et votre fin sera meilleure que votre commencement. Instruits par tout le passé, vous resplendirez comme un or très pur, et vous demeurerez ainsi assez longtemps.* » C'est au clergé qu'elle parle. Elle continue : « Le peuple spirituel sera affermi dans la justice par la terreur des fléaux passés, comme les anges furent confirmés dans l'amour de Dieu par la chute du diable... Et les hommes admireront comment une si forte tempête a pu finir par un tel calme... et c'est ainsi que le résultat final de cette erreur sera la confusion du siècle. »

Dans la seconde lettre, elle annonce également une ère de rénovation, où la vertu refleurira comme aux plus beaux jours de l'Eglise.

Dans le *Livre des œuvres divines* (1), elle annonce la désagrégation du saint-empire romain, l'hostilité croissante contre le Chef de l'Eglise de la part du Pouvoir séculier et la ruine du Pouvoir temporel des Papes. Puis elle dit : « Lorsque la crainte de Dieu sera tout à fait mise de côté, des guerres atroces et cruelles surgiront à l'envi, une foule de personnes y seront immolées, et bien des cités se changeront en un monceau de ruines. Des hommes d'une férocité sans pareille, suscités par la justice divine se joueront du repos de leurs semblables. Ainsi en a-t-il été depuis le commencement du monde : le Sei-

1. Pars III, visio X, c. 25,26.

gneur remettra à nos ennemis la verge de fer destinée à le venger de nos iniquités. Mais quand la société aura été enfin complètement purifiée par ces tribulations, les hommes fatigués de tant d'horreurs, reviendront pleinement à la pratique de la justice et se rangeront fidèlement sous les lois de l'Eglise qui nous rendent si agréables à Dieu... La consolation remplacera alors la désolation, les jours de la guérison feront oublier par leur prospérité les angoisses de la ruine... A ce moment de rénovation, la justice et la paix seront rétablies par des décrets si nouveaux et si peu attendus, que les peuples ravis d'admiration confesseront hautement que rien de semblable ne s'était vu jusque-là... Les Juifs se joindront aux chrétiens et reconnaîtront avec allégresse l'arrivée de Celui qu'ils niaient jusque-là être venu en ce monde... Alors surgiront des saints admirablement doués de l'esprit de Dieu, et l'on verra une surabondante floraison de tout genre de justice dans les fils et les filles des hommes... Les princes rivaliseront de zèle avec leurs peuples pour faire régner partout la loi de Dieu... Les juifs et les hérétiques ne mettront pas de bornes à leurs transports. « Enfin, s'écrieront-ils, l'heure de notre propre justification est venue, les liens de l'erreur sont tombés sous nos pieds, nous avons rejeté loin de nous le fardeau si lourd de la prévarication. »

« Cependant, même en ces jours, ajoute sainte Hildegarde, la justice et la piété auront parfois encore leurs moments de fatigue et de langueur, mais pour reprendre bientôt leur force première ; « l'iniquité lèvera parfois la tête, mais elle sera de nouveau terrassée, et la justice se maintiendra si ferme et si forte que les hommes de ce temps reviendront en toute honnêteté aux anciennes mœurs et à la sage disci-

pline des temps anciens. Les princes et les puissants, comme les évêques et les supérieurs ecclésiastiques, prendront exemple sur ceux d'entre eux qui observeront la justice et mèneront une vie louable. Il en sera de même parmi les peuples qui travailleront à s'améliorer les uns les autres, parce que chacun considérera comment celui-ci ou celui-là s'élève à la pratique de la justice et de la piété. »

La conjuration antichrétienne triomphera cependant une dernière fois avec l'antéchrist dont sainte Hildegonde décrit aussi l'avènement, le règne et l'extermination.

Cette étonnante prophétie d'une sainte du onzième siècle n'a point encore été réalisée. Elle se rapporte évidemment à notre temps, puisqu'elle en vient à parler de la ruine du pouvoir temporel des Papes. Elle semble ainsi venir à l'appui de notre thèse qui considère ce qui se passe dans la catholicité depuis le quatorzième siècle jusqu'à nos jours, Renaissance, Réforme, Révolution, comme une seule et même épreuve, la tentation du naturalisme, l'antagonisme entre la civilisation humanitaire et la civilisation chrétienne, lutte qui se terminera par le triomphe de l'amour de Dieu sur l'égoïsme de la créature.

Vers la fin du XIVe siècle, c'est-à-dire au moment où la Renaissance faisait entrer le peuple chrétien dans les voies funestes que nous ne cessons de parcourir, sainte Catherine de Sienne qui eut la gloire de ramener la Papauté dans la ville éternelle prévit aussi l'infidélité des peuples chrétiens, les châtiments qu'elle attirerait et la miséricorde de Dieu qui nous en ferait sortir (1). Interrogée par Raymond de Ca-

1. Les trente-trois années de sa vie, comme celles d'Anne-Catherine Emmerich, s'écoulèrent dans les souffrances et

poue, son confesseur, elle dit : « ... Ces tribulations et ces angoisses passées, Dieu purifiera la sainte Eglise et ressuscitera l'esprit de ses élus par un moyen qui échappe à toute prévision humaine. Il y aura après cela, dans l'Eglise de Dieu, une réforme si complète et un renouvellement si heureux des saints pasteurs, qu'en y pensant mon esprit tressaille dans le Seigneur. Ainsi que je vous l'ai dit souvent en d'autres occasions, l'Epouse du Christ est maintenant comme défigurée et couverte de haillons ; alors elle deviendra éclatante de beauté, elle sera ornée de précieux joyaux et couronnée du diadème de toutes les vertus. La multitude des peuples fidèles se réjouira de se voir dotée de si saints pasteurs. De leur côté,

---

aussi les mépris et les haines que l'accomplissement de sa mission suscitait autour d'elle. Dès l'âge de 10 ans, elle éprouva le supplice infligé à Notre-Seigneur sur la croix. Toute sa vie a été associée à la passion du Christ. L'Eglise semblait s'affaisser sous le poids d'une des plus terribles épreuves qu'elle ait eu à subir, le grand schisme. La Vierge de Sienne se jeta dans l'arène pour la défendre et le démon déchaîna contre elle ses plus affreuses colères. Dans l'une de ses prières, elle disait : « Maintenant le monde s'affaisse dans la mort et mon âme n'en peut supporter le douloureux spectacle. Quel moyen prendrez-vous Seigneur, pour le ranimer, puisque vous ne pouvez plus souffrir et que vous ne descendez plus des cieux pour nous racheter, mais pour nous juger! Seigneur, vous avez des serviteurs que vous appelez vos Christs et avec eux vous pouvez sauver le monde et lui rendre la vie. Donnez-nous donc des Christs, afin qu'ils répandent leur vie pour le salut du monde dans les jeûnes, les veilles et les larmes. »

Dieu a coutume de choisir ce qui est faible au gré du monde pour confondre les forts (I Cor., 1-27). Pour ramener les Papes d'Avignon à Rome, il s'est servi d'une petite marchande, Catherine de Sienne; pour délivrer la France, de la bergerette de Domrémy; pour fonder, de nos jours, l'œuvre colossale de la Propagation de la Foi, il a eu recours à une pauvre ouvrière de Lyon ; et c'est la petite paysanne de Lourdes qu'il a chargée de produire cet immense mouvement des peuples vers les grottes du Gave.

les nations étrangères à l'Eglise, attirées par la bonne odeur de Jésus-Christ, reviendront au bercail de la catholicité et se convertiront au véritable Pasteur et Evêque de leurs âmes. Remerciez donc le Seigneur pour ce profond calme qu'il daignera rendre à l'Eglise après cette tempête » (1).

Au XVIe siècle, à la seconde étape du modernisme, une vierge italienne, la B. Catherine de Racconigi, voyant les premières sessions du Concile de Trente, dit que les divisions de la Sainte Eglise ne seraient pas menées à bon terme par ce Concile : « Il n'y aura, dit-elle, pas de concile complet ou parfait avant le temps où viendra le très saint Pontife que l'on attend pour la future rénovation de l'Eglise. Les infidèles se convertiront alors avec une grande ferveur d'esprit à la sainte religion. »

Au XVIIe siècle, le B. Grignon de Montfort, comme la V. Anne-Catherine Emmerich annonça que la rénovation de l'Eglise se ferait par Marie et les saints apôtres qu'elle suscitera. « Elle produira les plus grandes choses qui seront dans les derniers temps : la formation et l'éducation des grands Saints, qui seront sur la fin du monde, lui est réservée... Ils surpasseront autant en sainteté la plupart des autres saints que les cèdres du Liban surpassent les petits arbrisseaux. D'une main, les grandes âmes combattront, renverseront, écraseront les hérétiques avec leurs hérésies, les schismatiques avec leurs schismes, les idolâtres avec leurs idolâtries, les pécheurs avec leurs impiétés; et de l'autre elles édifieront le temple du vrai Salomon et la mystique cité de Dieu... C'est par Marie que le salut du monde a commencé, c'est par Marie qu'il doit être consommé. »

Saint Léonard de Port-Maurice marque comme point

1. Bollandistes. *Acta sanctorum*, 29 avril.

de départ de cette intervention de la Très Sainte Vierge, la définition de son Immaculée Conception.

Le V. Holzhauser, dans son interprétation de l'Apocalypse, annonce un monarque puissant et un Pontife saint qui seront les instruments des miséricordes divines.

« Tandis que tout est dévasté par la guerre, que les catholiques sont opprimés par les hérétiques et les mauvais chrétiens, que l'Eglise et ses ministres sont rendus tributaires, que les royaumes sont bouleversés, que les monarques sont tués, que les sujets sont tourmentés et que tous les hommes conspirent à ériger des républiques, il se fait un changement étonnant par la main du Dieu tout-puissant, tel que personne ne peut humainement l'imaginer. Le monarque puissant qui viendra comme envoyé de Dieu, détruira les républiques de fond en comble, il soumettra tout à son pouvoir et emploiera son zèle en faveur de la vraie Eglise du Christ. Toutes les hérésies seront reléguées en enfer. Toutes les nations viendront et adoreront le Seigneur leur Dieu dans la vraie foi catholique et romaine. Beaucoup de saints et de docteurs fleuriront sur la terre. La paix régnera dans tout l'univers, parce que la puissance divine liera Satan pour plusieurs années, jusqu'à ce que vienne le fils de perdition qui le déliera de nouveau... Les sciences seront multipliées et parfaites sur la terre. La Sainte Ecriture sera comprise unanimement, sans controverse et sans erreur des hérésies. Les hommes seront éclairés tant dans les sciences naturelles que dans les sciences célestes ». Il est à remarquer que ceci était écrit au milieu du XVII[e] siècle où l'on ne pouvait avoir l'idée du développement des sciences naturelles auquel nous assistons. Le V. Holzhauser dit encore : « Il y aura un concile œcuménique le plus

grand qui ait jamais eu lieu, dans lequel, par une faveur particulière de Dieu, par la puissance du monarque annoncé, par l'autorité de saint Pontife, et par l'unité des princes les plus pieux, toutes les hérésies et l'athéisme seront bannis de la terre. On y déclarera le sens légitime de la Sainte Ecriture qui sera crue et admise par tout le monde, parce que Dieu aura ouvert la porte de sa grâce. »

Il est souvent parlé dans les autres prophéties du grand roi et du saint Pontife qui doivent agir de concert pour rétablir toutes choses dans la vérité et dans la justice. Nous ne rapporterons point ce qu'elles disent à ce sujet, non plus que le détail des événements qu'elles annoncent; il y a dans ces prédictions particulières trop d'aléa pour qu'on puisse s'y attacher. Ce que nous nous sommes proposé, c'est uniquement de montrer comment Dieu semble avoir voulu soutenir le courage de ses enfants au milieu des calamités que tout annonce comme prochaines, en leur disant : durant ces châtiments je serai toujours avec vous et après l'exercice de la justice, viendra une manifestation de miséricorde et d'amour si grande qu'il n'y en a point encore eu de semblable.

La V. Marie d'Agréda, auteur de la *Cité mystique* (1), rapporte qu'étant au chœur, un jour de l'Immaculée Conception, pour y dire Matines, elle fut ravie en extase. Elle vit un dragon hideux à sept têtes sortir de l'abîme accompagné de milliers d'autres

1. Le 13 septembre 1909, les restes mortels de la V. Marie de Jésus d'Agréda, franciscaine conceptionniste espagnole, furent exhumés en vue de sa prochaine Béatification. Il y avait 244 ans qu'ils gisaient dans une crypte humide. Le cercueil qui les contenait fut ouvert en présence de toutes les autorités. Le corps exhalait un parfum délicieux, incomparable. Les médecins, dans leur procès-verbal, déclarent qu'il était dans un état de conservation parfaite.

qui parcoururent tous ensemble le monde, cherchant et se désignant les hommes dont ils se serviraient pour s'opposer aux desseins du Seigneur, et pour tâcher d'empêcher la gloire de sa très sainte Mère et les bienfaits qui allaient être déposés dans sa main pour l'univers entier. Le grand dragon et ses satellites répandaient des flots de fumée et de venin pour envelopper les hommes de ténèbres et d'erreurs et les infester de malice. « Cette vision des dragons infernaux me causa, dit-elle, une juste douleur. Mais je vis aussitôt après que deux armées bien rangées se disposaient dans le ciel à combattre contre eux. L'une de ces armées était de notre grande Reine et des Saints, et l'autre était de saint Michel et de ses anges. Je connus que le combat serait acharné de part et d'autre; mais l'issue de la lutte n'était pas douteuse. »

Une religieuse franciscaine du monastère des Urbanistes de Fougères, née en 1731 et morte en 1798, prédit la Révolution, la troisième étape du modernisme, celle que nous parcourons encore, en marqua les causes; les principes nouveaux (principes de 89), donneraient à la France une nouvelle constitution d'où sortiraient les plus grands malheurs. Puis elle ajouta: « Je ne dois pas cacher les espérances que Dieu me donne du rétablissement de la religion et du recouvrement des pouvoirs de Notre Saint Père le Pape. Je vois dans la lumière du Seigneur une grande Puissance conduite par le Saint Esprit et qui, par un *second bouleversement* (1), rétablira le bon ordre. Tous les faux cultes seront abolis, je veux dire, tous les abus de la Révolution seront détruits et les autels du

1. J. de Maistre disait dans le même temps : « Il est infiniment probable que les Français nous donneront encore une tragédie ».

vrai Dieu rétablis. Les anciens usages seront remis en vigueur, et la religion, du moins à quelques égards, deviendra plus florisante que jamais... Après que Dieu aura satisfait sa justice, il versera des grâces en abondance sur son Eglise. Elle verra des choses éclatantes même de la part de ses persécuteurs, qui viendront se jeter à ses pieds, la reconnaître et demander pardon à Dieu et à elle de tous leurs forfaits et de tous les outrages qu'ils lui ont faits. »

Une Romaine, Elisabeth Canori-Mora, du Tiers-Ordre de la Sainte-Trinité (1774-1825), au moment où la Haute-Vente s'établit à Rome et y trama les complots que nous avons rapportés ailleurs, en eut connaissance par révélation, comme Anne-Catherine Emmerich, et pour faire échouer ses machinations s'offrit aussi comme victime à la justice divine. Le 8 décembre 1820, Notre-Seigneur lui apparut et l'exhorta à accepter les tourments que les puissances infernales lui feraient souffrir en son corps et en son âme qui serait réduite à une agonie comparable à la sienne au Jardin des Olives. Le 15 février 1821, alors que les démons rugissaient de la voir déjouer par son immolation leurs trames infernales, Notre-Seigneur lui apparut de nouveau et lui dit : « Ton sacrifice fort et constant a fait violence à ma justice. Je suspens pour l'instant le châtiment mérité. Les chrétiens ne seront pas dispersés, ni Rome privée du Souverain Pontife. Je réformerai mon peuple et mon Eglise. J'enverrai des prêtres très zélés, j'enverrai également mon Esprit renouveler la terre. »

Parlant du châtiment qui doit précéder cette rénovation, elle dit : « Tous les hommes seront en révolte; ils se tueront mutuellement en se massacrant sans pitié. Pendant ce combat sanglant, la main vengeresse de Dieu sera sur ces malheureux, et par sa puis-

sance il punira leur orgueil. Il se servira de la puissance des ténèbres pour exterminer ces hommes sectaires et impies, qui voudraient renverser la Sainte Eglise et la détruire jusque dans ses fondements. D'immenses légions de démons parcourront le monde entier et par les grandes ruines qu'ils causeront, ils exécuteront les ordres de la Justice divine. Les hommes seront ainsi châtiés par la cruauté des démons parce qu'ils se seront soumis volontairement au pouvoir infernal et qu'ils se seront alliés avec lui contre l'Eglise catholique... Heureux les bons et véritables catholiques! Ils auront pour eux la puissante protection des saints Apôtres Pierre et Paul qui veilleront sur eux afin qu'il ne leur soit fait aucun dommage, ni dans leurs personnes ni dans leurs biens. Les mauvais esprits dévasteront tous les lieux où Dieu aura été outragé, blasphémé et traité d'une manière sacrilège. Ces lieux seront ruinés, anéantis, il n'en restera aucun vestige.

» Après ce terrible châtiment, je vis tout à coup le ciel s'éclaircir. Saint Pierre et saint Paul, par ordre de Dieu, enchaînèrent les démons et les firent rentrer dans les cavernes ténébreuses d'où ils étaient sortis. Alors apparut sur la terre une belle clarté qui annonçait la réconciliation de Dieu avec les hommes. Ils offrirent leurs actions de grâces à Dieu qui n'avait pas permis que l'Eglise fût entraînée par les fausses maximes du monde. Les ordres religieux furent rétablis et les maisons des chrétiens ressemblaient aux maisons religieuses tant étaient grands la ferveur et le zèle pour la gloire de Dieu. »

En ce même moment, l'esprit prophétique semble avoir été aussi donné au P. Nectou de la Compagnie de Jésus. Mgr Lyonnet, archevêque d'Alby, dans son histoire de Mgr d'Aviau, archevêque de Bordeaux, dit

de lui que « nouveau Jérémie, il avait annoncé le décret qui disperserait sa société, la Compagnie de Jésus, avec des détails que la perspicacité humaine ne pouvait entrevoir : noms propres, dates, et autres circonstances étaient indiquées avec une exactitude qui tenait du prodige. » D'après Mgr Gillis, vicaire apostolique d'Edimbourg, le P. Nectou aurait aussi annoncé dès avant la révolution de 1789, la Restauration, suivie de l'usurpation de Louis-Philippe, et plus tard la contre-révolution. Voici comment cela se ferait : « Il se formera en France deux partis qui se feront une guerre à mort. L'un sera beaucoup plus nombreux que l'autre, mais ce sera le plus faible qui triomphera. Il y aura alors un moment si affreux que l'on se croira à la fin du monde. Le sang ruissellera dans plusieurs grandes villes. Les éléments seront soulevés. Ce sera comme un petit jugement. Il périra dans cette catastrophe une grande multitude, mais les méchants ne prévaudront point. Ils auront bien l'intention de détruire entièrement l'Eglise ; le temps ne leur en sera pas donné, car cette horrible période sera de courte durée. Au moment où on croira tout perdu, tout sera sauvé. Ce bouleversement épouvantable sera général et non pour la France seulement.

» A la suite de ces affreux événements tout rentrera dans l'ordre; justice sera faite à tout le monde; la contre-révolution sera consommée. Alors le triomphe de l'Eglise sera tel qu'il n'y en aura jamais eu de semblable.

» On sera près de cette catastrophe quand l'Angleterre commencera à s'ébranler (sans doute, pour le retour à l'unité catholique, cet ébranlement existe).

» Lorsqu'on sera près de ces événements qui doivent amener le triomphe de l'Eglise, tout sera si trou-

blé sur la terre qu'on croira que Dieu a entièrement abandonné les hommes à leur sens réprouvé et que la divine Providence ne prend plus de soin du monde (que de personnes sont tentées de le dire à l'heure actuelle).

» Quand viendra le moment de la dernière crise, il n'y aura rien à faire qu'à demeurer où Dieu nous aura placés, se renfermer dans son intérieur et prier, en attendant le passage de la justice divine. »

Dans le *Problème de l'heure présente*, nous avons eu occasion de parler de la prophétie de Sœur Marianne des Ursulines de Blois. Elle dit aussi : « Il faudra bien prier, car les méchants voudront tout détruire. Avant le grand combat ils seront les maîtres; ils feront tout le mal qu'ils pourront, non tout ce qu'ils voudront, parce qu'ils n'en auront pas le temps. Ce grand combat sera entre les bons et les méchants. Les bons étant moins nombreux seront sur le point d'être anéantis : Mais, ô puissance de Dieu, tous les méchants périront. Vous chanterez un *Te Deum* comme on n'en a jamais chanté. Pourtant les troubles ne s'étendront pas à toute la France, mais seulement dans quelques grandes villes où il y aura des massacres, et surtout dans la Capitale où il sera grand. Le triomphe de la religion sera tel, que l'on n'a jamais rien vu de semblable; toutes les injustices seront réparées, les lois civiles seront mises en harmonie avec celles de Dieu et de l'Eglise; l'instruction donnée aux enfants sera éminemment chrétienne. Les corporations d'ouvriers seront rétablies. »

Beaucoup d'autres prophéties de personnages moins connus ont été publiées : inutile de les citer, parce qu'elles ont moins d'autorité, parce qu'elles redisent ce qui a été dit par d'autres, et enfin parce qu'elles ont un caractère politique auquel nous ne voulons point nous arrêter.

Ce que nous nous sommes proposé a été de montrer comment, au dire de ces personnages, se terminerait la déviation des nations chrétiennes, commencée au quinzième siècle par la Renaissance, aggravée par la Réforme, complétée par la Révolution. Toutes les prophéties s'accordent à nous annoncer : un terrible bouleversement, suite naturelle et nécessaire de l'apostasie, — un grand combat entre les méchants qui veulent détruire tout ce qui reste de la civilisation chrétienne et les bons, restés fidèles à Dieu, — une intervention divine en faveur de ces derniers, due à la Très Sainte Vierge, — et enfin une rénovation religieuse si profonde que jamais la terre n'aura rien vu de semblable.

L'heure de cette crise est-elle proche, y sommes-nous arrivés ? Qui peut le dire. Quoi qu'il arrive, quoi que ce soit dont nous soyons témoins, tenons notre âme en paix par la prière et la confiance dans la Miséricorde et la Bonté du Souverain Maître de toutes choses.

CHAPITRE LXVIII

III. — VOIX DE LA SAINTE ÉGLISE

Au moment où étaient posés les principes qui devaient amener la situation actuelle, sainte Gertrude, abbesse bénédictine de Heldelf, reçut, par l'apôtre saint Jean, les premières manifestations de la bonté et des miséricordes infinies du Sacré-Cœur, afin que la dévotion que nous lui vouerions nous aidât à supporter nos épreuves et à en attendre la fin avec confiance.

Il est bien remarquable que l'office du Sacré-Cœur est plein de promesses non seulement de miséricorde, mais d'un avenir semblable à celui décrit ci-dessus par les amis de Dieu.

La messe, dans son Introït, débute par ces paroles : « Le Seigneur aura pitié de nous selon la multitude de ses miséricordes ; car ce n'est point d'après son cœur qu'il nous a humiliés, et il n'a point rejeté les fils des hommes. Le Seigneur est bon pour ceux qui espèrent en Lui, pour l'âme qui le cherche. *(Ps.)* Je chanterai éternellement les miséricordes du Seigneur ; de génération en génération je les célébrerai. »

L'épître est tirée du XIIe chapitre d'Isaïe :

« Et tu diras en ce jour-là :

» Je vous loue, Seigneur ;

» Car vous étiez irrité,
» Votre colère s'est détournée et vous me consolez.
» Voici que le Seigneur est ma délivrance;
» J'ai confiance et je ne crains rien,
» Car le Seigneur, est ma force et l'objet de mes louanges :
» Il a été mon salut.
» Vous puiserez des eaux (les grâces divines) avec joie aux sources du salut (aux plaies du Sauveur),
» Et vous direz en ce jour-là :
» Louez le Seigneur, invoquez son nom,
» Publiez parmi les peuples ses grandes œuvres,
» Proclamez que son nom est élevé.
» Chantez le Seigneur, car il a fait des choses magnifiques;
» Que cela soit connu dans toute la terre!
» Pousse des cris, tressaille d'allégresse, habitante de Sion,
» Car le saint d'Israël est grand au milieu de toi! »

A Matines les seconde et troisième leçons prennent au chapitre XXVI la suite de ces promesses.

« En ce jour-là on chantera ce cantique dans la terre de Juda :
» Nous avons une Ville forte (la Sainte Eglise).
» Il (le Seigneur) mettra le salut dans ses murs et ses avant-murs.
» Ouvrez les portes,
» Laissez entrer la nation juste, qui garde la Vérité.
» Au cœur constant vous assurez la paix.
» La paix, parce qu'il se confie en vous.
» Confiez-vous dans le Seigneur à jamais;
» Car le Seigneur est le rocher des siècles.

» Il a humilié ceux qui habitaient les hauteurs;
» Il a abaissé la ville superbe.
» Il l'a abaissée jusqu'à terre,
» Et lui a fait toucher la poussière.
» Elle est foulée aux pieds.
» Sous les pieds des humbles et des malheureux.
» Le sentier du juste est uni.
» Vous aplanissez la voie du juste.
» Aussi bien, nous avions attendu, Seigneur,
» Sur le sentier de vos jugements;
» Votre nom et votre souvenir était
» Tout le désir de nos âmes.
» Mon âme vous a désiré pendant la nuit,
» Et au dedans de moi mon esprit vous recherche;
» Car lorsque vos jugements s'exercent sur la terre,
» Les habitants du monde apprennent la justice. »

Quel cantique plus vrai, pourra être placé sur les lèvres de la Sainte Eglise au lendemain du triomphe qui lui est promis, à l'entrée de l'ère de paix et de prospérité que la divine miséricorde du Sacré-Cœur doit lui procurer?

Chaque année, la Sainte Eglise l'appelle de ses vœux, dans sa liturgie.

Dès le premier jour de l'Avent, elle commence son office par cette invitation : « Venez : adorons le Seigneur, LE ROI qui doit venir. »

Pour tout ce temps, elle nous donne, comme leçons de l'Ecriture sainte, les prophéties d'Isaïe. Et voici les passages qu'elle y a choisis : « Sur le sommet des monts, sera fondée la montagne de la maison du Seigneur (la Sainte Eglise); et elle s'élèvera au-dessus de toutes les collines, et *toutes les nations y accourront en foule*. Et les peuples iront en grand nombre, et ils diront : Venez, et montons à la montagne du Seigneur et à la maison du Dieu de Jacob,

et il nous enseignera ses voies : et nous marcherons dans ses sentiers. »

« En ce jour-là, le rejeton de Jessé (le Messie) sera arboré devant les peuples, comme un étendard : les nations lui offriront leurs prières et son sépulcre sera glorieux... La terre est remplie de la connaissance du Seigneur comme les eaux couvrent la mer. »

« Le Seigneur fera à *tous les peuples*, sur cette montagne (l'Eglise), un festin de viandes délicieuses, un festin de vins exquis (la doctrine et les sacrements, particulièrement l'Eucharistie). *Et il brisera sur cette montagne la chaîne qui était serrée sur tous les peuples et la toile que l'ennemi avait ourdie sur toutes les nations* »

Que la Sainte Eglise entende ces paroles du règne social de Notre-Seigneur, cela semble indiqué par les antiennes et les répons qu'elle-même a composés pour accompagner dans l'Office la lecture de la Sainte Ecriture et celle des psaumes.

Dès le premier dimanche de l'Avent, elle a fait part à ses enfants de ce qu'elle contemple au milieu des ténèbres de ce monde... Elle voit venir sur les nuées du ciel le Fils de l'homme, son divin Epoux, non pour juger les mortels, mais pour régner; non pour régner uniquement sur des âmes prises individuellement, mais pour établir son empire sur tous les peuples, sur toutes les tribus et sur toutes les langues de l'univers : « *Aspiciebam in visu noctis et ecce in nubibus cœli Filius hominis veniebat ; et datum est Ei regnum et honor ; et omnis populus, tribus et lingua servient Ei.* Je regardais dans la vision de nuit, et voici le Fils de l'homme qui venait dans les nuées du ciel; et il lui fut donné le royaume et l'honneur. *Et tous les peuples, tribus et langues le serviront.* »

Plus loin elle s'écrie : « Oui, il viendra et avec lui tous ses saints. » Et en ce jour la terre resplendira d'une grande lumière et le Seigneur régnera sur toutes les nations; Il dominera jusqu'aux derniers confins des terres; et tous les rois l'adoreront et tous les peuples le serviront... Oh! voyez comme il est grand Celui qui vient pour sauver les nations! *Ecce Dominus veniet et omnes sancti Ejus cum eo et erit in die illa lux magna. Et regnabit Dominus super gentes... Dominatur usque ad terminos orbis terrarum... et adorabunt eum omnes Reges, omnes gentes servient Ei. Intuemini quantus sit iste qui ingreditur ad salvandas gentes.*

Quand donc, depuis l'origine du Christianisme, la Sainte Eglise vit-elle jamais de tels vœux se réaliser? Voilà dix-neuf siècles que, par toute la terre et sur les lèvres de tous ceux qui chantent en son nom le divin Office, elle fait retentir avec une confiance inébranlable ces humbles supplications : « Venez, Seigneur, et ne tardez pas, venez régner sur toutes les nations de la terre, qui dès lors n'invoqueront plus que vous. *O radix Jesse quem gentes deprecabuntur, veni jam noli tardare.* »

Mais ce n'est pas seulement durant l'Avent que l'Eglise exprime ces espérances et ces vœux. Tous les jours de l'année, presque sans exception, aux premières lueurs du jour, les moines chantent et tous les prêtres récitent le psaume LXVI[e] dans lequel le saint roi David demande avec tant d'instance l'avènement du règne social du Christ Jésus : « O Dieu, ayez pitié de nous, faites-nous connaître vos voies sur la terre, — les voies mystérieuses de votre Providence — et le salut que vous préparez à toutes les nations... Seigneur, que les peuples vous louent, (bien plus) que TOUS les peuples entrent dans ce concert de louanges. *Confiteantur tibi populi, Deus; confi-*

teantur tibi populi OMNES. » Dans ce psaume, qui ne se compose que de six versets, les mots *Peuples et nations* sont redits jusqu'à neuf fois et le cantique se termine par ces mots : *Et metuant Eum omnes fines terræ*... Que la crainte du Seigneur se répande partout et atteigne tous les confins de la terre. »

Dira-t-on que ce psaume ne renferme autre chose que des vœux et nullement une promesse formelle du Tout-Puissant?

D'abord il serait étrange que l'Esprit de Dieu mît depuis si longtemps, et tous les jours, sur les lèvres de son Epouse, des souhaits chimériques. Puis, ce que le psaume LXVI contient sous la forme de souhaits ardents, une multitude innombrable d'autres passages de la Sainte-Ecriture l'affirment comme un événement futur dont l'accomplissement ne saurait être retardé indéfiniment.

Qui ne connaît ce chant de triomphe dédié au Christ-Roi et que l'Eglise ne se lasse point de répéter durant les jours de sainte allégresse de Noël et de l'Epiphanie? « *Deus, judicium tuum regi da... Benedicentur in ipso omnes tribus terræ, omnes gentes magnificabunt eum.* O Dieu, donnez le sceptre au ROI. Que toutes les tribus de la terre soient bénies en lui, que toutes les nations le glorifient! » C'est la grande promesse de Dieu aux patriarches Abraham, Isaac et Jacob.

Cette prophétie ne s'est point réalisée encore. La Sainte Eglise, tous les ans, la met sur nos lèvres en la solennité de l'Epiphanie; et quel est son désir, sinon qu'en ce jour surtout nous demandions à Dieu avec instance d'en hâter l'accomplissement, *ut compleatur et ad exitum perducatur.*

Donc, depuis dix-neuf siècles, la liturgie de l'Eglise catholique renferme en faveur des sociétés, en

faveur des peuples et des nations de la terre, ou plutôt en faveur de l'humanité entière, des espérances qui ne sont point encore réalisées, et de plus elle affirme qu'un jour elles se réaliseront.

Mais ce n'est point seulement sur la terre que se trouvent ces espérances et la prière qui doit en hâter la réalisation.

Un jour, il fut donné à saint Jean, dans l'île de Pathmos, d'assister aux fonctions, pour ainsi dire, et cérémonies du culte que les anges et les saints rendent dans le ciel à la majesté divine; et l'Apôtre bien-aimé a fait arriver jusqu'à nous, dans son livre de l'Apocalypse, un écho des chants dont retentit la Jérusalem céleste.

Nuit et jour, les Bienheureux appellent de leurs vœux le règne universel du Christ : *Requiem non habebant die ac nocte... Et adorabant dicentes Dignus es, Domine, accipere gloriam et honorem et virtutem... Fecisti nos Regnum. Et regnabimus super terram.* « Jour et nuit, ils ne cessaient d'adorer et de dire : Vous êtes digne, Seigneur, de recevoir la gloire, l'honneur et la puissance... Vous nous avez faits rois, et nous régnerons sur la terre. *(Passim.)* »

Les martyrs surtout semblent impatients de voir poindre l'aurore de ce grand jour : « Pourquoi donc, Seigneur, s'écrient-ils, différez-vous encore de nous rendre justice? Pourquoi n'exercez-vous pas enfin vos jugements sur ceux qui, ligués avec l'antique serpent, arrêtent sur la terre la marche du Divin Triomphateur? » *usquequo, Domine, non judicas?* (Apoc. VI, 10.)

« Nous savons, chantent en chœur les habitants du ciel, nous savons qu'un jour toutes les nations de la terre viendront et adoreront en présence de vo-

tre Majesté Sainte... *Quoniam omnes gentes venient et adorabunt in conspectu tuo.* »

Et quand l'heure du triomphe, que nous appelons de nos vœux, aura sonné et que la bête aura été vaincue, tous les bienheureux de s'écrier : « Voici venir l'heure du règne de notre Dieu et de son Christ sur la terre; et Il régnera pendant de longs siècles. » *Factum est Regnum hujus mundi Domini nostri et Christi Ejus, et regnabit in sæcula sæculorum. Amen.*(XI,15.)

Nous ne pouvons assurer que c'est aux jours où nous sommes qu'est réservée la réalisation de si magnifiques promesses. La vie de l'Eglise est faite d'alternatives, d'épreuves et de triomphes : épreuves de plus en plus terribles, triomphes de plus en plus éclatants. Celui dont les Saintes Ecritures nous font une description si enthousiaste sera le dernier. Se produira-t-il avant ou après le règne de l'Antéchrist? Les avis sont partagés (1). Dieu n'a point voulu

1. Un sentiment partagé par plusieurs de ceux qui ont essayé d'interpréter les révélations divines consignées dans les saintes Ecritures les porte à croire que le triomphe complet de la secte maçonnique, par le règne de son chef sur toutes les nations, ne serait que le plus haut point de l'épreuve à laquelle devrait être soumise l'humanité, avant de jouir pleinement des bienfaits de la Rédemption. Viendraient ensuite les longs siècles du règne du Christ sur toutes les nations.

En dehors même des prophéties messianiques et de leur interprétation, nous l'avons déjà dit, des esprits éminents, tels que J. de Maistre, ont pensé que, loin d'être aux derniers jours du monde, nous n'étions encore qu'aux premiers siècles de l'Eglise.

Dans une lettre à Mme Swetchine, il disait : « Lorsque vos gens (les schismatiques) parlent des *premiers siècles* de l'Eglise, ils n'ont point d'idée claire. Si nous devions vivre mille ans, les quatre-vingts ans qui sont aujourd'hui le *maximum* commun seraient nos *premières années*. Qu'est-ce donc qu'on entend par les *premiers siècles* d'une Eglise qui doit durer autant que le monde? etc., etc. Suivez cette idée. »

Et dans le livre du Pape : « Ce mot de *jeunesse* du chris-

donner sur l'époque des derniers temps une lumière certaine.

Notre-Seigneur et les Apôtres nous ont décrit les signes avant-coureurs du jugement; mais à ses disciples qui l'interrogeaient sur ce point, le divin Sauveur répondit : « Ce n'est pas à vous de connaître les temps ni les moments que le Père a fixés de sa propre autorité » (1).

---

tianisme m'avertit d'observer que cette expression et quelques autres du même genre se rapportent à la durée totale d'un corps ou d'un individu. Si je me représente, par exemple, la République romaine qui dura cinq cents ans, je sais ce que veulent dire ces expressions : *La jeunesse* ou *les premières années de la République romaine*... Qu'est-ce donc que la jeunesse d'une religion qui doit durer autant que le monde? On parle des *premiers siècles du christianisme* : en vérité, je ne voudrais pas assurer qu'ils sont passés. »

Un saint religieux, le P. Desurmont, après avoir rappelé les signes qui, d'après l'Evangile, doivent annoncer la venue de l'homme de péché, dit : « que ces conjectures et ces doutes ne nous troublent pas outre mesure; car, d'une part, rien ne nous dit qu'après le passage de ce fils aîné de Satan, l'humanité ne verra pas, durant de longues années, un triomphe du Christ ici-bas, et d'autre part, même et surtout à l'approche de ces époques troublées, l'enfant de Dieu et de la Providence trouve, dans les malheurs mêmes de son temps, les mystérieux secrets d'un contentement supérieur (La Providence, p. 445).

1. Act. I, 7.

CHAPITRE LXIX

IV. — VOIX DE LA TERRE

LE MONDE S'UNIFIE, A QUELLE FIN ?

Voici cependant une chose que nous ne pouvons ignorer parce que nous la voyons se produire sous nos yeux; et c'est, dans l'ordre des choses naturelles, l'événement le plus prodigieux qui se soit accompli depuis les origines de l'humanité. Nous voulons parler de ce travail d'unification du genre humain auquel nous assistons et auquel se livrent avec des vues bien diverses et même pour des fins opposées, la science et la politique, le zèle des enfants de Dieu et la haine des fils de Satan. Ce travail qui ne s'est jamais vu, qui nous fait assister à des résultats qui eussent renversé nos pères d'étonnement et d'admiration, est-il téméraire de croire que Dieu le conduit à la réalisation des desseins d'infinie bonté qui viennent d'être prophétisés ?

« Ce qu'il y a de sûr, disait de Maistre, c'est que l'univers marche vers une grande unité qu'il n'est pas aisé d'apercevoir et de définir. La fureur des voyages, la communication des langues, le mélange inouï des hommes opéré par la secousse terrible de la Révolution, les conquêtes sans exemple et d'autres

causes encore plus actives, quoique moins terribles, ne permettent point de penser autrement (1). » En plusieurs endroits de ses œuvres, le Voyant expose plus longuement ces démarches, peut-on dire, du genre humain vers l'unité qu'il avait avant Babel et qu'il veut reconquérir. Nous les voyons se multiplier, et, pourrions-nous dire, se précipiter de nos jours, au point que le dénouement, dont de Maistre disait ne pouvoir assigner la date, peut nous paraître proche.

Amérique, Asie, Océanie, Afrique, il n'est plus aucun lieu du monde où les races européennes ne se soient installées, où elles n'imposent leurs langues, leurs idées, leurs mœurs et leurs institutions. Et, de leur côté, toutes les races humaines entrent dans le tourbillon politique, commercial et scientifique qui les rapproche, qui tend à les unifier, comme avant la dispersion de Babel. Les uns s'y portent spontanément, d'autres y sont entraînés de force.

« L'unification du monde, dit M. Dufourq dans la préface de son grand ouvrage, l'*Avenir du Christianisme*, semble aujourd'hui, depuis une dizaine d'années surtout, accélérer sa marche et comme précipiter son cours. Les peuples divers qui forment l'humanité ont vécu de longs siècles séparés les uns des autres ; ils tendent de plus en plus à sortir de leur isolement, à développer la solidarité qui les lie et à s'unir en une grande famille. »

Ceci était écrit en 1903 ou 1904. La guerre entre la Russie et le Japon, puis l'émulation de la Chine sont venus ouvrir à cette vue des horizons infinis.

Que résultera-t-il de la militarisation de l'Orient à l'européenne ? Dieu seul le sait. N'est-il pas à remarquer que les expéditions lointaines dans lesquelles

1. *Œuvres complètes de J. de Maistre.* T. XII, p. 33.

les Etats européens se sont lancés depuis un demi-siècle ont souvent produit des résultats opposés à ceux qu'ils cherchaient? L'Angleterre, la France, la Russie se proposaient assurément autre chose que de faire sortir les peuples asiatiques de chez eux et de les lancer sur le monde. Le Japon a aujourd'hui une armée égale à celle de l'Allemagne, la Chine est en train de devenir une puissance militaire de premier ordre.

Même phénomène dans l'ordre scientifique que dans l'ordre politique. Que de découvertes ont été faites de nos jours! La vapeur, l'électricité et les emplois nouveaux auxquels nous la soumettons : télégraphie, téléphonie, télégraphie sans fil; ballons dirigeables, tout cela sert et servira comme les révolutions, comme les guerres, comme les émigrations, à rapprocher les hommes (1)! Pour ne parler que de l'aviation humaine, par ses aéroplanes et ses ballons dirigeables, elle fait que l'homme ne connaît plus de frontières. Déjà, à l'occasion du transport des aliments des différents climats chez les peuples les plus distants, de Maistre disait : « Il n'y a point de hasard dans le monde, et je soupçonne depuis longtemps que cela tient de près ou de loin à quelque œuvre secrète qui s'opère dans le monde à notre insu. » Que devons-nous dire aujourd'hui? Où nous conduira le radium qui est venu nous donner une connaissance plus intime de la matière?

L'Angleterre travaille depuis vingt-cinq ans à la réalisation d'un railway « bicontinental » sillonnant

---

1. Le 1er novembre 1902, M. Chamberlain recevait deux télégrammes qui avaient fait le tour du monde, l'un par la route de l'Est, l'autre par celle de l'Ouest. Le premier avait mis dix heures et dix minutes à faire son grand voyage, le second y avait employé treize heures et demie.

l'Afrique, du Cap au Caire, et l'Asie, du Caire à Singapour.

Au Cap-Caire-Singapour, on propose de joindre le « tri-continental », reliant l'Europe à l'Afrique et à l'Asie. Il couperait diagonalement l'Afrique de Mozambique à Tanger passant au nord du lac Tchad, piquant de là sur Figuig, puis sur Fez par le couloir de Taza.

Déjà les banques et le papier-monnaie donnaient aux étrangers les plus merveilleuses facilités. Un savant genevois, M. René de Saussure, entreprend de réaliser la monnaie universelle : une valeur qui aurait ccurs partout dans l'échange international de l'argent (1).

Mêmes recherches pour l'échange des idées. Une société Romajikwai, pour l'adoption de la forme latine des lettres, vient de se fonder (1908) au Japon. Elle possède un journal et travaille à faire éditer en caractères latins les ouvrages des principaux écrivains du pays. Le marquis Saïoujl, premier ministre, en est le président et beaucoup de Japonais sont partisans de cette réforme destinée à créer un moyen plus facile de communication avec les autres pays.

On sait les essais tentés de divers côtés pour créer une langue universelle : l'Esperanto, le Volapuk, l'Ido témoignent, eux aussi, du besoin qui agite les esprits de rapprocher les peuples.

---

1. M. de Saussure prend comme unité une pièce d'or de 8 grammes, qui aurait une valeur d'environ 25 fr., soit 20 marks, d'une livre sterling ou de cinq dollars. Cette unité monétaire serait divisée en décimales et la dix-millième partie de cette unité s'appellerait p. ex. « speso » cent spesos constitueraient « Ispescento » représentant une valeur de 20 centimes ou 16 pfennings ou 2 quarts de pence. Mille spesos feraient un « spesmce » qui vaudrait 2 marks ou 2 schellings ou ½ dollar ou ½ peso espagnol ou 1 yen japonais, etc.

Du même pas que toutes ces innovations marche la Révolution.

Nous avons vu que dès ses premiers jours, l'espoir a été exprimé d'arriver par elle à ne faire de toutes les nations qu'un seul peuple, de détruire les nationalités pour constituer sur leurs ruines une république universelle; et d'autre part, anéantir le christianisme et fonder une religion nouvelle, religion humanitaire, selon le vœu des uns, religion satanique, selon le vœu des autres; mais, pour ceux-ci comme pour ceux-là, religion universelle, saisissant tous les hommes pour les renfermer dans le même temple comme dans la même cité.

Une telle conception, un tel projet devait alors paraître pure folie. Il faut bien reconnaître cependant qu'il se montre aujourd'hui plus réalisable qu'il ne pouvait l'être aux yeux de ceux qui l'exposèrent les premiers, aux hommes de la Convention; et que tout, dans le mouvement des idées, aussi bien que dans les révolutions politiques et dans les découvertes et les applications de la science, semble se prêter à sa réalisation.

Comment, il y a un siècle, alors qu'ils ne pouvaient avoir aucune idée de ce que nous voyons, les hommes de la Révolution purent-ils concevoir la pensée d'une Révolution embrassant ainsi l'humanité tout entière pour la transformer aussi radicalement?

On ne peut l'expliquer que par l'inspiration de Satan. L'ange déchu voyait, dès lors, dans leurs causes, les événements auxquels nous assistons aujourd'hui et qui brisent l'une après l'autre les barrières qui séparaient les peuples et les races; il voyait également les progrès que devaient faire les sciences physiques qui venaient de naître et les bouleversements sociaux qu'elles produiraient. Il voyait enfin les radicales négations auxquelles les disciples

de Voltaire et de Rousseau entraîneraient la raison séparée de la foi. Il se promit de s'emparer, par ceux qui consentiraient à se faire ses esclaves dans les sociétés secrètes, de ces mouvements d'ordre matériel et d'ordre intellectuel, d'ordre politique et d'ordre moral et de les faire servir à rétablir, sur tout le genre humain, le règne que la régénération chrétienne lui avait fait perdre.

On sait comment et avec quel succès, peut-on dire, il y a travaillé durant tout le cours du XIXe siècle. Nous avons entendu ses suppôts dans le gouvernement et dans la presse, dans les loges et dans les clubs, crier tout d'une voix : Nous tenons la victoire !

Dans son numéro du 7 janvier 1899, la *Croix* rapportait ce mot d'un Juif : « C'est notre empire qui se prépare ; c'est celui que vous appelez l'Antéchrist, le juif redouté par vous, qui profitera de tous les nouveaux chemins pour faire rapidement la conquête de la terre. »

Ils ne savent point, ou ils veulent ignorer, qu'au-dessus de leur maître Satan, infiniment au-dessus, il y a Dieu, Dieu tout-puissant. Il a créé le monde pour sa gloire, la gloire inexprimable qui lui sera éternellement rendue par toutes ses créatures, sans exception, quoique diversement, les unes en manifestant sa bonté, les autres en manifestant sa justice. Jusqu'au jour des suprêmes rétributions, il les laisse à leur libre arbitre, de telle sorte cependant que les méchants comme les bons, le mal comme le bien, servent à l'accomplissement des desseins de sa Sagesse infinie.

Comme le dit Donoso Cortès : « Lucifer n'est pas le rival, il est l'esclave du Très-Haut. Le mal qu'il inspire ou qu'il introduit dans l'âme et dans le mon-

de, il ne l'introduit pas, il ne l'inspire pas sans la permission du Seigneur; et le Seigneur ne le lui permet que pour châtier les impies ou pour purifier les justes par le fer brûlant de la tribulation. De cette sorte, le mal même arrive à se transformer en bien sous la conjuration toute-puissante de Celui qui n'a d'égal ni pour la puissance, ni pour la grandeur, ni pour le prodige; qui est Celui qui est, et qui a tiré tout ce qui est, en dehors de Lui, des abîmes du néant (1) ».

Dieu permet, nous en sommes, hélas! témoins, les égarements de l'homme et même la révolte contre lui, *mais dans une mesure qui ne sera pas dépassée;* il attend. Tout servira à ses desseins, et lorsque l'épreuve aura cessé, tout sera à sa place; il n'y aura alors de mal que pour les coupables obstinés. Mais, disons-le, les coupables eux-mêmes rappelleront encore les desseins pleins d'amour de Dieu pour ses créatures : ce qui aura causé leur perte, ce sera en effet l'abus d'un bienfait qui était destiné à leur procurer un poids immense de gloire, l'abus de la liberté que Dieu donne à ses créatures dans le but de se former des élus qui puissent dire avec saint Paul : « C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis, et sa grâce envers moi n'a pas été vaine (2), J'ai travaillé non pas moi pourtant, mais la grâce de Dieu qui est avec moi. »

Le fondateur de l'Illuminisme français, Saint-Martin, avait l'intuition de ces vérités et il se disait que Satan pourrait bien n'avoir pas le dernier mot de la Révolution. Le 6 janvier 1794, il écrivait au baron de Kirchberger : « Pour moi, je n'ai jamais douté que la Providence ne se mêlât de notre Révo-

1. *L'Eglise et la Révolution.*
2. Cor. XV, 10.

lution et qu'il n'était pas possible qu'elle reculât. Je crois plus que jamais que les choses iront à leur terme et auront une finale bien importante et bien instructive pour le genre humain (1). »

De Maistre ne pensait pas autrement. « Pour tout homme qui a l'œil sain, dit-il, et qui veut regarder, il n'y a rien de si visible que le lien des deux mondes. Tout ce qui se passe sur la terre a sa raison d'être dans le Ciel. C'est à l'accomplissement des décrets divins que sont ordonnés tous les faits, toutes les révolutions que l'histoire a enregistrés, tous ceux qu'elle enregistrera jusqu'à la fin des temps : tous concourent, selon leur nature et leur importance, à l'œuvre secrète que Dieu opère presqu'à notre insu, et qui ne sera pleinement révélée qu'au grand jour de l'éternité. Si les révolutions sont amenées par les erreurs des hommes, si elles sont faites de leurs crimes, Dieu les domine au point de les faire concourir à l'accomplissement de ses desseins qui datent de l'éternité. »

Personne n'a exprimé dans un langage plus sublime cette belle et consolante vérité. Aux premières lignes du premier de ses ouvrages, il a fait toucher cette action de la Providence qui mène les hommes où elle veut, tout en leur laissant la liberté de leurs mouvements.

« Nous sommes attachés au trône de l'Etre suprême par une chaîne souple qui nous retient sans nous asservir. Ce qu'il y a de plus admirable dans l'ordre universel des choses, c'est l'action des êtres libres sous la main divine. Librement esclaves, ils

1. Correspondance inédite de S. C. de Saint-Martin publiée par L. Schauer. Paris, Dentu. — Un proverbe provençal exprime la même pensée à sa manière : Lou diable porto pèire. Le diable même apporte sa pierre aux bâtiments de Dieu.

opèrent tout à la fois volontairement et nécessairement; ils font réellement ce qu'ils veulent, mais sans pouvoir déranger les plans généraux. Chacun de ces êtres occupe le centre d'une sphère d'activité dont le diamètre varie au gré de l'*éternel géomètre* qui sait étendre, restreindre, arrêter ou diriger la volonté sans altérer sa nature... Sa puissance opère en se jouant; dans ses mains, tout est souple, rien ne lui résiste; pour elle, tout est moyen, même l'obstacle; et les irrégularités produites par les opérations des agents libres viennent se ranger dans l'ordre général (1). »

Satan n'échappe point à cette loi. Lui aussi fait ce qu'il veut; mais, en faisant ce qu'il veut, il travaille à l'accomplissement des pensées divines. Il triomphe à l'heure actuelle; tout marche au gré de ses désirs et ses esclaves humains sont dans la jubilation. Ils ne voient point que, paraissant conduire la Révolution, ils n'y entrent que comme de simples instruments et que leurs scélératesses ont toujours tourné contre les fins qu'ils s'étaient proposées.

Ils veulent anéantir le christianisme; ils ne s'en cachent point, ils le proclament; et voyant les ruines qu'ils ont accumulées depuis un siècle, aussi bien dans les âmes que dans la société, ils se flattent d'y parvenir. Leurs cris de joie, unis à leurs cris de haine, retentissent partout avec un éclat de plus en plus insolent. Ils ont tort. Ils se glorifient de ce qui, d'une manière ou d'une autre, fera leur honte.

De même que l'unité de l'empire romain avait préparé le terrain pour la propagande de l'Evangile, toutes les inventions nouvelles et toutes les révolutions préparent la fusion des peuples. A quelle fin?

Nous savons les pensées, les espérances de la sec-

1. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, T. I, p. 1.

te : une religion unique ralliant tous les esprits, une Convention unique gouvernant tous les peuples. Les enfants de Dieu ont des espérances tout autres.

Lacordaire les formulait un jour du haut de la chaire de Notre-Dame en ces termes : « O vous, hommes du temps, princes de la civilisation industrielle, vous êtes, sans le savoir, les pionniers de la Providence. Ces ponts que vous suspendez dans les airs, ces montagnes que vous ouvrez devant vous, ces chemins où le feu vous emporte, vous croyez qu'ils sont destinés à servir votre ambition; vous ne savez pas que la matière n'est que le canal où coule l'esprit. L'esprit viendra quand vous aurez creusé son lit. Ainsi faisaient les Romains, vos prédécesseurs; ils employèrent sept cents ans à rapprocher les peuples par leurs armes, et à sillonner de leurs longues routes militaires les trois continents du vieux monde; ils croyaient qu'éternellement leurs légions passeraient par là pour porter leurs ordres à l'univers; ils ne savaient pas qu'ils préparaient les voies triomphales du consul Jésus. O vous donc leurs héritiers, et aussi aveugles qu'eux, les Romains de la seconde race, continuez l'œuvre dont vous êtes les instruments; abrégez l'espace, diminuez les mers, tirez de la nature ses derniers secrets, afin qu'un jour la vérité ne soit plus arrêtée par les fleuves et les monts, qu'elle aille droit et vite. Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui évangéliseront la paix (1). »

M. Dufourq, dans le livre que nous venons de citer, pense aussi que ce qui se prépare sera la continuation, l'achèvement de ce qui se fait depuis Jésus-Christ.

« C'est un fait, les peuples chrétiens tiennent le premier rang et jouent le premier rôle. Ce sont les

1. *Conférences de Notre-Dame*, t. II, p. 198.

chrétiens qui ont colonisé la Russie et l'Amérique, refoulé l'Islam, conquis l'Inde, ouvert la Chine; c'est la civilisation chrétienne qui apporte aux autres peuples les principes organisateurs de la vie matérielle et morale. Il semble que tous les ruisseaux humains se dirigent, pour être successivement recueillis par lui, vers le grand fleuve qui, né en Palestine, élargi en Galilée, il y a dix-neuf cents ans, roule lentements ses eaux salutaires à travers le monde. »

Avant lui J. de Maistre avait exprimé les mêmes prévisions : « Lorsqu'une postérité qui n'est pas éloignée verra ce qui résulte de la conspiration de tous les vices, elle se proclamera pleine d'admiration et de reconnaissance (1). » Et quelques mois après : « Ce qui se prépare maintenant dans le monde est un des plus merveilleux spectacles que la Providence ait jamais donnés aux hommes. »

Déjà, au milieu même des horreurs de 93, il avait su détacher son regard de ce désespérant tableau, pour en prévoir le dénouement. « La génération présente est témoin de l'un des plus grands spectacles qui aient jamais occupé l'œil humain: c'est le combat à outrance du christianisme et du philosophisme (2). La lice est ouverte, les deux ennemis sont aux prises, et l'univers regarde. On voit, comme dans Homère, *le père de Dieu et des hommes* soulevant les balances qui pèsent les deux grands intérêts; bientôt l'un des bassins va descendre. » Et après avoir montré à quoi était réduit le catholicisme à l'heure où il écrivait, il ajoutait : « Le philosophisme n'a donc plus de plaintes à faire; toutes les chances humaines sont en sa faveur; on fait tout pour lui

1. *Ibid.*, t. X, p. 448.

2. On peut dire aussi loin : de la civilisation chrétienne et de la civilisation humanitaire.

et tout contre sa rivale. S'il est vainqueur, il ne dira pas comme César : *Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu ;* mais enfin il aura vaincu : il peut battre des mains et s'asseoir fièrement sur une croix renversée. Mais si le christianisme sort de cette épreuve terrible plus pur et plus vigoureux, si, Hercule chrétien, fort de sa seul force, il soulève *le fils de la terre* et l'étouffe dans ses bras : *Patuit Deus !* »

Rien de ce qu'il vit durant le demi-siècle qui suivit la Terreur ne put le détacher de cette espérance. Tous les bouleversements auxquels il assista, il les appelait une « préface », un « terrible et indispensable préliminaire ». A l'extrémité opposée des pensées humaines, Babeuf disait dans le même temps : « La Révolution française est l'avant-courrière d'une Révolution bien plus grande. » Que d'autres ont pensé et dit de même!

Préface de quel livre? Avant-courrière de quelle transformation? Préliminaire de quel nouvel ordre de choses? Assurément Babeuf et de Maistre ne s'en faisaient point la même idée, pas plus qu'aujourd'hui Jaurès et Pie X (1). Dans l'Encyclique *Præclara,* du 20 juin 1894, adressée aux princes et aux peuples de l'univers, Léon XIII avait dit aussi : « Nous voyons là-bas, dans le lointain de l'avenir, un nouvel ordre de choses; et nous ne connaissons rien de plus doux que la contemplation des immenses bienfaits qui en seront le résultat naturel. »

Il faut bien, en effet, que tout change, si les temps ne touchent pas à leur fin. Perversion des esprits, corruption des cœurs ont atteint toutes les classes

1. Voir les espérances formulées dans l'Encyclique qui accorde un Jubilé à l'univers catholique à l'occasion de l'avènement de Pie X au trône pontifical, et du cinquantenaire de la définition du dogme de l'Immaculée-Conception.

de la société et les ont fait arriver à un état, au delà duquel il n'y a plus que la décomposition putride du corps social. Si Dieu ne veut point que nous en arrivions là, il faut que, par des moyens à lui connus, il nous fasse arriver à un changement quasi total, en même temps qu'universel, ce changement du monde moral et religieux que sainte Hildegarde et tant d'autres nous ont prophétisé.

Si nous en croyons Pie IX, Léon XIII et Pie X, de Maistre, Blanc de Saint-Bonnet et d'autres, il le fera, peut-être bientôt. « Il pourra arriver des choses qui déroutent nos spéculations ; mais sans prétendre exclure aucune faute ni aucun malheur intermédiaire, toujours je me tiendrai sûr d'une finale avantageuse (1) ». « Nous ne voyons encore rien, parce que jusqu'ici la main de la Providence n'a fait que nettoyer la place : mais nos enfants s'écrieront avec une respectueuse admiration : *Fecit magna qui potens est* (2) ». « Il y a dans cette immense révolution des choses accidentelles que le raisonnement humain ne peut saisir parfaitement ; mais il y a aussi une marche générale qui se fait sentir à tous les hommes qui ont été à même de se procurer certaines connaissances. TOUT A LA FIN TOURNERA POUR LE MIEUX (3). »

1. *Ibid.*, t. XIII, p. 64.
2. *Ibid.*, t. XIII, p. 169.
3. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, t. XIII, p. 176.

CHAPITRE LXX

QU'ATTENDRE DE LA FRANCE ?

I. SUJETS DE DÉSESPÉRANCE

Les prévisions des hommes sages, les promesses et les assurances des saints rapportées ci-dessus embrassent toute la chrétienté ; c'est de tous les peuples qui ont reçu les bienfaits de la Rédemption qu'elles annoncent le retour aux institutions, aux lois et aux mœurs de la civilisation chrétienne. Elles disent même que leur exemple éclairera les peuples infidèles et que sera enfin exaucée la prière du divin Sauveur : *Unum ovile et unus Pastor*, de sorte que ce que Satan se propose et ce à quoi il fait travailler les siens, l'unité du genre humain rétablie à son profit, et sous sa domination, tournerait contre lui.

Sous son impulsion, « les nations s'agitent en tumulte, les peuples méditent de vains complots, les rois de la terre se soulèvent, et les princes tiennent conseil contre le Seigneur et contre son Christ. Brisons leurs liens, disent-ils, et jetons loin de nous leurs chaînes !

» Mais Celui qui trône dans les cieux se rit d'eux, le Seigneur les tourne en dérision. Il leur parle dans sa colère ; il les frappe d'épouvante dans son courroux.

Soumettez-vous, car moi j'ai établi mon roi sur Sion, la montagne sainte.

» Je publierai ce décret: Tu es mon Fils: je t'ai engendré aujourd'hui, en un jour sans veille ni lendemain, de toute éternité. Demande, et je te donnerai les nations pour héritage, pour domaine les extrémités de la terre ». (Ps. II).

Si l'heure est venue du règne de Jésus-Christ en vainqueur sur l'humanité rebelle, si au milieu des erreurs, des corruptions et des calamités de l'âge présent, nous pouvons nous laisser aller à l'espoir d'une prochaine intervention de Dieu en faveur de l'Eglise et du genre humain, une question bien angoissante se présente pour nous, Français. La France aura-t-elle part aux miséricordes divines? et mieux encore, reprendra-t-elle la suite de la mission qui lui a été donnée parmi les autres peuples? Car la France a reçu une mission, le jour où elle a été mise au monde, le jour où elle est sortie du baptistère de Reims vivante de la vie du Christ et sacrée défenseur de l'Eglise, soutien de la Papauté, apôtre des nations infidèles : « O Dieu, disait la sainte liturgie, au XIe siècle, Dieu tout-puissant et éternel, qui avez établi l'empire des Francs, pour être, par le monde, l'instrument de votre divine volonté, le glaive et le rempart de la sainte Eglise, prévenez toujours et partout de la céleste lumière les fils suppliants des Francs, afin qu'ils voient toujours ce qu'il faut faire pour l'avènement de votre règne en ce monde, et que, pour faire ainsi qu'ils auront vu, ils soient jusqu'à la fin remplis de charité et de courage. »

Cette prière portait devant Dieu l'expression des sentiments qu'avaient mis au cœur de nos pères, la lettre du Pape Anastase II à Clovis, celle du Pape Vigile à Childebert, celle de saint Grégoire le Grand

aux fils de Brunehaut, etc., et que tant d'événements survenus au cours des siècles marquaient bien être la fonction que la Providence avait assignée à la France, l'idée directrice de son histoire et l'âme de sa vie.

Mais, tout comme l'individu, un peuple peut finir par se rendre infidèle à sa mission. Le peuple juif, gardien de la divine promesse, s'est retourné contre sa vocation. Le peuple de France, après avoir joui d'un privilège semblable, ne s'est-il point rendu coupable du même crime?

En 1795, en pleine révolution par conséquent, il parut à Francfort un livre sans nom d'auteur intitulé : *Le système gallican atteint et convaincu d'avoir été* LA PREMIÈRE ET PRINCIPALE CAUSE DE LA RÉVOLUTION *qui vient de décatholiciser et de dissoudre la monarchie très chrétienne, et d'être aujourd'hui le grand obstacle à la contre-révolution en faveur de cette monarchie.*

On sait ce qu'était le système gallican. Il avait été formulé à l'Assemblée de 1682 en quatre articles consacrant une double erreur et commettant un double attentat contre la souveraineté du Fils de DIEU FAIT HOMME, chef de l'humanité rachetée.

D'une part, ils affirmaient que le pouvoir du Vicaire de Jésus-Christ est limité, lié par les canons, et son infaillibilité doctrinale dépendante de celle de l'Eglise. D'autre part, que le pouvoir du roi est absolu, qu'il ne relève que de lui-même, qu'il est indépendant du pouvoir que Notre-Seigneur Jésus-Christ a donné au Pape, son Vicaire.

Par la première erreur et le premier attentat, l'Eglise de France, par ses évêques, se mettait en dehors de l'enseignement de l'Eglise universelle sur un point essentiel qui dut être défini par le concile du Vatican.

Par la seconde erreur et le second attentat, la France était placée en dehors des traditions du genre humain. Jamais, en aucun temps, aucun peuple n'a manqué de donner la religion pour fondement à sa constitution, aux institutions publiques et aux lois. Aucune nation ne l'avait mieux fait que la France; elle a même servi sous ce rapport de modèle aux peuples modernes; c'est elle qui avait été la première à reconnaître la divine majesté de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de son Eglise. Le roi de France s'intitulait le lieutenant de Jésus-Christ et il proclamait, devant tous, les droits souverains du Sauveur par cet exergue gravé sur ses monnaies : *Christus vincit, regnat, imperat,* paroles inspirées par celles de l'Introït de l'Epiphanie : Jésus-Christ tient en sa main le règne, la puissance et l'empire. *Et regnum in manu ejus et potestas et imperium :* « O peuple des Francs; s'écriait en 1862 le cardinal Pie, remonte le cours des siècles, consulte les annales de tes premiers règnes, interroge les gestes de tes ancêtres, les exploits de tes pères, et ils te diront que, dans la formation du monde moderne, à l'heure où la main du Seigneur pétrissait de nouvelles races occidentales pour les grouper, comme une garde d'honneur, autour de la seconde Jérusalem, le rang qu'il t'a marqué, la part qu'il t'a faite, te plaçait à la tête des nations catholiques. Tes plus vaillants monarques se sont proclamés les « sergents du Christ ».

La déclaration de 1682 rompait avec ce passé, elle faisait pour le présent la sécularisation du gouvernement, et elle préparait pour l'avenir l'athéisme des lois et la laïcisation des institutions, qui devaient aboutir à la séparation de l'Eglise et de l'Etat. La doctrine de la séparation de l'Eglise et de l'Etat est contenue dans la déclaration de 1682. En effet, en

disant que l'Eglise n'a reçu aucune autorité sur les choses temporelles et civiles, et que, par conséquent, les rois et les souverains ne sont soumis à aucune puissance ecclésiastique dans l'ordre temporel. Bossuet et les autres membres de l'assemblée ne *voulurent* sans doute point soumettre l'Eglise à l'Etat, comme avaient fait avant eux les évêques d'Angleterre en reconnaissant Henri VIII et ses successeurs pour chefs de l'Eglise. Mais la dépendance de l'Eglise à l'égard de l'Etat devait sortir fatalement de la Déclaration. Si le roi, ou le Parlement, ou le peuple souverain, n'est pas soumis au jugement du Pontife, c'est lui qui décidera souverainement de ce qui est temporel et de ce qui ne l'est pas. C'est en vertu de ce principe que Bossuet lui-même fut condamné à brûler un de ses mandements et que de nos jours, alors que le concordat était encore en vigueur, les clercs ont été soumis au service militaire.

La date de 1682 marque donc l'heure où la Révolution fut conçue au sein de la nation française. « Cette révolution dont nous sommes les *victimes*, disait l'auteur inconnu de la brochure dont nous venons de donner le titre, n'est en elle-même et de sa nature, qu'une sorte de révolte directe et prononcée contre l'autorité sacerdotale et l'autorité royale de Jésus-Christ. C'est à Jésus-Christ que les impies révolutionnaires en veulent par-dessus toutes choses; et s'il est dans leurs vues détestables de travailler de toutes leurs forces au renversement du Saint-Siège et de tous les trônes de la chrétienté, ce n'est qu'afin d'anéantir, s'ils le peuvent, la double autorité de Jésus-Christ, dont le Souverain Pontife et les rois chrétiens sont respectivement dépositaires et qu'ils exercent en son nom et comme tenant sa place. »

La Révolution, avec l'assassinat de Louis XVI d'une part, et de l'autre la constitution civile du clergé, fut donc la conséquence logique de la Déclaration de 1682. En voulant limiter les pouvoirs donnés à son Vicaire par Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'Eglise gallicane avait ouvert elle-même la voie au schisme où la Révolution voulut la précipiter; et en le privant de l'appui qu'il avait pris dès l'origine au trône de Jésus-Christ, elle faisait perdre au trône des rois très chrétiens son prestige et sa stabilité. La souveraineté ne gardait plus d'autre soutien que l'opinion nationale si facile à tourner, si prompte à conspuer aujourd'hui ce qu'elle adorait hier.

Là est la vraie cause de la disparition du trône de France, comme de l'effondrement de l'Eglise gallicane. Aux suites logiques que les erreurs et les forfaits entraînent après eux, se joint le châtiment. Ici le châtiment fut la décapitation du roi et le massacre du clergé. Ces peines nous paraissent énormes, mais que sommes-nous pour juger de la nature de ce crime et de l'expiation qu'il nécessitait?

C'est que les hommes de la Convention voulurent en effet frapper dans Louis XVI, non pas seulement un homme, non pas seulement un Roi juste, mais le Christ lui-même, dont il était le ministre, mais la chrétienté, dont il était le chef. Ce qu'ils voulaient abattre avec sa tête, c'était la foi de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis; c'était le représentant le plus élevé, après le Pape, du droit divin qu'ils se flattaient de détruire. Ils voulaient « décatholiciser non moins que démonarchiser » la France et la chrétienté; ils voulaient, dans Louis XVI, atteindre « l'infâme », « écraser l'infâme ». Par l'intention, le régicide était, chez certains hommes, un véritable déicide.

Uni au Vicaire du Christ et par lui au Christ, oint de l'huile sainte que la Colombe, messagère divine, apporta du ciel, le roi de France, non par lui-même, mais par Celui qu'il représentait, était un autre Christ, comme parle l'Ecriture. La Révolution, éclairée par une haine satanique, ne s'y trompait pas. Il suffit, pour s'en convaincre, de se rappeler les paroles prononcées à la Convention par Robespierre, par Saint-Just et par d'autres.

M. Chapot (1) a raison de dire :

« Il existe un péché de la France comme il existe un péché du peuple juif. Le péché national du peuple juif, c'est le déicide; le péché national de la France, c'est le régicide, c'est la Révolution et le libéralisme. Je m'explique : Israël voulut tuer Jésus-Christ comme Dieu, la France en révolution a voulu le tuer comme roi. L'attentat commis contre Louis XVI avait son contre-coup direct contre la personne même du Christ. Ce n'était pas l'homme que la Révolution a voulu tuer en Louis XVI, c'est le principe que le roi de France représentait : or ce principe était celui de la royauté chrétienne. Qu'est-ce à dire, royauté chrétienne? C'est-à-dire royauté temporelle dépendante du Christ, image de la royauté du Christ, vassale et servante de la royauté du Christ; c'est pour cela que les rois de France s'intitulaient les *sergents du Christ.* » C'est dans cette pensée que Jeanne d'Arc, raffermissant sur la terre la royauté légitime, avait dit à Charles VII : « Vous serez lieutenant du roi des cieux qui est roi de France. »

Lamennais a commenté ainsi la parole de la Pucelle :

« Ce n'était point à l'homme qu'on obéissait, mais

1. *Revue catholique des Institutions et du Droit*, septembre 1904, p. 212-213.

à Jésus-Christ. Simple exécuteur de ses commandements, le souverain régnait en son nom; sacré comme lui, aussi longtemps qu'il usait de la puissance pour maintenir l'ordre établi par le Sauveur-Roi, sans autorité dès qu'il la violait. Ainsi la justice et la liberté constituaient le fondement de la société chrétienne; la soumission du peuple au Prince avait pour condition la soumission du Prince à Dieu et à sa Loi, charte éternelle des droits et des devoirs, contre laquelle venait se briser toute volonté arbitraire et désordonnée (1). »

La déclaration de 1682 vint poser le principe contraire de la sécularisation du gouvernement des peuples chrétiens. Il est vrai que douze ans après qu'elle eut été formulée, le 14 septembre 1693, Louis XIV écrivit au Pape Innocent XII : « Je suis bien aise de faire savoir à Votre Sainteté que j'ai donné les ordres nécessaires pour que les choses contenues dans mon édit du 22 mars 1682, touchant la déclaration faite par le clergé de France, à quoi les conjonctures passées m'avaient obligé, ne soient pas observées ». Et non content que le Saint-Père fût informé de ses sentiments à cet égard, il avait exprimé le vœu que tout le monde connût sa profonde vénération pour le Chef de l'Eglise. L'erreur était donc rétractée du côté de la royauté et la faute réparée.

Mais l'une et l'autre furent renouvelées et aggravées au delà de toute limite par la nation, le jour où fut écrit et voté cet article de la déclaration des Droits de l'Homme : « Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation; nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément. »

Cela n'a jamais été rétracté, cela est toujours en

1. *Du progrès de la Révolution*, p. 5.

vigueur, et c'est là ce qui donne les craintes exprimées plus haut.

« Ce que la Révolution a voulu détruire, dit encore M. Chapot, c'est le principe même de l'autorité chrétienne dans l'Etat. Elle a voulu commencer la sécularisation ou mieux l'apostasie de tout l'ordre social et civil. Elle a voulu arracher les vieilles nations chrétiennes dont la France était la tête à l'empire de Jésus-Christ. »

Voilà le péché de la France, cause première et radicale de l'abaissement où nous sommes.

La sécularisation s'est poursuivie depuis lors, atteignant tout, affranchissant tout de la tutelle paternelle du Christ, de la tutelle maternelle de l'Eglise Ce joug si honorable et si doux, on l'a présenté comme humiliant et assujettissant. Il est rejeté complètement à l'heure actuelle, par la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat.

A ce premier attentat s'en est ajouté un autre, celui contre la souveraineté pontificale, dont la France avait la garde par mission spéciale.

On sait comment, après avoir rétabli Pie IX sur son trône, la France l'abandonna, se retira d'auprès de lui, afin de laisser le champ libre aux soudards de la Franc-Maçonnerie. Restait cependant auprès du trône pontifical, l'ambassade, personnification de la France. Elle n'y est plus, et le misérable artifice employé pour couvrir cette trahison voulue par la Franc-Maçonnerie est bien digne de celle qui est perfidie et mensonge.

Jusqu'ici, aucun souverain d'une nation officiellement catholique n'avait voulu visiter à Rome l'usurpateur, pas même l'empereur d'Autriche, son allié, malgré vingt années d'instances pour le rappeler à l'observation des lois d'égards réciproques. C'est, de la part des princes catholiques, une manière d'af-

firmer que la question de Rome existe toujours, qu'elle reste posée pour les Puissances.

Les Souverains non catholiques eux-mêmes, par la manière dont ils effectuent leur visite au Vatican, témoignent que, pour eux également, le problème est toujours pendant, n'est pas résolu.

M. Loubet, le premier, a déclaré, par sa démarche, qu'à ses yeux le vrai et seul Souverain de Rome est le petit-fils de Victor-Emmanuel; il ratifia le grand forfait politique et religieux commis en 1870. C'est au nom de la France qu'il prétendit commettre cet acte, le plus opposé qui soit à toute son histoire, au rôle qu'elle a joué dans le monde, à la vocation que Dieu lui a donnée. Et cela, dans le temps où l'empereur d'Allemagne se pose en gonfalonier de l'Eglise (1)!

Il y avait à la Chambre deux prêtres; et ils ont laissé à un laïque, M. Boni de Castellane (2), le soin de revendiquer les droits imprescriptibles de la Papauté et de défendre les droits et l'honneur de la France. Que dis-je? L'un d'eux, M. Gayraud, par son abstention, s'est déclaré indifférent à la question; et l'autre, M. Lemire, a dit, par son vote, à M. Loubet : Je suis bien aise que vous alliez donner à l'usurpation piémontaise la sanction qu'elle n'a point encore reçue, et, usant de mes pouvoirs de député, je vous en donne les moyens (3).

1. La Prusse a-t-elle cessé d'être ce que l'*Opinion nationale* disait d'elle au lendemain de Sadowa? « *La mission de la Prusse est de protestantiser l'Europe, comme la mission de l'Italie est de détruire le pontificat romain.* » Qui peut le croire ?

2. M. Baudry-d'Asson a appuyé M. Boni de Castellane. Au Sénat, M. Dominique Delahaye s'est fait le même honneur. Le projet de loi n'a rencontré à la Chambre que douze opposants!

3. Il est vrai que ce même prêtre, un peu plus tard monta à la tribune pour formuler cette hérésie : « La constitution de

Au lendemain de ce vote, au lendemain de cette mission donnée à M. Loubet par les députés et par les sénateurs, Henri Rochefort écrivait dans l'*Intransigeant* : « La journée d'hier a été, on peut le dire, excellente pour les sans-patrie... La France se meurt, c'est incontestable, mais ils ne seront réellement satisfaits que quand ils pourront s'écrier : « La France est morte ! » Déjà, après la séance du 22 janvier sur la question Delsor, le même avait écrit : « On peut dire que la France a vécu. Elle est encore pour quelque temps une expression géographique. »

Est-ce la réponse définitive à la question que J. de Maistre posait à M. de Bonald : « La France est-elle morte ? »

En 1878, le cardinal Pitra, dans une lettre adressée à M. le baron Baude, ambassadeur à Constantinople, demandait : « Demain, où sera la France ? Vous me parlez d'effondrements menaçants sur tous les points de l'Europe. Qu'est-ce donc qu'une situation pareille, et comment en sommes-nous à ce point extrême, qu'il faille, à chaque lendemain, craindre un ébranlement universel ? »

En avril 1903, Ed. Drumont disait aussi : « Il n'est point douteux que la France ne soit en ce moment en pleine dépression, prête à tout, acceptant tout, assistant indifférente aux plus monstrueux attentats. De cet état d'esprit les causes sont multiples... Il semble bien que ce qui a touché la France au cœur, c'est qu'elle a entrevu, pour la première fois peut-être, dans son existence de nation, la possibilité de mourir. Et si le cœur défaille, c'est que le cerveau

---

l'Eglise n'est pas une monarchie, l'Eglise n'est pas à proprement parler une hiérarchie. Elle est gouvernée par une série d'autorités locales, contrôlées par une autorité centrale et supérieure ». Chambre des députés, séance du 15 janvier 1907.

vacille au milieu de la plus effroyable débâcle intellectuelle et morale à laquelle le monde ait jamais assisté. »

Le 4 février 1904, au tribunal de la Seine, on plaidait, après divorce, un procès de garde d'enfant. A qui le confier? Les juges se consultaient. Et le président, embarrassé, impuissant, laissa tomber cette parole de découragement et de tristesse : « Nous vivons dans une société qui s'écroule! »

Les hommes vraiment intelligents ne se trompent point sur la cause première de notre décadence en tout sens qui permet de poser cette sinistre question : la France meurt-elle? La France est-elle morte?

M. de Beugny d'Hagerne publia en 1890 dans la *Revue du Monde catholique* ses notes *de voyages de Paris en Transylvanie.* Il y raconte une entrevue qu'il eut à Fured avec M. Lonkay, directeur du *Magyar Allam* (l'Etat hongrois), le grand journal catholique de la Hongrie. « J'aime beaucoup la France, me dit-il, et au milieu des événements politiques de notre époque, que mon métier de publiciste me force à étudier tous les jours, il y a deux points que je ne perds jamais de vue : la Papauté et la France. La France m'a toujours paru le peuple choisi de Dieu pour défendre les droits de son Eglise; je vois toutes les nations chrétiennes compter sur elle et attendre d'elle le salut. Malheureusement, il y a bien des choses qui me font trembler pour vous. Je ne parle pas des folies actuelles de vos gouvernants, c'est une maladie, un accès de fièvre chaude, qui ne peut être que momentanée. La guerre entre l'empire allemand et la France est inévitable... Ce sera un duel à mort. Si la France était encore la fille aînée de l'Eglise, si elle avait un chef se disant comme saint Louis le sergent de Jésus-Christ, je ne craindrais rien. Mais,

parmi les fautes et les folies de votre première révolution, il en est une qui doit vous attirer de terribles châtiments. A cette époque néfaste la France a chassé Dieu de ses lois : ce fut un crime de reniement national. Ce crime, tous les gouvernements qui ont suivi la Révolution n'ont pas su, ou n'ont pas pu, ou n'ont pas osé le réparer. Ce crime a été plus tard imité par d'autres nations catholiques, et je me demande souvent si Dieu ne finira pas, lui aussi, par renier ceux qui l'ont renié. »

Plus récemment, la même crainte était exprimée à Amsterdam, ou plutôt l'affirmative était prononcée par un protestant, membre de la Chambre-Haute des Etats généraux. Parlant à un religieux chassé de France par la loi Waldeck-Rousseau, il demandait :

« — Serait-ce vous offenser que d'affirmer la France perdue?

» — Je voudrais, du moins, savoir à quoi vous le jugez, répondit le religieux.

» — Aux signes qui annoncent toute décomposition, répliqua le sénateur (1). »

Voyant les signes, il avait cherché la cause de cette mort, et il la mettait dans l'abandon du catholicisme. « J'ai mal dit : « la France perdue », c'est le catholicisme que j'estime perdu en France. Et c'est en cette atrophie du catholicisme que moi, protestant, je vois le symptôme de mort pour la France. »

Au cours des débats soulevés en Belgique par l'émigration en ce pays des religieux qu'un gouvernement, aussi traître à la patrie qu'impie et inhumain, chasse de France, l'un des membres les plus éminents de la Chambre belge disait aussi : « La politique

1. *Etudes*. Numéro du 5 octobre 1902.

anticléricale sera pour la France un suicide national. »

Les journaux étrangers ne parlent pas autrement que ces personnages. Qu'il nous suffise de citer le *Vaterland* de Vienne. Dans un article intitulé : *L'instigateur du Kulturkampf français*, publié le 6 octobre 1904, il disait aussi : « La politique antireligieuse française est une véritable politique de suicide. »

Avant eux, Joseph de Maistre, après avoir rappelé les *Gesta Dei per Francos*, et montré que la situation éminente qu'occupait la France dans le monde venait de ce qu'elle présidait (humainement) le système religieux et que son roi était « le protecteur héréditaire de l'unité catholique (1) », ce profond penseur ajoutait : « Du moment où les Français ne seraient plus catholiques, il n'y aurait plus de Français en France, parce qu'il n'y aurait plus en France d'hommes ayant dans l'esprit et dans le cœur l'idée directrice des ancêtres, celle à laquelle les Français ont obéi depuis leur naissance, qui a fait leur nation ce qu'elle fut, et ce sans quoi elle ne sera plus elle-même, elle n'existera plus. »

Déjà, en 1814, ne voyant point la Restauration remettre la France pleinement dans ses voies traditionnelles, il avait écrit à M. de Bonald : « Jusqu'à présent, les nations ont été *tuées* par la conquête, c'est-à-dire par voie de pénétration ; mais il se présente ici une grande question. — *Une nation peut-elle mourir sur son propre sol, sans transplantation ni pénétration, uniquement par voie de putréfaction, en laissant parvenir la corruption jusqu'au point central et jusqu'aux principes originaux et constitutifs qui la font ce qu'elle*

1. De Maistre, *Œuvres*, t. X, p. 436 et *passim*.

est? C'est un grand et redoutable problème. Si vous en êtes là, il n'y a plus de Français même en France, et tout est perdu (1). » L'année suivante, il se montrait plus affirmatif : « La France est morte en ce moment; toute « la question se réduit à savoir si elle ressuscitera » (2).

1. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, t. XII, p. 460.
2. *Ibid.*, t. XIII, p. 158.

CHAPITRE LXXI

QU'ATTENDRE DE LA FRANCE ?

II. — MALGRÉ TOUT... ESPOIR

Une résurrection! Ce ne peut être œuvre d'homme. « Quels décrets le grand Etre, devant qui il n'y a rien de grand, a-t-il prononcé sur la France? » Les amis de Dieu nous ont apporté des paroles de miséricorde, mais pour la chrétienté, des paroles de salut, mais pour l'Eglise. Et la France? J. de Maistre « aimait à croire qu'elle avait encore quelque chose à faire en ce monde », et conséquemment que Dieu lui ferait la grâce de la ressusciter.

« Elle est encore sous l'anathème, disait-il, mais je crois toujours qu'elle est réservée à quelque grand rôle. »

Toujours il espérait que, dégagée de ses erreurs, elle marcherait ensuite à grands pas vers le plus haut point qu'elle ait jamais atteint. « Je vois les Français qui s'avancent vers une gloire immortelle ».

Quanta nec est, nec erit, nec visa prioribus annis (1).

Toutes les fois qu'il entrevoyait pour le monde un meilleur avenir, il disait toujours : « Tout se fera

1. De Maistre. Œuvres, T. X. p. 436, *et passim*.

par la France ». Sans doute nous ne devons point lui accorder le don d'infaillibilité, mais ses prévisions ont été si souvent réalisées, et celle-ci répond si bien au vœu le plus ardent de notre cœur, que nous ne pouvons ne pas lui accorder crédit.

Il n'est point seul d'ailleurs à nous donner espérance.

Un grand serviteur de la Papauté, le cardinal Pacca, célèbre par son courage et sa fière attitude pendant la persécution de Napoléon, avait déploré dans le temps de ses deux nonciatures à Cologne et à Lisbonne, le déplorable état d'esprit où il avait vu la noblesse émigrée, continuant à professer hautement les maximes philosophiques qui avaient amené la catastrophe.

Cette vue ne lui fit point cependant désespérer de la France. Arrivé à l'âge de 87 ans, il fut invité à prononcer, le 27 avril 1843, le discours d'ouverture de l'Académie de la religion, à Rome. Il prit pour thème : *L'Etat actuel et les destinées futures de l'Eglise catholique.* Ce discours fut un événement et il fut aussitôt traduit en plusieurs langues et publié dans les diverses contrées de l'Europe. Après avoir rappelé l'union étroite de l'Eglise des Gaules avec l'Eglise de Rome dès les premiers siècles du christianisme, il fit le tableau de la lutte engagée à ce moment-là même, sous le gouvernement de Juillet, entre les fils de la Révolution et les fils de l'Eglise, et il dit : « Pour moi, il me semble que le Seigneur, enfin apaisé, destine aujourd'hui la France à être l'instrument de ses divines miséricordes. Il veut qu'elle répare elle-même les maux nombreux qu'elle a causés au monde dans le siècle passé et dans celui-ci. »

« La France est nécessaire au monde », a écrit

Léon XIII dans une lettre aux Canadiens; et un Anglais, Edmond Burke, en avait donné précédemment cette raison : « La destruction de la France serait l'anéantissement de la civilisation chez toutes les autres nations » (1); « l'abrutissement irrévocable de l'espèce humaine », a dit Joseph de Maistre (2). Louis Blanc a rapporté un propos semblable d'un autre Anglais qu'il appelle « le plus profond penseur de l'Angleterre moderne » : « Dieu veuille que la France ne vienne jamais à manquer au monde, le monde retomberait dans les ténèbres ». D'autre part, l'Eglise de Dieu resterait sans défenseur; et comme on l'a dit : « L'Eglise sans défense ici-bas finirait comme elle a commencé, en méritant les palmes du martyre. Si cette fin n'est pas proche, Dieu se lèvera et viendra à notre secours. »

Notre âme saisit toutes ces paroles, émanation de la pensée d'amis, d'étrangers et même d'ennemis, et s'y attache comme le naufragé se jette sur une épave.

Car la France est vraiment en naufrage comme en plein océan. Sa natalité diminue d'une manière effrayante, alors que s'accroît celle de tous ses voisins; sa virilité s'énerve dans le bien-être et le plaisir; ses idées qui ont cours sont en toutes choses à l'opposé du vrai comme du bon sens; comment pourrait-elle se sauver elle-même?

Il n'y a d'espérance qu'en Dieu. Assurément nous lui avons donné bien des sujets d'irritation contre nous, mais bien des motifs peuvent aussi l'incliner à la miséricorde. Il n'ignore point l'infernal assaut que nous subissons depuis deux siècles.

C'est contre la France que la conjuration antichrétienne a dressé toutes ses batteries. De l'Angleterre

1. Réflexions sur la Révolution française.

2. Lettre à M. Viguet des Etoiles, 28 octobre 1794.

la franc-maçonnerie a été importée chez nous, et si elle a ailleurs ses foyers de conjuration, c'est dans les pays catholiques et surtout en France qu'elle a placé le théâtre de ses opérations.

Nous avions eu auparavant à nous défendre contre la Réforme.

« Jamais, dit de Maistre, le protestantisme n'a cessé un instant de conspirer contre la France (1). » Pendant des siècles, tantôt par la violence, tantôt par la perfidie, il a tout tenté, il fait tout encore pour nous entraîner dans son sillage. Il n'a pu y réussir. Il fallait que la France restât catholique pour qu'un jour le monde le fût. Elle a conservé en son sein le feu sacré, prête à le rallumer chez les dissidents, tout en n'ayant cessé de le porter aux infidèles.

Elle n'a point apporté contre le poison plus subtil du philosophisme la même force de résistance que contre le protestantisme; mais c'est dans son esprit plus que dans son cœur qu'elle a été viciée.

« Le mal chez nos voisins, dit E. de Saint-Bonnet, dérive du calcul que produit une raison plus froide. Pécheurs par pétulance, faisant le mal presque sans réflexion, nous devons être plus aisés à corriger.

» Comme l'Anglais, nous n'avons pas soixante millions d'esclaves aux Indes, produisant à trois sous par jour; et jamais nous n'eûmes la pensée de faire de ce globe un marché pour notre commerce (2).

» Comme l'Allemand, nous n'avons pas brisé l'autorité du Saint-Père, afin de marier nos prêtres; et jamais notre pensée ne fut de fondre les vases sacrés pour en faire le pot-au-feu.

» Comme le Russe, nous n'avons jamais remis le

1. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, t. VIII, p. 76.

2. Ceci était écrit en 1850. Il n'en est plus tout à fait de même depuis que les Juifs sont devenus nos maîtres.

pouvoir de l'Eglise à un prince, et jamais notre pensée ne fut de confier notre âme à un souverain de la terre de préférence à Dieu.

» Mais à cette heure, plus imprudents, plus égarés que les autres peuples, nous nous plaisons à nier Dieu, et déjà nos docteurs, nos hommes politiques exigent que notre athéisme s'installe dans l'Etat ! Nous l'avons introduit dans nos lois et dans le pouvoir, nous l'avons inséré dans l'enseignement et dans le mariage ; maintenant nous voudrions que l'Etat se proclamât ouvertement athée, qu'il en fît l'objet d'une loi (1). »

Mais en cela même, dit ailleurs notre auteur, la France est victime du plus grand mensonge dont les hommes se soient jamais vus investis. C'est elle que « Satan a demandé de passer au crible » de l'erreur sociale, philosophique et religieuse la plus redoutable. Il est probable qu'à sa place aucune nation n'aurait pu résister comme elle a fait (2). » Pour l'instruction du genre humain, « Dieu sans doute a permis que ces ténèbres percées d'enchantements enveloppassent la nation la plus éclairée, celle qui avait reçu le plus de faveurs d'en haut, celle dont le cœur battait plus fort, celle qui seule pouvait, avec le divin secours, traverser sans péril ces régions mortelles. Est-ce l'Autriche qui eût pu résister ? Est-ce l'Italie ? Est-ce l'Espagne ? Dès le baptême du Sicambre, Dieu sans doute a voulu que la vérité dans le mon-

---

1. *Restauration française*, p. 281 publiée en 1850. C'est maintenant chose faite !

2. Dans le dernier ouvrage qu'il vient de faire paraître, *Les Sophistes français et la Révolution européenne*, M. Th. Funck-Brentano montre le profond abîme qui s'est ouvert dans la pensée française à la fin du XVIIIe siècle et il dit : « Deux siècles de sophistique ! Jamais peuple n'a supporté aussi longtemps un tel fardeau ! »

de eût besoin de la France. Aussi, lorsque la vérité n'y brilla plus sous sa forme visible, s'y est-elle encore répandue sous sa forme latente, en échauffant le cœur de tant de Sœurs de Charité accourues pour panser les plaies que nous faisait l'erreur, de tant de missionnaires qui, au moment où le soleil venait de s'éclipser pour nous, en portèrent les rayons sur le reste du globe.

» Que la France se félicite ouvertement d'avoir, dans les desseins de Dieu, une place en quelque sorte officielle! Qu'elle soit dans la joie, d'avoir fourni, même au sein de ses défaillances, tant de missionnaires pour porter la lumière au monde, et tant de Sœurs de Charité pour en soulager les douleurs! Qu'elle se réjouisse d'avoir donné le jour à tant d'âmes vouées à la prière ou à la charité, tout enflammées par l'ardent désir de l'amour. France! France! s'écriait une sainte voix, combien tu es ingénieuse pour irriter et calmer tour à tour la justice de Dieu! Si tes crimes ont fait tomber les châtiments sur toi, ta charité a fait monter ta voix au Ciel. »

Satan et les siens savent bien que là est notre paratonnerre, dans les œuvres et dans les prières de nos religieux et de nos religieuses : aussi, aujourd'hui comme il y a un siècle, s'empressent-ils d'abord de les écarter. Ils ne feront que hâter l'heure où Dieu fera éclater son tonnerre. Mais les mérites acquis feront que cette tempête n'aura d'autre effet que de purifier l'atmosphère, de la purger des miasmes qui empoisonnent les esprits, de faire que ce que la France révolutionnaire veut et estime, soit rejeté et repoussé, et ce qu'elle a dédaigné et détesté soit de nouveau chéri et exalté.

Le *New-York Freeman* des Etats-Unis écrivait dans son numéro du 7 juin 1879 : « De toutes parts, ceux

qui pensent et savent penser, espèrent dans l'avenir de la France. Pour un peu de temps encore il y aura combat. Tout à coup, d'une manière ou de l'autre, par un moyen déterminé par Dieu, un grand calme suivra : les hommes regarderont en arrière et ils auront peine à croire que les ennemis du Christ et de son Eglise aient pu être de pareils fous ».

Et voici ce qui donne à notre espoir plus de force encore.

Seule la France est douée de manière à pouvoir faire rentrer le monde dans les voies d'où il a commencé à s'écarter il y a cinq siècles, à lui rendre la véritable conception de la vie, à décider les peuples à réorganiser à son exemple la vie sociale en vue de la vie éternelle à acquérir, en un mot, à restaurer la civilisation chrétienne.

Depuis longtemps, les enfants de la France luttent dans son sein comme Esaü et Jacob s'entrechoquaient dans le sein de Rébecca. Cette guerre aura une fin. Nous ne pouvons nous défendre de croire et d'espérer qu'il viendra un jour où il sera manifeste que Dieu a aimé Jacob et haï Esaü ; le règne des méchants — il y aura toujours des méchants — sera fini, le règne des bons recommencera.

Depuis trop longtemps, les méchants triomphent, grâce aux ignorances de la masse. La Révolution se cachait dans les ténèbres des loges. Aujourd'hui elle en est arrachée, elle est amenée au grand jour, chacun peut voir ce qu'elle est, et demain, lorsqu'elle voudra ramener la Terreur pour maintenir son règne, chacun verra ce qu'il a à en craindre. On comprendra que la Révolution ne peut s'arrêter qu'au néant. C'est le chancre qui ne périt qu'avec la chair qu'il dévore. Les hommes n'auront alors le choix qu'entre la

vie et la mort; ils devront se prononcer pour les catholiques *complets* ou les révolutionnaires *complets*; il n'y aura plus moyen de se réfugier dans le juste milieu, dans un moyen terme entre la vérité universelle et le mensonge universel.

Déjà en 1873, M. de Saint-Bonnet annonçait ce qui commence à se dessiner sous nos yeux : « Un triage inouï va se faire. Demain, ceux qui tiennent à la vie vont être obligés de s'unir à ceux qui défendent la Foi. Alors tous les partis n'en formeront que deux : l'un désirant que Dieu triomphe pour que la France existe, et l'autre que la France périsse pour satisfaire la soif de crime que l'envie alluma dans leur cœur. » Il ajoutait : « Mais, au moment venu, Dieu fendra les flots de la mer Rouge pour ouvrir un passage aux siens, puis il refermera ces flots sur ceux qui le maudissent, pour en délivrer l'avenir (1). »

1. La légitimité. Page 36.

CHAPITRE LXXII

COMMENT SECONDER LES DESSEINS DE LA MISÉRICORDE DIVINE ?

Pour que Dieu fasse ce miracle, il faut qu'il trouve nos âmes disposées à recevoir sa grâce. Nous ne l'étions point après les châtiments de 1793, de 1848, de 1870-1871. Au lieu de nous tourner vers Dieu et de nous jeter dans les bras de sa miséricorde, nous avons mis notre confiance dans les habiletés de la sagesse politique. Donoso Cortès nous avait bien dit après les journées de juin 1848 : « Jamais je n'ai eu foi ni confiance dans l'action politique des bons catholiques. Tous leurs efforts pour réformer la société par le moyen des institutions politiques, c'est-à-dire par le moyen des assemblées, des gouvernements seront perpétuellement inutiles. Les sociétés ne sont pas ce qu'elles sont à cause des gouvernements et des assemblées ; les assemblées et les gouvernements sont ce qu'ils sont à cause des sociétés. Il serait nécessaire par conséquent de suivre un système contraire : il serait nécessaire de changer la société, et ensuite de se servir de cette société pour produire un changement analogue dans ses institutions. »

C'est ce que Le Play, Blanc de Saint-Bonnet et bien d'autres n'ont cessé de dire. « Il n'y a aucune possibilité d'une restauration de la chose publique sans une doctrine », écrivait Barrès en 1899. La doctrine fondamentale qu'il faut réintégrer dans les âmes est celle de la vraie notion de la vie. Le reste suivra. Les institutions sociales et même politiques sortiront de cette notion comme elles en sont sorties autrefois. Mœurs et institutions se transforment comme d'elles-mêmes sous la pression des idées. Elles se sont transformées en bien sous l'action de la prédication évangélique, elles se sont transformées en mal à partir de la prédication de l'évangile des Humanistes.

La vraie conception de la vie peut-elle être rendue à la société? Oui, si Dieu nous en fait la grâce et il nous en fera la grâce si nous nous présentons devant Lui avec un cœur contrit et humilié.

« Seigneur, disaient Tobie et ses compagnons de captivité, nous n'avons pas obéi à vos commandements, c'est pourquoi nous avons été livrés au pillage, à la captivité, à la mort. Nous sommes un sujet de raillerie et de mépris pour toutes les nations. — Maintenant, Seigneur, nous éprouvons la justice de vos jugements, parce que nous ne nous sommes point conduits selon vos commandements et que nous n'avons pas marché devant vous avec un cœur droit (1). »

« Nous avons péché, nous nous sommes éloignés de vous en commettant l'injustice; en toutes choses, nous avons mal fait. — Nous n'avons pas écouté votre parole, nous n'avons pas observé vos commandements, nous n'avons point agi comme vous nous commandiez de le faire, afin que nous fussions heureux. — Aussi, est-ce avec toute justice que tous

1. Tob., III, 3, 4 et 5.

ces maux sont venus sur nous et que vous nous avez traités comme vous l'avez fait, — en nous livrant aux mains d ennemis injustes, acharnés contre nous.... Mais à présent, Seigneur, c'est de tout notre cœur que nous voulons vous suivre : nous vous craignons, nous voulons marcher en votre présence. — N'achevez pas notre perte, mais que nous ressentions les effets de votre bonté, mais que nous soyons traités selon l'immensité de votre miséricorde (1). » Et toute cette magnifique prière d'Azarias, qui se trouve au chapitre III de la prophétie de Daniel.

A ces prières, à ce repentir, Dieu exige que nous joignions le ferme propos et un ferme-propos manifestant par les œuvres sa sincérité et son efficacité. Son premier effet doit être de raviver l'esprit chrétien en soi et chez le plus grand nombre possible des Français sur qui nous pouvons avoir quelque action. « Tel devrait être, dit Mgr Isoard, le premier objectif de tous les prédicateurs, de tous les guides des âmes, de tous les écrivains catholiques. Dieu accordera-t-il jamais à un peuple sa grâce, une grâce de rénovation et de salut, si le très grand nombre de citoyens qui composent ce peuple demeurent dans leurs péchés et mènent, de propos délibéré, une vie qui est en opposition manifeste avec l'esprit de Notre-Seigneur, avec les exemples laissés par les générations pénétrées du sens chrétien et vivant en la charité de Jésus-Christ? Non, Dieu n'accordera pas la grâce à de tels hommes. L'Ecriture nous l'atteste en maint endroit. Rappelons seulement ici de quelle manière les Juifs furent préparés à la prédication de l'Evangile, à la connaissance du Sauveur. Saint Jean-Baptiste disait à chacun : Remplissez de votre mieux les devoirs de l'état où vous êtes placé. Vous

1. Daniel, III, 26-46.

avez une loi : observez-la. Il s'adressait à l'individu, il excitait à un travail personnel de réforme et de sanctification.

» Nous accusons de tous les désordres et des maux qui en résultent, des entités abstraites, insaisissables, l'esprit moderne, le gouvernement, la Révolution, la désagrégation sociale, l'éparpillement des éléments constitutifs de la société. Nous attendons le remède de l'infusion de l'esprit chrétien dans les lois, de la substitution d'une forme de gouvernement à une autre forme de gouvernement, d'une plus sage pondération des forces et des influences. Que ces heureuses transformations ne puissent s'opérer que par une grâce spéciale de Dieu, nous ne le disons pas assez ; que chacun d'entre nous puisse et doive obtenir, mériter pour tous cette grâce de Dieu, nous ne le disons point du tout. Nous retenons tant bien que mal nos habitudes de bien-être, nous restons à la même distance qu'autrefois de la gêne, de l'effort, des privations, de cette vie de retenue, et pour tout dire en un mot, mortifiée, que Dieu demande des siens et surtout de ses ministres.

» Vivons tranquilles, nous accommodant aux circonstances pour en souffrir personnellement le moins qu'il se pourra, et attendons que le temps soit changé !

» Mais le temps du monde moral, c'est à nous à le changer. Et que faut-il entendre par ce mot, nous ? Il faut entendre tous les chrétiens vivant dans la foi. Pour que le calme succède à la tempête, la grâce de Dieu est nécessaire : et la grâce de Dieu, tout pécheur l'écarte de son peuple par son péché, comme tout juste l'attire sur les siens par ses actes de vertu...

» Des hommes, dont les sentiments sont religieux et dont la vie extérieure est d'accord avec les croyan-

ces, subissent l'action de l'état général des esprits. Ils ont cela de commun avec les chrétiens inconséquents et étrangers à la pratique de la religion, qu'ils veulent conserver les habitudes prises et se refusent implicitement à l'effort et au sacrifice. Mais ils diffèrent d'eux en ce qu'ils se retournent avec foi vers la Providence de Dieu et attendent d'elle un coup subit, irrésistible, qui aura pour effet de remettre en un instant toutes choses en leur véritable place. Cette intervention extraordinaire de la Providence, par quels moyens espèrent-ils l'obtenir? Est-ce par la pratique de la pénitence? Est-ce par un retour sincère et complet à la sainteté de leur vocation chrétienne et sacerdotale? Nous avons lieu de craindre que telles ne soient pas les dispositions d'âme du grand nombre. On veut faire violence à Dieu, c'est l'expression la plus ordinairement employée, mais par des exercices de religion, ou nouveaux comme appellation et comme forme, ou recevant un éclat inaccoutumé. Il n'est peut-être pas de mois, depuis trois ou quatre ans (et encore depuis), où les évêques ne reçoivent une invitation pressante, et dans le ton assez voisin du commandement de répandre dans leur diocèse cette dévotion, qui doit fléchir la justice divine et triompher définitivement de l'ennemi; Dieu attendait, nous dit-on, en un langage assez singulier, Dieu attendait que la prière lui fût adressée en cette manière et sous cette appellation nouvelle. Souvent même le salut doit venir d'un acte auquel les fidèles ne prendront aucune part directe.

» Nous attendons un coup de sa grâce, sans introduire la moindre réforme, sans apporter la moindre correction dans la vie de simple honnêteté morale, de vertu incertaine et chancelante qu'il nous a plu d'adopter. En considérant de près ces illusions

de bien des âmes, on sent monter aux lèvres la parole de Notre-Seigneur : *Hæc opportuit facere illa non omittere.* Oui, ce sont de belles et bonnes choses que les honneurs rendus aux serviteurs de Dieu, que les consécrations solennelles de la Patrie au Sacré-Cœur ou à la Très Sainte Vierge, que les pèlerinages à tous les sanctuaires; mais ces actes de religion doivent, ou accompagner les efforts vers une conversion généreuse des âmes, ou manifester des progrès de conversion déjà obtenus : prenons bien garde de nous persuader qu'ils peuvent en tenir place. »

Avant Mgr Isoard, Joseph de Maistre avait dit à qui lui demandait : « Quand verrons-nous la fin du mal? » « Nous verrons la fin du mal, quand les hommes pleureront le mal (1) », pleureront d'avoir perdu de vue leurs destinées éternelles; ou de ne point se donner le courage de faire ce que ces destinées exigent.

Un étranger, un Anglais, protestant, lord Montagne, dans une lettre adressée à M. Le Play après le châtiment de 1870-1871, a tenu à peu près le même langage.

« Lorsque je vins à Paris, en décembre dernier, dit-il, quelqu'un me demanda si j'y étais venu pour assister à des fêtes ou pour aller au théâtre. Je répondis : « Je suis venu pour savoir si les Prussiens reviendront. » Alors mon interlocuteur me débita une longue tirade sur l'armement, les soldats et la résolution de chaque Français d'avoir une revanche. Quand il s'arrêta enfin, je lui dis : « Je pense qu'il vous serait possible de l'avoir, cette revanche. — Comment donc? — En devenant *meilleurs chrétiens* que vos vainqueurs.

» En disant *meilleurs chrétiens*, je n'entends pas

1. *Œuvres complètes*, XIV, p. 1426.

seulement parler de ceux qui assistent au service divin ou accomplissent certains actes. Je rappelle que pour être chrétien, il faut observer la loi de Dieu, pratiquer la justice et la charité. Vous attribuez les malheurs de la France aux défaillances des hommes de guerre, à la division des partis, aux préjugés de la nation, et aux sophismes des lettrés. Je le concède. Mais alors le problème consiste à découvrir le remède à ces maux. Or il ne peut se trouver que dans la loi de Dieu, qui, réprimant les erreurs et les passions, rappelle les hommes à leur devoir et rétablit parmi eux l'harmonie. Au milieu du XVII[e] siècle, les Français apprécièrent plus sainement qu'ils ne le font aujourd'hui la vraie cause de la prospérité et de la décadence des nations. L'anecdote suivante m'en fournit la preuve. A la prise de Dunkerque, quand les Français entraient dans la forteresse, tandis que les nôtres se retiraient, un officier anglais dit : « Nous reviendrons bientôt. — *Vous reviendrez*, répondit un officier français, ***si nos péchés surpassent un jour les vôtres.*** »

Dans l'Instruction pastorale qu'il publia à l'occasion du Jubilé de 1886, Mgr Isoard dit encore :

« Lorsque les maux dont souffre l'Église, à Rome, en France, et en d'autres contrées encore, nous causent une juste douleur, ne perdons pas notre temps à accuser nos adversaires. C'est nous-mêmes qu'il faut accuser; ils ne sont point forts, c'est nous qui sommes faibles, et faibles par notre faute. Ne nous tenons pas à la piste des dévotions nouvelles, des Unions qui nous sont données par leurs promoteurs comme devant opérer d'elles-mêmes, et à jour fixe, le salut de l'Eglise et de la société! Ce qui doit être fait chez une nation pervertie pour qu'elle se tourne vers Dieu, pour qu'elle vive de nouveau de sa parole

et de sa grâce, saint Pierre d'Alcantara nous l'apprend.

» Un gentilhomme se lamentait auprès du Saint de l'état des choses en Espagne et le consultait sur ce qu'il avait à faire contre le désordre de la société. Saint Pierre, après un jour de réflexion, répondit simplement : « Mettez de l'ordre dans votre propre maison, dans vos propres affaires; traitez comme il convient à un chrétien ceux qui dépendent de vous, et vous aurez fait ainsi votre devoir. Si tous les chrétiens faisaient ainsi, il en résulterait un bien immense pour la société. »

Jean III, roi de Portugal, parlant un jour à ses courtisans a dit quels sont ceux qui doivent s'appliquer les premiers à cette réforme personnelle : « Si les gens de condition étaient une fois gens de bien, le peuple qui se forme toujours sur eux, ne manquerait pas de réformer ses mœurs. La réformation de tous les ordres de l'Etat consiste principalement dans une bonne éducation de la noblesse. » On dirait aujourd'hui des classes dirigeantes.

C'est en effet par l'éducation et principalement l'éducation de ceux qui sont appelés à diriger les autres que toute réforme doit commencer. Ce serait s'illusionner que de croire que les classes dirigeantes changeront jamais leurs mœurs, s'engageront dans une vie vraiment chrétienne si leur esprit n'est profondément pénétré de la doctrine du Christ. L'esprit commande au cœur et le cœur dirige la vie.

Dans son Encyclique du 15 avril 1905, N. S. P. le Pape Pie X a appelé l'attention de tout l'épiscopat, de tout le clergé catholique, sur la nécessité de renforcer l'enseignement de la doctrine chrétienne : « Quiconque, dit-il, est zélé pour la gloire divine cherche

les causes de cette crise que subit la religion. Chacun apporte la sienne et chacun aussi à son gré emploie son moyen pour défendre et restaurer la gloire de Dieu sur cette terre. Pour nous, vénérables frères, sans nier les autres causes, Nous Nous rallions de préférence au sentiment de ceux qui voient dans l'ignorance des choses divines la cause de l'affaiblissement actuel et de la débilité des âmes et des maux si graves qui s'ensuivent.

» Tous se plaignent que parmi le peuple chrétien tant d'hommes ignorent profondément les vérités nécessaires au salut, et ces plaintes, hélas! sont malheureusement fondées. Quand Nous disons le peuple chrétien, Nous n'entendons pas seulement la plèbe ou les hommes de la classe inférieure qui trop souvent trouvent une excuse dans ce fait que, étant au service de maîtres durs, ils peuvent à peine penser à eux-mêmes et à leurs intérêts; mais Nous parlons aussi et surtout de ceux qui, ne manquant point d'intelligence et du culture, brillent dans l'érudition profane, et néanmoins en ce qui concerne la religion vivent de la façon la plus téméraire et la plus imprudente. Il est difficile de dire en quelles ténèbres épaisses ils sont parfois plongés, et ce qui est plus triste, ils y demeurent tranquillement enveloppés! De Dieu souverain auteur et gouverneur de toutes choses, de la sagesse de la foi chrétienne ils y pensent à peine. Par suite, ils ne connaissent rien ni de l'incarnation du Verbe de Dieu, ni de la parfaite restauration du genre humain par Lui; ils ne savent rien de la grâce, le principal secours pour atteindre les biens éternels, rien de l'auguste sacrifice ni des sacrements, par lesquels Nous obtenons et conservons la grâce. Quant au péché ils n'en connaissent ni la malice ni l'opprobre. Immense est le nombre — et

il s'augmente de jour en jour — de ceux qui ignorent tout de la religion, ou qui n'ont de la foi chrétienne qu'une connaissance telle qu'elle leur permet, au milieu de la lumière de la vérité catholique, de vivre à la manière des idolâtres.

» S'il est vain d'espérer une moisson d'une terre qui n'a pas reçu de semence, comment attendre des générations ornées de bonnes mœurs, si elles n'ont pas été instruites en temps voulu de la doctrine chrétienne? D'où Nous inférons à bon droit, puisque la foi languit de nos jours au point qu'elle est chez beaucoup presque morte, que le devoir de transmettre les vérités du catéchisme, ou n'est rempli qu'avec trop de négligence ou est omis tout à fait. »

Pie X rappelle et renouvelle à ce sujet les prescriptions du Concile de Trente. Puis il adresse aux évêques et aux prêtres cette exhortation :

« Beaucoup de choses utiles et parfaitement louables ont peut-être été instituées, dans le diocèse de chacun de vous, pour le bien du troupeau qui vous est confié. Veuillez cependant, par-dessus toutes choses, consacrer tout ce que vous pourrez de vos efforts, de votre zèle, de vos soins et de vos instances assidues à ce que la connaissance de la doctrine chrétienne atteigne les âmes de tous et les pénètre à fond. »

Les parents et les directeurs de la jeunesse doivent méditer ces observations du Pontife et regarder comme adressés à eux-mêmes les exhortations et les commandements qu'il fait aux prêtres. Les mères de famille ne doivent point ignorer que si l'esprit et le cœur de l'enfant n'ont point été préparés par la mère, comme le laboureur prépare son champ avant d'y jeter la semence, la parole du prêtre tombera sur la pierre ou sera étouffée par l'erreur.

Aux leçons de la mère doivent succéder celles de l'instituteur. De 1852 à ces dernières années, les prêtres, les religieux et les religieuses ont eu en mains l'éducation de la moitié de la jeunesse française. Leur labeur ne semble point avoir porté tout le fruit qu'on en pouvait espérer. On a eu trop égard aux programmes imposés par le monde universitaire, on a trop poursuivi le succès aux examens faits sur ces programmes : l'enseignement religieux qui devait tenir la première place n'a eu trop souvent que la dernière. Qu'est-il arrivé? Sortis de nos collèges, de nos pensionnats, nos jeunes gens se sont trouvés dans un monde saturé de naturalisme et de libéralisme. Les journaux, les brochures, les livres sont venus leur apporter sur tous les sujets des impressions et des idées contraires au sentiment chrétien et à la vérité révélée. Mal armés, ils n'ont pas su se défendre, et bientôt leur esprit a été rempli d'une foule d'idées en opposition avec la doctrine chrétienne, et n'étant plus soutenus par la foi ils se sont égarés.

Alors même que l'éducation de la famille et celle du collège a été parfaite, le jeune homme, l'homme fait ne doivent point se reposer sur leur acquis, ils doivent l'entretenir et le développer. A l'obligation du prêtre de toujours enseigner, correspond celle du fidèle de toujours s'instruire, en se rendant aux catéchismes de persévérance, en assistant aux messes où l'on prêche, en se faisant un devoir de lire chaque semaine un certain nombre de pages dans des livres qui enseignent les vérités dogmatiques et morales de la religion.

S'instruire de la religion c'est le premier pas dans la voie de la réforme. Le second pas décisif est de

conformer sa vie à sa foi. Un romancier contemporain, non croyant, reproche aux catholiques d'aujourd'hui ce fait que les idées religieuses ne sont pas pour eux des « idées directrices ». Rien n'est plus vrai, la foi n'est plus, pour un grand nombre de ceux qui l'ont conservée et qui y joignent les pratiques de dévotion, une lumière et un principe de vie.

« La vie d'un chrétien qui veut répondre pleinement à cette haute et bienheureuse vocation, dit Mgr Isoard, ne peut pas être semblable à celle des chrétiens qui n'ont qu'un sentiment très vague de ce qu'ils sont par le baptême, de ce qu'ils doivent être par leur qualité de membres vivants de Jésus-Christ. C'est là une de ces vérités pratiques que tout le monde admet dès qu'elles sont énoncées. Mais la première conséquence à tirer de cette vérité, c'est que ceux de nos frères, que nous nommons pratiquants, et les chrétiennes de qui nous affirmons qu'elles sont pieuses, doivent être facilement distinguées dans le monde.

» Leurs habitations, par exemple, doivent être simples. L'ameublement y doit être tout autre que dans la maison de ceux qui n'ont jamais entendu parler de pénitence et de mortification. Il est vrai, cette pensée est fort juste; nous devrions trouver chez ces chrétiens une simplicité sévère; mais, en fait, que voyons-nous? Nous voyons le même confort et le même luxe que partout ailleurs. Ce qui règle leurs dépenses, c'est leur revenu, ce n'est point l'esprit de la foi chrétienne; tout ce qu'ils peuvent se procurer de jouissances de ce genre, ils se le procurent. »

Les femmes ont particulièrement à s'examiner et à réformer leur manière d'être.

« Le prophète Isaïe (1), l'apôtre saint Paul (2) ont, sur ce sujet, les enseignements les plus précis; ils entrent dans les moindres détails concernant ce genre de luxe, de prodigalités et de folies : on ne pourra donc, dans un salon, discerner aisément une femme qui veut être une vraie catholique d'avec une autre femme qui n'a d'autre ambition que de vivre pour le monde? Non, on ne pourra pas constater entre l'une et l'autre des différences vraiment appréciables. Modes, coupe des vêtements, étoffes, dentelles, bijoux, tout est semblable.

» Se séparent-elles, au moins, les femmes chrétiennes des femmes mondaines dans le choix de leurs plaisirs et de leurs distractions? Pas davantage. L'attitude est la même dans le cours ordinaire de la vie, bien que les doctrines soient absolument opposées. »

Pour les faire sortir de cette contradiction entre leurs sentiments et leur conduite, Mgr Isoard propose aux femmes sérieuses et aux hommes qui veulent être vraiment chrétiens ces austères pensées:

« Qu'est-ce que la Religion, la vraie Religion?

» C'est le moyen par lequel l'humanité tombée se relève.

» Et ce moyen, puis-je l'exprimer, le mettre aux yeux en un moment?

» — Oui, je n'ai qu'à tracer l'image d'une croix. Le moyen du relèvement de l'homme pécheur, c'est l'expiation, l'humiliation, la souffrance et la mort en union avec les anéantissements, la Passion et la mort du Fils de Dieu fait homme.

» Mais alors qu'est-ce qu'un chrétien, un chrétien quel qu'il soit? — C'est un pénitent. — Mais s'il est le meilleur et le plus vertueux qui se puisse imagi-

1. Isaïe, ch. III, v. 18 et suiv.
2. Ep. à Tim., ch. II, v. 9.

ner? — C'est encore un pénitent. Aussi, voyez : dans les Litanies des Saints, la première grâce que l'Eglise nous fait demander à Dieu pour nous personnellement, et pour tous nos frères, c'est de savoir faire pénitence. *Ut ad veram pœnitentiam nos perducere digneris, te rogamus audi nos!* Nous vous en supplions, Seigneur, donnez-nous à tous l'esprit de la vraie pénitence!

» Le moindre degré de l'esprit de pénitence, c'est l'acceptation des lois, des règles, des usages même, qui restreignent notre liberté, qui nous causent de la gêne... Si un fidèle a quelque intelligence de l'esprit du christianisme, il accepte ces prohibitions ou ces ordonnances; il consent volontiers à ces restrictions à sa liberté. »

Comment espérer que nous puissions en revenir à l'esprit d'autrefois?

Comment espérer qu'un nombre suffisant de Français comprendront la nécessité pour eux de s'instruire de la doctrine chrétienne et d'en instruire ceux qui les entourent; puis conformeront leur vie à ce que cette doctrine demande dans leur manière de vivre et dans leur manière d'être? Comment espérer qu'ils s'appliqueront à modifier leurs idées, à rejeter de leur esprit les principes révolutionnaires, et à propager autour d'eux les vérités que l'Eglise enseigne, de manière à transformer l'esprit public, à le ramener à cette notion fondamentale de la vie des peuples comme de la vie des individus : *quærite primum regnum Dei et hæc omnia adjicientur vobis.* Cherchez le royaume de Dieu, le reste vous viendra en surcroît.

Et comment espérer que la France emploiera son esprit de prosélytisme à faire prévaloir dans le mon-

de les idées directement opposées à celles qu'elle a prêchées avec tant d'ardeur depuis un siècle?

A un ami qui lui faisait cette objection, de Maistre répondit : « Quelqu'un disait jadis à Copernic : Si le monde était arrangé comme vous le dites, Vénus aurait des phases comme la lune; elle n'en a pas cependant. Qu'avez-vous à dire? Copernic répondit : Je n'ai rien à répliquer, *mais* Dieu *fera la grâce* qu'on trouvera une réponse à cette difficulté. En effet, Dieu *fit la grâce* que Galilée inventa les lunettes avec lesquelles on vit les phases; mais Copernic était mort. Je réponds comme lui : Dieu fera la grâce que nous sortions de ce défilé... Voici d'ailleurs, sur le chapitre de l'espérance, un passage de Bossuet que je veux avoir le plaisir de vous citer. Cet homme est mon grand oracle. Je plie volontiers sous cette trinité de talents qui fait entendre dans chaque phrase un logicien, un orateur, un prophète. Voici donc ce qu'il dit dans un fragment de sermon : *Quand Dieu veut faire voir qu'un ouvrage est tout entier de sa main, il réduit tout à l'impuissance et au désespoir, puis il agit.* Mille fois cette pensée m'est venue en tête en songeant à vos affaires, qui sont celles du monde, sans pouvoir m'empêcher d'ajouter chaque fois comme le fait immédiatement Bossuet :

SPERABAMUS

NON INGENII VENA RESPONDIT AD VOTUM

APPENDICE

NOTES ET DOCUMENTS

I

FRANC-MAÇONNERIE

I. — CONDAMNATIONS PORTÉES CONTRE CETTE SECTE PAR LE SAINT-SIÈGE.

Il serait trop long de reproduire ici les actes par lesquels les Souverains Pontifes ont condamné la Franc-Maçonnerie.

Il suffira de les signaler.

La première condamnation pontificale fut portée le 28 avril 1738, par Clément XII, par la constitution *In eminenti;*

La seconde par Benoît XIV, le 18 mai 1751, par sa constitution *Providas;*

La troisième par Pie VII, le 13 septembre 1821, par la Bulle *Ecclesiam a Jesu Christo;*

La quatrième par Léon XII, le 13 mars 1825; constitution apostolique *Quo graviora;*

La cinquième par Pie VIII, le 24 mars 1829; Encyc. *Traditi;*

La sixième par Grégoire XVI, le 15 août 1832; Encyc. *Mirari vos;*

La septième par Pie IX, le 9 novembre 1846; Encyc. *Qui pluribus;* et plusieurs autres fois en différentes manières;

La huitième par Léon XIII, le 20 avril 1884; Encyc. *Humanum genus.*

Il résulte de ces condamnations :

1° Que le Franc-Maçon ayant encouru l'excommunication, n'a plus aucun droit aux biens spirituels de l'Eglise. Il est exclu de la famille chrétienne. Il ne peut donc dans cet état recevoir les sacrements.

2° Hors le danger de mort, il ne peut être absous qu'en vertu de pouvoirs spéciaux accordés par le Souverain Pontife.

3° Même dans ce danger, l'absolution ne peut être donnée validement que si le pénitent rompt entièrement avec cette société et détruit ou fait détruire, ou livre au prêtre les livres, manuscrits, insignes qui s'y rapportent.

4° On peut, dit Mgr William, évêque de Port-Louis, accorder au Franc-Maçon le sacrement de mariage, par égard pour l'autre partie qui, étant restée membre de l'Eglise, n'a pas perdu ses droits aux sacrements (1). Mais le Franc-Maçon, ou tout membre d'une autre société condamnée, qui ne serait pas réconcilié préalablement avec l'Eglise, se rendrait coupable de la profanation du sacrement, profanation qui ne pourrait qu'éloigner de son union la bénédiction du ciel et dont il aura à rendre compte au tribunal de Dieu.

5° La sépulture ecclésiastique, dit le même prélat,

1. Une Instruction de la S. Propagande du 5 juillet 1878 dit que dans ce cas le curé doit se comporter comme dans les mariages mixtes, c'est-à-dire n'accorder que sa présence.

Le 21 février 1883, le Saint-Office a répondu à une question qui lui était posée à ce sujet que, jusqu'à ce que le Saint-Siège ait promulgué un décret, le curé doit agir avec prudence et faire ce que devant Dieu il jugera plus expédient; mais ne jamais célébrer la messe à ces sortes de mariage. Cette réponse a été publiée dans le *Tablet*, supplément du 27 juin 1885.

sera accordée à toute personne qui aura demandé l'assistance du prêtre à l'heure de la mort, cette demande étant considérée comme une preuve de désir sincère de se réconcilier avec l'Eglise. Il y aura cependant exception à cette règle toutes les fois que les restes mortels du défunt seront portés à la Loge maçonnique. Dans ce cas, nous ne pouvons, par aucune considération, permettre que les prières et les cérémonies religieuses aient lieu à l'église. Nous avons donné à tous nos ecclésiastiques des ordres formels à cet égard, et nous leur intimons de nouveau, par ces présentes, la même défense.

6° Nous défendons expressément, dit Mgr l'évêque d'Autun, de placer sur le catafalque, soit dans l'église, soit en allant au cimetière, les insignes des sociétés secrètes. Dans le cas où on refuserait de se soumettre à cette ordonnance, le clergé annoncerait à la famille du défunt que l'inhumation ne peut avoir lieu avec les cérémonies et les prières de l'Eglise.

Nous défendons aussi, dit le même Prélat, d'admettre comme parrain un Franc-Maçon publiquement connu comme tel, à moins qu'il ne déclare qu'il veut rompre avec cette société.

Ces défenses ne sont point spéciales au diocèse d'Autun et de Port-Louis; elles sont de droit commun.

II. — CONDAMNATION PORTÉE PAR L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS.

Quatre ans après la première condamnation de la Franc-Maçonnerie par le Saint-Siège, l'évêque de Marseille donna cet « avertissement » à ses diocésains.

C'est le premier acte épiscopal que nous connaissions contre la secte.

AVERTISSEMENT.

Au sujet d'une Association qui commence à s'établir dans la ville de Marseille.

Henry-François-Xavier de Belsunce de Castelmoron, Par la Providence divine et la grâce du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Marseille, Abbé de l'Abbaye Royale de Saint-Arnould de Metz et de celle de Notre-Dame des Chambons, Conseiller du Roi en tous ses Conseils : Au Clergé Séculier et Régulier, et à tous les Fidèles de notre Diocèse, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Pourrions-nous, mes très chers Frères, sans nous rendre coupable devant Dieu et devant les hommes garder le silence sur une bizarre et mystérieuse association qui commence à s'établir dans cette Ville, et qui y fait aujourd'hui tant de bruit? Pourrions-nous être tranquille tandis que ceux d'entre vous, qui, au mépris de toute autorité, se sont engagés dans cette Association, se font un faux honneur de leur désobéissance, et emploient les sollicitations les plus pressantes pour grossir le nombre de leurs Associés?

Si toutes les Assemblées furtives sont expressément deffenduës dans le Royaume, à combien plus forte raison a-t-on dû proscrire celles dont le secret impénétrable devroit seul suffire pour causer les plus justes allarmes?

Quelles funestes suites pour la Religion et pour

l'Etat n'a-t-on pas sujet de craindre d'une Association et des Assemblées où sont indifféremment reçûs Gens de toute nation, de toute réligion, et de tout état, et parmi lesquels regne ensuite une union intime qui se démontre en faveur de tout inconnu, et de tout Etranger, deslors que par quelque signe concerté, il a fait connoitre qu'il est membre de cette mystérieuse Société ?

Les personnes d'une solide piété regardent sans doute avec mépris et avec indignation cette Association ridicule jusques dans son nom. Mais M. T. C. F., ceux qui se déclarent hautement FRAMAÇONS, et qui sollicitent publiquement les autres à se joindre à eux, pourroient peut-être encore séduire bien des personnes foibles et non prévenuës, si nous ne nous élevions contre un scandale qui n'est devenu que trop public. Nous devons donc dans cette occasion, autant que dans toute autre, nous souvenir que nous sommes redevables aux foibles et aux forts.

A CES CAUSES, nous avertissons tous nos Diocésains de quelque condition, de quelque état, et de quelque profession qu'ils soient, qu'ils ne peuvent entrer dans l'Association des FRAMAÇONS, et que s'ils y sont déjà reçûs, ils ne peuvent continuer de se trouver dans leurs Assemblées, sans commettre un péché, dont nous nous reservons à Nous, et à nos Vicaires Généraux le pouvoir de les absoudre.

Et sera notre présent Avertissement lû et publié aux Prônes des Messes de Paroisse et aux Sermons, envoyé et affiché partout où besoin sera, à la diligence de notre Promoteur.

Donné à Marseille dans notre Palais Episcopal, le 14e Janvier 1742.

† HENRY, Evêque de Marseille.

Par Monseigneur, BOYER, Prêtre-Secrétaire.

Six ans plus tard, le même évêque se voyait dans la nécessité de s'opposer aux progrès que la Franc-Maçonnerie faisait malgré l'avertissement qu'il avait donné.

« Nous voyons avec étonnement le nombre des Francs-Maçons augmenter dans cette Ville. Quatre Loges y sont déjà placées en différens quartiers; plusieurs personnes s'y font recevoir, sans être éfrayées par l'épouvantable serment qu'il faut prononcer pour être admis dans cette illicite et scàndaleuse société; serment cependant dont les termes devroient faire frémir quiconque a tant soit peu de religion; serment que, par une horrible profanation, on fait prêter sur la Sainte Bible; serment enfin que l'on ne peut faire, sans se rendre coupable d'un énorme peché mortel. Mais, comme quelques-uns des Chefs de ces Loges, pour tromper et pour attirer les simples, ont l'insigne mauvaise foi de leur dire que nous ne désapprouvons plus cette Association, et que par ordre de la Cour nous avons révoqué notre Avertissement du quatorze Janvier 1742. Nous sommes obligé, pour la décharge de notre conscience, d'ordonner, comme nous ordonnons en effet, que ce même Avertissement, soit de nouveau publié demain aux Prônes des Paroisses de cette Ville, et aux Sermons dans les Eglises où il doit y en avoir. Donné à Marseille dans notre Palais Episcopal, le 3 février 1748.

† HENRY, Evêque de Marseille.

Par Monseigneur, COUDOUNEAU, Prêtre *Secret.*

*
* *

III. — CONDAMNATION PORTÉE PAR LES POUVOIRS CIVILS.

La Franc-Maçonnerie fut aussi condamnée dès l'abord par quelques Puissances civiles.

En l'année même où le Pape Clément XII lançait la Constitution *In eminenti*, la première qui fût contre la secte, le magistrat de Hambourg l'interdisait. Quelques années après, c'était la République de Berne, la Porte Ottomane (1751), le magistrat de Dantzick (1763). L'édit de ce dernier fait connaître la pensée des autres gouvernements :

« Vu que nous avons appris que ces soi-disant Francs-Maçons, en recommandant certaines vertus, cherchent à miner les fondements du christianisme, à introduire l'esprit d'indifférence contre cette doctrine, etc., pour *la remplacer par la religion naturelle;* qu'ils ont établi, pour parvenir à ce but pernicieux, des statuts cachés qu'ils communiquent sous un serment qu'ils font prêter à leurs candidats, serment plus terrible qu'aucun autre exigé par un souverain à l'égard de ses sujets; qu'ils ont une caisse expressément destinée au but pernicieux de leurs intentions dangereuses, laquelle ils augmentent continuellement par des cotisations qu'ils exigent de leurs membres; qu'ils *entretiennent une correspondance intime et suspecte avec les sociétés étrangères de la même espèce...* »

Pour que des gouvernements protestants se décidassent à proscrire ainsi une secte condamnée solennellement par Rome, il fallait qu'ils eussent eu des révélations de nature à fixer leur opinion sur son caractère antichrétien et révolutionnaire.

II

DOCUMENTS RELATIFS A LA SECTE DES ILLUMINÉS.

Dans le *Problème de l'heure présente,* nous avons reproduit en *Appendice* les dépositions faites le 30 mars 1785, sous la garantie du serment, par deux prêtres et deux professeurs d'humanités à Munich qui s'étaient laissés enrôler dans l'illuminisme sur l'organisation de cette secte et sur ses doctrines. Ceux que ces renseignements pourraient intéresser pourront les trouver au complet dans les *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme,* par Barruel, qui viennent d'être réédités. Barruel, nous l'avons dit, a copié ces documents sur les *Ecrits originaux de l'ordre et de la secte des Illuminés* déposés à Munich, dans les archives de l'Etat.

Qu'il suffise de dire ici, que dans sa déposition l'abbé Renner déclara :

Que les Loges maçonniques ne contiennent que les goujats *(der tross von leuten)* ou le gros de l'armée antisociale et antichrétienne; que les Francs-Maçons sont conduits, sans s'en apercevoir, par les Illuminés; que ceux-ci forment une société plus secrète, superposée à la Franc-Maçonnerie.

Ce qui m'a le plus frappé chez les Illuminés, dit Renner qui n'avait été admis qu'au grade d'*Illuminé mineur,* est sans contredit la méthode qu'ils suivent pour manier les esprits et enchaîner leur monde. Leur monde, ils le forment de personnages distingués ou riches, d'hommes d'Etat, de gouverneurs, de conseillers. Des abbés, des archivistes (1),

1. Dans la déposition juridique faite en commun par le

des professeurs, des secrétaires et des commis, des médecins et des apothicaires sont des candidats toujours bien venus.

Il dit l'inquisition qui est faite sur chacun de ces candidats avant de l'admettre, et la surveillance continue à laquelle il est soumis après son admission dans l'ordre et surtout avant son admission aux grades.

Barruel reproduit les tablettes remises à Weishaupt lorsque Xavier Zwack, conseiller de la Régence, se présenta comme candidat à l'Illuminisme. Ces tablettes se trouvent à la fin du premier volume des ECRITS ORIGINAUX sous ce titre : Tablettes de Danaïs tracées par Ajax en date du dernier décembre 1776. Elles sont divisées en dix-sept colonnes distinguées par autant de différents titres : signalement du candidat, son caractère moral, sa religion, sa conscience, ses études favorites, les services qu'il peut rendre, ses amis, sa société, ses correspondances, ses passions dominantes, etc. Au-dessous de ces colonnes est un second tableau ayant la même division et interrogeant sur la famille du candidat. Ces mêmes ECRITS ORIGINAUX contiennent l'interrogatoire adressé au novice à sa dernière épreuve avant d'être admis Illuminé mineur. Il comprend vingt-quatre questions.

On y trouve aussi les réponses faites à l'un de ces examens par deux novices.

---

conseiller Aulique Utzschneider, le prêtre Cosandey, et l'académicien Grünberger, le 9 septembre 1785, on lit :

Les Supérieurs cherchent à obtenir de leurs inférieurs des actes diplomatiques, des documens, des titres originaux. Ils les voient toujours avec plaisir se livrer à toute sorte de trahisons, partie pour profiter eux-mêmes des secrets trahis, partie pour tenir ensuite les traîtres mêmes dans une crainte continuelle, en les menaçant de découvrir leur trahison, s'ils venoient à se montrer revêches.

A cette question : *Quelle conduite tiendriez-vous, si vous veniez à découvrir dans l'Ordre quelque chose de mauvais ou d'injuste?* Le premier de ces Novices, âgé de 22 ans, et nommé *François-Antoine St*... répond, et signe, et jure : « Je ferois même ces choses-là, si l'Ordre me le commandoit, parce que peut-être ne suis-je pas capable de juger si elles sont réellement injustes. D'ailleurs, quand même elles pourroient être injustes sous un autre rapport, *elles cessent de l'être, dès qu'elles deviennent un moyen d'arriver au bonheur et d'obtenir le but général.* »

A cette même question le Novice *François-Xavier B*... répond, écrit et jure en même sens : « Je ne refuserois point de faire ces choses-là *(mauvaises et injustes)* si elles contribuent au bien général. »

A la question sur le droit de *vie et de mort*, le premier de ces Novices répond et jure : « *Oui, j'accorde ce droit à l'Ordre Illuminé*; et pourquoi le lui refuserois-je, si l'Ordre se voyoit réduit à la nécessité d'employer ce moyen, et que sans cela il y eût à craindre pour lui de très grands malheurs? *(littéralement pour sa très grande ruine) l'Etat perdroit fort peu à cela, puisque le mort seroit remplacé par tant d'autres.* Au reste, je renvoie à ma réponse, N° 6; c'est-à-dire à celle où j'ai promis de faire même ce qui seroit injuste, si mes Supérieurs le trouvoient bon et me l'ordonnoient. »

Le second Novice, à la même question, répond et jure également : « *La même raison qui me fait reconnoitre dans les Gouverneurs des peuples le droit de vie et de mort sur les hommes, me porte à reconnoître très volontiers ce droit dans mon Ordre,* qui concourt au bonheur des hommes, tout aussi bien que les Gouverneurs des peuples devroient le faire. »

Sur la promesse d'une obéissance sans restriction, l'un répond : « Oui sans doute, *cette promesse est importante ; cependant je la regarde pour l'Ordre comme le seul moyen d'arriver à son but.* »

Le second est moins précis : « Lors, dit-il, que je considère notre Ordre comme moderne et encore peu étendu, j'ai quelque répugnance à faire une promesse si effrayante; parce que je suis fondé à douter si le défaut de connoissance ou même si quelque passion dominante, ne pourroient pas quelquefois faire ordonner des choses entièrement opposées au but du bonheur général : mais lorsque j'imagine l'Ordre plus étendu, je pense que dans une Société où se trouvent des hommes de tant de différens états des plus élevés et des plus communs, ils sont plus à portée de connoître le cours du monde, et de distinguer les moyens de remplir les bons projets de l'Ordre (1). »

Voici, avec les réflexions dont Barruel les fait suivre, quelques-unes des sentences, également prises dans les *Ecrits originaux*, que les Illuminés majeurs inculquent sans cesse.

« 1° *Quand la nature nous impose un fardeau trop pesant, c'est au suicide à nous en délivrer. Patet exitus.* — Un Illuminé, nous disoient-ils, doit se donner la mort plutôt que de trahir son Ordre; aussi exaltent-ils le suicide comme accompagné d'une secrète volupté.

» 2° *Rien par raison, tout par passion;* c'est leur second principe.

» Le but, la propagation, l'avantage de l'Ordre, sont leur Dieu, leur patrie, leur conscience; ce qui est opposé à l'Ordre est noire trahison.

1. Barruel, III, p. 82-87.

» 3° *Le but sanctifie le moyen.* Ainsi, calomnie, poison, assassinat, trahison, révolte, infamies, tout ce qui mène au but est louable.

» 4° *Nul Prince ne peut mettre à l'abri celui qui nous trahit.*

» Il se passe donc dans cet Ordre des choses contraires aux intérêts des Princes, — des choses qui, vu leur importance, méritent d'être manifestées aux Princes ; — et cette découverte seroit aux yeux des Illuminés une trahison, qu'ils menacent d'avance de venger !... — Ils ont donc des moyens de se défendre impunément de leurs accusateurs. — Ces moyens se devinent.

» 5° *Tous les Rois et tous les Prêtres sont des fripons et des traîtres;* ou bien encore, *tous les Prêtres sont des gueux.*

» Dans le plan des Illuminés, il faut anéantir la Religion, l'amour de la Patrie et celui des Princes ; parce que, disent-ils, la religion et cet amour de la patrie et des princes restreignent les affections de l'homme à des états particuliers, et le détournent de l'objet bien plus vaste de l'Illuminisme.

» 6° Il faut être plus soumis aux Supérieurs de l'Illuminisme, qu'aux Souverains ou Magistrats qui gouvernent les peuples. Celui qui donne la préférence aux Souverains ou Gouverneurs des peuples, ne vaut rien pour nous. *Volte iemand den Regenten mehr anhængen, so taugt et nicht fur uns.* — Il faut sacrifier à nos Supérieurs, honneur, fortune, vie. Les Gouverneurs des peuples sont des despotes, lorsqu'ils ne sont pas dirigés par nous. Ils n'ont aucun droit sur nous, hommes libres. *Sie haben kein recht über uns, freye menschen.*

» 7° En Allemagne, il ne doit y avoir qu'un ou tout au plus deux Princes. — Il faut que ces Princes

soient illuminés, et tellement conduits par nos adeptes, et tellement environnés d'eux, qu'aucun profane ne puisse approcher de leur personne. Il ne faut donner les grandes et les moindres charges de l'Etat qu'à des membres de notre Ordre. Avons-nous une fois en Bavière six cent Illuminés, personne n'est plus en état de nous résister. »

DOCTRINE DE L'ILLUMINISME.

Cette doctrine, insinuée dans les premiers grades, n'est clairement exposée que dans les derniers mystères : ceux du *Mage* et de l'*Homme-Roi;* et elle n'y est donnée que de vive voix. Cette partie du code n'est point imprimée; trois exemplaires manuscrits, un pour chaque inspecteur, d'après la déclaration de Weishaupt lui-même, est tout ce qui en existe.

Cependant il s'est trouvé un homme pour la révéler. « Cet homme, dit Barruel, m'est connu. Je sais toute la confiance qu'il inspirerait au public si je révélais son nom, mais je sais aussi que les poignards et les poisons de l'Illuminisme iraient le chercher jusqu'aux Orcades si la secte venait à découvrir son asile. Le secret lui est dû et je me garderai bien de le violer. On peut le désigner sous le nom de *Biederman* qui signifie homme d'honneur.

» Tout ce que je puis dire, c'est que le désir de découvrir les conspirations de la secte et d'arriver à ce qu'il regardait comme le vrai moyen d'en prévenir les suites, soutint seul cet adepte dans les épreuves qu'il lui fallut subir. Passé par tous les grades, il arriva enfin aux derniers mystères. Ils sont divisés en deux parties. Les uns ont pour objet la religion : ce sont ceux révélés aux *Mages;* les

autres sont politiques et réservés au grade de l'*Homme-Roi.* »

I. — LA DOCTRINE ENSEIGNÉE AUX MAGES.

D'après Weishaupt (*Ecrits originaux,* t. II, lettre 15 à Caton), le grade d'Epopte, ou de Prêtre illuminé, présente à l'initié l'Evangile comme un masque religieux emprunté par le Christ pour établir sur la terre le règne de la liberté et de l'égalité. Après avoir porté à ce point l'impiété de ses *Epoptes,* que lui restait-il à faire pour ses *Mages* dans les grands mystères, si ce n'est d'effacer le nom de religion, le nom même de Dieu, de sorte que toute religion apparût comme inconciliable avec ces mystères! « Adressez-moi le F.:. Vicmenius, écrit Weishaupt à Caton (T. II, L. 15), je veux le guérir de la théosophie et le rendre propre à notre objet. » Et Knigge, après avoir exposé ce qu'il a fait, d'après les instructions de Weishaupt, pour démontrer, dans le grade d'*Epopte,* que le Christ n'avait point d'autre objet que d'établir une religion purement naturelle, ajoute : « Dans les derniers mystères, nous avons à découvrir cette *pieuse fraude,* à prouver l'origine de tous les mensonges religieux, à dévoiler leur ensemble et leur connexion (*Ecrits originaux,* t. II, Let. 1 de Philm. à Caton). »

II. — DOCTRINE ENSEIGNÉE A L'HOMME-ROI.

1° *Contre la souveraineté.* — « Le second grade des grands mystères, dit Biederman, enseigne que chaque paysan, chaque bourgeois, chaque père de famille est souverain comme l'étaient les hommes sous la vie patriarcale, à laquelle on doit ramener

le genre humain, et qu'il faut par conséquent détruire toute autorité, toute magistrature.

2° *Contre la propriété.* — Déjà dans les petits mystères il avait été dit à l'adepte : « Heureux les hommes s'ils avaient su se maintenir dans le premier état. » Dans les grands il est ajouté : « Mais bientôt dans leur cœur se développa un germe malheureux; et leur repos, leur félicité disparurent. A mesure que les familles se multiplièrent, les moyens nécessaires à leur entretien commencèrent à manquer. La vie nomade cessa, la propriété naquit, les hommes se choisirent une demeure fixe, l'agriculture les rapprocha, la liberté fut ruinée à sa base et l'égalité disparut. » La vie patriarcale à laquelle il faut revenir pour jouir de nouveau de la liberté et de l'égalité, exige donc la cessation de la culture des champs, la destruction des demeures fixes et l'abolition de toute propriété.

3° *Contre l'autorité paternelle.* — Déjà dans les grades inférieurs l'Hiérophante avait appris à blasphémer l'amour de la famille plus encore que l'amour de la patrie, parce que cet amour de la famille est un principe plus immédiat du désastreux égoïsme. Dans les derniers mystères, les liens de la nature sont brisés comme ceux des gouvernements et de la religion. L'enfant doit oublier son père dès qu'il peut courir seul à sa proie.

Ces monstrueuses doctrines n'ont point disparu avec l'Illuminisme; elles se sont transmises de société secrète en société secrète; et de nos jours, non seulement nous les entendons professer encore, mais nous voyons les efforts se continuer pour anéantir toute religion, pour dissoudre toute propriété, pour transférer à l'Etat toute l'autorité que Dieu a don-

née aux parents, pour faire disparaître l'institution divine de la famille.

L'Hiérophante annonçait ainsi le triomphe de cette doctrine à celui qu'il initiait : « Nous n'avons pour objet que ce meilleur ordre des choses (une société sans souveraineté, sans propriété, sans autorité paternelle) pour lequel nous travaillons sans cesse. Tous les efforts des princes pour empêcher nos progrès seront pleinement inutiles. Cette étincelle peut longtemps encore couver sous la cendre; mais certainement le jour de l'incendie arrivera... (Deux cents ans ont passé sur ces paroles. Ne sont-elles pas sur le point de se réaliser?) La semence est jetée d'où doit sortir un nouveau monde; ses racines s'étendent; elles se sont déjà trop fortifiées, trop propagées, pour que le temps des fruits n'arrive pas. Peut-être faudra-t-il encore attendre longtemps; mais tôt ou tard la nature commencera son œuvre : elle rendra au genre humain cette dignité qui fut sa destinée dès le commencement... En attendant que la nature ait mûri sa grande révolution, croiriez-vous blâmable une société (l'Illuminisme, la Franc-Maçonnerie) qui se placerait dans une situation propre à mettre les monarques du monde hors d'état de faire le mal, quand même ils le voudraient? Une société dont la puissance universelle empêcherait tous les gouvernants d'abuser de leur force (pour maintenir la religion, la famille et la propriété). »

CONSTITUTION ET GOUVERNEMENT DE LA SOCIÉTÉ DITE DES ILLUMINÉS

L'organisation des Illuminés peut donner l'idée de l'organisation intérieure des sociétés secrètes. Les dé-

tails changent sans doute avec le temps et les circonstances ; le fond doit être aujourd'hui ce qu'il était il y a deux siècles. Il faut aujourd'hui comme alors que les complices soient animés du même esprit, ne formant tous qu'un seul corps dont les membres dirigés par les mêmes lois, inspectés, gouvernés par les mêmes chefs, tendent tous au même but.

Chaque groupe d'Illuminés était ainsi constitué : le *candidat* et le *novice* étaient sous la conduite du frère *Enrôleur* qui les introduisait aux *loges minervales*, régies par les *Frères Illuminés mineurs ;* ceux-ci étaient inspectés par les *Frères Illuminés majeurs.* Au-dessus de ces grades préparatoires était le grade intermédiaire des *Chevaliers Ecossais* dont l'inspection s'étendait sur les Illuminés majeurs et en général sur ce que le Code appelle l'édifice inférieur de l'ordre. Au-dessus des Chevaliers Ecossais venaient les *Epoptes,* les *Régens* ou Princes des petits mystères et enfin les *Mages* et les *Hommes-rois* des grands mystères.

Telle est la constitution de l'Illuminisme.

Son gouvernement et son fonctionnement sont exposés dans les documents que nous avons reproduits dans le *Problème de l'heure présente* d'après Barruel, comme lui-même l'a fait d'après les *Ecrits originaux.*

En voici les principaux organes :

« Chaque pays a son Supérieur *National,* qui est en correspondance immédiate avec nos *Pères,* à la tête desquels est celui ou ceux qui tiennent le timon de l'Ordre.

» Sous le *National* et ses *Assistans* sont les *Provinciaux,* qui ont chacun leur province divisée en cercles, régis par des *Préfets* (1).

1. Il y a donc des supérieurs locaux ou préfets, des su-

Tout provincial a près de lui ses Consulteurs.

Sous lui sont encore un certain nombre de Préfets, qui peuvent aussi avoir leurs Coadjuteurs dans leurs districts. Tous ceux-là, aussi bien que le Doyen de la Province, appartiennent à la classe des *Régens.*

» Tous ces emplois sont à vie, hors les cas de renvoi ou de déposition.

» Le Provincial est élu par les *Régens* de la Province, par les *Supérieurs nationaux,* avec l'approbation du *National.* (Je ne vois pas, dit M. Barruel, comment le Code met ici plusieurs Supérieurs *nationaux* distingués du Chef *national,* si ce n'est qu'il appelle à présent *Supérieurs,* ceux que d'abord il nommoit simplement *Assistans* de ce Chef *(Gehülfen).*

» Tous les succès de l'Illuminisme dépendant des *Régens,* il est juste qu'on les mette au-dessus des besoins domestiques. Ils seront donc toujours les premiers pourvus et entretenus sur la caisse, et par les soins de notre Ordre.

» Les Régens, dans chaque Province, sont un corps spécial, immédiatement soumis au Provincial, à qui ils doivent obéissance.

» Les emplois de l'Illuminisme n'étant point des dignités, *des places d'honneur,* mais de simples *charges* librement acceptées, les Régens doivent être prêts à travailler pour le bien de tout l'Ordre, chacun suivant leur situation et leurs talens. L'âge ici n'est point un titre. Souvent même il conviendra que le plus jeune soit Provincial, et le plus ancien simple Supérieur local ou Consulteur, si l'un demeure au

---

périeurs provinciaux et des supérieurs nationaux, et enfin le Président de l'Aréopage, vrai général de l'Illuminisme. Les régents sont en dehors de cette hiérarchie; on verra leurs attributions.

centre et l'autre à l'extrémité de la Province; ou bien, si l'un par son activité naturelle ou par sa situation dans le monde, peut mieux remplir l'office de Supérieur, quoique l'autre ait beaucoup plus d'éloquence. Souvent encore un Régent ne doit pas avoir honte de s'offrir pour un petit emploi à remplir auprès d'une *Eglise* (Loge) *Minervale*, où il peut être utile par l'exemple.

» Pour que le Provincial ne soit point surchargé d'une trop grande correspondance, tous les *quibuslicet*, toutes les lettres des Régens passeront par les mains du Préfet, à moins que le Provincial n'en ordonne autrement (1).

» Mais ce Préfet n'ouvrira point les lettres des *Régens;* il les enverra au Provincial qui les fera passer à leur destination ultérieure.

» Le Provincial assemble ses Régens, et les convoque, ou tous, ou simplement ceux qu'il juge à propos, suivant les besoins de sa Province. Celui

---

1. Il y a entre tous les membres de la société conspiratrice une correspondance régulière. Le simple illuminé correspond avec son supérieur immédiat, ces supérieurs avec les provinciaux, et les provinciaux avec les nationaux. Ces derniers seuls correspondent immédiatement avec l'aréopage, seuls aussi ils en connaissent la résidence; comme les aréopagites sont seuls à savoir le nom et la résidence du général.

Chaque frère, comme scrutateur-né de ses coadeptes et des profanes, doit à l'Ordre au moins une lettre par mois. Pour cette correspondance, il y a un langage secret (Barruel a donné la clef de celui des Illuminés). L'adresse de ces lettres est conçu en ces deux mots : *Quibus licet* (à qui il est permis d'ouvrir, ou *à qui de droit*), ou simplement en ces deux lettres Q. L. Quand la lettre renferme des secrets ou des plaintes que l'adepte ne veut point faire connaître au supérieur immédiat, il ajoute à l'adresse les mots *soli* ou *primo*. Cette lettre « au seul » ou « au premier » sera ouverte par le Provincial, ou bien arrivera aux *Aréopagites* ou au *Général* suivant le grade de celui qui l'a écrite.

qui ne peut point se rendre à l'invitation, doit en avertir au moins quatre semaines d'avance. D'ailleurs, il doit toujours rendre compte de ce qu'il a fait pour l'Ordre jusqu'à ce moment, et se montrer prêt à remplir les intentions du Provincial et des Supérieurs majeurs. Cette assemblée des Régens doit sè tenir une fois au moins par an.

» L'instruction suivante dira aux Règens ce qui mérite plus spécialement leur attention.

» Il a déjà été parlé du soin que nous devons avoir, de procurer peu à peu des fonds à l'Ordre. Il suffira de remarquer ici quelques articles.

» Chaque Province a le maniement de ses deniers, et n'envoie au Supérieur que de petites contributions pour frais de lettres. — Chaque Assemblée, chaque Loge est aussi *propriétaire* de ses fonds *(eigenthümlich)*. — Lorsque *pour quelque grande entreprise* l'assemblée des Régens met à contribution la caisse de plusieurs Loges ou Préfectures, cette contribution doit être regardée, comme un emprunt. Les Loges en seront dédommagées, non seulement par le payement des intérêts, mais encore par la restitution des capitaux. » (Le législateur Illuminé oublieroit-il ici que la *propriété* fut la *première atteinte* portée à l'*égalité* et à la *liberté ?* Non, sans doute ; mais il faut plus d'une *grande entreprise*, avant que d'arriver à la dernière, à l'anéantissement des *propriétés ;* et l'Ordre, en attendant, est bien aise de jouir des siennes, de faire croire aux Loges inférieures qu'on ne pense pas à les priver des leurs).

» Le Provincial n'a point de caisse, mais il a un état de toutes celles de la Province.

» Les objets généraux de *recette* sont : 1° les contributions payées pour la réception des Francs-Maçons, *freymaurer-receptions gelder ;* 2° le superflu des con-

tributions de chaque mois; 3° les dons gratuits; 4° les amendes; 5° les legs et donations; 6° notre commerce et nos manufactures; *handel und gewerbe.* (Ce dernier mot *gewerbe* signifie également *négoce, trafic, métier*).

» Les *dépenses* sont : 1° les frais d'assemblée, de lettres, de décorations et de quelques voyages; 2° les pensions aux F.·. pauvres dépourvus de tout autre moyen; 3° les sommes à payer pour *arriver au grand but de l'Ordre;* 4° pour l'encouragement des talens; 5° pour les essais, les épreuves; 6° pour les veuves et les enfans; 7° pour les fondations. »

Suivent les instructions spéciales données à chacune des classes de dignitaires : Régents, préfets, provinciaux, directeur national, chef de l'Illuminisme. Il serait trop long de les reproduire ici. Nous l'avons fait dans le *Problème de l'Heure présente.*

En voici quelques extraits :

« Les Régens Illuminés doivent étudier l'art de dominer, de gouvèrner, sans paroître en avoir l'idée. *Die Regenten sollen die kunst studiren zu herrschen, ohne das ansehen davon zu haben.* Il faut qu'ils exercent un empire absolu et sans bornes, *sollen sie unumgeschrœnkt regieren,* et qu'ils tendent à diriger les choses vers chaque objet de notre Ordre.

» Les moyens de conduire les hommes sont sans nombre. Qui pourroit les décrire tous?... Le besoin des temps doit les faire varier. Dans un temps, on met à profit le penchant des hommes au merveilleux : dans un autre, on se sert de l'attrait des sociétés secrètes. *De là vient qu'il est bon parfois de faire soupçonner à vos inférieurs, sans leur dire pourtant ce qui en est, que toutes ces autres sociétés, et celle des Francs-Maçons, sont secrètement dirigées par nous ; ou*

bien ce qui est réellement vrai dans quelques endroits, que les grands monarques sont gouvernés par notre Ordre. Quand il se passe quelque chose de grand, de remarquable, il faut aussi jeter en avant le soupçon que cela nous est dû. S'il se trouve un homme d'une grande réputation pour son mérite, faites encore croire qu'il est des nôtres. »

Ici l'article sur la manière de rechercher l'appui des femmes, sur l'art que *tout Régent doit étudier* pour savoir les flatter, les gagner, et les faire servir au grand objet de l'Illuminisme.

« Il faut aussi, ajoute immédiatement le Code, il faut aussi partout gagner à notre Ordre le *commun du peuple*. Le grand moyen pour cela est *l'influence sur les écoles*. On y réussit encore, tantôt par des libéralités, tantôt par l'éclat; d'autres fois, en s'abaissant, se popularisant, en souffrant, *avec un air de patience, des préjugés, que l'on pourra dans la suite déraciner peu à peu.*

» C'est aux Régens à pourvoir aux besoins des F.·., et *à leur procurer les meilleurs emplois,* après en avoir donné avis au Provincial.

» Les Régens s'occuperont sans cesse de ce qui concerne les grands intérêts de l'Ordre, des *opérations de commerce,* ou bien d'autres choses semblables, qui peuvent ajouter à notre *puissance.* Ils enverront aux Provinciaux ces sortes de projets. Si l'objet est pressant, ils lui en donneront avis autrement que par des *quibus licet,* qu'il ne lui seroit pas permis d'ouvrir.

» Ils en feront de même pour tout ce qui doit être d'une influence générale, afin de trouver les moyens de mettre en action toutes nos forces réunies.

» *Si un Régent croyoit venir à bout de faire supprimer les maisons religieuses* et appliquer leurs biens à notre objet, par exemple *à l'entretien de maîtres*

d'écoles convenables pour les campagnes; ces sortes de projets seroient spécialement bien venus des Supérieurs.

» Lorsqu'un écrivain énonce des principes qui sont vrais, *mais qui n'entrent pas encore dans notre plan d'éducation pour le monde*, *ou bien des principes dont la publication est prématurée, il faut chercher à gagner cet auteur. Si nous ne pouvons pas le gagner et en faire un adepte*, *il faut le décrier*.

» Quand parmi nos adeptes il se trouve un homme de mérite, mais peu connu ou même entièrement ignoré du public, n'épargnons rien pour l'élever, pour lui donner de la célébrité. *Que nos F.·. inconnus* soient avertis d'enfler partout en sa faveur les trompettes de la renommée, pour forcer au silence l'envie et la cabale.

» Si notre Ordre ne peut pas s'établir quelque part avec toute la forme et la marche de nos classes, *il faut y suppléer par une autre forme. Occupons-nous du but ; c'est là l'essentiel ; peu importe sous quel voile*, *pourvu qu'on réussisse. Cependant il en faut toujours un quelconque ; car c'est dans le secret que réside la grande partie de notre force.*

» C'est pour cela qu'il faut toujours se cacher sous le nom d'une autre société. Les Loges inférieures de la Franc-Maçonnerie sont, en attendant, le manteau le plus convenable à notre grand objet. Le nom d'une Société savante est aussi un masque très convenable.

» Il est très important pour nous, d'étudier la constitution des autres Sociétés secrètes et de les *gouverner*. Il faut même, lorsqu'on le peut, avec la permission des Supérieurs, se faire recevoir dans ces Sociétés, sans cependant se surcharger d'engagemens. Mais pour cela même, il est bon que notre Ordre reste sous le secret.

» Les hauts grades doivent toujours être inconnus aux grades inférieurs. *On reçoit plus volontiers les ordres d'un inconnu, que ceux des hommes dans lesquels on reconnoît peu à peu toute sorte de défaut. Avec cette ressource ont peut mieux observer ses inférieurs. Ceux-ci font plus d'attention à leur conduite, lorsqu'ils se croient environnés de gens qui les observent ; leur vertu est d'abord de contrainte ; mais l'exercice la change en habitude.*

» Ne perdons jamais de vue les Ecoles militaires, les Académies, les Imprimeries, les Chapitres des Cathédrales, les établissemens quelconques qui influent sur l'éducation ou le gouvernement. Que nos Régens soient sans cesse occupés à former des plans, et à imaginer la manière dont il faut s'y prendre pour nous rendre maîtres de tous ces établissemens. *Militair-schulen, Academien, Buch-druckereyen, Buch-læden, Dom-capitel, und alles was ein einflus auf bildung und regierung hat, muss nie aus den augen gelassen werden ; und die Regenden follen unaufhærlich plane entwerfen, wie man es anfangen kænne, uber dieselben gewalt zu bekommen.*

PRÉFETS OU SUPÉRIEURS LOCAUX.

» Notre force est en grande partie dans le nombre; mais elle dépend aussi beaucoup du soin que nous mettrons à former les élèves. — Les jeunes gens se plient, se prêtent mieux à cet objet. — Le Préfet Illuminé n'épargnera donc rien pour se mettre en possession *des écoles* de son district et *de leurs maîtres*. Il fera en sorte qu'elles soient confiées à des membres de notre Ordre; car c'est ainsi qu'on vient à bout d'inspirer nos principes, de former les jeunes gens; c'est ainsi qu'on prépare les meilleures têtes à travailler pour nous, qu'on les accoutume à la discipline, qu'on s'assure leur estime; que l'attachement

conçu pour nous par ces jeunes élèves, devient aussi durable que toutes les autres impressions de l'enfance. »

« Lorsqu'il sera question d'une nouvelle colonie, choisissez d'abord un adepte hardi, entreprenant et dont le cœur soit tout à nous. Envoyez-le passer quelque temps dans le milieu où vous pensez à faire votre établissement.

» Avant de peupler les extrémités, commencez par vous constituer dans le centre.

» Vous ne chercherez point à vous étendre jusqu'à ce que tout soit consolidé dans le chef-lieu de votre district.

» S'il est intéressant pour nous d'avoir les écoles ordinaires, il est aussi très important de gagner *les Séminaires et leurs Supérieurs. Avec ce monde-là, nous avons la principale partie du pays ; nous mettons de notre côté les plus grands ennemis de toute innovation ; et, ce qui est par-dessus tout, avec les Ecclésiastiques, le peuple et les gens du commun se trouvent dans nos mains.*

» En général, les princes seront rarement admis dans l'Ordre même, et ceux qu'on recevra ne seront pas aisément élevés au-dessus du grade de *Chevalier Ecossois.* »

Sous le titre *Esprit de Corps,* le Préfet est averti que cet esprit s'inspire par le soin d'exalter sans cesse la beauté et l'importance du but. Pour le nourrir, *il faut entretenir l'espoir de découvertes toujours plus importantes* à mesure qu'on avance. Crainte de le laisser refroidir : « *Cherchez à mettre vos élèves dans une situation où ils soient souvent et constamment occupés de notre Société ; faites-en leur idée favorite.* Voyez tout ce que fait l'Eglise Romaine pour rendre la religion sensible, pour en tenir l'objet sans cesse présent aux yeux de ses adhérens; prenez-la pour exemple.

« Si vous avez bien su faire sentir à vos élèves la grandeur de notre objet et de nos plans, point de doute qu'ils n'obéissent avec plaisir aux Supérieurs. *Plus* les *tablettes* ou les comptes à rendre sur les inférieurs *sont détaillées, meilleures elles sont; car c'est là-dessus que repose tout le plan de nos opérations.* C'est par là qu'on connoît le nombre des F.·. et leurs progrès. C'est par là que l'on voit la force ou la foiblesse de la machine, la proportion ou l'adhésion des parties au tout; le vrai titre des F.·. à des promotions, et enfin le mérite des assemblées, des Loges, de leurs Supérieurs. »

Le préfet doit s'accorder avec le Provincial sur le manteau, le voile qu'il faut donner à l'Ordre. — Ainsi faut-il *cacher notre ordre sous l'apparence d'une société marchande ou sous quelque extérieur semblable* (1). »

De peur que le nombre de F.·. ne les expose à être découverts si leurs assemblées étoient trop nombreuses, le Préfet aura soin de ne pas réunir ordinairement plus de dix F.·. dans les églises Minervales. « S'il y a quelque part un plus grand nombre de ces élèves, il faudra multiplier les loges, ou bien assigner au moins des jours différens pour que tous n'y soient pas réunis à la fois; et s'il y a plusieurs loges Minervales dans une même ville, le Préfet aura soin que les F.·. d'une loge ne sachent rien des autres. »

PROVINCIAUX.

» Que le Provincial soit enfant de la Province con-

1. Les Carbonari suivirent cette recommandation. Preuve entre beaucoup d'autres que sous des noms différents et avec des organisations diverses, c'est toujours la même secte qui conspire contre l'Eglise et la société.

fiée à ses soins, ou du moins qu'il la connoisse à fond.

» Autant que cela se pourra, qu'il soit libre, de toute affaire publique, de toute autre obligation, pour être tout entier à l'Ordre.

Il aura l'air d'un homme qui ne cherche que le repos et qui s'est retiré des affaires.

» Il fera son séjour, autant qu'il le pourra, dans le centre même de sa Province, afin de mieux étendre ses soins sur les divers cantons.

» En devenant Provincial, il quittera son premier nom de guerre pour prendre celui que les Supérieurs majeurs lui donneront. — Il aura pour cachet de sa province celui dont les mêmes Supérieurs lui enverront l'empreinte, et il le portera gravé sur son anneau.

» Le Provincial, immédiatement soumis à l'un des Inspecteurs nationaux, lui rendra chaque mois un compte général de sa province.

» Que ce compte soit divisé en autant de parties que le nombre des préfectures qui lui sont subordonnées. Qu'il ait soin de rapporter tout ce qui s'est passé de plus remarquable dans chacune de nos écoles : qu'il y dise le nom, l'âge, la patrie, l'état des nouveaux reçus, et le jour de ses lettres reversales.

» Outre ce compte à rendre chaque mois, il doit s'adresser au National, chaque fois qu'il arrive de ces choses importantes qui ne sont pas abandonnées à sa propre décision.

» Lorsqu'il aura des reproches à faire à des F.·. qu'il seroit dangereux d'offenser, il se servira d'une main étrangère, et sa lettre sera signée *Basile*. Ce nom, que personne ne porte dans l'Ordre, est expressément destiné à cet objet.

» Il écrira de temps à autre aux classes inférieu-

res; et sur la proposition de nos Epoptes, il prescrira les livres dont il faut occuper les élèves, suivant les besoins de chaque grade. — Il doit, quand il le peut, établir dans les endroits les plus commodes de sa province, des bibliothèques, des cabinets d'histoire naturelle, des *Museum*, des collections de manuscrits et autres choses semblables. » Bien entendu, à l'usage des F.·.

» Le Provincial ouvre les lettres des Illuminés mineurs et des Chevaliers Ecossois, dont l'adresse est *soli*. Il ouvre aussi les simples *quibus licet* des Epoptes, et même les *primo* des Novices : mais il ne peut ouvrir ni les *primo* d'un Minerval, ni les *soli* d'un Epopte, ni les *quibus licet* des Régens. »

Cette gradation dans la faculté de décacheter les lettres des F.·., suivant le grade qu'ils occupent dans l'Ordre, dit Barruel, indique évidemment que l'adresse doit être accompagnée de quelque signe marquant le grade du F.·. qui écrit; je n'ai pu savoir quel est ce signe. Mais une observation qui ne doit pas échapper au Lecteur, c'est que les lettres des F.·. et même leurs simples *quibus licet* arrivent toujours à des F.·. d'un grade au-dessus d'eux; en sorte que jamais ils ne connoissent celui qui les reçoit et qui répond; puisque les règles de cette hiérarchie ne se dévoilent qu'à proportion du droit que chaque F.·. reçoit dans sa promotion. Le Provincial lui-même ne sait pas, ou du moins ne peut savoir que par conjecture, à qui arrivent ses propres lettres et celles qu'il ne lui est pas permis de lire.

» Pour tout dire en peu de mots, le Provincial est chargé de mettre sa province en état de tout entreprendre pour le bien, et d'empêcher tout mal (on sait dans quel sens il faut ici entendre ces mots). — *Heureuses les contrées où notre Ordre aura acquis*

cette puissance! Cela ne sera pas bien difficile au Provincial qui suivra exactement les avis des très hauts Supérieurs. Secondé de tant d'hommes habiles, *formés à la science morale,* soumis et travaillant avec lui en secret, il n'est point de noble entreprise dont il ne puisse venir à bout, point de mauvais dessein qu'il ne puisse faire avorter. — Ainsi point de connivence pour les fautes; point de népotisme, point d'inimitiés. — Pas d'autres vues que celles du bien général. — Point d'autre but et point d'autres motifs que ceux de notre Ordre.

DIRECTEUR NATIONAL.

Il est dit dans le plan général du gouvernement illuminé, que chaque F.·. aura des instructions spéciales, relatives au rang qu'il occupe dans l'Ordre hiérarchique de la Secte; il ne m'a point été donné, dit Barruel, de découvrir celles qu'elle consacre à la direction de ses Supérieurs nationaux. Cette partie du Code ne se trouve ni dans les deux volumes si souvent cités sous le titre d'*Ecrits originaux,* ni dans celui de *Spartacus* et *Philon,* qui nous a dévoilé tant d'autres mystères. Voici l'une des principales recommandations qui lui sont faites : « Si parmi vos Epoptes il se trouve de ces génies plus élevés, de ces *têtes spéculatives,* nous en ferons nos *Mages.* Les adeptes de ce grade s'occuperont à recueillir, à mettre en ordre les grands systèmes philosophiques, et imagineront, *rédigeront pour le peuple une religion que notre Ordre veut au plus tôt donner à l'univers. So werden die selben Magi. — Diese sammeln und bringen dio hæhere philosophische systeme in ordnung, und bearbeilen eine volks-religion, weiche der orden demnæchsten der welt geben will*

(Ces mots *volks-religion,* religion du peuple, dans l'original écrit de la main de Caton Zwach, sont rendus par ces chiffres 20, 14, 2, 3, 18 — 17, 8, 2, 4, 6, 4, 14, 13).

Ces « hommes de génie » combinent d'abord ces systèmes entre eux et en font un premier recueil dans leurs Assemblées Provinciales; mais ce n'est pas là que les projets mûrissent. Ils sont regardés comme une première ébauche que chaque Provincial est chargé d'envoyer au *Directoire national* pour y subir un nouvel examen, y recevoir un nouveau degré de perfection. *(Voy. Instruct. pour le grade d'Epopte, Nos 12 et 14).* Un des premiers devoirs du *Directeur national* sera de recueillir tous ces systèmes antireligieux, antisociaux et de faire juger par son tribunal à quel point ils peuvent être utiles au grand objet de la désorganisation universelle. Il ne suffiroit point tout seul à ce travail; il y aura donc auprès de sa personne les Elus de la Nation, comme les Provinciaux ont auprès d'eux les Elus des Provinces. Ces Elus nationaux, combinant leurs efforts, verront d'abord quels sont de ces systèmes ceux qui peuvent entrer dans le trésor des sciences illuminées. Ils y ajouteront ensuite tout ce que leur propre génie inventera, pour en tirer le plus grand avantage possible, toujours dans les vues de la Secte. Parvenus à ce degré de perfection, tous ces plans, ces projets, ces systèmes d'impiété, de désorganisation, seront déposés dans les archives du Directeur, devenues les *archives nationales.* C'est là que recourront, dans leurs doutes, les Supérieurs provinciaux; c'est de là que partiront toutes les lumières à répandre dans toutes les diverses parties de la nation. C'est là aussi que le Directeur national trouvera les nouvelles règles à dicter, pour que tous

les F.·. nationaux tendent plus sûrement, plus uniformément au grand objet.

LE TRIBUNAL SUPRÊME DE L'ILLUMINISME

La Secte ne borne point ses vues à une nation. Il est dans son régime un tribunal suprême, qui a pu soumettre tout l'Ordre à son inspection et à ses complots. Composé de douze *Pairs* de l'Ordre, *(Voy. Philos endlich. Erklær. p. 119)* présidé par un chef, général de tout l'Illuminisme, ce tribunal suprême, sous le nom d'Aréopage, est le centre de communication pour tous les adeptes répandus sur la surface de la terre, comme chaque Directeur national l'est pour tous les adeptes de son empire; comme tout Provincial l'est pour les districts de sa province; comme tout Supérieur local l'est pour toutes les Loges de son district; comme tout Maître Minerval l'est pour les élèves de son académie, tout Vénérable pour son antre maçonnique; et enfin comme tout F.·. Insinuant et Enrôleur l'est pour ses novices et ses candidats. Ainsi, depuis le dernier des F.·. jusqu'à l'adepte consommé, tout se gradue, tout se lie par le moyen des *quibus licet*, des *soli*, des *primo;* tout se fait, tout arrive dans chaque empire jusques aux Directeurs nationaux; et par les Directeurs nationaux tout se fait, tout arrive au centre de toutes les nations, au suprême Aréopage, chef de la Secte, modérateur universel de la conspiration.

L'article essentiel à observer dans le Code du Directeur national, est sa correspondance immédiate avec l'Aréopage de l'Illuminisme. Cette correspondance n'est pas douteuse : elle est formellement exprimée en ces termes, dans le plan général du ré-

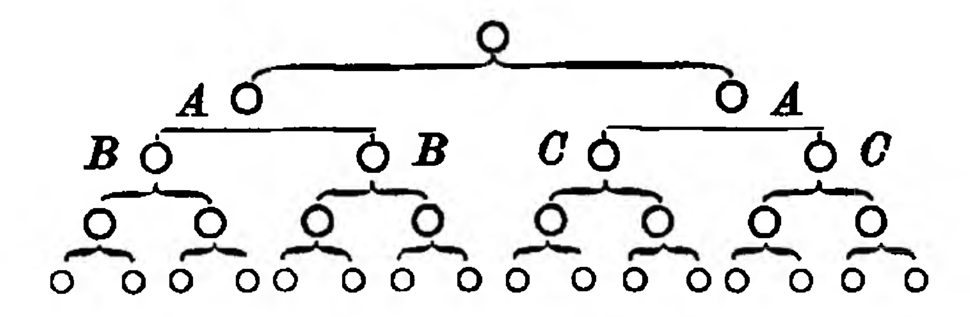
gime que la Secte dévoile à ses Régents : *Il est pour chaque empire un directeur national, en société et en liaison immédiate avec nos Pères, dont le premier est au timon de l'Ordre,* (Direct. system. Nº 4).

Au directeur national, tous les secrets des F.·. répandus dans les Provinces, et à la Cour et à la ville : à lui, tous les projets, tous les rapports, sur les succès ou les dangers de l'Ordre; sur les progrès de la conspiration; sur les emplois, les dignités et la puissance à procurer aux adeptes; sur les concurrens à écarter, les ennemis à déplacer, les Dicastères et les Conseils à occuper : à lui enfin, tout ce qui peut ou retarder ou bien accélérer la chute des Autels et des Empires, la désorganisation de l'Etat et de l'Eglise sous son inspection; et par lui, par sa correspondance immédiate, par celle de tous les Inspecteurs nationaux de l'Ordre, tous les secrets des F.·. scrutateurs, tous les projets des F.·. politiques, des F.·. au génie des spéculations; tout ce qui se médite dans les conseils des Princes; tout ce qui s'affoiblit ou se fortifie dans l'opinion des peuples; tout ce qu'il faut prévoir et empêcher, prévenir ou hâter dans chaque ville, chaque Cour et dans chaque famille : par lui et par ses F.·. Inspecteurs des nations, toutes ces connoissances iront se réunir, se concentrer dans le Conseil suprême de la Secte; et dès lors pas un seul Souverain, pas un seul Ministre dans l'Etat, pas un seul père dans sa famille, pas un seul homme dans le sein de l'amitié, qui puisse dire : mon secret est à moi; il n'est pas arrivé, il n'arrivera pas à cet Aréopage. Par ce Directeur national encore et par les adeptes du même rang, tous les ordres médités et combinés dans cet Aréopage, tous les décrets

des Pairs illuminés seront notifiés aux adeptes de toutes les Nations, de toutes les Provinces, de toutes les académies et loges Maçonniques ou Minervales de la Secte. Par lui enfin et par ses Confrères Directeurs nationaux reviendra le compte général à rendre de ses ordres, de leur exécution au sénat des Pairs qui les dicta. Par lui ils connoîtront les négligens à relever, les transgresseurs et les revêches à châtier, à faire souvenir du serment qui soumit leur fortune et leurs jours mêmes aux décrets des Supérieurs majeurs, des Pères inconnus, ou de l'Aréopage de la Secte. C'est en vain qu'elle cache le Code de tous ces Inspecteurs; après toutes les lois sorties de ses antres, voilà évidemment les mystères compris dans ces mots seuls : Il est pour chaque empire un Directeur national, en *liaison* ou en correspondance *immédiate* avec les pairs de l'Ordre; *Jedes land hat einen National-Obern, welcher in unmittelbarer verbindung met unsern Vætern stecht.*

CHAINE DE COMMUNICATIONS

On a appelé ainsi l'organisation qui donne au pouvoir central la facilité, le pouvoir invisible de mettre en action les milliers de légions, que l'on voit sortir en un clin d'œil de leurs souterrains, aux jours marqués pour les révolutions.



« J'ai immédiatement au-dessous de moi deux adep-

tes à qui je souffle tout mon esprit; chacun de ces deux adeptes correspond à deux autres, ainsi de suite. De cette manière, de la manière du monde la plus simple, je peux *mettre en mouvement et enflammer des milliers d'hommes. C'est de cette même manière qu'il faut faire arriver les ordres et opérer en politique.* » (Lettr. de Weishaupt à Caton Zwach, 16 févr. 1782).

Peu de jours après cette leçon, Weishaupt écrit à Celse-Bader, et lui dit : « J'ai envoyé à Caton un modèle, *schema,* une planche ou figure, montrant comment on peut *méthodiquement* et sans beaucoup de peine, *disposer dans le plus bel ordre possible, une grande multitude d'hommes.* Il vous aura sans doute montré cela; sinon, demandez-le-lui. Voici la figure. »

Weishaupt reproduit dans cette lettre la figure de progressions ci-dessus, et continue :

« *L'Esprit du premier, du plus ardent, du plus profond des adeptes,* se communique journellement et sans cesse aux deux *A;* par l'un il passe à *B B;* et par l'autre à *C C.* De ceux-ci, il arrive de la même manière aux huit suivans; de ces huit, aux seize : des seize, aux trente-deux, ainsi de suite. J'en ai écrit plus au long à Caton. Bref, *chacun a son Aide-Major, par lequel il agit immédiatement sur tous les autres. Toute la force sort du centre et vient de nouveau s'y réunir.* Chacun se subordonne en quelque manière, *deux hommes qu'il étudie à fond, qu'il observe, qu'il dispose, qu'il enflamme, qu'il exerce pour ainsi dire, comme des recrues, afin qu'ensuite ils puissent exercer et faire feu avec tout le régiment. On peut établir la même chose pour tout les grades.* » (*Ecrits orig.*, t. II, lett. 13 à Celse) (1).

1. Je sens bien qu'ici encore, dit Barruel, il faut que je fournisse le texte même de ces lettres, pour qu'on voie

C'est ainsi que l'on doit communiquer les ordres et opérer en politique. Ces paroles nous montrent, non

---

combien je suis loin d'ajouter aux leçons et aux explications de Weishaupt; voici les termes de sa lettre à Caton: « *An mich selbst aber verweisen sie dermalen noch keinen unmittelbar als den* Cortez, *bis ich schreibe, damit ich indessen speculiren, und die leute geschickt rangieren kann; den davon hængt alles ab. Ich werde in dieser figur mit ihnen operiren* ». (Ici est la figure que l'on voit dans le texte françois, avec les lettre *A B C*, qui ne sont ajoutées pour l'explication que dans la lettre à Celse). « *Ich habe zwey unmittelbar unter mir welchen ich meinen ganzen geit einbauche, und von diesen zweyen hat weider jeder zwey andere, und so fort. Auf diese art kann ich auf die einfachste art eausend menschen in bewehung und flammen setzen.* » (Je n'ai osé dire en françois, que mettre en mouvement, et non en flammes, des milliers d'hommes. C'est la traduction littérale; elle est en allemand plus forte que notre *enflammer*). « *Auf eben diese art muss man die* ordres *ertheilen, und im politischen operiren.* » (*Ecrits origin.*, t. 2, lett. 8 à Caton, 16 févr. 1782). Notez que l'Allemand de Weishaupt n'est pas de la plus grande pureté.

A présent, même vol., lett. 13 à Celse, sans date : « *Ich habe an Cato ein* schema *geschickt, wie man planmæssig eine grosse menge menschen in der schœnsten ordnung... abrichten kann... Es ist diese forme.* »

« *Der geist des ersten, wærmsten, und einsichtsvollesten communicirt sich unaushœrlich und tæglich an* A A — A *an* B B : *und das andere an* C C — B B, *und* C C *communiciren sich auf die næmliche art an die unteren 8. Diese an die weitere 16, und 16 an 32, und so weiter. An Cato hab ich es weitlæufiger geischrieben : Kurz ! Ieder hat zwey flügel-adjutanten, wodurch er mittelbar in all übrige wirkt. Im centro geht alle kraft aus, und vereinigt sich auch wieder darinn. Ieder sucht sich in gewisser subordination zwey mænner aus, die er ganz studiert, beobachtet, abrichtet, anfeuert, und so zu sagen, wie recruten abrichtet, damit sie dereinst mit dem ganzen regiment abfeuern und exerciren kœnnen. Das kann mann durch alle grade so einrichten.* » (Id. lett. 13.)

N. B. On ne trouve point dans les Ecrits originaux cette plus longue explication donnée à Caton par Weishaupt; au moins ne l'ai-je pas présente; elle seroit sans doute précieuse. On le verroit encore mieux souffler son esprit et son feu à des milliers d'hommes; mais dans le fond ces deux lettres sont plus que suffisantes pour nos preuves.

BARRUEL.

la loi provisoire, mais la loi méditée, réfléchie et fixée jusqu'à ce qu'il arrive ce temps de soulever et d'enflammer toutes les légions préparées au terrible exercice; ce temps si expressément annoncé par Weishaupt et ses Hiérophantes, de *lier les mains*, de *subjuguer*, de *faire feu* et de *vandaliser* l'univers.

Une remarque intéressante est à faire, avant de quitter la secte des Illuminés.

La doctrine enseignée dans le guide d'*Epopte* dit que le Christ n'avait point d'autre objet que d'établir une *religion purement naturelle.*

Et l'une des principales recommandations faites au directeur national est celle-ci : Si parmi vos Epoptes il se trouve des têtes spéculatives, nous en ferons nos *Mages.* Les adeptes de ce grade s'occuperont à recueillir les systèmes philosophiques et rédigeront pour le peuple une religion que notre Ordre veut au plus tôt donner à l'univers.

III

DOCUMENTS RELATIFS A LA RÉVOLUTION

Ces documents pourraient être assez nombreux. Nous nous contenterons d'en donner trois qui pourront confirmer nos lecteurs dans cette double conviction : que la Révolution de la fin du XVIIIe siècle a été un premier essai d'application des principes enseignés dans les Loges et arrière-Loges; que ce crime social a été l'œuvre des Francs-Maçons.

I. — LIVRES DÉCRIVANT D'AVANCE LA RÉVOLUTION

En 1771, un des coryphées du philosophisme, qui fut plus tard conventionnel, Sébastien Mercier, publia, sous ce titre : *L'an 2240 ou rêve s'il en fut jamais*, un livre étrange où tous les événements qui allaient s'accomplir, dix-huit ans après, étaient nettement indiqués. On peut même croire, d'après une note qui est au chap. II, lequel a pour titre : *J'ai sept cents ans*, qu'il fut écrit en 1786, c'est-à-dire trente ans avant que fût mise en œuvre la machine montée dans le secret des arrière-Loges pour transformer la France.

Ce livre ne tarda point à être connu à Rome, car dans une brochure imprimée dans cette ville en 1797, on lit ce qui suit : « Un homme qui était bien au courant de ce qui se tramait, M. Mercier, donna au public un ouvrage que les événements ont rendu bien remarquable, mais qui alors fut pris pour un roman, parce qu'il ne parlait que de ce qui devait arriver dans sept siècles, qu'il était écrit sous l'emblème d'un songe et qu'il annonçait des choses que, quoiqu'elles se soient depuis malheureusement réalisées, étaient regardées, à cette époque, comme impossibles. »

Dans ce livre, Mercier annonçait ce qui suit. Au chapitre premier : la souveraineté absolue est abolie par les Etats assemblés; — la monarchie n'est plus; — le râteau, la navette, le marteau sont plus brillants que le sceptre; — pourquoi le gouvernement ne serait-il pas républicain? Ce sera l'époque terrible et sanglante d'une guerre civile, mais le signal de la liberté : remède affreux, mais nécessaire; — la Bastille est renversée; — les monastères sont

abolis, les moines mariés, le divorce permis, le Pape dépossédé de ses Etats. « O Rome, disait Mercier, que je te hais! que tous les cœurs embrasés d'une juste haine ressentent la même horreur que j'ai pour ton nom! » Ce chapitre était intitulé : *Pas si éloigné qu'on ne le pense!*

La destruction de la Bastille, nous venons de le dire, s'y trouve annoncée à la lettre (p. 36). « On me dit que la Bastille avait été renversée de fond en comble, par un effet, sans doute, de cette haine vertueuse que l'être sensible doit à l'oppresseur... à cette vile populace des Rois qui auront, en tout sens, tourmenté l'espèce humaine. » (*Epît. dédic.*, p. VI et VII). Ces paroles écrites et imprimées trente ans avant l'événement, ne sont-elles pas bien remarquables ?

Au chapitre III, dont le titre est : *Je m'habille à la friperie*, Mercier décrit exactement la forme des habits, le bonnet, la grande cravate, la coiffure adoptée, en effet, par les Révolutionnaires (p. 17, 18 et 19).

Le chapitre VI, intitulé : *Les chapeaux brodés*, annonce (p. 28 et 29) l'abolition des ordres et des titres.

Le chapitre VII *Le pont débaptisé*, et le VIIIe *Le nouveau Paris*, roulent sur certains changements à faire dans la partie matérielle de la ville. Ils ont été en partie exécutés et en partie projetés par les révolutionnaires.

Au chapitre XXXVIe, l'auteur sonne le tocsin pour exciter à se révolter et à verser des fleuves de sang pour conquérir une liberté chimérique. « A certains Etats, dit-il, il est une époque qui devient nécessaire, époque terrible, sanglante, mais qui est le signal de la liberté. » Le contexte ne laisse point de doute

que Mercier n'eût en vue les temps voisins de celui où il écrivait.

Au chapitre XXIIe, il avait annoncé que serait versé plus que le sang des tyrans. Ici, au chapitre XXXVIe, il dit qu'à l'assassinat de Louis XVI, au début de cette époque terrible et sanglante, devaient s'en ajouter beaucoup d'autres et mêler au sang des tyrans le sang de tant de milliers victimes. Dans ce même chapitre, on trouve nombre de statues emblématiques, entre autres celle du « Nègre vengeur du Nouveau Monde » ayant à ses pieds les débris de vingt sceptres.

La séparation des deux mondes, celui d'avant la Révolution et celui d'après la Révolution, était donc marquée d'avance par les changements dans la nation, la transformation matérielle de Paris, la destruction de la Bastille, l'abolition des ordres et des titres, le régicide et aussi la propagation de la Révolution dans les autres monarchies dont les sceptres brisés gisaient aux pieds du nègre.

Mercier resta parmi les républicains modérés. Il ne vota pas la mort du roi. Il avait été envoyé à la Convention par le département de Seine-et-Oise. Dans son livre *L'an 2240* il prévoit l'éveil du Japon à la vie européenne. Il dépeint le Japonais de nos jours habillé à la mode de Paris, possédant une armée instruite par des officiers étrangers, une constitution inspirée de l'*Esprit des lois* et une justice fondée sur le Traité des délits et peines de Beccaria.

De telles prévisions, poussées à ce point, s'expliquent à peine, même pour celui qui a le plus profondément étudié la triple coopération des Encyclopédistes, des Francs-Maçons et des Illuminés à la Révolution.

En 1797, parut à Neufchâtel, un livre intitulé :

« Les véritables auteurs de la Révolution de 1789 », par Sourdat. L'auteur note « la trame obscure et clandestine ourdie par le Calvinisme, le Jansénisme et le Philosophisme naissant », (p. 425). Dans une note, à cette même page, il dit: « Le chevalier Follard (le chevalier Foillard ou de Folard, (1669-1752) était un excellent militaire, ardent janséniste) l'avait prédit (le mouvement revolutionnaire) en 1729. Il se trame, s'écriait-il alors, une révolution dont les ressorts sont si délicats qu'ils sont imperceptibles, et dont la politique est admirable. Il faut que les puissances de l'Europe aient de bien mauvaises lorgnettes pour ne pas apercevoir l'orage qui les menace. »

Un autre livre venu de Hollande ou daté de Hollande pour n'avoir point besoin de paraître avec le privilège du roi, eut une grande vogue au milieu du XVIIIe siècle. Tous les auteurs Maçons de l'époque en font mention. Il avait pour titre : *L'ordre des Francs-Maçons trahi et le secret du Mopsis révélé !* (Amsterdam, 1745). C'était l'explication complète des trois premiers grades, tels qu'ils existent encore aujourd'hui dans leurs traits généraux. Vingt ans après, le même auteur, l'abbé Larudan, publia un autre ouvrage : *Les Francs-Maçons écrasés*, suite du livre intitulé : *L'ordre des Francs-Maçons trahi*, traduit du latin. (Amsterdam, 1766). La Révolution française y est décrite et analysée dans ses principes et dans ses voies, vingt-trois ans d'avance, avec une pénétration impossible à concevoir sans une connaissance approfondie de la coopération des loges. Qui eût pu donner la formule définitive (toujours actuelle) de la république et de la démocratie qui devaient succéder à la royauté et se maintenir par l'échafaud? C'est pourtant ce qu'on pouvait lire dans ce livre sous la forme d'un écrit historique dont la

feinte ne pouvait tromper personne. L'auteur prêtait à son personnage, Cromwel, les pensées, les maximes, les vues politiques qu'il eût été impossible alors d'exposer en la forme directe. Il dévoilait la Maçonnerie préparant ce qui devait être la Révolution, et il réussissait à le faire avec une fidélité, une prévoyance de l'avenir auxquelles l'histoire ne devait apporter aucun démenti; et cela se vendait à Paris huit ans avant l'avènement de Louis XVI (1).

L'on connaît l'étrange scène où Cazotte, par un prodige de « reportage » anticipé, décrivit, trois ou quatre ans avant 1789, les traits, même circonstanciés, de la tragédie révolutionnaire, en prédisant à nombre de seigneurs assemblés leur fin sur l'échafaud.

Tout cela confirme bien l'opinion que la Terreur a été l'œuvre de la Franc-Maçonnerie.

Ces avertissements si détaillés et venus de sources si diverses, ne parvinrent point à désiller les yeux des contemporains. Et maintenant encore il se trouve des hommes intelligents, et instruits, qui se refusent à voir la main de la Franc-Maçonnerie dans la Révolution.

En 1791, l'abbé Le Franc, ancien membre de la Congrégation des Eudistes, qui venait d'être dispersée, publia chez Le Petit, rue de Lavori, 10 : *Le voile levé pour les curieux ou le secret de la Révolution française révélé à l'aide de la Franc-Maçonnérie*; puis, l'année suivante : *La conjuration contre la religion catholique et les souverains* (2).

Le chapitre troisième du *Voile levé pour les curieux*

1. Voir *Maçonnerie nouvelle du Grand-Orient de France*, par Georges Bois, p. 96-110.

2. Ces deux courageuses publications valurent à l'abbé Le Franc la haine de la Maçonnerie, son incarcération et son martyre aux Carmes en septembre 1792.

est consacré à l'action de la Franc-Maçonnerie sur l'Assemblée nationale, sous ce titre : *Ce que l'Assemblée Nationale doit à la Franc-Maçonnerie.* On y lit ce qui suit :

« Il est difficile d'expliquer combien l'Assemblée nationale de France doit à la Franc-Maçonnerie.

» Plusieurs Français sont encore persuadés aujourd'hui que c'est le despotisme national, l'entêtement de la noblesse et du clergé qui ont forcé l'Assemblée à se former en Assemblée nationale et à attaquer impitoyablement tous les abus qui régnaient sous l'ancien régime. Ces Français qui ignorent l'influence du gouvernement maçonnique, non seulement dans les loges maçonnes rectifiées, mais dans les clubs répandus sur tout le territoire de la France, mais dans les départements et les districts, mais dans les Comités de l'Assemblée nationale même, sont tous les jours dupes de leur bonhomie, des apparences et des discours que l'on imprime en tous lieux. Cependant la vérité est que, avant que les Etats-Généraux fussent convoqués, tous les francs-maçons ne parlaient que d'élever leurs grands-maîtres à quelque poste important, qui les mît à même de figurer au premier rang et de leur procurer une grande considération.

» Ils n'ont rien épargné pour venir à bout de leur dessein. Les fastes de l'Empire français transmettront à la postérité les efforts inouïs que les francs-maçons ont faits dans toutes les provinces, pour engager tous les Français à se réunir à eux pour abolir tout ce qui pouvait rappeler l'ancien régime et y substituer celui de leur société, faite selon eux pour rappeler tous les hommes à la liberté et à l'égalité primitive pour lesquelles l'homme est né.

» L'Assemblée nationale a favorisé de tout son pou-

voir les projets de l'Ordre maçonnique; on peut en juger par l'adoption qu'elle a faite de son gouvernement, de ses maximes, et par la chaleur qu'elle a mise à soutenir tout ce que la Société maçonnique lui a suggéré par ses clubs, ses associations et ses écrits.

» Il est à remarquer d'abord que l'Assemblée nationale, tout en disant qu'elle voulait un gouvernement monarchique, que jamais le Roi n'aurait été plus roi qu'il le serait par ses décrets, a cependant fini par adopter un gouvernement républicain et une pure démocratie; et elle en a emprunté l'organisation à la Franc-Maçonnerie. Pour s'en convaincre qu'on examine la division qu'elle a faite du Royaume. »

L'auteur fait ensuite l'application de ces déductions générales et montre que la division du travail adoptée par l'Assemblée, la procédure de ses discussions, les fonctions de ses bureaux, le serment et les insignes de ses membres, correspondent à une méthode, à un serment et à des insignes adoptés dans les Loges.

L'abbé Le Franc, dit encore :

« Il est évident que les francs-maçons, les propagandistes, les philosophes, et une foule soudoyée de sectaires insensés veulent abolir la religion chrétienne, non seulement dans le sein de la France, mais dans l'Europe entière, mais dans l'Univers. Il est évident, que surpassant toutes les erreurs des hérétiques de tous les siècles et les philosophes de tous les temps, ils ont inventé un système qui équivaut à l'idolâtrie... Il permet au peuple de s'abandonner à ses plaisirs pourvu que le bien public n'en souffre pas, il l'enrichit de ce qu'il enlève aux temples et aux ministres du culte religieux; il lui fait

espérer une félicité céleste, en labourant sa terre...

» On ne pourra se persuader dans les siècles futurs que les Francs-Maçons aient formé une confédération contre le vrai Dieu, contre la religion, contre les hommes sages et vertueux, et que tous leurs efforts se soient réunis pour mettre à leurs places tout ce que la nation qui les nourrissait renfermait de gens sans principes, sans mœurs.

» On ne pourra croire qu'ils aient... eu l'imprudence de tracer eux-mêmes aux conseillers de la nation française, le plan qui devait renverser sa constitution et sa religion. (Le Franc, *Conjuration contre la religion catholique...*, Paris, 1792, pp. 113 à 115).

« Personne, continue Le Franc, ne connaît mieux la constitution de la Franc-Maçonnerie que le sieur de la Lande qui en a fait l'histoire dans le dictionnaire encyclopédique, et qui a travaillé avec M. Condorcet au code de cette Société, et à l'organisation de toutes ses parties. Si les loges maçonniques sont aujourd'hui l'école de tous les principes d'irreligion qui ont infecté la France, c'est à ces philosophes que l'on doit l'imputer, puisqu'ils en ont formé le régime, et qu'ils continuent d'en conduire les opérations.

» Le même langage tenu par tous les clubs, le même esprit d'irreligion manifesté de la même manière dans toutes les loges maçonniques, tout indique *l'unité de principes, le même moteur, les mêmes enseignements, la même haine et la même fureur contre la religion chrétienne et contre la seule religion chrétienne. Oui ! c'est à elle seule qu'on en veut, et c'est pour la détruire que l'on bouleverse la France,* puisque c'est par les décrets du 7 et du 29 novembre (1791) *la religion catholique est la seule dont*

le culte soit proscrit, la seule à laquelle on refuse des temples, *la seule dont on persécute les ministres avec un acharnement qui tient de la fureur...*

Ceux des Francs-Maçons qui sont conséquents disent ouvertement dans leurs Assemblées, et même au milieu de l'Assemblée Nationale, que **la religion chrétienne ne peut s'accorder avec la constitution du royaume.** (Le Franc, *Conjuration*... Paris, 1792, p. 115 à 118).

IV

DOCUMENTS CONCERNANT LA HAUTE-VENTE

M. Crétineau-Joly a donné, dans son livre *L'Eglise romaine et la Révolution,* quelques-uns des documents qui lui avaient été livrés par Grégoire XVI, pour composer l'histoire des Sociétés secrètes.

Nous en avons fait entrer des fragments dans ce livre. Nous croyons devoir les reproduire ici tels qu'ils se trouvent dans l'ouvrage de Crétineau-Joly.

I. — LETTRE DU CARDINAL CONSALVI AU PRINCE DE METTERNICH,

en date du 4 janvier 1818.

Le Saint-Siège y manifeste la prescience qu'il a du danger que le Carbonarisme, à la tête duquel sera bientôt placée la Haute-Vente, fait courir à la société.

« Les choses ne vont bien nulle part, et je trouve,

cher Prince, que nous nous croyons beaucoup trop dispensés de la plus simple précaution. Ici, j'entretiens chaque jour les ambassadeurs de l'Europe des dangers futurs que les Sociétés secrètes préparent à l'ordre à peine reconstitué, et je m'aperçois qu'on ne me répond que par la plus belle de toutes les indifférences. On s'imagine que le Saint-Siège est trop prompt à prendre frayeur; l'on s'étonne des avis que la prudence nous suggère. C'est une erreur manifeste que je serais bien heureux de ne pas voir partager par V. A. Vous avez trop d'expérience pour ne pas vouloir mettre en pratique le conseil qu'il vaut mieux prévenir que réprimer; or le moment est venu de prévenir; il faut en profiter, à moins de se résoudre d'avance à une répression qui ne fera qu'augmenter le mal. Les éléments qui composent les Sociétés secrètes, ceux surtout qui servent à former le noyau du Carbonarisme, sont encore dispersés, mal fondus ou *in ovo;* mais nous vivons dans un temps si facile aux conspirations et si rebelle au sentiment du devoir, que la circonstance la plus vulgaire peut très aisément faire une redoutable agrégation de ces conciliabules épars. V. A. me fait l'honneur de me dire, dans sa dernière lettre, que je m'inquiète trop vivement de quelques secousses, naturelles encore après une aussi violente tempête. Je voudrais bien que mes pressentiments restassent à l'état de chimère; néanmoins, je ne puis me bercer longtemps d'une aussi cruelle espérance.

» Par tout ce que je recueille de divers côtés, et par tout ce que j'entrevois dans l'avenir, je crois (et vous verrez plus tard si j'ai tort) que la Révolution a changé de marche et de tactique. Elle n'attaque plus à main armée les trônes et les autels, elle se contentera de les miner par d'incessantes

calomnies : elle sèmera la haine et la défiance entre les gouvernants et les gouvernés; elle rendra odieux les uns, tout en plaignant les autres. Puis, un jour, les monarchies les plus séculaires, abandonnées de leurs défenseurs, se trouveront à la merci de quelques intrigants de bas étage auxquels personne ne daigne accorder un regard d'attention préventive. Vous semblez penser que, dans ces craintes manifestées par moi (mais toujours d'ordre verbal du Saint-Père), il y a un système préconçu et des idées qui ne peuvent naître qu'à Rome. Je jure à V. A. qu'en lui écrivant et qu'en m'adressant aux hautes Puissances, je me dépouille complètement de tout intérêt personnel, et que c'est d'un point beaucoup plus élevé que j'envisage la question. Ne pas s'y arrêter maintenant, parce qu'elle n'est pas encore entrée pour ainsi dire dans le domaine public, c'est se condamner à de tardifs regrets.

» Le gouvernement de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique prend (je le sais, et le Très Saint-Père, l'en remercie du fond de son âme) toutes les sages mesures que comporte la situation; mais nous voudrions qu'il ne s'endormît pas, comme le reste de l'Europe, sur de terribles éventualités. Le besoin de conspirer est inné au cœur des Italiens; il ne faut pas leur laisser développer ce mauvais penchant : sinon, dans peu d'années, les princes se verront obligés de sévir. Le sang ou le cachot établira entre eux et leurs sujets un mur de séparation. Ainsi nous marcherons à un abîme, qu'avec un peu de prudence il serait très facile d'éviter. Grâce aux très éminents services que V. A. rendit à l'Europe, elle a mérité une place privilégiée dans le conseil des Rois. Vous avez, cher Prince, acquis et inspiré la confiance; augmentez encore cette

gloire si universelle, en mettant les conspirateurs novices dans l'impossibilité de nuire aux autres ainsi qu'à eux-mêmes. C'est dans cet art de prescience et de calcul anticipé qu'ont brillé les grands hommes d'Etat; vous vous garderez bien de manquer à votre vocation. »

Le langage du Saint-Siège ne fut pas compris, ses avertissements se virent dédaignés. Peu après ou dans le même temps la Haute-Vente était constituée.

II. — INSTRUCTION SECRÈTE PERMANENTE,

donnée aux membres de la Haute-Vente

« Depuis que nous sommes établis en corps d'action et que l'ordre commence à régner au fond de la Vente la plus reculée comme au sein de celle la plus rapprochée du centre, il est une pensée qui a toujours profondément préoccupé les hommes qui aspirent à la régénération universelle : c'est la pensée de l'affranchissement de l'Italie, d'où doit sortir, à un jour déterminé, l'affranchissement du monde entier, la République fraternelle et l'harmonie de l'humanité. Cette pensée n'a pas encore été saisie par nos frères d'au delà les Alpes. Ils croient, que l'Italie révolutionnaire ne peut que conspirer dans l'ombre, distribuer quelques coups de poignard à des sbires ou des traîtres; et subir tranquillement le joug des événements qui s'accomplissent au delà des monts pour l'Italie, mais sans l'Italie. Cette erreur nous a été déjà fatale à plusieurs reprises. Il ne faut pas la combattre avec des phrases, ce serait la propager; mais il faut la tuer avec des faits. Ainsi, au milieu des soins qui ont le privilège d'agiter

les esprits les plus vigoureux de nos Ventes (1), il en est un que nous ne devons jamais oublier.

» La Papauté a exercé de tout temps une action décisive sur les affaires d'Italie. Par le bras, par la voix, par la plume, par le cœur de ses innombrables évêques, prêtres, moines, religieuses et fidèles de toutes les latitudes, la Papauté trouve des dévouements sans cesse prêts au martyre et à l'enthousiasme. Partout où il lui plaît d'en évoquer, elle a des amis qui meurent, d'autres qui se dépouillent pour elle. C'est un levier immense dont quelques papes seuls ont apprécié toute la puissance (encore n'en ont-ils usé que dans une certaine mesure). Aujourd'hui il ne s'agit pas de reconstituer pour nous ce pouvoir, dont le prestige est momentanément affaibli; notre but final est celui de Voltaire et de la Révolution française, l'anéantissement à tout jamais du Catholicisme et même de l'idée chrétienne, qui, restée debout sur les ruines de Rome, en serait la perpétuation plus tard. Mais pour atteindre plus certainement ce but et ne pas nous préparer de gaieté de cœur des revers qui ajournent indéfiniment ou compromettent pour des siècles le succès d'une bonne cause, il ne faut pas prêter l'oreille à ces vantards de Français, à ces nébuleux Allemands, à ces tristes Anglais, qui s'imaginent tous tuer le Catholicisme tantôt avec une chanson impure, tantôt avec une déduction illogique, tantôt avec un grossier sarcasme passé en contrebande comme le coton de la Grande-Bretagne. Le Catholicisme a la vie plus dure que cela. Il a vu de plus implacables, de plus terribles adversaires, et il s'est souvent donné le malin plaisir de jeter de

1. Les Ventes du Carbonarisme au sommet desquelles était placée la Haute-Vente.

l'eau bénite sur la tombe des plus enragés. Laissons donc nos frères de ces contrées se livrer aux intempérances stériles de leur zèle anticatholique, permettons-leur même de se moquer de nos madones et de notre dévotion apparente. Avec ce passeport, nous pouvons conspirer tout à notre aise et arriver peu à peu au terme proposé.

» Donc la Papauté est depuis seize cents ans inhérente à l'histoire de l'Italie. L'Italie ne peut ni respirer, ni se mouvoir sans la permission du Pasteur suprême. Avec lui, elle a les cent bras de Briarée; sans lui, elle est condamnée à une impuissance qui fait pitié. Elle n'a plus que des divisions à fomenter, que des haines à voir éclore, des hostilités à entendre surgir de la première chaîne des Alpes au dernier chaînon des Apennins. Nous ne pouvons pas vouloir un pareil état de choses; il importe donc de chercher un remède à cette situation. Le remède est tout trouvé. Le Pape, quel qu'il soit, ne viendra jamais aux Sociétés secrètes; c'est aux Sociétés secrètes à faire le premier pas vers l'Église, dans le but de les vaincre tous deux.

» Le travail que nous allons entreprendre n'est l'œuvre ni d'un jour, ni d'un mois, ni d'un an; il peut durer plusieurs années, un siècle peut-être; mais dans nos rangs le soldat meurt et le combat continue.

» Nous n'entendons pas gagner les Papes à notre cause, en faire des néophytes de nos principes, des propagateurs de nos idées. Ce serait un rêve ridicule; et de quelque manière que tournent les événements, que des cardinaux ou des prélats, par exemple, soient entrés de plein gré ou par surprise dans une partie de nos secrets, ce n'est pas du tout un motif pour désirer leur élévation au siège de Pierre.

Cette élévation nous perdrait. L'ambition seule les aurait conduits à l'apostasie : les nécessités du pouvoir les forceraient à nous immoler. Ce que nous devons demander, ce que nous devons chercher et attendre, comme les Juifs attendent le Messie, c'est un pape selon nos besoins. Alexandre VI, avec tous ses crimes privés, ne nous conviendrait pas, car il n'a jamais erré dans les matières religieuses. Un Clément XIV, au contraire, serait notre fait des pieds à la tête. Borgia était un libertin, un vrai sensualiste du XVIIIe siècle égaré dans le XVe. Il a été anathématisé, malgré ses vices, par tous les vices de la philosophie et de l'incrédulité, et il doit cet anathème à la vigueur avec laquelle il défendit l'Eglise. Ganganelli se livra pieds et poings liés aux ministres des Bourbons qui lui faisaient peur, aux incrédules qui célébraient sa tolérance, et Ganganelli est devenu un très grand Pape. C'est à peu près dans ces conditions qu'il nous en faudrait un, si c'est encore possible. Avec cela nous marcherons plus sûrement à l'assaut de l'Eglise, qu'avec les pamphlets de nos frères de France et l'or même de l'Angleterre. Voulez-vous en savoir la raison ? C'est qu'avec cela, pour briser le rocher sur lequel Dieu a bâti son Eglise, nous n'avons plus besoin de vinaigre annibalien, plus besoin de la poudre à canon, plus besoin même de nos bras. Nous avons le petit doigt du successeur de Pierre engagé dans le complot, et ce petit doigt vaut pour cette croisade tous les Urbain II et tous les saint Bernard de la Chrétienté.

» Nous ne doutons pas d'arriver à ce terme suprême de nos efforts; mais quand? mais comment? L'inconnu ne se dégage pas encore. Néanmoins, comme rien ne doit nous écarter du plan tracé, qu'au contraire, tout y doit tendre, comme si le succès

devait couronner dès demain l'œuvre à peine ébauchée, nous voulons, dans cette instruction qui restera secrète pour les simples initiés, donner aux préposés de la Vente suprême des conseils qu'ils devront inculquer à l'universalité des frères, sous forme d'enseignement ou de memorandum. Il importe surtout, et par une discrétion dont les motifs sont transparents, de ne jamais laisser pressentir que ces conseils sont des ordres émanés de la Vente. Le Clergé y est trop directement mis en jeu, pour qu'on puisse, à l'heure qu'il est, se permettre de jouer avec lui comme avec un de ces roitelets ou de ces principicules sur lesquels on n'a besoin que de souffler pour les faire disparaître.

» Il y a peu de chose à faire avec les vieux cardinaux ou avec les prélats dont le caractère est bien décidé. Il faut les laisser incorrigibles à l'école de Consalvi, et puiser dans nos entrepôts de popularité ou d'impopularité les armes qui rendront inutile ou ridicule le pouvoir entre leurs mains. Un mot qu'on invente habilement et qu'on a l'art de répandre dans certaines honnêtes familles choisies, pour que de là il descende dans les cafés et des cafés dans la rue, un mot peut quelquefois tuer un homme. Si un prélat arrive de Rome pour exercer quelque fonction publique au fond des provinces, connaissez aussitôt son caractère, ses antécédents, ses qualités, ses défauts surtout. Est-il d'avance un ennemi déclaré? un Albani, un Pallotta, un Bernetti, un della Genga, un Rivarola? enveloppez-le de tous les pièges que vous pourrez tendre sous ses pas; créez-lui une de ces réputations qui effraient les petits enfants et les vieilles femmes; peignez-le cruel et sanguinaire; racontez quelques traits de cruauté qui puissent se graver dans la mémoire du peuple. Quand les jour-

naux étrangers recueilleront par nous ces récits qu'ils embelliront à leur tour (inévitablement par respect pour la vérité), montrez, ou plutôt faites montrer, par quelque respectable imbécile, ces feuilles où sont relatés les noms et les excès arrangés des personnages. Comme la France et l'Angleterre, l'Italie ne manquera jamais de ces plumes qui savent se tailler dans des mensonges utiles à la bonne cause. Avec un journal, dont il ne comprend pas la langue, mais où il verra le nom de son délégat ou de son juge, le peuple n'a pas besoin d'autres preuves. Il est dans l'enfance du Libéralisme, il croit aux Libéraux comme plus tard il croira en nous ne savons trop quoi.

Ecrasez l'ennemi quel qu'il soit, écrasez le puissant à force de médisances ou de calomnies : mais surtout écrasez-le dans l'œuf. C'est à la jeunesse qu'il faut aller; c'est elle qu'il faut séduire, elle que nous devons entraîner, sans qu'elle s'en doute, sous le drapeau des Sociétés secrètes. Pour avancer à pas comptés mais sûrs dans cette voie périlleuse, deux choses sont nécessaires de toute nécessité. Vous devez avoir l'air d'être simples comme des colombes, mais vous serez prudents comme le serpent. Vos pères, vos enfants, vos femmes elles-mêmes, doivent toujours ignorer le secret que vous portez dans votre sein, et s'il vous plaisait, pour mieux tromper l'œil inquisitorial, d'aller souvent à confesse, vous êtes comme de droit autorisés à garder le plus absolu silence sur ces choses. Vous savez que la moindre révélation, que le plus petit indice, échappé au tribunal de la pénitence ou ailleurs, peut entraîner de grandes calamités, et que c'est son arrêt de mort que signe ainsi le révélateur volontaire ou involontaire.

» Or, donc, pour nous assurer un Pape dans les proportions exigées, il s'agit d'abord de lui façonner, à ce Pape, une génération digne du règne que nous rêvons. Laissez de côté la vieillesse et l'âge mûr; allez à la jeunesse et, si c'est possible, jusqu'à l'enfance. N'ayez jamais pour elle un mot d'impiété ou d'impureté : *Maxima debetur puero reverentia.* N'oubliez jamais ces paroles du poète, car elles vous serviront de sauvegarde contre des licences dont il importe essentiellement de s'abstenir dans l'intérêt de la cause. Pour la faire fructifier au seuil de chaque famille, pour vous donner droit d'asile au foyer domestique, vous devez vous présenter avec toutes les apparences de l'homme grave et moral. Une fois votre réputation établie dans les collèges, dans les gymnases, dans les universités et dans les séminaires, une fois que vous aurez capté la confiance des professeurs et des étudiants, faites que ceux qui principalement s'engagent dans la milice cléricale aiment à rechercher vos entretiens. Nourrissez leurs esprits de l'ancienne splendeur de la Rome papale. Il y a toujours au fond du cœur de l'Italien un regret pour la Rome républicaine. Confondez habilement ces deux souvenirs l'un dans l'autre. Excitez, échauffez ces natures si pleines d'incandescence et de patriotique orgueil. Offrez-leur d'abord, mais toujours en secret, des livres inoffensifs, des poésies resplendissantes d'emphase nationale, puis peu à peu vous amènerez vos disciples au degré de cuisson voulu. Quand sur tous les points à la fois de l'Etat ecclésiastique ce travail de tous les jours aura répandu nos idées comme la lumière, alors vous pourrez apprécier la sagesse du conseil dont nous prenons l'initiative.

» Les événements, qui, selon nous, se précipitent

trop vite (1), vont nécessairement appeler, d'ici à quelques mois, une intervention armée de l'Autriche. Il y a des fous qui, de gaieté de cœur, se plaisent à jeter les autres au milieu des périls, et cependant ce sont des fous qui, à une heure donnée, entraînent jusqu'aux sages. La révolution que l'on fait méditer à l'Italie, n'aboutira qu'à des malheurs et à des proscriptions. Rien n'est mûr, ni les hommes, ni les choses, et rien ne le sera encore de bien longtemps; mais de ces malheurs, vous pourrez facilement tirer une nouvelle corde à faire vibrer au cœur du jeune clergé. Ce sera la haine de l'étranger. Faites que l'Allemand *(il Tedesco)* soit ridicule et odieux avant même son entrée prévue. A l'idée de suprématie pontificale, mêlez toujours le vieux souvenir des guerres du Sacerdoce et de l'Empire. Ressuscitez les passions mal éteintes des Guelfes et des Gibelins, et ainsi, vous vous arrangerez à peu de frais une réputation de bon catholique et de patriote pur.

» Cette réputation donnera accès à nos doctrines au sein du jeune clergé comme au fond des couvents. Dans quelques années, ce jeune clergé aura, par la force des choses, envahi toutes les fonctions; il gouvernera, il administrera, il jugera, il formera le conseil du souverain, il sera appelé à choisir le Pontife qui devra régner, et ce Pontife, comme la plupart de ses contemporains, sera nécessairement plus ou moins imbu des principes italiens et humanitaires que nous allons commencer à mettre en circulation, c'est un petit grain de sénevé que nous confions à la terre; mais le soleil des justices le développera jusqu'à la plus haute puissance, et vous verrez un jour quelle riche moisson ce petit grain produira.

1. Cet écrit est daté de l'année 1819.

» Dans la voie que nous traçons à nos frères, il se trouve de grands obstacles à vaincre, des difficultés de plus d'une sorte à surmonter. On en triomphera par l'expérience et par la perspicacité; mais le but est si beau, qu'il importe de mettre toutes les voiles au vent pour l'atteindre. Vous voulez révolutionner l'Italie? cherchez le Pape dont nous venons de faire le portrait. Vous voulez établir le règne des élus sur le trône de la prostituée de Babylone? que le Clergé marche sous votre étendard en croyant toujours marcher sous la bannière des Clefs apostoliques. Vous voulez faire disparaître le dernier vestige des tyrans et des oppresseurs? tendez vos filets comme Simon Barjona; tendez-les au fond des sacristies, des séminaires et des couvents plutôt qu'au fond de la mer : et si vous ne précipitez rien, nous vous promettons une pêche plus miraculeuse que la sienne. Le pêcheur de poissons devint pêcheur d'hommes; vous amènerez des amis à nous autour de la Chaire apostolique. Vous aurez prêché une révolution en tiare et en chape, marchant avec la croix et la bannière, une révolution qui n'aura besoin que d'être un tout petit peu aiguillonnée pour mettre le feu aux quatre coins du monde.

» Que chaque acte de votre vie tende donc à la découverte de cette pierre philosophale. Les alchimistes du moyen âge ont perdu leur temps et l'or de leurs dupes à la recherche de ce rêve. Celui des Sociétés secrètes s'accomplira par la plus simple des raisons : c'est qu'il est basé sur les passions de l'homme. Ne nous décourageons donc ni pour un échec, ni pour un revers, ni pour une défaite; préparons nos armes dans le silence des Ventes; dressons toutes nos batteries, flattons toutes les passions, les plus mauvaises comme les plus généreuses, et

tout nous porte à croire que ce plan réussira un jour, au delà même de nos calculs les plus improbables. »

III. — FRAGMENT D'UNE LETTRE qui ne porte pour signature qu'une équerre, mais qui, rapprochée de quelques autres écritures de la même main, semble bien émaner du comité directeur et avoir une autorité spéciale. Elle est du 20 octobre 1821 :

« Dans la lutte engagée maintenant entre le despotisme sacerdotal ou monarchique et le principe de liberté, il y a des conséquences qu'il faut subir, des principes qu'avant tout il importe de faire triompher. Un échec était dans les événements prévus; nous ne devons pas nous en attrister plus que de mesure; mais si cet échec ne décourage personne, il devra, dans un temps donné, nous faciliter les moyens pour attaquer le fanatisme avec plus de fruit. Il ne s'agit que de toujours exalter les esprits, et de mettre à profit toutes les circonstances. L'intervention étrangère, dans les questions pour ainsi dire de police intérieure, est une arme effective et puissante qu'il faut savoir manier avec dextérité. En France, on viendra à bout de la branche aînée en lui reprochant incessamment d'être revenue dans les fourgons des Cosaques; en Italie, il faut rendre aussi impopulaire le nom de l'étranger, de sorte que, lorsque Rome sera sérieusement assiégée par la Révolution, un secours étranger soit tout d'abord un affront, même pour les indigènes fidèles. Nous ne pouvons plus marcher à l'ennemi avec l'audace de nos pères de 1793. Nous sommes gênés par les lois et bien plus encore par les mœurs; mais, avec le temps,

il nous sera permis peut-être d'atteindre le but qu'ils ont manqué. Nos pères mirent trop de précipitation à tout, et ils ont perdu la partie. Nous la gagnerons si, en contenant les témérités, nous parvenons à fortifier les faiblesses.

» C'est d'insuccès en insuccès qu'on arrive à la victoire. Ayez donc l'œil toujours ouvert sur ce qui se passe à Rome. Dépopularisez la prêtraille par toute espèce de moyens; faites au centre de la Catholicité ce que nous tous, individuellement ou en corps, nous faisons sur les ailes. Agitez, jetez sur la rue sans motifs ou avec motifs, peu importe, mais agitez. Dans ce mot sont renfermés tous les éléments du succès. La conspiration la mieux ourdie est celle qui se remue le plus et qui compromet le plus de monde. Ayez des martyrs, ayez des victimes, nous trouverons toujours des gens qui sauront donner à cela les couleurs nécessaires. »

IV.— LETTRE DU JUIF DÉSIGNÉ DANS LA SECTE SOUS LE NOM DE PICCOLO-TIGRE. Elle donne aux membres de la Vente de Carbonari, que Piccolo-Tigre avait formée à Turin, des instructions sur les moyens à prendre pour racoler des francs-maçons. Elle est datée du 18 janvier 1822 :

« Dans l'impossibilité où nos frères et amis se trouvent de dire encore leur dernier mot, il a été jugé bon et utile de propager partout la lumière et de donner le branle à tout ce qui aspire à remuer. C'est dans ce but-là que nous ne cessons de vous recommander d'affilier à toute sorte de congrégations telles quelles, pourvu que le mystère y domine, toute espèce de gens. L'Italie est couverte de Confréries

religieuses et de Pénitents de diverses couleurs. Ne craignez pas de glisser quelques-uns des nôtres au milieu de ces troupeaux guidés par une dévotion stupide; qu'ils étudient avec soin le personnel de ces Confréries, et ils verront que peu à peu il n'y manque pas de récoltes à faire. Sous le prétexte le plus futile, mais jamais politique ou religieux, créez par vous-mêmes, ou mieux encore, faites créer par d'autres des associations ayant le commerce, l'industrie, la musique, les beaux-arts pour objet. Réunissez dans un lieu ou dans un autre, dans les sacristies même ou dans les chapelles, vos tribus encore ignorantes; mettez-les sous la houlette d'un prêtre vertueux, bien noté, mais crédule et facile à tromper; infiltrez le venin dans les cœurs choisis, infiltrez-le à petites doses et comme par hasard : puis, à la réflexion, vous serez étonnés vous-mêmes de votre succès.

» L'essentiel est d'isoler l'homme de sa famille, de lui en faire perdre les mœurs. Il est disposé, par la pente de son caractère, à fuir les soins du ménage, à courir après de faciles plaisirs et des joies défendues. Il aime les grandes causeries du café, l'oisiveté des spectacles. Entraînez-le, soutirez-le, donnez-lui une importance quelconque; apprenez-lui discrètement à s'ennuyer de ses travaux journaliers, et, par ce manège, après l'avoir séparé de sa femme et de ses enfants, et lui avoir montré combien sont pénibles tous les devoirs, vous lui inculquerez le désir d'une autre existence. L'homme est né rebelle; attisez ce désir de rébellion jusqu'à l'incendie, mais que l'incendie n'éclate pas. C'est une préparation à la grande œuvre que vous devez commencer. Quand vous aurez insinué dans quelques âmes le dégoût de la famille et de la religion (l'un va presque toujours à la suite de l'autre), laissez tomber certains mots qui

provoqueront le désir d'être affilié à la Loge la plus voisine. Cette vanité du citadin ou du bourgeois de s'inféoder à la Franc-Maçonnerie a quelque chose de si banal et de si universel, que je suis toujours en admiration devant la stupidité humaine. Je m'étonne de ne pas voir le monde entier frapper à la porte de tous les Vénérables, et de demander à ces messieurs l'honneur d'être l'un des ouvriers choisis pour la reconstruction du Temple de Salomon. Le prestige de l'inconnu exerce sur les hommes une telle puissance, que l'on se prépare avec tremblement aux fantasmagoriques épreuves de l'initiation et du banquet fraternel.

» Se trouver membre d'une Loge, se sentir, en dehors de sa femme et de ses enfants, appelé à garder un secret qu'on ne vous confie jamais, est pour certaines natures une volupté et une ambition. Les Loges peuvent bien aujourd'hui procréer des gourmands : elles n'enfanteront jamais des citoyens. On dîne trop chez les T.·. C.·. et T.·. R.·. F.·. de tous les Orients; mais c'est un lieu de dépôt, une espèce de haras, un centre par lequel il faut passer avant d'arriver à nous. Les Loges ne font qu'un mal relatif, un mal tempéré par une fausse philanthropie et par des chansons encore plus fausses, comme en France. Cela est trop pastoral et trop gastronomique, mais cela a un but qu'il faut encourager sans cesse. En lui apprenant à porter arme avec son verre, on s'empare ainsi de la volonté, de l'intelligence et de la liberté de l'homme. On en dispose, on le tourne, on l'étudie. On devine ses penchants, ses affections et ses tendances; quand il est mûr pour nous, on le dirige vers la Société secrète, dont la Franc-Maçonnerie ne peut plus être que l'antichambre assez mal éclairée.

» La Haute-Vente désire que, sous un prétexte ou sous un autre, on introduise dans les Loges maçonniques le plus de princes et de riches que l'on pourra. Les princes de maison souveraine, et qui n'ont pas l'espérance légitime d'être rois par la grâce de Dieu, veulent tous l'être par la grâce d'une révolution. Le duc d'Orléans est franc-maçon, le prince de Carignan le fut aussi. Il n'en manque pas, en Italie et ailleurs, qui aspirent aux honneurs assez modestes du tablier et de la truelle symboliques. D'autres sont déshérités ou proscrits. Flattez tous ces ambitieux de popularité; accaparez-les pour la Franc-Maçonnerie : la Haute-Vente verra après ce qu'elle pourra en faire d'utile à la cause du progrès. Un prince qui n'a pas de royaume à attendre est une bonne fortune pour nous. Il y en a beaucoup dans ce cas-là. Faites-en des Francs-Maçons. La Loge les conduira au Carbonarisme. Un jour viendra où la Haute-Vente peut-être daignera se les affilier. En attendant, ils serviront de glu aux imbéciles, aux intrigants, aux citadins et aux besogneux. Ces pauvres princes feront notre affaire en croyant ne travailler qu'à la leur. C'est une magnifique enseigne, et il y a toujours des sots disposés à se compromettre au service d'une conspiration dont un prince quelconque semble être l'arc-boutant.

» Une fois qu'un homme, qu'un prince même, un prince surtout, aura commencé à être corrompu, soyez persuadés qu'il ne s'arrêtera guère sur la pente. Il y a peu de mœurs, même chez les plus moraux, et l'on va très vite dans cette progression. Ne vous effrayez donc pas de voir les Loges florissantes, lorsque le Carbonarisme se recrute avec peine. C'est sur les Loges que nous comptons pour doubler nos rangs; elles forment à leur insu notre noviciat pré-

paratoire. Elles discourent sans fin sur les dangers du fanatisme, sur le bonheur de l'égalité sociale, et sur les grands principes de liberté religieuse. Elles ont, entre deux festins, des anathèmes foudroyants contre la persécution. C'est plus qu'il n'en faut pour faire des adeptes. Un homme imbu de ces belles choses n'est pas éloigné de nous; il ne reste plus qu'à l'enrégimenter. La loi du progrès social est là, et toute là; ne prenez pas la peine de la chercher ailleurs. Dans les circonstances présentes, ne levez jamais le masque. Contentez-vous de rôder autour de la bergerie catholique; mais, en bon loup, saisissez au passage le premier agneau qui s'offrira dans les conditions voulues. Le bourgeois a du bon, le prince encore davantage. Pourtant, que ces agneaux ne se changent pas en renards, comme l'infâme Carignan. La trahison du serment est un arrêt de mort, et tous ces princes, faibles ou lâches, ambitieux ou repentants, nous trahissent et nous dénoncent. Par bonheur, ils ne savaient que peu de chose, rien même, et ils ne peuvent pas mettre sur la trace de nos véritables mystères.

» A mon dernier voyage en France, j'ai vu avec une satisfaction profonde que nos jeunes initiés apportaient une extrême ardeur à la diffusion du Carbonarisme; mais je trouve qu'ils précipitent un peu trop le mouvement. Selon moi, ils font trop de leur haine religieuse, une haine politique. La conspiration contre le Siège romain ne devrait pas se confondre avec d'autres projets. Nous sommes exposés à voir germer dans le sein des Sociétés secrètes d'ardentes ambitions; ces ambitions, une fois maîtresses du pouvoir, peuvent nous abandonner. La route que nous suivons n'est pas encore assez bien tracée pour nous livrer à des intrigants ou à des tribuns. Il faut

décatholiciser le monde, et un ambitieux arrivé à son but se gardera bien de nous seconder. La révolution dans l'Eglise, c'est la révolution en permanence, c'est le renversement obligé des trônes et des dynasties. Or un ambitieux ne peut pas vouloir ces choses-là. Nous visons plus haut et plus loin; tâchons donc de nous ménager et de nous fortifier. Ne conspirons que contre Rome : pour cela, servons-nous de tous les incidents, mettons à profit toutes les éventualités. Défendons-nous principalement des exagérations de zèle. Une bonne haine bien froide, bien calculée, bien profonde, vaut mieux que tous ces feux d'artifice et toutes ces déclamations de tribune. A Paris, ils ne veulent pas comprendre cela; mais, à Londres, j'ai vu des hommes qui saisissaient mieux notre plan et qui s'y associaient avec plus de fruit. Des offres considérables m'ont été faites : bientôt nous aurons à Malte une imprimerie à notre disposition. Nous pourrons donc, avec impunité, à coup sûr, et sous pavillon britannique, répandre, d'un bout de l'Italie à l'autre, les livres, brochures, etc., que la Vente jugera à propos de mettre en circulation. »

V. — LETTRE DE NUBIUS, LE CHEF DE LA HAUTE-VENTE, A VOLPE, datée du 3 avril 1824.

« On a chargé nos épaules d'un lourd fardeau, cher Volpe. Nous devons faire l'éducation immorale de l'Eglise, et arriver, par de petits moyens bien gradués quoique assez mal définis, au triomphe de l'idée révolutionnaire par le Pape. Dans ce projet, qui m'a toujours semblé d'un calcul surhumain, nous marchons encore en tâtonnant; mais il n'y a pas deux mois que je suis à Rome, et déjà je commence à

m'habituer à l'existence nouvelle qui m'est destinée. D'abord, je dois vous faire une réflexion pendant que vous êtes à Forli à relever le courage de nos frères : c'est que, soit dit entre nous, je trouve dans nos rangs beaucoup d'officiers et pas assez de soldats. Il y a des hommes qui s'en vont mystérieusement ou à demi-voix faire au premier passant des demi-confidences par lesquelles ils ne trahissent rien, mais par lesquelles aussi, à des oreilles intelligentes, ils pourraient très bien laisser tout deviner. C'est le besoin d'inspirer de la crainte ou de la jalousie à un voisin ou à un ami qui porte quelques-uns de nos frères à ces indiscrétions coupables. Le succès de notre œuvre dépend du plus profond mystère, et dans les Ventes nous devons trouver l'initié, comme le chrétien de l'*Imitation*, toujours prêt « à aimer à être inconnu et à n'être compté pour rien. » Ce n'est pas pour vous, très fidèle Volpe, que je me permets d'édicter ce conseil; je ne présume pas que vous puissiez en avoir besoin. Comme nous, vous devez connaître le prix de la discrétion et de l'oubli de soi-même en face des grands intérêts de l'humanité; mais cependant si, examen de conscience fait, vous vous jugiez en contravention, je vous prierais d'y bien réfléchir, car l'indiscrétion est la mère de la trahison.

» Il y a une certaine partie du clergé qui mord à l'hameçon de nos doctrines avec une vivacité merveilleuse : c'est le prêtre qui n'aura jamais d'autre emploi que celui de dire la messe, d'autre passe-temps que celui d'attendre dans un café que sonnent deux heures après l'*Ave Maria* pour aller se coucher. Ce prêtre, le plus grand oisif de tous les oisifs qui encombrent la Ville éternelle, me semble avoir été créé pour servir d'instrument aux Sociétés secrètes. Il

est pauvre, ardent, désœuvré, ambitieux; il se sait déshérité des biens de ce monde; il se croit trop éloigné du soleil de la faveur pour pouvoir se réchauffer les membres, et il grelotte sa misère tout en murmurant contre l'injuste répartition des honneurs et des biens de l'Eglise. Nous commençons à utiliser ces sourds mécontentements que l'incurie native osait à peine s'avouer. A cet ingrédient des prêtres statistes, sans fonctions et sans aucun autre caractère qu'un manteau aussi délabré que leur chapeau ayant perdu toute espèce de forme primitive, nous ajoutons, autant qu'il est possible, une mixture de prêtres corses et génois qui arrivent tous à Rome avec la tiare dans leur valise. Depuis que Napoléon a vu le jour dans leur île, il n'y a pas un de ces Corses qui ne se croit un Bonaparte pontifical. Cette ambition, qui maintenant a sa vulgarité, nous a été favorable; elle nous a ouvert des voies qui probablement nous seraient restés très longtemps inconnues. Elle nous sert à consolider, à éclairer le chemin sur lequel nous marchons, et leurs plaintes, enrichies de tous les commentaires et de toutes les malédictions, nous offrent des points d'appui auxquels nous n'aurions jamais songé.

» La terre fermente, le germe se développe, mais la moisson est bien éloignée encore. »

VI. — FRAGMENT D'UNE LETTRE DE NUBIUS AU JUIF PRUSSIEN KLAUSS.

« Je passe quelquefois une heure de la matinée avec le vieux cardinal della Somaglia, le secrétaire d'Etat; je monte à cheval soit avec le duc de Laval, soit avec le prince Cariati; je vais, après la messe,

baiser la main de la belle princesse Doria, où je rencontre assez souvent le beau Bernetti; de là je cours chez le cardinal Pallotta, un Torquemada moderne qui ne fait pas mal d'honneur à notre esprit d'invention; puis je visite dans leurs cellules le procureur général de l'Inquisition, le dominicain Jabalot, le théatin Ventura ou le franciscain Orioli. Le soir, je commence chez d'autres cette vie d'oisiveté si bien occupée aux yeux du monde et de la cour; le lendemain je reprends cette chaîne éternelle. (Ici cela s'appelle faire marcher les choses). Dans un pays où l'immobilité seule est une profession et un art, il est de fait néanmoins que les progrès de la cause sont sensibles. Nous ne comptons pas les prêtres gagnés, les jeunes religieux séduits, nous ne le pourrions pas, et je ne le voudrais pas; mais il y a des indices qui ne trompent guère les yeux exercés, et on sent de loin, de très loin, le mouvement qui commence. Par bonheur nous n'avons pas en partage la pétulance des Français. Nous voulons le laisser mûrir avant de l'exploiter; c'est le seul moyen d'agir à coup sûr. Vous m'avez souvent parlé de nous venir en aide, lorsque le vide se ferait dans la bourse commune. Cette heure-là est arrivée *in questa Dominante*. Pour travailler à la future confection d'un Pape, nous n'avons plus un papalin, et vous savez par expérience que l'argent est partout, et ici principalement, le nerf de la guerre. Je vous donne des nouvelles qui vous iront à l'âme; en échange mettez à notre disposition des thalers, et beaucoup de thalers. C'est la meilleure artillerie pour battre en brèche le siège de Pierre. »

VII. — LETTRE DE NUBIUS A VINDICE, après l'exécution de Targhini et de Montanari, le 23 novembre 1825 (1)

« J'ai assisté, avec la ville entière, à l'exécution de Targhini et de Montanari; mais j'aime mieux leur mort que leur vie. Le complot qu'ils avaient follement préparé, afin d'inspirer la terreur, ne pouvait pas réussir; il a failli nous compromettre; donc leur mort rachète ces petites peccadilles. Ils sont tombés avec courage, et ce spectacle fructifiera. Crier à tue-tête, sur la place du Peuple à Rome, dans la cité-mère du Catholicisme, en face du bourreau qui vous tient et du peuple qui vous regarde, que l'on meurt

1. « La Commission spéciale nommée par Notre Saint-Père le Pape Léon XII, heureusement régnant, et présidée par Monseigneur Thomas Bernetti, gouverneur de Rome, s'est réunie ce matin, à trois heures avant midi, dans l'une des salles du palais du gouvernement, pour juger le crime de lèse-majesté et de blessures avec trahison et autres circonstances aggravantes dont sont accusés : Angelo Targhini, natif de Brescia, domicilié à Rome; Léonidas Montanari, de Césène, chirurgien à Rocca di Papa; Pompeo Garofolini, Romain, avoué *(legale)*; Luigi Spadoni, de Forli, auparavant soldat dans les troupes étrangères, puis valet de chambre; Ludovico Gasperoni, de Fussignano, de la province de Ravenne, étudiant en droit; Sebastiano Ricci, de Césène, domestique sans place, tous ayant atteint l'âge de majorité.

» La discussion s'étant ouverte, après les prières accoutumées et l'invocation du très saint Nom de Dieu, rapport a été fait de la cause, selon la teneur du procès et du sommaire préalablement distribué. L'avocat fiscal et le procureur général ont développé les points de la législation et les Constitutions qui concernent les attentats dont il s'agit.

» L'avocat des pauvres a présenté les motifs de la défense, tant de vive voix que par des mémoires précédemment distribués.

» La Commission spéciale, après avoir pris en mûre considération les résultats du procès, les raisons de la défense et le dispositif des lois a déclaré :

» Que Angelo Targhini, pendant sa réclusion pour ho-

innocent, franc-maçon et impénitent, c'est admirable; d'autant plus admirable que c'est la première fois que semblable chose arrive. Montanari et Targhani sont dignes de notre martyrologe, puisqu'ils n'ont daigné accepter ni le pardon de l'Eglise, ni la réconciliation avec le Ciel. Jusqu'à ce jour, les patients, entreposés en chapelle, pleuraient de repentir, afin de toucher l'âme du Vicaire des miséricordes; ceux-là n'ont rien désiré comprendre aux félicités célestes, et leur mort de réprouvés a produit un magique effet sur les masses. C'est une première proclamation des Sociétés secrètes et une prise de possession des âmes.

» Nous avons donc des martyrs. Afin de faire pièce à la police de Bernetti, je fais déposer des

---

micide, commis en 1819 sur la personne d'Alexandre Corsi, s'immisça dans tout ce qui avait rapport aux Sociétés secrètes prohibées, s'agrégea ensuite à la secte des Carbonari, et enfin en devint le fondateur dans la capitale même, dès qu'il put y retourner;

Qu'après avoir fait quelques prosélytes, ceux-ci, pour la plupart, ne fréquentèrent guère cette Société, dans laquelle il figurait comme chef et de plus comme despote, ainsi que le rapportent ses compagnons mêmes;

» Qu'après avoir fait, avec ses autres co-accusés, tous ses efforts pour les amener à rentrer dans ladite secte et à la fréquenter pour qu'elle pût ultérieurement progresser, il résolut d'effrayer par quelque exemple terrible les individus qui s'en étaient séparés : il forma donc le projet d'assassiner quelques-uns d'entre eux par voie de trahison;

» Que dans la soirée du 4 juin dernier, avec le dessein bien arrêté d'en venir à l'exécution de son plan, le dit Targhini fit une visite à l'un de ces individus dans sa demeure, et l'ayant fait sortir sous quelque prétexte, il le conduisit dans une auberge où ils burent ensemble, et de là, toujours avec des manières amicales, jusqu'à la rue qui donne sur la place de Sant'-Andrea della Valle, où ce jeune homme sans défiance reçut à l'improviste et par derrière, dans le côté droit, un coup de stylet qui le blessa grièvement, de la main de Léonidas Montanari, qui s'était mis là aux aguets pour attendre leur passa-

fleurs, et beaucoup de fleurs, sur le fossé où le bourreau a caché leurs restes. Nous avons adopté des dispositions en conséquence. Nous craignions de voir nos domestiques compromis en faisant cette besogne; il se trouve ici des Anglais et de jeunes miss romanesquement antipapistes, et ce sont eux que nous chargeons de ce pieux pèlerinage. L'idée m'a paru aussi heureuse qu'aux susdites jeunes blondes. Ces fleurs, jetées pendant la nuit aux deux cadavres proscrits, feront germer l'enthousiasme de l'Europe révolutionnaire. Les morts auront leur Panthéon; puis j'irai, dans la journée, porter à Monsignor Piatti mon compliment de condoléance. Ce pauvre homme a manqué ses deux âmes de Carbonari. Il a mis pour les confesser toute sa ténacité de prêtre, et il a été

---

ge; qu'à peu près à l'heure même que Tharghini se rendit à la maison de cet individu, Pompeo Garofolini et Luigi Spadoni allèrent à celle d'un autre affilié de la secte qui également ne la fréquentait plus; et tandis que l'un restait dans la rue, l'autre monta à la demeure indiquée, également dans le dessein, comme on le prétend, de l'en faire sortir pour qu'il fût assassiné, ce qui heureusement n'arriva point, parce que celui-ci, se trouvant indisposé, prenait en ce moment un bain de pieds;

» Que dans le même temps et au moment même que Targhini sortit de sa demeure avec Montanari, et immédiatement après eux Spadoni et Garofolini, il en sortit encore Ludovico Gasperoni et Sebastiano Ricci, qui tous s'y étaient préalablement réunis :

» Que, en réunissant ces circonstances et d'autres non moins remarquables de ces faits, lesquels se trouvent au long dans le procès, on ne peut ne pas conclure que précédemment les co-accusés n'aient comploté l'exécution du crime qui ne fut réalisé que sur la personne d'un seul des individus désignés;

» Que par suite la Comission spéciale, considérant la gravité tant de ce crime que de celui de lèse-majesté et les preuves qui se réunissent à la charge desdits co-accusés, juge et condamne à l'unanimité Angelo Targnini et Léonidas Montanari à la peine de mort; Luigi Spadoni et Pompeo Garofolini aux galères pour la vie; Ludovico Gasperoni et Sebastino Ricci aux galères pour dix ans. »

vaincu. Je me dois à moi-même, à mon nom, à ma position, et surtout à notre avenir, de déplorer avec tous les cœurs catholiques, ce scandale, inouï, à Rome. Je le déplorerai si éloquemment, que j'espère attendrir le Piatti lui-même. A propos de fleurs, nous avons fait demander par un de nos plus innocents affiliés de la Franc-Maçonnerie, au poète Casimir Delavigne, une *Messénienne* sur Targhini et Montanari. Ce poète, que je vois souvent dans le monde des arts et des salons, est bon homme : il a donc promis de pleurer un hommage pour les martyrs et de fulminer un anathème contre les bourreaux. Les bourreaux seront le Pape et les prêtres. Ce sera toujours autant de gagné. Les correspondants anglais feront merveille aussi, et j'en connais ici plus d'un qui ont embouché la trompette épique en l'honneur de la chose.

» C'est bien pourtant une fort mauvaise œuvre que de faire ainsi des héros et des martyrs. La foule est si impressionnable devant ce couteau qui tranche la vie; elle passe si rapidement, cette foule, d'une émotion à une autre; elle se prend si vite à admirer ceux qui affrontent avec audace le suprême instant, que, depuis ce spectacle, je me sens moi-même tout bouleversé et prêt à faire comme la multitude. Cette impression, dont je ne puis me défendre, et qui a fait si vite pardonner aux deux suppliciés leur crime et leur impénitence finale, m'a conduit à des réflexions philosophiques, médicales et peu chrétiennes, qu'il faudra peut-être utiliser un jour.

» Un jour, si nous triomphons et si, pour éterniser notre triomphe, il est besoin de quelques gouttes de sang, il ne faut pas accorder aux victimes désignées le droit de mourir avec dignité et fermeté. De pareilles morts ne sont bonnes qu'à entretenir

l'esprit d'opposition et à donner au peuple des martyrs dont il aime toujours à voir le sang-froid. C'est un mauvais exemple; nous en profitons aujourd'hui; mais je crois utile de faire mes réserves pour les cas ultérieurs. Si Targhini et Montanari, par un moyen ou par un autre (la chimie a tant de merveilleuses recettes!), étaient montés sur l'échafaud abattus, pantelants et découragés, le peuple n'en aurait pas eu pitié. Ils ont été intrépides, le même peuple leur gardera un précieux souvenir. Ce jour-là sera une date pour lui. Fût-il innocent, l'homme qu'on porte sur l'échafaud n'est plus dangereux Qu'il y monte de pied ferme, qu'il contemple le trépas d'un front impassible, quoique criminel, il aura la faveur des multitudes.

» Je ne suis pas né cruel; je n'aurai jamais, je l'espère, de gloutonnerie sanguinaire; mais qui veut la fin veut les moyens. Or, je dis que, dans un cas donné, nous ne pouvons pas, même dans l'intérêt de l'humanité, nous laisser enrichir de martyrs malgré nous. Est-ce que vous croyez, qu'en présence des chrétiens primitifs, les Césars n'auraient pas mieux fait d'affaiblir, d'atténuer, de confisquer, au profit du Paganisme, toutes les héroïques démangeaisons du ciel, que de laisser provoquer la ferveur du peuple par une belle fin? N'aurait-il pas mieux valu médicamenter la force d'âme, en abrutissant le corps? Une drogue bien préparée, encore mieux administrée, et qui débiliterait le patient jusqu'à la prostration, serait, selon moi, d'un salutaire effet. Si les Césars eussent employé les Locustes de leur temps à ce commerce, je suis persuadé que notre vieux Jupiter Olympien et tous ses petits dieux de second ordre n'auraient pas succombé si misérablement. La chance du Christianisme

n'eût point, à coup sûr, été si belle. On appelait ses apôtres, ses prêtres, ses vierges, à mourir de la dent des lions dans l'amphithéâtre ou sur les places publiques, sous le regard d'une foule attentive. Ses apôtres, ses prêtres, ses vierges, mus par un sentiment de foi, d'imitation, de prosélytisme ou d'enthousiasme, mouraient sans pâlir et en chantant des hymnes de victoire. C'était à donner l'envie de s'immoler ainsi, et l'on a constaté de ces caprices-là. Les gladiateurs ne procréaient-ils pas des gladiateurs? Si ces pauvres Césars eussent eu l'honneur de faire partie de la Haute-Vente, je leur aurais tout simplement demandé de faire prendre aux plus hardis des néophytes une potion selon l'ordonnance, et on n'aurait plus compté de nouvelles conversions, parce qu'il ne se serait plus trouvé de martyrs. Il n'y a pas, en effet, d'émules par copie ou par attraction, dès qu'on traîne sur l'échafaud un corps sans mouvement, une volonté inerte et des yeux qui pleurent sans attendrir. Les Chrétiens ont été très promptement populaires, parce que le peuple aime tout ce qui le frappe. Il aurait vu de la faiblesse, de la peur, sous une enveloppe tremblante et suant la fièvre, il se serait pris à siffler, et le Christianisme était fini au troisième acte de la tragi-comédie.

» C'est par principe d'humanité politique que je crois devoir proposer un moyen pareil. Si on eût condamné Targhini et Montanari à mourir en lâches, si on eût aidé à cette sentence par quelque ingrédient de pharmacie, Targhini et Montanari seraient, à l'heure qu'il est, deux misérables assassins, qui n'ont pas même osé regarder la mort en face. Le peuple les tiendrait en profond mépris, il les oublierait. Au lieu de cela, il admire, malgré lui, cette mort où la forfanterie est bien pour moitié, mais où la faute du gouvernement

pontifical a fait le reste à notre profit. Je voudrais donc qu'en cas d'urgence il fût bien décidé que nous n'agirions pas ainsi. Ne vous prêtez pas à rendre la mort de l'échafaud glorieuse et sainte, fière ou heureuse, et vous n'aurez pas souvent besoin de tuer.

» La Révolution française, qui a eu tant de bon, s'est trompée sur ce point. Louis XVI, Marie-Antoinette et la plupart des hécatombes de l'époque sont sublimes de résignation ou de grandeur d'âme. On se souviendra toujours (et ma vieille grand'mère m'a plus d'une fois fait pleurer en me le racontant), on se souviendra toujours de ces dames défilant devant la princesse Elisabeth au pied de la guillotine, et lui faisant leur profonde révérence, comme au cercle de la cour de Versailles; ce n'est pas ce qu'il nous faut. Dans une circonstance donnée, arrangeons-nous pour qu'un Pape et deux ou trois Cardinaux meurent comme de vieilles femmes, avec toutes les transes de l'agonie et dans les épouvantes de la mort, et vous paralyserez les dévouements d'imitation. Vous épargnez les corps, mais vous tuez l'esprit.

» C'est le moral qu'il nous importe d'atteindre; c'est donc le cœur que nous devons blesser. Je sais tout ce qu'on peut objecter contre un pareil projet; mais, tout bien considéré, les avantages surpassent les inconvénients. Si le secret nous est fidèlement gardé, vous verrez à l'occasion l'utilité de ce nouveau genre de médicament. Une petite pierre mal engagée dans la vessie, a suffi pour réduire Cromwel : que faudrait-il pour énerver l'homme le plus robuste, et le montrer sans énergie, sans volonté et sans courage aux mains des exécuteurs? S'il n'a pas la force de cueillir la palme du martyre, il n'y a point d'auréole pour lui, par conséquent plus

d'admirateurs et de néophytes. Nous coupons court aux uns comme aux autres, et ce sera une grande pensée d'humanité révolutionnaire qui nous aura inspiré une semblable précaution. Je la recommande *en memento.* »

VIII. — LETTRE DE FELICE, écrite d'Ancône, le 11 juin 1829, après la publication de l'Encyclique de Pie VIII, en date du 24 mai 1829. La Haute-Vente, en la lisant, s'était crue trahie (1).

« Il faut enrayer momentanément et accorder aux

1. « Il est de notre devoir, vénérables Frères, de tourner vos soins vers ces Sociétés secrètes d'hommes factieux, ennemis déclarés du Ciel et des princes, qui s'appliquent à désoler l'Eglise, à perdre les Etats, à troubler tout l'univers, et qui, en brisant le frein de la foi véritable, ouvrent le chemin à tous les crimes. En s'efforçant de cacher, sous la religion d'un serment ténébreux, et l'iniquité de leurs assemblées, et les desseins qu'ils y forment, ils ont par cela seul donné de justes soupçons sur ces attentats qui, par le malheur des temps, sont sortis comme du puits de l'abîme et ont éclaté au grand dommage de la Religion et des Empires. Aussi, les Souverains Pontifes nos prédécesseurs, Clément XII, Benoît XIV, Pie VII, Léon XII, auxquels nous avons succédé, malgré notre indignité, frappèrent successivement d'anathème ces Sociétés secrètes, quel que fût leur nom, par des Lettres apostoliques dont nous confirmons les dispositions de toute la plénitude de notre puissance, voulant qu'elles soient entièrement observées. Nous travaillerons de tout notre pouvoir à ce que l'Eglise et la chose publique ne souffrent pas des complots de ces sectes, et nous appellerons pour ce grand ouvrage votre concours quotidien, afin que, revêtus de l'armure du zèle et unis par les liens de l'esprit, nous soutenions vaillamment notre cause commune, ou plutôt la cause de Dieu, pour détruire ces remparts derrière lesquels se retranchent l'impiété et la corruption des hommes pervers.

» *Entre toutes ces sociétés secrètes, nous avons résolu de vous en signaler une récemment formée, et dont le but est de*

soupçons du vieux Castiglioni (1), le temps de se calmer. J'ignore si quelque indiscrétion a été commise, et si, malgré toutes nos précautions, quelques-unes de nos lettres ne sont point tombées entre les mains du cardinal Albani. Ce renard autrichien, qui ne vaut pas mieux que Bernetti le lion de Fermo,

---

corrompre la jeunesse élevée dans les gymnases et les lycées. Comme on sait que les préceptes des maîtres sont tout-puissants pour former le cœur et l'esprit de leurs élèves, on apporte toutes sortes de soins et de ruses à donner à la jeunesse des maîtres dépravés, qui la conduisent dans les sentiers de Baal par des doctrines qui ne sont pas selon Dieu.

» De là vient que nous voyons en gémissant ces jeunes gens parvenus à une telle licence, qu'ayant secoué toute crainte de la Religion, banni la règle des mœurs, méprisé les saines doctrines, foulé aux pieds les droits de l'une et l'autre puissance, ils ne rougissent plus d'aucun désordre, d'aucune erreur, d'aucun attentat; en sorte qu'on peut bien dire d'eux, avec saint Léon le Grand : « Leur loi c'est le mensonge, leur dieu c'est le démon, et leur culte est ce qu'il y a de plus honteux. » Eloignez, vénérables Frères, tous ces maux de vos diocèses, et tâchez, par tous les moyens qui sont en votre pouvoir, par l'autorité et par la douceur, que des hommes distingués non seulement dans les sciences et les lettres, mais encore par la pureté de la vie et par la piété, soient chargés de l'éducation de la jeunesse.

» Comme chaque jour voit croître d'une manière effrayante ces livres si contagieux et à la faveur desquels la doctrine des impies se glisse comme une gangrène dans tout le corps de l'Eglise, veillez sur votre troupeau, et mettez tout en œuvre pour éloigner de lui cette peste des mauvais livres, de toutes la plus funeste. Rappelez souvent aux brebis de Jésus-Christ qui vous sont confiées ces avis de Pie VII, notre très saint prédécesseur et bienfaiteur, qu'elles ne regardent comme salutaires que les pâturages où les conduiront la voix et l'autorité de Pierre, qu'elles ne se nourrissent que là, qu'elles estiment nuisible et contagieux tout ce que cette voix leur signale comme tel, qu'elles s'en éloignent avec horreur, et qu'elles ne se laissent séduire par aucune apparence ni tromper par aucun charme. »

1. Le cardinal Castiglioni venait d'être nommé pape sous le nom de Pie VIII.

ne nous laissera guère en repos. Ils s'acharnent tous deux sur les Carbonari; ils les poursuivent, ils les traquent de concert avec Metternich; et cette chasse, dans laquelle ils excellent, peut très innocemment les conduire sur notre piste. L'Encyclique gronde et précise avec tant de certitude, que nous devons craindre des embûches, soit de la part de Rome, soit même des faux frères. Nous ne sommes pas habitués ici à voir le Pape s'exprimer avec une pareille résolution. Ce langage n'est pas dans les usages des palais apostoliques : pour qu'il ait été employé dans cette circonstance solennelle, il faut que Pie VIII se soit procuré quelques preuves du complot. C'est à ceux qui sont sur les lieux à veiller avec encore plus de soin que jamais à la sécurité de tous; mais, en présence d'une déclaration de guerre aussi explicite, je voudrais qu'il fût jugé opportun de déposer un moment les armes.

» L'indépendance et l'unité de l'Italie sont des chimères, comme la liberté absolue dont quelques-uns d'entre nous poursuivent le rêve dans des abstractions impraticables. Tout cela est un fruit qu'il ne sera jamais donné à l'homme de cueillir; mais chimère plus sûrement que réalité, cela produit un certain effet sur les masses et sur la jeunesse effervescente. Nous savons à quoi nous en tenir sur ces deux principes; ils sont vides, ils resteront toujours vides : néanmoins c'est un moyen d'agitation, nous ne devons donc pas nous en priver. Agitez à petit bruit, inquiétez l'opinion, tenez le commerce en échec : surtout ne paraissez jamais. C'est le plus efficace des moyens pour mettre en suspicion le gouvernement pontifical. Les prêtres sont confiants, parce qu'ils croient dominer les âmes. Montrez-les soupçonneux et perfides. La multitude a eu de tout temps une

extrême propension vers les contre-vérités. Trompez-la : elle aime à être trompée; mais pas de précipitation, et surtout plus de prise d'armes. Notre ami d'Osimo, qui a sondé le terrain, affirme que nous devons bravement faire nos Pâques et endormir ainsi la vigilance de l'autorité.

» En supposant que la Cour romaine n'ait aucun soupçon de notre commerce, pensez-vous que l'attitude des forcenés du Carbonarisme ne peut pas d'un instant à l'autre la mettre sur nos traces? Nous jouons avec le feu, il ne faut pas que ce soit pour nous brûler nous-mêmes. Si, à force de meurtres et de jactance libérale, les Carbonari jettent sur les bras de l'Italie une nouvelle *impresa*, n'avons-nous pas à redouter une compromission? Afin de donner à notre plan toute l'extension qu'il doit prendre, nous devons agir à petit bruit, à la sourdine, gagner peu à peu du terrain et n'en perdre jamais. L'éclair qui vient de briller du haut de la loge vaticane peut annoncer un orage. Sommes-nous en mesure de l'éviter, et cet orage ne retardera-t-il pas notre moisson? Les Carbonari s'agitent en mille vœux stériles; chaque jour ils prophétisent un bouleversement universel. C'est ce qui nous perdra; car alors les partis seront plus tranchés, et il faudra opter pour ou contre. De ce choix naîtra inévitablement une crise, et de cette crise un ajournement ou des malheurs imprévus. »

IX. — LETTRE DE NUBIUS A VINDICE, après les insurrections de février 1831 et de janvier 1832.

« Zucchi, Sercognani, Armandi et tous nos vieux traîneurs de sabre de l'Empire agirent comme de

véritables écoliers en vacances. Ils eurent la foi d'un martyre stérile, ou plutôt ils ont voulu faire resplendir au soleil les riches épaulettes qu'ils se firent offrir par les Loges maçonniques des Légations. Ces échauffourées, dont il m'a toujours été impossible d'augurer quelque chose de bon, ont eu néanmoins un avantage. Elles emportent en exil une foule de fanatiques sans intelligence, qui nous compromettaient ici et qui brûlent d'aller savoir si le pain de l'étranger est aussi amer que Dante le prétend. J'affirme que ces héros, qui se destinent à prendre la fuite, ne seront pas de l'avis du poète. L'escalier de l'étranger ne leur paraîtra pas plus dur à gravir que celui du Capitole. Seulement, dans quelques mois, ils nous seront enfin utiles à quelque chose. Nous nous servirons des larmes réelles de la famille et des douleurs présumées de l'exil pour nous fabriquer de l'amnistie une arme populaire. Nous la demanderons toujours, heureux de ne l'obtenir que le plus tard possible; mais nous la demanderons à grands cris.

» Nos huit années de travail interne avaient porté d'heureux fruits. Pour des poitrines aussi exercées que les nôtres on commençait à sentir que l'air ne circulait pas aussi librement autour de l'Eglise. Mon oreille, toujours dressée comme celle d'un chien de chasse, recueillait avec volupté des soupirs de l'âme, des aveux involontaires, qui s'échappaient de la bouche de certains membres influents de la famille cléricale. En dépit des bulles d'excommunication et des encycliques, ils étaient à nous de cœur, sinon de corps. Le *Memorandum* aurait achevé l'œuvre par le développement de ses conséquences anglaises et naturelles (1). Des symptômes de plus d'un genre,

1. MÉMORANDUM :

I. — « Il paraît aux représentants des cinq Puissances que, quant à l'Eglise, il s'agit, dans l'intérêt général de

et dont la gravité était plutôt dans le fond que dans la forme, se montraient comme de lourds nuages précurseurs d'une tempête. Eh bien! tous ces succès, préparés de si longue main, se trouvent compromis par de misérables expéditions, qui finissent encore plus déplorablement qu'elles n'ont commencé. Le petit

---

l'Europe, de *deux points fondamentaux* : 1° que le gouvernement de cet Etat soit assis sur des bases solides par les *améliorations* méditées et annoncées de Sa Sainteté elle-même dès le commencement de son règne; 2° que des améliorations, lesquelles, selon l'expression de l'édit de Son Excellence Monseigneur le Cardinal Bernetti, fonderont une ère nouvelle pour les sujets de Sa Sainteté, soient, par une *garantie intérieure*, mises à l'abri des changements inhérents à la nature de tout gouvernement électif.

II. — » Pour atteindre ce but salutaire, ce qui, à cause de la position géographique et sociale de l'Etat de l'Eglise, est d'un intérêt européen, il paraît indispensable que la *déclaration organique* de Sa Sainteté parte de de deux principes vitaux :

» 1° De l'application des améliorations en question, non seulement aux provinces où la révolution a éclaté, mais aussi à celles qui sont restées fidèles, et à la capitale;

» 2° De l'admissibilité générale des laïques aux fonctions administratives et judiciaires.

III. — » Les améliorations même paraissent devoir d'abord embrasser le système judiciaire et celui de l'administration municipale et provinciale.

» *A*. Quant à l'*ordre judiciaire*, il paraît que l'exécution entière et le développement conséquent des promesses et des principes du *motu proprio* de 1816 présentent les moyens les plus sûrs et les plus efficaces de redresser les griefs assez généraux relatifs à cette partie si intéressante de l'organisation sociale.

» *B*. Quant à l'*administration locale*, il paraît que le rétablissement et l'organisation générale des municipalités élues par la population, et la fondation de franchises municipales, qui réglerait l'action de ces municipalités dans les intérêts locaux des communes, devrait être la base indispensable de toute amélioration administrative.

» En second lieu, l'organisation de *conseils provinciaux*, soit d'un conseil administratif permanent destiné à aider le gouverneur de la province dans l'exécution de ses fonctions avec des attributions convenables, soit d'une réu-

Mamiani, avec sa poésie et ses brochures, Piétro Ferretti, avec ses mauvaises affaires qu'il veut cacher, Orioli, avec sa science embourbée, tous nos fous de Bologne, avec leur instinct belliqueux se calmant au premier coup de canon, éloignent pour dix ans au moins le sacerdoce de nous. On dit au

---

nion plus nombreuse, prise surtout dans le sein des nouvelles municipalités et destinée à être consultée sur les intérêts les plus importants de la province, paraît extrêmement utile pour conduire à l'amélioration et simplification de l'administration, pour contrôler l'administration communale, pour établir les impôts et pour éclairer le gouvernement sur les véritables besoins de la province.

IV. — » L'importance immense d'un état réglé des finances et d'une telle administration de la dette publique, qui donnerait la garantie si désirable pour le crédit financier du gouvernement, et contribuerait essentiellement à augmenter ses ressources et assurer son indépendance, paraît rendre indispensable un *établissement central* dans la capitale, chargé, comme Cour suprême des comptes, du contrôle de la comptabilité du service annuel de chaque branche de l'administration civile et militaire, et de la surveillance de la dette publique, avec des attributions correspondantes au but grand et salutaire qu'on se propose d'atteindre.

» Plus une telle institution portera le caractère d'indépendance et l'empreinte de l'union intime du gouvernement et du pays, plus elle répondra aux intentions bienfaisantes du Souverain et à l'attente générale.

» Il paraît, pour atteindre ce but, que des personnes y devraient siéger, choisies par les conseils locaux et formant avec des conseillers du gouvernement, une *junte* ou *consulte administrative*. - Une telle junte formerait ou non partie d'un *conseil d'Etat*, dont les membres seraient nommés du Souverain parmi les notabilités de naissance, de fortune et de talents du pays.

» Sans un ou plusieurs établissements centraux de cette nature, intimement liés aux notabilités d'un pays riche d'éléments aristocratiques et conservateurs, il paraît que la nature d'un gouvernement électif ôterait nécessairement aux améliorations qui formeront la gloire éternelle du Pontife régnant *cette stabilité* dont le besoin est généralement et puissamment senti, et le sera d'autant plus vivement, que les bienfaits du Pontife seront grands et précieux. »

prêtre qu'on en veut à l'Eglise, au Pape, au Sacré-Collège, à la Prélature, etc. Or le prêtre, qui, en tant que prêtre, regarde tous ces biens, tous ces honneurs comme son patrimoine, le prêtre se prend à réfléchir. Le Libéralisme se présente à lui sous les traits d'un ennemi implacable, le prêtre déclare au Libéralisme une guerre à mort. Aussi voyez ce qui arrive. On dirait que le Cardinal Bernetti a l'intuition de nos plans, car les ordres émanés de lui, et qu'on me communique, portent tous la consigne aux moines et aux curés de se mettre à la tête des populations et de les entraîner au combat contre les rebelles. Moines et curés obéissent : le peuple suit en poussant des cris de vengeance. Un évêque a fait mieux. Armé de deux pistolets à la ceinture, il a marché sur les insurgés, et il pouvait tuer son frère dans la mêlée. J'aime assez cette évocation de Caïn et d'Abel. Au point de vue des haines de famille, elle a son bon côté : mais elle est incompatible avec nos plans.

» Les Français semblent nés pour notre malheur. Ils nous trahissent ou nous compromettent. Quand pourrons-nous reprendre maintenant à tête reposée l'œuvre autour de laquelle nous avions réuni tant d'éléments de succès ? »

X. — LETTRE DE MALEGARI ADRESSÉE DE LONDRES AU DOCTEUR BREIDENSTEIN, en 1835.

« Nous formons une association de frères sur tous les points du globe; nous avons des vœux et des intérêts communs : nous tendons tous à l'affranchissement de l'humanité; nous voulons briser toute es-

pèce de joug, et il en est un qu'on ne voit pas, qu'on sent à peine et qui pèse sur nous. D'où vient-il? où est-il? Personne ne le sait ou du moins personne ne le dit. L'association est secrète, même pour nous, les vétérans des associations secrètes. On exige de nous des choses qui, quelquefois, sont à faire dresser les cheveux sur la tête; et croiriez-vous qu'on me mande de Rome que deux des nôtres, bien connus pour leur haine du fanatisme, ont été obligés, par ordre du chef suprême, de s'agenouiller et de communier à la Pâque dernière? Je ne raisonne pas mon obéissance, mais j'avoue que je voudrais bien savoir où nous conduirons de pareilles capucinades. »

XI. — LETTRE DE NUBIUS A BEPPO, en date du 7 avril 1836.

« Vous savez que Mazzini s'est jugé digne de coopérer avec nous à l'œuvre la plus grandiose de nos jours. La Vente Suprême n'en a pas décidé ainsi. Mazzini a trop les allures d'un conspirateur de mélodrame pour convenir au rôle obscur que nous nous résignons à jouer jusqu'au triomphe. Mazzini aime à parler de beaucoup de choses, de lui surtout. Il ne cesse d'écrire qu'il renverse les trônes et les autels, qu'il féconde les peuples, qu'il est le prophète de l'humanitarisme, etc., etc., et tout cela se réduit à quelques misérables déroutes ou à des assassinats tellement vulgaires, que je chasserais immédiatement un de mes laquais, s'il se permettait de me défaire d'un de mes ennemis avec de si honteux moyens. Mazzini est un demi-dieu pour les sots devant lesquels il tente de se faire proclamer

le pontife de la fraternité, dont il sera le dieu italien. Dans la sphère où il agit, ce pauvre Joseph n'est que ridicule; pour qu'il soit une bête féroce complète, il lui manquera toujours les griffes.

C'est le *bourgeois gentilhomme* des Sociétés secrètes que mon cher Molière n'a pas eu la chance d'entrevoir. Laissons-le colporter dans les cabarets du lac Léman ou cacher dans les lupanars de Londres son importance et sa vacuité réelle. Qu'il pérore ou qu'il écrive : qu'il fabrique tout à son aise, avec de vieux débris d'insurrection ou avec son général Ramorino, de *jeunes Italies*, de *jeunes Allemagnes*, de *jeunes Frances*, de *jeunes Polognes*, de *jeunes Suisses*, etc., etc. Si cela peut servir d'élément à son insatiable orgueil, nous ne nous y opposons pas; mais faites-lui entendre, tout en ménageant les termes selon vos convenances, que l'association dont il a parlé n'existe plus, si elle a jamais existé; que vous ne la connaissez pas, et que cependant vous devez lui déclarer que, si elle existait, il aurait à coup sûr pris le plus mauvais chemin pour y entrer. Le cas de son existence admis, cette Vente est évidemment au-dessus de toutes les autres; c'est le Saint-Jean de Latran, *caput et mater omnium ecclesiarum.* On y a appelé les élus qu'on a seuls regardés dignes d'y être introduits. Jusqu'à ce jour, Mazzini en aurait été exclu : ne pense-t-il pas qu'en se mettant de moitié, par force ou par ruse, dans un secret qui ne lui appartient pas, il s'expose peut-être à des dangers qu'il a déjà fait courir à plus d'un?

» Arrangez cette dernière pensée à votre guise; mais passez-la au grand prêtre du poignard, et moi qui connais sa prudence consommée, je gage que cette pensée produira son effet sur le ruffian. »

XII. — LETTRE DE VINDICE, ÉCRITE DE CASTELLAMARE, A NUBIUS, le 9 août 1838. Il y développe le plan de la Haute-Vente.

« Les meurtres dont nos gens se rendent coupables tantôt en France, tantôt en Suisse et toujours en Italie, sont pour nous une honte et un remords. C'est le berceau du monde expliqué par l'apologue de Caïn et d'Abel; et nous sommes trop en progrès pour nous contenter de semblables moyens. A quoi sert un homme tué? A faire peur aux timides et à éloigner de nous tous les cœurs audacieux. Nos prédécesseurs dans le Carbonarisme ne comprenaient pas leur puissance. Ce n'est pas dans le sang d'un homme isolé ou même d'un traître qu'il faut l'exercer, c'est sur les masses. N'individualisons pas le crime; afin de le grandir jusqu'aux proportions du patriotisme et de la haine contre l'Eglise, nous devons le généraliser. Un coup de poignard ne signifie rien, ne produit rien. Que font au monde quelques cadavres inconnus, jetés sur la voie publique par la vengeance des Sociétés secrètes? qu'importe au peuple que le sang d'un ouvrier, d'un artiste, d'un gentilhomme ou même d'un prince ait coulé en vertu d'une sentence de Mazzini ou de quelques-uns de ses sicaires jouant sérieusement à la Sainte-Vehme? Le monde n'a pas le temps de prêter l'oreille aux derniers cris de la victime; il passe et oublie. C'est nous, mon Nubius, nous seuls qui pouvons suspendre sa marche. Le Catholicisme n'a pas plus peur d'un stylet bien acéré que la monarchie; mais ces deux bases de l'ordre social peuvent crouler sous la corruption; ne nous lassons donc jamais de corrompre. Tertullien disait avec raison que le sang des martyrs enfantait des chrétiens. Il est décidé dans nos

conseils que nous ne voulons plus de chrétiens : ne faisons donc pas de martyrs; mais popularisons le vice dans les multitudes. Qu'elles le respirent par les cinq sens, qu'elles s'en saturent; et cette terre, où l'Arétin a semé, est toujours disposée à recevoir de lubriques enseignements. Faites des cœurs vicieux, et vous n'aurez plus de catholiques. Eloignez le prêtre du travail, de l'autel, et de la vertu; cherchez adroitement à occuper ailleurs ses pensées et ses heures. Rendez-le oisif, gourmand et patriote, il deviendra ambitieux, intrigant et pervers. Vous aurez ainsi mille fois mieux accompli votre tâche que si vous eussiez émoussé la pointe de vos stylets sur les os de quelques pauvres hères. Je ne veux point, ni vous non plus, ami Nubius, n'est-ce pas? dévouer ma vie aux conspirateurs pour me traîner dans la vieille ornière.

» C'est la corruption en grand que nous avons entreprise, la corruption du peuple par le clergé et du clergé par nous, la corruption qui doit nous conduire à mettre un jour l'Eglise au tombeau. J'entendais dernièrement un de nos amis rire d'une manière philosophique de nos projets et dire : « Pour abattre le Catholicisme, il faut commencer par supprimer la femme. » Le mot est vrai, mais puisque nous ne pouvons supprimer la femme, corrompons-la avec l'Eglise. *Corruptio optimi pessima.* Le but est assez beau pour tenter des hommes tels que nous. Ne nous en écartons pas pour quelques misérables satisfactions de vengeance personnelle. Le meilleur poignard pour frapper l'Eglise au cœur c'est la corruption. A l'œuvre donc jusqu'à la fin! ».

XIII.— IDÉE SOUMISE A LA HAUTE-VENTE PAR TROIS DE SES MEMBRES, le 23 février 1839.

« Les meurtres périodiques dont la Suisse, l'Italie, l'Allemagne et la France sont couvertes ne parviennent pas à secouer l'engourdissement des rois et de leurs ministres. La justice reste désarmée ou impuissante devant ces attentats; mais un jour, demain peut-être, l'opinion publique se réveillera en présence de pareils forfaits. Alors le sang inutilement versé retardera pour de longues années nos projets conçus avec tant d'audacieuse dextérité. Aucun de nous n'ignore quel est le bras qui dirige tous ces stylets. Nous savons, à n'en pouvoir douter, quels sont les birbanti qui, pour des sommes relativement minimes, disposent, sans profit aucun, de l'existence de leurs associés ou de la vie des étrangers au Carbonarisme. Cet état de choses, qui va sans cesse empirant, doit avoir un terme, ou il faut, de gré ou de force, renoncer à nos plans contre le Siège romain, car la moindre des indiscrétions peut tout dévoiler. Un meurtre qui ne passera pas inaperçu, comme tant d'autres, mettra sur la trace de nos réunions. Il importe donc de prendre des mesures efficaces et d'arrêter promptement des actes compromettants.

» Ce que la Société chrétienne se permet pour sa défense, et ce que le Carbonarisme, par quelques-uns de ses chefs, regarde comme licite et politique, ne doit pas plus nous effrayer que la Société et le Carbonarisme. La peine de mort s'applique par les tribunaux ordinaires. La Sainte-Vehme de la *jeune Suisse* et de la *jeune Italie* s'arroge le même droit; pourquoi ne ferions-nous pas comme elle? Ses quatre ou cinq membres, qui recrutent leurs mercenaires du poignard et leur indiquent du doigt la victime à

frapper dans l'ombre, se figurent être au-dessus de toutes les lois. Ils les bravent tantôt en Suisse, tantôt en Angleterre, tantôt en Amérique. L'hospitalité accordée par ces Etats est pour les meurtriers intentionnels une garantie d'impunité. Ils peuvent ainsi, et tout à leur aise, agiter l'Europe, menacer les princes et les individus, et nous faire perdre à nous le fruit de nos longues veilles. La justice, qui a bien véritablement un bandeau sur les yeux, ne voit rien, ne devine rien, et surtout ne pourrait rien, car entre le stylet et la victime il s'élève une barrière internationale que les mœurs et les traités rendent infranchissable.

» La justice humaine est sans force en face de ces accumulations d'homicides; mais est-ce que la Haute-Vente n'aurait rien à voir dans de pareilles affaires? Quelques insubordonnés, prenant notre patience pour de la faiblesse, se sont mis en révolte contre l'autorité de la Vente suprême. Ils agissent à son insu et à son détriment; ils sont traîtres et parjures. La loi civile, qu'ils enfreignent ou qu'ils font enfreindre, est impuissante à les punir; est-ce qu'il n'appartient pas à la Haute-Vente de leur demander compte du sang versé? La Société chrétienne n'a pas l'heureuse idée d'atteindre secrètement, au fond de leurs retraites, ceux qui, d'une manière arbitraire, disposent de la vie de leurs semblables. Elle ne sait ni se protéger, ni défendre ses membres; elle n'a pas un code secret pour punir ceux qui sont à l'abri du code public. C'est son affaire. La nôtre sera beaucoup moins compliquée, car il faut espérer que nous n'aurons pas de vains scrupules.

» Or donc, certains dissidents, peu dangereux aujourd'hui, mais qui peuvent le devenir plus tard, même par leur orgueilleuse incapacité et leur infa-

tuation désordonnée, mettent à chaque instant la Haute-Vente en péril. Ils commencent leur expérimentation de l'assassinat sur des princes ou des particuliers obscurs. Bientôt, par la force des choses, ils arriveront jusqu'à nous; et, après nous avoir compromis par mille crimes inutiles, ils nous feront disparaître mystérieusement comme des obstacles. Il s'agit tout simplement de les prévenir et de retourner contre eux le fer qu'ils aiguisent contre nous.

» Serait-il bien difficile à la Haute-Vente de mettre en pratique un plan qu'un de ses membres a lui-même présenté au prince de Metternich? Ce plan, le voici dans toute sa simplicité : « Vous ne pouvez, disait-il confidentiellement au chancelier, atteindre les chefs des Sociétés secrètes, qui, sur un territoire neutre ou protecteur, bravent votre justice et conspuent vos lois. Les arrêts de vos cours criminelles font défaut en face des côtes d'Angleterre; ils s'émoussent sur les rochers hospitaliers de la Suisse, puis, de mois en mois, vous vous trouvez toujours plus faible, toujours plus désarmé devant d'audacieuses provocations. La justice de vos tribunaux est condamnée à la stérilité. Ne pourriez-vous pas trouver dans l'arsenal de vos nécessités d'Etat, dans l'évocation du *Salus populi suprema lex* un remède aux maux que déplorent tous les cœurs honnêtes? Les associations occultes jugent et font exécuter leurs arrêts par le droit qu'elles s'arrogent. Les gouvernements établis, ayant double intérêt à se défendre, car en se défendant, ils sauvegardent la Société tout entière, n'auraient-ils pas le même droit que les Ventes usurpent? Serait-il donc impossible de combiner quelques moyens qui, en portant le trouble au sein de l'ennemi social, rassureraient les bons et finiraient très promptement par effrayer les méchants? Ces moyens

sont indiqués même par ces derniers. Ils frappent de seconde ou de troisième main; frappez comme eux. Faites chercher des agents discrets ou mieux encore des Carbonari sans consistance, qui désirent racheter leurs vieux péchés en s'attachant à la police secrète. Qu'on les aide tacitement à prendre des précautions pour échapper aux premières investigations. Qu'ils ignorent la trame dont ils seront les instruments. Que le gouvernement ne sévisse ni à droite ni à gauche, qu'il ne perde pas un coup; mais qu'il vise juste, et après avoir escamoté ainsi deux ou trois hommes, vous rétablirez l'équilibre dans la société. Ceux qui font un métier de tuer s'étonneront d'abord, ils s'effrayeront ensuite de trouver d'aussi terribles justiciers qu'eux. Ignorant d'où part le coup, ils l'attribueront inévitablement à des rivaux. Ils auront peur de leurs complices, et bientôt ils rengaineront, car la peur se communique bien vite dans les ténèbres. La mort se donne *incognito* de mille façons. Fermez les yeux, et puisque la justice des hommes ne peut atteindre dans leurs repaires nos modernes Vieux de la Montagne, laissez-y pénétrer la justice de Dieu, sous la forme d'un ami, d'un serviteur ou d'un complice qui aura un passe-port parfaitement en règle. »

» Ce plan, que l'incurable insouciance du chancelier de Cour et d'Etat a repoussé par des motifs dont les empires pourront se repentir plus tard, a parfaitement posé notre frère et ami dans la confiance du gouvernement; mais les moyens de salut que les têtes couronnées dédaignent pour elles-mêmes, nous sera-t-il donc interdit de les employer pour notre préservation? Si par une voie ou par une autre, la Haute-Vente était découverte, ne serait-il pas possible de nous rendre responsables des attentats com-

mis par d'autres? Nous ne procédons ni par l'insurrection ni par le meurtre; mais comme nous ne pourrions pas divulguer nos projets anticatholiques, il s'ensuivrait que la Haute-Vente serait accusée de tous ces ignominieux guet-apens. La ressource qui nous reste, afin d'échapper à un pareil opprobre, c'est d'armer discrètement quelque bonne volonté assez courageuse pour punir, mais assez bornée pour ne pas trop comprendre.

» Les dissidents se sont volontairement placés hors la loi des nations, ils se mettent hors la loi des Sociétés secrètes; pourquoi ne leur appliquerions-nous pas le code qu'ils ont inventé? Les gouvernements, abrutis dans leur somnolence, reculent devant l'axiome: *Patere legem quam fecisti;* ne serait-il pas opportun de s'en emparer? Nous avons une combinaison aussi simple qu'infaillible pour nous débarrasser sans bruit et sans scandale des faux frères qui se permettent de nous nuire en décrétant l'assassinat. Cette combinaison, bien mise en jeu, porte inévitablement le trouble et la défiance dans les Ventes insoumises. En jugeant à notre tour, et en punissant ceux qui jugent et punissent si sommairement les autres, nous rétablissons l'équilibre social par un procédé dont quelques misérables nous fournissent la recette. La combinaison est applicable; nous pouvons frapper sans éveiller un soupçon, paralyser ainsi et dissoudre les Ventes adverses où le meurtre s'enseigne : nous autorisera-t-on et au besoin nous soutiendra-t-on? »

XIV. — LETTRE DE GAETANO A NUBIUS, en date du 23 janvier 1844.

Après avoir contribué, autant qu'il était en lui, à la perversion du peuple, les réflexions sont venues, et il adresse

des conseils qui sont une démission anticipée ou une fin de non recevoir.

« Avant de répondre à vos deux dernières lettres, mon Nubius, je dois vous faire part de quelques observations dont je voudrais bien vous faire profiter. Dans l'espace de quelques années nous avons considérablement avancé les choses. La désorganisation sociale règne partout; elle est au nord comme au midi, dans le cœur des gentilshommes comme dans l'âme des prêtres. Tout a subi le niveau sous lequel nous voulions abaisser l'espèce humaine. Nous aspirions à corrompre pour arriver à gouverner, et je ne sais si, comme moi, vous vous effrayez de notre œuvre. Je crains d'être allé trop loin; nous aurons trop corrompu; et, en étudiant à fond le personnel de nos agents en France, je commence à croire que nous n'encaisserons pas à volonté le torrent que nous aurons fait déborder. Il y a des passions insatiables que je ne devinais pas, des appétits inconnus, des haines sauvages qui fermentent autour et au-dessous de nous. Passions, appétits et haines, tout cela peut nous dévorer un beau jour, et s'il était temps de porter remède à cette gangrène morale, ce serait pour nous un véritable bienfait. Il a été très facile de pervertir, sera-t-il aussi aisé de toujours museler les pervertis? Là, pour moi, est la question grave. J'ai souvent cherché à la traiter avec vous, vous avez évité l'explication. Aujourd'hui il n'est plus possible de la reculer, car le temps presse, et en Suisse comme en Autriche, en Prusse comme en Italie, nos séides, qui seront demain nos maîtres (et quels maîtres, ô Nubius!) n'attendent qu'un signal pour briser le vieux moule. La Suisse se propose de donner ce signal; mais ces radicaux helvétiques, embâtés de leur Mazzini, de leurs Communistes, de

leur alliance des saints et du Prolétariat-voleur, ne sont pas de taille à conduire les Sociétés secrètes à l'assaut de l'Europe. Il faut que la France imprime son cachet à cette universelle orgie; soyez bien convaincu que Paris ne manquera pas à sa mission. L'élan donné et reçu, où ira cette pauvre Europe? Je m'en inquiète, car je me fais vieux, j'ai perdu mes illusions, et je ne voudrais pas, pauvre et dénué de tout, assister comme un figurant de théâtre au triomphe d'un principe que j'aurais couvé et qui me répudierait, en confisquant ma fortune ou en prenant ma tête.

» Nous avons trop poussé à l'extrême en beaucoup de choses. Nous avons enlevé au peuple tous les dieux du ciel et de la terre qui avaient son hommage. Nous lui avons arraché sa foi religieuse, sa foi monarchique, sa probité, ses vertus de famille, et maintenant que nous entendons dans le lointain ses sourds rugissements, nous tremblons, car le monstre peut nous dévorer. Nous l'avons, petit à petit, dépouillé de tout sentiment honnête : il sera sans pitié. Plus j'y pense, plus je reste convaincu qu'il faudrait chercher des atermoiements. Or, que faites-vous à cette minute peut-être décisive? Vous n'êtes que sur un point; de ce point vous rayonnez, et j'apprends avec douleur que tous vos vœux tendent à un embrasement général. N'y aurait-il pas un moyen de reculer, de retarder, d'ajourner ce moment? Croyez-vous vos mesures assez bien prises pour dominer le mouvement que nous avons imprimé? A Vienne, quand le tocsin révolutionnaire sonnera, nous serons engloutis par la tourbe, et le chef précaire qui en sortira est peut-être aujourd'hui au bagne ou en quelque mauvais lieu. Dans notre Italie, où se joue une double partie, vous devez être travaillé des mêmes craintes.

N'avons-nous pas remué la même fange? Cette boue monte à la surface, et j'ai peur de mourir étouffé par elle.

» Quel que soit l'avenir réservé aux idées que les Sociétés secrètes propagèrent, nous serons vaincus et nous trouverons des maîtres. Ce n'était pas là notre rêve de 1825 ni nos espérances de 1831? Notre force n'est plus qu'éphémère, elle passe à d'autres. Dieu sait où s'arrêtera ce progrès vers l'abrutissement. Je ne reculerais point devant mes œuvres, si nous pouvions toujours les diriger, les expliquer ou les appliquer. Mais la crainte que j'éprouve à Vienne, ne la ressentez-vous pas vous-même? Ne vous avouez-vous pas comme moi qu'il faut, s'il en est temps encore, faire halte dans le temple avant de la faire sur des ruines? Cette halte est encore possible, et vous seul, ô Nubius, pouvez la décider. Est-ce qu'en s'y prenant avec adresse on ne pourrait pas jouer le rôle de Pénélope et rompre pendant le jour la trame qu'on aurait préparée durant la nuit?

» Le monde est lancé sur la pente de la Démocratie et, depuis quelque temps, pour moi, démocratie veut toujours dire démagogie. Nos vingt années de complots courent le risque de s'effacer devant quelques bavards qui viendront flatter le peuple et tirer aux jambes de la noblesse après avoir mitraillé le clergé. Je suis gentilhomme, et je confesse très sincèrement qu'il m'en coûterait de frayer avec la plèbe et d'attendre de son bon plaisir mon pain quotidien et le jour qui brille. Avec une révolution telle que celle qui s'apprête, nous pouvons tout perdre, et je tiens à conserver. Vous devez en être là, vous aussi, cher ami, car vous possédez, et vous n'aimerez pas plus que moi entendre résonner à vos oreilles

la parole de confiscation et de proscription des Eglogues, le fatal cri des spoliateurs :

Hæc mea sunt ; veteres, migrate, coloni.

» Je tiens, je veux tenir, et la Révolution peut tout nous enlever fraternellement. D'autres idées me préoccupent encore et je suis certain qu'elles préoccupent à la même heure plusieurs de nos amis. Je n'ai pas encore de remords; mais je suis agité de craintes, et à votre place, dans la situation où j'aperçois les esprits en Europe, je ne voudrais pas assumer sur ma tête une responsabilité qui peut conduire Joseph Mazzini au Capitole. Mazzini au Capitole! Nubius à la roche Tarpéienne ou dans l'oubli! Voilà le rêve qui me poursuit, si le hasard remplissait vos vœux. Ce rêve vous sourit-il, ô Nubius? »

XV. — LETTRE DE BEPPO ÉCRITE DE LIVOURNE A NUBIUS et datée du 2 novembre 1844.

« Nous marchons à grandes guides, et chaque jour nous incorporons de nouveaux, de fervents néophytes dans le complot. *Fervet opus;* mais le plus difficile reste encore non seulement à faire, mais même à ébaucher. Nous avons acquis, et sans de trop grandes peines, des moines de tous les ordres, des prêtres d'à peu près toutes les conditions, et certains monsignori intrigants ou ambitieux. Ce n'est peut-être pas ce qu'il y a de meilleur ou de plus respectable; mais n'importe. Pour le but cherché, un *Fratre,* aux yeux du peuple, est toujours un religieux; un prélat sera toujours un prélat. Nous avons complètement échoué sur les Jésuites. Depuis que nous conspirons, il a été impossible de mettre la main sur un

Ignacien, et il faudrait savoir pourquoi cette obstination si unanime. Je ne crois pas à la sincérité de leur foi et de leur dévouement à l'Eglise, pourquoi n'avons-nous donc jamais, près d'un seul, pu saisir le défaut de la cuirasse? Nous n'avons pas de Jésuites avec nous; mais nous pouvons toujours dire et faire dire qu'il y en a, et cela reviendrait absolument au même. Il n'en sera pas ainsi pour les Cardinaux; ils ont tous échappé à nos filets. Les flatteries les mieux combinées n'ont servi à rien, de telle sorte qu'à l'heure présente nous nous trouvons aussi peu avancés qu'à la première. Pas un membre du Sacré Collège n'a donné dans le piège. Ceux qu'on a sondés, auscultés, ont tous, au premier mot sur les Sociétés secrètes et sur leur puissance, fait des signes d'exorcisme, comme si le diable allait les emporter sur la montagne; et, Grégoire XVI mourant (ce qui va arriver prochainement), nous nous trouvons comme en 1823, à la mort de Pie VII.

» Que faire dans cette occurrence? Renoncer à notre projet n'est plus possible, sous peine d'un ridicule ineffaçable. Attendre un quine à la loterie, sans avoir pris de numéros, me paraît trop merveilleux; continuer l'application du système sans pouvoir espérer une chance même incertaine, me produit l'effet de jouer à l'impossible. Nous voici qui touchons au terme de nos efforts. La Révolution s'avance au galop, portant en croupe des émeutes sans fin, des ambitieux sans talent et des bouleversements sans valeur; et nous qui avions préparé toutes ces choses, nous qui avions cherché à donner à cette révolution un suprême dérivatif, nous nous sentons frappés d'impuissance au moment d'agir souverainement. Tout nous échappe, la corruption seule nous reste pour être exploitée par d'autres. Le pape futur, quel qu'il

soit, ne viendra jamais à nous; pourrons-nous jamais aller à lui? ne sera-t-il pas comme ses prédécesseurs et ses successeurs, et ne fera-t-il pas comme eux? Dans ce cas-là, demeurerons-nous sur la brèche et attendrons-nous un miracle? Le temps en est passé et, nous n'avons plus d'espoir que dans l'impossible. Grégoire mort, nous nous verrons ajournés indéfiniment. La Révolution, dont l'heure approche un peu partout, donnera peut-être un nouveau cours aux idées. Elle changera, elle modifiera; mais, à vrai dire, ce ne sera pas nous qu'elle élèvera. Nous nous sommes trop renfermés dans le demi-jour et dans l'ombre; n'ayant pas réussi, nous nous sentirons effacés et oubliés par ceux qui mettront à profit nos travaux et leurs résultats. Nous n'aboutissons pas, nous ne pouvons pas aboutir; il faut donc succomber et se résigner au plus cruel des spectacles, à celui de voir le triomphe du mal que l'on a fait, et de ne pas partager ce triomphe. »

XVI. — LETTRE DU CARDINAL BERNETTI A L'UN DE SES AMIS, datée du 4 août 1845.

« Je vous ai souvent entretenu de mes appréhensions sur l'état des choses. Le Pape et le gouvernement cherchent un remède au mal, une issue à la contagion; l'un et l'autre gagnent sans qu'on puisse arrêter le cours de ce torrent inconnu. Il s'agite autour de nous des choses vagues et mystérieuses. On voit beaucoup de mal et fort peu de bien. Notre jeune clergé est imbu des doctrines libérales, et il les a sucées par le mauvais côté. Les études sérieuses sont abandonnées. On a beau encourager les élèves, récompenser les professeurs, promettre aux

uns et aux autres des grâces que le Saint-Père est toujours prêt à accorder, cela n'améliore en rien l'état des esprits. Les jeunes gens travaillent pour l'acquit de leurs fonctions futures; mais, comme aux beaux jours de Rome, ce n'est pas ce travail qui fait leur bonheur et leur ambition. Ils s'inquiètent fort peu de devenir de savants théologiens, de graves casuistes ou des docteurs versés dans toutes les difficultés du droit canon. Ils sont prêtres, mais ils aspirent à devenir hommes, et c'est inouï tout ce qu'ils mélangent de foi catholique et d'extravagance italienne sous ce titre d'homme, qu'ils préconisent avec une burlesque emphase. La main de Dieu nous punit, humilions-nous et pleurons; mais cette perversion *humaine* de la jeunesse n'est pas encore ce qui préoccupe et tourmente le plus ici.

» La partie du clergé qui, après nous, arrive naturellement aux affaires, et qui déjà nous pousse dans la tombe, en nous reprochant tacitement d'avoir trop vécu, eh bien! cette partie du clergé est mille fois plus entachée du vice libéral que la jeunesse. La jeunesse est sans expérience; elle se laisse séduire, elle va comme peut aller un novice échappé à la règle de son couvent pour deux belles heures de soleil, puis elle revient au cloître; mais chez les hommes de l'âge mûr, de pareilles tendances sont plus dangereuses. La plupart ne connaissent rien ni au caractère ni aux choses de ce temps-ci, et ils se laissent aller à des suggestions d'où naîtront évidemment de grandes crises pour l'Eglise. Tous les gens de cœur ou de talent qu'on emploie sont à l'instant même l'objet des malédictions publiques. Les stupides, les faibles et les lâches se voient *ipso facto* couverts d'une auréole de popularité qui sera pour eux un ridicule de plus. Je sais qu'en Piémont,

en Toscane, dans les Deux-Siciles, ainsi que dans le Lombardo-Vénitien, le même esprit de discorde souffle sur le Clergé. De France il nous arrive des nouvelles déplorables. On brise avec le passé pour devenir des hommes nouveaux. L'esprit de secte remplace l'amour du prochain; l'orgueil individuel, que des talents tristement employés mettent à la place de l'amour de Dieu, grandit dans l'ombre. Un jour viendra où toutes ces mines chargées de poudre constitutionnelle et progressive éclateront. Fasse le Ciel qu'après avoir tant vu de révolutions et assisté à tant de désastres, je ne sois pas témoin des nouveaux malheurs de l'Eglise! La barque de Pierre surnagera sans aucun doute; mais je me fais vieux, je souffre depuis longtemps, et je sens le besoin de me recueillir dans la paix, avant d'aller rendre compte à Dieu d'une vie si tourmentée au service du Siège apostolique. Que sa divine volonté soit faite, et tout sera pour le mieux! »

XVII. — LETTRE D'UN AGENT DES SOCIÉTÉS SECRÈTES, en 1845.

« Différents partis existent maintenant en Italie. Le premier se contente de tout. Après lui vient celui qui veut aller plus loin; il veut des réformes progressives, mais continues, non seulement dans l'administration, mais aussi dans la politique. Derrière eux est le parti appelé *italien*, qui pousse le premier et le second, qui accepte tout pour aller en avant; il masque, travestit et cache son dernier but, qui est l'*unité italienne*. Au milieu de tous ces partis, il y a une autre division ou sous-division; je veux parler du Clergé, pour lequel *Gioberti* est ce qu'est *Maz-*

zini pour le parti italien. Gioberti prêtre parle aux prêtres leur langage, et je vous dirai que nous apprenons de tous côtés que, dans les rangs du clergé séculier et régulier, les doctrines de liberté, et le Pape à la tête de cette liberté et de l'indépendance italienne, sont une pensée qui en séduit plusieurs, à tel point qu'ils se persuadent que le Catholicisme est une doctrine essentiellement démocratique. Ce parti grandit chaque jour davantage parmi le Clergé; on attend avec impatience le nouvel ouvrage de Gioberti; cet ouvrage est pour les prêtres. Le livre ou plutôt les cinq volumes de Gioberti ne sont pas encore publiés; Mazzini les attend impatiemment pour en parler dans le dernier chapitre de l'ouvrage qui va paraître et aura pour titre : *Des Partis en Italie, ou l'Italie avec ses princes,* ou *l'Italie avec le Pape.* »

XVIII. — LETTRE ADRESSÉE DE LIVOURNE A NUBIUS PAR LE PETIT-TIGRE, qui ignore encore la retraite forcée de son chef. 5 janvier 1846.

« Le voyage que je viens d'accomplir en Europe a été aussi heureux et aussi productif que nous l'avons espéré. Dorénavant il ne nous reste plus qu'à mettre la main à l'œuvre pour arriver au dénouement de la comédie. J'ai trouvé partout les esprits très enclins à l'exaltation; tous avouent que le vieux monde craque et que les rois ont fait leur temps. La moisson que j'ai recueillie a été abondante; sous ce pli vous en trouverez les prémices, dont je n'ai pas besoin que vous m'adressiez un reçu, car j'aime peu à compter avec mes amis, je pourrais dire avec mes frères. La moisson faite doit fructifier, et si j'en crois les nouvelles qui me sont communiquées ici,

nous touchons à l'époque tant désirée. La chute des trônes ne fait plus doute pour moi qui viens d'étudier en France, en Suisse, en Allemagne et jusqu'en Russie le travail de nos Sociétés. L'assaut qui, d'ici à quelques années et peut-être même à quelques mois, sera livré aux princes de la terre les ensevelira sous les débris de leurs armées impuissantes et de leurs monarchies caduques. Partout il y a enthousiasme chez les nôtres et apathie ou indifférence chez les ennemis. C'est un signe certain et infaillible de succès; mais cette victoire, qui sera si facile, n'est pas celle qui a provoqué tous les sacrifices que nous avons faits. Il en est une plus précieuse, plus durable et que nous envions depuis longtemps. Vos lettres et celles de nos amis des Etats romains nous permettent de l'espérer; c'est le but auquel nous tendons, c'est le terme où nous voulons arriver. En effet, qu'avons-nous demandé en reconnaissance de nos peines et de nos sacrifices?

» Ce n'est pas une révolution dans une contrée ou dans une autre. Cela s'obtient toujours quand on le veut bien. Pour tuer sûrement le vieux monde, nous avons cru qu'il fallait étouffer le germe catholique et chrétien, et vous, avec l'audace du génie, vous vous êtes offert pour frapper à la tête, avec la fronde d'un nouveau David, le Goliath pontifical. C'est très bien, mais quand frapperez-vous? J'ai hâte de voir les Sociétés secrètes aux prises avec ces cardinaux de l'Esprit-Saint, pauvres natures étiolées, qu'il ne faut jamais sortir du cercle dans lequel l'impuissance ou l'hypocrisie les renferme.

» Dans le cours de mes voyages, j'ai vu beaucoup de choses et très peu d'hommes. Nous aurons une multitude de dévouements subalternes, et pas une tête, pas une épée, pour commander : le talent

est plus rare que le zèle. Ce brave Mazzini, que j'ai rencontré à diverses reprises, a toujours dans la cervelle et à la bouche son rêve d'humanité unitaire. Mais à part ses petits défauts et sa manie de faire assassiner, il y a du bon chez lui. Il frappe par son mysticisme l'attention des masses, qui ne comprennent rien à ses grands airs de prophète et à ses discours d'illuminé cosmopolite. Nos imprimeries de Suisse sont en bon chemin; elles produisent des livres tels que nous les désirons; mais c'est un peu cher. J'ai consacré à cette propagande nécessaire une assez forte partie des subsides recueillis. Je vais utiliser le reste dans les Légations. Je serai à Bologne vers le 20 de ce mois. Vous pouvez m'y faire tenir vos instructions à l'adresse ordinaire. De là, je me transporterai sur les points où vous jugerez que ma présence dorée sera plus nécessaire. Parlez, je suis prêt à exécuter. »

XIX. — Dans un Bref, adressé à Crétineau-Joly, le 25 février 1861, Pie IX a consacré, pour ainsi dire, l'authenticité des pièces qu'on vient de lire.

Cher fils, salut et bénédiction Apostolique,

Vous avez acquis des droits particuliers à Notre reconnaissance, lorsqu'il y a deux ans vous avez formé le projet de composer un ouvrage naguère achevé et de nouveau livré à l'impression, pour montrer par *les documents* cette Eglise Romaine toujours en butte à l'envie et à la haine des méchants, et au milieu des révolutions politiques de notre siècle toujours triomphante. Aussi est-ce avec bonheur que nous avons reçu les exemplaires dont vous Nous

avez fait hommage, et de cette très affectueuse attention, Nous vous rendons de justes actions de grâces. Du reste, les temps qui ont suivi, temps hélas! si tristes et si cruels, si funestes à ce Siège de Pierre et à l'Eglise, ne peuvent troubler Notre âme, puisque c'est la cause de Dieu que nous défendons, cause pour laquelle nos prédécesseurs souffrirent la prison et l'exil, Nous laissant ainsi un bel exemple à suivre. Supplions donc le Seigneur tout-puissant de Nous fortifier de sa vertu et d'exaucer les prières que l'Eglise, pour dissiper cette affreuse tempête, adresse partout d'un seul cœur. Nous vous confirmons Notre amour tout particulier par la bénédiction Apostolique, gage de toute grâce céleste qu'à vous, cher fils, et à toute votre famille, Nous accordons dans l'affectueuse effusion de Notre cœur paternel.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 25e jour de février 1861, de notre Pontificat la XIVe année.

PIE IX, PAPE.

XX. — Le grand œuvre dont la Haute-Vente avait été chargée dès 1820, n'est point achevé avec l'occupation de Rome par les Piémontais : la suite en est confiée à d'autres mains.

Vingt ans après la ruine du Pouvoir temporel, Lemmi, le Grand-Maître de la Franc-Maçonnerie en Italie, adressa le document suivant à toutes les loges de la Péninsule.

« Du T.·., 10 octobre 1890.

» Aux Vén.·. F.·. des Loges italiennes,

» L'édifice que les FF.·. sont en voie d'élever dans le monde ne pourra être regardé comme arrivé

à bon point tant que les FF.·. d'Italie n'auront pas fait don à l'humanité des *décombres de la destruction du grand ennemi.*

» L'entreprise avance rapidement en Italie... Nous avons appliqué le ciseau au dernier refuge de la superstition, et la fidélité du F.·. 33.·. qui est à la tête du pouvoir politique (Crispi), nous est une garantie que le *Vatican tombera sous notre marteau vivifiant*... Les derniers efforts rencontreront de plus grands obstacles du côté du chef des prêtres et de ses vifs esclaves... Le G.·. O.·. invoque le génie de l'Humanité pour que tous les F.·. travaillent de toutes leurs forces à *disperser les pierres du Vatican*, pour construire avec elles le temple de la nation émancipée.

» Le G.·. O.·. de la Vallée du Tibre. »

V

QUELQUES AUTRES DOCUMENTS RELATIFS A LA FRANC-MAÇONNERIE.

I. — RÉVÉLATIONS D'UN HAUT MAÇON ITALIEN.

Elles ont été publiées en 1832, dans le Mémorial catholique, *par Mgr Gerbet, mort évêque de Perpignan. Il dit les avoir reçues d'un personnage haut placé, qui les avait saisies dans les papiers d'un chef des sociétés secrètes après sa mort.*

Nos lecteurs trouveront assurément à ce document un

air de parenté avec ceux publiés ci-dessus, comme aussi avec les doctrines de Jean-Jacques Rousseau et les directions de Weishaupt. Plusieurs traits décèlent les juifs, et la république universelle, comme la religion naturelle, apparaissent ici aussi comme le but suprême poursuivi par la secte.

I. — « L'égalité et la liberté, prérogatives précieuses ! C'est par elles qu'il faut tarir les sources empoisonnées d'où découlent tous les maux des humains; c'est par elles que nous devons faire disparaître *toute idée importune et humiliante de supérieur*, et faire rentrer l'homme dans ses *premiers droits*, *ne connaître plus ni rang, ni dignité, dont la vue blesse ses regards et choque son amour-propre. La subordination n'est qu'une chimère* dont l'origine n'est pas dans les sages décrets de la Providence; elle n'est que dans les caprices du sort et dans les extravagances de l'orgueil, qui veut que tout fléchisse sous lui et qui n'envisage les créatures qui composent le monde que comme des êtres vils et méprisables condamnés à les servir.

» Cette égalité doit produire cette paix délicieuse et cette confiance si douce, si digne d'envie, mais incompatible avec l'*avarice*, dont elle ruine tous les desseins en rendant à l'homme *ces biens et ces richesses communes* dont la possession coûte tant de soins, et la perte tant de remords.

» Telle est la force de notre doctrine; mais persuadons-nous bien que nous *ne devons jamais l'exposer tout à coup au grand jour, ni en termes si formels* à tout aspirant. Un esprit délié pourrait en tirer des conséquences *trop funestes aux intentions qu'elle couvre;* aussi à peine lui avons-nous fait entendre ces deux mots sacrés : *liberté, égalité,* qu'aussitôt nous devons savoir prévenir ou du moins arrêter

le cours de ses réflexions, contre lesquelles nos emblèmes et nos hiéroglyphes nous fournissent un remède certain, en les employant sur-le-champ, pour distraire à propos l'esprit de l'aspirant par la variété des sujets qu'on lui présente : ressource admirable et fruit de la politique raffinée de notre célèbre *auteur* (fondateur), trop versé dans la connaissance du cœur humain pour ne nous avoir pas préparé, avec toute l'adresse imaginable, la *coupe enchanteresse et mystérieuse* que nous devons présenter et faire passer sans cesse dans l'âme de chaque F.·., toujours enveloppée et sous une forme innocente qui en déguise le véritable sens.

» C'est donc ainsi que nous devons proportionner, *dans notre ordre vraiment sublime, le dogme à la capacité,* et que, pour en faciliter le plus possible les grands progrès et en faire connaître plus ou moins toute l'importance, nous la distribuons, cette capacité, en trois classes différentes et bien distinctes, dont la première est des *esprits pénétrants,* la seconde des *esprits remuants,* et la troisième des *esprits crédules et superstitieux.* Nous devons mettre chacune de ces classes au fait de la même doctrine mais non la communiquer à chacun en même temps et de la même manière. *Le sens véritable* ne tarde pas à se faire sentir à la première classe, dont les membres éclairés, dissipant sur-le-champ le nuage qui l'environne, n'ont besoin que d'un coup d'œil pour l'apercevoir; alors à ceux-ci nous devons plus promptement, par tous les moyens, exciter et bien fortifier leur enthousiasme avec toute l'adresse possible, leur faisant voir cet astre radieux de lumière comme une première colonne et le principal appui de notre société.

» Quant à la seconde classe, des esprits remuants et

inquiets, nous ne devons la faire parvenir à cette haute connaissance que par degrés, et que sous les emblèmes et les similitudes qu'on leur propose à deviner, et qui doivent captiver, par ses embarras, ces imaginations volages dont les écarts pourraient causer quelques désordres.

» Pour la dernière classe, des esprits crédules et superstitieux, à laquelle nous pourrons ajouter ces *imbéciles* faits exprès pour loger l'ignorance, nous ne devons en exiger autre chose que de *suivre aveuglément et sans réserve* le simple esprit de doctrine que nous ne devons jamais leur insinuer qu'en proportion de leur intelligence; qu'ils l'embrassent avec zèle, le soutiennent avec soin, et y restent inviolablement attachés par la crainte de la violation du serment sacré, premier point par où nous devons toujours commencer à lier tout aspirant.

Cette indépendance et cette soustraction à *toute autorité, à toute puissance* ne doit être présentée d'abord, parmi nous, que comme le rétablissement de *cet âge d'or,* de cet empire si vanté par les poètes, où une divinité propice, descendue sur la terre, rassemblait sous un sceptre de fleurs ses premiers habitants. L'*âge d'or,* ce sont ces siècles fortunés, où les cœurs, exempts de passions, ignoraient jusqu'au plus simple mouvement de jalousie; où l'orgueil, l'avarice et tous les vices étaient inconnus à tous les hommes égaux et libres et mus par les seules lois de la nature et n'admettant d'autres distinctions que celles que cette sage mère avait mises entre eux.

» Mais comme, pour un changement si subit, il ne faudrait pas moins qu'un miracle, et qu'une exécution trop précipitée serait dangereuse, nous devons donc user de ruse et de la plus grande circonspection

jusqu'à ce que les hommes soient dégagés de ces *vieux et communs principes*, qui affaiblissent et alarment les esprits simples et les plongent dans ce long amas d'erreurs et les soumettent aux passions de ces tyrans impérieux, dévorés d'*ambition et d'avarice.*

» Il est de la plus grande importance, pour le succès de notre sublime projet et pour en faciliter et mieux assurer l'exécution, de ne rien négliger pour entraîner dans notre ordre des membres marquants dans le *clergé*, dans les *autorités civiles et militaires*, les *instituteurs de la jeunesse*, sans excepter les rois et les princes et surtout leurs enfants, *leurs conseillers et leurs ministres*, et enfin tous ceux dont les intérêts seraient en opposition avec notre doctrine. Il faut adroitement, dans leur *éducation* et sous les formes les plus séduisantes, glisser le germe de nos dogmes et les accoutumer par là, insensiblement et sans qu'ils s'en doutent, au *choc qui doit les anéantir.* C'est par des auteurs célèbres, *dont la morale s'accorderait avec nos desseins, que nous paralyserons et ébranlerons leur autorité et leur puissance*, lesquelles ils ont *usurpées* sur leurs semblables. Il faut jeter dans le cœur des inférieurs un point d'ambition et de jalousie envers leurs supérieurs, leur inspirer du *mépris*, même de la *haine*, pour ceux que le *hasard* a placés au-dessus d'eux, et les *amener insensiblement à l'insubordination*, en leur démontrant avec adresse que la *soumission et la fidélité ne sont qu'une usurpation de l'orgueil et de la force sur les droits de l'homme;* enfin, employer tous nos moyens, et avec adresse, pour les séduire, les disposer et *les mettre dans la nécessité de nous seconder et de nous servir malgré eux.*

» C'est par d'aussi sages mesures, mises à pro-

fit avec prudence et surtout appliquées à propos à de jeunes cœurs trop faibles *pour en discerner le vrai but,* que nous les amènerons à nous seconder dans l'exécution de ce grand œuvre qui doit rendre aux hommes cette noble indépendance dont le Créateur leur fait don comme une faveur spéciale, qui, seule, les distingue des autres créatures.

» C'est, armés de toutes les catégories de l'histoire, que nous nous présentons avec adresse à nos prosélytes, selon leur capacité.

» Le TEMPLE DE SALOMON avait été bâti par l'ordre que Dieu en signifia à ce prince. C'était le sanctuaire de la religion, le lieu consacré spécialement à ses augustes cérémonies. C'était pour la splendeur de ce temple que ce sage monarque avait établi tant de ministres, chargés de veiller à sa pureté, à son embellissement. Enfin, après plusieurs années de gloire et de magnificence, vient une armée formidable qui renverse ce magnifique monument. Les peuples, qui y rendaient leurs hommages à la Divinité, sont chargés de fers et conduits à Babylone, d'où, après la captivité la plus rigoureuse, ils se voient tirés par la main de leur Dieu ; un prince idolâtre, choisi pour être l'instrument de la clémence divine, permet à ces peuples infortunés et religieux non seulement de rétablir ce temple dans sa première splendeur, mais encore leur fournit tous les moyens pour y réussir.

» Alors, disons-nous, ce temple, dès son premier lustre, *est la figure de l'être primitif de l'homme au sortir du néant ;* cette religion, les cérémonies qui s'y exerçaient, ne sont autre chose que cette *loi commune et naturelle* gravée dans tous les cœurs et qui trouve son principe dans les idées d'équité et de charité auxquelles les hommes sont obligés

entre eux. La destruction du temple, l'esclavage de ses adorateurs, ce sont *l'orgueil, l'avarice et l'ambition* qui ont introduit la dépendance et l'esclavage parmi les hommes ; *ces Assyriens, cette armée impitoyable, ce sont les rois, les princes, les magistrats,* dont la puissance a fait fléchir tant de malheureux peuples qu'ils ont opprimés. Enfin, ce peuple choisi et chargé de rétablir ce temple magnifique, ce sont nos frères illuminés et francs-maçons, qui doivent rendre à l'univers sa première dignité par *cette liberté, cette égalité, attributs si essentiels à l'homme,* donnés par le Créateur comme *son bien propre,* comme *sa propriété incommutable, sur lesquels personne n'avait aucun droit.* Ce Dieu créateur de toutes choses qui, en tirant la nature du néant, en a fait l'homme, l'ornement principal, *sans le soumettre à d'autres puissances que la sienne, c'est lui qui lui a donné la terre à habiter à titre d'en jouir et d'être indépendant de ses semblables,* auxquels il ne peut jamais rendre ses hommages *sans devenir sacrilège et sans contrevenir formellement aux lois de la nature et aux intentions de notre divin Créateur.*

» C'est en vain que la supériorité des talents et la sublimité du génie dans les uns a semblé demander aux autres ce tribut de respect et de vénération. Tous ces avantages, réunis dans ses semblables dans un degré plus éminent que chez lui, n'ont rien qui justifie son impiété. C'est dégrader la nature, c'est en avilir la dignité, c'est en perdre tout le prix que de reconnaître dans tout homme quelque chose de plus qu'un égal.

» Si l'homme a vu s'anéantir ses privilèges, s'il est déchu de cet état glorieux d'indépendance, s'il est aujourd'hui subordonné et flétri avec ignominie, ou si l'ambition et l'avarice de ses semblables, ou

l'oubli de son propre intérêt l'ont plongé dans cet abîme creusé par l'orgueil, c'est donc à lui à en sortir; c'est à lui à relever enfin l'étendard d'indépendance et d'égalité, ravi par ses tyrans, et à l'arborer sur les débris de ces monstres impitoyables qui ont creusé sa ruine; ou, s'il est lui-même l'artisan de son malheur, si son abaissement est l'ouvrage de ses mains, qu'il ouvre donc enfin les yeux sur les fers auxquels il s'est condamné lui-même, qu'il accepte les secours de cette main que nous lui tendons pour briser ses chaînes et en charger ses cruels tyrans. *C'est à nos frères seuls qu'il est réservé d'accomplir ce miracle, de rassembler en un corps universel toutes ces familles différentes,* qui, à mesure qu'elles se sont éloignées de leur commune origine, quoiqu'elles ne composassent qu'un tout, sont venues à se méconnaître au point de vouloir composer par elles ce tout dont elles n'étaient que les parties.

» Enfin, c'est à nous, mes frères, à éteindre ces flambeaux de discorde qui consument l'univers, et à en ranimer celui dont la fécondité doit reproduire notre espèce plus parfaite et plus pure. Nouveaux Moïses, bientôt nous délivrerons ces peuples gémissants; bientôt *tous les tyrans et leurs puissances échoueront* à l'aspect des nouveaux prodiges qui vont s'opérer *par la force* et la justice de notre persévérance.

» LIBERTÉ, ÉGALITÉ, prérogatives précieuses qui furent données en propre à l'homme par le grand architecte de l'univers! nous devons sans cesse persuader à nos frères que, sans elles, l'homme ne peut être que dans un état de contrainte et d'humiliation perpétuelles; qu'après les avoir perdues par la force, c'est avec regret qu'on en doit supporter la priva-

tion; que non seulement la violence a été le principal ressort que l'on a fait jouer pour l'en dépouiller, mais que *l'ignorance et la superstition* ont encore été employées pour fasciner les yeux et conserver les biens qu'on a usurpés sur lui; que ces rois, ces heureux tyrans, en établissant leurs trônes sur ses débris, ont su, pour les mieux affermir, insinuer adroitement *que la religion, que le culte le plus agréé de Dieu* était une soumission et une déférence aveugles pour tous les princes de la terre...

» Or, cette doctrine une fois bien dirigée et présentée avec adresse et prudence, il ne nous reste qu'à la mettre à profit et faire voir clairement que rien n'est difficile à quiconque ose entreprendre, que le contraire doit se détruire par le contraire, que la *révolte doit succéder à l'obéissance*, le ressentiment à la faiblesse, qu'il faut opposer la force à la force, renverser l'empire de la superstition,... et libre enfin par sa nature, faire rentrer l'homme en possession de ces privilèges qui sont sa propriété sacrée: cette liberté, cette égalité sans lesquelles il ne peut être heureux, et dont l'entier recouvrement doit être par toutes sortes de moyens l'objet de nos travaux, de nos desseins, avec une fermeté, une persévérance imperturbables, *bien persuadés que tout crime commis pour le bien général devient, par cela seul, un acte de vertu et de courage*, qui doit tôt ou tard nous en garantir le plein succès.

» Mais prenons bien garde de nous expliquer si clairement avant d'avoir bien reconnu les dispositions et la force de caractère de l'aspirant; si nous ne le trouvons pas assez solide, si nous croyons que la position devienne délicate, nous devons sur-le-champ dresser une nouvelle batterie; *à force de ruse et d'adresse*, donner un tour plus favorable, affai-

blir ou atténuer la force de chaque terme, jusqu'à en faire disparaître même notre intention.

» Alors ce temple de Salomon, cette liberté, cette égalité ne regardent que la société (maçonnique) sans songer à s'étendre plus loin; il ne s'agit plus de révolte, d'indépendance, de soustraction à toute autorité : tout doit se métamorphoser en un instant avec adresse; ce ne sont plus que devoirs à remplir, qu'un Dieu à reconnaître, que vertus à pratiquer, que soumission et fidélité inviolables à observer à l'égard de toute autorité... Il faut savoir paraître à propos, encenser et adorer le colosse qui nous écrase pour travailler plus sûrement à sa ruine.

II. — LETTRE PASTORALE DE MRG RENDU.

Dès l'année 1858, dans un mandement de Carême, Mgr Rendu, évêque d'Annecy, avait tracé, avec une grande perspicacité et une singulière intuition de l'avenir, la marche que suivrait la secte pour paralyser le prêtre et anéantir l'action du clergé :

Que n'a-t-on donné à ses avertissements, à ses renseignements une plus grande attention !

« Il y a une charte dictée par la secte anticléricale; à force de ruse et de perversion, les adeptes sont parvenus à faire entrer ses principaux articles, tantôt un à un, tantôt subitement, dans la législation de presque tous les peuples de l'Europe. Il est bon, M. T. C. F., que vous connaissiez cette marche souterraine des ennemis de vos âmes. Or, voici les principaux articles de cette Constitution antichrétienne, conçue et méditée dans les sociétés secrètes pour vous enlever la plus précieuse des libertés, celle

de faire votre salut et de conquérir par la foi catholique la place qui vous est promise dans le royaume de Dieu. Les adeptes du rationalisme disent à tous les législateurs de la chrétienté, et à ceux qu'on appelle les hommes de l'Etat :

Tenez le prêtre dans la servitude, et quand il s'avisera de trouver les chaînes trop pesantes, dites que c'est de la liberté.

Donnez la liberté de conscience aux hérétiques, aux juifs, aux athées, mais prenez garde que le prêtre, ni le catholique n'en jouissent.

Entravez, autant qu'il vous sera possible, le ministère du prêtre, séparez-le du peuple dont il est l'ami, le défenseur et le soutien.

Ne permettez pas que les œuvres de bienfaisance qu'il a fondées passent par ses mains et le rapprochent du pauvre dont il est le confident et le consolateur.

Pour anéantir son influence, enlevez-lui les biens qui le rendaient indépendant, réduisez-le au salaire de l'employé de l'Etat, à la condition de mercenaire.

Otez-lui tout ce qui pourrait accroître la considération que le peuple a pour lui, chassez-le des conseils, des assemblées délibérantes, des administrations, de partout, afin qu'il tombe dans la condition du paria.

Mettez en tutelle tout ce qui lui appartient; qu'il soit, s'il est possible, étranger dans le presbytère, sur le sol des morts et jusque dans son église.

Ecartez-le de l'enfance, chassez-le des écoles populaires.

Sécularisez l'enseignement supérieur de manière à l'interdire au prêtre.

Dans la crainte qu'il ne parle trop souvent à la

raison du peuple, diminuez le nombre des fêtes, employez le dimanche à des exercices, des banquets, des réjouissances, des occupations qui éloignent le peuple de la morale évangélique; dites-lui surtout que le travail sanctifie le dimanche mieux que la messe et la prière.

Etablissez des fêtes nationales, païennes, ou de quelque nature qu'elles soient, pourvu qu'elles fassent oublier les fêtes chrétiennes.

Ne permettez pas que des missionnaires aillent par les paroisses agiter les consciences et renforcer la foi du peuple.

Pour enlever au prêtre l'avantage d'appuyer ses enseignements par les paroles de l'Ecriture, servez-vous de cette même Ecriture pour démontrer toutes les doctrines que vous voudrez établir contre l'Ecriture; donnez à la raison individuelle le droit de l'interpréter à sa guise, et de se faire une religion de fantaisie.

Pour affaiblir le prêtre, efforcez-vous de le séparer des siens. Soulevez le simple prêtre contre son Evêque; séparez l'Evêque du Souverain Pontife. Brisez le lien de la hiérarchie, et l'Eglise croulera.

Voulez-vous parvenir à dominer plus sûrement l'Eglise? adjugez-vous le droit de choisir, de nommer et de former les prêtres; faites-les le plus possible à votre image. Ayez l'inspection des écoles ecclésiastiques; réservez-vous la nomination des professeurs de Théologie, dictez leurs leçons. Au lieu des envoyés de Jésus-Christ et de son Eglise, ayez des maîtres de religion et qu'ils enseignent la vôtre.

Tant que vous ne serez pas maîtres des consciences, votre pouvoir ne sera qu'un despotisme incomplet.

Pour enlever au prêtre le dévouement absolu qui

le rend cher au peuple, tâchez de l'enchaîner à une famille; soulevez l'opinion contre le célibat. Faites fermer les cloîtres, chassez les religieux, confisquez leurs biens, et quand ils seront réduits à la misère, privés des droits de citoyens, écartés des œuvres de bienfaisance, chassés des écoles, déconsidérés par vos publicistes, vous crierez plus fort que jamais contre leurs usurpations.

Tout le monde ne vous croira pas, qu'importe? Il y en aura toujours assez pour paralyser le parti-prêtre et nous aider à le détruire. »

En cinquante ans, cela a été accompli et dépassé.

III. — L'ANTICONCILE DE NAPLES.

Mgr Martin, évêque de Natchitoches, aux États-Unis, qui avait assisté au Concile du Vatican, publia, en 1875, un mandement où il signale le danger que la Franc-Maçonnerie présente pour tous les pays. Il y rapporte ce qui suit d'après des documents recueillis, dit-il, de première source.

Lorsque, le 8 décembre 1869, sous la présidence de Pie IX, l'Eglise représentée par les évêques du monde entier, venus de toutes les parties de l'univers à la voix du prince des pasteurs, ouvrait au Vatican ces grandes assises, les plus grandes que le monde chrétien ait jamais vues depuis son enfantement douloureux sur le Calvaire, pour juger les monstrueuses erreurs des temps modernes, et se montrer aux âmes faibles ou égarées, aussi inébranlable qu'aux premiers jours, lorsque la main du Christ la posa, et plus que jamais élevée au-dessus des vagues mobiles des opinions humaines, la pierre sur laquelle reposent et l'infaillibilité de la foi du chrétien et

l'intégrité de la morale évangélique; — le même jour, à la même heure, à Naples, sous le nom d'anticoncile, la secte, elle aussi, ouvrait solennellement ses grandes assises, sous la présidence de Ricciardi, pour renouveler après plus de dix-huit siècles les condamnations du prétoire et du sanhédrin contre le Fils de Dieu, le conspuer, le frapper au visage, le couronner d'épines, l'exposer vêtu de dérision aux blasphèmes des pécheurs, et redire le cri des Juifs déicides : « Nous ne voulons pas qu'il règne sur nous. » A cette orgie vraiment diabolique avaient été convoqués et prirent part sept cents délégués des grandes loges des Etats-Unis, du Mexique, du Brésil, d'Asie, d'Afrique, et de tous les royaumes et principautés d'Europe. Un incident soulevé par l'impudence de l'un des délégués força la police à dissoudre l'assemblée, après quelques jours de séance, et une émeute populaire, provoquée par les horribles blasphèmes de ces impies contre Jésus-Christ et sa Mère Immaculée, contraignit les membres à se disperser. Toutefois, les plans d'action ayant été arrêtés à l'avance, le président avait eu le temps de les communiquer aux délégués, tels que nous les voyons aujourd'hui se dérouler sous nos yeux, et de faire proclamer les déclarations de principes de la secte adoptées par l'anticoncile.

La première déclaration des principes maçonniques, signée de toutes les commissions de l'anticoncile, est ainsi conçue, d'après le texte officiel de la Maçonnerie à Florence :

« Les soussignés, délégués des diverses nations du monde civilisé, réunis à Naples pour prendre part à l'anticoncile, affirment les principes ci-après : ils proclament la liberté de la raison contre l'autorité religieuse, l'indépendance de l'homme contre le des-

potisme de l'Eglise et de l'Etat, l'école libre contre l'enseignement du clergé; ne reconnaissant pas d'autre base des croyances humaines que la science, ils proclament l'homme libre, et la nécessité d'abolir toute l'Eglise officielle. La femme doit être affranchie des liens que l'Eglise et la législation opposent à son plein développement. La morale doit être complètement indépendante de toute intervention religieuse. »

Une autre déclaration présentée par un délégué de la grande loge de la capitale d'un des plus grands Empires d'Europe, adoptée par acclamation et contresignée par le Président, est plus explicite encore. Elle porte ce qui suit :

« Les libres-penseurs reconnaissent et proclament la liberté de conscience et la liberté d'examen. Ils considèrent la science comme l'unique base de toute croyance, et repoussent en conséquence tout dogme fondé sur une révélation quelconque. Ils réclament l'instruction à tous les degrés, gratuite, obligatoire, exclusivement laïque et matérialiste. En ce qui concerne la question philosophique et religieuse, considérant que l'idée de Dieu est la source et le soutien de tout despotisme et de toute iniquité, considérant que la religion catholique est la plus complète et la plus terrible personnification de cette idée, que l'ensemble de ses dogmes est la négation même de la société, les libres-penseurs assument l'obligation de travailler à l'abolition prompte et radicale du Catholicisme, à son anéantissement, par tous les moyens, y compris la force révolutionnaire (1). »

1. Le F.·. Andrieux, qui depuis préfet de police, et ensuite ambassadeur au Vatican, avait été délégué à l'anticoncile par les loges de Lyon. Quand cette délégation lui fut donnée, l'*Excommunié*, dans son nº du 27 novembre 1869, l'annonça en ces termes :

IV. — CONCILE DU JUDAISME.

En cette même année de l'ouverture du Concile du Vatican, le 29 juin, en la fête de saint Pierre, s'était réuni à Leipzig (1), sous le nom de synode israélite, le concile du judaïsme.

Il eut pour président, le professeur Lazarus de Berlin et pour vice-présidents le rabbin Geiger de Francfort et le chevalier Joseph de Wertheimer de Vienne. Les deux grandes fractions, les Juifs réformistes et les Juifs orthodoxes, tinrent la balance dans ce concile où figuraient les représentants de l'Allemagne, de la Russie, de la Turquie, de l'Autriche, de l'Angleterre, de la France, des Pays-Bas, etc., etc.

La proposition suivante y fut adoptée par *acclamation* par les deux fractions du Judaïsme :

« Le synode reconnaît que le *développement* et la *réalisation* des principes *modernes* sont *les plus sûres garanties* du présent et de l'*avenir* du Judaïsme et de ses membres. Ils sont les conditions *les plus énergiquement vitales* pour l'existence *expansive et le plus haut développement* du Judaïsme. »

Les principes modernes, propagés par les Francs-

« Le candidat de l'*Excommunié*, Louis Andrieux, a été acclamé unanimement comme délégué au concile de Naples. Le programme libre-penseur que le citoyen Andrieux a développé, nous assure d'être représentés dans toute l'étendue et l'énergie de nos convictions. »

1. Il y a à Leipzig, une loge entièrement composée de Juifs. A l'occasion de la foire qui fait arriver en cette ville une partie des hauts négociants juifs et chrétiens de l'Europe entière, la loge juive secrète est chaque fois permanente et jamais aucun chrétien n'y est reçu. (*Le Juif, le judaïsme et la judaïsation des peuples chrétiens*, par Gougenot des Mousseaux, p. 343).

Maçons et la multitude de ceux qui subissent leurs suggestions nous viennent des Juifs. Ils judaïsent le monde et préparent le règne du judaïsme, c'est-à-dire l'époque messianique que nous promet l'*Alliance universelle*.

Bien avant ce concile du judaïsme, M. Cahen, l'un des organes les plus autorisés des juifs modernes, avait dit : « Le Messie est venu pour nous, le 28 février 1790, avec les droits de l'homme. » (*Archives Israélites*, VIII, p. 801, An. 1847).

II

NOTES ET DOCUMENTS RELATIFS AUX JUIFS

I. — LA QUESTION JUIVE

Quel rôle joue chez nous la race juive? (1).

Cette question obsède, à l'heure actuelle, tous les esprits attentifs à ce qui se passe, et soucieux de l'avenir du pays.

« Dans mon enfance, dit M. Jules Lemaître, je ne connaissais les Juifs que par la littérature, et j'étais plutôt tenté de leur attribuer quelque poésie. Je les jugeais pittoresques; j'avais pour eux la même sympathie que pour les pifferari ou les bohémiens... Je savais qu'ils avaient été fort persécutés autrefois, et cela m'attendrissait. J'étais persuadé que ce passé malheureux expliquait et excusait leurs défauts les plus voyants...

» L'admirable « France Juive », de Drumont, ne me

---

1. Les fils de Juda et de Beniamin, honteux sans doute des taches dont le nom juif était couvert le répudient. C'est cependant leur vrai nom. L'histoire les a nommés Juifs, *Judæi*, parce que le patriarche Juda, fils de Jacob, fut leur père et qu'ils sont les dispersés du royaume de Juda.

Les autres tribus formèrent le royaume d'Israël. Que sont devenus les Israélites, c'est-à-dire le mélange des dix tribus et des étrangers dont se composait ce royaume? On ne le sait.

convainquit pas entièrement. J'y voyais de belles lueurs, une magnifique divination d'historien; mais j'y croyais sentir l'hyperbole. A ce moment-là, d'ailleurs, j'avais quelques relations juives. Et quand j'avais à parler d'Israël dans mes feuilletons, à propos d'une pièce de théâtre ou d'un roman, je le faisais avec une extrême modération et une affectation d'impartialité. Affectation? non pas : j'étais sincère. J'avais peur d'être injuste. »

Cet état d'esprit était bien celui de la plupart des Français, il y a quelques années. Il est tout autre aujourd'hui.

« Les Juifs, c'est toujours l'académicien, Jules Lemaître qui parle, — je ne dis pas tous, mais la plupart, et en tout cas ceux que l'on voit, que l'on connaît et qui font du bruit, — sont ouvertement, depuis une dizaine d'années, les complices actifs ou même les inspirateurs et les maîtres du plus infâme régime politique et du plus offensant pour nous; de celui qui a le plus excité et dupé à la fois les appétits, qui a le plus désarmé la défense nationale et le plus odieusement persécuté l'Eglise de France. L'esprit maçonnique est, comme on sait, proprement l'esprit juif...

» Il est trop clair que, pris dans sa totalité, l'esprit juif, impliquant la haine de l'Eglise, la barbare utopie collectiviste et l'internationalisme, ne peut que nous être malfaisant.

» Peuple bizarre! Paradoxe de l'histoire! Leur patrie, n'est plus, depuis bientôt deux mille ans : et il y a je ne sais quoi en eux qui leur interdit d'en adopter sincèrement une autre et de s'y fondre. De sorte, qu'ils deviennent inquiétants et gênants pour toutes les patries. »

Pour ce qui est de la nôtre en particulier, M. Edouard

Drumont ne cesse depuis quinze ans de fixer l'attention de ses nombreux lecteurs sur l'influence dissolvante de cette race, étrangère à notre sol, à notre religion, à notre langue, à nos traditions, et cependant devenue chez nous prépondérante, et usant du pouvoir que nous lui avons laissé prendre pour nous corrompre dans tous les sens que ce mot peut avoir, mais surtout dans son sens étymologique, pour rompre tous les liens qui nous unissent entre nous et qui nous rattachent à nos ancêtres, en un mot pour nous dissoudre, et par là faire disparaître la France dans un avenir peu éloigné de la carte du monde.

En disant cela, nous ne sommes que l'écho du Juif lui-même. S'il est quelqu'un qui, de nos jours, est l'un des représentants de cette race chez nous, et son organe, c'est bien Bernard Lazare. Il a été l'âme de l'affaire Dreyfus et pour l'en récompenser un monument lui a été élevé dans la ville de Nîmes, avec le concours de toutes les autorités civiles et militaires.

Il a écrit un livre dont nous avons cité plusieurs passages : *L'antisémitisme, son histoire, ses causes.* M. Charles Maurras le résuma fidèlement en ces lignes :

« Je suis le juif. Le juif est par définition le destructeur et le parasite. Ce destructeur, ce parasite s'attaque à tous les peuples qui lui font bon accueil. Il ne se lasse pas de les désorganiser de toute manière. Quand la chrétienté lui a rouvert ses portes à la fin du Moyen âge, il a fait le protestantisme. Quand le protestantisme a paru se ranger et se modérer, il a fait la Maçonnerie. Quand le Roi de France l'a affranchi, le juif a répondu en lui coupant le cou. La nation française s'est associée à la générosité de son roi : le juif s'est attaché à ruiner tout

ce qui compose cette nation. L'Europe a imité la France. Le juif s'est mis à draîner l'argent de l'Europe et à semer chez tous les peuples la révolution sociale. Enfin la France a cru désarmer la juiverie en lui confiant sa fortune et son gouvernement, son enseignement, sa magistrature, son armée, son commerce, et jusqu'au soin de la divertir; les juifs répondent en mettant leur bienfaitrice en liquidation, telle étant leur fonction naturelle et fatale... »

Est-ce à dire que nous devons vouer les Juifs à la haine du chrétien et particulièrement du Français? Dieu nous en garde!

Nous faisons nôtre la déclaration que M. Gougenot des Mousseaux a placée en tête de son livre : « Le juif, le judaïsme et la judaïsation du peuple chrétien », pour prévenir toute fausse interprétation de sa pensée :

« Lorsqu'une qualification spéciale ne modifiera pas notre sens, le juif sera pour nous non pas un rejeton quelconque de la race de Juda, mais l'homme de l'orthodoxie pharisaïque, le fidèle des sauvages et des insociables traditions du Talmud. Nos formelles intentions sont de ne comprendre sous le nom pur et simple de juif que le *pur sectateur du Talmud.*

» Nous admettons même, et de tout cœur, jusque dans cette catégorie des purs orthodoxes, des exceptions aussi honorables et aussi nombreuses que la raison du lecteur lui permettra de le faire. »

Ce que l'on appelle aujourd'hui l'antisémitisme, c'est-à-dire l'opposition aux Juifs, à leur ambition de dominer le genre humain et aux moyens qu'ils emploient pour arriver à cet empire universel, ne doit point nous faire oublier ce qu'ils ont été non plus que ce, d'après les Saintes Ecritures, qu'ils seront un jour. Ce que M. l'abbé Mustel a bien exposé.

Choisi par Dieu, à l'origine, pour une mission magnifique à laquelle, à travers des péripéties diverses et dramatiques malgré la dureté de sa tête et de son cœur, il resta fidèle, le peuple juif fut, pendant deux mille ans, l'espoir et l'honneur de l'humanité. Il gardait l'héritage des promesses divines, rendait témoignage au vrai Dieu, au sein de l'idolâtrie païenne, conservait ici-bas la foi, la vérité, le culte pur et substantiel du Père qui est aux cieux, l'attente et la grâce préventive du Sauveur du monde; il avait reçu de Dieu même, par le ministère des Anges, une loi sans tache, qui contenait en germe la perfection qui devait se développer par l'Evangile; ses Patriarches, ses Prophètes, ses grands Rois étaient des messagers fidèles du ciel à la terre; par la parole et l'exemple, ils maintenaient un niveau et un courant de vertu et de religion sans lequel la corruption et l'impiété auraient jeté tout le genre humain en proie à la malédiction et à la mort. Abraham, Isaac, Jacob, Joseph, Juda, Moïse, David, Salomon, et tant d'autres, figuraient le Messie promis, le Verbe éternel de Dieu qui devait s'incarner et devenir réellement le descendant, le fils de cette race, de cette famille, élue pour la plus grande gloire dont Dieu pouvait honorer l'humanité.

La Vierge Marie, la plus parfaite de toutes les créatures, plus pure, plus sainte, à un degré que nous ne pouvons imaginer, que tous les chœurs des Anges, l'Immaculée Mère de Dieu allait sortir de la tige de Jessé, et, en se retournant vers Abraham et sa race, pour bénir Dieu d'avoir accompli en elle les grandes choses qu'il leur avait promises, elle saluerait, dans les héroïnes qui avaient été, dans l'ancien monde, le privilège unique et merveilleux de son peuple, Débora, Judith, Esther, sans oublier Sara,

Rebecca, Rachel, ni Anne, mère de Samuel, des ébauches déjà radieuses, formées, modelées, louées, chantées et bénies par l'Esprit-Saint lui-même, du type sublime et ineffable de sainteté qui devait se réaliser en elle et attirer du Ciel le Verbe de Dieu dans son sein virginal.

Aussi quand des écrivains, auxquels nous voudrions pouvoir applaudir sans réserve, se laissent emporter par la passion du but qu'ils poursuivent jusqu'à jeter l'outrage à ces noms que l'Eglise et l'Esprit-Saint lui-même offrent et imposent à notre vénération, nous ne pouvons que réprouver ces blasphèmes insensés contre la Parole même et l'Inspiration de Dieu.

Jusqu'à Jésus-Christ, les Juifs ont été, en toute vérité, « le Peuple de Dieu »; en naissant de la race d'Abraham, Jésus-Christ l'a couronnée et consacrée de sa propre sainteté, et proposée, en vertu du lien indissoluble par lequel il lui est uni, au respect, aux bénédictions et à la reconnaissance de toutes les tribus de la terre et de toutes les générations humaines.

C'est donc en toute justice, et ce doit être de tout cœur que nous chantons après David : « Le Très-Haut n'a pas montré tant de prédilection pour d'autres nations, et ne leur a pas de même manifesté ses jugements. *Non fecit taliter omni nationi et judicia sua non manifestavit eis.* »

Mais, entre l'ancien temps et les temps nouveaux, le déicide a creusé un abîme que la miséricorde divine seule comblera un jour, quand la justice aura fait son œuvre.

Ici, pourtant, il faut distinguer encore.

La vraie race d'Abraham, docile et fidèle à l'esprit de la loi, en a reconnu l'accomplissement et

recueilli pieusement le fruit divin. Les vrais et bons Israélites, dont la fraude n'avait pas vicié le cœur, sont venus à Celui que leurs pères attendaient et appelaient de leurs vœux. Ils sont sortis du temple quand le voile s'en est déchiré; ils sont sortis de la synagogue, quand la chaire qu'elle contenait, cessant d'être celle de Moïse, est devenue une chaire de pestilence, de mensonge et de haine. Les Apôtres, les disciples, les convertis de la Pentecôte et ceux qui, après eux, sont entrés dans le bercail du Bon Pasteur, ont été la vraie postérité d'Abraham, le père, non des blasphémateurs et des maudits, mais des croyants.

Ceux-ci, Pierre et Paul en tête, ont été les fondements de l'Eglise, les assises de la chrétienté, les pierres angulaires de la maison de Dieu qui s'élargissait pour contenir le monde entier. Ils sont nos pères dans la foi et nous descendons d'eux, non par le sang, et la chair, mais par l'esprit, par la sève de foi et de charité qui d'eux a passé en nous, quand nous avons été greffés sur cette tige dont la racine plonge dans le cœur même de Jésus. Ainsi Abraham, *Moïse, David, ne sont pas plus aux Juifs rebelles* que Pierre, Paul, André, Jacques, Jean et les autres apôtres; pas plus que Marie et Joseph; ils sont à nous. Le Calvaire a séparé en deux la race juive : d'une part, les disciples qui ont appelé à eux et se sont incorporé tous les chrétiens; de l'autre, les bourreaux, sur la tête desquels, selon leur vœu, est retombé le sang du Juste, les vouant à une malédiction qui durera autant que leur rébellion.

Mais cette portion maudite, qui est le Peuple Juif tel qu'il subsiste, visible et séparé de tous les autres peuples, garde, sous la malédiction et la juste vengeance de Dieu, sa force de cohésion et de résis-

tance, souple, élastique, mais indomptable et inaltérable : il reste tel que le déicide et le juste châtiment de ce crime infini l'ont fait : la proie immortelle de la haine qui le ronge et l'acharne, sans repos ni trêve, à lutter de toutes ses forces et par toutes les armes contre le Sauveur qu'il a crucifié, contre le genre humain qu'il abhorre, mais surtout contre l'Eglise, héritière, à ses dépens, des bénédictions qu'il a refusées et méprisées.

Le Juif a, depuis longtemps, répudié la loi de Moïse comme il a repoussé l'Evangile. Il garde les Livres saints pour obéir, malgré lui, à un dessein miséricordieux de Dieu, qui lui a confié ce dépôt pour en rendre l'authenticité plus incontestable. Mais ce n'est pas dans la Bible qu'il puise sa foi et sa loi, c'est dans le *Talmud* que l'on peut définir le code de la haine la plus violente, la plus perfide, la plus implacable. Le *Talmud* est à l'Evangile ce que l'enfer est au ciel, ce que Satan est à Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Depuis dix-huit cents ans c'est la haine qui a inspiré, dominé ce peuple, le plus tenace, le plus incompressible des peuples. Sa haine a pris toutes les formes, s'est dissimulée et infiltrée, avec une habileté égale à sa constance, dans toutes les révoltes de l'esprit humain contre Dieu, son Christ et son Eglise. Le Judaïsme s'est introduit, au commencement, dans l'Eglise même, pour y porter le trouble, la division et l'hérésie. Ce fut l'œuvre de Simon le Mage, des Gnostiques, de Manès et de ses adhérents ou de ses émules. Plus tard, le Juif favorise, quand il n'inspire pas, toutes les hérésies; plus on étudiera de près son action, plus on le verra mêlé à toute résistance contre l'Esprit de Dieu.

Au moyen âge, le Juif trahit les chrétiens au pro-

fit des Mahométans, qui pourtant le méprisent et le maltraitent, en Espagne comme en Orient; il est avec les Albigeois contre les catholiques, comme il sera avec les protestants, comme il est avec les libres-penseurs, les Jacobins, les socialistes et les francs-maçons; comme il est aujourd'hui avec les nihilistes en Russie. Il est, comme le vautour, sur tous les champs de bataille, non pour se battre, mais pour se rassasier du carnage.

Cependant l'Eglise a toujours protégé le Juif contre les indignations légitimes mais excessives des peuples qu'il avait exploités, trompés ou trahis. Elle savait tout ce qu'il trame incessamment contre la foi et contre les fidèles. Le Juif cabaliste, le Juif de la magie noire lui était connu comme le Juif usurier, espion et félon. Mais elle n'a pas oublié l'antique gloire, elle attend la conversion promise de ce peuple, dans lequel elle honore, malgré tout, les débris de ce qui fut la nation choisie, le peuple de Dieu.

Toutefois elle est une mère prudente, et la règle qui inspirait sa conduite et sa législation à l'égard des Juifs était celle-ci : Il faut leur laisser la vie et la sécurité, mais il faut empêcher qu'ils prennent aucun empire sur les chrétiens.

Si cette législation, si sage, n'avait pas été répudiée par les gouvernements modernes, la question juive n'existerait pas; la question sociale ne serait pas née ou serait facile à résoudre, et il n'y aurait pas eu de Dreyfus ni d'Ullmo, ni de Marix, ni de Dupont, etc., etc.

Malgré leurs trahisons et tous leurs méfaits, tout bon chrétien doit avoir pour les Juifs, quelque chose des sentiments qui étaient dans le cœur de saint Paul et qu'il exprimait ainsi :

« Je dis la vérité dans le Christ, je ne mens point, ma conscience m'en rend le témoignage par l'Esprit-Saint; j'éprouve une grande tristesse et j'ai au cœur une douleur incessante, car je souhaite d'être moi-même anathème, loin du Christ, pour mes frères, mes parents selon la chair, qui sont Israélites, à qui appartiennent l'adoption, et la gloire, et les alliances, et la Loi, et le culte et les promesses et les patriarches de qui est issu le Christ selon la chair, lequel est au-dessus de toutes choses, Dieu, béni éternellement... Frères, le vœu de mon cœur, et ma prière à Dieu pour eux, c'est qu'ils soient sauvés. (*Ad Romanos*, IX).

II. — LA LOI DES JUIFS DEPUIS LA DISPERSION

Depuis le Christ jusqu'à nos jours, c'est dans le Talmud et non dans la loi de Moïse que le Juif a puisé la seule et véritable orthodoxie juridique.

Un auteur israélite bien connu (Singer) a dit en toute raison : « *Ceux qui se flattent, au moyen de la Bible, de connaître notre religion, sont dans une complète erreur* »

» *Ce sont les ouvrages qui composent l'immense édifice de la législation talmudiste, qui règlent la vie religieuse du Juif, depuis la première aspiration jusqu'au dernier soupir.* »

C'est donc grandement à tort que l'on considère l'Ancien Testament comme étant le code religieux des Juifs actuels : « Cè code, c'est le Talmud, qui, comme le fait observer Chiarini, n'est propre qu'à leur faire perdre le bon sens et à *leur corrompre le cœur au nom de l'Eternel.* » (Mgr Meslin, *Les Lieux saints*, T. III, p. 549).

« Le Talmud, a dit de son côté le grand rabbin Trenel, directeur du séminaire rabbinique, a eu de tout temps des détracteurs violents et des apologistes passionnés. Pendant deux mille ans, il a été et *il est encore* un objet de vénération pour les Israélites *dont il est le code religieux* (1). »

Qu'est-ce donc que le Talmud? Le Talmud est un recueil, commencé environ 150 ans après la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par un rabbin nommé Juda, continué par d'autres rabbins, et terminé seulement à la fin du Ve siècle. Voici, d'après un savant rabbin juif, converti au catholicisme, M. Drach, ce que nous devons en penser :

« Nous qui, par état, avons longtemps enseigné le Talmud et expliqué sa doctrine, après en avoir suivi un cours spécial pendant de longues années sous les docteurs israélites les plus renommés de ce siècle..., nous en parlerons avec connaissance de cause et impartialité...; nous dirons ce qui le recommande et ce qui le condamne... Talmud est un terme hébreu-rabbinique signifiant *doctrine*, étude. Il désigne plus particulièrement le grand corps de doctrine des Juifs, auquel ont travaillé successivement et à des époques différentes, les docteurs les plus accrédités en Israël. *C'est le code complet, civil et religieux de la synagogue.* Son objet est d'expliquer la loi de Moïse, *conformément à l'esprit de la tradition verbale...*

» Si le lecteur judicieux du Talmud a *souvent* lieu de s'affliger des *aberrations étranges* où peut tomber l'esprit humain sevré de la vraie foi; si plus d'une fois les *turpitudes du cynisme rabbinique* y obligent la pudeur de se voiler la face; si l'Eglise est révoltée des atroces et insensées calomnies que la haine im-

1. *Univers israélite,* août 1866, XII, p. 568-570.

pie des Pharisiens y répand sur tous les objets de sa vénération religieuse, le théologien chrétien y recueille des données et des traditions précieuses pour l'explication de plus d'un texte obscur de l'Ancien Testament, et pour convaincre ses adversaires religieux de l'antiquité autant que de la sainteté des dogmes catholiques. »

Il y a deux rédactions du Talmud, celle de Jérusalem et celle de Babylone, composée pour réformer les défauts de la première.

« Le Talmud de Babylone — dit M. Achille Laurent, l'un des membres de la société orientale qui a le plus approfondi en ces derniers temps la question judaïque — est le seul qui soit suivi. Il forme une collection qui n'a pas moins de douze volumes in-folio. C'est le code religieux des Juifs modernes, bien différent de celui des anciens Juifs. C'est là que sont renfermées toutes les croyances; et lorsqu'on a le courage de parcourir cet immense recueil, on y trouve *les causes toujours agissantes des peuples contre les restes dispersés d'Israël*... C'est de ce commentaire que sont dérivées les chimères de la cabale, les dangereuses erreurs de la magie, l'invocation des bons et des mauvais esprits, un long amas d'erreurs morales et une théogonie empruntée à la Chaldée et à la Perse... Le commentaire détruit la loi par *les principes de haine qu'il contient pour tous les hommes qui ne font point partie de ce qu'il nomme le peuple de Dieu* (1). »

C'est ainsi que le Talmud fut le provocateur suprême des mœurs les plus antisociales et l'inspirateur d'une haine forcenée contre les chrétiens. M. Drach nous apprend que, depuis que la connaissance

1. Laurent, *Relations des affaires de Syrie*, etc. T. II, p. 352-353.

de la langue hébraïque s'est répandue en Europe, les imprimeurs juifs ont pris la précaution de supprimer les passages qui contiennent des horreurs et des recommandations détestables contre les chrétiens et le christianisme, en laissant des lacunes à leurs places, et, pour remédier à ces lacunes, les rabbins enseignent verbalement ce qu'elles indiquent. Quelquefois aussi ils rétablissent à la main dans leurs exemplaires les suppressions. « Cela est arrivé, dit-il, dans l'exemplaire du Talmud que je possède. »

Le Talmud a surtout pour but d'inculquer aux Juifs cette foi, qu'ils composent une race humaine supérieure, destinée à dominer sur tout l'univers et à leur donner les moyens d'arriver à cette domination.

« Les politiques sensés, écrivait Mercier en l'année 1786 (1), n'avaient pas su prévoir les suites fâcheuses que pouvait avoir l'explosion soudaine d'un peuple nombreux et inflexible dans ses opinions, dont les idées contrastant fortement avec celles des autres peuples, devenaient cruelles et fanatiques de leur loi et des promesses pompeuses qui remontaient à l'origine du monde, car la Terre leur appartenait et les autres peuples n'étaient à leurs yeux que des usurpateurs.

» Les Juifs, se regardant comme un peuple antérieur aux Chrétiens et créé pour les subjuguer, se réunirent sous un chef auquel ils attribuèrent soudain tout le merveilleux fait pour ébranler les imaginations et les disposer aux résolutions les plus grandes et les plus extraordinaires.

---

1. Sébastien Mercier, auteur du livre *L'an 2440* dont nous avons parlé ci-dessus eut une très saisissante intuition de ce que deviendrait la puissance juive à laquelle la Révolution allait donner l'essor.

» Ils composaient alors, en Europe, une multitude éparse qui pouvait monter à 12 millions d'individus, et les Juifs répandus dans l'Orient, en Afrique, en Chine et même dans les parties intérieures de l'Amérique, accourant ou envoyant des secours, la première invasion fut violente. Il fallut réparer l'invigilance politique des siècles précédents et nous eûmes besoin de sagesse, de constance et de fermeté pour décomposer ce fanatisme ardent, pour apaiser cette fermentation dangereuse, et réduire les Juifs comme ci-devant à gagner leur vie dans une tranquillité absolue!... »

Cette fermentation, cette explosion de la puissance juive, pressentie par Mercier en 1786, nous la voyons en pleine activité.

Depuis un siècle, la Révolution aidant, les Juifs se sont mis avec une ardeur nouvelle à poursuivre l'idéal de leur race, et à s'emparer pour cela de toutes les forces vives des peuples qui ont eu l'imprudence de les admettre chez eux sur le pied de l'égalité, usant à leur égard de la morale chrétienne, tandis que les Juifs ne connaissent que la morale talmudique.

C'est ainsi qu'ils sont arrivés en France à nous dominer, ou plutôt à nous tyranniser au point de vue de la politique et du gouvernement, de la haute banque et des finances, de l'industrie et du commerce, de la presse et de l'opinion.

M. Gougenot des Mousseaux expose en ces termes les fruits produits par le Talmud dans l'âme juive et dans la race d'Israël.

« La loi religieuse du Juif de la franche orthodoxie est une loi d'exclusion et de haine; mais il ne vous fuira point, lui, car il vit de vous. Son œil vous absorbe et ses rayons vous dévorent. Le vol, l'usure,

la spoliation sont un de ses droits religieux sur les chrétiens; car le non-juif n'est devant sa face qu'une simple brute inhabile à posséder; et pour le juif, la propriété que détient cette brute, c'est le vol. Aucune loi ne lui impose le respect des biens, aucune le respect de la vie de cet infidèle. Que vous l'appeliez ou que vous le repoussiez, comptez bien l'avoir toujours pour voisin : mais que vous le persécutiez ou qu'il plie sous le poids de vos bienfaits, vous ne l'aurez jamais pour prochain; jamais il ne vous tiendra pour son semblable. »

En un mot, la doctrine antisociale du talmudisant est la mort de la civilisation chrétienne.

M. Auguste Rohling, professeur à l'Université de Prague, a appris l'hébreu pour pouvoir traduire le Talmud. Voici des extraits de son travail (1).

1° Les âmes des juifs ont le privilège d'être une part de Dieu même. Les âmes des autres peuples de la terre viennent du diable et sont semblables à celles des brutes.

4° La domination sur les autres peuples doit être le partage des juifs seuls.

5° En attendant la venue du Messie, les juifs vivent dans l'état de guerre continuelle avec tous les autres peuples.

Quand la victoire sera définitive, les peuples accepteront la foi juive, mais les chrétiens seuls ne participeront pas à cette grâce; ils seront au contraire entièrement exterminés, car ils descendent du diable.

Un juif est de la substance de Dieu; et un non-juif qui frappe un juif mérite la mort.

8° Les juifs seuls sont des hommes, les autres na-

1. *Le Juif selon le Talmud*, par Rohling, Edition française par Pontiguy, chez Savaète, éditeur.

tions ne sont que des variétés d'animaux. Le chien vaut mieux que le non-juif. Les non-juifs sont non seulement des chiens, mais des ânes. Les âmes des non-juifs viennent de l'esprit impur, et les âmes d'Israël, viennent de l'esprit de Dieu.

9° Les non-juifs n'ont été créés que pour servir les juifs nuit et jour, sans se détourner de leur service.

10° Il est défendu au juif de louer la science ou la vertu d'un chrétien (1).

11° Il n'est pas juste d'user de miséricorde envers ses ennemis.

12° L'homme (le juif) doit en tout temps être rusé.

13° Le juif peut dire au non-juif qu'il l'aime s'il le juge nécessaire et s'il a peur.

14° Le juif peut être hypocrite avec le non-juif.

15° Les enfants d'Abraham sont les juifs; les enfants de Noé sont les non-juifs.

16° Dieu donna toute puissance aux juifs sur les biens et le sang de tous les peuples.

17° Un non-juif qui vole un juif, serait-ce moins qu'une obole, doit être mis à mort. Par contre, il est permis à un juif de faire du tort à un non-juif. Dépouiller un païen, est une chose permise.

18° Si la vigne appartient à un étranger, apporte-moi le raisin; si elle est à un juif, n'y touche pas. L'argent du non-juif est un bien sans maître, en sorte que le juif a le droit d'en prendre possession. Le bien des Chrétiens est pour le juif comme un bien abandonné, comme le sable de la mer; le premier qui s'en empare est le véritable possesseur.

1. Les juifs observent rigoureusement ce précepte du Talmud; jamais une plume tenue par un juif n'a loué que les paroles ou les écrits des juifs.

19° Tu peux tromper un étranger et exercer l'usure sur lui.

20° Quand, dans un pays où les juifs gouvernent, un juif a un procès avec un non-juif, tu fais gagner ton frère et tu dis à l'étranger : « Ainsi le veut notre loi. » Dans les pays où les lois des peuples sont favorables aux juifs, tu fais encore gagner ton frère et tu dis à l'étranger : « Ainsi le veut votre loi. » Si les juifs ne sont pas maîtres du pays ou s'ils n'ont pas la loi pour eux, alors il faut circonvenir les étrangers au moyen d'intrigues, jusqu'à ce que le gain reste au juif.

21° Si quelqu'un rend à un chrétien ce qu'il a perdu, Dieu ne lui pardonnera pas. Il est défendu de rendre à un Goym ce qu'il a perdu. Celui qui rend au non-juif ce qu'il a perdu commet un péché. Celui qui aime un chrétien hait son propre créateur.

22° Dieu nous a ordonné d'exercer l'usure envers le non-juif, de façon que nous ne lui prêtions pas assistance, mais qu'au contraire nous lui fassions du tort (1).

23° Extermine le meilleur d'entre les non-juifs. Ote la vie au plus honnête des idolâtres.

24° Si un païen tombe dans une fosse, on recouvre la fosse avec une pierre, et on doit rendre vains tous les moyens qu'il peut employer pour en sortir. Quand on le voit tomber dans une rivière ou en danger de mort, on ne doit pas le sauver. Maimonides enseigne de frapper de mort tout non-juif quand on en a le pouvoir. Il est juste d'exterminer de sa main tout hérétique; celui qui répand le sang des impies offre un sacrifice à Dieu. (Sous le nom d'*impies*, on comprend Jésus et ses partisans). Ceux qui

---

1. Il faut lire tout le chapitre sur l'usure pour voir comment les Juifs dressent leurs enfants à l'usure.

nient l'enseignement d'Israël, particulièrement les adeptes du Nazaréen, doivent être mis à mort, et c'est toujours une bonne œuvre que de les exécuter : si on ne le peut pas, *on doit tâcher d'occasionner leur mort*. Mais celui qui tue une âme d'Israël sera jugé comme s'il avait tué le monde entier. Si un juif peut tromper les non-juifs et leur faire croire qu'il est lui-même un non-juif, cela lui est permis, etc., etc. (1).

Par respect pour nos lecteurs, nous nous abstenons de reproduire ce que le Talmud enseigne, conseille, prescrit aux juifs en ce qui regarde le sixième commandement de Dieu. Ceux qui désireraient connaître le Talmud de plus près peuvent lire dans l'ouvrage de Gougenot des Mousseaux, le chapitre IV et le chapitre V avec ses cinq divisions.

---

1. Le docteur Rohling a offert 10.000 fr. à celui qui démontrerait que les thèses incriminées ne se trouvent pas dans le Talmud; jusque maintenant aucun Juif n'a accepté la gageure. Le journal *Mercure de Westphalie*, qui avait fait connaître ces doctrines dans une brochure intitulée : *Le Miroir des Juifs*, fut acquitté par jugement du 10 décembre 1883. Divers autres journaux, poursuivis en Allemagne du chef d'attaques contre les Juifs, ont été acquittés. Dans un de ces procès, un rabbin juif a déclaré que la doctrine du Talmud liait tous les Juifs.

En 1888, la vaillante feuille catholique, le *Luxemburger Wort*, rédigée par M. Welter, publia une série d'articles établissant que l'opposition que les Juifs ont rencontrée dans tous les pays et dans tous les temps vient surtout du Talmud. Le rabbin de Luxembourg, M. Blumenstem, adressa une plainte au procureur d'État et l'affaire fut poursuivie devant le tribunal correctionnel de Luxembourg. Le défenseur fit observer que dans les dernières années plus de trois cents ouvrages avaient été publiés sur la question juive, et que le résultat de cette discussion n'avait pas été favorable aux Juifs; que la plupart des auteurs avaient déclaré que les griefs dirigés contre les Juifs avaient leur fondement dans le Talmud: et que l'on s'accordait à reconnaître que la morale du Talmud est dangereuse pour la société et qu'elle légitime la campagne antisémitique.

Un pareil code fut et devait être la source de la dégradation du peuple juif et aussi de la haine et du mépris dont les autres peuples l'ont accablé.

L'homme agit en toutes choses d'après sa croyance. Ce qu'il croit avec sincérité passe, au jour le jour, et souvent à son insu, dans ses actes. La foi d'un croyant est la raison de ses mœurs et la source de sa morale. Chez les juifs où, pendant une longue suite de siècles la foi et la loi ne furent qu'une seule et même chose, chez ce peuple qui ne vivait que par sa religion, le Talmud fut le provocateur suprême des mœurs les plus antisociales.

III. — LETTRE DE SIMONINI A BARRUEL.

Parmi les papiers laissés par Barruel se trouve la copie faite par lui d'une lettre à lui adressée de Florence le 5 août 1806 et parvenue le 20 à Paris. L'original, comme on le verra, fut envoyé au Pape Pie VII. D'autres copies authentiques en furent faites et adressées à plusieurs évêques. Un correspondant de la *Vérité* trouva l'une d'elles, il y a une vingtaine d'années, dans les archives d'un évêché et en envoya copie à la rédaction le 2 octobre 1893.

L'évêque de ce diocèse avait communiqué ce document, en 1822, à un célèbre converti, et il avait écrit en tête : « N. — Il n'est pas nécessaire de me renvoyer cette copie que M*** m'a prié de vous transmettre. »

Celui à qui cette communication était faite renvoya le document à l'évêque, le 9 mai 1822, avec une lettre qui se trouve en original aux mêmes archives et où on lit ces lignes : « J'ai l'honneur de renvoyer » à Votre Grandeur les papiers qu'elle a bien voulu » me communiquer de la part de M***. La lettre

» de Florence, concernant les juifs, m'était déjà con-
» nue; le marquis de Montmorency me l'avait mon-
» trée à Paris... »

La *Civilta Cattolica* l'a publiée dans son numéro du 21 octobre 1881, et dit que *l'original de la lettre de Simonini, ainsi que la lettre d'envoi de Barruel au Pape, se trouvent aux archives du Vatican.*

Voici ce document :

« J. † M. Florence, 5 août 1806.

» Monsieur, il y a peu de mois, que, fortuitement, je fus assez heureux d'avoir connaissance de votre excellent ouvrage intitulé *Mémoires des Jacobins.* Je l'ai lu ou plutôt je l'ai dévoré avec un indicible plaisir, et j'en ai retiré les plus grands avantages et les plus grandes lumières pour ma pauvre conduite, d'autant plus que j'y ai trouvé exactement dépeintes une infinité de choses dont j'ai été, dans le cours de ma vie, témoin oculaire, sans pourtant bien les comprendre. Recevez donc, Monsieur, d'un ignorant militaire, comme je suis, les plus sincères félicitations sur votre ouvrage, qu'on peut à juste titre appeler l'ouvrage par excellence du dernier siècle. Oh! que vous avez bien démasqué ces sectes infâmes, qui préparent les voies à l'Antéchrist, et sont les ennemis implacables, non seulement de la religion chrétienne, mais de tout culte, de toute société, de tout ordre. Il y en a cependant une que vous n'avez touchée que légèrement. Peut-être l'avez-vous fait à dessein parce qu'elle est la plus connue, et par conséquent la moins à craindre. Mais, selon moi, c'est aujourd'hui la puissance la plus formidable, si l'on considère ses grandes richesses et la protection dont elle jouit dans presque tous les Etats de l'Europe. Vous comprenez bien, monsieur, que

je parle de la secte judaïque. Elle paraît en tout séparée et ennemie des autres sectes; mais réellement elle ne l'est pas. En effet, il suffit qu'une de celle-ci se montre ennemie du nom chrétien pour qu'elle la favorise, la soudoye et la protège. Et ne l'avons-nous pas vue, et ne la voyons-nous pas encore prodiguer son or et son argent pour soutenir et modérer les modernes sophistes, les Francs-Maçons, les Jacobins, les Illuminés? Les Juifs, donc, avec tous les autres sectaires, ne forment qu'une seule faction, pour anéantir, s'il est possible, le nom chrétien. Et ne croyez pas, monsieur, que tout ceci soit une exagération de ma part. Je n'avance aucune chose que ce qui m'a été dit par les Juifs eux-mêmes, et voici comment : pendant que le Piémont, dont je suis natif, était en révolution, j'eus lieu de les fréquenter, et de traiter confidemment avec eux. Ils furent cependant les premiers à me rechercher, et moi, comme alors je n'étais pas scrupuleux, je feignis de lier avec eux une étroite amitié, et j'arrivais à leur dire, en les priant du plus rigoureux secret, que j'étais né à Livourne, d'une famille d'Hébreux, mais que, tout petit garçon encore, j'avais été élevé par je ne sais qui; que je ne savais pas même si j'étais baptisé, et que, quoique, à l'extérieur, je vécusse et fisse comme les catholiques, dans mon intérieur pourtant je pensais comme ceux de ma nation, pour laquelle j'avais toujours conservé un tendre et secret amour. Alors ils me firent les plus grandes offres et me donnèrent toute leur confiance; ils me promettaient de me faire devenir général, si je voulais entrer dans la secte des Francs-Maçons; ils me montrèrent des sommes d'or et d'argent, qu'ils distribuaient, me dirent-ils, pour ceux qui embrassaient leur parti, et voulurent absolument me faire présent de

trois armes décorées des signes de la Franc-Maçonnerie, que j'acceptai pour ne pas les dégoûter, et pour les engager de plus en plus à me dire leurs secrets. Voici donc ce que les principaux et les plus riches Juifs me communiquèrent en plusieurs circonstances :

» 1° Que Manès et l'infâme vieillard de la montagne étaient sortis de leur nation; — 2° que les Francs-Maçons et les Illuminés avaient été fondés par deux Juifs, dont ils me dirent les noms qui, par disgrâce, me sont échappés de la mémoire; — 3° qu'en un mot, d'eux tiraient leur origine toutes les sectes antichrétiennes qui étaient à présent si nombreuses dans le monde, qu'elles arrivaient à plusieurs millions de personnes de tout sexe, de tout état, de tout rang et de toute condition; — 4° que, dans notre seule Italie, ils avaient pour partisans plus de 800 ecclésiastiques, tant séculiers que réguliers, parmi lesquels beaucoup de Curés, de Professeurs publics, de Prélats, quelques Evêques et quelques Cardinaux, et que, dans peu, ils ne désespéraient pas d'avoir un Pape de leur parti; (en supposant que ce fût un schismatique, la chose devient possible); — 5° que pareillement, en Espagne, ils avaient un grand nombre de partisans, même dans le Clergé, bien que, dans ce Royaume, fût encore en vigueur la maudite Inquisition; — 6° que la famille des Bourbons était leur plus grande ennemie; que, dans quelques années, ils espéraient de l'anéantir; — 7° que pour mieux tromper les Chrétiens, ils feignaient eux-mêmes d'être Chrétiens, voyageant et passant d'un pays à l'autre avec de faux certificats de baptême, qu'ils achetaient de certains Curés avares et corrompus; — 8° qu'ils espéraient, à force d'argent et de cabales,

obtenir de tous les gouvernements un état civil, comme cela est arrivé dans plusieurs pays; — 9° que, possédant les droits de citoyens comme les autres, ils achèteraient des maisons et des terres autant qu'ils pourraient, et que, par le moyen de l'usure, ils parviendraient bien vite à dépouiller les Chrétiens de leurs biens-fonds et de leurs trésors. Cela commence à se vérifier en Toscane, où les Juifs exercent impunément l'usure la plus exorbitante, et font d'immenses et continuelles acquisitions, tant en campagne que dans les villes; — 10° que, par conséquent, ils se promettaient, dans moins d'un siècle, d'être les maîtres du monde, d'abolir toutes les autres sectes, pour faire régner la leur, de faire autant de synagogues des églises des Chrétiens, et de réduire le restant de ceux-ci à un vrai esclavage.

» Voilà, monsieur, les perfides projets de la Nation Juive, que j'ai entendus de mes propres oreilles. Sans doute, il est impossible qu'ils puissent tous les effectuer, parce qu'ils sont contraires aux promesses infaillibles de Jésus-Christ à son Eglise, et aux diverses prophéties qui annoncent clairement que ce peuple, ingrat et obstiné, doit rester errant et vagabond, dans le mépris et l'esclavage, jusqu'à ce qu'il connaisse le vrai Messie, qu'il a crucifié, et fasse, dans ce dernier temps, la consolation de l'Eglise, en embrassant la foi. Cependant ils peuvent faire beaucoup de mal si les Gouvernants continuent à les favoriser, comme ils ont fait depuis nombre d'années. Il serait donc bien à souhaiter qu'une plume énergique et supérieure comme la vôtre, fît ouvrir les yeux aux susdits Gouvernements, et les instruisît à faire retourner ce peuple dans l'abjection qui lui est due, et dans laquelle nos pères, plus politiques et plus judicieux que nous, eurent toujours

soin de les tenir. C'est à quoi, monsieur, je vous invite en mon nom particulier, en vous priant de pardonner à un Italien, à un militaire, les erreurs (de grammaire) que vous trouverez dans cette lettre. Je vous désire, de la main de Dieu, la plus ample récompense pour les écrits lumineux dont vous avez enrichi son Eglise, et qu'il inspire pour vous, à qui les lit, la plus haute estime et le plus profond respect dans lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

» Jean-Baptiste SIMONINI. »

« *P. S.* — Si, dans ce pays-ci, je puis vous obliger en quelque chose, et si vous avez besoin de nouvelles lumières sur le contenu de la présente, faites-le-moi savoir, et vous serez obéi. »

Notes ajoutées par M. Barruel à la copie de cette lettre :

N. B. 1. — En réfléchissant, l'objet de cette lettre paraîtrait incroyable, et combien, au moins, en saine critique, il exigerait de preuves impossibles à acquérir ! Je me suis bien gardé de publier rien de semblable. Cependant je crus devoir la communiquer au cardinal Fesch, afin qu'il en fît auprès de l'Empereur l'usage qu'il en jugerait à propos. J'en fis autant auprès de M. Desmaretz, pour qu'il en parlât au chef de la police, s'il le croyait utile.

Je crois avoir mieux fait de ne rien publier de semblable.

En faisant part de cette lettre à tout ce monde-là, mon objet était d'empêcher l'effet que pouvait avoir le Sanhédrin convoqué à Paris par l'Empereur. Elle fit d'autant plus d'impression sur M. Desmaretz qu'il

était alors occupé de recherches sur la conduite des juifs, qui, me dit-il, étaient en Alsace bien pires encore qu'en Toscane. Il aurait voulu garder l'original; je le lui refusai, me réservant de l'envoyer au Pape, ainsi que je le fis, en le priant de faire sur M. Simonini les informations convenables, pour savoir le degré de confiance que méritait sa lettre. Quelques mois plus tard, Sa Sainteté me fit écrire par M. l'abbé Tetta, son secrétaire, que tout annonçait la véracité et la probité de celui qui m'avait découvert tout ce dont il disait avoir été témoin. Dans la suite, les circonstances ne me permettant pas de communiquer avec M. Simonini, j'ai cru devoir garder sur l'objet de sa lettre un profond silence, bien assuré que, si l'on ne me croyait pas, autant et mieux valait n'avoir rien dit.

N. B. 2. — A l'arrivée du roi, je lui ai fait parvenir une copie de la lettre.

Pour concevoir cette haine des juifs contre les rois de France, il faut remonter jusqu'à Philippe le Bel qui, en l'année 1306, avait chassé de France tous les juifs, et s'était emparé de tous leurs biens. De là, dans la suite, cause commune avec les Templiers. — Origine du grade de Kadoc.

N. B. 3. — J'ai su, par la voie d'un franc-maçon initié aux grands mystères de la secte, qu'il y avait beaucoup de juifs, surtout dans les hauts grades.

Tout ce qui est marqué dans cette lettre écrite aux premiers jours du XIX[e] siècle, ne s'est-il pas réalisé, et n'est-il pas sous nos yeux au commencement du XX[e] ?

Qui dira dans quelles mesures les richesses des

Juifs se sont accrues et quelle influence ils exercent aujourd'hui dans tous les Etats de l'Europe?

N'est-il pas, de plus, évident qu'ils protègent, favorisent et soudoient tout ce qui est ennemi du nom chrétien?

L'état civil qui leur permet d'appartenir à la fois à deux nationalités, à la leur et à celle où ils sont entrés, ils l'ont obtenu successivement de tous les gouvernements qui ont accueilli chez eux les principes de 89.

L'usage qu'ils font de cette situation, nous ne le voyons que trop. Ils se le sont proposé, ils l'accomplissent : dépouiller ceux qui, si bénévolement, leur ont ouvert les bras.

Et comme ils le prédisaient, EN MOINS D'UN SIÈCLE, ils sont devenus nos maîtres : ils entrevoient le jour où ils seront les maîtres du monde.

Comme ils le voulaient, la famille des Bourbons est chassée de tous les Etats où elle régnait.

Dans l'ordre religieux, ils n'ont point obtenu tout ce qu'ils désiraient. Mais que n'ont-ils pas fait?

Enfin n'est-il pas sinistrement intéressant de rapprocher ce qui est dit dans ce document : « Dans peu ils ne désespèrent pas d'avoir un pape de leur parti », de ce pourquoi la Haute Vente a été principalement constituée, environ vingt-cinq ans après l'envoi de cette lettre. Qu'on relise ci-dessus les écrits de Nubius et des autres conjurés?

IV. — DISCOURS-PROGRAMME D'UN RABBIN.

La Revue intitulée *Le Contemporain*, éditée à Paris, a publié dans le tome XXII de la 3e série, livraisons de juillet, août, septembre, octobre et novembre de l'année 1881, une étude en vingt chapitres, signée

de M. Wolski, sur la vie intime et secrète des Juifs, particulièrement en Russie.

Cette étude se base principalement sur un livre publié en langue russe à Vilna, en 1870, par un juif converti, M. Brafmann : *Livre sur le Kahal.* Cette publication déplut souverainement aux juifs qui achetèrent, pour les brûler ou les cacher, tous les exemplaires dont ils purent s'emparer. M. de Wolski dit en posséder un, et dans ses vingt chapitres en traduit les pièces les plus importantes.

Le *Kahal*, c'est le gouvernement administratif des juifs, et leur tribunal judiciaire s'appelle *Bec-Dinc*, ce sont les deux autorités auxquelles les juifs sont soumis et dont ils exécutent en aveugles les prescriptions. Le *Livre sur le Kahal* contient plus de mille ordonnances du Kahal et aussi des actes, des notices, des lettres, etc. Tous ces documents lèvent le voile qui cache l'organisation intérieure de la société juive, et les moyens secrets, les chemins détournés par lesquels les juifs qui, anciennement, n'étaient point admis à la jouissance des droits civils sont parvenus, dans la plupart des pays de l'Europe, à supplanter, dans les affaires, l'élément étranger à leur race, à amasser de grands capitaux, à hypothéquer, à leur avantage, les propriétés immobilières, à se rendre maîtres du commerce et de l'industrie, et enfin à s'emparer de la position influente, dominatrice, qu'ils occupent en Europe et dans le monde entier.

Toutes les ordonnances du Kahal publiées par M. Brafmann, dans son livre datent de 1794 à 1833. « Leur authenticité, dit-il, est constatée par l'ancienneté du papier sur lequel elles sont écrites, par l'uniformité d'écriture du notaire qui les a rédigées, par les signes d'eau sur le papier qui marquent

les lettres B. O. F. E. B.; enfin par les signatures qui sont tout à fait identiques sur des documents de différentes dates.

M. Wolski, dans l'étude publiée dans le *Contemporain*, ne donne de ces documents que ceux qui importent à l'objet qu'il se proposait dans son étude. Il les fait précéder d'une pièce tirée d'un ouvrage anglais publiée par sir John Readlif sous ce titre : *Compte rendu des événements politico-historiques survenus dans les dix dernières années*.

Le document extrait de ce livre et que nous publions ci-dessous (1), est un discours prononcé vers le milieu du XIX[e] siècle, par un grand rabbin, dans une réunion secrète. Rien ne prouve mieux la persévérance avec laquelle le peuple juif poursuit de temps immémorial et par tous les moyens possibles l'idée et l'art de régner sur toute la terre.

En 1806, M. de Bonald rappelait la parole du célèbre Herder faisant cette prédiction dans son *Adrastée :* « Les enfants d'Israël, qui forment partout un Etat dans l'Etat, viendront à bout, par leur conduite systématique et raisonnée, de réduire les chrétiens à n'être plus que leurs esclaves. Que l'on ne s'y trompe pas, la domination des juifs sera dure comme celle de tout peuple longtemps asservi qui se trouve au niveau de ses anciens maîtres. »

Le discours ci-dessous peut être considéré comme le commentaire de ces paroles.

« Nos pères ont légué aux élus d'Israël le devoir de se réunir, une fois chaque siècle, autour de la tombe du grand-maître Caleb, saint Rabbin Syméon-Ben-Jhuda, dont la science livre aux élus de chaque

1. Ce document publié à Londres a été reproduit dans la *Terre Sainte*.

génération le pouvoir sur toute la terre et l'autorité sur tous les descendants d'Israël.

» Voilà déjà dix-huit siècles que dure la guerre d'Israël avec cette puissance qui avait été promise à Abraham, mais qui lui a été ravie par la croix. Foulé aux pieds, humilié par ses ennemis, sans cesse sous la menace de la mort, de la persécution, de rapts et viols de toute espèce, le peuple d'Israël n'a pas succombé, et s'il est dispersé par toute la terre, c'est que toute la terre doit lui appartenir.

» Depuis plusieurs siècles, nos savants luttent courageusement et avec une persévérance que rien ne peut abattre contre la croix. Notre peuple s'élève graduellement et sa puissance grandit chaque jour. A nous appartient ce Dieu du jour qu'Aaron nous a élevé au désert, ce veau d'or, cette divinité universelle de l'époque.

» Lors donc que nous nous serons rendus les uniques possesseurs de tout l'or de la terre, la vraie puissance passera entre nos mains, et alors s'accompliront les promesses qui ont été faites à Abraham.

» L'or, la plus grande puissance de la terre, l'or qui est la force, la récompense, l'instrument de toute puissance, ce tout que l'homme craint et qu'il désire, voilà le seul mystère, la plus profonde science sur l'esprit qui régit le monde. Voilà l'avenir.

» Dix-huit siècles ont appartenu à nos ennemis : le siècle actuel et les siècles futurs doivent nous appartenir à nous, peuple d'Israël, et nous appartiendront sûrement.

» Voici la dixième fois, depuis mille ans de lutte atroce et incessante avec nos ennemis, que se réunissent dans ce cimetière, autour de la tombe de notre grand-maître Caleb, saint Rabbin Syméon-Ben-

Jhuda, les élus de chaque génération du peuple d'Israël, afin de se concerter sur les moyens de tirer avantage, pour notre cause, des grandes fautes et péchés que ne cessent de commettre nos ennemis les chrétiens.

» Chaque fois, le nouveau sanhédrin a proclamé et prêché la lutte sans merci avec ses ennemis ; mais, dans nul des précédents siècles, nos ancêtres n'étaient parvenus à concentrer entre nos mains autant d'or, conséquemment de puissance, que le dix-neuvième siècle nous en a fourni. Nous pouvons donc nous flatter, sans téméraire illusion, d'atteindre bientôt notre but, et jeter un regard assuré vers notre avenir.

» Les persécutions et les humiliations, ces temps sombres et douloureux que le peuple d'Israël a supportés avec une héroïque patience, sont fort heureusement passés, pour nous, grâce au progrès de la civilisation chez les chrétiens, et ce progrès est le meilleur bouclier derrière lequel nous puissions nous abriter et agir pour franchir d'un pas rapide et ferme l'espace qui nous sépare de notre but suprême.

» Jetons seulement les yeux sur l'état matériel de l'époque et analysons les ressources que se sont procurées les israélites depuis le commencement du siècle actuel, par le seul fait de la concentration entre leurs mains des immenses capitaux dont ils disposent en ce moment. Ainsi à Paris, Londres, Vienne, Berlin, Amsterdam, Hambourg, Rome, Naples, etc., et chez tous les Rotschild, partout les israélites sont maîtres de la situation financière, par la possession de plusieurs milliards, sans compter que dans chaque localité de second et de troisième ordre, ce sont eux encore qui sont les détenteurs des fonds en circulation, et que partout, sans les fils d'Israël, sans leur influence immédiate, aucune opération finan-

cière, aucun travail important ne pourrait s'exécuter.

» Aujourd'hui, tous les empereurs, rois et princes régnants sont obérés de dettes contractées pour l'entretien d'armées nombreuses et permanentes, afin de soutenir leurs trônes chancelants. La Bourse cote et règle ces dettes, et nous sommes en grande partie maîtres de la Bourse sur toutes les places. C'est donc à faciliter encore et de plus en plus les emprunts qu'il faut nous étudier, afin de nous rèndre les régulateurs de toutes les valeurs, et, autant que faire se pourra, prendre, en nantissements des capitaux que nous fournissons au pays, l'exploitation de leurs lignes de fer, de leurs mines, de leurs forêts, de leurs grandes forges et fabriques, ainsi que d'autres immeubles, voire même l'administration des impôts.

» L'agriculture restera toujours la grande richesse de chaque pays. La possession des grandes propriétés territoriales vaudra toujours des honneurs et une grande influence aux titulaires. Il suit de là que nos efforts doivent tendre aussi à ce que nos frères en Israël fassent d'importantes acquisitions territoriales. Nous devons donc, autant que possible, pousser au fractionnement de ces grandes propriétés, afin de nous en rendre l'acquisition plus prompte et plus facile.

» Sous le prétexte de venir en aide aux classes travailleuses, il faut faire supporter aux grands possesseurs de la terre tout le poids des impôts, et lorsque les propriétés auront passé dans nos mains, tout le travail des prolétaires chrétiens deviendra pour nous la source d'immenses bénéfices.

» La pauvreté, c'est l'esclavage, a dit un poète; le prolétariat est le très humble serviteur de la spéculation, mais l'oppression et l'influence sont les très humbles servantes de l'esprit qu'inspire et stimule

la ruse; et qui pourrait refuser aux enfants d'Israël l'esprit, la prudence et la perspicacité?

» Notre peuple est ambitieux, orgueilleux, avide de jouissances. Où il y a de la lumière, il y a aussi de l'ombre et ce n'est pas sans raison que *notre Dieu a donné à son peuple choisi* la vitalité du serpent, la ruse du renard, le coup d'œil du faucon, la mémoire du chien, la solidarité et l'association des castors. Nous avons gémi dans l'esclavage de Babylone, et nous sommes devenus puissants. Nos temples ont été détruits, et nous avons relevé des milliers de temples à leur place. Dix-huit siècles durant nous fûmes esclaves, et dans le siècle présent, nous nous sommes relevés et placés au-dessus de tous les autres peuples.

» On a dit que nombre de nos frères en Israël se convertissent et acceptent le baptême chrétien... Qu'importe!... Les baptisés peuvent nous servir parfaitement et devenir pour nous des auxiliaires pour marcher vers de nouveaux horizons qui nous sont encore actuellement inconnus; car les néophytes tiennent toujours à nous, et malgré le baptême de leur corps, leur esprit et leur âme restent toujours fidèles à Israël. D'ici un siècle au plus, ce ne seront plus les enfants d'Israël qui voudront se faire chrétiens, mais bien les chrétiens, qui se rangeront à notre sainte foi; mais alors, Israël les repoussera avec mépris.

» L'Eglise chrétienne étant un de nos plus dangereux ennemis, nous devons travailler avec persévérance à amoindrir son influence; il faut donc greffer, autant que possible, dans les intelligences de ceux qui professent la religion chrétienne, des idées de libre-pensée, de scepticisme, de schisme, et provoquer les disputes religieuses si naturellement fécondes en divisions et en sectes dans le christianisme.

Logiquement, il faut commencer par déprécier les ministres de cette religion : déclarons-leur une guerre ouverte, provoquons les soupçons sur leur dévotion, sur leur conduite privée, et par le ridicule et par le persiflage, nous aurons raison de la considération attachée à l'état et à l'habit.

» L'Eglise a pour ennemie naturelle la lumière, qui est le résultat de l'instruction, effet naturel de la propagande multiple des écoles. Attachons-nous à gagner de l'influence sur les jeunes élèves. L'idée du progrès a pour conséquence l'égalité de toutes les religions; laquelle, à son tour, conduit à la suppression, dans les programmes, des études, des leçons de religion chrétienne. Les israélites, par adresse et science, obtiendront sans difficultés les chaires et les places de professeurs dans les écoles chrétiennes. Par là, l'éducation religieuse restera reléguée dans la famille, et comme dans la plupart des familles le temps manque pour surveiller cette branche d'enseignement, l'esprit religieux s'amoindrira par degrés et peu à peu disparaîtra complètement.

» Chaque guerre, chaque révolution, chaque ébranlement politique ou religieux approche le moment où nous atteindrons le but suprême vers lequel nous tendons.

» Le commerce et la spéculation, deux branches fécondes en bénéfices, ne doivent jamais sortir des mains israélites; et d'abord, il faut accaparer le commerce de l'alcool, du beurre, du pain et du vin, car, par là, nous nous rendons maîtres absolus de toute l'agriculture et, en général, de toute l'économie rurale. Nous serons les dispensateurs des grains à tous; mais s'il survenait quelque mécontentement produit par la misère, il nous sera toujours temps d'en rejeter la responsabilité sur les gouvernements.

» Tous les emplois publics doivent être accessibles aux israélites, et une fois titulaires, nous saurons, par l'obséquiosité et la perspicacité de nos *facteurs*, pénétrer jusqu'à la première source de la véritable influence et du véritable pouvoir. Il est entendu qu'il ne s'agit ici que de ces emplois auxquels sont attachés les honneurs, le pouvoir et les privilèges, car pour ceux qui exigent le savoir, le travail et le désagrément, ils peuvent et doivent être abandonnés aux chrétiens. La magistrature est pour nous une institution de première importance. La carrière du barreau développe le plus la faculté de civilisation et initie le plus aux affaires de ces ennemis naturels, les chrétiens, et c'est par elle que nous pouvons les réduire à notre merci. Pourquoi les israélites ne deviendraient-ils pas les ministres de l'instruction publique, quand ils ont eu si souvent le portefeuille des finances? Les israélites doivent aussi aspirer au rang de législateurs, en vue de travailler à l'abrogation des lois faites par les Goïm contre les enfants d'Israël, les vrais fidèles, par leur invariable attachement aux saintes lois d'Abraham.

» Du reste, sur ce point, notre plan touche à sa plus complète réalisation, car le progrès nous a presque partout reconnu et accordé les mêmes droits de cité qu'aux chrétiens; mais ce qu'il importe d'obtenir, ce qui doit être l'objet de nos incessants efforts, c'est une loi moins sévère sur la banqueroute. Nous en ferons pour nous une mine d'or bien plus riche que ne furent jadis les mines d'or de la Californie.

» Le peuple d'Israël doit diriger son ambition vers ce haut degré de pouvoir d'où découlent la considération et les honneurs; le moyen le plus sûr d'y parvenir est d'avoir la haute main sur toutes ces opérations industrielles, financières et commerciales,

en se gardant de tout piège et de toute séduction qui pourraient l'exposer au danger de poursuites judiciaires devant les tribunaux du pays. Il apportera donc dans le choix de ces sortes de spéculations, la prudence et le tact qui sont le propre de son aptitude congéniale pour les affaires.

» Nous ne devons être étrangers à rien de ce qui conquiert une place distinguée dans la société : philosophie, médecine, droit, musique, économie politique, en un mot, toutes les branches de la science, de l'art et de la littérature, sont un vaste champ où les succès doivent nous faire la part large, et mettre en relief notre aptitude. Ces vocations sont inséparables de la spéculation; ainsi la production d'une composition musicale, ne fût-elle que très médiocre, fournira aux nôtres une raison plausible d'élever sur un piédestal et d'entourer d'une auréole l'israélite qui en sera l'auteur. Quant aux sciences, médecine et philosophie, elles doivent faire également partie de notre domaine intellectuel. Un médecin est initié aux plus intimes secrets de la famille, et a comme tel, entre ses mains, la vie et la santé de nos mortels ennemis, les chrétiens.

» Nous devons encourager les alliances matrimoniales entre israélites et chrétiens, car le peuple d'Israël, sans risquer de perdre à ce contact, ne peut que profiter de ces alliances; l'introduction d'une minime quantité de sang impur dans notre race élue par Dieu, ne saurait la corrompre; et nos fils et nos filles fourniront, par ces mariages, des alliances avec les familles chrétiennes en possession de quelque ascendant et pouvoir. En échange de l'argent que nous donnerons, il est juste que nous obtenions l'équivalent en influence sur tout ce qui nous entoure. La parenté avec les chrétiens n'emporte pas une déviation de

la voie que nous nous sommes tracée; au contraire, avec un peu d'adresse, elle nous rendra en quelque sorte les arbitres de leur destinée. Il serait désirable que les israélites s'abstinssent d'avoir pour maîtresses des femmes de notre sainte religion, et qu'ils les choisissent pour ce rôle parmi les vierges chrétiennes. Remplacer le sacrement de mariage à l'Eglise par un simple contrat, devant une autorité civile quelconque, serait pour nous d'une grande importance, car alors les femmes chrétiennes afflueraient dans notre camp.

» Si l'or est la première puissance de ce monde, la seconde est, sans contredit, la presse. Mais que peut la seconde sans la première? Comme nous ne pouvons réaliser tout ce qui a été dit et projeté plus haut sans le secours de la presse, il faut que les nôtres président à la direction de tous les journaux quotidiens dans chaque pays. La possession de l'or, l'habileté dans le choix et l'emploi des moyens d'assouplissement des capacités vénales, nous rendront les arbitres de l'opinion publique et nous donneront l'empire sur les masses.

» En marchant ainsi pas à pas dans cette voie et avec la persévérance qui est notre grande vertu, nous repousserons les chrétiens et rendrons nulle leur influence. Nous dicterons au monde ce en quoi il doit avoir foi, ce qu'il doit honorer, et ce qu'il doit maudire. Peut-être quelques individualités s'élèveront-elles contre nous et nous lanceront-elles l'injure et l'anathème, mais les masses dociles et ignorantes nous écouteront et prendront notre parti. Une fois maîtres absolus de la presse, nous pourrons changer à notre gré les idées sur l'honneur, sur la vertu, sur la droiture du caractère, et porter la première atteinte et le premier coup à cette institution

sacro-sainte, jusqu'à présent, la famille, et en consommer la dissolution. Nous pourrons extirper la croyance et la foi dans tout ce que nos ennemis les chrétiens ont jusqu'à ce moment vénéré, et, nous faisant une arme de l'entraînement des passions, nous déclarerons une guerre ouverte à tout ce qu'on respecte et vénère encore.

» Que tout soit compris, noté, et que chaque enfant d'Israël se pénètre de ces vrais principes. Alors notre puissance croîtra comme un arbre gigantesque, dont les branches porteront les fruits qui se nomment richesse, jouissance, bonheur, pouvoir, en compensation de cette condition hideuse, qui, pendant de longs siècles, a été l'unique lot du peuple d'Israël. Lorsqu'un des nôtres fait un pas en avant, que l'autre le suive de près ; que si le pied lui glisse, qu'il soit secouru et relevé par ses coreligionnaires. Si un israélite est cité devant les tribunaux du pays qu'il habite, que ses frères en religion s'empressent de lui donner aide et assistance, mais seulement lorsque le prévenu aura agi conformément aux lois qu'Israël observe strictement et garde depuis tant de siècles.

» Notre peuple est conservateur, fidèle aux cérémonies religieuses et aux usages que nous ont légués nos ancêtres. Notre intérêt est qu'au moins nous simulions le zèle pour les questions sociales à l'ordre du jour, celles surtout qui ont trait à l'amélioration du sort des travailleurs, mais, en réalité, nos efforts doivent tendre à nous emparer de ce mouvement de l'opinion publique et à le diriger. L'aveuglement des masses, leur propension à se livrer à l'éloquence aussi vide que sonore dont retentissent les carrefours, en font une proie facile et un double instrument de popularité et de crédit. Nous trouve-

rons sans difficulté parmi les nôtres l'expression de sentiments factices et autant d'éloquence que les chrétiens sincères en trouvent dans leur enthousiasme.

» Il faut, autant que possible, entretenir le prolétariat, le soumettre à ceux qui ont le maniement de l'argent. Par ce moyen nous soulèverons les masses quand nous le voudrons. Nous les pousserons aux bouleversements, aux révolutions, et chacune de ces catastrophes avance d'un grand pas nos intérêts intimes et nous rapproche rapidement de notre unique but : celui de régner sur la terre, comme cela avait été promis à notre père Abraham. »

Si les faits qui se déroulent sous nos yeux n'étaient pas aussi conformes qu'ils le sont aux instructions données à son peuple par le rabbin cité par sir John Réadclif, nous pourrions dire qu'il y a, dans ce document, de l'exagération. Mais chaque jour nous apporte une nouvelle preuve de son effrayante réalité.

La perte de la France et des Etats catholiques, puis celle des autres Etats chrétiens est une chose décidée. Elle n'est plus qu'une question de temps si les peuples ne reviennent pas à l'Eglise et à ses préceptes, et s'ils ne relèvent pas cet étendard de la Croix, qui a été leur sauvegarde pendant tant de siècles, et que leurs ennemis veulent faire disparaître.

V. — LA CONDITION DU JUIF DEPUIS LA DISPERSION JUSQU'A NOS JOURS ET SES CAUSES

Les juifs ont eu beaucoup à souffrir dans les siècles passés.

Dans ces souffrances, il faut d'abord reconnaître

avec M. l'abbé Joseph Lémann, un châtiment du ciel (1).

« LE JUSTE avait été par nous abreuvé d'outrages. Nous avions mis un manteau de dérision sur ses épaules, une couronne d'épines sur sa tête, un roseau à sa main. Coups, crachats, insultes, hontes de toutes sortes lui avaient été prodigués; rien de ce qui est opprobre ne lui avait été épargné par nous. Et comme dernier trait, lorsqu'il s'était agi de l'acheter à prix d'argent pour le faire mourir, nous l'avions estimé un être vil : trente deniers!

» Ces opprobres se sont retrouvés depuis, comme châtiment et peine du talion, dans la vie du peuple juif. Rien de ce qui est avanies et tristesses ne lui a pareillement manqué. Qui oserait le méconnaître? « Peuple malheureux que toutefois on ne sait comment plaindre! » a écrit saint Jérôme. Réflexion qui semble douce à côté de l'arrêt prononcé par notre grand législateur lui-même, par Moïse : « Vous serez comme la fable et la risée de tous les peuples où le Seigneur vous aura conduits! » Pour être devenu la fable et la risée de l'univers, alors qu'on avait été le peuple de Dieu, il faut assurément avoir commis un grand crime!

» Dressons, l'histoire en main, le catalogue de quelques-unes de ces humiliations qui nous ont rendu

1. Rien de plus suggestif que les livres sur les Juifs des deux frères, les abbés Lémann, qui embrassèrent la religion catholique et se firent prêtres en même temps, voici environ cinquante ans. Ce qui donne une valeur de premier ordre à leurs œuvres, c'est que les abbés Lémann ont conservé pour leur race l'affectueuse pitié que pourraient avoir des fils bien nés pour leur mère déchue. Ce qui ne les empêche pas d'envisager le problème juif comme il devrait l'être par tous les citoyens, croyants ou non croyants, qui sont issus d'une race catholique.

la fable et la risée des autres peuples. Nous énumérons sans développer; par exemple :

» 1° La vente des juifs comme bétail en foire, après la ruine de Jérusalem. — Nous avions vendu LE JUSTE pour trente deniers : à la foire de Térébinthe, on donna trente juifs pour un denier.

» 2° La défense, pendant plusieurs siècles, de venir pleurer sur les ruines de Jérusalem. — On repoussait les pauvres juifs visiteurs avec dureté et mépris. Plus tard, on leur accorda cette faveur un seul jour dans l'année. Mais il fallait alors payer nos larmes, et acheter bien cher le droit de regarder et de pleurer du haut d'une colline.

» 3° L'exclusion des juifs des rangs de la société, et cela partout. — Nous étions moins que des lépreux. Mais Lui aussi, ne l'avions-nous pas regardé comme un lépreux? (1).

» 4° Le soufflet qu'à Toulouse, à Béziers et ailleurs, un député de la communauté juive était obligé de venir recevoir publiquement... le jour du Vendredi Saint.

» 5° La rouelle ou l'étoile jaune. — C'était un morceau d'étoffe jaune sur nos poitrines, ou encore une corne de cette même couleur à nos chapeaux, afin que, de loin, chacun pût nous apercevoir et dire : C'est un juif!

» 6° Les quartiers à part ou juiveries, ruelles étroites, insuffisantes, souvent infectes où nos familles étaient parquées à l'écart et entassées.

» 7° L'obligation, dans certaines villes, de payer en quelque sorte l'air qu'ils y respiraient, comme à Augsbourg où ils payaient un florin par heure et à Brême, un ducat par jour.

---

1. Nos putavimus eum quasi leprosum. Is. LIII, 4.

» 8° La défense de paraître en public certains jours de l'année. — Il fallait nous cacher : presque toujours, depuis le matin des Rameaux jusqu'au jour de Pâques, nous semblions rayés de la liste des vivants... Mais Lui aussi, ne l'avions-nous pas rayé? N'avions-nous pas, chez Caïphe, caché son divin visage, pour mieux le frapper : devine qui t'a frappé? (1).

» 9° Les supplices infâmes. — On suppliciait un juif entre deux chiens. En Allemagne, en Suisse, on les pendait par les pieds, à côté d'un chien, par dérision, parce qu'il est le symbole de la fidélité.

» 10° La permission donnée à tout officier public d'user d'épithètes flétrissantes envers les juifs, dans les plaidoyers, dans les actes judiciaires... Mais Lui, lorsqu'il était devant les tribunaux de Jérusalem, ne l'avions-nous pas accablé de désignations odieuses, le poursuivant et l'insultant jusque sur la croix?

» 11° L'expulsion, tous les soirs, de certaines villes, au son de la trompe. — Ils devaient, quand la trompe sonnait, se disposer à partir et avoir quitté la ville à l'heure de la fermeture des portes.

» 12° La défense de se baigner dans les rivières où se baignaient les chrétiens. — En Provence et en Bourgogne ils étaient exclus des bains publics, sauf le vendredi, jour où l'on ouvrait ces établissements aux danseuses et aux prostituées.

» 13° L'interdiction de certaines promenades, places, jardins publics. — Il n'y a pas encore cinquante ans, que dans une cité d'Allemagne, on lisait encore à l'entrée de la promenade publique cette inscription : « Défense aux juifs et aux porcs d'entrer ici. »

» 14° Mais ce qui nous a semblé particulièrement

1. M. Joseph Lemann, cite ici les insultes faites aux Juifs en Orient, en Perse, en Turquie, en Afrique, etc.

amer et douloureux, c'étaient les empêchements mis au baptême par la saisie des biens du juif qui se faisait baptiser. En effet, le juif qui devenait chrétien cessait d'être soumis aux taxes qui pesaient sur ceux de sa nation; il diminuait donc d'autant le fief de son seigneur. Or, un tel acte était défendu, et le suzerain croyait compenser cette diminution de fief par la saisie de tous les biens du juif. Il lui rendait ensuite telle portion qu'il estimait convenable. Est-ce bien vrai?...

» Tels furent nos opprobres. On peut dire qu'il y eut pour les juifs des *institutions de mépris*, un mépris publiquement organisé. Nous étions enveloppés de ce mépris, de la tête au pieds... Mais en Lui aussi, des pieds à la tête, quand il fut l'homme de douleurs, il n'y avait pas eu un seul endroit que nous eussions laissé sans plaies! (1).

» Comme la Providence en courroux avait dispersé Israël dans tous les pays, ces opprobres se sont retrouvés sous une forme ou sous une autre dans tous les pays. Ils ont duré chaque jour de l'année, durant 1800 ans. O Moïse, vous n'aviez rien exagéré en annonçant que nous serions la fable et la risée de tous les peuples!

» David également, dans ses visions sur le Christ, avait vu que nous Lui donnerions du vinaigre à boire (2); il avait annoncé, tout de suite après, que notre dos serait contraint de se courber (3). Sa prophétie, comme celle de Moïse, s'est réalisée à la lettre. Notre dos s'est littéralement courbé sous le mépris qui a pesé sur nous.

---

1. A planta pedis usque ad verticem non est in eo sanitas (Isaïe. I. 6).

2. In siti mea potaverunt me aceto. Ps. LXVIII,

3. Dorsum eorum semper incurva. Ps. LXVIII, 24.

» O Dieu des justices et des miséricordes, si en acceptant ces opprobres, nous pouvons vous faire oublier ceux dont nous avions abreuvé votre Fils, notre Messie, eh bien! nous inclinons la tête et nous vous disons maintenant : pitié! (1).

Une autre cause des souffrances que les juifs eurent à endurer ce fut la vengeance des peuples que les juifs ruinaient, réduisaient à la misère partout où ils s'établissaient.

Non seulement ils accaparaient le commerce du change où ils réalisaient de scandaleux bénéfices, mais, ils prêtaient à intérêt ou sur gages, à courtes échéances, à la semaine, et dans cette exploitation du peuple leur rapine en vint à des excès presque incroyables.

« Leur usure, dit un de leurs récents historiens, était onéreuse pour le public et les rendait impopulaires, car le taux de l'intérêt, d'ailleurs très variable, était fort élevé, vu la rareté des capitaux et la grandeur du risque (2). » Les Juifs et les Lombards « ne prêtaient pas à moins de 40 pour 100; c'était la condition la plus humaine qu'un ami en pût espérer quand ils n'avaient rien à perdre avec lui; et ils se bornaient rarement à ce chiffre (3). »

Le Pape Clément VIII a écrit des juifs de son siècle : « Tous souffrent de leurs usures, de leurs monopoles, de leurs fraudes; ils ont réduit à la men-

---

1. *L'entrée des Israélites dans la Société française.*

2. *La Grande Encyclopédie*, art. *Juifs*, par le juif Théodore Reinach.

3. *Essai sur l'appréciation de la fortune privée au moyen âge*, par C. Leber, Paris, 1847, cité dans l'*Université catholique* du 15 mai 1895, article de M. F. Vernet. *Papes et banquiers juifs au XVIe siècle.*

dicité une foule de malheureux, principalement les paysans, les simples et les pauvres (1). »

Le roi Philippe-Auguste dut publier la fameuse ordonnance du mois de septembre 1206, où il était dit entre autres choses :

« Aucun juif ne pourra prendre plus gros intérêt que *deux deniers pour livre par semaine* (2). Dans le temps du prêt, le juif et le débiteur seront tenus d'affirmer, le débiteur qu'il a reçu tout le contenu dans l'obligation et qu'il n'aura rien donné ni promis au juif, et le juif qu'il n'aura rien reçu et qu'il ne lui aura été rien promis. Et si dans la suite ils sont convaincus du contraire, le juif perdra sa créance et le débiteur sera en la miséricorde du roi. — Il y aura dans chaque ville deux hommes de probité qui garderont le sceau des juifs, et ils feront serment sur l'Evangile qu'ils n'apposeront le sceau à aucune promesse, s'ils n'ont connaissance par eux-mêmes ou par d'autres que la somme qu'elle contient est légitimement due. »

On voit par cette ordonnance quelles mesures étaient nécessaires pour contenir les usuriers juifs.

La reine Blanche, qui gouvernait le royaume durant la minorité de Louis IX, essaya de mettre un terme à ce fléau indestructible de l'usure juive. Son ordonnance est datée de Melun, en décembre 1230 : — Les sommes dues au juifs seront payées en trois années et le terme de chaque payement écherra à la Toussaint. — Les juifs représenteront leurs lettres ou leurs obligations à leurs seigneurs avant la Toussaint prochaine, et s'ils y manquent, leurs obligations, seront nulles. »

Les trois ans écoulés, une partie des dettes enregis-

1. Revue catholique des Institutions et du Droit.

2 Ce qui faisait un intérêt de plus de 40 0/0 par an.

trées subsistait encore, et les juifs en poursuivaient le recouvrement. Une nouvelle ordonnance (1234) en facilita aux chrétiens le payement et mit un terme aux violences des juifs.

Vingt ans plus tard (1254), dans l'*Ordonnance générale pour la réformation des mœurs*, saint Louis ratifia ce qui avait été ordonné précédemment par sa mère; il y ajouta l'ordre de brûler le Talmud, conformément aux prescriptions d'Innocent IV.

L'usure juive résista à tous les efforts du saint roi. Celui-ci chassa les juifs et confisqua leurs biens, mais en ayant soin de faire restituer ce que les juifs avaient extorqué par l'usure. Les juifs ne tardèrent pas à rentrer dans le royaume, et le roi les fit remettre en possession de leurs synagogues et de leurs cimetières.

Plusieurs des successeurs de saint Louis durent prendre des mesures semblables. Voici un édit rendu en juillet 1291 par Philippe le Bel, à la demande des Poitevins.

« Philippe, roi des Francs, par la grâce de Dieu, à tous ceux qui liront les présentes, salut.

» Ayant appris par la relation d'un grand nombre d'hommes très dignes de foi, que le territoire poitevin est inhumainement exploité et absolment écrasé par une quantité considérable de juifs qui s'y livrent à une usure criminelle et à toute espèce de commerces illicites;

» Désirant veiller au bonheur des habitants de ce territoire et nous rendre à la volonté qu'ils sont venus exprimer de différentes façons;

» Nous accordons à tous, prélats, chapitres, abbés, prieurs, collèges, villes, communes, barons et autres seigneurs temporels de la sénéchaussée de Poitiers, à tous ceux qui gouvernent des hommes et

à tous ceux aussi qui dépendent d'eux, que les juifs seront chassés à perpétuité et irrévocablement de ladite sénéchaussée. Nous ne permettons qu'en aucun temps ils n'y prennent logement ni séjour; nous ordonnons qu'ils soient chassés et expulsés par notre sénéchal avant la Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie. »

Aujourd'hui, les juifs ont réussi à creuser dans tous les Etats l'abîme de la dette. C'est un principe moderne que Etats, Provinces, Villes, peuvent grever l'avenir au profit du présent. Les capitalistes juifs en fournissent les moyens et y convient. Des emprunts insensés qui ne seront jamais amortis, grossissent à perpétuité la charge écrasante de l'impôt et mettent tous les gouvernements à la merci de la Juiverie. Tout gouvernement « moderne » serait perdu, du moment où il aurait l'imprudence de se brouiller avec les propriétaires du gros capital. Comment résisterait-il à la coalition des juifs fermant leurs coffres avec ensemble?

« Grâce à leur savoir-faire, et possédés par l'instinct de la domination, les juifs ont envahi graduellement, toutes les avenues qui conduisent aux richesses, aux dignités et au pouvoir. Ils dirigent la bourse, la presse, le théâtre, la littérature, les administrations, les grandes voies de communication sur terre et sur mer, et par l'ascendant de leur fortune et de leur génie, ils tiennent enserrée à l'heure qu'il est, comme dans un réseau, toute la société chrétienne ». Ainsi parle un de leur race, le vénérable P. Ratisbonne (question juive). Il n'exagère point, et ces nations, si fières, d'avoir conquis la liberté, l'égalité et la fraternité, sont le jouet d'étrangers qui les mènent, qui les tiennent sous le joug et qui les divisent.

VI. — LA CONDUITE DE L'ÉGLISE A L'ÉGARD DES JUIFS

Le numéro d'octobre 1893 de la *Revue catholique des Institutions et du droit*, publia, sous la signature de M. Auzias Turenne, une longue et savante étude sur le droit ecclésiastique relativement aux Juifs.

Il se dégage très nettement de l'examen attentif de tous les documents rapportés par M. Auzias Turenne, de toutes les interdictions faites et des circonstances où elles sont intervenues, que l'Eglise n'a jamais varié sur la question juive. Toujours elle a voulu que les juifs fussent respectés dans leurs personnes et leur culte toléré, mais toujours aussi, elle a voulu qu'ils fussent tenus dans un état de soumission et d'isolement qui leur enlevât les moyens de nuire au peuple chrétien.

Le premier Concile où l'on paraisse s'être occupé des juifs est celui d'Evire en Espagne, tenu avant la fin de la dixième persécution. Un canon défendait aux chrétiens de donner leurs filles en mariage aux juifs, un autre de manger avec eux. Cette défense est renouvelée par le concile de Laodicée (IV[e] siècle), par ceux de Vannes (465), d'Agde (506), d'Epaone (517) et les trois conciles d'Orléans (530, 533 et 541).

Le Concile de Mâcon (581) interdit aux juifs d'exercer des fonctions qui leur permettent de décerner des peines contre des chrétiens (1).

Les quatre conciles tenus successivement à Tolède aux VI[e] et VII[e] siècle, et celui tenu à Paris en 614, insistaient sur la défense de confier aux juifs au-

1. Quelle différence avec ce que nous voyons aujourd'hui. Un journal citait un jour le fait de la cour d'Aix où siégeaient quatre juifs. Or, c'est de la cour d'Aix que relèvent *tous* les tribunaux consulaires français.

cune charge publique, civile ou militaire. Cette incapacité est même étendue aux fils de juifs convertis.

D'autres conciles défendent aux chrétiens d'avoir recours aux services des juifs comme médecins, comme serviteurs, comme nourrices. Selon les moralistes du XVIIIe siècle, violer une de ces prescriptions peut, suivant les circonstances, constituer une faute mortelle. « Sans prétendre, dit M. Auzias Turenne, qu'il en soit exactement de même aujourd'hui, on ne saurait soutenir que ces dispositions sont entièrement tombées en désuétude ou ont été abrogées. »

Un des canons les plus sages assurément est bien celui du 4e concile d'Avignon (1409) qui défend aux chrétiens de traiter aucune affaire d'argent avec les juifs. Ceux-ci sont condamnés à rendre ce qu'ils ont extorqué par usure.

Le quatrième Concile de Latran revient sur ces défenses et interdit aux juifs d'exiger des intérêts exagérés, à peine « d'être privés de tous rapports avec les chrétiens ». On ne doit leur confier aucun emploi public; si on le fait, le contrevenant sera puni et le juif, après avoir été révoqué, devra en outre, remettre à l'évêque, pour le distribuer aux pauvres, tout l'argent reçu par lui à l'occasion de cet emploi. C'est alors qu'on vit apparaître l'injonction pour les juifs de se distinguer par les vêtements ou du moins par une marque bien visible. La marque la plus ordinairement prescrite était une pièce circulaire d'étoffe jaune appelée « rouelle » que les hommes et les femmes devaient porter également, ou un bonnet jaune. L'on sait que les juifs devaient occuper dans les villes un quartier spécial appelé le Ghetto (1).

1. On a reproché à l'Eglise ces Ghetto. Voici à ce sujet le témoignage d'un Israélite converti, le R. P. Ratisbonne, dans son livre : *La Question juive*.

D'autre part, l'Eglise ne cessait de condamner les violences dont les juifs étaient parfois l'objet de la part des peuples pressurés par eux et poussés à bout.

Constamment, dit M. Auzias Turenne, l'Eglise s'est inspirée du principe directeur que le Concile de Latran énonçait en ces termes: « *Judeos subjacere christianis oportet et ab eis pro sola humanitate foveri.* Que les juifs soient traités avec humanité; mais qu'ils soient toujours tenus dans la dépendance et qu'on ait avec eux le moins de rapports qu'il se pourra. »

Malheureusement, ne pas écouter l'Eglise et se croire plus sage qu'elle, n'est pas non plus chose nouvelle. Fréquemment on oubliait ou on foulait ouvertement aux pieds les prescriptions des Synodes ou des Conciles; il en résultait que les juifs ne tardaient pas à s'enrichir, à accaparer les marchandises et tout l'argent du pays; si bien que loin d'être dans la dépendance, c'étaient eux qui imposaient le joug aux chrétiens. Quand ce joug était devenu intolérable, si les princes n'intervenaient pas, parfois les multitudes avaient recours aux plus déplorables violences. L'Eglise alors devenait la seule pro-

« L'Eglise a énergiquement condamné, par l'organe des Pontifes, les fureurs de ces inimitiés cruelles, alors même qu'elles étaient des représailles. Elle a couvert de son égide les Juifs tremblants; elle ne s'est pas bornée à les arracher aux passions populaires; elle leur a ouvert des asiles inviolables, où ils trouvaient la sécurité. C'est Rome qui a donné l'exemple de cette charité protectrice; elle a concédé aux juifs un quartier à part, et plusieurs autres villes ont imité l'initiative des Pontifes romains. Grâce aux lieux de refuge, les Juifs vivaient ensemble autour de leur synagogue, conformément à leurs lois, sous l'autorité de leurs chefs spirituels, et ils avaient la jouissance pleine et entière de leur culte. De là les Ghetto, dont l'origine se rattache à une pensée hospitalière, trop oubliée, trop calomniée de nos jours... ».

tectrice des juifs et l'on voyait les Papes, comme Jean XII et Clément VI, intervenir en leur faveur et, en même temps, rappeler au peuple chrétien que ses maux provenaient surtout de l'oubli des prescriptions si prudentes de l'Eglise (1).

Quelques Papes, Pie IV notamment et Sixte-Quint, voulurent essayer de l'indulgence et, dans l'espoir de convertir les juifs, leur firent des concessions, mais le résultat fut tout autre et après quelques années Pie V et Clément VIII furent forcés de rétablir les canons dans toute leur rigueur. « Tous, disait Clément VIII, souffrent de leurs usures, de leurs monopoles, de leurs fraudes; ils ont réduit à la mendicité une foule de malheureux, principalement les paysans, les simples et les pauvres. »

M. Auzias Turenne termine par ces conclusions :

« L'Eglise, dès l'origine et avant tous les politiques, a compris que les juifs étaient un danger et qu'il fallait les tenir à l'écart. Dépositaire de la douceur évangélique, elle a défendu la vie des juifs;

---

1. Il est curieux de connaître les considérants sur lesquels les souverains pontifes basent leurs déterminations. Les juifs, est-il dit — et cette pensée se retrouve dans les préambules d'un grand nombre d'actes pontificaux — rendent témoignage à la vérité de la foi orthodoxe, tant parce qu'ils conservent les Ecritures pleines des prophéties qui annoncent le Christ, que parce que leur dispersion parmi les peuples rappelle le déicide qu'ils ont commis. En second lieu, l'heure doit venir de leur retour à la vraie foi; leurs restes seront sauvés. Puis leurs pères furent les amis de Dieu. Eux-mêmes portent la ressemblance du Sauveur, et Dieu est leur créateur comme celui des chrétiens. Au surplus, le Saint-Siège se doit à tous, aux sages et aux insensés. Les chrétiens doivent avoir pour les juifs la même bénignité dont ils désirent que leurs frères, qui vivent dans des régions païennes, soient l'objet de la part des païens. N'est-il pas nécessaire que le chrétien haïsse l'iniquité, aime la paix et travaille pour le droit?

mère des nations chrétiennes, elle veut les préserver de l'envahissement hébraïque qui serait leur mort au spirituel et au temporel. Si on lui avait obéi, les chrétiens n'auraient pas eu à souffrir tout ce qu'ils ont souffert de la part des juifs, et, par suite, les réactions terribles avec tous les crimes qui les ont accompagnées, n'auraient pas eu lieu. Chrétiens et juifs se seraient donc bien trouvés de cette observation des règles de l'Eglise.

» Au lieu de tenir les juifs à l'écart, les nations chrétiennes, après avoir entièrement laissé de côté les prescriptions de l'Eglise, ont fini par les admettre dans la société et leur accorder tous les droits de citoyens. Et aujourd'hui il se trouve que ces nouveaux citoyens, après avoir accaparé la plus grande partie de la richesse nationale, tendent à s'emparer du gouvernement et à opprimer ceux qu'ils n'ont pas cessé de regarder comme des être impurs, des gentils, des Philistins incirconcis. Toutes les mesures proposées, en dehors de celles de l'Eglise, seront vaines, et celles de l'Eglise, pour être efficaces, doivent être appliquées de concert par l'Etat et par chacun de nous personnellement. Aussi longtemps que les juifs seront juifs, c'est-à-dire jusqu'après l'antéchrist, la seule politique à suivre à leur égard sera de les tenir à l'écart, en ne les maltraitant pas; mais aussi en frayant le moins possible avec eux et en les empêchant de nuire. »

Un évêque autrichien, d'origine juive, Mgr Kohn, ancien professeur de Droit canon, a résumé les prescriptions du Droit canon au sujet des Juifs.

Au dire du savant évêque, elles n'ont pas été abrogées.

1° Les Juifs ne peuvent avoir des esclaves chré-

tiens, ni employer des chrétiens pour le service de leur maison ou de leur famille. Il est interdit aux chrétiens d'accepter un emploi permanent et rémunéré chez les Juifs.

2° Il est spécialement interdit aux chrétiennes de s'engager comme nourrices chez les Juifs.

3° Les chrétiens ne peuvent recourir, en cas de maladie, aux services de médecins juifs, ni accepter des médicaments préparés par des mains juives.

4° Il est interdit dans tous les cas, aux chrétiens, sous peine d'excommunication, d'habiter dans la même maison ou dans la même famille que les Juifs.

5° On doit veiller à ce que les Juifs n'arrivent pas dans la vie publique à occuper des fonctions qui leur donnent une certaine autorité sur des chrétiens.

6° Il est interdit aux chrétiens d'assister aux mariages des Juifs et de prendre part à leurs fêtes.

7° Les chrétiens ne peuvent inviter les Juifs à dîner, ni accepter les invitations qui leur sont faites par les Juifs.

Ces règles canoniques ont inspiré un grand nombre des ordonnances royales, grâce auxquelles, pendant tant de siècles, la France a été préservée de l'envahissement sémitique si menaçant de nos jours.

D'autre part, nous trouvons dans le livre de M. l'abbé Joseph Lémann.

I. Un tableau des défenses expresses par lesquelles l'Eglise protège et fait respecter la liberté de conscience des juifs et l'exercice de leur culte. Ces tableaux donnent le texte même des ordonnances des Papes, nous n'en reproduirons ici que les titres :

1. Défense de les forcer à embrasser la religion chrétienne.

2. Défense de leur ôter leurs synagogues.

3. Défense de troubler leurs sabbats et leurs fêtes.

4. Défense de bouleverser ou de profaner leurs cimetières.

5. Défense de changer leurs coutumes.

II. Tableau des mesures pleines de mansuétude légitimement employées par l'Eglise pour éclairer les ténèbres des juifs et éclairer leurs âmes.

1° La prière du vendredi saint. — 2° La prédication. — 3° Les controverses publiques. — 4° L'étude de l'hébreu encouragée par les Papes dans les Académies chrétiennes, comme moyen de mieux évangéliser les juifs. — 5° L'établissement d'un catéchuménat. — 6° Le respect de leurs livres mosaïques, mais la condamnation et la destruction des exemplaires du Talmud.

Ces deux tableaux, rapprochés l'un de l'autre, ne prouvent-ils pas d'une façon éloquente que l'Eglise catholique est à la fois la plus haute école de respect pour la liberté de la conscience, et la mère la plus anxieuse pour le salut des âmes?

Il faut ajouter qu'à côté des procédés inspirés par la douceur et la charité, l'Eglise a décrété des *restrictions* et employé des *précautions* contre les juifs pour circonscrire leur liberté de parvenir et sauvegarder ainsi la société chrétienne. La grande règle de prudence adoptée à leur égard était celle-ci : « Toute charge qui tient à la constitution même de la société chrétienne ne peut leur être confiée ». L'observation de cette règle était sous la garde conjointe de l'Eglise et de l'Etat; l'un et l'autre avaient intérêt à empêcher les nations d'être envahies par l'élément juif et de perdre ainsi la direction de la société. Ce qui est malheureusement arrivé dès que cette règle fut abrogée par les Pouvoirs civils. Pour

ce qui est de l'Eglise, l'esprit de sagesse ne lui fait rien abandonner de ce que les Souverains Pontifes ou les saints conciles ont décrété pour prévenir le danger d'envahissement.

Pas plus au XVIIIe siècle qu'au Xe, elle n'admet qu'un juif puisse entrer en possession ou en participation de ce qui est fonction essentielle dans la société chrétienne; qu'un juif, par exemple puisse tenir école pour des chrétiens, s'asseoir sur un siège de magistrat, contribuer à la confection des lois d'un Etat chrétien.

Le 30 octobre 1806, Napoléon assembla à Paris le grand Sanhédrin. Le Rabbin Isaac-Samuel Avigdor, député des Alpes-Maritimes, prononça le discours suivant, par lequel il faisait profession de reconnaître et engageait le Grand Sanhédrin à reconnaître avec lui la constante bénignité de l'Eglise à l'égard des juifs :

Les plus célèbres moralistes chrétiens ont défendu les persécutions, professé la tolérance, et prêché la charité fraternelle.

« Saint Athanase, livre Ier, dit : « C'est une exécrable hérésie de vouloir tirer par la force, par les coups, par les emprisonnements, ceux qu'on n'a pu convaincre par la raison. »

« Rien n'est plus contraire à la Religion, dit saint Justin, martyr, livre V, que la contrainte. »

« Persécuterons-nous, dit saint Augustin, ceux que Dieu tolère ? »

» Lactance, livre III, dit à ce sujet : « La Religion forcée n'est plus Religion; il faut persuader et non contraindre; la Religion ne se commande point. »

» Saint Bernard dit : « Conseillez et ne forcez pas. »

» Ainsi, puisque la morale chrétienne enseigne partout l'amour du prochain et la fraternité, l'ignorance et un préjugé d'habitude ont pu seuls donner lieu aux vexations et persécutions dont vous avez été souvent les victimes. Cela est si vrai, que ces vertus sublimes d'humanité et de justice ont été fréquemment mises en pratique par les Chrétiens vraiment instruits, et surtout par les dignes ministres de cette morale pure qui calme les passions et insinue les vertus.

» C'est par suite de ces principes sacrés de morale que, dans différents temps, les Pontifes romains ont protégé et accueilli dans leurs Etats les Juifs persécutés et expulsés de diverses parties de l'Europe, et que les ecclésiastiques de tous les pays les ont souvent défendus dans plusieurs Etats de cette partie du monde.

» Vers le milieu du VIIe siècle, saint Grégoire défendit les Juifs et les protégea dans tout le monde chrétien.

» Au Xe siècle, les évêques d'Espagne opposèrent la plus grande énergie au peuple qui voulait les massacrer. Le pontife Alexandre II écrivit à ces évêques une lettre pleine de félicitations, pour la conduite sage qu'ils avaient tenue à ce sujet.

» Dans le XIe siècle, les Juifs, en très grand nombre dans les diocèses d'Uzès et de Clermont, furent puissamment protégés par les Evêques.

» Saint Bernard les défendit, dans le XIIe siècle, de la fureur des Croisés.

» Innocent II et Alexandre III les protégèrent également.

» Dans le XIIIe siècle, Grégoire IX les préserva, tant en Angleterre qu'en France et en Espagne, des grands malheurs dont on les menaçait; il défendit,

sous peine d'excommunication, de contraindre leur conscience et de troubler leurs fêtes.

» Clément V fit plus que les protéger; il leur facilita encore les moyens d'instruction.

» Clément VI leur accorda un asile à Avignon, alors qu'on les persécutait dans tout le reste de l'Europe.

» Vers le milieu du même siècle, l'évêque de Spire empêcha la libération que les débiteurs des Juifs réclamaient de force, sous prétexte d'usure si souvent renouvelé.

» Dans les siècles suivants, Nicolas II écrivit à l'Inquisition pour l'empêcher de contraindre les Juifs à embrasser le Christianisme.

» Clément XIII calma l'inquiétude des pères de famille alarmés sur le sort de leurs enfants, qu'on arrachait souvent du sein de leurs propres mères.

» Il serait facile de citer une infinité d'autres actions charitables dont les Israélites ont été, à diverses époques, l'objet de la part des ecclésiastiques instruits des devoirs des hommes et de ceux de leur religion.

» Le vif sentiment d'humanité seul a pu donner, dans tous les siècles passés d'ignorance et de barbarie, le courage qu'il fallait pour défendre des hommes malheureux, barbarement abandonnés à la merci de l'horrible hypocrisie et de la féroce superstition.

» Ces hommes vertueux ne pouvaient pourtant, tout au plus, espérer de leur courage philanthropique que cette douce satisfaction intérieure que les œuvres de charité fraternelle font éprouver aux cœurs purs.

» Le peuple d'Israël, toujours malheureux et presque toujours opprimé, n'a jamais eu le moyen ni l'occasion de manifester sa reconnaissance pour tant

de bienfaits; reconnaissance d'autant plus douce à témoigner, qu'il la doit à des hommes désintéressés et doublement respectables.

» Depuis dix-huit siècles, la circonstance où nous nous trouvons est la seule qui se soit présentée pour faire connaître les sentiments dont nos cœurs sont pénétrés.

» Cette grande et heureuse circonstance, que nous devons à notre auguste et immortel Empereur, est aussi la plus convenable, la plus belle, comme la plus glorieuse, pour exprimer aux philanthropes de tous les pays, et notamment aux ecclésiastiques, notre entière gratitude envers eux et envers leurs prédécesseurs.

» Empressons-nous donc, messieurs, de profiter de cette époque mémorable, et payons-leur ce juste tribut de reconnaissance que nous leur devons; faisons retentir dans cette enceinte l'expression de toute notre gratitude; témoignons avec solennité nos sincères remerciements pour les bienfaits successifs dont ils ont comblé les générations qui nous ont précédés. »

L'assemblée applaudit à ce discours. Elle en vota l'impression et l'insertion à la suite du procès-verbal du 5 février 1807; puis elle adopta l'arrêté que nous reproduisons (1) :

« Les députés de l'Empire de France et du royaume d'Italie au synode hébraïque, décrété le 30 mars dernier, pénétrés de gratitude pour les bienfaits successifs du Clergé chrétien, dans les siècles passés, en faveur des Israélites des divers Etats de l'Europe;

» Pleins de reconnaissance pour l'accueil que di-

1. *Procès-verbal des séances de l'assemblée des députés français professant la religion juive*, p. 169. etc.

vers pontifes (Papes) et plusieurs autres ecclésiastiques ont fait dans différents temps aux Israélites de divers pays, alors que la barbarie, les préjugés et l'ignorance réunis persécutaient et expulsaient les Juifs du sein des sociétés;

» Arrêtent que l'expression de ces sentiments, sera consignée dans le procès-verbal de ce jour, pour qu'elle demeure à jamais comme un témoignage authentique de la gratitude des Israélites de cette assemblée pour les bienfaits que les générations qui les ont précédés ont reçus des ecclésiastiques de divers pays de l'Europe;

» Arrêtent, en outre, que copie de ces sentiments sera envoyée à Son Excellence le ministre des Cultes. »

Quelle était la valeur de ces déclarations? Si nous les mettons en regard de la conduite des juifs envers Pie IX, en 1870, et celle qu'ils tiennent aujourd'hui à l'égard des catholiques de France, on ne peut que se rappeler la parole de Louis Veuillot :

« Le juif est un peuple servile, lorsqu'on le foule; ingrat, quand on l'a relevé; insolent, dès qu'il se voit fort. »

Malgré l'expérience faite par les Papes Pie IV et Sixte-Quint, Pie IX crut pouvoir se montrer bon et confiant envers les juifs; il alla même plus loin qu'aucun de ses prédécesseurs : il fit abattre les murailles du Ghetto, fit cesser des humiliations auxquelles ils étaient encore soumis, et donna à leurs pauvres droit à des secours auxquels ils ne participaient pas jusque-là.

Comment les juifs ont-ils témoigné leur reconnaissance? Pour le dire, nous aurons recours à une lettre écrite par les frères Lémann, aux Israélites disper-

sés, ***sur la conduite de leurs coreligionnaires durant la captivité de Pie IX au Vatican:***

« Lorsque le 20 septembre 1870, le gouvernement subalpin forçait à coups de canon les portes de Rome, la brèche n'était pas encore achevée, qu'une troupe de juifs y avait déjà passé pour aller féliciter le général Cadorna. Et le Ghetto tout entier se pavoisait des couleurs piémontaises... Les zouaves défenseurs de Pie IX, ayant reçu l'ordre de ne plus continuer leur héroïque défense, les juifs les attendirent sur le pont Saint-Ange pour les accabler d'insultes et même leur arracher leurs vêtements. . Durant les jours d'installation du gouvernement usurpateur, on les vit courir, semblables à des chacals, d'une caserne à l'autre pour les piller... Plusieurs fois, ils se réunirent à la porte des églises pour huer et frapper les chrétiens qui s'y rendaient pour prier... Toutes les fois, ajoutent les abbés Lémann, que nous avons demandé des renseignements sur les scènes ignobles qui se sont passées au Corso, devant le Quirinal et ailleurs, où les choses saintes étaient tournées en ridicule, les prêtres insultés, les madones souillées, les saintes images lacérées, toujours on nous a répondu : ***Les luzzuri et les juifs...*** »

Les trois journaux ministériels étaient l'***Opinione,*** la ***Liberta,*** la ***Nuova Roma;*** tous trois avaient pour directeurs des Juifs. « Eh bien! disent ces MM. Lémann, ils n'ont pas cessé un seul jour, depuis qu'ils sont les maîtres de Rome, de déverser la calomnie, l'injure et la boue sur la religion catholique, son culte, ses communautés, ses prêtres, sur tout ce qu'il y a de plus respectable et jusque sur l'auguste personne du Pape. Sa Sainteté elle même nous a dit : « Ils dirigent contre moi et contre l'Eglise toute la presse révolutionnaire. »

S'adressant aux hommes de leur race, les frères Lémann dirent encore :

« Ce n'est pas le roi Victor-Emmanuel qui nous semble le suprême péril de Rome, ni même les hommes de la Révolution; *ils passeront*. Le suprême péril de Rome, c'est vous, messieurs (les Juifs), *qui ne passez pas !*

» Armés du droit de propriété, avec votre habileté, votre ténacité, et votre puissance, *le siècle ne sera pas à sa fin que vous serez les maîtres de Rome*. Là est le péril, nous le signalons à tous les catholiques. »

Lorsque les frères Lémann allèrent porter aux pieds de Pie IX l'expression de leur douleur après l'enquête qu'ils venaient de faire sur la conduite de leurs frères par le sang, le Pape se contenta de dire : « Prions pour eux, afin qu'ils aient part au triomphe de l'Eglise. » Et alors il se mit à réciter l'oraison que l'Eglise fait monter au ciel pour eux le jour du Vendredi-Saint.

M. Joseph Lémann a fait cette observation : « Sur le Golgotha, le Christ expirant avait prié aussi pour ses bourreaux : *Mon Père, pardonnez-leur*. David, son royal ancêtre et prophète, éclairé sur les souffrances du Christ et les figurant dans ses propres malheurs, avait demandé cette destinée pour les coupables : « *Ne les exterminez pas*, Seigneur, mais *dispersez-les* par votre puissance, et *rabaissez-les*, vous qui êtes mon protecteur. » (Ps. LVIII, 12).

» Cette mystérieuse prière, où il y avait par avance un écho du Golgotha, unie à la justice, s'est accomplie à la lettre. Les Juifs ont été conservés alors qu'ils eussent pu être exterminés mille fois et disparaître; mais en même temps, ils ont été dispersés

et rabaissés, au point d'être regardés comme l'opprobre et la lie du genre humain.

» Or, à qui doivent-ils de n'avoir pas été exterminés ?

» A l'Eglise catholique.

» Les nations voulaient les *exterminer*, mais l'Eglise veillait à ce qu'ils ne fussent que rabaissés. »

VII. — ÉMANCIPATION DES JUIFS

Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, on vit paraître nombre de livres annonçant pour les juifs un état autre que celui dans lequel ils se trouvaient depuis la dispersion de Jérusalem.

1753. Note sur le retour des juifs par le P. d'Houbigand.

1760. Le rappel futur des juifs, par Deschamps, curé de Danzu, en Normandie.

1769. Essai d'explication de l'époque assignée à la conversion des Juifs, par l'abbé Belet, de Montauban.

1775. Dissertation sur le retour des Juifs à l'Eglise et sur ce qui doit y donner occasion. Publiée en italien.

1778. Dissertation sur le rappel des Juifs, par Rondet.

1779. Lettre dans laquelle on prouve que le retour des Juifs est proche. Sans nom d'auteur.

1779. Dissertation sur l'époque du rappel des Juifs et sur l'heureuse révolution qu'il doit opérer dans l'Eglise. Son nom d'auteur, etc., etc.

« Tous ces ouvrages, dit M. Joseph Lémann, entrevoient comme *signe* et aussi comme *cause* du rappel des Juifs le blasphème proféré contre Dieu et contre son Christ au milieu des nations. La Gentilité ou les Nations ont été *appelées* à cause de l'in-

gratitude des Juifs. Les Juifs sont *rappelés* à cause de l'apostasie et de l'ingratitude encouragées chez les Nations. Et tous ces ouvrages disaient : Nous y touchons, nous y sommes!... (1).

De fait, quelques années après que les prévisions marquées dans ces livres eurent été formulées, on vit la France affranchir les Juifs et bientôt les autres nations imiter son exemple.

L'Angleterre avait entrepris, la première, de les émanciper et elle n'avait pas réussi. « En 1753, sous le règne de Georges II, une tentative d'émancipation des Juifs eut lieu en Angleterre; le ministre Pelham fit voter un *bill* qui permettait au Parlement de naturaliser les Juifs établis depuis trois ans dans le pays; mais l'opposition jalouse du commerce de Londres et les clameurs de la populace amenèrent l'abrogation de cette loi dès l'année suivante »

Si elle avait été confiée à une nation autre que la France, la cause de l'émancipation juive n'eût pas trouvé, au sentiment de M. Joseph Lémann, aussi grande chance d'aboutir; et il en donne ses raisons, négatives pour les autres peuples, affirmatives pour notre pays, les unes et les autres appuyées sur le tempérament, la vocation et l'histoire des divers peuples.

Les difficultés étaient considérables. Difficultés à cause du péril que pareille entreprise pouvait faire courir à la société et qui n'est aujourd'hui que trop manifeste; difficultés au point de vue des préjugés : il y en avait sur les Juifs auprès des chrétiens;

---

1. En 1657, l'auteur de l'*Ancienne nouveauté de l'Ecriture Sainte*, donne comme dernier signe avant-coureur de la conversion du peuple juif la *mort civile de l'Eglise.* C'est ce que vient de faire en France la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat.

il y en avait sur les chrétiens auprès des Juifs; difficultés enfin dans le mode d'émancipation. Elles n'en empêchèrent point la réalisation.

VIII. — LA FRANCISATION DES JUIFS

Dans l'ancienne France les Juifs n'étaient pas considérés comme citoyens français. D'ailleurs, dans aucun pays du monde, ils ne furent considérés comme nationaux pas plus chez les païens que chez les chrétiens. Fréquemment expulsés du royaume par des ordonnances royales émanant souvent des princes qui ont rendu le plus de service à la France, ils ne furent jamais que tolérés, et restèrent toujours sous un régime d'exception, et une surveillance assez étroite.

Dans les premiers siècles, avec Childebert, 540, Clotaire II, Dagobert Ier, etc., les édits qui concernent les Juifs revêtent surtout la forme d'un ostracisme théocratique : l'aversion confessionnelle se mêlait plus intimement à la défense économique. Charlemagne eut, dit-on, pour eux, les premières attentions, mais, en 1096, Philippe Ier les chassa du royaume. Saint Louis leur enjoignit de porter une marque particulière sur leurs vêtements. Jusqu'en 1789, ce n'est qu'une suite d'édits réglant l'usure, faisant rendre gorge aux Juifs ou les chassant du royaume. A mesure que les mœurs se policent, que l'économie politique se régularise, de généreuses tentatives sont faites pour donner aux Juifs quelques libertés et droits communs, mais les abus rapides de la race amènent toujours de nouvelles répressions. Au XVIIIe siècle, c'est en Alsace et en Lorraine que la race retrouve toute son activité. Malgré les mesures de précaution prises à Metz, en 1567, par le maréchal de la Vieuxville,

en 1721, par le duc Léopold et par Louis XIV en Alsace, le pays est rendu insolvable par l'usure des Juifs.

Louis XVI dont la bonté est restée proverbiale améliora leur sort en adoucissant beaucoup la législation sous laquelle ils avaient vécu jusque-là. Mais l'idée ne lui vint jamais de cesser de protéger ses sujets contre l'usure juive qui ruinait surtout les habitants des campagnes, moins encore de donner à ces étrangers le titre de Français.

Par son édit de 1784, Louis XVI abolit le péage personnel. Les lettres patentes de la même année quoique très prudemment restrictives consacrent pour la condition des Juifs des améliorations capitales : désormais ils sont investis du droit de posséder maison et jardin ; — ils peuvent comme tenanciers cultiver la terre ; — ils sont établis ou confirmés dans tous les métiers et professions qui ne leur livrent point le cœur de la société chrétienne. Ce n'est pas là encore le régime du droit commun ; c'est un germe qui trouve enfin son plein développement dans le projet d'émancipation définitive que le roi met à l'étude en 1788.

C'est ce projet, mûri sous la monarchie, que la Constituante recueillit à notre dommage, déclare M. l'abbé Lémann, parce qu'elle faussa, en se l'appropriant, l'œuvre royale.

Il faut dire cependant que l'Assemblée constituante elle-même ne fit point de bon cœur ce qu'elle fit.

Les Juifs, pour vaincre sa résistance, eurent recours à l'intervention révolutionnaire de la Commune. Ils eurent pour principaux agents le jacobin Godard et Adrien Duport, que Louis Blanc accuse d'avoir été l'organisateur des massacres commis à Paris et des paniques répandues dans les provinces.

Les commissaires nommés par la Commune firent présenter une adresse pressante, presque impérative, à l'Assemblée nationale le 24 février 1790. Les Juifs avaient préparé cette intervention illégale de la Commune en faisant solliciter dans les quarante-huit sections de Paris, des avis favorables à leur complète émancipation. Comme l'élément jacobin prévalait dans l'organisation de ces sections, toutes accueillirent favorablement les Juifs, à l'exception de la section des Halles, section des fripiers qui repoussèrent énergiquement ces terribles concurrents.

Le succès des Juifs auprès des sections s'explique aisément : les Jacobins obéissaient à des chefs qui recevaient eux-mêmes l'impulsion des sociétés secrètes dominées par les Juifs. Les meneurs qui dirigeaient les sections se recrutaient dans les bas-fonds de la société. Quant aux industriels et aux commerçants ils étaient réduits à s'effacer, pour n'être pas poursuivis comme aristocrates. Leur opinion sur les Juifs restait celle qu'ils avaient exprimée par écrit, trente ans auparavant dans un document conservé aux Archives nationales sous ce titre : *Requête des six corps de marchands et négociants de Paris contre l'admission des Juifs.*

« L'admission de cette espèce d'hommes, est-il dit dans cette requête, ne peut être que très dangereuse; on peut les comparer à des guêpes qui ne s'introduisent dans les ruches que pour tuer les abeilles, leur ouvrir le ventre et en tirer le miel qui est dans leurs entrailles; tels sont les Juifs, auxquels il est impossible de supposer les qualités de citoyens. Le négociant français fait seul son commerce, chaque maison de commerce est en quelque façon isolée; tandis que les Juifs, ce sont des particules de vif-argent, qui à la moindre pente, se réunissent en un bloc. »

Voilà ce que signaient unanimement tous les membres des corps des marchands de Paris en 1760, et ce qui restait vrai en 1789. C'est parce qu'ils connaissaient le sentiment national à ce sujet, que les membres de l'Assemblée constituante restaient inébranlables, même en présence des démonstrations menaçantes de la Commune.

Les marchands de Paris ajoutaient que les Juifs, dont « aucun n'a été élevé dans les principes d'une autorité légitime », tiennent même pour une usurpation toute autorité qui s'exerce sur eux, prétendent à un empire universel, et se regardent comme vrais maîtres de tous les biens, dont les autres humains sont les ravisseurs. »

Dans la séance du 23 décembre 1789, Maury avait fait cette observation :

« Le mot *juif* n'est pas le nom d'une secte, mais d'une nation qui a des lois, qui les a toujours suivies, et qui veut encore les suivre. Appeler les Juifs des citoyens, ce serait comme si l'on disait que, sans cesser d'être Anglais et Danois, les Anglais et les Danois peuvent devenir citoyens français. Les Juifs ont traversé dix-sept siècles sans se mêler aux autres peuples.

» Ils ne doivent pas être persécutés, ils sont hommes, ils sont nos frères. Qu'ils soient donc protégés comme individus et non comme Français, parce qu'ils ne peuvent être citoyens » (2).

C'était le cri du bon sens.

Seul le baptême peut incorporer le Juif à une nationalité autre que sa nationalité originelle. Quand il tombe aux genoux de Jésus-Christ, comme les douze apôtres, comme Paul, alors, sans cesser d'aimer ses frères par le sang, il aime sincèrement et cordialement la patrie qui lui a donné un foyer.

Pour ne citer qu'un ou deux exemples, les frères Ratisbonne et les abbés Lémann sont à coup sûr aussi bons Français que pas un. Mais, en dehors de cette purification divine, partout et toujours le juif reste juif. On peut lui accorder des lettres de naturalisation, il les acceptera parce qu'elles lui procureront un profit; mais, au fond du cœur et parmi les siens, il les méprisera et restera juif.

Quatorze fois, l'Assemblée constituante avait repoussé l'admission des Juifs au titre de citoyens actifs.

Lorsque, le 29 septembre 1791, après toutes ces tentatives infructueuses, les Francs-Maçons revinrent une quinzième fois à la charge devant l'Assemblée constituante pour que fût voté le décret accordant aux Juifs tous les droits des citoyens actifs, Rewbell, l'Alsacien, opiniâtre ennemi des israélites, voulut de nouveau combattre la proposition. Regnault de Saint-Jean-d'Angély lui coupant la parole s'écria : « Je demande qu'on rappelle à l'ordre tous ceux qui parlent contre cette proposition, car *c'est la constitution elle-même qu'ils combattent.* »

En effet, toute la Révolution avait été machinée pour aboutir à ce résultat.

A la veille de la clôture, Duport exige « qu'on décrète que les Juifs jouiront en France des droits de citoyens actifs. » De guerre lasse, la Constituante, qui allait se dissoudre le lendemain, laissa passer la motion de Duport : les Juifs, armés des droits de citoyens actifs, pouvaient commencer légalement à tout envahir. Ils n'étaient alors que cinq cents à Paris; mais en France, comme dans toute l'Europe, ils avaient à leur service une nombreuse et brillante armée de conspirateurs, organisés en sociétés secrètes : les vingt-quatre orateurs qui plai-

dèrent leur cause dans la Constituante étaient tous franc-maçons.

M. de Bonald jugeant l'acte par lequel l'Assemblée constituante donna ainsi les droits de citoyens aux juifs, a écrit :

« L'Assemblée les déclare *citoyens actifs:* titre qui, avec la déclaration des *droits de l'homme,* nouvellement décrétés, était alors regardé comme le plus haut degré d'honneur et de béatitude auquel une créature humaine pût prétendre!... Mais les juifs étaient repoussés par nos mœurs beaucoup plus qu'ils n'étaient opprimés par nos lois. L'Assemblée faisait la faute énorme et volontaire de mettre ses lois en contradiction avec les mœurs.

» Les juifs devaient bientôt, comme citoyens actifs, être appelés à la participation du pouvoir lui-même...

«... *Qu'on prenne garde que l'affranchissement des Juifs ne tourne à l'oppression des chrétiens !*

» ... Les chrétiens peuvent être trompés par les juifs, mais ils ne doivent pas être gouvernés par eux. Cette dépendance offense leur dignité plus encore que la cupidité des juifs ne lèse leurs intérêts ».

N'est-elle pas vraiment prophétique, cette parole : Qu'on prenne garde que l'affranchissement des juifs ne tourne à l'oppression des chrétiens! (1).

---

1. Le Juif Bernard Lazare disait dans une conférence faite le 6 mars 1897, à l'occasion des étudiants israélites russes à Paris : « Comment traduit-on ce fait pour un certain nombre d'individus d'avoir le même passé, les mêmes traditions et des idées communes? On le traduit en disant qu'ils appartiennent à un même groupement, qu'ils ont une même nationalité. Telle est la justification du lien qui unit les juifs des cinq parties du monde : « Il y a une nation juive. » Les fondateurs de l'*Alliance israélite universelle* en convenaient, quand ils écrivaient il y a quarante ans : « L'alliance que nous fondons n'est ni française, ni allemande, ni anglaise, mais universelle; nous n'avons pas de

M. l'abbé Joseph Lémann a fait aussi sur les Droits de l'homme et le parti que les juifs ont su en tirer, cette réflexion : « L'homme abstrait » a été inventé par une Société superbe pour se débarrasser de Jésus-Christ; de ce même « homme abstrait » sont sortis les juifs; et il est advenu que, le Christ ne comptant plus dans le gouvernement de cette Société, les *trompeurs* ont trouvé la route ouverte pour devenir *des gouverneurs.*

» ... On ne va jamais si loin que lorsqu'on ne sait pas où l'on va. » Cromwell a dit cela. C'est l'histoire de l'Assemblée de 1789.

» En proclamant, pour base de la Société, les fameux *droits de l'homme* l'Assemblée ne songeait aucunement aux juifs. Quant elle les aperçut, et voulut les arrêter, il était trop tard. Avec la tête du serpent, ce premier anneau avait passé et bien d'autres devaient suivre! »

Si l'Assemblée constituante n'avait pas su voir les juifs à travers la *Déclaration des Droits de l'homme,* il est plus que probable que ceux-ci étaient depuis longtemps embusqués derrière cette Déclaration, comme ils l'étaient derrière la Franc-Maçonnerie qui, créée par eux, faisait la Révolution non pour le bien de la France, mais pour leur compte.

L'Assemblée constituante ouvrit aux juifs les portes de la société française, Napoléon, le 17 mars 1808, les leur fit franchir. Mécontent de voir les Juifs

---

compatriotes, nous ne connaissons que des coreligionnaires... Le jour n'est pas loin où les richesses de la terre appartiendront aux Juifs! »

Cette vérité se montre aujourd'hui d'autant plus évidente pour ceux qui réfléchissent qu'elle est à la fois proclamée par les faits et, on le voit, par les Juifs eux-mêmes.

persévérer dans leurs pratiques usuraires, et éviter par d'indignes subterfuges le service militare, il prit la résolution de venir à bout de ceux dont il disait : « Le mal que font les Juifs ne vient pas des individus, mais de la constitution même de ce peuple : ce sont des chenilles, des sauterelles qui ravagent la France. » Mais il adopta pour cela une politique diamétralement opposée à celle qui avait été suivie avant la Révolution.

Les Rois de France avaient tenu les Juifs à l'écart de la Société Française. Napoléon voulut les y installer définitivement : « Je désire prendre tous les moyens... pour leur faire trouver Jérusalem dans la France. »

Dans ce but, par le décret du 30 mai 1806, il convoqua à Paris une assemblée des Notables israélites choisis par les préfets dans tous les départements de l'Empire et du Royaume d'Italie.

Trois commissaires, Molé, Portalis et Pasquier, furent nommés par l'Empereur pour diriger les travaux de l'Assemblée. Un certain nombre de questions leur furent posées par les commissaires impériaux. Citons-en quelques-unes :

« Aux yeux des Juifs, les Français sont-ils leurs frères, ou sont-ils étrangers ? » « Les Juifs nés en France et traités, par la loi, comme citoyens français, regardent-ils la France comme leur patrie ? ont-ils l'obligation de la défendre ? sont-ils enfin obligés d'obéir aux lois et de suivre les dispositions du Code civil ? »

Tandis que les trois commissaires posaient les questions aux Israélites, M. de Champagny dictait secrètement, aux intéressés, les réponses que désirait Napoléon.

Mais l'autorité de l'Assemblée des Notables ne suf-

fisait pas : « Il faut, dit Molé, que ses réponses converties en décisions par une autre Assemblée, d'une forme plus importante encore et plus religieuse, puissent être placées à côté du Talmud et acquièrent ainsi, aux yeux des Juifs de tous les pays et de tous les siècles, la plus grande autorité possible... C'est le grand Sanhédrin que Sa Majesté se propose de convoquer aujourd'hui. Ce corps, tombé avec le Temple, va reparaître pour éclairer par tout le monde le peuple qu'il gouvernait... »

L'abbé Joseph Lémann a fait le tableau de cette assemblée :

Les Sanhédrites, sont au nombre de 71, comme à l'époque des séances à Jérusalem. Ils portent un costume sévère et sombre, celui que portaient les membres du grand sanhédrin de l'ancien temps.

Là où le calque fidèle sur l'ancien temps excite l'intérêt au plus haut degré, c'est la dénomination des membres, ainsi que la disposition de la salle des séances : le président s'appelle *Nasi*, chef ou prince du Sanhédrin ;

Il a deux assesseurs : le premier assesseur, assis à sa droite, est appelé *Ab-beth-din*, père du tribunal ; le second assesseur, assis à gauche, porte le nom de *Halam*, sage.

La salle des séances est disposée, selon l'usage pratiqué dans l'antiquité, en demi-cercle.

Dès la première séance, l'enthousiasme possède tous les esprits et le chef s'en fait l'interprète dans un discours où il glorifia Napoléon :

« Docteurs de la loi et Notables d'Israël, glorifiez le Seigneur !

» L'Arche sainte, battue par des siècles de tempêtes, cesse enfin d'être agitée.

» L'élu du Seigneur a conjuré l'orage, l'Arche est dans le port.

» O Israël, sèche tes larmes, ton Dieu a jeté un regard sur toi. Touché de ta misère, il vient renouveler son alliance.

» Grâces soient rendues au héros, à jamais célèbre, qui enchaîne les passions humaines, de même qu'il confond l'orgueil des nations !

» Il élève les humbles, il humilie les superbes, image sensible de la Divinité, qui se plaît à confondre la vanité des hommes.

» Ministre de la justice éternelle, tous les hommes sont égaux devant lui ; leurs droits sont immuables.

» Docteurs et Notables d'Israël, c'est à ce principe sacré pour ce grand homme, que vous devez le bonheur d'être réunis en assemblée pour discuter les intérêts d'Israël.

» En fixant mes regards sur ce conseil suprême, mon imagination franchit des milliers de siècles. Je me transporte au temps de son institution, et mon cœur ne peut se défendre d'une certaine émotion que vous partagerez avec moi... »

Le 9 mars, le grand Sanhédrin, après avoir reconnu, comme l'assemblée des Notables, que dans la loi de Moïse il existait des dispositions politiques qui régissaient le peuple d'Israël en Palestine, lorsqu'il avait ses lois, ses pontifes et ses magistrats, déclara que ces dispositions ne lui étaient plus applicables depuis qu'il ne formait plus un corps de nation. Ainsi le Sanhédrin se conformait aux volontés secrètes de l'empereur et consentait à scinder la Bible. Le reste sera accordé à peu près sans résistance. Le Sanhédrin reconnut que la polygamie était interdite aux Israélites, que l'acte civil du mariage devait précéder l'acte religieux, que le divorce

ne pouvait avoir lieu que d'après les lois civiles, que les mariages entre Israélites et chrétiens étaient valables, que la loi de Moïse obligeait de regarder comme frères tous ceux qui croyaient à un Dieu créateur, que les Juifs étaient tenus vis-à-vis des autres hommes à des devoirs de justice et de charité; qu'ils devaient obéir aux lois de la patrie, exercer de préférence les professions mécaniques et libérales, et s'abstenir scrupuleusement de l'usure.

Par une sorte de contradiction, ou plutôt pour reprendre d'une main ce qu'il donnait de l'autre, le sanhédrin considéra le Talmud à peu près à l'égal de la loi de Moïse.

Les juifs étrangers n'approuvèrent pas les décisions du sanhédrin; mais peu importait aux juifs de France, ils savaient le parti qu'ils pourraient tirer de leur reconnaissance comme citoyens français.

Napoléon, par deux décrets en date du 17 mars 1808 donna une autorité légale aux décisions du sanhédrin, et le culte juif devint un culte officiel.

Le grand Sanhédrin approuva et sanctionna tout ce qui déjà avait été fait, selon la volonté de l'Empereur.

Les juifs épuisèrent toutes les formes de l'adulation pour marquer leur satisfaction. A l'anniversaire de la naissance de l'empereur, la synagogue de Paris fut transformée en « temple païen », c'est l'expression même dont se servent les historiens israélites. Le dieu nouveau, c'est l'Empereur, dont le portrait, entouré de fleurs, figure dans le temple, des discours sont prononcés. Le rabbin Segré, s'inspire de Daniel, pour louer Napoléon : « ... Il a paru véritablement sur la terre un génie surnaturel, entouré d'une grandeur et d'une gloire infinie. Et voici qu'avec les nuées du ciel, venait le Fils de l'Homme, et

l'Ancien des jours lui donna la puissance, l'honneur et le royaume. » Le rabbin Sinzheim emprunta ses hyperboles à Isaïe : « Voici mon serviteur dont je » prendrai la défense; voici mon élu, dans lequel » mon âme a mis toute son affection. Je répandrai » mon esprit sur lui, et il rendra justice aux nations; » il ne sera point triste, ni précipité quand il exer- » cera son jugement sur la terre, et les îles atten- » dront sa loi. Je suis le Seigneur qui vous ai con- » servé, qui vous ai établi pour être le réconciliateur » du peuple et la lumière des nations. »

Toutes les formes du langage et tous les idiomes devaient servir à la louange de Napoléon. Le rabbin Segré prononça un discours en italien; le rabbin Sinzheim fit un sermon en allemand; le rabbin Cologne, député de Mantoue, récita une ode en langue hébraïque.

Un an s'était écoulé depuis la séparation de l'assemblée des Notables, lorsque Napoléon rendit les décrets du 17 mars 1808. Ces décrets ont une importance historique considérable. C'est à leur occasion qu'il serait juste de répéter ce qui était dit au début des délibérations de l'Assemblée : « Le culte mosaïque sort pour la première fois... de l'espèce d'incognito où il a été depuis deux mille ans. » Ces décrets ont fait du culte israélite, la veille encore presque inexistant, et, en tout cas, complètement dépourvu d'organisation, un culte officiel et légal.

Telles sont, résumées aussi brièvement que possible, les différentes étapes parcourues par les Juifs (1), jusqu'au jour où a commencé pour eux une ère nou-

1. Cf. *La Condition des Juifs en France depuis 1789*, par Henry-Lucien Brun. Paris, Nouvelle Librairie Nationale. On peut dire que dans ce livre les Juifs se sont peints eux-mêmes. Ce sont les documents et les faits qui y parlent comme dans les livres de Taine sur la Révolution.

velle : « Le nom de Napoléon doit être inscrit en tête de l'ère nouvelle qui s'est ouverte pour les Juifs. »

Il alla, à l'égard du peuple déicide plus loin que l'Assemblée constituante. Celle-ci avait déclaré les Juifs citoyens, bien qu'ils fussent restés étrangers à tout ce qui intéressait notre patrie, et qu'ils eussent été souvent un véritable fléau pour elle; mais, elle s'était arrêtée là. Napoléon fit davantage; il installa les Juifs en France, et fit de l'organisation de leur culte, un rouage administratif placé sous la garantie de la loi et sous la protection des pouvoirs publics. La synagogue était désormais une institution de l'Etat. Le culte juif devenait, par la volonté de Napoléon, l'égal du culte catholique. Une sorte de France juive s'établissait ainsi par la volonté du maître, à côté de la vieille France catholique.

Le grand Sanhédrin n'avait pas survécu au déicide. Napoléon eut l'audace de vouloir le rétablir, sans comprendre que le peuple juif est un peuple à part, que son existence, malgré sa dispersion à travers toute la terre, est un miracle permanent, et qu'une malédiction pèse sur lui, malédiction que rien au monde, pas même la puissance du plus grand génie, ne saurait effacer. Il a cru que sa volonté serait assez forte pour faire que les Juifs fussent des Français comme les autres. Il a échoué, et cent ans après, nous voyons qu'au lieu d'être nos égaux, ils sont devenus nos maîtres.

Le juif Cahen a fort bien dit dans les *Archives Israélites* (t. VIII, p. 801, 1847) : « *Le Messie est venu pour nous, le 28 février 1790, avec les Droits de l'homme* ». Le Messie, c'est-à-dire ce qui nous permet la conquête du monde. Les Droits de l'homme donnèrent d'abord la liberté économique qui permit aux Juifs d'amasser leur trésor de guerre; puis la

liberté philosophique qui leur sert à déformer la morale et l'esprit français; enfin le suffrage universel démocratique et inorganique que nous apporta l'autre Napoléon et qui les fit passer de l'égalité à la domination sous laquelle nous gémissons.

Ce qu'ils ont fait en France, ils le font chez les autres nations, grâce aux mêmes principes que Napoléon répandit à la pointe de l'épée dans toute l'Europe. « Comme déjà tout est changé pour nous, s'est écrié le juif Crémieux, à l'une des premières assemblées de l'*Alliance israélite universelle*, et en si peu de temps! »

IX.— RABBINS, CONSISTOIRES ET SYNAGOGUES

Par décret du 11 décembre 1808, daté de Madrid, Napoléon ne se contenta point d'organiser au sein de la France la race juive, il donna la consécration officielle à son culte. Il installa treize consistoires, avec un consistoire central à Paris; il hiérarchisa les rabbins, élevés par lui à une sorte de dignité sacerdotale et leur donna un costume.

Le sacerdoce juif n'appartient qu'aux fils d'Aaron, qui n'existent plus d'une manière distincte; il a été aboli, ainsi que les sacrifices figuratifs lors de la destruction du Temple de Jérusalem.

Aussi quand les commissaires impériaux posèrent cette question :

— *Qui nomme les rabbins ? Quelle juridiction ont-ils ?*

L'assemblée répondit : « La qualification de rabbin ne se trouve pas dans la loi de Moïse... Les attributions des rabbins, là où il y en a, se bornent à prêcher la morale, à bénir les mariages et à prononcer les divorces. » Là où personne n'avait la qualification de rabbins, ces fonctions étaient rem-

plies par les anciens, et là même où les rabbins se trouvaient, elles pouvaient être remplies par d'autres juifs.

Ce nom « rabbin » ne signifie pas « prêtre », mais « maître » ou « précepteur »; il est donné à ceux qui ont la réputation de bien connaître la loi. Ce n'est que depuis les décrets de Napoléon qu'ils sont considérés comme ministres du culte et qu'on léur a donné un caractère fictif en contradiction avec la loi de l'Ancien Testament.

Les rabbins sont ce qu'étaient autrefois les « Scribes » qui n'appartenaient nullement à la tribu de Lévi. Ils sont docteurs de la science religieuse. Mais il n'y a dans leur personne rien du prêtre. C'est le sentiment des juifs eux-mêmes. A l'appui de cette assertion, il suffira de produire le texte même de l'un des membres notables du consistoire de la ville de Paris : « Les rabbins ne sont point comme les curés et les pasteurs des communions chrétiennes, les ministres *nécessaires* de notre culte. L'office des prières au sein de nos temples ne s'effectue point par leur organe. Ils ne sont point les confidents de nos consciences. Leur pouvoir *ne péut rien* pour le salut de nos âmes... Le diplôme du rabbinat est compatible avec toutes les professions et nous comptons parmi nous des rabbins au barreau, des rabbins en boutique et des rabbins marchands forains » (1).

Cependant, on affecte maintenant de les désigner par ces termes sacrés : les *prêtres*, les *pontifes*, le *sacerdoce* de la nation. « A Paris, dit l'*Univers Israélite,* nous nous trouvons en présence d'un fait accompli; nous espérons que « notre nouveau souverain pontife » n'oubliera pas qu'il est désormais le guide spi-

1. Des Consistoires en France, par M. Singer, membre du consistoire, p. 32-33, Paris, 1820.

rituel du judaïsme français tout entier, et non plus de la seule communauté de Paris » (1). « Ces pontifes, dit M. Gougenot des Mousseaux, ne sont rien moins que des pontifes; ces prêtres ne sont prêtres que pour la forme, que pour faire illusion aux peuples chrétiens qui les payent. S'ils ne créaient et ne promenaient au milieu de nous cette audacieuse fiction, ce fantôme trompeur du sacerdoce, ils perdraient aux yeux des peuples le prestige d'avoir une religion, ce bien, ce trésor inappréciable qui, depuis tant de siècles a péri dans leurs mains; ils perdraient en outre devant le budget le droit d'avoir à se présenter pour émarger les honoraires et les frais du culte qui, sans une religion et un ministère vraiment sacerdotal, ne saurait être qu'une ridicule et mensongère parodie ».

C'est Napoléon qui a constitué la hiérarchie toute moderne des ministres du culte israélite. Il lui imposa ses lois dans l'assemblée des Israélites du 30 mai 1806 (2).

---

1. Univers Israélite, décembre 1866, p. 147.

2. « Ces ministres sont le *grand rabbin* du consistoire central et les *rabbins* des consistoires départementaux et des synagogues particulières dont l'établissement aura été autorisé. »

On a appelé consistoires des conseils chargés de diriger les affaires des Juifs.

Le consistoire est composé de deux rabbins et de trois autres membres choisis par une assemblée des notables présentés par le consistoire central et nommés par le ministre de l'intérieur, sur la présentation des préfets.

Napoléon décréta qu'il serait établi une synagogue et un consistoire israélite dans tous les départements renfermant 2.000 individus professant la religion juive et à Paris un consistoire central.

Un décret de décembre de la même année fixe le nombre des synagogues consistoriales à 13. Il y avait 77.162 Israélites en France.

Il faut remarquer que l'empire français était alors beaucoup plus étendu que la France actuelle.

Louis-Philippe acheva l'œuvre.

« L'ordonnance royale de 1831, dit le R. P. Ratisbonne, sanctionna cette singulière anomalie d'un *sacerdoce impossible*. Dans le fait les rabbins transformés en prêtres par la loi civile demeurèrent sans autorité parmi les juifs et ils se virent en butte aux sarcasmes de leurs amis et de leurs ennemis » (1).

Depuis 1885, le culte israélite comprend neuf Consistoires départementaux et autant de synagogues consistoriales (Paris, Nancy, Bordeaux, Marseille, Bayonne, Lyon, Vesoul, Lille et Besançon), et, en outre, un certain nombre, toujours croissant, de synagogues communales, sortes de paroisses juives, ayant à leur tête des *rabbins* et des *ministres officiants*. Dominant toute cette organisation, un Consistoire central est installé à Paris.

Le culte juif n'est point seulement devenu l'égal du culte chrétien, il est favorisé.

La loi du 14 novembre 1881, défend à chaque culte d'avoir un lieu d'inhumation particulier, les israélites continuent néanmoins d'avoir, dans chaque ville importante, un cimetière spécial.

Aussi, un auteur tout dévoué à la cause juive, M. G. Baugey, docteur en droit, a-t-il pu, en 1899, terminer une étude sur la situation du culte israélite par la conclusion suivante :

« Si l'on ajoute qu'en fait l'administration *n'applique pas* celles des dispositions légales qui pourraient constituer la religion israélite en état d'infériorité vis-à-vis de la religion catholique, tandis *qu'elle se montre assez généralement rigoureuse à l'égard de cette dernière et de ses ministres*, on comprendra facilement que la situation des israélites en France,

1. *La Question Juive*, p. 20.

au point de vue du culte, ne soit pas inégale et inférieure à celle des autres Français... Rien dans les actes du gouvernement ne permet de dire que le culte israélite est persécuté. » (*Conditions du culte israélite*, p. 285).

X. — ETAT CIVIL DES JUIFS.

Le décret du 11 décembre 1808, obligea les juifs à prendre des noms nouveaux.

Les Juifs n'avaient pas de noms patronymiques, dit M. l'abbé Lémann; à leur nom personnel : *Jacob*, ou *Nathan*, ou *Moïse*, ou *Salomon*, ils ajoutaient selon l'usage antique la locution, fils d'un tel : Jacob *fils* de Baruch, qui, à son tour, est *fils* de Samuel, qui, à son tour, est *fils* de Jonas.

Il résultait de ces noms, toujours les mêmes, malgré l'addition de la ville (Samuel de Francfort, Nathan de Lisbonne, etc.) une confusion dans les affaires et une facilité de changer de nom, facilité dont les Juifs usaient chaque fois qu'ils y trouvaient avantage.

Le décret enjoignit de prendre *un nom patronymique* de famille et un *prénom fixe*.

C'est à partir de là que les Juifs entrèrent vraiment dans la société et furent assimilés aux citoyens.

Ils forgèrent alors des noms, devenus illustres aujourd'hui, et, comme ils ne devaient pas, d'après le décret, puiser dans l'Ecriture, ils ont torturé la Bible : MOISE donna *Mosches*, *Moche*, *Manche ;* LÉVI donna *Lœvy*, *Levisthal*, *Halévy ;* ABRAHAM donna *Brahm ;* EPHRAIM donna *Ephrussi ;* ISRAEL *Disraëli*.

Mais c'est surtout la botanique, la géographie et la zoologie qui servirent de source à la nomenclature du nouveau dictionnaire.

Il y eut le juif astronomique : *Stern* étoile, *Goldstern,* étoile d'or et tous les noms en *stern;* le juif botanique : *Rosen* rose, *Rosenthal,* vallée des roses; *Blum* fleur; *Kornblüth,* bluet, etc.

Mais le juif géographique donna surtout et le décret fit naître *Crémieux* de l'Isère, *Carcassonne,* ville où il y en avait bon nombre, *Worms, Lisbonne, Lyon, Allemand, Charleville,* etc., etc.

Le juif zoologique ne manqua pas : *Wolf,* loup; *Katz,* chat; *Beer,* ours, avec ses dérivés *Meyerbeer, Cerfbeer; Hirsch,* cerf.

En les invitant, dit encore M. l'abbé Lémann, à se parer de noms nouveaux, Napoléon allait leur rendre plus aisés l'assaut et l'envahissement des dignités, des hautes fonctions, du pouvoir. S'ils eussent continué à s'appeler simplement Jacob, Tobie, Israël, Baruch, Moïse, ils eussent été plus timides à se présenter, à traverser les rangs de la société, qui les accueillait, pour monter vers les sommets. Ils se fussent bornés à s'asseoir dans les environs de la dernière place au lieu de viser à la première.

Un *Israël* n'eût jamais été premier ministre en Angleterre : un *Disraéli* le deviendra. *Baruch* ou *Tobie* n'eussent jamais osé, en France, briguer le portefeuille de la justice : *Crémieux* le prendra.

XI. — CE QUE LES JUIFS SONT MAINTENANT CHEZ NOUS.

Les codes de Théodose et de Justinien, le droit canon, les lois des Wisigoths et les ordonnances du moyen-âge, les ukases des Tsars, etc., avaient fait une situation spéciale aux populations juives, tribu nomade campée dans l'Etat, *consortium* de financiers

redoutables pour les vrais producteurs de richesse, et secte essentiellement hostile à la religion chrétienne.

L'Assemblée constituante et Napoléon Ier ont changé cet état de choses, ils ont donné aux juifs les droits du citoyen français.

Ont-ils bien fait? Avons-nous à nous féliciter de cette innovation?

Si l'on considère que le *judaïsme* signifie non seulement un culte séparé, mais une race immuable, que le Juif, avant sa patrie apparente et physique, relève d'une commune patrie idéale à laquelle il est peu à croire qu'il renonce jamais; qu'ainsi, nation secrète au sein de chaque nation qui les adopte, citoyens à la fois et étrangers, les Juifs possèdent pour la conquête matérielle du monde des armes spéciales, et qui suppriment à leur profit toute égalité dans les conditions de la lutte : on s'aperçoit bien quelle erreur ont commise les Etats modernes en les traitant sur le même pied que le reste des citoyens.

Depuis l'organisation impériale du culte judaïque, les Juifs nationalisés Français sont devenus *deux fois* citoyens sur la terre même de nos pères où nous ne le sommes qu'*une seule!* Les voici devenus citoyens français autant que peut l'être un Montmorency; mais, en même temps, et plus que jamais, les voici reconnus citoyens juifs ou membres d'une nation qui n'est point la nôtre, qui se ramifie et prend racine dans le monde entier, qui s'affirme par sa loi talmudique, mortelle ennemie de la nôtre, et qui subit bon gré, mal gré, sous le joug de son orthodoxie religieuse, la *nécessité* de rester étrangère chez toute nation dont ce gouvernement l'accueille et la comble. Cessant de vivre de la vie

des *dispersés*, les fils de Jacob, *de par la loi* même qui s'efforce de les fusionner, sont rendus peuple distinct et reconnus corps de nation judaïque. Ils jouissent en paix des bénéfices d'une assimilation que leur croyance, que leur cœur, dans ses replis talmudiques, déclare ne pouvoir être pour eux que provisoire et fictive; et nous les voyons au moment où la loi semble mêler leur sang au nôtre dans les veines du corps social, se rapprocher, s'unir, se serrer d'un lien plus solide que jamais, préparés et disciplinés par le fait de cette organisation nouvelle, aux vues de la politique qui leur est propre et dont les événements leur dicteront au jour le jour, les conseils. Ne nous étonnons donc plus si ces fidèles du judaïsme se disposent, dans l'active patience de leur attente à l'acte suprême dans lequel se résument depuis des siècles, les impérissables espérances du juif pharisaïque guidées par les rabbins du Talmud.

M. Gougenot des Mousseaux n'exagère point lorsque, après avoir entassé documents sur documents à l'appui de sa thèse, il la résumait ainsi :

« Aidés dans tous les royaumes de la terre par le secours mutuel que s'entre-prêtent avec ardeur les membres de leur communauté; aidés par les secours qu'ils puisent dans les associations mixtes et patentes; aidés par les secours et la protection que leur doivent et leur prodiguent les sociétés secrètes, où leur poste est le poste suprême et dont la puissance égale ou domine aujourd'hui toute puissance; citoyens de leur propre nation et citoyens de la nation qui les adopte, c'est-à-dire deux fois citoyens et deux fois splendidement protégés dans la patrie où chaque chrétien ne l'est qu'une seule fois, les juifs, dont l'astuce, dont l'audace et le savoir-faire ont été de tout temps chose proverbiale, ont sur tout

indigène des Etats chrétiens le plus incontestable des avantages et s'en prévalent avec une habileté singulière pour accroître une influence déjà si grande. Simple observateur du fait dont il ne semblait point démêler la cause, un homme d'esprit de race israélite écrivait, il y a quelque temps, avec vérité : « Les » juifs remplissent, proportion gardée et grâce à leur » insistance, plus d'emplois que les autres communions » catholiques et protestantes. Leur désastreuse influen- » ce se fait sentir surtout dans les affaires qui pèsent » le plus sur la fortune du pays ; il n'est point d'en- » treprise dont les juifs n'aient leur large part, point » d'emprunt public qu'ils n'accaparent, point de désas- » tre qu'ils n'aient préparé et dont ils ne profitent : » ils sont donc mal venus à se plaindre, ainsi qu'ils » le font toujours, eux qui ont toutes les faveurs et » qui font tous les bénéfices. »(*Cerfbeer de Medelsheim. Les Juifs*, p. 9).

» En un mot, forts contre chacun de nous des forces que leur prêtent les lois des Etats, forts de celle que leur donne, au milieu de la masse des peuples, l'organisation naturelle de la communauté judaïque, forts de celles qu'ils empruntent aux sociétés de l'occultisme et aux alliances créées selon le besoin des temps et des lieux par ces sociétés, les juifs, ainsi que le fait observer Kluber, forment au sein des royaumes chrétiens un Etat dans l'Etat. « De là suit, s'il arrive que la société chrétienne reste digne de son nom et fidèle à la défense de ses droits, qu'un antagonisme permanent entre l'Etat et le judaïsme devient inévitable (1), » et que le triomphe du juif *(c'est-à-dire le bouleversement des*

1. *Kluber.* Coup d'œil des délibérations diplomatiques du Congrès de Vienne.

Etats chrétiens) ou de la civilisation chrétienne est la conséquence inévitable de cette lutte. »

Tout cela avait été prévu.

Un livre publié en Alsace, à la fin de 1790, sous ce titre : *Les juifs doivent-ils être admis au titre de citoyens actifs,* avait jeté ce cri d'alarme : « Que le juif soit citoyen sous tous les rapports *où il ne sera pas citoyen nuisible,* très bien; que tous *les droits dans lesquels nos lois pourraient surveiller sa conscience,* lui soient acquis sans distinction, très bien; qu'il puisse enfin exercer son culte tant qu'il ne troublera pas l'ordre.

« Tout cela est possible, charitable même et doit être largement recommandé aux nouveaux citoyens. Mais *qu'en aucun cas, le juif ne soit éligible pour les corps politiques, administratifs et judiciaires,* c'est-à-dire qu'il ne soit revêtu d'aucune des fonctions importantes et délicates auxquelles devraient toujours présider les principes d'une morale chrétienne.

» La jouissance illimitée de tous les droits de citoyen mettrait les avantages de la condition du juif au-dessus de celle de tout autre Français, car, d'une part, il moissonnerait l'or en abondance; et, d'autre part, cet or mettrait dans ses chaînes un grand nombre d'esclaves, desquels il dirigerait les suffrages dans les assemblées, lui servirait d'instruments pour s'élever jusqu'au fauteuil du président de la nation ou bien pour se placer sur les fleurs de lis. »

Ces pensées avaient inspiré Louis XVI lorsqu'il commença à réformer la législation à l'égard des juifs; mais bientôt on perdit de vue les limites dans lesquelles la réforme pouvait être opérée et l'on voit ce qui est advenu.

Faut-il s'étonner après cela des plaintes qui s'élèvent de partout?

Un Marseillais, socialiste militant, écrivait il y a un an ou deux, ce qui peut être écrit dans la plupart de nos villes : « Les Juifs, sont les maîtres de notre ville. Il y a plus de quatre cent mille âmes à Marseille. Ils sont à peine un millier. Cela ne les empêche point d'être les détenteurs de toutes nos richesses. Ils possèdent une des grandes compagnies de navigation. Ils ont la Bourse. Ils ont les tribunaux de commerce. Ils ont le parquet des agents de change. Ils ont presque toute la magistrature assise et debout. La haute banque, le barreau sont peuplés de Levy, de Cahen, de Mossé et de Bédarride.

» Pour l'administration, c'est leur fief, comme dans tout le reste de la France.

» Ils ont aussi le haut commerce. Nos Marseillaises vous diront qu'il n'y a dans toute la ville qu'*un seul* grand magasin de confections qui échappe aux mains d'Israël : encore cette unique maison chrétienne n'a-t-elle qu'un an d'existence. Les mêmes Juifs qui se terraient, il y a cent ans, en de tristes échoppes au fond de ruelles obscures, occupent à présent les plus belles installations. La rue Saint-Ferréol, la rue de Rome, la moitié de la Cannebière, de la rue Noailles et du cours Belsunce, appartiennent aux Juifs. Et ils ne sont que mille... Ça n'est pas naturel !

» La grande force de nos Juifs vient de leur solidarité. Ils sont doués d'un merveilleux esprit de famille et d'un admirable esprit national. En toute occasion, ils savent former contre leurs concurrents chrétiens le bataillon carré. Ils se serrent les coudes et, les jours de succès, pénètrent tous ensemble, dans nos rangs. Les revers qu'ils essuient, ils les supportent en commun ou, plus pratiquement, s'arrangent pour les faire supporter aux chrétiens. Une fail-

lite juive n'atteint jamais les juifs; et des créanciers juifs sont pour eux mieux que des créanciers privilégiés : ce sont des créanciers sacrés. Ils ne cessent de vivre ainsi, hors de tout droit commun. Ils sont les premiers à se mettre hors la loi quand ils y ont quelque avantage. Nous aimerions qu'ils eussent à supporter aussi les inconvénients de ce métiers d'*outlaws*. Les Juifs ont formé un Etat dans l'Etat. Que la loi prenne acte de la naissance de cet Etat nouveau et que la nation se mette en garde contre lui. »

Le conseil par lequel le Marseillais termine sa plainte commence à être écouté un peu partout. Les nations se mettent en garde contre les juifs.

S'il y a un pays où l'on ne devait pas avoir peur des juifs, c'est bien l'Angleterre. L'exemple du juif Disraëli, le plus grand ministre conservateur anglais du siècle passé, paraissait décisif et rassurant. Et cependant, l'Angleterre prend ses précautions. Quelques publicistes influents frappés de l'excessive proportion de Juifs qui se trouve parmi les multi-millionnaires et surtout parmi les parlementaires et les directeurs de journaux ont commencé la campagne antisémitique.

En Allemagne, en Russie, les Juifs sont légalement exclus des rangs des officiers. En Autriche, en Espagne, en Italie même, la tradition, à défaut de loi, s'oppose le plus souvent à l'admission, parmi les officiers, des membres de la race juive. On sait ce qu'il en coûte à la France pour n'avoir point tenu compte de cette sagesse des nations.

Les nations chrétiennes échapperont à la domination du juif dans la mesure où elles sortiront de la politique cosmopolite pour rentrer dans la politique nationale.

Or, qui ne le voit? la politique sérieusement nationale relègue les juifs au second plan. Les fils d'Israël forment, comme les francs-maçons leurs alliés ou leurs écuyers servants, une coterie secrète dans la grande société nationale. Dès lors, ils ne peuvent être les organes de la vie de cette société nationale. Les fonctions publiques doivent être confiées en Angleterre, à des Anglais, en Allemagne à des Allemands, en France à des Français. Il ne suffit point que les fonctionnaires publics appartiennent légalement à la nation par un artifice d'écritures; il faut qu'ils appartiennent à l'âme de la nation par les ancêtres, par les services rendus, par un patriotisme éprouvé.

Car ce ne sont point seulement les intérêts privés qui sont en péril par la situation privilégiée faite aux Juifs de nos jours, les intérêts nationaux ne le sont pas moins.

Disraëli que nous venons de nommer dans son livre *Coningsby*, (p. 183-184; traduction française, p. 148 et suiv.) a exposé, en 1844, avec une indicible complaisance la supériorité croissante que la race juive prend en Europe et comment elle prépare son règne universel.

« A la suite de luttes mille fois répétées..., le poids de quinze cents ans de servitude surnaturelle s'est abattu sur nos têtes. Mais, loin d'être brisés sous ce fardeau d'oppression et d'ignominies, nous nous sommes joués des efforts de l'invention humaine, qui s'épuisait vainement à nous perdre... Les juifs! les juifs! Est-ce que jamais vous verrez se prononcer en Europe un mouvement de quelque importance, sans que les juifs n'y figurent pour leur large part?

» ... Cette diplomatie russe, si pleine de mystères,

et devant laquelle pâlit l'Europe occidentale tout entière, qui l'organise et la dirige? *Des juifs!* La puissante révolution qui se prépare et se brasse en Allemagne, où, de fait, elle sera bientôt une seconde réforme, plus considérable que la première, sous quels auspices prend-elle la plénitude de son développement? *Sous les auspices du juif.* A qui dans l'Allemagne est échu le monopole presque complet de toutes les chaires professorales? Néandre, le fondateur du catholicisme spirituel, et Régius, le professeur de théologie de l'Université de Berlin, ne sont-ce pas *deux juifs?* Bénary, cette illustration de la même Université, c'est bien un *juif*, n'est-ce pas? Et c'est un *juif* encore que Wehl, le professeur d'Heidelberg... En un mot, quel est le nom des professeurs allemands de race judaïque? Ce nom, c'est *légion!*

» Lors de mon arrivée à Saint-Pétersbourg, j'eus une entrevue avec le ministre des finances de Russie, le comte Cancrim; c'était le fils d'un *juif* de Lithuanie.

» En Espagne, j'avais obtenu du ministre Mendizabal une audience, Mendizabal est ce que je suis moi-même, *le fils d'un juif*, d'un converti de la province d'Aragon.

» A Paris, je voulus prendre avis du président du conseil, et j'eus devant les yeux un héros, un maréchal de l'Empire, (celui qui faillit un jour s'asseoir sur le trône de Portugal), en un mot *le fils d'un juif* français, Soult. Eh quoi! Soult, un juif? Oui, sans doute, ainsi que *plusieurs autres maréchaux de l'empire*, en tête desquels Masséna, qui chez nous se nomme Manasseh...

» Je quittai Paris pour Berlin, et le ministre que j'eus à visiter n'était autre qu'un *juif* prussien...

Ce monde est gouverné par de tout autres personnages que ne se le figurent ceux qui ne voient pas ce qui se passe derrière les coulisses... »

Donc, en 1844, les ministères des plus grands pays de l'Europe étaient dirigés non par leurs souverains, mais par des *juifs.* C'est un premier ministre d'Angleterre qui nous l'affirme et le démontre.

Depuis cette date, la puissance du juif n'a fait que croître.

« Ils tiennent enserrée, à l'heure qu'il est, comme dans un réseau, toute la société chrétienne, » écrivait en 1868 le Père Ratisbonne, juif de naissance.

Un autre Anglais, M. Houston-Steward Chamberlain, fixé à Vienne, en Autriche, a publié récemment un livre : Les *Assises de la civilisation,* qui a obtenu en Allemagne un foudroyant succès. Guillaume II, après l'avoir dévoré, l'a lu à haute voix à sa famille et en a distribué à droite et à gauche plusieurs dizaines d'exemplaires.

M. Chamberlain n'a pas plus de religion qu'il n'a de patrie. Il ne tient qu'à une chose, à sa qualité d'Européen. Il est antisémite, sans qu'il soit fanatique de l'idée de race, parce que l'intelligence, les façons de penser du Juif lui ont paru ennemies des siennes, et parce que l'organisation *politique* des Juifs seconde dangereusement leurs attaques contre la culture et la civilisation occidentales.

C'est l'étude, la réflexion, l'observation qui ont conduit M. Chamberlain à ce point de vue.

« Un jour est venu, dit-il, après bien des années d'études indépendantes et désintéressées, où je me suis aperçu qu'une force, dans le monde contemporain, travaille contre moi, s'applique à détruire tout ce qui m'est précieux, tout ce qui constitue ma per-

sonne, tout ce que mes prédécesseurs m'ont légué et ce que je tiens à léguer aux miens. Ce jour-là, une grande frayeur est tombée sur moi. »

XII. — LE COLLECTIVISME ET L'HÉGÉMONIE D'ISRAEL.

L'écrivain juif Bernard Lazare a écrit ce qui suit en parlant de ses coreligionnaires :

« Quant à leur action et à leur influence dans le socialisme contemporain, elle fut et elle est, on le sait, fort grande.

» C'est Marx (1) qui donna l'impulsion à l'Internationale par le manifeste de 1847, rédigé par lui et Engels; non qu'on puisse dire qu'il « fonda » l'Internationale, ainsi que l'ont affirmé ceux qui considèrent toujours l'Internationale comme une société secrète dont les Juifs furent les chefs, car bien des causes amenèrent la constitution de l'Internationale, mais Marx fut l'instigateur du meeting ouvrier tenu à Londres en 1864, et d'où sortit l'Association. Les Juifs y furent nombreux, et dans le Conseil général seulement on trouve Karl Marx, secrétaire pour l'Allemagne et pour la Russie, et James Cohen, secrétaire pour le Danemark. Outre Marx et Cohen, on peut citer Neumayer, secrétaire du bureau de correspondance de l'Autriche, Fribourg, qui fut un des directeurs de la Fédération

---

1. Bernard Lazare dit ailleurs :
Ce descendant (Karl Marx) d'une lignée de rabbins et de docteurs hérita de toute la force logique de ses ancêtres; il fut UN TALMUDISTE LUCIDE ET CLAIR, que n'embarrassèrent pas les minuties niaises de la pratique, un talmudiste qui fit de la sociologie et appliqua ses qualités natives d'exégète à la critique de l'économie politique (V. *L'Antisémitisme*, p. 342).

parisienne de l'Internationale, dont firent partie aussi Loeb, Haltmayer, Lazare et Armand Lévi. Léon Frankel, qui dirigea la Section allemande à Paris; Cohen, qui fut délégué de l'Association des cigariers de Londres au Congrès de l'Internationale tenu à Bruxelles en 1868; Ph. Cœnen qui fut, au même Congrès, le délégué de la Section anversoise de l'Internationale, jouèrent plus tard un rôle pendant la Commune, où ils retrouvèrent d'autres coreligionnaires.

» Quant à l'organisation du parti socialiste, les Juifs y contribuèrent puissamment. Marx et Lassalle en Allemagne; Aaron Libermann et Adler en Autriche; Dobrojanu Ghéréa en Roumanie; Gompers, Kahn et de Lion aux Etats-Unis d'Amérique, en furent ou en sont encore les directeurs ou les initiateurs. Les Juifs russes doivent occuper une place à part dans ce bref résumé. Les jeunes étudiants, à peine échappés du ghetto, participèrent à l'agitation nihiliste; quelques-uns — parmi lesquels des femmes — sacrifièrent leur vie à la cause émancipatrice, et, à côté de ces médecins et de ces avocats israélites, il faut placer la masse considérable des réfugiés artisans qui ont fondé à Londres et à New-York d'importantes agglomérations ouvrières, centres de propagande socialiste et même communiste anarchiste. »

Ce sont donc des juifs qui, de l'aveu d'un juif, fondèrent les premières associations socialistes.

Ce sont les hauts barons de la Finance Juive qui permirent ensuite au collectivisme de s'étendre et de prospérer en le subventionnant, en fondant les journaux par lesquels il propage sa doctrine dans les masses. La presse collectiviste est aux mains des Juifs dans tous les pays du monde, et l'on sait que chez nous l'*Humanité*, l'organe du citoyen Jaurès, fut fondée avec les capitaux fournis par douze

Juifs — « un par chaque tribu », disait Urbain Gohier dans la *Terreur Juive.*

Le collectivisme est le terme auquel tendent les Juifs, le collectivisme qui, sous couleur de remettre tout à l'Etat, remettra tout dans leurs mains à eux qui se trouveront dissimulés derrière la personnalité anonyme de l'Etat.

L'Etat qui a opéré la centralisation au point de vue politique, travaille maintenant à centraliser entre ses mains toutes les forces économiques. Il avait déjà un certain nombre de monopoles. Il commença l'accaparement des chemins de fer; il laisse voir ses intentions de monopoliser les assurances, l'alcool, etc.; il parle aussi de faire chaque jour de nouveaux pas vers la main-mise sur les successions par l'augmentation des droits. Le collectivisme s'établira ainsi peu à peu sans violence, sans révolution par la prise de possession successive de toutes les manifestations économiques, industrielles ou commerciales de l'activité française.

Un éminent sociologue, M. Louis Durand, le fondateur en France des Caisses rurales et ouvrières, nous fait toucher du doigt l'art et la ténacité, avec lesquels le but du Dieu-Etat est lentement, sournoisement, mais sûrement poursuivi. Voici un résumé de ses arguments :

L'opinion publique — nous dit-il — s'inquiète parfois des manifestations bruyantes et violentes du socialisme, grèves, émeutes, incendies d'usines, etc. Elle a raison de s'en préoccuper.

Et cependant ces faits, quelque regrettables qu'ils soient, ne sont que des incidents locaux, qui n'ont presque pas d'importance en comparaison des mesures autrement graves et générales qui font pénétrer le socialisme dans nos lois et dans nos mœurs,

sous des apparences bienfaisantes et pacifiques, et, trop souvent, avec l'approbation des braves gens, trop confiants.

Le socialisme intégral tend à la socialisation des moyens de production et d'échange. L'Etat doit s'emparer des capitaux pour régler à sa guise la production et la consommation. La réalisation de ce programme donnerait à l'Etat une puissance illimitée sur les individus dont le bien-être, et même la vie, seraient à la merci des pouvoirs publics. On frémit à la pensée du pouvoir dont jouirait l'Etat socialiste si jamais il parvenait à réaliser son programme.

Pour dominer le commerce, l'industrie, l'agriculture, toute la production nationale, il suffirait à l'Etat de s'emparer de trois ou quatre branches d'activité économique qui commandent et conditionnent toutes les autres. L'Etat sera maître de tout quand il possédera exclusivement le crédit, les transports, les assurances et, au besoin, les mines (matières premières).

Pour être maître dans une de ces branches, inutile qu'il s'en empare. Il lui suffit d'exercer cette industrie *à perte,* en comblant les déficits avec les ressources de l'impôt. Il est évident que l'industrie privée ne pourrait soutenir une concurrence si disproportionnée. Or, c'est précisément ce que l'Etat tend à faire depuis plusieurs années.

Voyez déjà son œuvre pour le *crédit:*

Il a commencé par organiser des caisses régionales agricoles subventionnées par lui (plus de cent millions sont affectés à ce service). Ces caisses dépendent entièrement de l'Etat, car il se réserve le droit de leur retirer, à son gré, les subventions renouvelables à court terme.

Naturellement les agriculteurs n'ont pas protesté contre cette première tentative. Peut-on taxer de socialisme une mesure dont on bénéficie?

Second pas : crédit aux industries agricoles. — Habile mesure de propitiation, puisque ce sont les classes agricoles qui sont les plus opposées au socialisme.

Troisième pas : il ouvrira des crédits pour la construction des habitations à bon marché.

Puis il s'est fait donner la mission de faire crédit aux marins.

Puis, par des projets de loi relatifs aux secours des inondés, il se fait autoriser à prêter aux petits commerçants. C'est une mesure transitoire... sans doute; mais ce crédit d'Etat cessera-t-il de fonctionner quand les inondations ne seront plus qu'un souvenir???... Ce serait bien mal connaître l'Etat. Déjà les journaux nous apprennent qu'une délégation a été reçue par le ministre, demandant à ce que l'Etat organise le crédit pour les petits industriels et les petits commerçants « comme il l'a fait pour les agriculteurs. »

Qu'on le remarque : toutes ces mesures sont bienfaisantes en elles-mêmes. Créées par l'initiative privée (telles qu'elles existent et fleurissent dans d'autres pays), elles seraient excellentes. Mais elles deviennent éminemment dangereuses quand l'Etat se substitue à l'initiative privée — qui fait toujours mieux à meilleur marché — parce que l'action de l'Etat tue cette dernière, et que le résultat final ne peut être que : l'Etat tout; le citoyen rien.

En matière d'assurances, l'Etat est allé un peu moins vite. Jusqu'ici il s'est borné à accorder des subventions aux assurances mutuelles, ce qui lui permet de les inspecter.

Mais le ministre de l'Agriculture a annoncé un projet de loi tendant à fonder une caisse de réassurance par l'Etat. Comme toujours, on commence par l'agriculture... pour qu'elle ne fasse pas d'opposition.

Puis les marins, les industriels, les commerçants viendront lui dire : « Pourquoi donc assurez-vous, aux frais de l'Etat et avec dispense d'impôts, les agriculteurs et non nous ? »

Ce sera trop juste, et l'Etat deviendra le seul assureur. Comment, en effet, les compagnies privées, grevées d'énormes impôts, pourraient-elles soutenir la concurrence des assurances d'Etat, qui ne paient pas d'impôts et qui peuvent, en cas de déficit, faire appel aux contribuables ?

De tous les côtés, nous voyons l'Etat tendre avec persévérance à intervenir avec ses capitaux, c'est-à-dire avec les deniers des contribuables, dans le domaine de la production et de l'échange.

Et pour multiplier encore ses moyens d'action, la loi sur les retraites ouvrières, telle qu'elle a été votée par le Sénat, permet au gouvernement d'employer une partie des capitaux produits par la capitalisation des versements *à des œuvres ou institutions diverses*.

Quant à l'industrie des transports, inutile d'insister : l'Ouest est racheté, l'Orléans va céder une partie de son réseau, — on a parlé aussi du rachat du Midi.

Mais lorsque l'Etat aura achevé sa pénétration méthodique, dans le domaine économique quelle sera la liberté laissée aux citoyens, dont toute l'activité économique sera alors à la merci des pouvoirs publics et qui ne pourront obtenir du crédit s'ils déplaisent à la préfecture, ni faire régler leurs sinistres par la réassurance s'ils sont mal cotés ?

Ces observations de M. Louis Durand, sont assurément dignes d'attention.

Nous avons dit que, depuis deux mille ans, les juifs ambitionnent la conquête du monde tout entier. Pour dominer les nations, il faut détruire les institutions qui constituent l'ordre social, particulièrement l'ordre social chrétien.

De là les principes de 89, de là les Droits de l'Homme, de là le Libéralisme, dont la Franc-Maçonnerie, insinue le virus dans toutes les sociétés. Avec ces poisons, on désagrège toutes les institutions; on les tue : Religion, Famille, Patrie, Propriété, Armée, rien n'y résiste. Comme d'autre part les Juifs se conservent, eux, en nation, en corps de familles, en communauté de religion, bref en patrie, on comprend sans peine que cette organisation, exclusive de toutes les autres, arrive à établir sa domination universelle sur les peuples réduits en poussière.

Voilà le but suprême des Juifs, voilà le grand objectif de la nation juive.

La destruction de la propriété privée, l'institution du collectivisme d'Etat fera faire un grand pas.

Le collectivisme, c'est l'Etat se substituant aux individus dans la possession de toutes les richesses. Mais qu'est-ce que l'Etat? Tous les citoyens réunis en collectivité, répondent les juifs et leurs disciples. Qu'on voie ce qui est déjà aujourd'hui. C'est l'Etat, mais ce n'est pas la France qui fait la guerre à l'Eglise. C'est l'Etat, mais ce n'est pas la France qui dispose des quatre ou cinq milliards que fournit le budget. Ce sera l'Etat, mais ce ne sera pas la France qui deviendra l'unique propriétaire; et l'Etat c'est l'homme, ce sont les hommes qui détiennent le pouvoir; c'est, ce seront les juifs.

Un savant économiste, M. Du Mesnil Marigny, dans

son *Histoire de l'économie politique des anciens peuples*, publiée à Paris, chez Plon, en 1878, a cru pouvoir, en ne s'appuyant que sur des faits d'économie et de statistique, formuler ces prévisions :

« *L'élévation politique d'Israël au faîte des grandeurs semble donc certaine*, puisque dans ce moment rien ne paraît pouvoir la conjurer. Ainsi, à moins d'une grande modification dans l'ordre et le mouvement des sociétés, nous le verrons avant peu, quelque extraordinaire que semble un pareil coup du sort, *gouverner les nations*, après s'être appliqué toutes leurs richesses et, par suite, se multiplier sans mesure, en chassant de devant lui (Exode, XXIII, 30), les habitants de toute la terre, ainsi qu'il en usa pour les Chananéens et pour les indigènes du nom de Gessen. Certes on récriminera contre ce pressentiment de la *substitution des Israélites aux races actuelles des diverses parties du globe*, et nous ne pouvons disconvenir que cette prévision ne soit très osée. Mais l'histoire est là pour nous apprendre que dans chaque pays les populations indigènes sont peu à peu remplacées par la peuplade qui, campée sur leur territoire, leur est incontestablement supérieure en richesses, en industrie, en facultés productrices de toute sorte...

... » Toutefois, si, suivant nos prévisions, les fils de Jacob, profitant de leur supériorité en tout ce qui procure la prospérité et la longévité dans ce monde, parviennent à survivre à toute autre race, comme on connaît l'attachement, l'esprit de fraternité qui les unit, personne ne contestera que c'est par eux que l'on verra se réaliser alors cette ère de l'humanité, ce vœu de tous les philosophes, cette aspiration de tous les grands cœurs, nous voulons dire la fraternité universelle... Dès aujourd'hui, par les faits que nous

avons exposés, il faudrait être aveugle pour mettre en question le superbe avenir qui est réservé aux Israélites (1). »

XIII. — LA POPULATION JUIVE

Le nombre total des Juifs existant dans le monde est très difficile à évaluer. Disséminés chez tous les peuples, ils dissimulent en plusieurs lieux leur nationalité et leur religion; et lorsque, comme en France, le recensement ne mentionne plus le culte, il n'y a plus officiellement de Juifs, puisque les Juifs sont naturalisés français.

Les documents juifs que l'on peut consulter, ne doivent être acceptés qu'avec réserve. Suivant que l'intérêt du jour l'exige, ils enflent ou diminuent leurs chiffres.

Un travail sérieux sur cette question a été publié en 1900. L'auteur, dont nous n'avons point le nom, fait précéder sa statistique de cette note :

« J'ai eu beaucoup de peine à rassembler les documents épars dont j'ai dû me servir. J'indiquerai comme sources accessibles à tous :

1° L'*Almanach de Gotha*, années 1898, 1899, 1900;

2° Les *Geographisch Statistische Tabellen*, de Hubner;

3° La *Géographie universelle*, d'Elisée Reclus;

4° Le *Dictionnaire de Géographie*, de Vivien-Saint-Martin.

« J'ai consulté, en outre, les rapports officiels de recensements publiés par les divers gouvernements. Enfin, j'ai également eu recours aux Almanachs juifs et aux Revues publiées à Paris et à Leipzig

1. *Op. cit.*, t. II, p. 283 et 285.

» Voici le résultat de cette comparaison des documents :

Nota. — Nous mettons en regard des chiffres donnés par cet auteur, ceux publiés le 21 avril 1910, par les *Archives Israélites,* d'après le *Bureau de statistique juive.* On verra que si les chiffres sont exacts d'un côté comme de l'autre, il a dû y avoir de grand déplacements, en ces dix années, notamment en Asie.

	1900	1910
Europe. . .	7,800,000	8,853,599
Afrique. . . .	500,000	325,778
Asie. . . .	1,400,000	484,165
Amérique . . .	1,300,000 (1)	1,889,624
Océanie . . .	20,000	27,106
Total. . . .	11,020,000	11,580,272

» Le total que donne Hubner (année 1893), continue notre auteur, est un peu inférieur : 10,860,000. Nous avons, en étudiant les statistiques, dû renforcer légèrement les chiffres qu'il donne pour l'Europe, l'Afrique et l'Amérique, et diminuer un peu celui de l'Asie. »

Le même auteur dit ensuite comment se répartissent les 7.800.000 attribués à l'Europe.

« Voici maintenant, d'après l'*Almanach de Gotha* (année 1900), Hubner (année 1898) et les documents officiels publiés par les gouvernements, le chiffre de la population juive dans les différents États d'Europe :

	1900	1910
Allemagne. . . .	630,000	607,862
Angleterre. . . .	80,000	247,760
Autriche-Hongrie .	3,030,000	2,076,978
Belgique	3,000	15,000
Bulgarie . . .	27,500	37,653
Danemark . .	4,000	3,176
Espagne	400	2.500

1. New-York renfermerait actuellement 800.000 juifs.

France	70,000 (1)	100,000
Grèce	10,000	8,350
Hollande	110,000	103,988
Italie . . .	40,000	35,617
Norvège . . .	200	642
Portugal . . .	1,100	1,200
Roumanie	243,000	266,652
Russie	4,250,000	5,215,805
Serbie	5,048	5,729
Suède	3,402	3,012
Suisse	8,069	12,264
Turquie d'Europe .	140,000	106 977 (2)
Total. .	8,655,719	8,851,165

1. Les Juifs de France sont divisés officiellement en douze circonscriptions dirigées par autant de consistoires, qui ressortissent d'un consistoire central.

L'*Univers israélite* a publié cette statistique :

Années 1892, 1894, 1896. — Besançon 2.200; Bordeaux 3.500; Lille 3.200; Lyon 2.200; Marseille 4.800; Nancy 4.400; Vesoul 4.100. La population du consistoire de Bayonne n'est pas indiquée.

Années 1901, 1902. — Bayonne 2.200; Besançon 2.250; Bordeaux 3.000; Epinal-Vesoul 3.900; Lille 3.800; Marseille 5.500; Nancy 4.500.

Quant à la population juive de Paris, l'auteur de l'article, M. Mathieu Wolff, manque, dit-il, de données précises qui lui permettent d'en fixer le chiffre.

« Je crois, ajoute M. Wolff, qu'on demeure le plus près de la vérité en estimant la population israélite de France à 85.000 âmes. Ajoutons-y, si vous voulez, les 48.000 juifs d'Algérie. »

Le nombre des préfets, sous-préfets, juges et fonctionnaires juifs, est quatre fois, dix fois plus élevé qu'il ne devrait être, eu égard au nombre des juifs dans la po-population française.

Leur effectif dans les cadres supérieurs de l'armée, s'accroît sans cesse.

Dans vingt ans, la France comptera une centaine au moins de colonels ou généraux ou assimilés juifs ; la défense de la patrie sera aux mains d'un état-major de sans-patrie.

2. Le Bureau de statistique juive en 1910 dernier donne en outre ces chiffres. Crète 1.150; — Luxembourg 1.201; — Gibraltar 1.300; — Bosnie et Herzégovine 8.213.

Le *Jewish Yearbook* donne aussi le pourcentage de la population juive dans les principales villes du monde : Borditcheo, 87.72; Jerusalem, 55; Odessa, 33.75: Warsaw, 33.36; New-York, 26.30; Budapest, 23.05; Amsterdam, 11.30; Vienne, 8.75; Franckfort, 8.15; Montréal, 6.94; Constantinople, 5.77; San Francisco, 6.94; Berlin, 4.85; Chicago, 3.58; Hambourg, 2.34; Londres, 2.28; Paris, 2.07; Rome, 1.51; Bruxelles, 1.16; Saint-Pétersbourg, 0.83.

Il peut être intéressant de comparer le chiffre de population atteint actuellement par les Juifs à ceux d'autrefois.

Lors de leur entrée dans la Terre promise, ils étaient 601.730 hommes. En comptant quatre personnes par chaque adulte mâle, on obtient une population totale de deux millions et demi.

Au temps de Salomon, la population d'origine juive comptait 1.300.000 combattants, ce qui représente un total de 5.000.000 d'âmes, et une population double de celle de la conquête.

D'après Josèphe, la Galilée comprenait 3.000.000 au moment de l'expédition de Titus, ce qui ferait évaluer à 8.000.000 la population de la Palestine. Mais les chiffres donnés par Josèphe sont d'une évidente exagération. La Galilée n'avait pas plus de 930 milles carrés. Il y aurait donc eu 30.000 habitants par mille carré, ce qui est absolument impossible.

Quoi qu'il en soit, on voit que la race est actuellement plus nombreuse qu'elle ne l'a jamais été.

Cet accroissement ne date pas de loin.

« Un phénomène né d'hier, dit M. Gougenot des Mousseaux, vient de causer une étrange surprise aux investigateurs des comptes rendus de la statistique,

et la soudaineté de sa production semble le désigner comme un de ces avertissements que la Providence se plaît à donner au monde et que l'histoire enregistre sous le titre de *signe du temps.*

» Ce signe, c'est une *anormale* multiplication de l'espèce, c'est un inexprimable accroissement de population qui, tout à coup et partout à la fois, s'opère et s'accuse au foyer d'Israël, dans le sein des peuples divers auxquels il se mêle... Est-ce qu'après avoir maintenu, pendant des siècles, sur la surface du globe, le niveau de la population que nourrissait la Judée, lors de la mort du Christ, une force *intelligente*, qui jamais ne se fatigua de marcher d'accord avec le sens des prophéties judéo-chrétiennes, voudrait, en quelques années, à côté de la puissance intellectuelle et métallique d'Israël, parvenir tout à coup au sommet de toutes les positions sociales, doubler, tripler sa valeur numérique? Est-ce qu'elle voudrait lui créer, toute prête à se mouvoir au coup de trompette de l'homme qu'elle appellera son Messie, une armée maîtresse en tous lieux de l'or et du fer, ces deux métaux qui, sur la ruine des principes de la civilisation chrétienne, sont devenus les deux leviers de nos changements sociaux, les deux raisons dominantes de toute puissance moderne? »

XIV. — LA LANGUE UNIVERSELLE

Pour maintenir l'humanité entière sous sa domination après l'avoir conquise, il ne suffit pas d'avoir abaissé, aboli les barrières qui séparaient les hommes en nationalités distinctes et en confessions diverses et de l'avoir dotée d'une religion humanitaire et d'une république universelle; il sera bon de lui avoir fait adopter un langage commun.

De même que nous avons vu les travaux d'approche qui tendent à faire disparaître des cœurs les sentiments patriotiques et des esprits les dogmes révélés, nous assistons à un effort puissant pour créer une langue internationale. Et de même que la secte antichrétienne a obtenu que nombre de catholiques se fassent les propagateurs des *Principes modernes* qui, d'après les Juifs, sont les plus sûres garanties du présent et de l'avenir du judaïsme et les conditions les plus énergiquement vitales de son expansion et de son plus haut développement; de même les inventeurs de l'Esperanto ont gagné nombre de catholiques et parmi eux plusieurs très influents qui se dévouent à faire adopter ce langage artificiel.

Les premiers essais d'une langue universelle datent du XVIIe siècle.

Presque simultanément Dalgarno et l'évêque anglican Wilkins écrivirent l'un l'*Ars signorum* (1664), l'autre le *Mercury* (1668).

Le but des auteurs était de créer une langue unique destinée à remplacer tous les idiomes de la terre par un autre mode d'expression des pensées humaines : chacun des signes dans chaque vocable devait représenter un concept.

Depuis, furent publiés : la *Langue universelle*, de Letellier (1852); la *Lingua universal*, de Sotos Ochando (1854); le *Solrésol*, de Sudre (1866) — le *Chabé* (1886), de l'ingénieur Maldant; le *Spokil* (1900), du docteur Nicolas.

Dès 1839, Schipfer, dans sa « Communicationsprache », avait indiqué la similitude de nombreux vocables en diverses langues européennes et des formes morphologiques communes. L. de Rudelle publia à Bordeaux en 1859 une grammaire avec quelques exemples sous le nom de *Pantos dimou-glossa;* et en

1881, le pasteur Schleyer, de Constance, donna le *Volapuk:* (langue universelle. Vol pour world, monde; a, trait d'union; puk, abréviation de speak, parler).

Aussitôt des journaux sont fondés, des cours établis, des Congrès réunis; mais bientôt on s'aperçoit que facile par correspondance, l'instrument imparfait ne suffit plus oralement.

La plupart des adeptes découragés crurent à l'impossibilité de la solution du problème.

Mais le docteur Liptay, dans son projet de *Langue catholique* démontra que la langue internationale existait à l'état latent et qu'il suffisait de la dégager des dictionnaires nationaux. Volk et Fuchs, en 1883, et Eichhorn, en 1886, publièrent chacun une *Weltsprache;* Steiner sa *Pasilingua* (1885) et le juif Zamenhof son *Esperanto*, d'autres firent d'autres essais.

Tous ces systèmes partent des mêmes principes : simplification à outrance de la grammaire, qui successivement est réduite à une vingtaine de règles, et élaboration d'un dictionnaire à *posteriori*, c'est-à-dire trouvé dans les langues nationales en recherchant le maximum d'internationalité de chaque mot.

Zamenhof, dans l'Espéranto, par un système de désarticulation des vocables et par l'attribution de sens précis à des affixes, apporta la méthode du maniement d'un vocabulaire très copieux avec un minimum de racines. Ce progrès contribue à la facilité d'acquisition mnémotechnique.

Au mois d'octobre 1907, un Comité se réunit au Collège de France, étudia tous les projets, écouta les auteurs des divers systèmes et examina la situation.

Seul, l'Espéranto avait pris une extension assez grande, grâce à l'appui de la Société française de propagation, présidée par M. de Beaufront, auteur

lui-même d'un projet : l'Adjuvanto, similaire à l'œuvre de Zamenhof, dont il fit le sacrifice. L'Espéranto possédait une littérature copieuse (un millier de traductions d'œuvres diverses, quelques originaux); ses partisans étaient au nombre de 100 à 200 mille; en trois Congrès (Boulogne, Genève, Cambridge), ils avaient fait la preuve que de nombreux individus de nationalités différentes s'étaient compris en parlant un langage artificiel; par des centaines de cours en tous pays, par une vingtaine de journaux et revues, la vitalité de l'Espéranto était indéniable.

Un premier *Congrès international des Espérantistes catholiques* a été tenu à Paris du 30 mars au 3 avril 1910, à l'Institut catholique de Paris. Dix-huit délégués de diverses nations d'Europe et d'Amérique étaient présents ainsi qu'une nombreuse et enthousiaste assistance.

Ce congrès ne s'est point occupé de l'Espéranto en tant que langue, mais l'Espéranto a été la seule langue usitée pendant les séances.

La principale question qui y a été traitée a été la réunion de tous les chrétiens dans un seul bercail sous l'unique Pasteur, successeur de saint Pierre, vicaire de Jésus-Christ. On s'est aussi occupé des Œuvres catholiques et des moyens de les fortifier en les rendant plus internationales au moyen de la langue commune.

Les congressistes n'ont eu en vue que de mettre au service de la foi, ce nouvel instrument d'unification du genre humain.

Puissent-ils y réussir! De bons esprits craignent le contraire.

L'un d'eux, M. Charles Vincent, a écrit :

« En pleine Babel moderne, des hommes rêvent de fonder une langue unique et universelle, *reliant*

comme un peuple à travers les peuples. Un Juif, Zamenhof, est l'instigateur. « Celui qui espère crée l'espéranto ». Serait-il précurseur? — Lorsqu'on se déclare partisan de ce nouveau mode de communication, il est recommandé de *se faire inscrire, de donner sa signature, de s'engager à porter les insignes.* Serait-ce le prélude de la « marque » future? Les adhérents se servent de papier, d'enveloppes et de timbres spéciaux. Ils émettent le vœu de traduire tous les livres classiques et autres, *afin, disent-ils, qu'il ne soit plus nécessaire de recourir au texte original.* — Est-ce que cela ne facilitera pas de nouvelles falsifications? Ainsi agirent les Pharisiens jadis, vis-à-vis des Saintes Ecritures, au retour de la captivité. — Enfin, ils ont l'étoile flamboyante de la Franc-Maçonnerie (1), et leur devise est : « *Un peuple sans patrie.* »

Un autre adversaire :

« Ce serait la langue de l'humanitarisme sans tradition, ce qui rentre bien dans le plan d'Israël. Chose digne d'attention. Il a été question d'instituer dans nos lycées un cours d'espéranto, — facultatif d'abord pour ne choquer personne. Les professeurs de l'enseignement secondaire qui se montraient partisans de cet « heureux progrès » étaient connus comme appartenant à la juiverie ou à la maçonnerie, ou

1. La carte d'invitation au congrès des catholiques Espérantistes à Paris représentait un cercle soutenu par deux ailes, assez semblables au disque égyptien ailé. En ce cercle était enfermé une petite carte du monde, limitée à l'Afrique, l'Australie et une portion du golfe du Bengale. A l'endroit qui figure le plateau central asiatique se trouvait une large étoile à cinq pointes. Le timbre était dominé par une croix.

L'étoile centrale en dépit de la croix a semblé apparentée de très près à celle du Grand-Orient et les ailes qui la soutiennent ont pris aux yeux de plusieurs un inquiétant aspect cabalistique.

soupçonnés d'être de l'une ou l'autre congrégation. »

Un troisième :

« Il n'y a guère de doute que l'Espéranto soit une tentative judéo-maçonnique rentrant dans les moyens employés par la secte pour préparer le nivellement des esprits et des nations. Entre beaucoup d'autres signes qui le donnent à penser, l'étoile maçonnique à cinq branches n'est-elle pas l'insigne préféré des Espérantistes ? »

M. Charles Vincent a conclu ainsi l'article ci-dessus :

« J'éprouve quelque embarras à me prononcer. D'une part je ne saurais mettre en doute la bonne foi des Espérantistes catholiques ; et le nom et l'autorité de Mgr Baudrillard m'empêchent de formuler une opinion définitive.

» Mais, hélas ! depuis quarante ans que je combats dans les rangs catholiques, je sais l'invraisemblable facilité qu'ils ont à s'ouvrir aux transfuges intéressés de l'ennemi, leur naïveté à écouter ceux qu'ils prennent pour les guides du progrès « moderne ». Et il m'est impossible de blâmer la méfiance de ceux qui voient en ce mouvement « international » l'un des aspects de cette méthode de destruction que M. Maurice Talmeyr appelle si exactement « l'Art souterrain ».

XV. — LA CRISE RELIGIEUSE D'ISRAËL

Par suite de son mélange avec les divers peuples européens, la race juive a subi au XIX[e] siècle de grandes transformations. Le Juif moderne ne garde plus rien aujourd'hui du Juif traditionnel, ni son habit, ni son langage, ni ses mœurs, ni ses rites, ni même les traits de sa physionomie.

L'*Univers israélite* (août 1906, p. 590) a jeté un

cri d'alarme, n'hésitant pas à confesser que la situation apparaît désolante et sans remède. Nous allons essayer d'en donner une idée.

I. — Le Mouvement de conversions. — Dans le courant de mars 1902, un appel était adressé de Berlin aux communautés juives des cinq parties du monde, dans le but d'intéresser les fils d'Israël à la fondation d'un bureau de statistique destiné à recueillir toutes les informations qui pourraient avoir pour objet l'état démographique de la race, les conditions de vie matérielle et morale des divers groupements, le développement ultérieur de leur prospérité. Tel est l'esprit de solidarité dont relèvent les éléments épars de cette nation morcelée et errante que, dès les premiers jours de mai de la même année, une *Société de statistique juive* ayant son siège à Berlin était fondée, organisée, reliée à un vaste réseau de succursales créées dans le même temps à Vienne, à Lamberg, à Odessa, à Varsovie, à Tomsk, à Philippopoli, à Berne, à Hambourg, et de bureaux de correspondance établis à Strasbourg, Posen, Zurich, Vilna, Pinsk, Saint-Pétersbourg, Amsterdam, Cincinnati, New-York. Grâce aux documents nombreux et sûrs publiés par la sixième section, *Statistique de la vie religieuse* (1), il est possible désormais de suivre de très près et d'apprécier à sa juste valeur le mouvement insolite de conversions qui se manifeste depuis une trentaine d'années en Israël.

D'après les données officiellement recueillies dans le *Jewish Year-Book* de 1905, le chiffre global de la population juive dans le monde était, à cette date,

1. Cf. *Jüdische Statistik, herausgegeb, vom « Verein für jüdische Statistik » unter Redaktion* von Dr Alfred Rossig. Berlin, 1905.

de 11.081.000 âmes, dont 8.748.000 en Europe, 1.556.000 en Amérique, 354.000 en Afrique, 342.000 en Asie et 17.000 en Australie (1).

M. Jean de Le Roy, le célèbre missionnaire allemand qui a voué sa vie à l'évangélisation des Juifs, est parvenu, en rassemblant une foule de précieux documents, à fixer à 250.000 le chiffre des Juifs convertis au cours du XIX[e] siècle. De ce nombre, 73.000 auraient passé au protestantisme, 58.000 au catholicisme, 75.000 à l'Eglise orthodoxe, et le reste, une vingtaine de mille, serait de confession inconnue (2).

Quelle que soit l'importance de ces chiffres, ils ne suffiraient point à mesurer la portée de la crise actuelle du judaïsme ni à en laisser pressentir l'issue fatale, car ce n'est pas seulement le total des conversions et des baptêmes qu'il s'agit de déterminer, c'est beaucoup plus leur progression constante, qui, seule, peut fidèlement traduire l'intensité croissante de ce puissant mouvement de christianisation. Car il est à noter que ce mouvement, qui date de l'émancipation des juifs à la suite de la Révolution, très lent à s'établir, a été toujours en s'élargissant. Il semble que Satan voyant que son heure approche, s'efforce de faire dévier le mouvement qui agite Israël depuis quelques années; car beaucoup de ces conversions ne sont point dues à une conviction religieuse solidement établie; elles sont plutôt un calcul tout humain. Il en est cependant de sincères. Pour nous, enfants de l'Eglise catholique, nous savons par la parole de saint Paul que nous avons rappelée

---

1. Ces chiffres, on le voit, diffèrent de ceux donnés plus haut, tout en s'en rapprochant beaucoup. Ils se rapportent d'ailleurs à une autre année.

2. J. de Le Roy, *Judentaufen im 19. Jahrhundert*, p. 49 sq. Leipzig, 1899.

ci-dessus, qu'un jour, enté de nouveau sur l'Olivier franc, qui est Jésus-Christ, tout Israël refleurira. Le XIX[e] siècle n'a-t-il pas vu les prémices de cette résurrection dans ces hommes incomparables qui, sortis des rangs du judaïsme et revêtus du sacerdoce au prix des plus durs sacrifices, ont rempli la terre des fruits de leur apostolat (1).

---

1. Il suffit de nommer les frères Ratisbonne et les frères Lemann.

Mgr Augustin Lemann, prélat de la Maison de Sa Sainteté, est mort à la fin de juin 1909. Son frère Joseph lui survit. Nés tous deux dans le judaïsme, après une conversion éclatante, ils dévouèrent leur vie au service de l'Eglise. En même temps qu'à la foi catholique, ils s'étaient convertis au plus pures traditions françaises. A aucun moment, les nuées du libéralisme ni de la démocratie ne pénétrèrent dans leur intelligence. Leurs écrits et leurs discours en font foi. Ils considéraient la Révolution française en véritables disciples de Joseph de Maistre, comme un événement « satanique ». Leurs études sur l' « Entrée des juifs dans la Société française » en 1789, font autorité, ainsi que leurs travaux d'exégèse hébraïque.

Les deux frères Lémann étaient élèves au lycée Ampère, de Lyon, quand ils se convertirent. L'influence du célèbre abbé Noirot, qui y professait la philosophie, les avait ébranlés. Mais le coup décisif de la grâce est dû à deux religieuses de Saint-Joseph, Sœur Zéphirin et Sœur Evariste, qui, chargées de l'infirmerie de Lyon, les soignèrent au cours d'une maladie qu'ils eurent ensemble et dont la piété fut sur eux décisive. Lorsqu'ils furent convalescents, l'abbé Murgues, aumônier du lycée, les confia à M. l'abbé Rueil, vicaire à Saint-Nizier. Celui-ci les catéchisa et leur conféra le baptême.

L'insigne dévotion à la Sainte-Vierge et au Crucifix du Pardon, la science scripturaire de celui qui n'est plus, son éloquence enflammée, toute nourrie des Livres-Saints, qui s'était fait entendre dans les chaires illustres de France, à Lyon, à Paris, à Orléans, à Reims, ses ouvrages sur la Sainte Vierge, sur le Sionisme, sur les Juifs depuis l'ère chrétienne et leur influence dans la Révolution française, ses études sur les Evangiles, notamment sur le quatrième Evangile et ses réfutations de l'apostat Loisy, faisaient de lui une personnalité éminente, estimée et vénérée à Rome comme en France. Sa bonté et la bienveillance de l'accueil qu'il réservait à tous, ne lui avaient fait que des amis.

Les Baptêmes. — Un livre composé par un juif sous ce titre : *Baptêmes israélites au XIX*e *siècle,* et avec cette épigraphe *Cum ira et studio* vient d'être publié à Berlin. Il a pour auteur le docteur Samter réputé pour sa haute intelligence et sa connaissance approfondie de toutes les questions religieuses, sociales et philosophiques de l'Allemagne.

« Les nombreux baptêmes d'Israélites au XIXe siècle forment, dit Samter, l'un des plus tristes chapitres de notre histoire. Le célèbre Schleiermacher qui a vécu à Berlin au centre même de ce mouvement antisémitique, déclare que le Judaïsme est tout près de mourir.

» Il n'y a presque plus de Juifs convaincus parmi nous; nous avons honte du nom même de Juif; les jeunes gens israélites qui fréquentent les Ecoles, les Universités se font passer pour chrétiens.

» Quelles sont les causes de ces désertions lamentables? demande Samter. La conviction, pensez-vous? Nullement, sauf de rares exceptions, les causes sont le désir de l'avancement, l'horreur de l'humiliation. Changer de religion est un trafic avantageux pour le Juif infidèle; puis nous ne sommes pas Allemands, nous ne sommes pas Prussiens, si nous ne sommes chrétiens. Donc, faites-vous baptiser, dit le conseiller Pauls, envisageant le baptême moins comme un acte religieux, que comme une garantie (en Allemagne) contre l'exclusion des fonctions honorifiques ou gouvernementales. »

Samter parle ensuite des convictions dogmatiques exigées du Juif qui aspire au baptême dans les milieux protestants. En général, l'acte de foi est requis; mais les restrictions mentales mettent à l'aise la conscience du converti. Combien d'ailleurs, parmi les dissidents. qui rayent de leur enseignement les

articles de foi qui ne leur conviennent pas, ou qui ne cadrent pas avec leurs opinions modernistes? Combien de théologiens luthériens font concorder les dogmes avec le système philosophique de Kant et de Hégel! « C'est le rationalisme en plein, n'acceptant de la religion que ce qui est admis par la raison, s'écrie Samter, et souvent, ce sont des Rabbins convertis qui professent ces doctrines. »

De cette constatation, l'auteur passe à la statistique des baptêmes administrés au XIX[e] siècle, principalement en Prusse, en Angleterre, en Russie et en Palestine. Leur relevé présente un total de 200.000 dont 69.400 en Russie, plus de 10.000 en Prusse, de 1880 à 1902; et 565 dans l'église protestante du Mont Sion à Jérusalem. C'est en France, où les Juifs sont moins opprimés qu'autre part, remarque Samter, que les baptêmes sont en plus petit nombre — d'où il infère judicieusement « que les menaces, les injustices, la perspective du gain font ailleurs plus de baptêmes que les convictions sincères. »

Les mariages mixtes. — Mais le facteur le plus puissant de déperdition pour la religion d'Israël est sans contredit la faveur qui s'attache de plus en plus, en tous les pays du monde, aux mariages mixtes. C'est un honneur pour un Juif d'épouser une chrétienne et plus encore pour une juive de s'unir à un chrétien bien titré. Les vétérans du rabbinat ne peuvent se consoler des pertes sensibles infligées au judaïsme de ce chef. Ils cherchent partout un remède à ce mal envahissant, sans en trouver d'autre, jusqu'ici, que leurs malédictions redoublées.

Dans les mariages mixtes, les trois quarts des enfants passent au christianisme, et l'on peut dire que l'autre quart ne compte plus guère pour le judaïsme.

En France, ces unions ont plutôt diminué depuis l'affaire Dreyfus et jamais, d'ailleurs, elles n'ont été bien nombreuses, même dans l'aristocratie. Il en va autrement en Autriche, en Hongrie, en Danemark, en Suède. Partout, il est facile d'observer une progression rapidement croissante, surtout depuis ces vingt-cinq dernières années.

L'évangélisation des Juifs. — La pensée de convertir les Juifs à la religion du Christ n'est pas nouvelle dans l'Eglise catholique. C'était à Rome un très antique usage, également adopté dans la plupart des villes où se trouvait un ghetto, une communauté juive, d'obliger les Israélites à entendre chaque année, de préférence le Samedi-Saint, et parfois chaque semaine après l'office du sabbat, un sermon sur la divinité de Jésus.

Les abbés Lémann et Ratisbonne ont inauguré un moyen plus pratique de faire pénétrer l'Evangile au sein des communautés juives, en procédant à l'organisation d'une Société de missionnaires destinés surtout à l'évangélisation des Juifs de Palestine. La Congrégation des Dames de Sion fondée par les frères Marie-Alphonse et Théodore Ratisbonne, en 1855, se chargea de l'éducation des jeunes filles juives et ne tarda pas à multiplier ses pensionnats, ses orphelinats, ses ouvroirs, non seulement en France et en Palestine, mais en Angleterre, en Turquie, au Liban.

Mais rien n'égale l'esprit d'entreprise et l'ingénieuse activité que déploient les Eglises anglicane, presbytérienne, luthérienne pour attirer les Israélites à leur confession particulière. Dans la seule ville de Londres, il n'existe pas moins de trente Sociétés exclusivement vouées à l'évangélisation des Juifs, et ré-

cemment la plupart ont été transférées dans les quartiers pauvres où se trouve massée la population israélite. Le type de toutes ces associations est la *London Society for promoting Christianity among the Jews*, fondée en 1808 par le Rev. Lewis Way.

Les Etats-Unis, depuis 1880, ont fondé près de vingt de ces Sociétés, toutes richement dotées. Pour un million d'Israélites répartis actuellement dans les grands centres de l'Amérique du Nord, on ne compte pas moins de cent cinquante missionnaires disposant d'un crédit de plus de 200.000 francs. Le Danemark a aussi ses missionnaires, comme la Norwège, comme la Suisse. L'Allemagne possède seulement trois Sociétés de missions juives.

En France les protestants ne montrent point un si grand zèle. C'est à peine s'il convient de mentionner la *Société française pour l'évangélisation d'Israël*, fondée en 1888, par le pasteur J. Kruger : elle n'a qu'un seul missionnaire pour toute la France, ce qui ne l'empêche pas d'être dotée d'une revue.

Le docteur Samter conclut que tous ces efforts n'ont que de pauvres résultats : « On a dépensé beaucoup d'argent pour obtenir un résultat nul, dit-il, car tous les milliers de baptisés ne sont actuellement ni bons Juifs, ni bons Chrétiens, et nombre de missionnaires ont renoncé à une tâche si ingrate. »

Si l'Angleterre, les Etats-Unis et même l'Allemagne dépensent tant d'efforts, sans compter les millions, pour embrigader les Juifs dans leurs Eglises, il est à présumer que le prosélytisme chrétien n'est pas seul à les inspirer et que des intérêts nationaux, que l'on devine, sont assez gravement engagés dans l'affaire.

A l'intérêt national, se joint l'intérêt privé, on pouvait lire, dans un récent numéro de la *Gazette*

populaire de Cologne, ces lignes dues à la plume d'un rabbin, le docteur F. Goldmann :

Dans toutes les branches de l'Administration de la justice, dans les chaires des écoles moyennes et des écoles supérieures, dans l'armée elle-même se trouvent un grand nombre de juifs baptisés. C'est malheureusement une chose universellement connue que dans toutes ces prétendues conversions au protestantisme, le baptême n'est reçu que dans des vues purement matérielles, à savoir pour faire son chemin dans de meilleures conditions, sans que le converti apporte à sa religion nouvelle autre chose qu'un sourire cynique sur la facilité avec laquelle il est débarrassé de l'ancienne.

C'est pour cette raison que le nombre des juifs qui reçoivent le baptême catholique est très restreint en Allemagne. Là, comme partout, en effet, le prêtre catholique a coutume d'examiner très attentivement les motifs de conversion, et il éconduit impitoyablement quiconque voudrait recevoir le caractère chrétien pour « raisons d'affaires ». La plus grande partie des Juifs qui veulent avoir le nom de chrétiens se fait agréger à l'église protestante, parce qu'ici, la non-discussion des motifs de leur conversion facilite leur acceptation.

Le fait que le converti doit jurer d'observer la foi nouvelle qu'il est censé embrasser, n'est nullement de nature à lui rendre plus difficile son passage d'une religion à l'autre. Comme pour la plupart des juifs baptisés, cette foi nouvelle n'est qu'une chose « d'affaires », pour eux aussi la récitation de son symbole n'est qu'une comédie, révoltante et blessante, pour tout croyant convaincu. Le serment de ces juifs convertis est, en un mot, un parjure qui les ferait conduire impitoyablement dans une maison de détention, si, au lieu d'être prononcé dans l'église devant le juge éternel seul, il l'était devant un tribunal d'ici-bas, en présence d'un juge terrestre.

De plus, quelles peuvent bien être les autres qualités morales de gens qui jurent pour les motifs qu'on sait? N'est-il pas naturel qu'après avoir d'abord renié leur propre religion, puis trompé cyniquement les représentants d'une autre, ils regardent d'un œil de mépris et de dédain tout ce qui porte l'empreinte religieuse? Aussitôt qu'il leur est permis d'agir librement dans l'administration, la justice, l'armée, il est inévitable que leurs principes im-

moraux et leurs tendances destructives de la religion exercent une influence néfaste dans une sphère d'autant plus grande, qu'ils occupent des situations plus hautes.

II. — Réformes a l'intérieur du judaïsme. — Pour ce qui est des juifs qui gardent l'étiquette juive, il y a un mouvement prononcé de réformes. Les synagogues se vident, les rabbins sont délaissés. Semblable à ces insectes mal protégés par la nature et qui revêtent merveilleusement, pour se dissimuler, la teinte du milieu où ils vivent, le Juif s'il se fait orthodoxe avec les orthodoxes, protestant avec les protestants, catholique avec les catholiques. il se fait surtout incrédule avec les incrédules. Partout il se modernise, c'est-à-dire qu'il se déjuive, et, pour mieux faire, il prend soin de rejeter loin de lui, il foule sous ses pieds toutes les lointaines traditions, ses livres sacrés, et non seulement sa doctrine, mais sa morale. L'attachement excessif et puéril à tous les vieux usages céda soudain la place à un mépris non moins exagéré de tout le legs de l'ancien judaïsme.

Il n'est pas facile de donner la raison adéquate ni même une raison approchante de cette transformation instantanée dans le sens de l'incroyance. Le juif James Darmesteter reconnaît que le Juif, au cours des âges, n'a jamais été que le tenant secret, le champion occulte de l'incroyance (1). Il ferait donc aujourd'hui sur lui-même, le travail qu'il a fait au cours des siècles sur les autres.

Il existe aujourd'hui encore chez les Juifs des orthodoxes irréductibles, des enthousiastes de la tradition d'Israël, exécrant le baptisé, fuyant tout contact avec l'incirconcis. Même dans les sphères bril-

---

1. James Damesteter, *Coup d'œil sur l'histoire du peuple juif*, p. 16.

lantes de la société moderne, on les retrouve encore, clairsemés toutefois, ces Juifs fidèles et zélés.

Mais il y a longtemps qu'on ne lit plus la Bible dans la grande majorité des familles, et qu'on ne sait plus rien de la religion judaïque. La croyance au surnaturel s'est évanouie; les deux dogmes essentiels du judaïsme, l'unité de Dieu et le messianisme sont interprétés comme purs symboles, et la pratique religieuse ne cadre plus avec les conceptions nouvelles.

Pour mettre un terme à ces déchirements intimes, une assemblée plénière des rabbins de France fut convoquée à Paris, en juin 1906. Les discussions furent passionnées et la lutte entre conservateurs et modernistes se distingua par son âpreté et ses violences. Les modernistes croyaient bien être les maîtres : ils eurent pourtant le dessous.

En 1908 ou 1909, une assemblée, ne comprenant, il est vrai, que des partisans du judaïsme libéral, s'est réunie à Londres, pour étudier les causes de ces défections. Elle en a signalé plusieurs. La première et la principale, c'est la discordance qui existe entre les mœurs et les idées contemporaines des Occidentaux et la pensée orientale formée par la législation mosaïque. En outre, la synagogue est froide, les offices ne présentent plus d'intérêt; les prières publiques sont d'un autre âge; les hommes sont séparés des femmes dans les cérémonies du culte; la langue hébraïque dont on se sert dans la liturgie est devenue incompréhensible pour la plupart des assistants, et le tout manque de musique. De là vient que les enfants mêmes dont les parents sont d'austères observateurs de la loi, cherchent ailleurs une orientation religieuse ou se laissent séduire par les théories rationalistes.

Il y a quelques années, la Juiverie anglaise entre-

prit de remédier à cet état de choses et proposa des réformes.

Le service divin, qui avait lieu le samedi matin, était reporté à l'après-midi, pour permettre à toute la communauté d'y prendre part. Les cérémonies liturgiques étaient radicalement transformées; l'anglais remplaçait l'hébreu; les prières, choisies avec goût, étaient adaptées aux nécessités actuelles. On chanterait des cantiques, avec accompagnement d'orgues et l'on formerait une véritable chorale. Il y aurait des sermons. On composerait un livre de prières à l'usage des familles. Enfin, les messieurs pourraient s'asseoir à côté des dames.

Ces réformes étaient calquées, comme on le voit, sur les usages des églises anglicanes. Elles ne furent pas admises sans difficultés. Bien des juifs crièrent au sacrilège et expulsèrent de la Synagogue-Unie les principaux fauteurs de cette révolution. Ceux-ci rompirent ouvertement avec l'organisation établie et firent bande à part. Le nombre de leurs adhérents s'accroît de jour en jour.

Une transformation semblable a été tentée en Allemagne. Vers 1850, des hommes comme Darmesteter, Munk, Weil, s'employèrent à donner au judaïsme une tournure libérale, « plus conforme à la pensée moderne ».

Il existe en Allemagne, une juiverie libérale, qui remonte à 1870. Elle s'occupe principalement d'œuvres d'instruction, fonde des cercles de jeunesse et donne aux femmes une large part dans la vie religieuse.

En 1900, l'Union libérale israélite fut fondée à Paris, par Théodore Reinach. La nouvelle communauté demanda au Consistoire de lui concéder une des synagogues : la demande fut rejetée, les rabbins es-

timant que les tendances des réformateurs modifieraient de fond en comble la religion traditionnelle. Devant ce refus, les libéraux juifs ouvrirent une synagogue à eux, et ils envoyèrent à leurs coreligionnaires de Paris, la circulaire suivante :

Un certain nombre d'Israélites parisiens, fermement attachés aux principes fondamentaux de la religion israélite, mais persuadés de la nécessité de mettre les formes extérieures du culte et les méthodes de l'instruction religieuse en harmonie plus complète avec les conditions d'existence, la science et la conscience modernes, ont conçu le projet de se constituer en un groupement au sein de la grande communauté parisienne qui va se réorganiser en exécution de la loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat.

« Il ne s'agit pas de provoquer une scission, un schisme. Tout ce que nous ambitionnons, c'est de pouvoir célébrer nos offices, faire instruire nos enfants d'après nos idées, et nous demandons à le faire dans un des temples existants, de manière à bien affirmer par ce lien extérieur notre ferme volonté de rester en communion de pensée, d'œuvres et de charges avec l'ensemble de nos coreligionnaires. »

Voici les principes généraux que nous comptons appliquer dans la réalisation de notre modeste réforme :

1° A côté du sabbat instituer un office du dimanche matin, pour donner à ceux qui ne sont pas libres le samedi l'occasion de s'instruire et de s'édifier.

2° Réduire la durée de cet office à une heure avec des prières ou élévations pour la plupart en français et chaque fois une prédication ; celle-ci pourra, certains jours, et sous le contrôle du comité directeur de l'association, être confiée à des orateurs non rabbins, conformément à une vieille tradition israélite qui mérite d'être remise en honneur.

3° Rendre l'instruction religieuse plus approfondie, mieux adaptée aux résultats assurés de la critique moderne qui n'a fait que rehausser la grandeur et l'originalité du progrès religieux d'où est issu le judaïsme.

4° Laisser à chacun pleine liberté pour suivre les pratiques et cérémonies traditionnelles ; étant bien entendu qu'elles ne doivent ni éclipser ni remplacer l'essentiel de la religion qui réside dans la communion du culte collectif et dans l'ardeur de la croyance morale, individuelle.

En un mot, nous poursuivons une œuvre, non de séparation et de bouleversement, mais de rénovation spirituelle

qui sera de nature, si elle est comprise, à donner au judaïsme un regain de jeunesse et de vigueur, à mieux assurer son caractère de doctrine toujours vivante de vérité et de force morale, à lui concilier enfin, même au dehors, de précieuses sympathies. L'esprit non la lettre, vérité et vie, telle est notre devise.

Si ces idées, monsieur et cher coreligionnaire, sont les vôtres, nous vous prions de bien vouloir nous envoyer dès à présent votre adhésion de principe au groupe en formation qui prendrait nom de « Association israélite libérale de Paris ».

L'*Univers israélite* consacra à cette association libérale un long article dont voici le passage principal.

Quoique personnellement nous ne soyons pas partisan du service dominical, parce que nous y voyons un acheminement vers l'absorption du judaïsme dans le christianisme et la suppression d'une garantie de la liberté de conscience, il nous paraîtrait regrettable que le consistoire refusât d'accéder aux vœux d'une catégorie de gens qui sont israélites comme nous et qui ne demandent rien de contraire à la loi religieuse. Un office dominical n'est pas plus interdit qu'une conférence, et s'il s'agit seulement de prêter une salle ou une synagogue une ou deux heures par semaine, la communauté n'y perdrait rien.

Ce temple de l'*Union libérale* israélite a été inauguré à Paris, le dimanche 2 décembre 1907. L'office « nouveau style » fut célébré par le rabbin Louis-G. Lévy, fondateur de l'Union libérale. En guise de sermon, il a développé son programme. Les vieilles coutumes, que les mœurs orientales avaient introduites dans les rites judaïques, ne cadrent plus avec les conditions de l'existence moderne et européenne. L'obligation rituelle de chômer le samedi, quand tout le monde travaille, et l'obligation, de fait, de chômer encore le dimanche jour férié pour tout autre que le Juif, créent à celui-ci des inconvénients graves; de même la Paque juive, qui dure huit jours,

le Yom-Kippour, trois jours, etc. Il y a là une telle entrave aux « affaires », que beaucoup d'Israélites se détachent des pratiques de la religion pour rester en mesure de faire tête à la concurrence.

L'*Union libérale israélite* a pour but de remédier à cet état de choses. Elle fera dire les offices du sabbat le dimanche, au lieu du samedi. La Paque ne durera que vingt-quatre heures; les autres fêtes également. De courtes visites à la synagogue remplaceront les stations longues et répétées auxquelles les Israélites étaient astreints au cours de ces fêtes. Les hommes se découvriront dans le temple, parce que « c'est le signe *moderne* du respect. »

Que veulent exactement les réformistes? On vient de le voir : un minimum de culte, un minimum de morale, un minimum de dogme. Mais les exigences, en pareille matière, comportent-elles un point d'arrêt? Une concession en amène une autre, et avec la surenchère, qui ne manque pas de jouer son rôle, les programmes modestes du début sont bien vite dépassés : il ne s'agissait, tout d'abord, que de faire disparaître le mobilier vieilli et défraîchi, de rendre l'édifice lui-même un peu plus confortable.

Maintenant on en vient à exiger le sacrifice du repos hebdomadaire et des observances du sabbat, puis la suppression des lois concernant le jeûne, l'abstinence, le choix des aliments, enfin l'abandon des pratiques de la circoncision.

Pour le dogme, on conserve, il est vrai, la croyance à l'unité de Dieu et à la Providence, qui se charge de placer Israël à la tête des nations; mais les prophéties messianiques doivent s'entendre de la Révolution de 1789 et de l'émancipation des Juifs : *le Messie, c'est toute la race marchant à la conquête des peuples.* Car il est à remarquer que la plupart

des Juifs qui font une profession quelconque de christianisme se regardent toujours comme appartenant à la race juive et devant profiter des promesses qui lui sont faites. Pour les initiés, l'entrée purement extérieure des Juifs, dans un christianisme modernisé, est le moyen d'arriver et d'entraîner à ce christianisme sans dogme, à cette religion humanitaire, à cette Jérusalem de nouvel ordre dont nous avons parlé. Ils entrent dans la société chrétienne pour y être un ferment de libéralisme. Cependant, même en Europe, il est des Juifs qui poursuivent par d'autres voies les destinées d'Israël.

XVI. — LE SIONISME.

« Ce que le peuple juif faisait il y a cinq mille ans, dit Chateaubriand, il le fait encore. Il a assisté dix-sept fois à la ruine de Jérusalem, et rien ne peut le décourager ; rien ne peut l'empêcher de porter ses regards vers SION. »

Chaque année, le 20 avril, par toute la terre, la nation juive se lève, à la même heure, comme un seul homme, saisit la coupe de bénédiction et redit par trois fois : « L'année prochaine dans Jérusalem ! » (1).

Dans le livre *Les nations frémissantes contre Jésus-Christ et son Eglise*, M. l'abbé Joseph Lémann dit : « J'affirme que dans toutes les parties du monde où ils sont dispersés, nos anciens coreligionnaires aiment encore Jérusalem, prient souvent en se tournant du côté de Jérusalem, se font entre eux la charité au nom de Jérusalem, espèrent revoir Jérusalem. Et je sais des pays, où des juifs trop pauvres ou

1. *Archives israélites* 1864, p. 335 à 350.

bien trop âgés pour entreprendre le voyage sacré, voir de leurs yeux Jérusalem et y coller leurs lèvres, se font venir de petits sachets remplis de terre de Jérusalem. Sur leur lit de mort, ils recommandent à leurs enfants de les ensevelir avec cette terre de la patrie sur le cœur...

» Toute la religion juive est fondée sur l'IDÉE NATIONALE; il n'est pas une aspiration, pas une pulsation qui ne soit VERS LA PATRIE. En nous levant, en nous couchant, en nous mettant à table, nous invoquons Dieu, pour qu'il hâte notre retour à Jérusalem, sans retard, de nos jours! »

Au commencement de l'ère chrétienne, les juifs résidant à Jérusalem venaient pleurer à l'endroit même où avait été enfoncée la pierre fondamentale du Temple. Cet endroit a nom *la pierre sacrée*. Ils l'oignaient d'huile et l'arrosaient de leurs larmes. Aujourd'hui, cet emplacement de la pierre sacrée est enclavé dans la mosquée d'Omar, élevé sur les ruines du Temple de Salomon. Les juifs pleurent maintenant devant un avant-mur du Temple ou mur d'enceinte resté debout.

Voici comment M. Joseph Lémann, décrit cette scène :

« Tous les vendredis soir, depuis dix-neuf siècles, quand le voyageur chrétien se dirige de ce côté, à la tombée de la nuit il aperçoit des groupes de pauvres juifs pleurant ensemble. D'un côté, les femmes assises en cercle dans l'attitude de la douleur... Plus loin, les hommes accroupis sur les débris du Temple, baisent des restes de murs; ils y appuient leur tête, ils enfoncent leurs mains avec une sorte de frénésie dans les crevasses de la pierre... On les entend réciter les lamentations de Jérémie et

tous gémissent en répétant ce cri de douleur : « *Combien de temps encore, ô mon Dieu !* »

Les « Annales de Notre-Dame de Sion en Terre Sainte », (décembre 1878) décrivent la même scène presque dans les mêmes termes : « Le vendredi, à trois heures de l'après-midi, au pied d'une haute muraille noircie par les siècles, seul reste des assises qui soutiennent l'esplanade du Temple de Salomon, une centaine de malheureux Israélites, la Bible à la main, récitent à haute voix les lamentations de Jérémie ; quelques-uns poussent des sanglots à fendre l'âme ; d'autres se serrent convulsivement sur les pierres de la muraille antique, et les baisent avec amour ; il en est qui plongent leurs mains dans les crevasses de ces ruines vénérables, et les passent ensuite sur leurs yeux et leurs lèvres ; tous lèvent leurs regards et leurs bras vers le ciel, appelant avec instance le secours de Dieu et la venue du Messie ! ! »

℣. Nous vous en supplions, ayez pitié de Sion ;

℟. Rassemblez les enfants de Jérusalem.

℣. Hâtez-vous, hâtez-vous, Sauveur de Sion ;

℟. Parlez en faveur de Jérusalem.

℣. Que bientôt la domination royale se rétablisse en Sion.

℟. Consolez ceux qui pleurent sur Jérusalem, etc.

Le prophète Jérémie ne semble-t-il pas avoir vu cette scène de douleur, lorsqu'il s'écrie au chapitre XXX, verset 15e : « Pourquoi gémis-tu sur tes ruines ? Ta douleur est incurable à cause de tes iniquités. A cause de ton endurcissement, j'ai fait tomber ces maux sur toi. »

Il a paru que les temps modernes se prêtaient à la

réalisation de ces vœux et que le devoir était d'y aider.

De là LE SIONISME.

On peut en faire remonter la conception à Moïse-Hesse, qui publia son livre *Rome et Jérusalem* dès 1848.

Après Hesse, le véritable promoteur du mouvement est le docteur Herzl, rédacteur en chef de la *Neue freie Presse*, journal important de Vienne.

« L'émigration des juifs, dit Herzl, dans le livre qu'il a écrit sur l'organisation qu'il rêva, s'effectuera, peu à peu, d'une façon régulière et méthódique.

» Les capitaux nécessaires pour jeter les bases de l'établissement agricole et industriel des Juifs en Palestine seront fournis par le peuple. Le sol national, la Palestine, sera certainement concédé aux Juifs : les grandes puissances, plutôt que de laisser l'une d'elles s'emparer de ce pays, préféreront certainement y voir se fonder un petit Etat neutre et pacifique comme doit l'être fatalement le futur Etat juif. L'empire turc y aura encore plus d'intérêt, car la vente des territoires palestiniens lui permettra de relever l'état de ses finances, et la colonisation et la mise en valeur de la Palestine par les Juifs lui assureront des avantages économiques incontestables.

» Afin de respecter les scrupules de la chrétienté, les lieux saints seront placés dans la condition juridique de l'exterritorialité, régime garanti et reconnu par le droit international public. Pour construire l'Etat juif, nous avons donc le personnel, les matériaux et les plans; le terrain à bâtir, nous l'obtiendrons. Nous sommes, par conséquent, à même, aujourd'hui, de préparer un domicile à notre nationalité affranchie : pour réaliser ce but, il nous suffit de le vou-

loir, mais il faut le vouloir de toutes nos forces. »

» Restaurer la puissance juive à Jérusalem, continue Herzl, ce n'est donc pas seulement assurer un lieu d'asile aux Juifs malheureux, c'est, dans l'idée sioniste, relever leur courage abattu, ranimer dans leur cœur leur foi en eux-mêmes, leur rendre la conscience et l'orgueil de leur race. La Palestine n'est-elle pas, d'ailleurs, la terre où sont attachées toutes les traditions religieuses et nationales du peuple juif? A toutes les périodes de son histoire, c'est à Jérusalem, et surtout à la colline sacrée de Sion, qu'ont été attachées ses espérances mystiques, sa foi en de meilleurs jours, au milieu des épreuves. »

Les Juifs de Russie, de Pologne, de Roumanie, de Finlande saluèrent le livre de Herzl comme un acte de délivrance.

Des congrès ayant la mission d'étendre la question sioniste se tiennent régulièrement à Bâle. Le premier eut lieu le 24 août 1897. A celui de 1898, les sionistes décrétèrent la construction dans cette localité d'un palais où se tiendraient le congrès annuel et le comité permanent. M. Marmoreck de Vienne, fut chargé d'en dresser le plan sur les indications qui lui furent données : une grande salle de séance pour les congrès, des bureaux pour les secrétaires, des salles de restaurant, et une pièce de grande dimension destinée à recevoir la « Bibliothèque nationale juive ». Cette bibliothèque était déjà très riche, mais les livres réunis par les sionistes n'ayant point d'emplacement spécial étaient dans un état de confusion préjudiciable aux ouvrages et qui les rendaient presque inutiles pour les travailleurs. Le comité d'action exprimait en même temps sa résolution de fonder une académie hébraïque.

Une autre résolution du congrès de 1898 eut pour objet, la création à Londres d'une banque internationale destinée à lancer et à soutenir l'idée juive (1).

L'année suivante l'*Intransigeant* publiait l'information suivante. Nous ne pouvons dire si c'était la réalisation du vœu émis par le congrès sioniste.

« Une Compagnie juive (Limited), enregistrée conformément à la loi anglaise sur les sociétés anonymes, s'est fondée au capital de deux millions de livres sterling, soit cinquante millions de francs, divisé en 1.999.900 actions d'une livre sterling et 100 parts de fondateurs.

» La société a pour secrétaire général *M. J.-H. Lœwe*. Le siège social est établi à Londres, Broad Street Avenue.

» Le conseil de surveillance est composé de vingt juifs de marque, parmi lesquels nous relevons les noms suivants : Théodore Herzl, homme de lettre, à Vienne; Bodenheimer, avocat, à Cologne; Bernstein Kohan, docteur en médecine, à Kissingers (Bavière); Samuel Pineles, négociant, à Galatz.

» Le conseil d'administration compte parmi ses principaux membres : David Wolffsohn, de la maison Bernsteim et Wolffsohn, de Cologne; J.-H. Kahn, de la maison Lissa et Kahn, de La Haye; S.-L. Heymann, de Londres; Rodolphe Schauer, de Mayence; Horenssein, négociant, à Kiew. Banque de la Société : London and Provincial Bank (Limited), 7, Bank Buildings, Lothbury, Londres.

» La composition des divers comités chargés de diriger cette Compagnie financière juive est établie avec un éclectisme remarquable. Il y a là de bons israélites d'Autriche, de Hollande, de Russie, surtout d'Allemagne.

1. La banque de Londres a maintenant trois succursales, une à Jérusalem, une autre à Jaffa et la troisième à Caïffa.

» Mais ce qui est particulièrement intéressant, c'est la précieuse indication fournie par les statuts sur le but de la Société.

» On y dit ceci : La Compagnie n'a pas pour but exclusif l'acquisition de bénéfices et la distribution de dividendes.

» *Elle a pour but de se livrer aux opérations ordinaires de Banque dans toute région du globe*, selon que l'exigera l'intérêt du peuple juif, *conformément à l'opinion du conseil d'administration* »

Au Congrès de 1901, il y eut plus de deux cents délégués. Il en était venu de la Mandchourie, d'Amérique, du lac Tchad, de la Sibérie, du sud de l'Afrique, d'Egypte et de toute l'Europe.

Le Dr Herzl, président du comité permanent d'action, fit connaître qu'il avait été reçu en audience particulière par le sultan et que celui-ci avait déclaré hautement que le sionisme trouverait en lui un puissant protecteur.

Après le président, différents membres du comité d'action rendirent compte de la situation au point de vue propagande.

Les chiffres cités méritent de fixer l'attention. C'est ainsi qu'un délégué viennois annonce que toute l'Europe orientale est traversée d'une ardeur de prosélytisme extraordinaire. En Bulgarie, sur 6.000 juifs il y a 2.000 sionistes. La Russie compte 600 groupes, dont chacun dispose d'au moins 1.000 francs pour la propagande.

Le chiffre officiel donné au congrès, pour toute l'Europe, au chapitre « Agitation », est de 150.000 francs.

Le mouvement sioniste a atteint aussi l'Angleterre. C'est ainsi que M. de Haas a annoncé que quatre

et demi pour cent des israélites anglais ont adhéré au sionisme.

C'est à Londres surtout et par les bonnes dispositions de la Banque coloniale — dont sont membres de riches israélites et même des chrétiens, que le sionisme trouvera appui. — Un Anglais, M. Hall Caine, a envoyé une lettre au Congrès déclarant que lui, chrétien sioniste!! admirait beaucoup les juifs et qu'il était temps qu'ils songeassent *à bâtir des villes* pour eux-mêmes, après en avoir beaucoup trop bâti pour les autres. Ils formeraient en Palestine, sous la protection du sultan et sous le *contrôle des autres nations*, une République juive.

Les sionistes ont adopté un drapeau *symbolique* qui a flotté sur le casino de Bâle pendant les quatre jours qu'a duré le Congrès. Sur un fond blanc, deux bandes bleues longitudinales encadrent deux *triangles* superposés figurant une étoile à six branches.

Après le congrès de 1903, s'est produit un incident qui fit grand bruit. Dans un bal donné chez un juif par des juifs dans un but d'union et de solidarité, un juif de Russie nommé Chaïn Selik Louban a tiré deux coups de revolver sur un autre juif, l'écrivain Max Nordau.

Au congrès, M. Max Nordau était venu porter les propositions de M. Chamberlain, offrant de reconstituer la nation juive non dans la Palestine, mais dans l'Ouganda. Le congrès comprenait 490 membres. Cette proposition déchaîna une tempête, M. Max Nordau, fut accusé d'avoir trahi l'idéal juif qui doit tendre à Jérusalem et nulle part ailleurs.

M. Max Nordau a raconté que les sionistes, en l'entendant « se mirent à se rouler sur le sol, les yeux injectés de sang, la bouche tordue, l'écume

aux lèvres, contorsionnés horriblement. On dut les transporter au dehors et je leur donnai mes soins comme médecin. Ils m'ont condamné à mort et leur exécuteur désigné par le sort est venu de Berne à ce dessein. »

La confrontation entre Chaïn Louban et M. le Dr Max Nordau, confrontation à laquelle M. le juge de Valles a procédé, a été particulièrement intéressante.

Les deux adversaires ont nettement posé la question juive. L'un et l'autre ont reconnu que le juif constituait plus qu'une religion, plus qu'une race, une nation, et que cette nation ne saurait jamais se fondre, s'assimiler avec les autres peuples. Ils ont conclu tous deux à la nécessité de reconstituer le royaume d'Israël.

Ce qui divise le docteur Max Nordau et Chaïn Louban, c'est que le premier est un opportuniste, préférant voir le peuple juif reconstituant sa nation en Afrique plutôt que de rester à l'état de peuple errant, tandis qu'intransigeant, l'étudiant sioniste déclare que la nation juive s'établira en Palestine et uniquement en Palestine.

Le septième congrès s'ouvrit, toujours à Bâle, le 26 juillet 1905. Plus de sept cents délégués, dont plus de cent venus des pays d'outre-mer y étaient réunis. Ils représentaient vingt-deux Etats (1). Dans son discours d'ouverture, le Dr Max Nordau rappela la mémoire du Dr Herzl, promoteur du mouvement sioniste. Il fut nommé président avec six vice-présidents de différents pays, onze assesseurs et treize secrétaires pour huit langues différentes.

1. Les associations sionistes étaient à l'ouverture de ce congrès au nombre de 1.572.

Le président, après ces élections, donna lecture de son discours-programme qui ne fut point publié.

Le lendemain, l'un des vice-présidents, M. Walmorok, de Paris, fit son rapport sur la gestion du comité d'action. Il constata le développement continu du mouvement sioniste.

Le 28 juillet eut lieu la grande discussion sur le lieu de réunion d'Israël dispersé. Serait-ce l'Afrique, serait-ce la Palestine Le nombre des orateurs inscrits dépassait la coutume. Le bureau proposa d'en désigner quatre qui parleraient au nom des autres. Le Dr Syrken, de Paris s'y opposa. La majorité ne fut pas de son avis, et l'agitation de l'Assemblée fut telle que le président se vit contraint de clore la séance. Dans l'antichambre, dans les escaliers des coups furent échangés et la police dut intervenir.

La discussion fut reprise dans l'après-midi sans plus d'entente. Levée à 7 heures, la séance fut reprise à 9 heures.

Le 29 juillet était le jour du sabbat.

Le 30, la question de la colonisation de l'Ouganda par les juifs fut enfin close.

Le congrès tout en remerciant le gouvernement anglais de son offre, vota la résolution suivante :

« Le Congrès maintient fermement les principes de son programme tendant à établir une patrie pour le peuple juif en Palestine. Il refuse toute colonisation hors de la Palestine ou des pays voisins. »

Les opposants protestèrent, quittèrent la salle en gesticulant, pour rédiger et adresser au peuple juif, une protestation contre le traitement que la majorité leur avait infligé.

D'autres séances eurent lieu les jours suivants où furent traitées des questions moins importantes : la

nomination de la commission d'organisation composée de 31 membres, le maintien de la commission de Palestine avec son crédit annuel, la constitution du fonds national pour achat de terrains en Palestine, dès que ces achats pourront se faire sur des bases sûres.

Le 2 août, M. Frommensen, au nom des délégués américains, a remis aux soins du Congrès la bannière sioniste qui, à l'exposition de Saint-Louis, flottait parmi celles des autres nations.

Depuis, un fait nouveau s'est produit. Le 28 juillet de l'année dernière, les journaux de Londres publiaient cette nouvelle :

« Les chefs du parti jeune-turc, qui veulent s'attirer les sympathies de tous les partis et des adeptes de toutes les religions, auraient inscrit dans leur programme, si nous en croyons un télégramme reçu de Saint-Pétersbourg par le « Daily Telegraph », la rétrocession de la Palestine aux Juifs sur la base du projet des sionistes. On comprend maintenant pourquoi les Israélites ont si vite embrassé la cause des Jeunes-Turcs. »

La persistance des sionistes à refuser tour à tour les territoires qu'on a offert de leur concéder en Amérique d'abord, en Afrique ensuite, dans des régions plus propres à la colonisation que ne l'est la Palestine aujourd'hui, montre bien que leur but est la restauration d'Israël, en conformité à la prédestination qu'ils lui supposent, d'arriver à la domination de tous les peuples.

En attendant, les juifs solidement reliés entre eux, constituent en chaque nation un Etat dans l'Etat apportant, en cas de révolution, comme on vient de le voir en Russie, l'appoint de son influence et de son

action à tous les partis subversifs. Il n'y a point de révolution qui n'avance l'œuvre de désorganisation universelle qui doit permettre à Israël d'établir sa domination sur tous les peuples.

Ce n'est plus à Bâle, c'est à Hambourg, que s'est réuni à la fin de décembre 1909, le nouveau congrès sioniste. Il a permis de constater un notable accroissement de puissance du mouvement qui entraîne les juifs pauvres, particulièrement ceux de Russie, d'Autriche et de Roumanie vers la reconstitution d'un Etat juif.

Outre les congrès internationaux qui ont lieu chaque année à Bâle, le sionisme tient en divers pays des congrès régionaux, dans le Nouveau Monde, comme dans l'Ancien. La presse ne paraît guère soucieuse de les signaler. *La Vérité* de Québec a donné le compte rendu de celui qui a été tenu à Montréal, les 4 et 5 juin 1905. 260 délégués s'y étaient rendus. M. de Sola qui le présidait fit un discours enthousiaste. Il proclama nettement que les juifs sont une race distincte, à laquelle il faut maintenir la conscience qu'elle a de sa gloire ancienne, et des grandeurs que lui réserve l'avenir. Avant de se séparer, les congressistes ont élu le bureau pour le congrès de l'année prochaine.

Les colonies agricoles que les juifs ont en Palestine sont actuellement un des côtés les plus intéressants de leur propagande sioniste.

En 1870, un juif français, nommé Netter, avait fondé à Jaffa une école d'agriculture pour les Juifs, et Jaffa est devenu le véritable centre de la colonisation israélite en Palestine.

En 1882, des émissaires juifs allèrent en Terre-Sainte acheter des terres pour les colonies en pré-

paration, lieux de refuge offerts aux juifs expulsés de chez les chrétiens catholiques ou schismatiques de l'Europe centrale et orientale.

Depuis lors, les juifs continuent à s'installer en Palestine. Ils ont procédé d'abord par achats de propriétés, puis ils ont acheté des villages arabes entiers. Ils profitent pour cela d'une année de disette ou de calamités pour envoyer les percepteurs de l'impôt qui exigent le paiement immédiat. Comme il n'y a pas un centime dans le village, on est forcé de recourir aux Juifs, qui s'empressent de prêter... au taux de 200 0/0 et contre hypothèque du village entier (la propriété étant indivise dans les villages de Palestine). Au bout d'un an, le village est vendu aux juifs, à vil prix. La pénétration juive en Palestine est ouvertement patronné par l'*Alliance Israélite ;* elle reçoit, comme nous l'avons vu, les encouragements et les subsides de tous les grands Juifs. Son principal levier est l'*Anglo-Jewisch, colonisation association*, fondée par le baron de Hirsch, et à laquelle cet illustre flibustier laissa en mourant 250 millions. Elle a également l'appui de l'*Anglo Palestina Company*, fondée, nous l'avons dit, dans ce but.

« Les Rothschild eux-mêmes, dit M. Edouard Drumont, si prudents et si habiles, s'intéressent énormément à cette reprise de possession du royaume d'Israël. C'est ainsi qu'Edmond de Rothschild, après avoir fait acheter pour son compte une quantité de villages, a réuni toutes ces colonies juives entre les mains de l'*Anglo-Jewisch Association*, en y ajoutant un don de 20 millions.

Si les riches Israélites favorisent l'établissement de leurs coreligionnaires en Palestine, ce n'est pas à dire qu'ils entendent, eux, abandonner l'Europe,

où ils occupent des situations privilégiées, étant les rois de la finance. D'ailleurs, pour le but final que poursuit la nation, il est utile qu'ils demeurent chez les autres peuples.

A l'heure actuelle, dit le *Bulletin de la Société italienne de Géographie*, un tiers de la Palestine est entre les mains des juifs. Ils ont des propriétés considérables partout : plus de quarante pour cent des terrains cultivables du district de Jaffa; soixante-quinze pour cent de la surface du district de Tibériade; de larges étendues de terrain à l'ouest du Jourdain, aux alentours de Jérusalem, de Jaffa et de Caïfa. Ils ont fondé des écoles, établi une imprimerie, et rédigent un journal très répandu. Jérusalem est déjà une ville conquise; la majorité de sa population actuelle est juive.

Le nombre des juifs croît d'année en année en Palestine. Dire leur nombre exact serait impossible, puisque les registres de l'état civil sont inconnus, et que les recensements périodiques se réduisent en somme à des estimations plus ou moins approximatives. Mais on n'exagère pas en portant leur nombre, pour toute la Palestine à 100.000, donc la huitième partie de la population totale du pays.

A Jérusalem, au XVII[e] siècle, il y avait à peine une centaine de familles juives, en 1877, on y comptait 15.000 juifs, en 1903, ce chiffre s'était élevé à 35.000, et actuellement on peut évaluer leur nombre à 50.000. En dehors de la ville sainte, leurs colonies sont disséminées dans le pays entier; à Hébron, ils sont 1.500, à Jaffa, 4.000, à Gaza, 100, à Naplouse, 200, à Haïfa, 900, à Acco, 1.000, à Tibériade, 3.500; à Safed, ils forment l'immense majorité de la population : 24.000 sur 35.000 habitants. En outre, ils possèdent plusieurs colonies agricoles de moindre

importance : à Akir (l'ancienne Ekrou des Philistins) à Artouf, à Zammarin près de Césarée, à Athlit, à Es-Sadjara entre le Thabor et Tibériade, etc. De plus, on peut être certain de rencontrer une ou plusieurs familles juives dans toutes les petites villes et villages où il y a espoir de bénéfice jusqu'à Kérak, au cœur du pays des Bédouins.

Les juifs de Palestine, a dit le docteur Motzkine au congrès sioniste de 1898, doivent apprendre et parler l'hébreu, de manière à établir, par l'usage de cette langue, une solidarité indispensable entre tous les membres de la race. De fait, dans la colonie de Recbovoth, qui, fondée en 1890 par une société polonaise, ne compte guère que 250 habitants, les cours de langue hébraïque sont très suivis, et la jeune génération parle l'hébreu pur.

Dans l'ordre d'idées ouvert par le sionisme, un journal américain, le Pearson s Weekley, a annoncé que les Francs-Maçons de Boston ont formé une « Compagnie » dans le but de rebâtir le temple de Salomon.

Autre projet : Il est question de la constitution d'un Parlement juif, Parlement qui serait international, cela va sans dire, et qui, semblable aux congrès socialistes ou à la conférence du Maroc, siégerait tantôt dans une ville, tantôt dans une autre. Le *Jewish World* du 15 décembre 1908 a publié à ce sujet les déclarations éminemment suggestives d'un nationaliste juif actif et remuant, M. B.-J. Belisha :

« Ce que nous voulons, dit M. Belisha, c'est une institution qui serait puissante et effective, une institution représentant tous les Juifs dans une Assemblée internationale juive, qui serait basée sur les principes démocratiques et serait responsable devant *la nation juive.*

» Il nous faut un Parlement juif pour Israël réuni. Les organisations sionistes et territoriales ne sont que des sections. Nous avons besoin d'un Parlement qui agirait comme Grand Conseil de *toute la nation.* Naturellement, ce ne pourrait être un corps législatif; il ne pourrait maintenir ses décisions par la force, mais il pourrait exercer un grand pouvoir moral.

» Ce que je propose, c'est que cette assemblée internationale se compose de 500 membres, élus par toutes les communautés juives du monde, proportionnellement à leur nombre et à leur importance. Tout homme ou femme ayant dépassé dix-huit ans pourrait être électeur en souscrivant la somme de 2 shillings 6 pence par an, et si un million d'individus donnaient leur adhésion à cette proposition, nous aurions un revenu annuel de 125.000 livres sterling...

» Le bureau central siégerait à Londres ou à Paris. Il y aurait une session annuelle du Parlement qui durerait un mois, et cette session serait tenue à tour de rôle dans tous les principaux centres juifs du monde, pour exciter l'intérêt du parti et le maintenir. Ce Parlement siégerait jusqu'à ce que nous puissions le transférer sur une terre qui nous appartienne. »

Ce Parlement serait-il l'essai, l'ébauche de la Convention que les révolutionnaires de 93 appelaient déjà de leurs vœux pour gouverner la République universelle dans laquelle doivent se fondre toutes les nations de l'univers et à laquelle les idées internationalistes préparent les voies dans l'esprit des peuples ? ? ?

Par tout ce que nous venons de dire du n° VIII au n° XVI, il est facile de voir combien est profond et étendu le mouvement qui, depuis un siècle agite le peuple juif.

Evidemment, c'est un signe.

XVII. — L'ENTRÉE DES JUIFS DANS L'ÉGLISE EST-ELLE PROCHAINE ?

« La première conséquence de l'acte d'émancipation, dit M. Joseph Lémann (1), a été pour les Juifs *la ruine des traditions et des pratiques* qui constituaient essentiellement la *vie juive*. Aussi longtemps que ce peuple avait été méprisé et mis à l'écart, il s'était conservé fervent, attaché à ses traditions, parce que c'est le propre de la persécution ou de l'hostilité de faire tenir à n'importe quelles idées, à n'importe quelles croyances. Le peuple juif tenait donc à sa religion pour laquelle il était en hostilité avec le reste du genre humain. A défaut des pures pratiques du mosaïsme rendues impossibles depuis la chute de Jérusalem, il observait avec scrupule les prescriptions cent fois plus étroites de ses rabbins. *Le Talmud*, ce livre de plomb, pesait sur lui. Mais à partir de 1791, c'est-à-dire depuis que leur rentrée s'est faite dans la société, la plupart des Israélites, pour se mettre en harmonie avec les exigences de la loi civile, et surtout pour pouvoir figurer dans cette vie de fêtes et de plaisirs qu'ils ont rencontrée au sortir de leurs Ghettos, ont abandonné une à une leurs traditions, les coutumes de leurs pères, leurs pratiques gênantes : en sorte que, comme une première fois, après la chute de Jérusalem, le mosaïsme pur avait dégénéré en talmudisme, voici que le talmudisme lui-même dégénère à son tour en rationalisme ou en indifférence, c'est-à-dire en nihilisme. »

Le même auteur expose ainsi les conséquences que cette même émancipation a pour nous :

1. *Les nations frémissantes contre Jésus-Christ et son Eglise* 194.

« Ils étaient de tout temps une puissance hostile. Ils étaient également une puissance financière avec laquelle il fallait compter. Ils sont devenus une puissance civile par les droits du Citoyen que la Constituante leur a reconnus. Napoléon a refait d'eux une puissance religieuse en rendant la vie à leur culte et à leurs rabbins. Il ne leur reste plus qu'à devenir une puissance politique qui disposera, chez les nations hospitalières, du trésor, de la législation, de l'armée et de la diplomatie. Ils y arriveront... » On peut dire aujourd'hui : Ils y sont arrivés.

Les Juifs sont émancipés; vont-ils se convertir vraiment, accomplir de nos jours les prophéties et entrer en masse dans la vraie Eglise? A première vue, il semble qu'ils en sont plus loin que jamais.

Nous avons vu que non seulement ils occupent dans l'armée des persécuteurs de l'Eglise les premiers rangs, mais que beaucoup d'entre eux ont perdu la foi, et qu'ils sont les instigateurs de ce mouvement qui, dans les deux hémisphères, veut dissoudre toutes les religions dans l'humanitarisme.

Il est probable cependant que dans les desseins de la Providence ceci prépare cela.

Les Juifs sont arrivés à humilier les nations chrétiennes, infidèles, et à les châtier, et pendant un temps que Dieu seul connaît, le châtiment deviendra de plus en plus visible et de plus en plus grave. Mais à l'exercice de la justice succédera celui de la miséricorde; et il peut se faire que lorsque les chefs de la conjuration antichrétienne verront leurs plans échouer et toute leur puissance se briser à l'heure même où ils croiront tenir une victoire définitive, ils se tourneront vers leur vainqueur et comme Saul s'écrieront. « Qui êtes-vous, Seigneur? Seigneur, que voulez-vous que je fasse? » — Et le Seigneur répon-

dra comme aux premiers jours du christianisme : « Allez porter mon nom devant les nations, devant les rois et devant les enfants d'Israël. »

Leur prédication ramènera le troupeau au bercail. Le fait se produira certainement un jour. Dieu l'a affirmé. L'heure et le mode restent son secret.

Toutes les interprétations des Saintes Ecritures sur ce point ont toujours rencontré, de la part du Saint-Siège et de l'Eglise, une entière réserve. « D'une main, dit M. Lémann, la sainte Eglise tient les divines Ecritures qui annoncent cette conversion, et de l'autre elle s'apprête à bénir l'ancien peuple de Dieu qu'elle attend et pour qui elle prie. Mais voilà tout. Les routes par lesquelles ils reviendront et l'époque de ce retour, elle l'ignore. Et toutes les fois qu'on lui a présenté des aperçus qui s'autorisaient même des divines Ecritures, l'Eglise est restée sur la réserve, révérant *les sept sceaux mystérieux que le lion de la tribu de Juda seul lève* (1).

« Le retour d'Israël, dit le docteur d'Allioli, est de la plus haute importance, puisque l'entière conversion des Juifs sera l'entière conversion du monde. »

C'est ce qu'a fait entendre saint Paul (Chapitre XI de son épître aux Romains) : « *Est-ce que Dieu a rejeté son peuple? Loin de là !* — Car je suis moi-même Israélite. *Dieu n'a point rejeté son peuple* qu'il a connu dans sa prescience. — Que dirai-je donc? Se sont-ils heurtés de telle sorte qu'ils soient tombés (pour toujours)? A Dieu ne plaise. »

Le grand apôtre continue ensuite et fait cette mémorable et consolante prédiction : « Que si leur péché a été la richesse du monde, et leur amoindrissement la richesse des Gentils, que ne sera pas leur plénitude?... Car si *leur rejet* est devenu la

1. Apoc., v, 5.

réconciliation du monde, que sera *leur réintégration* sinon (un retour pour le monde) de *la mort* à *la vie !* »

Déjà avant saint Paul, le prophète-roi, David, avait contemplé cette ère inouïe, jusqu'à ce jour d'un élan de tous les peuples de la terre sans exception vers le Seigneur, lors de la conversion d'Israël. Son âme à cette vue s'exalte et il s'écrie : « *Nations, louez toutes le Seigneur*, peuples, louez-le tous PARCE QUE *sa miséricorde s'est affermie sur nous* (Israël) et que la vérité (les promesses) s'étendra à toute la suite des siècles (1). »

Et avant David, Moïse : « Le Seigneur ton Dieu ramènera tes captifs, il aura pitié de toi, et il te rassemblera encore du milieu de tous les peuples chez lesquels il t'avait auparavant dispersé. Quand tu aurais été dispersé jusqu'aux pôles du ciel, le Seigneur ton Dieu te retirera, et il te prendra, et t'introduira dans la terre qu'ont possédée tes pères et tu en seras maître, et te bénissant il te rendra plus nombreux que le furent tes pères (2). »

Les événements qui se déroulent depuis un siècle nous rappellent encore la célèbre prédiction d'Osée : « Les enfants d'Israël seront pendant un long temps sans roi, sans prince, sans sacrifice, sans autel : *et après cela ils reviendront et ils chercheront le Seigneur leur Dieu et David leur roi* (3). »

M. Lémann dans son livre : *Les Nations frémissantes contre Jésus-Christ et son Eglise*, p. 196, appelle l'attention sur ce fait :

« Il y a trente ans passés (ceci était écrit en 1876),

1. P. CXVI.
2. Deut., XXX, 3-6.
3. Osée, III, 4-5.

dans un sanctuaire de Rome, la Vierge Marie se révélait avec sa gloire et ses tendresses à un Juif (M. Libermann), dont la conversion fut comme un coup de trompette de l'Apocalypse dans l'Eglise. C'en est fait, depuis cette heure, comme à un signal de Marie, a commencé dans le monde, d'une manière lente, mais certaine, la conversion des Juifs. Depuis lors, le judaïsme moderne s'est partagé en deux courants : l'un, *faux* judaïsme, qui court se perdre dans le rationalisme et l'indifférence; mais l'autre, *vrai* judaïsme, qui veut silencieusement se compléter, s'achever et se couronner dans le catholicisme. Car le judaïsme, c'est le Messie *promis;* le christianisme, c'est le Messie *venu.* »

XVIII. — LA QUESTION JUIVE AU CONCILE DU VATICAN.

La question juive occupe de plus en plus tous les esprits. Les livres qui en traitent se multiplient et les journaux ont à en parler presque tous les jours. A cette question, l'Eglise a une solution, toute de charité et de paix. Elle fut présentée par cinq cent seize évêques au Concile du Vatican, en ces termes :

« Les Pères soussignés demandent au saint Concile œcuménique du Vatican, dans une humble et pressante prière, qu'il daigne prévenir par une invitation toute paternelle la très infortunée nation d'Israël; c'est-à-dire qu'il exprime le vœu que, fatigués enfin d'une attente non moins vaine que longue, les Israélites s'empressent de reconnaître le Messie, notre Sauveur, Jésus-Christ, véritablement promis à Abraham et annoncé par Moïse : achevant et

couronnant ainsi la religion mosaïque sans la changer.

» D'une part, les Pères soussignés ont la très ferme confiance que le saint Concile aura compassion des israélites, parce qu'ils sont toujours très chers à Dieu à cause de leurs pères, et parce que *c'est d'eux qu'est né le Christ selon la chair.*

» D'autre part, les mêmes Pères partagent la douce et intime espérance que ce vœu de tendresse et d'honneur sera, avec l'aide de l'Esprit-Saint, bien accueilli par plusieurs des fils d'Abraham, parce que les obstacles qui les arrêtaient jusqu'à ce jour, semblent de plus en plus disparaître, depuis qu'est tombé l'antique mur de séparation.

» Fasse donc le Ciel qu'au plus tôt ils acclament le Christ lui disant : « Hosanna au Fils de David ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! »

» Fasse le Ciel qu'ils accourent se jeter entre les bras de l'Immaculée Vierge Marie, qui, déjà leur sœur selon la chair, peut être encore leur mère selon la grâce, comme elle est la nôtre ! »

Voilà le désir et l'espoir de la sainte Eglise, qui ne veut pas arracher le roseau à demi brisé, ni éteindre la mèche qui fume encore, mais n'aspire qu'à sauver avec les nations les restes de la maison d'Israël.

Quelques jours avant la présentation de cette supplique, le Pape Pie IX recevant en audience les abbés Lémann, apôtres infatigables de la conversion d'Israël, s'écriait : « Voilà les deux frères israélites, les deux prêtres qui ont beaucoup de zèle pour le salut de leur peuple. Ah ! pour obtenir toutes ces signatures, vous avez dû bien marcher, bien vous fatiguer. » Les deux frères répondirent : « Oui, Très Saint-Père, nous avons bien marché ; personnifiant en nous tout notre peuple, nous étions Juif errant, et

le Juif errant a terminé ses courses, en montant les escaliers de tous les Evêques du monde, réunis à Rome. A Rome nous avons fait une dernière fois le tour du monde. » Et Pie IX reprit avec tendresse: « Mes enfants, j'accepte votre *postulatum*, je le remettrai moi-même au secrétaire du Concile. Oui, il convient, oui, il est bon d'adresser aux Israélites quelques paroles d'exhortation et d'encouragement. Votre nation a dans les Ecritures des promesses certaines du retour. Si la vendange ne peut se faire tout entière, que le Ciel nous accorde au moins quelques grappes. » Puis, bénissant avec amour ces deux bons prêtres : « Vous travaillez pour votre peuple, c'est votre vocation, continuez votre sillon; vous devez faire pour lui ce qu'a fait Moïse, le délivrer. »

Un autre jour encore, le Pape Pie IX disait aux mêmes abbés Lémann qu'il affectionnait grandement : « Prions pour les israélites afin qu'ils aient part au triomphe de l'Eglise. »

XIX. — ASSOCIATION DE PRIÈRES POUR LA CONVERSION DES JUIFS.

Vers la fin de l'année 1903, un ecclésiastique du diocèse de Paris, interprète de quelques pieux fidèles, s'adressait à la Maison-Mère de la Congrégation de Notre-Dame de Sion pour communiquer le désir qu'ils avaient conçu de susciter parmi les chrétiens vivant au milieu du monde une association de prières dont l'objet serait la conversion du peuple d'Israël.

Ce désir, si conforme à l'impulsion ressentie par les deux frères Marie Théodore et Marie-Alphonse Ratisbonne, à la suite de la conversion miraculeuse du 20 janvier 1842, devait être favorablement accueilli par la Congrégation née du miracle.

On ne se hâta pas, toutefois, d'y donner suite; et, malgré des instances réitérées, du mois de décembre 1903 au mois de décembre 1904, le projet resta sans exécution.

On insista alors plus fortement pour que les âmes de bonne volonté dont le petit cercle s'était élargi pussent enfin se rencontrer et unir leurs prières par l'assistance à une messe mensuelle, dont la célébration aurait lieu à l'autel de Notre-Dame de Sion. Ce vœu, ayant reçu la sanction de S. E. le Cardinal Archevêque de Paris qui plaçait la nouvelle Association sous la direction des prêtres de Notre-Dame de Sion, la messe fut fixée au 25 janvier, fête de la conversion de saint Paul.

En cette circonstance, les Associés s'unirent pour la première fois à la prière que depuis soixante ans, les Filles de Sion répètent chaque jour au moment le plus solennel du Saint-Sacrifice. C'est celle que le Sauveur lui-même, expirant sur la croix, adressait à Dieu en faveur de son peuple : « PÈRE, PARDONNEZ-LEUR, CAR ILS NE SAVENT CE QU'ILS FONT. »

A chacune des réunions qui ont régulièrement suivi celle du 25 janvier, cette supplication s'élève entre deux cantiques empreints d'un amour compatissant pour Israël. Elle s'exhale du cœur et des lèvres des Associés dont le nombre depuis lors n'a cessé de croître avec une rapidité merveilleuse.

Des sympathies qui semblaient n'attendre qu'une touche pour se produire s'éveillent de toutes parts.

Un mouvement de miséricordieuse charité vient à l'encontre d'une répulsion, hélas! trop longtemps motivée.

L'initiative de fervents zélateurs et de pieuses zélatrices a su conquérir de nombreux foyers d'intercession répartis sur divers points de la France, de

l'Italie et de la Palestine : religieuses franciscaines, dominicaines, capucines et clarisses, jeunes filles confiées à ces divers établissements, prêtres, chrétiens et chrétiennes vivant au milieu du monde, tous ensemble formaient à la fin de la première année un total de près de mille personnes. Ces progrès déjà consolants étaient loin de faire pressentir l'extension qui les a suivis.

Effectivement, un courant de charité ardente a envahi avec une impulsion communicative le Tyrol, la Bavière, l'Irlande. Des villages entiers demandent à s'inscrire à la suite de leurs pasteurs. Dans plusieurs écoles, la prière : « *Dieu de bonté* » est récitée en commun, un grand nombre de familles l'ajoutent à leur prière du matin et du soir.

Comme au temps de la venue du Rédempteur sur la terre, ce sont encore les habitants des campagnes qui se portent d'eux-mêmes à répandre la bonne nouvelle du salut dont l'aurore se lève sur Israël. Mais voilà que, simultanément du côté de la Terre-Sainte, s'ouvre un horizon non moins chargé d'espérances. C'est un Prince de l'Eglise, ce sont ses collaborateurs, ce sont ses ouailles les plus dignes qui s'engagent dans l'Association. « Plus que jamais, c'est le moment de prier pour la conversion des Juifs » déclare Mgr Piccardo en s'inscrivant le premier dans cette pacifique croisade. A Tunis, Mgr l'Archevêque en donnant son Imprimatur à la prière, daigne se placer lui-même en tête des Associés. Sa Grandeur ajoute, avec une conviction bien digne de son éminente piété, que cette inscription personnelle est toute à son avantage, puisqu'elle le fait participer aux indulgences qui s'y rattachent. Ces indulgences furent concédées par Léon XIII d'abord, à la prière : « *Dieu de bonté* » que les Prêtres et les Religieuses de Notre-

Dame de Sion redisent quotidiennement. Plus récemment, à la demande d'une Dame israélite convertie, zélatrice, zélée autant qu'infatigable et intelligente, notre très saint Père le Pape Pie X a daigné, le 22 mars 1906, accorder à l'Association de nouvelles et importantes faveurs.

Ces indulgences, en imprimant à l'œuvre un nouvel élan, ont été le point de départ d'une extension plus rapide encore, et, en moins de deux ans, ont porté à plus de 18.000 le chiffre des associés, (en janvier 1908, le chiffre des associés était de 50.000) répandus en France, en Angleterre, en Ecosse, en Belgique, en Hollande, en Allemagne, en Autriche. en Italie, en Tunisie, et jusqu'aux Indes anglaises et au Canada.

« La pensée de travailler pour Israël gagne tous » les cœurs » écrivait une pieuse chrétienne. Et elle ajoutait : « En ces temps troublés de discordes, de » divisions, de dissensions, qu'il est beau, qu'il est » touchant de voir se former cette ligue de prières, » cette union des âmes animées d'un seul désir, » poursuivant un même but : ramener à Dieu le peu» ple toujours cher à son Cœur. »

Il semble que de nos jours, le Sauveur veuille étendre aux âmes chrétiennes la mission autrefois donnée par lui à ses disciples. « Allez avant tout » aux brebis perdues de la Maison d'Israël. »

Propager l'Association qui a pour but de réaliser cette injonction divine, c'est donc entrer dans les vues miséricordieuses de Jésus; c'est aussi faire acte d'amour et de dévouement à l'Eglise qui attend de la conversion d'Israël son plus décisif triomphe : c'est réjouir le ciel; c'est préparer au monde une ère de paix et de résurrection; c'est amasser pour soi-même des trésors de mérites.

Si le royaume des Cieux est assuré au verre d'eau de celui qui ne peut offrir davantage, que ne sera-t-il pas accordé à ceux dont la prière persévérante aura hâté le jour qui verra tomber Israël aux pieds de son Rédempteur!

PRIÈRE DES ASSOCIÉS.

(100 j. d'indulg. Léon XIII, 15 Juillet 1893).

« *Dieu de bonté, Père des miséricordes, nous vous sup-*
» *plions par le Cœur Immaculée de Marie et par l'interces-*
» *sion des Patriarches et des Saints Apôtres, de jeter un*
» *regard de compassion sur les restes d'Israël, afin qu'ils*
» *arrivent à la connaissance de notre unique Sauveur*
» *Jésus-Christ et qu'ils aient part aux grâces précieuses de*
» *la Rédemption. Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce*
» *qu'ils font* ».

INDULGENCES PLÉNIÈRES A PERPÉTUITÉ.

(Concédées par N. S. P. le Pape Pie X, le 22 Mars 1906.)

1° Une indulgence plénière le Jeudi-Saint à tous ceux des membres de l'Association de prières qui, confessés et communiés, réciteront l'oraison *Pro perfidis Judæis,* que l'Eglise dit le Vendredi Saint, ou bien un « Pater », un « Ave » et le *Gloria Patri.*

2° Une indulgence plénière à gagner le premier vendredi de chaque mois par les membres associés, pourvu que, dans leurs prières, Messes, Communions, ils aient l'intention de demander à Dieu la conversion des juifs, et cela sans qu'il soit besoin d'aucune formule spéciale.

Après que cette communication nous eut été faite, nous avons trouvé les renseignements suivants dans les Annales de la mission de N.-D. de Sion :

Par un bref du 24 août 1909, Sa Sainteté Pie X daigna ériger en *Archiconfrérie* l'Association de prières en faveur d'Israël.

Le siège de la nouvelle Archiconfrérie est fixé à Jérusalem, dans la basilique de l'*Ecce-Homo* qui sert de chapelle aux religieuses de Notre-Dame de Sion.

Il convenait que le siège de cette archiconfrérie fût dans la Ville Sainte où les vestiges sacrés de l'ancien et du nouveau peuple de Dieu se conservent en se corroborant; où, à la face des pèlerins du monde entier, ils témoignent, par leurs ruines mêmes, de l'authenticité des faits qu'ils rappellent; où l'accomplissement des prophéties antiques répond de la réalisation de celles qui sont à vérifier encore, notamment en ce qui concerne la conversion des restes d'Israël.

Le mouvement, parti de la France, s'étend avec une rapidité vraiment prodigieuse, et bientôt il n'est terre si lointaine où quelques âmes d'élites n'implorent pour obtenir la conversion d'Israël. Aux adhésions, tout individuelles d'abord, succèdent les longues listes de centaines, de milliers de nouveaux Associés. Dans certains pays, où la foi chrétienne est restée plus vivante, les cœurs sont tellement conquis à cet apostolat, que des paroisses entières se font inscrire.

Les adhérents viennent de toutes les classes de la société comme vinrent à l'Evangile les premiers chrétiens; ils viennent aussi des rangs de ceux qui dans l'Eglise sont « la portion choisie. » D'éminents

prélats, des prêtres, en grand nombre, des religieux et des religieuses s'offrent de participer à une œuvre dont le but est de hâter l'entrée du peuple juif au bercail et d'obtenir l'unité dans la foi catholique.

Plus de trente archevêques et évêques ont rang parmi les Associés. La prière « Dieu de bonté » est traduite en dix-huit langues, non en vue d'adhésions futures et problématiques, mais pour satisfaire aux besoins des membres déjà acquis au nouvel apostolat. En certaines contrées l'ébranlement des âmes est tel qu'il se communique à des israélites eux-mêmes; plusieurs, pour lesquels la lumière divine commence à se lever, demandent qu'on les inscrive sur les listes, désireux de prier eux aussi pour leur propre conversion.

Ces prières commencent à porter leur fruit. Il pouvait sembler d'abord aux âmes de peu de foi que le ciel restât obstinément fermé, mais voici que la grâce descend avec une telle abondance que partout des germes cachés lèvent et promettent une opulente moisson.

Ce n'est pas encore le réveil d'un peuple à la vraie foi, mais pour beaucoup d'âmes droites les voiles se déchirent; elles reconnaissent Celui que leurs pères avaient méconnu, et parmi elles plusieurs, dans la joie de la vérité conquise, aspirent à l'honneur de l'apostolat.

Les *Annales de la Mission de Notre-Dame* de Sion, signalent ces conversions en France, en Prusse, en Autriche, en Hongrie, en Pologne, en Amérique. Partout elles relèvent des faits aussi éclatants que consolants.

III

NOTES & DOCUMENTS DIVERS

I.— LE SURNATUREL DANS LE GOUVERNEMENT DE CE MONDE.

I. — LE JUSTE, EN SOUFFRANT VOLONTAIREMENT, NE SATISFAIT PAS SEULEMENT POUR LUI, MAIS POUR LE COUPABLE PAR VOIE DE RÉVERSIBILITÉ.

Cette vérité, l'une des plus grandes et des plus importantes de l'ordre spirituel et aussi de l'ordre social, a été mise en lumière par un gentilhomme anglais, mort en 1789, dans un ouvrage très court. mais tout à fait substantiel, intitulé : *Examen de l'évidence intrinsèque du christianisme.*

Joseph de Maistre a donné dans ses *Soirées de Saint-Pétersbourg* la traduction du passage de ce livre qui traite la question que nous avons vue en action dans plusieurs chapitres de ce livre.

« Notre raison ne peut nous assurer que quelques souffrances des individus ne soient pas nécessaires au bonheur de tous; elle ne peut nous démontrer que ce ne soit pas de nécessité que le crime est suivi du châtiment; que celui-ci ne puisse être imposé sur nous et levé comme une taxe sur le bien général, ou que cette taxe ne puisse pas être payée par un être aussi bien que par un autre, et que, par conséquent, si elle est volontairement offerte, elle ne puisse pas être volontairement acceptée de l'inno-

cent à la place du coupable... Dès que nous ne connaissons pas la source du mal, nous ne pouvons pas juger ce qui est ou n'est pas le remède efficace convenable. Il est à remarquer que, malgré l'espèce d'absurdité apparente que présente cette doctrine, elle a cependant été universellement adoptée par tous les âges. Aussi, lorsque l'histoire peut faire rétrograder nos recherches dans les temps les plus reculés, nous voyons toutes les nations, tant civilisées que barbares, malgré la vaste différence qui les sépare dans toutes leurs opinions religieuses, se réunir dans ce point et croire à l'avantage du moyen d'apaiser leurs dieux offensés par des sacrifices, c'est-à-dire par la substitution des souffrances des autres hommes. Jamais cette notion n'a pu dériver de la raison, puisqu'elle la contredit; ni de l'ignorance qui n'a jamais pu inventer un expédient aussi inexplicable; ni de l'artifice des rois et des prêtres, dans la vue de dominer sur le peuple. Cette doctrine n'a aucun rapport avec cette fin. Nous la trouvons plantée dans l'esprit des sauvages les plus éloignés qu'on découvre de nos jours et qui n'ont ni rois ni prêtres. Elle doit donc dériver d'un instinct naturel ou d'une révélation surnaturelle; et l'un et l'autre sont également des opérations de la puissance divine... Le christianisme nous a dévoilé plusieurs vérités importantes dont nous n'avions précédemment aucune connaissance, et parmi ces vérités celle-ci... que *Dieu veut bien accepter les souffrances du Christ comme une expiation des péchés du genre humain...*

» Cette vérité n'est pas moins intelligible que celle-ci... Un homme acquitte les dettes d'un autre homme. Mais... pourquoi donc accepter ces punitions ou à quelles fins elles peuvent servir, c'est sur quoi le christianisme garde le silence; et ce silence est sage.

Mille instructions n'auraient pu nous mettre en état de comprendre ces mystères, et par conséquent il n'exige point que nous sachions ou que nous croyions rien sur la forme de ces mystères. »

Joseph de Maistre dans ses *Considérations sur la France*, outre ce que nous avons déjà rapporté de lui, dit encore :

« Ce fut de ce dogme, la réversibilité des douleurs de l'innocence au profit des coupables, que les anciens firent dériver l'usage des sacrifices qu'ils pratiquèrent dans tout l'univers et qu'ils jugeaient utiles non seulement aux vivants, mais encore aux morts, usage typique que l'habitude nous fait envisager sans étonnement, mais dont il n'est pas moins difficile d'atteindre la racine.

Les *dévouements*, si fameux dans l'antiquité, tenaient encore au même dogme. Decius avait la *foi* que le sacrifice de sa vie serait accepté par la divinité, et qu'il pouvait faire équilibre à tous les maux qui menaçaient sa patrie.

Le christianisme est venu consacrer ce dogme qui est infiniment naturel à l'homme, quoiqu'il paraisse difficile d'y arriver par le raisonnement.

Ainsi il peut y avoir eu dans le cœur de Louis XVI (1), dans celui de la céleste Elisabeth, tel mouvement, telle acceptation, capable de sauver la France.

On demande quelquefois à quoi servent ces austérités terribles exercées par certains ordres religieux, et qui sont aussi des *dévouements :* autant vaudrait précisément demander à quoi sert le christianisme, puisqu'il repose tout entier sur ce même dogme agrandi de *l'innocence payant pour le crime.*

L'autorité qui approuve ces ordres choisit quel-

1. Ceci était écrit en 1794.

ques hommes et les isole pour en faire des *conducteurs.*

Il n'y a que violence dans l'univers; mais nous sommes gâtés par la philosophie moderne qui nous dit que *tout est bien,* tandis que le mal a tout souillé, et que, dans un sens vrai, tout est *mal* puisque rien n'est à sa place. La note tonique du système de notre création ayant baissé, toutes les autres ont baissé proportionnellement, suivant les règles de l'harmonie. *Tous les êtres gémissent* (1) et tendent avec effort et douleur vers un autre ordre de choses. »

II. — RELIGION HUMANITAIRE

Les dernières feuilles de cet appendice étaient sous-presse, lorsque parut la lettre de S. S. Pie X aux évêques français sur le *Sillon.*

Nous croyons devoir en détacher ces pages qui viennent avec l'autorité qui leur appartient, confirmer ce qui a été dit dans cet ouvrage.

« Voici fondée par des catholiques une association interconfessionnelle, pour travailler à la réforme de la civilisation, œuvre religieuse au premier chef; car pas de vraie civilisation sans civilisation morale et pas de vraie civilisation morale sans la vraie religion : c'est une vérité démontrée, c'est un fait d'histoire. Et les nouveaux Sillonistes ne pourront pas prétexter qu'ils ne travailleront que « sur le terrain des réalités pratiques » où la diversité des croyances n'importe pas. Leur chef, sent si bien cette influence des convictions de l'esprit sur le résultat de l'action, qu'il les invite, à quelque religion qu'ils appartiennent, à « faire sur le terrain des réalités pratiques

1. Ad. Rom. VIII. 19.

» la preuve de l'excellence de leurs convictions per- » sonnelles ». Et avec raison, car les réalisations pratiques revêtent le caractère des convictions religieuses, comme les membres d'un corps jusqu'à leurs dernières extrémités reçoivent leur forme du principe vital qui l'anime.

» Ceci dit, que faut-il penser de la promiscuité où se trouveront engagés les jeunes catholiques avec des hétérodoxes et des incroyants de toute sorte dans une œuvre de cette nature? N'est-elle pas mille fois plus dangereuse pour eux qu'une association neutre? Que faut-il penser de cet appel à tous les hétérodoxes et à tous les incroyants à prouver l'excellence de leurs convictions sur le terrain social, dans une espèce de concours apologétique, comme si ce concours ne durait pas depuis dix-neuf siècles, dans des conditions moins dangereuses pour la foi des fidèles et tout en l'honneur de l'Eglise Catholique? Que faut-il penser de ce respect de toutes les erreurs et de l'invitation étrange, faite par un catholique à tous les dissidents, de fortifier leurs convictions par l'étude et d'en faire des sources toujours plus abondantes de forces nouvelles? Que faut-il penser d'une association où toutes les religions et même la libre-pensée peuvent se manifester hautement, à leur aise? car les Sillonistes qui dans les conférences publiques et ailleurs proclament fièrement leur foi individuelle n'entendent certainement pas fermer la bouche aux autres et empêcher le protestant d'affirmer son protestantisme et le sceptique son scepticisme. Que penser enfin d'un catholique qui, en entrant dans son cercle d'études, laisse son catholicisme à la porte, pour ne pas effrayer ses camarades, qui « rêvant d'une action sociale désintéressée répugne » à la faire servir au triomphe d'intérêts, de coteries

» ou même de convictions quelles qu'elles soient »! Telle est la profession de foi du nouveau comité démocratique d'action sociale, qui a hérité de la plus grande tâche de l'ancienne organisation et qui, dit-il, « brisant l'équivoque entretenue autour du *plus » grand Sillon* tant dans les milieux réactionnaires » que dans les milieux anticléricaux », est ouvert à tous les hommes « respectueux des forces mora» les et religieuses et convaincus qu'aucune émanci» pation sociale véritable n'est possible sans le fer» ment d'un *généreux idéalisme* ».

Oui, hélas! l'équivoque est brisée; l'action sociale du *Sillon* n'est plus catholique; le Silloniste, comme tel, ne travaille pas pour une coterie et « l'Eglise, » il le dit, ne saurait à aucun titre être bénéficiaire » des sympathies que son action pourra susciter.» Etrange insinuation vraiment! On craint que l'Eglise ne profite de l'action sociale du *Sillon* dans un but égoïste et intéressé, comme si tout ce qui profite à l'Eglise ne profitait pas à l'humanité! Etrange renversement des idées : c'est l'Eglise qui serait la bénéficiaire de l'action sociale, comme si les plus grands économistes n'avaient pas reconnu et démontré que c'est l'action sociale qui, pour être sérieuse et féconde, doit bénéficier de l'Eglise. Mais plus étranges encore, effrayantes et attristantes à la fois, sont l'audace et la légèreté d'esprit d'hommes qui se disent catholiques, qui rêvent de refondre la société dans de pareilles conditions et d'établir sur terre, par-dessus l'Eglise Catholique, « le règne de la justice et de l'amour », avec des ouvriers venus de toute part, de toutes religions ou sans religion, avec ou sans croyances, pourvu qu'ils oublient ce qui les divise : leurs convictions religieuses et philosophiques, et qu'ils mettent en commun ce qui

les unit : un *généreux idéalisme* et des forces morales prises « où ils peuvent ». Quand on songe à tout ce qu'il a fallu de forces, de science, de vertus surnaturelles pour établir la cité chrétienne, et les souffrances de millions de martyrs, et les lumières des Pères et des Docteurs de l'Eglise, et le dévouement de tous les héros de la charité, et une puissante hiérarchie née du Ciel, et des fleuves de grâce divine, et le tout édifié, relié, compénétré par la Vie et l'Esprit de Jésus-Christ, la Sagesse de Dieu, le Verbe fait homme; quand on songe, disons-nous, à tout cela, on est effrayé de voir de nouveaux apôtres s'acharner à faire mieux avec la mise en commun d'un vague idéalisme et de vertus civiques. Que vont-elles produire? qu'est-ce qui va sortir de cette collaboration? Une construction purement verbale et chimérique, où l'on verra miroiter pêle-mêle et dans une confusion séduisante les mots de liberté, de justice, de fraternité et d'amour, d'égalité et d'exaltation humaine, le tout basé sur une dignité humaine mal comprise. Ce sera une agitation tumultueuse, stérile pour le but proposé et qui profitera aux remueurs des masses moins utopistes. Oui, vraiment, on peut dire que le *Sillon* convoie le socialisme l'œil fixé sur une chimère.

Nous craignons qu'il n'y ait encore pire. Le résultat de cette promiscuité en travail, le bénéficiaire de cette action sociale cosmopolite, ne peut être qu'une démocratie qui ne sera ni catholique, ni protestante, ni juive; une religion (car le Sillonisme, les chefs l'on dit, est une religion) plus universelle que l'Eglise catholique, réunissant tous les hommes devenus enfin frères et camarades dans « le règne de Dieu ». — « On ne travaille pas pour l'Eglise, on travaille pour l'humanité. »

III. — COTÉ MYSTIQUE D'UNE ÉLECTION PAPALE.

Un livre publié, à Rome, en 1905, avec les autorisations exigées par les lois de l'Eglise, sous ce titre : CENNI BIOGRAFICI DELLA SERVA DI DIO PAOLA MANDATORI-SACCHETTI *per D. Valeriano Abb. Ferracci parroco in valle corsa* donne sur les jours qui ont précédé le conclave qui a élu Pie X, des renseignements qui ne paraîtront point déplacés à la suite de ces *Notes et documents.*

En 1903, une pieuse fille, PAOLA Mandatori-Sachetti, née à Rome, le 30 juin 1840, vivait à Rome, dans le couvent de Saint-Joseph de Cluny, habité surtout par des religieuses françaises. Elle y était entrée quelques années auparavant, en offrant sa vie pour l'Eglise et pour l'élection du futur Pape. Elle mourut la nuit qui suivit l'élection de Pie X. Pendant les dernières années de sa courte existence, elle eut des visions concernant surtout l'Eglise, la Papauté et la France. Elle en parlait à la Sœur Bertille, laquelle prenait des notes et préparait ainsi, à son insu et à celui de la voyante, le curieux volume que nous venons d'indiquer.

Voici les dernières de ces notes traduites de l'italien.

9 décembre 1899. — Paola est venue ce matin. Son visage avait une expression vraiment céleste, mais j'étais triste... Elle m'a dit :

« Priez beaucoup, beaucoup, et s'il faut souffrir, souffrez. La France doit subir une terrible persécution. Ses gouvernants n'en ont que le nom, mais en réalité ils sont contre elle à cause de leur politique maudite qui détruira tant d'autels, tant d'églises,

tant de monastères. Mère, prions Jésus d'assister la France... Le nouveau Pape qui doit venir sera pour l'Eglise comme un astre lumineux qui resplendit dans le ciel après une terrible tempête. Je l'ai vu.

— Et où l'avez-vous vu ?

— Au pied du trône de la Sainte Trinité. Les trois Personnes Divines ont posé sur sa tête la tiare et lui ont dit : Tu seras Pierre.

— Alors, dans le ciel, le nouveau Pape est déjà fait ?

— Oui, Mère, il est déjà fait; c'est le Pape selon le cœur de Dieu; et parce que ce Pape n'est pas comme les autres, la Sainte Trinité l'a déjà consacré. Léon vivra encore quelques années, et ces années sont prises sur la vie d'une victime, afin qu'il ait le temps de pourvoir aux affaires de France.

— Mais le nouvel élu sait-il que la Sainte Trinité lui donne cette charge ?

— Mère, il n'y songe même pas, il est si petit à ses propres yeux, il a si basse opinion de lui-même qu'il vit tranquille au milieu de ses pauvres. Il mène la vie d'un saint, d'un pauvre et d'un ministre zélé du sanctuaire. Jésus le tient au milieu de son Cœur comme un bouquet de violettes odorantes et dans le ciel il resplendit comme un astre bienfaisant...

— Est-ce que je le connais, ce Pape futur ?

— Non, Mère.

— Est-il à Rome ?

— Non, Mère.

— Est-il vieux ?

— Non, Mère, mais il a passé les soixante ans et, pour un homme, on ne peut pas dire qu'il soit vieux. Et puis, Jésus lui donnera tant de force qu'il redeviendra jeune avec sa belle tête d'argent. Mère,

priez; Mère, souffrez tout pour que Jésus nous l'envoie; l'Eglise souffre trop. »

20 décembre 1899. — J'ai voulu interroger Paola sur ce qu'elle m'a dit, à savoir que la Très Sainte Trinité avait déjà consacré le nouveau Pape. Elle m'a répondu que dans les desseins éternels de la Très Sainte Trinité, il y avait trois cardinaux qui pouvaient succéder à Léon XIII; parmi ces trois, la Très Sainte Trinité a établi sa demeure sur le nouvel élu...

— Pourquoi ?

— Elle m'a répondu : Parce que c'était le plus petit.

— Et comment était-ce le plus petit?

— En ce sens que c'était le plus humble au fond de son cœur, et c'est pour cela qu'il a été préféré aux deux autres. Mère, soyons humbles du plus profond de notre néant... Mais soyons humbles à la lettre. J'en prends exemple sur ce que j'ai vu dans le nouveau Pontife. Des trois, deux étaient plus jeunes et avaient préséance sur lui, non devant Dieu, mais devant les hommes, mais lui, parce que vraiment humble, a été préféré et il le sera certainement si nous prions.

Mai 1901. — Maman Paola m'a tant recommandé de prier pour la sainte Eglise! Elle s'écriait : Jésus, pitié, pitié pour la France! Ah! Jésus, que de messes sacrilèges! que d'impiétés! — Et ensuite elle disait : « Quand enverrez-vous à votre Eglise, ô Jésus, celui qui sera selon votre cœur?

— Alors je lui demandai : Maman, qui sera-ce?

— Elle me disait : Le nouveau Pape qui doit venir, oui, ce sera Pie, il sera pieux de nom et de fait; sa vie est une copie de celle de Jésus : pauvreté et gloire. Jésus, vite! L'Eglise souffre trop.

— Ensuite elle me dit de répéter au moins cent fois le jour : « Père Eternel, je vous offre le sang précieux de Jésus... »; et cent fois « Jésus, pitié de nous tous, envoyez-nous celui dont nous avons besoin pour le bien des âmes. » Et puis elle répétait : « Je souffre tout pour réparer les offenses que Jésus reçoit de ses fils consacrés à son service. Bertilla, ma fille, supportez tout par amour pour Jésus; mais Jésus nous fera encore attendre; l'heure n'est pas venue; souffrons et prions pour le nouveau Pie. »

9 janvier 1902. — Ce matin ma chère Paola est venue. Me voyant dans la peine elle m'a dit : « Courage, ma Mère... encore quelques années et vous serez consolée.

— Et comment? Le Bon Dieu me fera-t-il gagner à la loterie pour venir en aide à mes pauvrettes? — Non, Mère, Jésus n'a pas besoin que nous mettions au loto, et même il ne le veut pas. Mais soyez très assurée qu'il vous enverra le Père de notre œuvre et vos pauvrettes seront soulagées quand il nous donnera celui qui est promis.

— Et tu le connais celui qui est promis?

— Oui, Mère, je le connais en Dieu.

— Alors, pourquoi ne lui adresses-tu pas une supplique pour nos pauvres?

— Mère, il n'en est pas encore temps.

— Et pourquoi?

— Par la raison toute simple que Pie ne sait rien encore et n'y songe même pas. Il est tellement humble qu'il aimerait mieux mille morts que d'y penser; il croirait faire un péché mortel. Qu'il est bon, qu'il est aimable celui que Jésus nous donnera... Jésus est si bon qu'il nous donnera Pie... le père des pauvres; et quand il sera le Père de tous, les pauvres seront le plus beau joyau de sa tiare. »

29 janvier 1902. — Paola est venue, elle va un peu mieux... elle est si contente. Elle m'a dit que Jésus avait fait une grâce très grande au Promis.

— Quelle grâce?

— Mère, il est si grand et il s'est fait si petit, il s'est humilié si bas, que Jésus l'élèvera au-dessus de ses soixante-deux égaux.

— Et pourquoi?

Parce qu'il est le plus humble et s'estime incapable de rien.

— Et pourquoi est-il si humble? Tu me dis qu'il est pauvre, c'est peut-être à cause de sa pauvreté?

— Non, Mère, mais c'est parce que son humilité est vraie. Priez, Mère, afin qu'il vienne vite, la sainte Eglise a un besoin extrême de ce champion (littéralement : échantillon) nous en avons trop de grandeurs...

3 mars 1902. — Paola a beaucoup souffert en ce jour de joie mondiale... (1).

La pauvre maman était à moitié morte et disait : « Jésus, mon bien, que de peines souffre votre Cœur adorable dans la grande joie de ce jour, ils ne songent pas que la tombe est déjà ouverte. La mort avec sa faux veut couper cette vieille plante, mais Jésus la laissera encore un peu pour voir. » — Et que veut voir Jésus? Elle me répondit : « La France, les prêtres, les évêques : ô mon Jésus, envoyez vite votre Pie. Mais l'enfer ne le veut pas; triomphez de Satan, ô Jésus, et envoyez vite vótre saint Pie! — Dis, ma Bertilla, cent fois le jour : Jésus, pitié pour nous tous, envoyez votre Pie! Mon Dieu, est-il possible, dis-je, que tant de joie se change en deuil.

1. Date du jubilé de Léon XIII.

Elle reprit : Léon XIII n'est pas encore près de mourir, Jésus le laissera encore pour cette année et plus, mais ensuite il s'en ira et Pie doit venir. A peine reste-t-il de l'huile dans la lampe; la Madone en a remis un peu, prise sur la vie d'une victime. — Léon s'en va en paix; le miroir s'est retourné et le saint Pie viendra. Toi, ma Bertilla, souffre et prie beaucoup.

Rome, ... mars 1902. — Est-ce possible? Maman Paola m'a dit que le Saint-Père doit mourir; mais Jésus le laissera encore un peu parce que de grands malheurs se préparent pour la France, mais pas encore pour Rome. Jésus se plaint seulement que nous, religieuses, nous sommes plus à nous qu'à Lui. — Ma Bertilla, aimez Jésus et souffrez avec Lui et pour Lui.

Rome, 3 mars 1903. — Ce matin, maman Paola m'a beaucoup consolé et m'a dit qu'avec le nouveau Pape qui viendra bientôt, j'aurai la consolation d'avoir ce que je désire pour mes pauvrettes; parce que l'œuvre est de Jésus qui aime tant les âmes. Elle m'a dit encore que dans quelques semaines, le Saint-Père va mourir parce que son heure est venue; mais Jésus en enverra un autre qui sera selon son Cœur adorable qui sera un saint; il donnera à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. Elle m'a dit aussi qu'avant peu Jésus fera de grandes grâces à la sainte Eglise avec le nouveau Pape pour la pauvre France... Elle m'a dit que tout ce que je ferai et dirai doit être en esprit de pénitence afin que Jésus nous donne ces grandes grâces dont nous avons besoin pour le nouveau et saint Pape qui doit venir. Ma Bertilla, Jésus veut de toi le terre-à-terre, c'est-à-dire l'humilité...

10 mars 1903. — Maman Paola m'a dit que je devais redoubler de prières parce que le nouveau Pape sera Pie de nom et de fait; il est pour Jésus comme un bouquet de violettes parfumées; il est un séraphin d'amour pour Jésus et pour le prochain. — Et elle m'a dit qu'il fera pour mes pauvrettes ce que je désire tant. — Mais, ma Bertilla, pour toutes ces grâces, il faut que tu pries et que tu souffres beaucoup. Nous devons aussi, si Jésus le veut, nous faire victimes pour l'Eglise. Ma Bertilla, quelle belle vie de souffrir pour Jésus!

15 juin 1903. — Ma Bertilla, l'heure approche où Jésus doit nous envoyer son saint Pie. L'enfer est dans toute sa fureur; il voudrait, si c'était possible, le faire rentrer dans le néant, mais Jésus protège son nouveau représentant. L'enfer hurle fort, mais Jésus triomphe; son Cœur adorable nous exaucera. Priez nuit et jour pour la sainte Eglise, que Jésus nous donne celui qu'Il nous a promis; mais souffrons.

A cet endroit, dit l'auteur de la biographie, le journal présente une grande lacune que nous sommes contraint de combler avec d'autres témoignages.

Durant la maladie de Sa Sainteté Léon XIII, Paola répétait continuellement que les prières faites pour sa guérison ne servaient à rien; que l'amélioration dont on parlait dans son état, n'avait pas d'importance, n'était qu'apparente; qu'il devait nécessairement mourir de cette maladie. Jésus accueillait toutes ces prières pour l'âme de Léon XIII et la venue de son successeur. Le matin du 18 juillet, Paola se rendit chez Sœur Bertilla et après avoir longuement parlé de Jésus, du Pape, de l'Eglise, elle dit : Une âme a été transportée en présence de la Madone qui tenait entre ses mains un objet très beau

et très précieux qui ne saurait se décrire. La Madone disait qu'il serait donné en présent à qui aurait plus prié et souffert pour l'Eglise. Elle demandait en outre des victimes.

En entendant cela, sœur Bertilla, pleine d'ardeur, répondit que si Jésus demandait des victimes, elle était prête à se sacrifier. Mais Paola : « Non, non, tu ne peux pas, tu n'es pas libre, tu as trop à faire, tu as des pauvres qui ont besoin de toi. Elle dit ces paroles avec un tel accent que sœur Bertilla devina aussitôt sa pensée, et craignant de la perdre par l'héroïsme d'un sacrifice suprême, elle la conjura de ne pas s'offrir en victime. — Eh! mon enfant, répondit Paola, il est trop tard, la Madone m'a déjà acceptée. »

Le même jour elle visita les religieuses du Divin Amour et les trouva toutes en prières pour la santé de Léon XIII. — C'est inutile de prier, leur dit-elle, Léon est mort depuis mars. — Et qui sera élu? lui demanda-t-on, Rampolla, Vanutelli... Aucun de ceux dont on parle, mais un qui est choisi par Jésus et qui sera selon son Cœur.

Le journal de sœur Bertilla reprend ses annotations à partir du 1er août, quand après les funérailles de Léon XIII, les cardinaux se préparaient à entrer en conclave.

1er août 1903. — Je veux noter ce que ma sainte amie m'a dit du conclave : « Mère, priez beaucoup pour la sainte Eglise, afin que Jésus ait pitié de nous; j'ai passé une nuit terrible. » Je croyais qu'il s'agissait de ses grandes souffrances physiques, mais elle n'y songeait même pas parce que Jésus le veut ainsi et que, pour elle, souffrir est une joie. Mais elle m'a dit qu'elle a dû prier beaucoup parce que l'enfer s'est déchaîné; il veut ôter la vie à celui

que Jésus a donné à l'Eglise (1). Elle m'a supplié d'oublier tout le reste et de prier seulement pour le saint Pie. Au milieu de ses souffrances elle n'a fait que répéter : « Jésus, Jésus, pitié de nous, protégez-le. »

2 août 1903, entrée au conclave. — Maman m'a dit qu'à la porte du conclave il y avait beaucoup d'anges qui accompagnaient les cardinaux chacun à leur place. Mais dans la cellule où habite celui que Jésus aime, c'est un enfer; les démons comme des bêtes féroces, veulent l'étrangler (2).

Elle souffre à attendrir les pierres, elle ne se plaint pas, elle est tout occupée à prier pour l'Eglise, elle ne dit que ceci : Jésus, me voici, prête à faire votre sainte volonté. Et elle m'a dit que la Madone est venue à elle pour lui demander une nouvelle immolation. Elle a répondu : Je n'en puis vraiment plus; je suis toute à votre disposition. — Maman, lui dis-je, ne mourez pas, comment feront nos pauvres orphelines en péril? — Jésus pensera à nous, Jésus te donnera de quoi les secourir. Le nouveau Pape fera beaucoup pour toi et pour elles.

3 août 1903 (écrit en rentrant au monastère pour le dîner). — Maman a reçu Jésus des mains de saint Paul et de saint François... Elle souffre immensément et prie pour l'Eglise. Elle dit toujours : « Jésus, envoyez celui que vous avez promis. Bertilla, le

---

1 et 2. Ce que Paola voyait de la rage et des vaines tentatives des démons contre l'élu de Dieu ne se passait pas alors et dans le conclave, mais était l'annonce de ce dont nous sommes témoins. Peut-être verra-t-on l'enfer et le monde, les Juifs, les Francs-maçons et les demi-chrétiens s'acharner de plus en plus contre Lui, jusqu'au triomphe de sa cause, la cause de Dieu, de la sainte Eglise et des âmes rachetées par le sang de N.-S. Jésus-Christ.

Pape est-il fait? A ma réponse négative elle a dit : « Vite, Jésus, tenez votre promesse! »

3 août, le soir. — Elle m'a dit de prier beaucoup pour le nouvel élu qui vient d'avoir la majorité des votes. Son humilité profonde lui fait suer comme une sueur de sang; il se sent mourir; il gémit comme Jésus au Jardin des Oliviers; il est prosterné dans sa cellule et ne prend pas de repos; à peine s'il mange; il prie, il gémit, il pleure; et comme Jésus, il se résigne à la divine volonté. — Quelles nuits terribles! L'enfer est en furie; surtout les démons qui s'attaquent à l'Eglise de France... — Ensuite elle m'a dit : « Le Pape n'est pas encore fait, vite, Jésus, car je n'en puis plus! »

4 août 1903. — Douleurs atroces! Maman souffre vraiment outre mesure et sans se plaindre. Avec le sourire aux lèvres elle m'annonce, à sept heures du matin, que le nouveau Pape est fait; c'est celui de Venise, c'est le cardinal Joseph, celui qu'elle attendait tant, mais auquel le monde ne pensait pas; c'est le saint annoncé, promis par Jésus; c'est vraiment ce Pie que Paola appelait si ardemment. Mais je vais perdre ma mère, j'en suis sûre.

Le journal s'arrête là parce que Paola mourut pendant que Pie montait sur la chaire de Pierre.

TABLE DES NOMS DE PERSONNES

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

I

ÉTAT DE LA QUESTION.

CHAPITRE I

LES DEUX CIVILISATIONS.

CHAPITRE II

LA DOUBLE CONCEPTION DE LA VIE.

CHAPITRE III

LA RENAISSANCE, POINT DE DÉPART DE LA CIVILISATION MODERNE

CHAPITRE IV

LA RÉFORME, FILLE DE LA RENAISSANCE

CHAPITRE V

LA RÉVOLUTION INSTITUE LE NATURALISME

CHAPITRE VI

LA RÉVOLUTION, UNE DES ÉPOQUES DU MONDE

CHAPITRE VII

CE QUE FAIT ET DIT DE NOS JOURS LA RÉVOLUTION

CHAPITRE VIII

OU LA CIVILISATION MODERNE ABOUTIT

CHAPITRE IX

C'EST LA FRANC-MAÇONNERIE QUI MÈNE LA GUERRE CONTRE LA CIVILISATION CHRÉTIENNE

II

L'AGENT DE LA CIVILISATION MODERNE

I. — HISTORIQUE

1re période : Des débuts à la Révolution

CHAPITRE

LA FRANC-MAÇONNERIE A SES DÉBUTS

CHAPITRE XI

LA FRANC-MAÇONNERIE AU XVIIIe SIÈCLE

CHAPITRE XII

LA FRANC-MAÇONNERIE AU XVIIIe SIÈCLE,

CHAPITRE XIII

LA FRANC-MAÇONNERIE AU XVIII[e] SIÈCLE

CHAPITRE XIV

LA FRANC-MAÇONNERIE AU XVIII[e] SIÈCLE

II[e] période : De la Révolution à nos jours

CHAPITRE XV

SOUS LE PREMIER EMPIRE

CHAPITRE XVI

SOUS LA RESTAURATION

CHAPITRE XVII

SOUS LE GOUVERNEMENT DE JUILLET

CHAPITRE XVIII

SOUS LA SECONDE RÉPUBLIQUE

CHAPITRE XIX

SOUS LE SECOND EMPIRE

CHAPITRE XX

SOUS L'ASSEMBLÉE NATIONALE

CHAPITRE XXI

SOUS LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

CHAPITRE XXII

LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT

L'AGENT DE LA CIVILISATION MODERNE

II. — Constitution et moyens d'action de la Franc-Maçonnerie.

CHAPITRE XXIII

VENTES ET HAUTE-VENTE

CHAPITRE XXIV

L'ŒUVRE PROPRE DE LA HAUTE-VENTE

CHAPITRE XXV

PRUDENCE MAÇONNIQUE

CHAPITRE XXVI

LE SUPRÊME ATTENTAT

CHAPITRE XXVII

INANITÉ DES EFFORTS CONTRE LA CHAIRE DE PIERRE

CHAPITRE XXVIII

CORRUPTION DES MŒURS

CHAPITRE XXIX

CORRUPTION DES IDÉES

CHAPITRE XXX

CORRUPTION DES IDÉES (*suite*).

CHAPITRE XXXI

CORRUPTION DES IDÉES (*suite*).

CHAPITRE XXXII

CORRUPTION DES IDÉES (*suite*).

CHAPITRE XXXIII

CORRUPTION DES IDÉES (*suite*).

CHAPITRE XXXIV

CORRUPTION DES IDÉES (*suite*).

CHAPITRE XXXV

CORRUPTION DES IDÉES (*suite*).

CHAPITRE XXXVI

CORRUPTION DES IDÉES (*suite*).

CHAPITRE XXXVII

CORRUPTION DES IDÉES (*suite*.)

L'AGENT DE LA CIVILISATION MODERNE

III. Son But : la construction du Temple.

LE TEMPLE. — I. Nef politique

CHAPITRE XXXVIII

VERS UN ÉTAT SOCIAL NOUVEAU

CHAPITRE XXXIX

L'ÉTAT SOUVERAIN MAITRE DE TOUTES CHOSES

CHAPITRE XL

LA RÉPUBLIQUE UNIVERSELLE.

CHAPITRE XLI

L'IDÉE DE RÉPUBLIQUE UNIVERSELLE EN FRANCE

CHAPITRE XLII

LA RÉPUBLIQUE UNIVERSELLE EN VOIE DE FORMATION

CHAPITRE XLIII

POUR QUELLE RACE ET PAR QUELS PEUPLES

LE TEMPLE

II. — Nef religieuse.

CHAPITRE XLIV

TRANSFORMATION DU JUDAISME

CHAPITRE XLV

L'ISRAÉLITISME HUMANITAIRE

CHAPITRE XLVI

D'AMÉRIQUE LA RELIGION HUMANITAIRE SE RÉPAND EN EUROPE

III. — Les Maîtres de l'Œuvre.

CHAPITRE XLVII

LES JUIFS. — LEUR ACTION DANS LA CHRÉTIENTÉ

CHAPITRE XLVIII.

LES JUIFS. — LE TERME DE LEUR AMBITION

IV. — Le grand architecte.

CHAPITRE XLIX

SATAN : SA RENTRÉE DANS LE MONDE CHRÉTIEN

CHAPITRE L

SATAN. — SES CONSTRUCTIONS ACTUELLES

CHAPITRE LI

SATAN. — SES CONSTRUCTIONS ACTUELLES (*suite*).

III

SOLUTION DE LA QUESTION

Le monde — ciel et terre — et son énigme.

CHAPITRE LII

L'ŒUVRE DE L'AMOUR ÉTERNEL

CHAPITRE LIII

LA CHUTE

CHAPITRE LIV

LA CHUTE (*suite*).

La tentation renouvelée.

CHAPITRE LV

I. — LA TENTATION DU CHRIST

Tentation de la chrétienté

CHAPITRE LVI

I. — TENTATIONS DIVERSES

CHAPITRE LVII

II. — TENTATION FONDAMENTALE ET GÉNÉRALE

CHAPITRE LVIII

TENTATION FONDAMENTALE ET GÉNÉRALE *(suite)*

CHAPITRE LIX

TENTATION FONDAMENTALE ET GÉNÉRALE *(suite)*

La défaite du tentateur

CHAPITRE LX

LA FEMME BELLIGÉRANTE DE PAR DIEU

CHAPITRE LXI

PAR QUELLES ARMES BATTRE LE TENTATEUR ?

CHAPITRE LXII

VICTIMES D'EXPIATION ET DE SALUT

CHAPITRE LXIII

UNE ANTAGONISTE DE LA FRANC-MAÇONNERIE

CHAPITRE LXIV

OU L'ON VOIT NUBIUS REPARAITRE

CHAPITRE LXV

PRÉVISIONS DE L'ANTAGONISTE DES FRANCS-MAÇONS

Issue de l'antagonisme entre les deux civilisations.

CHAPITRE LXVI

I. — PRÉMONITIONS DIVINES

CHAPITRE LXVII

II. — VOIX DES SAINTS

CHAPITRE LXVIII

III. — VOIX DE LA SAINTE ÉGLISE

CHAPITRE LXIX

IV. — VOIX DE LA TERRE

CHAPITRE LXX

QU'ATTENDRE DE LA FRANCE ?

CHAPITRE LXXI

QU'ATTENDRE DE LA FRANCE ? (*suite*)

CHAPITRE LXXII

COMMENT SECONDER LES DESSEINS DE LA MISÉRICORDE DIVINE ?

APPENDICE

Notes et documents

I. — FRANC-MAÇONNERIE

II

III

IV

V

II

NOTES ET DOCUMENTS RELATIFS AUX JUIFS

III

NOTES ET DOCUMENTS DIVERS

IMPRIMÉ PAR DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie,
41, RUE DU METZ, LILLE. — 6.798.

DU MÊME AUTEUR :

L'Américanisme et la Conjuration antichrétienne. In-12 de XL-448 pages. *Épuisé* 3-50

Le Problème de l'heure présente. Nouvelle édition corrigée et complétée. Deux volumes in-8° de x-673 et de 709 pages. *Épuisé* . . . . 12 fr

Il existe de cet ouvrage une traduction italienne. En vente à Rome. Prix . . . . 12 fr.

Vérités sociales et erreurs démocratiques. In-12 de 412 pages 4-55

La Question juive. Pages détachées du livre *La Conjuration antichrétienne.* In-12 de 204 pages. 2-60

La Condamnation du Modernisme social dans la Censure du Sillon. Lettre du Souverain Pontife aux évêques de France et Réponses à diverses questions au sujet de cette lettre. In-8° de 64 pages. . 1-30

L'Esprit familial. Dans la Maison, dans la Cité et dans l'État. Pages détachées du *Problème de l'heure présente.* Dédié à la jeunesse qui espère et qui veut. In-12, de 288 pages 3-25

La MISSION POSTHUME de la Bienheureuse Jeanne d'ARC et règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ. In-12 de XIV-516 pp. 4-55

EN COURS DE PUBLICATION

LES POURQUOI DE LA GUERRE MONDIALE. — Les œuvres des hommes et les voies de Dieu, de la Renaissance à nos jours, appelant un regard sur les temps antérieurs et sur les possibilités de l'avenir. 3 vol. in-8° de 450 pages environ.

Le premier volume est paru. Prix. 7-50